ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 06 December, 2016

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

OPTIC
BOMBAY
BRANCH
OPTIC
GRATIS

Lith. de Engelmann

Vue du Fort de Pierre Cise

1. Route forcée du Prisonnier.
2. Position de la Garnison
3. Côte de Lyon
4. Faub.g de Vaize.

MÉMOIRES

DU COMTE DE M....,

PRÉCÉDÉS

DE CINQ LETTRES,

OU CONSIDÉRATIONS SUR LES MÉMOIRES PARTICULIERS.

4160

Je dirai j'étais là, telle chose m'avint;
Vous y croirez être vous-même.

LA FONTAINE.

20856

XX. C-4.

PARIS.
VICTOR THIERCELIN, LIBRAIRE,
RUE DU COQ SAINT-HONORÉ, N° 6.

1828.

F6 923.544
Mem/Mém
20856

ASIATIC MUMBAI

LETTRE PREMIÈRE

A L'AUTEUR.

. . . . . Et *vos Mémoires*, mon cher Comte, vont être imprimés et livrés à la curiosité des lecteurs! L'auteur classique de la *Ponogotomie*, ou l'Art de faire la Barbe, dit au public : « C'est en tremblant que j'entre dans la » carrière. » Vous avez la main bien plus sûre. Je ne vous laisserais même pas dire, au temps près, avec l'auteur du *Traité du Rossignol* : « J'ai employé » vingt ans à la composition de cet ou- » vrage : aussi les gens qui pensent » comme il faut ont toujours senti que » le plus grand plaisir est celui qu'on » ressent en se rendant utile à la so-

» ciété; mais l'amour du bien public ne » m'a pas laissé oublier que cet ouvrage » doit être écrit avec franchise et sin- » cérité. »

C'est avec franchise et sincérité que vous publiez *vos Mémoires* comme vous les avez écrits : vous n'êtes pas un personnage ayant joué ce qui s'appelle un rôle important ; mais ces grands personnages, vous les avez vus, approchés, connus : vous parlez d'après vous-même, et vous en avez assez vu et assez fait dans les deux mondes pour sourire à tel *important* de nos jours qui a été bien récompensé, ou qui s'indigne de ne pas l'être pour ce qu'il n'a ni vu ni fait : enfin, sans avoir mis vingt ans à composer votre ouvrage, comme l'auteur du *Traité du Rossignol*, vous ne puisez que dans vos souvenirs ce que vous n'appelez pas votre histoire, mais vos *Mémoires particuliers* : et vous avez un

avantage que personne ne vous contestera, c'est que votre Odyssée n'a rien de fabuleux.

Multorum providus urbes
Et mores hominum inspexit, latumque per æquor
. . . . . *Prospera multa*
Pertulit, adversis rerum immersabilis undis.

Mais cette lettre-ci est déjà bien longue : ainsi donc la suite à l'ordinaire prochain.

Du château de R...., ce 10 juin 182-.

LETTRE SECONDE.

LE MÊME AU MÊME.

Je suis, mon cher Comte, de l'avis de mon philosophe du quai Malaquais, de l'ermite du faubourg Saint-Germain, de notre ami C..... « J'aime beaucoup, » dit-il, que les personnages qui ont » joué un rôle plus ou moins important » sur la scène de ce monde, ne le quit- » tent pas sans avoir pris la peine d'é- » crire eux-mêmes ce qu'ils ont vu, de » retracer tous les événemens où ils ont » figuré, soit comme acteurs, soit comme » témoins; *on se défie trop des Mémoires* » *particuliers, l'utilité s'y joint à l'a-* » *grément.* Vous ne trouvez que là cer- » taines vérités que l'histoire, plus cir-

» conspecte, écrite avec moins d'aban-
» don, qui enfin ne veut pas tout dire,
» cache beaucoup trop soigneusement. »
(*Observations sur les mœurs et les usages français au commencement du dix-neuvième siècle;* tom. II, p. 293.)

D'ailleurs Pline l'ancien avait coutume de dire « qu'il n'y a pas de livre » qui ne puisse servir à quelque chose. » Mais les écrits du genre des Mémoires particuliers ont un caractère qui leur est propre. En France on a toujours parlé à des Français et pour des Français : aussi, selon les âges de la monarchie, les Mémoires ont pris la couleur du temps. Joinville, Du Guesclin, Boucicaut, jusqu'à Bayard et Fleuranges, marquent l'époque qu'on peut appeler héroïque. L'intervalle entre François Ier et Louis XIV est signalé par Brantôme, qui a écrit sous l'influence de la médisance et de la malignité; car, par

parenthèse, quand sa phrase commence par ces mots : « *une belle et vertueuse dame* », on est sûr que le scandale va arriver. Dès l'apparition de Louis XIV, les Mémoires particuliers se sont ressentis du rang élevé, de l'âme hautaine, de la trempe d'esprit de ceux qui se sont mêlés d'en écrire; on commença à donner dans les pensées politiques, dans les observations, les portraits, et on réussissait assez bien. Le cardinal de Retz et le duc de La Rochefoucauld sont aussi remarquables sous ces rapports que par la sincérité de leurs récits. Leurs tableaux, leurs figures sont dessinés de main de maître. Ils vont même jusqu'à l'impartialité envers leurs ennemis, et on voit qu'ils n'injurient que systématiquement : rien n'est plus gai assurément que d'entendre le coadjuteur dire au duc : « Tout beau, la franchise, mon » ami; le duel nous est défendu ; je suis

» prêtre et vous êtes poltron »; mais il ajoute en *à parte* : « Je mentais; car » c'était le plus brave des hommes. »

De son côté, écoutez le duc de La Rochefoucauld parler de Mazarin : « Or, » dit-il, comme il a été pendant tous » ces mouvemens l'objet de l'invective » publique, et que les plumes et les » langues se sont déchaînées dans la » dernière licence, il est à propos de » rapporter les accusations et aussi les » légitimes défenses. On disait que de » son pur mouvement il distribuait les » honneurs, les offices, enfin toutes les » grâces, non pas au mérite, au service, » mais à l'attachement qu'on avait à sa » personne, qui était le véritable titre » pour les obtenir.

» Que par sa jalousie il avait voulu » perdre le maréchal *Gassion*.

» Qu'il ne savait que les affaires *étran-*

» *gères*, et que pour celles du dedans il » n'en avait aucune lumière.

» Qu'il voulait gouverner le royaume » par des maximes nullement propres à » notre nation.

» Bref, qu'il n'était pas capable d'un » si grand fardeau, et qu'il avait perdu » son crédit dans l'esprit des peuples.

» A ces accusations, dit le duc de La » Rochefoucauld, on répondait :

» Que le feu roi l'avait fait chef du » conseil, et que ce choix avait été ap- » prouvé par tous les gens sages du » royaume.

» Que toutes les grâces se départaient » du consentement des princes ; que » toutes les affaires se proposent au con- » seil, ainsi que les résolutions qui s'y » prennent.

» Que le maréchal Gassion s'était » perdu lui-même.

» Que quant à l'administration de

» l'État, s'il a été obligé de promettre » plus qu'il n'a donné, c'est que le nombre de ceux qui servent en France est » grand, et que celui des prétendans » l'est encore davantage.

» Que l'État n'a jamais eu plus de » prospérité que depuis son ministère, » et que si dans les expéditions la gloire » est due à ceux qui commandent, celle » du projet lui appartient.

» Que la France aurait conservé sa » tranquillité, si chacun y eût conspiré » selon son devoir, si les peuples ne se » fussent détachés de l'obéissance par » la suggestion des gens mal intentionnés, ou plutôt si le *Parlement*, qui » devait être le modèle de l'obéissance, » ne leur eût frayé et ouvert le chemin » de la révolte.

» Que le poste où il est aujourd'hui » a toujours été exposé aux atteintes de » la haine et de l'envie dans tous les

» États ; et que ce n'est pas une chose
» extraordinaire que l'on attaque tantôt
» son ambition, tantôt son insuffisance :
» qu'au moins il est heureux que la ca-
» lomnie, dans ses traits les plus enve-
» nimés, n'ait pas jeté le moindre soup-
» çon sur sa fidélité.

» Les frondeurs affectaient de montrer
» à Mazarin une haine implacable et sur-
» tout un profond mépris. Ces emporte-
» mens n'étaient en général rien moins
» que sincères, et les chefs de la faction
» se seraient volontiers accommodés avec
» le ministre, s'il eût consenti à leur cé-
» der ou à partager avec eux sa puissance
» et sa faveur.

» Mazarin a toujours attendu, dit le
» duc de La Rochefoucauld, le bénéfice
» du temps qui ne peut manquer à celui
» qui dispose de la confiance et de la
» puissance royale. Il a pour système de
» surmonter les obstacles à force de pa-

» tience et dit souvent : *le temps et moi*, » ou *tout vient à point pour qui sait attendre.*» (Mém. du duc de La Rochef.)

Il y a cependant quelques personnages du temps qui ne se sont pas refusé le paradoxe et la calomnie dans leurs Mémoires particuliers. J'ai lu les Mémoires manuscrits d'un mécontent, du comte de C...., ami autant qu'il le pouvait du grand Condé. Il ne craint pas seulement de représenter le prince sans aucune qualité de cœur, mais il n'accorde pas même la bravoure au vainqueur de Rocroi, de Lens et de Senef. Le comte de C..... pouvait mériter beaucoup, mais il demandait encore plus, au moins voulait-il le bâton de maréchal de France : il se plaint à chaque page, il se plaint de tout le monde et surtout du prince qu'il accuse d'ingratitude ; mais ses Mémoires qui embrassent une longue vie, puisqu'il mourut en 1686, sont adressés à son fils

et se terminent par cette moralité : « mon » fils, que mon exemple vous instruise » en ne m'imitant pas ; et si vous voulez » parvenir, tenez-vous toujours en bonne » posture avec les ministres du Roi. »

C'est ainsi que de nos jours, on demandait au bon archevêque de Mal...., Monsieur de R....., comment il avait fait dans une si longue carrière pour traverser sain et sauf et avec une égale bienveillance de la part du pouvoir, tous les gouvernemens qui s'étaient succédés, il répondait : « C'est en pratiquant » cette maxime de Rabelais à l'usage » des moines de l'abbaye de Théléme. »

« *Linquere ire mundum sicut vult ire mundus :*
» *Consulere semper proprietati suæ,*
» *Et benedicere de domino Priore.* »

TRADUCTION.

« Laissez aller le monde comme il veut aller : pensez » toujours à vos petits intérêts, et dites du bien de mon- » sieur le Prieur. »

Je soupçonne avec raison le bon vieux archevêque d'avoir inventé ce passage de Rabelais, comme le coadjuteur improvisa un certain jour une citation de Cicéron.

« *In difficillimis reipublicæ temporibus urbem non desere»rui; in prosperis nihil de peculio decrevi, in desperatis »nihil timui.* » *

Je m'arrête, et dans ma prochaine lettre je parlerai comme avant-propos des Mémoires particuliers de notre époque, de ce qu'on y cherche, de ce qu'on y trouve, et de ce qu'on n'y devrait pas trouver.

* TRADUCTION.

« Dans les temps les plus difficiles pour la chose pu»blique, je n'ai point abandonné la patrie; dans les jours »de triomphe, je ne me suis point occupé de mon in»térêt; quand tout était désespéré, je n'ai rien craint. »

LETTRE TROISIÈME.

LE MÊME AU MÊME.

Après le cardinal de Retz et le duc de-La Rochefoucauld dans les Mémoires particuliers, les hommes se sont rapetissés; peut-être est-ce une illusion d'optique, parce qu'on voit de plus loin les contemporains de Louis-le-Grand. On ne peut pas nier cependant qu'à dater de la fin de son règne une curiosité maligne n'ait remplacé l'intérêt vif qu'offraient tous ces grands personnages de la cour et de la ville dans leurs cabales et leurs intrigues, où les scènes ne se passaient que dans des palais. Hamilton a donné les mémoires de son beau-frère le chevalier de Grammont; ils sont pleins d'es-

prit et d'agrément : mais tout homme de bien et de bon sens n'y saurait voir autre chose que les faits et gestes d'un fripon. On ne peut que louer Fontenelle d'avoir refusé d'approuver l'ouvrage, et il est affligeant de penser que le comte de Grammont ait vendu lui-même le manuscrit quinze cents francs, et qu'il ait forcé la main au censeur pour ne pas les perdre. Il y a des noms auxquels il n'est pas permis d'oublier la devise des chevaliers français : « *Noblesse oblige.* »

« L'art de raconter les petites choses » de manière à les faire valoir beaucoup » y est dans sa perfection », dit La Harpe. C'est bien, mais ce n'est pas assez.

» Lorsque dans un haut rang on a l'heur de paraître,
» Tout ce qu'on fait n'est jamais bel et bon :
» Et malgré ce qu'on peut être,
» Les choses gardent leur nom. »

Sur cet exemple scandaleux, la médi-

sance s'est mise aux gages de la frivolité dans les Mémoires particuliers. Mademoiselle de Launay s'est peinte en buste; mais du moins elle a fait ses Mémoires elle-même; ils piquent la curiosité et sont amusans, ne fût-ce que quand et comment elle découvre que l'amour du médecin Brunel était diminué, pour elle, de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré de la place Royale, puisqu'il prenait le chemin le plus court pour la reconduire. Les Mémoires de Saint-Simon portent le nom de ce duc et pair : tant pis s'ils sont de lui, quant au style et aux faits controuvés. Depuis la publication de ceux-là, les événemens diminuèrent encore d'importance, la médisance ne suffit plus à la curiosité française, la médisance appela la calomnie, et quelques hommes intitulèrent Mémoires le recueil de ce que des tiers leur avaient raconté, de ce qu'ils avaient

mal retenu, ou de ce qu'ils avaient écouté aux portes. L'avidité du public toujours croissante s'explique par la position du petit nombre et du grand nombre dans la société; les richesses, les grades, les places, les honneurs sont nécessairement le partage de plus ou moins de familles et d'individus; reste la masse de ceux qui ne sont ni appelés ni élus, mais qui sont en disponibilité, en expectative, ou même seulement en observation : toutes ces tribus composent un peuple innombrable qui se nomme les curieux. Ils sont bien aises de savoir ce qui se passe ou ce qui s'est passé là où ils ne sauraient être, là où ils n'étaient pas. Ils éprouvent une sorte de satisfaction intérieure qui, sans accuser le cœur humain, tient à leur position sociale; ils aiment à voir dans des Mémoires particuliers, pour ainsi dire en déshabillé, en négligé, en frac, les personnages que l'histoire ne

représente qu'en habits de cour, en grande tenue. S'il entre un scrupule de scandale, quelques petits grains de ridicule, les curieux en font leur profit, ils les recueillent avec une joie secrète. Il leur faut toujours lever la tête pour regarder de bas en haut les supériorités ; ils se plaisent à les voir à hauteur d'homme. Dans la jalousie qui les tient, jalousie vague, naturelle, innocente, les Mémoires particuliers leur plaisent parce qu'ils aiment que les statues soient descendues de leurs piédestaux. Ils savent, mais ils veulent qu'on leur répète que ces grandes dames sont des femmes, que les grands hommes sont des hommes, et que les rois *se promènent eux-mêmes*. Cette curiosité est une des quatre que le philosophe gascon permet et recommande aux Français pour lesquels il écrit : « A contrôler, dit-il, les grâces et » les façons d'un chacun, il s'engendrera

» envie des bonnes et mépris des mau-
» vaises; qu'il ait en fantaisie une hon-
» nête curiosité de s'enquérir sur toutes
» choses. »

Un autre philosophe qui était morose, blâme les curieux, « qui semblent, dit-il, » ne nourrir leurs âmes que des nou-
» velles de la conduite du prochain. C'est
» une curiosité infâme que cette avidité
» de s'informer des affaires d'autrui. Les
» anciens de la Crète avaient une loi qui
» leur défendait, sous peine d'être fus-
» tigés, de demander à un étranger qui
» il était, ce qu'il voulait et d'où il ve-
» nait. »

Oxenstiern aurait donc beaucoup aimé les Chinois. Ils travaillaient sur le rivage et laissèrent passer l'amiral Anson et toute son escadre sans se déranger pour la regarder; mais il n'y a pas de chinois en France. On veut tout voir et tout savoir, surtout au sujet des personnes, et les

auteurs des Mémoires particuliers n'ont que trop caressé ce faible de la multitude.

Comment n'être pas indigné depuis trente ans, de voir cette trombe de volumes scandaleux qui sous le nom de Mémoires et de Souvenirs est tombée sur la société ; de voir cette foule d'écrivains, les uns ayant l'impudence pour talent, les autres la nouveauté pour esprit, et tous le besoin pour conscience ; de les voir, dis-je, ne pas craindre de déchirer tous les voiles, de violer les tombeaux, de fouler aux pieds le respect humain et d'outrager à la fois le bon sens, la morale et la décence.

Sans doute depuis bien des années un censeur aurait eu mauvaise grâce de n'approuver que les livres qui conduisent gravement à la connaissance de la vérité, ou qui n'inspirent que l'amour de la vertu. La population qui lit en France, est rieuse, maligne, frondeuse, chantante

même naturellement ; la médisance et l'indiscrétion l'amusent, et ce penchant à la malice, cette complicité des auteurs de Mémoires particuliers avec les lecteurs, n'a rien de criminel ; mais depuis trente années quels présages plus sûrs et plus effrayans peuvent mieux annoncer l'avilissement de la littérature, le mépris des mœurs publiques, et le culte du scandale, que les succès, le débit affligeant de ces productions qui déshonoreraient le talent d'un écrivain, s'il fallait du talent pour les mettre au jour. Depuis long-temps ce n'est plus l'homme connu qui écrit. On exploite après sa mort son nom, ses notes, et l'on imprime les Mémoires de..... L'écrivain du grenier, littérateur mercenaire et famélique, brave l'accusation d'ingratitude, sous l'aiguillon de la cupidité. Tel homme aux gages d'un libraire a consacré sa plume à mettre, sur le compte d'un nom illustre, des

souvenirs ignorés, et qui n'étaient rien moins qu'historiques : barbouillant ainsi le papier sans aucun but utile, à moins qu'ils n'eussent l'odieuse intention de faire rougir les fils et les familles, des erreurs de leurs pères, de leurs parens; ou d'enseigner à la jeunesse qu'elle ne doit pas de respect à ceux qui l'ont précédée, voulant justifier sans doute le proverbe qu'un moraliste suédois dit être d'origine française : « *Heureux les en-* » *fans dont les parens sont en enfer.* »

Les Mémoires de C..... furent publiés après sa mort; s'ils ne sont pas attribués à ce chansonnier, s'ils sont véritablement de lui, qu'en conclure, sinon qu'il a payé de la plus noire ingratitude les hommes opulens et estimés qui ont été pendant toute sa vie ses hôtes et ses bienfaiteurs, qui l'ont admis avec confiance dans leur société, parce qu'ils ont cru, ou dû croire que son cœur valait son

esprit : par reconnaissance il les a déchirés ou ridiculisés ; alors cet homme d'esprit était, comme beaucoup d'autres, ses contemporains, la vipère mordant le villageois qui l'avait réchauffée à son foyer : la morale de ceci est, que les gens d'esprit dans un salon, les philosophes autour d'un trône, offrent une sorte de mésalliance qui a toujours des résultats faciles à prévoir : la malignité de l'homme de lettres apprécie les ridicules d'une société qu'il ne comprend pas : les principes du philosophe sappent les trônes.

Quant aux Mémoires de B....., il paraît que l'éditeur avait besoin de deux mille écus, et *qu'il a eu recours à sa famille*, comme dans la comédie de... ..; mais les deux mille écus paraissent plus constatés que les quinze cents francs du manuscrit des Mémoires du comte de Grammont, qui se vendait lui-même.

Quant aux Mémoires de L....., on n'a pas besoin d'avoir connu ce noble duc, pour penser qu'ils sont apocryphes. L'infortuné n'a jamais fait tort qu'à lui-même; ses erreurs et sa fin commandent l'intérêt universel; son âme était aussi élevée que son rang. Ce fut un grand seigneur, un généreux et brillant militaire, mais un écrivain !..... Il ne paraît pas avoir jamais eu ni le goût ni la prétention de l'être; pendant les quarante-six ans de sa vie, où aurait-il trouvé le temps d'écrire ses Mémoires? je me trompe, il a eu celui que le tribunal révolutionnaire lui laissa pour aller de la Conciergerie à l'échafaud.

Je ne caractériserai point les Mémoires de Marmontel, les Mémoires de Clairon, les Mémoires de Grétry, on n'a pas les mêmes reproches à leur faire, quoiqu'on pût dire au dernier, non pas faites des perruques, mais bien faites

des opéras, faites des opéras, faites des opéras comiques ; mais en vérité il faut dire hélas ! et holà ! en voyant, en ouvrant les huit volumes des Mémoires de madame de G....., qui fut mademoiselle de St.-A....., qui fut madame la comtesse de G...., madame la marquise de S..... et la citoyenne B..... Ce n'est pas qu'il ne soit amusant de voir mademoiselle..... (on ne sait qui), entrée pour la première fois dans les salons, précédée de sa harpe, écrire *nous* avec assurance en parlant de *la bonne compagnie* de l'ancien régime : comme si les supériorités de la cour et de la ville qui composaient, en 1780, *la bonne compagnie* de la première classe de la haute volée, avaient ce qui s'appelle jamais reçu madame la comtesse ; aussi, ce qui est gai, c'est de lui entendre dire : *nous avions fait des statuts ;* c'est-à-dire qu'elle et compagnie avaient établi, au

faubourg Saint-Germain, le tribunal d'honneur de la cour d'amour, renouvelée du bon roi René. Il ne manquait à ces juges *en robes à lévite* et en *bonnets à la belle poule*, que des justiciables qui eussent reconnu leur compétence : ensuite les dames du comté de Provence, au quinzième siècle, pouvaient élever les enfans des princes, mais elles n'auraient pas appris au public, dans leurs Mémoires, que les maîtres de danse, les maîtres de musique, les maîtres de langues attachés à l'éducation tombaient à leurs pieds *inamourés* d'elles. Les maris de bonne compagnie défendaient alors à leurs femmes, les princes et les laquais : il est vrai que *madame le gouverneur* affirme qu'elle accablait de tels soupirans de ses mépris. Au total, cette Scudery moderne, dont *la plume fertile* a enfanté tant de volumes, aurait pu s'abstenir de la moitié,

à commencer par ses inconcevables Mémoires ; dès-lors on lui accordera que depuis quelques années elle était estimable comme écrivain, parce que son style est véritablement élégant et pur, ses pensées judicieuses, et quelquefois profondes ; enfin que les mères prescriraient à leurs filles la lecture de beaucoup de ses ouvrages, s'ils étaient imprimés sans le nom de l'auteur.

Quoi qu'il en soit, tous ces Mémoires particuliers et bien d'autres encore ont paru ; ainsi, dans ce débordement, aucune turpitude n'a même été clandestine, parce qu'il ne faut pas que l'industrie soit gênée ; c'est la condition première du bon ordre, selon Messieurs tels et tels, qui fabriquent l'opinion qu'ils appellent publique. Comment se fait-il que nous n'ayons pas encore les Mémoires, Souvenirs ou Tablettes de

madame Gourdan ou du chevalier de la Roche, celui que le Palais-Royal a connu sous le nom de « *n'en parlons plus* »; apparemment que ces deux célèbres défunts ne savaient pas écrire, autrement ils auraient eu des imprimeurs, des éditeurs, et peut-être des lecteurs.

LETTRE QUATRIÈME.

LE MÊME AU MÊME.

Après vous avoir parlé, mon cher Comte, des vices qui déshonorent le talent dans le littérateur qui entreprend d'écrire des Mémoires particuliers, je vais vous parler de l'intérêt et de la confiance qui accompagnent celui qui parle d'après lui-même, je vais vous expliquer, dans mon utopie, dans ma manière de voir à moi, quelle condition il doit remplir, quelles armes courtoises il lui est permis de porter, et vous verrez que vous avez les qualités requises pour vous produire dans un certain monde, et peut-être pour intéresser et réussir. D'abord il faut avoir de la bienveillance, et vous en

montrez dans vos Mémoires, il n'y a pas apparence de fiel; vous possédez et pratiquez la bienveillance, parce que vous avez le premier avantage, je dirai la première vertu de tout homme impartial et indépendant qui fait tant que d'écrire; vous êtes parfaitement heureux, et vous êtes parfaitement heureux parce que vous avez de l'argent.

« Un homme sans argent, a dit quel-
» qu'un que je vous nommerai si vous
» voulez, est un corps sans âme,
» un mort ambulant, un spectre à
» faire peur; son abord est triste, sa
» conversation languissante et à charge;
» s'il veut visiter quelqu'un, il ne
» le trouve jamais au logis, et s'il
» ouvre la bouche pour parler, on l'in-
» terrompt à chaque moment, afin qu'il
» ne puisse achever un discours qu'on
» craint toujours qu'il ne termine par
» demander de l'argent; s'il a de l'esprit,

» il ne saurait le faire paraître, et s'il
» n'en a pas, on le regarde comme le
» plus affreux monstre à deux pieds que
» la nature puisse produire quand elle
» est de mauvaise humeur. Ses ennemis
» disent qu'il n'est bon à rien, et les
» plus modérés sur son chapitre com-
» mencent son éloge par hausser les épau-
» les. La nécessité l'éveille le matin, et
» le soir la misère l'accompagne au lit.
» Ses hôtes veulent que, comme le ca-
» méléon, il vive de l'air du temps, et
» ses tailleurs que, comme nos premiers
» parens, il s'habille de feuilles de fi-
» guier. S'il veut raisonner on n'y fait
» aucune attention, et s'il éternue on ne
» s'en aperçoit pas; s'il a besoin de quel-
» que chose chez les marchands, on lui
» demande de payer comptant, et s'il a
» quelques dettes, il passe pour un fri-
» pon. Enfin l'anglais, en quatre mots,
» exprime bien sa situation :

« *On man without money*
» *And non he can borrow*
» *Small is his hope*
» *And great is his sorrow.* »*

Tel est l'homme sans argent; voici l'homme qui en a, voici l'homme heureux qui écrira avec bienveillance et sans la moindre amertume, ses Mémoires particuliers.

Cet être privilégié n'est pas né d'hier : il aime la bonne compagnie; il y est bien vu à cause de l'aménité de son caractère, à cause de son bon esprit et de son usage du monde. Il n'est pas savant, parce qu'en société les savans, généralement parlant, sont lourds, silencieux et déplacés, étant faits pour être lus. Il a cependant quelque instruction, mais

TRADUCTION.

* Chez l'homme sans argent et sans crédit l'espérance est courte et le chagrin est long.

il ne disserte jamais ; tout ce qu'il a retenu de l'histoire ancienne, c'est la conversation de Cynéas avec Pyrrhus, qu'il a appliquée à son profit. Il a assez d'esprit pour ne pas dire des sottises, assez de jugement pour n'en pas faire. Il a surtout l'esprit de son âge, et son âge est l'âge de jouir de soi. Son regard est doux, ses paroles obligeantes : il n'y a rien d'amer dans ses discours, parce que rien ne l'aigrit ; il semble voguer par plaisir sur cette mer inconstante qu'on appelle la vie. Comme il n'a besoin de personne, il est content de tout le monde : il serait aussi fâché d'avoir un débiteur qu'un créancier. Il a des amis, parce qu'il sait que l'homme est fait pour connaître l'amitié ; mais il les choisit parmi ceux qui ne lui demanderont jamais rien : c'est qu'il ne veut être à charge à personne, et qu'il est convaincu que rien n'est plus incommode qu'un bien-

faiteur : jamais il ne se consolerait d'avoir fait un ingrat d'un ami, aussi ne s'y exposerait-il pas.

Un trait de caractère chez lui, c'est de bien tenir ce qu'il tient : maxime devenue rigoureuse depuis la conspiration vaste et sourde des gens qui n'ont rien contre ceux qui ont quelque chose. L'homme qui a de l'argent écrira ses Mémoires sur un bureau d'acajou, sur du papier vélin, et ne trempera jamais sa plume dans le fiel. Il a tout cet ensemble qui constitue la médiocrité, mais celle qu'Horace appelle *aurea*, une médiocrité d'or. Il est enfin dans une situation convenable à l'*honnête homme*, tel que l'archevêque de Rheims le Tellier définissait l'évêque de Bâle, quand il sut qu'il avait cent mille livres de rente.

L'argent est si naturellement la règle qui relève, abaisse ou place les individus, qui dénonce la gaucherie ou l'in-

capacité, qu'on dit d'un homme qui n'a pas d'argent : C'est un homme mal à son aise ; veut-on parler d'un juge borné, d'un mauvais général, d'un banqueroutier maladroit, d'un petit auteur, on dit : C'est un pauvre homme. Le pire de tout en France, c'est l'effet que produit l'absence de l'argent : « triste pauvreté, tu rends les gens ridicules », dit fort bien en prose M. Dussault, dit fort bien en vers M. le baron Méchin, d'après Juvénal qui l'avait dit encore mieux.

On n'a jamais loué que le mérite de lutter contre la mauvaise fortune : malgré Sénèque, je dis qu'un spectacle digne des regards de la Divinité, c'est un homme courageux aux prises avec la prospérité, tel que vous en offrez l'exemple dans vos Mémoires, en la personne de votre noble et généreux frère. Voilà l'épreuve qui fait juger la trempe de l'âme, la vraie force, la vraie sagesse. Ceux qui préten-

dent savoir se contenter de peu, sont toujours mécontens de tout. Convenons que les disciples du philosophe au tonneau, ont plus de vanité que de bonne foi : et quand le fils prétendu de Jupiter Ammon, disait : « Je voudrais être » Diogène, si je n'étais pas Alexandre », il savait bien qu'on ne le prendrait pas au mot.

Timon l'athénien ne s'appela pas toujours le misantrope : il débuta par avoir de l'argent. Il était alors humain, libéral, magnifique même. Il célébrait les fêtes des dieux par des festins qu'il donnait à ses amis, et il disait : « L'avarice » et la cupidité sont la cause de tous les » maux des hommes. » Il secourait sans calcul ceux qui étaient dans l'indigence ; mais l'indigence l'atteignit à son tour. En perdant ses richesses il perdit ses amis, et se trouva entre le mépris et la misère : en voyant les hommes ingrats

il crut les dieux injustes; il passa de la religion à l'impiété, et de la philantropie à la haine de l'espèce humaine. La postérité se souvient encore de ses discours en pleine rue et de son figuier : « Citoyens, disait-il au peuple d'Athènes » fort étonné de s'entendre haranguer » par lui, j'ai dans mon habitation un » certain terrain où se trouve un grand » figuier : plusieurs particuliers s'y sont » déjà pendus : comme je vais bâtir sur » ce terrain, je suis venu vous en pré- » venir, afin que si quelqu'un de vous » avait le projet de se pendre à mon ar- » bre, il se hâte de profiter de la commo- » dité, tandis qu'il est encore sur pied. »

Timon avait été tellement affecté de la perte de son argent, qu'il redevint riche et se fit avare. Ce qui appuie une double observation : rien ne donne à un homme autant de douceur, de gaîté, de bonne grâce, de liberté d'esprit, que

d'avoir de l'argent : rien ne lui donne plus d'injustice et d'humeur que d'en manquer après en avoir eu.

Il est donc indispensable, mon cher Comte, de remplir cette première condition, pour écrire avec cette garantie ses Mémoires particuliers. Il faut, comme vous, avoir de l'argent; et c'est sûrement parce qu'il est la source d'une foule d'agrémens, d'avantages et de qualités, qu'il y a tant de gens qui en cherchent. Tous savent qu'il est bon et salutaire d'avoir de l'argent; mais écrivains, philosophes, grands, moyens ou petits, tous ne se souviennent pas qu'il faut de l'argent bien acquis; et ce qui est à vous est à vous.... Dieu soit loué !

« *Integer vitæ scelerisque purus*
» *Sive per syrtes iter æstuosas,*
» *Sive facturus per inhospitalem Caucasum,*
» *Vel que loca fabulosus,*
» *Lambit hydaspes.* » (Hor.)

Sans doute les forêts d'Amérique ne sont pas les syrtes d'Afrique; les monts Alleganny, les montagnes bleues, ne sont pas le Caucase, et le fabuleux Hydaspe n'est pas la rivière du Nord et l'historique Delaware; mais Horace ne pouvait parler ni de vous, ni des Indes orientales, puisqu'il ne les connaissait pas. Je m'empare du fond de l'idée et *ma remarque subsiste*, comme dit Dacier.

LETTRE CINQUIÈME

ET DERNIÈRE.

LE MÊME AU MÊME.

J'ai lu, mon cher Comte, vos Mémoires particuliers; mémoires, aventures, souvenirs, assurément ce sont bien les vôtres. Il n'y avait que vous qui pussiez dire et raconter ce que vous aviez fait, vu et entendu; il faut bien que tout y paraisse vraisemblable, puisque tout y est vrai : presque tous les témoins d'ailleurs sont encore vivans. D'acteur à acteur, je ne sais si c'est avec la même conscience que le sergent Gallimard nous a raconté ses aventures; car je suppose que comme l'Hercule de la fable, ses travaux ont appartenu à plusieurs, et

qu'on en a gratifié un seul héros; assurément au combat de Trafalgar, il a fait plus que la Rissole, il a plus fait que d'*apporter le feu que l'on mit à l'amorce du canon qui fit rendre l'âme par force* au Ruyter anglais : mais je ne crois ni, ni, ni, ni, ni, ni même qu'il ait été du nombre des malheureux officiers et soldats jetés dans l'île de Capraïa, manquant de tout, manquant souvent pendant quarante-huit heures de vivres, qu'on négligeait d'envoyer de Mayorque; n'en jouant pas moins la comédie dans une citerne, et dont quelques-uns se sont évadés, mais tout autrement que le sergent ne le rapporte, ou plutôt qu'on ne le lui a rapporté; mais cela ne me regarde pas : le fait est qu'on ne vous fera pas le même reproche, et que vous ne courez aucun risque du même soupçon. Mais en parlant de circonstances et d'événemens, qui dans des Mémoires parti-

culiers tiennent naturellement du drame et de la comédie, vous mettez nécessairement en scène les personnes : l'histoire ne les présente qu'en cothurne et sur des échasses. Une teinte générale de bienveillance est répandue sur tous vos tableaux : on reconnaîtra que vous traitez avec beaucoup d'indulgence et de charité, tel Icare, qui a voulu brûler ses ailes de cire au soleil, et qui s'est noyé sans laisser son nom à une mer. Vous avez le bon esprit de sentir que quand on parle des individus, c'est un grand avantage que de n'avoir pas été comme eux en évidence, mais qu'il ne faut pas en abuser; enfin vous glissez et vous n'appuyez pas. Cependant celui qui écrit des Mémoires particuliers, ne peut manquer d'être un peu médisant et légèrement indiscret, autrement les tableaux seraient pâles, et les figures ne seraient qu'au trait; il faut des couleurs vraies;

mais il faut des couleurs, et c'est la médisance et l'indiscrétion qui les broient sur la palette.

L'indiscrétion est aussi ancienne que le monde. Les payens la connaissaient parfaitement; Cicéron a dit : « Il » n'est pas aisé de trouver un homme » qui ne communique pas à un autre » tout ce qu'il sait. » (*Non facile est invenire qui non tradat alteri quod sciat ipse.*)

Sénèque va encore plus loin : « Une » chose ne me ferait pas plaisir à savoir, » si j'étais condamné à la savoir tout seul.» (*Nec me ulla res delectabit quàm mihi uni sciturus sum.*)

Mais Perse pose l'indiscrétion en principe.

« . . . . . *Usque adeone*
» *Scire tuum, nihil est, nisi te scire hoc sciat alter.* »

« Savoir n'est rien, si vous ne dites pas à un autre tout ce que vous savez. »

Aussi l'indiscrétion est-elle un des besoins attachés à la nature humaine ; dans le ciel fabuleux ce singulier penchant a été consacré avec la même indulgence que tous les autres, et la fable d'Echo n'est que l'allégorie de l'indiscrétion divinisée. La nature elle-même en a été atteinte, et quand le barbier du roi Midas est allé dire aux roseaux de Phrygie : « Le roi notre maître a des » oreilles d'âne, » il ne devra pas croire que les roseaux le répéteraient.

L'indiscrétion appartient à la candeur, à la bonté ;

« Et mon bonheur augmente en vous le racontant,

a dit Voltaire : cependant on poursuit avec aigreur les indiscrets et l'indiscrétion.

« On cite nos défauts en toute occasion ;
» Mais le pire de tous c'est l'indiscrétion.
» . . . . . .

» De vos secrets soyez toujours le maître;
» Qui dit celui d'autrui doit passer pour un traître;
» Qui dit le sien, doit passer pour un sot. »

(*L'Indiscret*, Comédie.)

Sans doute, mais il ne s'agit que de s'entendre. C'est qu'il y a des indiscrétions de plusieurs degrés, l'une de nature à tuer le corps social, comme celle du grand Turenne révélant le secret de l'État à sa maîtresse au moment où il sortait du cabinet de Louis XIV. L'autre bénigne, point pernicieuse, qui circule dans la société et qui y est reçue. Elle s'enhardit par le temps qui s'écoule depuis les événemens, par la distance des lieux où ils se sont passés et l'absence des personnes que l'indiscrétion met en scène. D'abord, dans la société même où la chose s'est passée, on ne dit rien, mais on sourit; dans la maison voisine on laisse entendre; si on quitte la ville, alors on dit le fait avec toutes ses cir-

constances, enfin un mois après on nomme les masques. Si le trait est bien raconté, c'est une indiscrétion vénielle, et dans vos Mémoires, mon cher Comte, c'est souvent là votre numéro. Vous n'avez jamais vu un indiscret emportant un secret avec lui. Quel fardeau! je connaissais un honnête et brave homme, il était de votre province et il me disait naïvement : « Quand on me confie un » secret, je me dépêche bien vite d'en » laisser échapper la moitié afin d'avoir » plus de force pour garder l'autre. » Il y a encore les indiscrets qui le sont par excès d'amour, on dit que les femmes leur pardonnent; nous n'en parlerons pas.

Il est donc convenu que dans les Mémoires particuliers, il doit entrer une certaine dose d'indiscrétion; il faut aussi une petite once de médisance, et autant que je puis en juger vous n'avez pas

manqué à cette condition là. Presque tous les moralistes se sont fâchés contre les médisans; mais je suis assuré que le temps approche où tous les bons esprits reviendront des préventions qu'on leur a données contre ceux qui s'accordent le plaisir de médire. Dans le monde littéraire, comme dans la société, il est aisé de prouver que la médisance est à la calomnie, ce que chez nos bons ayeux les tournois étaient aux batailles; la médisance porte toutes les couleurs, excepté celles du mensonge; elle a ses barrières, le monde est sa lice. L'erreur des moralistes bilieux qui veulent absolument la proscrire, vient de ce qu'ils la confondent avec la calomnie. Anathême au calomniateur !... A Dieu ne plaise que je prenne jamais l'un pour l'autre; c'est comme si en croyant caresser un joli serpent à collier, celui qui est l'ami de

l'homme, on trouvait sous sa main un aspic.

« *Haud secus androgeos visu tremefactus abibat.* »

Si je voulais parler des droits du médisant à la bienveillance, on verrait qu'il y a peu de causes plus faciles à défendre. Supposez pour un moment que vous êtes sur un clocher de Paris, de Londres, de Vienne ou de Madrid, et que le diable boiteux vous fait le même plaisir qu'à son ami D. Cléophas Léandro Pérès Zambullo, de vous découvrir la toiture de quelques maisons dans l'une ou l'autre de ces grandes capitales, car l'esprit de la société est à peu près le même partout. Voyez-vous ce petit cercle composé de gens d'esprit et de femmes aimables; tous semblent écouter avec beaucoup d'intérêt un homme qui parle, le dos à la cheminée et les deux basques de son

habit relevées jusqu'au-dessus des hanches, comme c'est l'usage de la bonne compagnie. Je n'ai pas besoin de vous prévenir que le particulier est occupé à médire; vous le jugez bien à sa figure calme, aux coins de sa bouche qui s'éloignent, à ses joues qui se gonfleraient s'il n'était pas défendu de rire soi-même de ce qu'on dit; tous signes qui, selon les principes de la physiologie, décèlent la satisfaction intérieure. Or, cette douce satisfaction peut-elle attester autre chose que l'expression d'un sentimeut pur, d'une volonté innocente. Je lis sur sa physionomie tranquille qu'il n'a rien à se reprocher, il est même content de lui, car il plaît; et ce n'est pas dans ce siècle-ci seulement que le médisant, indépendamment de son approbation, a eu celle des autres.

Sans doute les dames d'honneur de la cour de France du quatorzième siècle

poursuivirent, dit-on, Jean Clopinel, les verges à la main, pour avoir médit d'elles dans le roman de la Rose; mais depuis il y a eu du laissez-aller dans les mœurs, et dès le quinzième siècle, sous Charles VII, Allain Chartier a fait de la prose et des vers sans qu'on l'ait battu; et bien loin qu'on ait trouvé à redire à *sa belle Dame sans merci*, à son livre *des quatre Dames*, et à son *Bréviaire des Nobles*, au rapport de Pasquier, la princesse Marguerite d'Écosse, épouse du dauphin de France, qui fut depuis Louis XI, le trouvant un jour endormi sur une chaise, s'approcha de lui, lui donna un baiser sur la bouche, et dit aux seigneurs et dames de sa suite : « Qu'elle » ne baisait pas la personne, mais la » bouche dont étaient sortis tant de » beaux discours. » *Honni soit qui mal y pense*. Allain Chartier était fort laid.

Enfin, oublierons-nous Brantôme,

l'indiscret seigneur de Bourdeille, le premier médisant de son temps; quoiqu'il ait dit tout ce qu'il savait de son prochain, depuis 1527 jusqu'en 1614, depuis François Ier jusqu'à Henri IV, le malin chroniqueur n'en a jamais voulu à personne, et personne ne lui en a jamais voulu. « Je veux, dit-il dans son » testament, et je charge mes héritiers » de faire imprimer mes œuvres.... L'on » y verra de belles choses, comme Contes, Histoires, Discours et Beaux » Mots, qu'on ne dédaignera pas, il me » semble, lire, si on y a mis une fois la » vue. Qu'on prenne sur mon hérédité » l'argent que pourra coûter l'impression, qui certes ne se pourra monter » à beaucoup....., car j'ai vu force imprimeurs qui donneront plutôt pour les » imprimer qu'ils ne voudront recevoir: » ils en impriment plusieurs *gratis* qui » ne valent pas les miens ».

A cela près, mon cher Comte, que vous faites imprimer vos Mémoires de votre vivant, je vous dirais de leur donner le testament de Brantôme pour avant-propos.

Au reste, il est possible qu'autrefois la médisance fût une peste aussi redoutable que funeste; mais à voir aujourd'hui sa bénignité, on peut croire qu'il en a été de la médisance comme de ces maladies qui, à mesure que le monde vieillit, s'étendent, perdent de leur force et de leur malignité.

Enfin, dans un cercle où la médisance a tant de succès, venez dire ingénuement tout le bien que vous savez d'une personne, vous verrez qu'il s'établira à l'instant une distraction contagieuse, et le panégyrique sera promptement interrompu. La Médisance a une origine aussi pure que tous les dons du ciel : fille de la Vérité, elle dit ce qu'elle

sait, elle montre ce qu'elle a vu : elle ne déchire pas le voile, elle le soulève seulement, pour que l'œil y passe. Les principes de la médisance sont tellement connus, qu'il existe, pour ainsi dire, une Pragmatique Sanction entre elle et la société. C'est ce que le cardinal de Richelieu rappelait à sa nièce bien à propos. Elle se plaignait à lui du bruit répandu dans le monde, qu'elle avait eu deux enfans de son oncle. « Ma nièce, lui ré-» pondit ce grand ministre pour la con-» soler, vous savez qu'il ne faut jamais » croire que la moitié de ce qu'on dit. »

La Médisance est donc évidemment ce que les spécifiques sont en médecine : elle est fille de la Vérité ; et si elle n'est pas précisément l'amie de tout le monde, elle n'est absolument parlant l'ennemie de personne. Pour n'avoir pas l'air trop prévenu en sa faveur, je dirai qu'elle est dans la société ce que les cousins sont

aux guêpes dans la nature, où le créateur n'a rien voulu faire d'inutile à l'homme qu'il a créé à son image, et qui, dit Fontenelle, le lui a si bien rendu. Or, si la gaîté, la curiosité, les passions mixtes, sont des sources de vie pour le corps social, il faut donc accorder que la Médisance est une bonne chose en elle-même. Il faut seulement que l'usage en soit modifié avec une sorte de circonspection. Trop de gens, je suis obligé de le dire, se permettent de médire. Il en est à qui cela va si mal qu'ils ne se font pas écouter : ce qui prouve qu'il peut être aussi amusant que permis de dire du mal des autres, mais qu'il faut le bien dire.

D'après toutes ces considérations, mon cher Comte, je vous donne *mon approbation* : j'aurais *lu par ordre de Monseigneur le Chancelier* vos Souvenirs ou Mémoires, *que je ne verrais rien*

qui doive en empêcher l'impression : il faut seulement leur donner ce titre simple et sans prétention : MÉMOIRES D'UN CADET DE L'ANCIEN RÉGIME, ou CINQUANTE ANS DE SOUVENIRS, avec cette épigraphe :

Sunt mala, sunt quædam mediocria, sunt bona plura.

Ou bien :

Je dirai : j'étais là, telle chose m'avint ;
Vous y croirez être vous-même.

(*Les deux Pigeons.* LA FONTAINE.)

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

MÉMOIRES

DU COMTE DE M.....

CHAPITRE PREMIER.

Ma naissance. — Mon berceau. — Première éducation. — Apparition dans le monde. — Ordre royal qui me fait entrer à Pierre-en-Cize.

Je me souviens d'avoir lu qu'en 1637, la reine Anne d'Autriche habitait à Paris : le roi Louis XIII retournant de Vincennes à Saint-Germain fut surpris par un violent orage, et coucha aux Tuileries; Louis-le-Grand naquit le 5 septembre 1638. En lisant dans l'histoire de France et cette remarque et ce rapprochement, je me suis toujours rappelé, mais jamais sans rire, que feu mon père, qui avait des préventions contre moi, m'a dit plus d'une fois : « Monsieur, vous ne seriez pas là, si telle nuit,

telle année, je n'avais pas trouvé des puces dans mon lit. » Le lit conjugal fut naturellement et légitimement le refuge de monsieur mon père : je suis devenu, le plus honnêtement du monde, l'effet de cette cause, et je suis né sous les auspices des puces, le 21 avril 1758, de César de M....Ch...., comte de P...., et de M.... Ch.... de S....; je sais que ma mère était une jeune et jolie femme, car j'ai eu le malheur de la perdre avant d'avoir pu la connaître : elle mourut de saisissement en apprenant une affreuse nouvelle sans y avoir été préparée.

Le noble manoir de mon père et de ma mère m'a donné son nom ; il a des créneaux, des murs épais, de grosses tours noires bien historiques, mais le château de P.... n'en est pas plus gai pour cela.

Mon père, qui était seigneur de la petite ville de P..... et d'un grand nombre de paroisses, réunissait à tous ses droits féodaux le patronage laïc, et nommait à la plupart des cures des villages qui relevaient de lui. Le comte et la comtesse de Ch..... vivaient au milieu de leurs vassaux, et toute cette population vivait de leurs bienfaits. Personne ne connaissait dans le

pays les droits de l'homme, mais tous connaissaient et pratiquaient les devoirs de la reconnaissance et du respect. Il est de fait que quand ma mère sortait, les femmes et les enfans se mettaient à genoux, bénissant le ciel et leur dame ; les hommes et jusqu'aux vieillards ôtaient leurs bonnets du plus loin qu'ils voyaient venir leurs seigneurs, et on sonnait les cloches. Quel mal y avait-il à cette réciprocité de protection et d'amour, était-ce autre chose que des enfans qui honoraient leurs père et mère?

Quoi qu'il en soit, le vieux et immense château domine le bourg et la riche vallée qu'arrose la Sioule, et que couronnent majestueusement les cimes des Monts d'Or ; mais tous nos sites de l'Auvergne, si gracieux, si harmonieux, quand la nature est dans le calme, offrent en une seule nuit un contraste tout différent; comme les gaves des Pyrénées, nos ruisseaux deviennent des torrens à la suite d'un seul orage, et le débordement momentané des eaux frappe les yeux par sa tristesse et par ses dangers.

L'habitude fait des victimes de l'imprudence, et les naturels du pays courent aussi plus de risques que les voyageurs, parce qu'ils osent trop. C'est ainsi qu'un voisin, un ami de mes pa-

rens, le comte de Mont..... voulut un soir retourner chez lui; étant à cheval, il manqua le gué qu'il croyait bien connaître, et se noya dans la Sioule, alors large comme un fleuve. Cet accident affreux, annoncé sans précaution à ma jeune mère, fut la cause de sa mort presque subite.

A cela près de ces circonstances, qui même peuvent appartenir à d'autres familles qu'à la mienne, je ne me rappelle rien qui soit digne d'être raconté, depuis mon sevrage jusqu'à l'âge de dix ans. Je me souviens que j'avais du caractère, de ce quelque chose que Plutarque remarque dans la vie d'Alcibiade enfant, que mentionne le chroniqueur du bon connétable Bertrand quand il était petit garçon.

J'étais à peu près élevé chez ma grand'mère maternelle, la présidente de S..... On me dit un jour à dîner : « Mon petit, voulez-vous des épinards? » Je répondis : « Je n'aime pas les épinards. — Il faut aimer tout à votre âge, mon petit, vous mangerez des épinards. — Je n'en mangerai pas. — Vous en mangerez, » et les épinards m'arrivèrent. Il faut bien que je dise tout, puisque je me le rappelle : il paraît que je pris l'assiette et que je jetai les épinards au

nez de ma bonne grand'mère, à son grand scandale, et à celui très-vraisemblable des assistans. On me dit : « Monsieur, allez-vous-en dans votre chambre. » Ma grand'mère, la plus pieuse et la plus respectable des femmes, fut bientôt plus affligée que moi ; je ne voyais que le tort qu'on avait eu de vouloir me faire manger des épinards, puisque j'avais déclaré que je ne les aimais pas. La bonne présidente de S....., mettant tout cela devant Dieu et sur le compte de mon petit âge, dit à son vieux valet de chambre : « Lepage, allez trouver mon petit-fils, dites-lui de venir me faire des excuses ; voilà un louis que vous lui donnerez. » Le domestique apportant un louis au rebelle, ne doute pas du succès de son ambassade, il me fait son sermon à sa manière, et le termine en me disant : « Allons, monsieur le chevalier, voilà un louis que madame votre bonne maman m'a chargé de vous remettre, venez lui faire des excuses, venez manger des épinards. » Le louis eut le même sort que l'assiette, je le jetai fièrement au nez du vieux valet. « Est-ce que ma grand'mère, lui dis-je, croit que je fais des excuses pour de l'argent. » Il paraît que dans le moment j'ai été fort content de cette noble

réponse, puisque je m'en souviens encore, tout en l'estimant ce qu'elle vaut. Quant à l'événement domestique, en lui-même, il finit probablement comme finissent tous ceux de ce genre, monsieur le chevalier fit des excuses, mangea des épinards, et la grand'maman pardonna; ce qui n'empêche pas que depuis, les épinards et moi avons toujours été rancune tenante.

Mais ce tableau de mon enfance est à peu près l'histoire universelle, toutes choses égales dans la condition, des personnes qui se souviennent de leur jeune âge. En 1773, je quittai la robe prétexte, on me fit prendre la robe virile; en d'autres termes, j'atteignis seize ans.

Ici commencèrent pour moi les orages de la vie; l'on conviendra que dès le début, la mienne ne ressemble pas à toute autre. Le récit de ce que j'ai souffert, de ce que j'ai vu, de ce que j'ai fait, de ce que j'ai observé depuis Pierre-en-Cize, jusqu'à New-York, depuis Boston jusqu'à Coblentz; sur mer, sur terre, dans les deux mondes, ne sera sans intérêt et sans profit pour mon ami le lecteur quel que soit son âge. La fortune m'a jeté d'abord dans une barque sans gouvernail, il m'en est tombé un je ne sais d'où : j'ai assez bien navigué depuis, et je suis

au port aussi content que possible de mon long voyage. Ma mauvaise fortune ne m'a pas étonné, la bonne ne m'étonne pas davantage : d'où je conclus que tel qui me lira, sera plus étonné que je n'ai été et que je ne suis. Mes épreuves ont commencé à seize ans, et je défie M. Azaïs de les faire entrer dans son système des compensations.

Il faut qu'on sache, et par conséquent je dois dire que mon père avait deux beaux-frères; ils me composaient deux excellens oncles, qui m'ont fait tout le mal possible avec la meilleure intention du monde; grâce à l'intention, ils n'en répondront peut-être pas devant Dieu. L'un était le président de S...., l'autre M. H....., maître des comptes, baron d'A....., lequel devenu veuf, avait fini par épouser en secondes noces mademoiselle de St.-S....., veuve elle-même de M. P....., dont elle avait une fille. Madame P...., devenue ma belle-tante, maria sa fille à mon frère aîné, et je ne sais pas si on y mit du calcul, mais je ne fus nullement l'objet des complaisances ni de l'indulgence de ma tante de hasard, qui, par l'influence de l'oreiller, ne tarda pas à faire partager à mon propre oncle, son crédule mari, tous ses sentimens d'inimitié

et ses préventions contre moi. Mon frère et ma jeune belle-sœur n'entraient pour rien dans les prévoyances de ma belle-tante, leur mère et belle-mère; mais j'ai quelque idée, je suis presque sûr que, dans l'absence de ses bontés pour moi, il y avait un calcul fait par sa tendresse maternelle. Je n'étais qu'un cadet d'Auvergne, et mon frère était l'aîné : or, avec l'application d'une des quatre règles d'arithmétique, qu'on appelle la soustraction, exercée à mon préjudice, il paraît qu'à ses yeux sa fille unique mariée à mon frère, devait devenir, par certaines mesures, une héritière unique; cela lui présentait un tableau de famille qui offrait plus de grâce, et en perspective un patrimoine tout entier. Ma belle-tante procéda à ce résultat, je ne dirai, ma foi, pas en tout bien tout honneur, mais ce ne fut pas sa faute si la fin ne couronna pas l'œuvre; vous allez en juger.

Depuis son veuvage, mon père ne venait plus à Paris, il restait à thésauriser dans son vieux château, touchant les revenus de ses vastes domaines. Je passai, je crois, deux ou trois ans à Juilly, sous la protection plus ou moins soigneuse de mon oncle, second mari d'une seconde femme. Il paraît que je pris l'instruction

à rebours chez les révérends pères Oratoriens. J'en sortis sans m'être précisément fait remarquer dans mes études : j'avais montré des dispositions, mais pour toute autre chose que pour le grec et le latin, ou la culture des fleurs de rhétorique.

Je passai ainsi du collége dans la maison de mon oncle, qui fut censé se charger de moi : dans la vérité, personne ne prit ce soin ; pour le monde, qui ne regarde rien, je paraissais être au sein et sous les yeux de ma famille, tandis que réellement j'étais dans l'abandon de conseils, sur ma bonne foi, et, à seize ans, livré à moi-même. Dans ce moment critique on ne me disait pas ce qu'on désirait que je fusse, on ne me demandait pas ce que je voulais être ; je n'en savais rien moi-même, je n'y pensais pas. J'avais seize ans, et j'étais mon maître au milieu de Paris. Adolescent, fort, ardent, curieux, ne connaissant la valeur de rien ; condamné, comme tout le monde, à acquérir de l'expérience à mes dépens ; n'ayant ni guides, ni amis, il aurait fallu que j'eusse *un cœur de citrouille fricassée dans de la neige* pour ne commettre aucune faute, ne fût-ce que par oisiveté et par désœuvrement ; des yeux malveillans m'épiaient, me

suivaient, m'attendaient à la première légèreté, sûrs qu'elle serait accompagnée de plus d'une autre, parce que les inconséquences s'appellent toutes chez un jeune écolier de seize ans, et ma belle-tante se chargeait du soin actif et journalier d'envenimer mes actions, de grossir mes fautes, de m'en faire des crimes aux yeux de mon oncle, et par suite à ceux de mon père, qui habitait à cent lieues de la capitale.

Toutes les lois de la nature et de l'ordre social furent apparemment près d'être renversées, parce qu'un jeune garçon de seize ans, étourdi, fou, si l'on veut, courait de la brune à la blonde, achetant l'amour tout fait sans s'effrayer du bon marché. Sans doute j'ai dû avoir recours aux usuriers, qui trouvent un jeune homme sans qu'il les cherche; et j'admets que je les aie cherchés; somme toute, mes méfaits se sont bornés à fréquenter des demoiselles d'allégresse, et à faire des dettes, puisqu'on ne me donnait pas d'argent, et qu'à coup sûr je ne faisais pas de fausse monnaie. Tant il y a que je ne sais pas ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont dit, comment enfin ma belle-tante a fait son compte, il n'en est pas moins certain que non-seulement du consentement, mais sur l'ordre de mon père

indigné contre moi comme contre un monstre, un conseil de famille fut assemblé à mon sujet : cependant je jure bien que j'aurais pu me confesser comme La Hire, et dire en bloc : J'ai fait ni plus ni moins que ce que peut faire un étourdi de seize ans, livré à lui-même dans Paris ; car il faut bien que l'on m'accorde que les trois quarts et demi des péchés capitaux m'étaient étrangers ; cependant ma belle-tante avait si bien mêlé le vrai avec le faux, le faux avec le vraisemblable, que mon vieux père ne doutait pas un instant que je ne fusse capable de tous les forfaits, en finissant, non en commençant, par le parricide. Je n'en dis pas trop, et il y a de quoi rire, vous allez en convenir.

Malheureusement pour moi, à cette époque, tous les pères de l'Auvergne étaient en émoi, et une terreur épidémique s'était emparée de tous. La faiblesse d'esprit habite les châteaux comme les chaumières, et il y a du peuple dans les salons comme dans les taudis des sixièmes étages de la grande ville. A cette époque, plusieurs enfans ayant été, dit-on, enlevés, et le Dauphin se trouvant attaqué d'une maladie extraordinaire, ces deux circonstances réunies avaient accrédité la rumeur, même chez les

bons bourgeois de Paris, qu'on ordonnait au dauphin de prendre des bains de sang; et que tous les petits innocens disparus étaient destinés à alimenter sa baignoire; et toutes les mères en sabots de cacher leurs enfans comme au temps d'Hérode.

Or, à cette époque le bruit public en Auvergne était qu'un jeune comte de M....., avait voulu empoisonner monsieur son père dans des œufs à la tripe. Que cette odieuse imputation fût fondée ou non, c'est ce que j'ai toujours ignoré; mais le fait est que tous les pères d'Auvergne prirent la chose au sérieux. L'alarme était sous le toit domestique; il n'y avait pas de fils qui ne fût sous le soupçon du parricide, et tous les chefs de famille parlaient de vivre sans manger, dans la crainte des œufs à la tripe.

J'étais donc, à seize ans, sous le coup de ces inconcevables préventions, et c'est dans cette aimable disposition des esprits, que d'après les sollicitations de mon père, et sur son ultimatum, le conseil de famille s'assembla, sans qu'on m'entendît : on me laissa, je le déclare, tout le plaisir de la surprise. Je fus accusé, jugé, condamné par tous mes grands parens, hors un, le marquis de M...., mon cousin germain, qui

avait alors la cornette blanche. Et l'on ne dira pas que ce conseil de famille était composé comme celui de la fausse Agnès. C'était mon oncle le maître des comptes, mon oncle le président de S...., le marquis de R...., brigadier des armées du roi, mon sage et respectable cousin M. Th..., capitaine aux gardes. Je ne me rappelle plus quelles autres notabilités s'y trouvaient encore ; mais ma belle-tante soufflant dans la coulisse, et l'autorité de l'indignation paternelle planèrent sur la délibération. Mon cousin le marquis de M..., jeune militaire accoutumé aux conseils de guerre, mais sachant proportionner les peines aux délits, fut le seul qui refusa de signer aussi légèrement la réclusion, peut-être pour la vie, d'un enfant de seize ans. Je dois à tous mes autres grands parens la justice de reconnaître qu'ils en ont été bien fâchés après : ils me l'ont tous prouvé depuis, sauf ma belle-tante, qui ne m'en a jamais rien dit, et à qui je ne l'ai pas demandé. Devant Dieu soit son âme !...

Il n'en est pas moins vrai que, par les soins de tous mes bons parens, dont chacun eût été au désespoir de faire tort ou injustice à qui que ce fût, voici l'ordre royal dont je fus l'objet et la victime.

1er février 1775.

« Le sieur chevalier de P....., *d'un caractère violent et* » *farouche, qui ne veut s'adonner à aucun genre d'occupa-* » *tion*, sera conduit à Saint-Lazare aux dépens de son » père. »

Mais en marge de l'ordre royal, j'ai vu sur le registre aux archives : « *Transféré à Pierre-en-* » *Cize, le 19 février 1775 !!!* » Il est vrai que la lettre de cachet, vu la date, dut être signée *La Vrillière ;* car son successeur immédiat, M. de Malesherbes, certes, eût refusé d'y apposer le sceau de son nom.

Où étiez-vous, justice des hommes ! sagesse des pères de famille ! cri de la nature ! voix du sang ! Et pourtant, je l'atteste en toute vérité, mes parens, placés dans les rangs élevés de la société, étaient tous les plus honnêtes gens du monde, pleins d'aménité, de loyauté et de bonté : il m'est pourtant bien permis de dire, sauf envers moi, sauf ce jour-là. Funeste effet de la prévention ! Ayez donc pour juges des gens de bien : ils se trompent comme d'autres ; ils ne frappent pas toujours juste ; mais ils frappent toujours fort.

En attendant, vous voyez que, sur la seule accusation d'avoir, à seize ans, *un caractère*

violent et farouche, et de ne vouloir m'adonner à aucun genre d'occupation, je me trouvai, le 19 février 1775, sur la route de Paris à Lyon, ou, pour parler plus nettement, sur la route de Pierre-en-Cize. L'enfant avait à ses côtés sa bonne, c'est-à-dire un exempt de maréchaussée, et la douce perspective de rester enfermé peut-être pendant toute sa vie.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

CHAPITRE II.

Séjour de dix-huit mois. — Projet d'évasion. — Exécution. — Sortie en plein jour et à main armée. — Hospitalité d'un négociant de Lyon. — Arrivée en Auvergne. — Pacte de famille. — Terme moyen. — Départ pour l'armée dite des insurgens d'Amérique.

Je sais que tout le monde a lu ces vers de Boileau :

Un auteur quelquefois trop plein de son sujet,
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un objet;
S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face;
Il me promène après de terrasse en terrasse :
Ici s'offre un perron, là règne un corridor.....

Il est pourtant indispensable, pour l'intelligence et dans l'intérêt de mon récit, que j'entre un peu dans le genre descriptif au sujet du château de Pierre-en-Cize, ma nouvelle demeure à bail emphytéotique, ou plutôt à terme indéfini, car je n'y étais pas de mon consentement. Il faut donc que je donne des détails sur les localités.

On lit dans Piganiol de la Force (voyez sa

Description de la France) : « Pierre-en-Cize, » ou Pierre-Scise, château de France et prison » d'État, proche de la Saône, vis-à-vis de Lyon. » Il y a dans ce château un capitaine entretenu, » une compagnie de trente hommes d'infan- » terie, un lieutenant et un sergent. »

Voilà tout ce que pouvait dire de Pierre-en-Cize un historien, un voyageur ou un poëte à qui il n'était pas donné de le voir de trop près. Pour en bien parler, il faut ce qui s'appelle y avoir été, y avoir été domicilié, y avoir été enfin prisonnier d'État, et, sous ce rapport, personne ne m'enviera l'avantage d'avoir été favorisé pour connaître les êtres.

Le château de Pierre-en-Cize était la maison de plaisance des archevêques de Lyon : aussi le séjour en lui-même, quant à la vue, n'offrait rien de sinistre et d'attristant. Ce n'était pas le château de Lourdes, entouré de pics nébuleux, placé comme un cyprès au milieu d'une nature bouleversée où l'on croirait que les Titans viennent de combattre ; ce n'était pas le mont Saint-Michel, d'où vous voyez, la moitié de l'année, à six heures d'intervalle, les vagues de la mer battre les murs de votre prison ; les tempêtes sont à vos pieds, et l'écho des nau-

frages retentit dans les cachots. Sans prévention, je conviendrai que, pour la vue, Pierre-en-Cize est infiniment plus agréable ; mais il n'y a pas de belle prison, et, tout considéré, l'aspect même des prairies, des moissons, des forêts, des troupeaux, des hommes qui vont et viennent librement; ce délicieux tableau, quand on est sous les verroux, n'est qu'un supplice de plus.

Voici, de ma façon et d'après mes propres yeux, la description de Pierre-en-Cize, topographique et pittoresque, à l'intérieur et à l'extérieur : on peut l'accepter de confiance. Je peux dire : *J'ai vu.*

Le château est situé sur le quai de la Saône, en entrant à Lyon par le faubourg de Vaize : il est sur un rocher élevé et escarpé ; on y monte par des marches taillées dans le roc. A la porte d'entrée se trouvait un corps-de-garde composé alors d'une compagnie franche du régiment de Lyonnais, en partie vétérans ; mais néanmoins d'un bon nombre de jeunes soldats admis par faveur. Ainsi nulle combinaison d'évasion n'était possible sur ce point : les prisonniers n'avaient d'ailleurs la permission de se promener que dans une partie de la cour : le factionnaire

les eût arrêtés s'ils avaient dépassé les limites, c'était un gros maronnier que je vois encore.

Le château est un bâtiment carré, ayant à l'angle qui se trouve vers le nord-ouest une très-grosse tour au fond de la cour à droite. Toutes les murailles sont fort élevées; la partie du château qui regarde le faubourg de Vaize, est au nord-est, et n'est accessible que par une route pratiquée dans la montagne pour y faire arriver les provisions comme bois, vin et autres denrées nécessaires, le tout à dos de mulets; aussi y avait-il de ce côté des portes d'entrée; mais, lorsqu'il s'agissait d'introduire ces sortes d'objets, la garde entière prenait les armes et se divisait moitié en dehors, moitié en dedans des portes, momentanément ouvertes. D'après ces observations, je me formai une idée de la nature du terrain sur le côté extérieur du château qui m'était inconnu, puisque j'étais arrivé par celui qui domine la Saône, jugé impraticable pour une évasion, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Après avoir gravi le roc, on me fit traverser la cour en question : je me trouvai au pied de la grosse tour dont j'ai déjà précisé l'emplacement. On me fit monter par son escalier tournant, sur une galerie en bois, et je fus enfermé

dans la chambre n° 1, attenant à la tour même, de telle sorte que son demi-cercle en occupait une partie. Je rencontrai dans cet agréable domicile le mobilier obligé, un mauvais grabat, accolé au mur demi-circulaire de la tour, une chaise, une table et la grande cruche d'eau de rigueur; le jour me venait de la cour intérieure, par une fenêtre bien grillée, et donnant sur la galerie. Telle était la disposition des lieux et tels étaient les obstacles qu'ils offraient à surmonter pour en sortir; mais je n'eus pas plutôt mis le pied dans la tour intérieure que je pris la résolution de tout entreprendre pour m'évader, et cela le plutôt que je pourrais. Les combinaisons, la patience, le travail, la hardiesse de mon évasion en plein jour et à main armée, m'ont rendu ce qui s'appelle célèbre dans l'histoire de Pierre-en-Cize : le château a été détruit en 1791 révolutionnairement ; mais il est de fait que depuis 1777 jusqu'à la démolition de cette forteresse, si l'on avait demandé à un jeune prisonnier, ainsi qu'au grand Condé : « Voulez-vous l'Imitation de Jésus-Christ, » il aurait répondu, non pas comme le prince : « Ouvrez-moi l'imitation de M. de Beaufort; » mais, « donnez-moi l'imitation de P..... » Tout

est relatif, et pour un prisonnier de dix-huit ans, vous allez voir s'il n'y a pas de quoi se vanter.

Un disciple de Vauban ne fait pas plus de calculs et d'observations pour entrer dans une place forte, que je n'en fis pour sortir de la mienne. Je me dis d'abord : « Ce château est accessible sur le point où je l'habite, je dois donc percer le coin de mur attenant à la tour; la construction n'est pas du même temps. Si le revêtement est en pierres de taille, en pierres dures, le milieu doit être en moëllons, et mon angle de muraille ne se lie point à la tour, qui est ronde : il ne faut donc que du temps et de la patience ; on en aura. »

Le prisonnier qui m'avait précédé possédait le talent de la peinture, un vrai talent d'amateur, et de plus le talent de la botanique : il s'était amusé à peindre toutes sortes de fleurs sur les murs, et ce qui m'a été très-favorable, il avait mis en bleu foncé tout le pourtour de notre appartement à deux pieds et demi de hauteur. Admirez d'ailleurs cette bizarrerie du hasard : mon prédécesseur, à un long intervalle, était M. P..., un des plus proches parens de ma belle-tante : je ne dis pas qu'elle fut pour quelque chose dans cette incarcération-là, dont je n'ai jamais demandé, ni

su les motifs; mais enfin, la position sociale des deux prisonniers donnait à mon domicile l'air d'une chambre de famille. L'achat d'une certaine quantité de papier bleu, de ce papier qui enveloppe la poudre à friser, entra donc dans mes préparatifs; car il fallait un mantelet au sapeur. Avant tout, il me manquait de l'argent. L'argent est le nerf de la guerre, a dit Trivulce; il est le nerf de toutes les grandes entreprises, et certes, il n'y en avait pas de plus grande à mes yeux que celle qui absorbait toutes mes pensées. Virgile a dit :

> ..... *Quid non mortalia pectora cogis*
> *Auri sacra fames.*

S'il avait été à ma place, il aurait dit avec moi : « *sacra fames libertatis.* »

Je recevais cinquante francs par mois pour suppléer à ma mauvaise nourriture, et pour louer des livres. Je trouvai moyen d'augmenter ce pécule : le jour je copiais de la musique. Les Amphions de Lyon ont eu des partitions de ma main, et j'ai eu de leur argent : ils sont sans le savoir mes libérateurs de compte à demi. Je me procurais du carton, dont je fis des volets à ma fenêtre, parce qu'à dix heures du soir le factionnaire nous ordonnait d'éteindre nos lu-

mières; j'achetai sous divers prétextes de petits couteaux, et comme nous avions du bois pour l'hiver, je fabriquai avec les maîtres brins de mes fagots de courts leviers destinés à démolir le mur, sans le plus petit bruit, en les plaçant entre les pierres. Je me procurai enfin, par l'intermédiaire de ma blanchisseuse, des balles, de la poudre et un pistolet à deux coups. Fiez-vous aux femmes, vous ne vous en repentirez pas. Si elles consentent à vous servir, elles ne vous trahiront jamais; elles garderont votre secret comme elles gardent le leur. Il n'en est pas toujours de même des hommes. Si on me cite la mère de Papirius Prétextatus, je citerai Épicharis, et en fait d'hommes, ma bonne blanchisseuse fut plus discrète que Turenne.

Je n'eus donc plus qu'à mettre la main à l'œuvre. L'angle du mur et de la tour était caché par mon lit. Je travaillai en arche de pont, ayant bien soin de ne pas dépasser la hauteur de la peinture bleue; mon papier de même couleur recouvrait et masquait mon chemin de sape : je travaillais quatre heures par nuit. J'avais le soin de bien balayer, et de reposer mon papier bleu devant ma porte de salut. Quant aux décombres, je les mettais soigneusement dans des mouchoirs, et j'allais les jeter le plus

facilement du monde, dans les lieux d'aisance, à l'usage des prisonniers. Ces lieux étaient situés au bas de l'escalier intérieur de la tour. Je demeurais au n° 1, et vu la grande proximité, je pouvais y descendre vingt fois par jour, sans être remarqué; enfin par un autre hasard, cette espèce de puits était d'une singulière profondeur.

Une circonstance facilita beaucoup mon travail; le mur se trouva, comme je l'avais espéré, désuni de la tour d'environ deux ou trois pouces, et, dans toute cette démolition de neuf à dix pieds d'épaisseur, je n'ai trouvé qu'une très-grosse pierre : elle fut l'objet d'une profonde affliction et d'un long conseil avec moi-même. Cette énorme pierre me présentait un angle aigu; je l'attaquai sans confiance par la circonvallation. Jugez de ma joie lorsque je sentis qu'elle branlait sous mes faibles leviers comme une dent; j'eus le bonheur de la déchausser, et de la sortir enfin de mon petit chemin de taupe; je ne songeai pas à la briser ou à la diviser; je la cachai toute entière dans ma paillasse; on la retrouva plus tard : elle a figuré dans le procès-verbal de mon évasion; mais pendant mon opération, elle n'en a pas rendu mon lit

meilleur. Le début avait été difficile, parce que neuf à dix pouces de plâtre m'empêchaient de reconnaître la vraie position des pierres qu'il fallait attaquer avec ménagement pour ne pas dépasser la peinture bleue. Je creusai, je creusai de manière qu'en entrant ventre à terre je pouvais retirer mes jambes, et m'asseoir au milieu de mon trou comme un garçon tailleur. Je travaillais éclairé tant bien que mal, par des pots de pommade que j'avais convertis en lampions, en y mettant du suif et une mèche.

La solution de continuité du mur avec la tour commençait à me permettre de respirer l'air extérieur, ce qui était un grand soulagement pour moi. Je calculais que j'avais près de quatre pieds encore à démolir : j'étais à moitié de mon travail, lorsque sur les onze heures ou minuit, j'entends une voix prononçant ces mots terribles : « Papa, regarde donc, une lumière aux pieds de » la tour du château. » C'était un enfant, le fils du jardinier. Mes sens se glacèrent, je mis la main sur ma petite lampe, j'en fus quitte pour me brûler ferme et pour la peur : le bon homme crut que son fils s'était trompé, et cet incident qui devait me perdre, n'eut aucune suite.

Mon travail est achevé, et il ne m'a coûté

de temps que quarante-cinq nuits. Que de réflexions m'arrivent en foule ! Ce mur de dix pieds d'épaisseur n'est plus pour moi qu'une cloison de quelques pouces : d'un coup de pied, d'un coup d'épaule je vais renverser la faible barrière qui me sépare de la société, de la liberté !... Mais que deviendrai-je? Je suis dénué de tout; je n'ai pas six francs dans ma poche... Sortirai-je seul? N'est-il pas plus honorable de donner la liberté à tous mes compagnons d'infortune aussi bien qu'à moi! Ils doivent tous être innocens, ils le disent. Quelle obligation ils m'auront toute leur vie ! et de plus, si nous sommes attaqués, nous serons en force pour nous défendre.

Je m'arrête à cette noble idée... Mais je ne veux rien dire d'avance... car si j'étais trahi !...

Je suspendis tout travail le lendemain, et au moment où l'on nous faisait rentrer pour nous renfermer dans nos chambres, je dis à cinq d'entre eux de venir au n° 1, à l'instant où l'on ouvrirait leurs portes, que je leur communiquerais un projet d'évasion certain.

Je ne pouvais pas les faire sauver la nuit : il aurait fallu percer tous les murs de communication d'une chambre à l'autre, avec toutes les

chances d'être découverts ou trahis. Le régime de la prison favorisait mon autre calcul.

On nous ouvrait à sept heures précises du matin, et l'on apportait les vivres à dix heures; il y avait donc trois heures pendant lesquelles personne ne s'occupait de nous.

La nuit qui précéda l'évasion, il me fut impossible de fermer l'œil; j'attendais l'heure indiquée avec tant d'inquiétude, avec tant d'impatience!... Je l'avouerai même, plusieurs fois il me vint la pensée de me sauver seul; mais je sus y résister. La brèche ouverte, j'ignorais de quelle hauteur j'aurais à descendre; je coupai donc, dans la nuit, et mes draps et mon linge pour me faire une corde au besoin.

Enfin l'heure sonne : les verroux s'ouvrent; le geolier me souhaite le bonjour comme à l'ordinaire. Mes cinq camarades entrent : l'un d'entre eux me dit d'un ton moqueur : « Eh » bien! voyons ce beau projet. » Je leur dis : « Le projet, il est là dans cet angle, derrière — » ce mur qui est de papier; dépêchons-nous. » « Est-il possible? » s'écrient-ils. — « Il a trouvé » ce trou tout fait; il n'est pas fini; la belle » avance! » — « Il n'est pas fini... il va l'être » d'un seul coup; qui m'aime me suive. » Nous

attachons mes draps aux pieds de mon lit ; je prends le bout de ce cordage de mon invention et j'entre dans l'étroit passage. J'étais en veste de nankin ; j'avais dans une poche six cartouches, un pistolet à deux coups et un fort couteau à ressort. Je ne saurais peindre mon émotion. L'espérance, la crainte m'agitaient d'un tremblement nerveux universel. Derrière moi on me criait : « Dépêchez-vous. » En peu d'instans je fis écrouler la muraille, devenue une mince cloison de pierres ; mais la fente était si étroite que mon épaule se trouva engagée deux ou trois minutes... c'était deux ou trois siècles pour mon impatience, car il n'y avait pas un moment à perdre. Au bruit de l'éboulement, le jardinier, qui travaillait dans le bas, court à sa petite maison adossée au château, sonne la cloche d'alarme : la garde sort et va prendre position sur le seul point par lequel j'étais obligé de passer, car il me fallut huit ou dix minutes pour descendre du pied de la tour : j'allais donc me trouver entre la garde et les portes du château.

Un seul prisonnier, M. de La....., osa me suivre : les autres reculèrent à la vue du danger ; mais le camarade n'était armé que d'un manche à balai pointu par les deux bouts... Le

tocsin sonne;... toutes les croisées donnant sur ce côté se remplissent de monde. Le major du château arrive jambes nues et en caleçon; il crie : « Chargez les armes ! » Il m'ordonne de rentrer, et me menace de faire tirer sur moi... Pour toute réponse, je lui présente mon pistolet, et lui ordonne de rentrer lui-même. Monsieur le major se sauve en criant : « Feu ! sur » ces scélérats ! » Ici, je vois encore le vieux sergent, qui était de ma connaissance, me prier, son fusil en joue et tremblant dans ses mains, de vouloir bien rentrer. Je n'en tins compte : nous étions à quinze pas les uns des autres... Je m'avance avec résolution;... dix ou douze coups de fusil partent en même temps;... je réponds par un seul, et je me précipite en fureur au milieu d'eux : j'entends de toutes parts : « Bravo! bravo! » et des applaudissemens aux fenêtres. Je suis assailli de coups de crosse, de bourrades, qui ont marqué long-temps sur mes côtes; ma veste, mes cheveux me sont arrachés... De L., mon pauvre camarade, est renversé blessé, après avoir crevé l'œil d'un des soldats, et coupé le doigt d'un autre avec ses dents; tous se jettent sur lui... Je suis sauvé ! « *Incidit in Scyllam :* » je me trouve sur un

chemin assez étroit, entre deux murailles; je n'osais les franchir étant poursuivi de près par les plus jeunes de la troupe, qui criaient derrière moi: « Arrête, arrête. » Je présentais mon arme à tout ce qui voulait s'opposer à mon passage; et, ainsi, je reçus plus de révérences et de coups de chapeau que je n'en ai et n'en aurai reçu dans toute ma vie. Mais ce chemin, souvent tortueux, avait près d'un quart de lieue, à ce qu'il m'a semblé. N'entendant plus crier : « arrête! arrête! » je prends le temps de me reposer un moment, et de recharger mon pistolet, lorsque tout à coup apparaissent, à dix pas de moi, quatre de ces soldats qui me poursuivaient pour gagner la récompense. J'étais adossé à la muraille : ils s'arrêtent tout court : « Eh bien! monsieur, me » dit l'un d'eux, vous voilà repris, vous ne » pouvez pas aller plus loin; vous avez fait une » belle action en voulant faire sauver les autres; » il ne leur a manqué que d'être aussi braves » que vous : vous auriez réussi ; mais ce sont » des poltrons. Rentrez, monsieur, vous ne » risquez rien, vos parens vous feront sortir. » Au surplus, vous n'avez blessé personne, » vous : les deux nôtres l'ont été par le marquis » de La..... » J'écoutai tranquillement jusqu'au

bout, parce que j'avais besoin de reprendre haleine ; je ne tardai pas à répondre : « Retirez-» vous; ce n'est point à vous que j'en veux : » mais apprenez qu'il n'y a pas de puissance » humaine capable de m'arrêter vivant ; vous » êtes quatre, je réponds d'en tuer deux. » Et je leur présentai d'une main mon pistolet, et mon couteau de l'autre. Ils se regardèrent, et me dirent : « Adieu, vous êtes un brave ! bon voyage et bonne chance. » Et ils se retirèrent.

Je m'éloignai sans savoir où j'allais précisément. Le son du tocsin, le bruit de la fusillade, les cent voix de la renommée qui avait articulé dans tout le faubourg de Vaize le nom de prisonnier et d'évasion ; la nouvelle plus ou moins vague de cette alerte avait devancé mes pas, ma fuite, ma course; je voyais les femmes aux portes, aux fenêtres, disant, sans le savoir: « Qu'est-ce que c'est? Entrez, monsieur, entrez » à la maison, nous vous sauverons. » Je n'avais garde de m'arrêter, j'étais trop près du terrible donjon, je n'en courais que mieux; mais ces voix de femme m'allaient à l'âme : sans les regarder je les trouvais toutes charmantes; elles me plaignaient, elles voulaient secourir un malheureux ! Marcelines, Suzannes, ou comtesses

Almaviva, je les voyais des yeux du cœur; je les aurais embrassées toutes,..... mais je n'avais pas le temps...

Les habitations ne se touchaient plus du côté où j'allais, sans savoir où; et, toujours marchant, toujours courant, je me trouvai près d'un petit bois-taillis très-fourré; je m'y jetai comme dans un asile; son enceinte renfermait quelques toises de pré: mon premier besoin fut de m'étendre sur l'herbe et de prendre quelque repos.

Un profond silence régnait autour de moi: je jouissais délicieusement du plaisir de respirer cet air si pur, cet air libre si nouveau pour moi. Au milieu de toutes mes pensées, une idée dominante était une certaine idée d'orgueil: je me disais que cet événement ferait du bruit, appellerait l'intérêt sur moi, et serait peut-être utile à mon avenir dans la carrière des armes; mais toutes mes réflexions me ramenèrent à ma situation du moment. Que vais-je devenir?... Je ne savais pas où j'étais; je n'avais pour vêtement qu'une mauvaise veste de nankin, déchirée dans le combat, point de chapeau sur ma tête; mes jambes étaient abîmées par les ronces au milieu desquelles j'avais sauté en bas de la

tour, et qui hérissaient le chemin en glacis qu'il m'avait fallu traverser avant d'arriver au champ de bataille. Tout ce désordre de ma personne, ces lambeaux ensanglantés me donnaient l'apparence d'un misérable qui vient de faire un mauvais coup. Mon bon ange me fit apercevoir une maison bourgeoise à peu de distance, et en même temps un particulier qui se promenait assez près pour me laisser supposer qu'il en était le propriétaire. Il pouvait être neuf heures du matin, et comme nous étions au mois de juillet, il commençait à faire très-chaud. Je me décide sur-le-champ, et je vais à la rencontre de mon inconnu, qui se trouve, par bonheur pour moi, le plus brave homme du monde, M. Bontems, négociant, rue Mercière, à Lyon : j'ai été assez heureux pour reconnaître depuis le service qu'il m'a rendu. Il ne m'aperçut que quand je me trouvai à huit ou dix pas de lui. Il avait une belle figure, beaucoup de couleurs : à mon aspect inattendu, le pauvre homme devint d'une pâleur mortelle, tout tremblant, les yeux fixés sur la crosse de mon pistolet, qui sortait de ma poche : il demeura immobile sans pouvoir proférer une parole.

« De grâce, mon bon Monsieur, lui dis-je,

rassurez vous; écoutez-moi : oubliez un instant l'horrible état dans lequel vous me voyez : je suis le plus heureux des hommes, je viens de conquérir ma liberté; ce tocsin qui sonne là-haut, et que vous entendez distinctement, il sonne à cause de moi; je sors de Pierre-en-Cize; mon corps doit être noir comme celui d'un nègre des coups que j'ai reçus dans mon combat contre la garde du château. Cette habitation est sans doute à vous; donnez-moi asile jusqu'à la nuit; je suis exténué de fatigue et de besoin; je vous remettrais sur-le-champ l'arme qui vous effraie, si je ne craignais encore d'être surpris sans moyens de défense; et si vous avez l'humanité de me recevoir, faites-moi entrer par quelqu'issue où je ne sois aperçu par personne de votre maison. »

Ma confiance et mes paroles touchèrent cet excellent homme; il m'indiqua un passage par son jardin, et je pénétrai chez lui sans être vu de qui que ce fût. M. Bontems m'introduisit dans une pièce du rez-de-chaussée, où se trouvait sa bonne vieille mère. Elle ne parut pas effrayée comme son fils; mais elle se mit à pleurer au récit de mon aventure. On m'ap-

porta des rafraîchissemens : j'en avais grand besoin.

Mon hôte, pendant ce temps, avait eu la précaution très-naturelle d'envoyer à Lyon et aux environs du château savoir la cause du tocsin ; les rapports furent conformes : il n'y avait même qu'une voix sur l'intérêt que l'on prenait à moi, comme ayant failli être victime de ma générosité pour les autres prisonniers. Alors M. Bontems, parfaitement rassuré, me fit toutes les offres possibles de service ; il voulait me cacher chez lui : je n'acceptai pas ce dernier acte de bonté ; je le priai seulement de me donner quelques vêtemens et un chapeau, de me procurer un cheval et un guide, pour que je pusse partir cette nuit même par la vieille route de Lyon, qui n'était pas fréquentée, et par laquelle je n'avais que trente lieues à faire pour retrouver la maison de mon père. M. Bontems me procura ce que je demandais, ainsi que tout l'argent nécessaire, et je vous laisse à penser avec quelle effusion nous échangeâmes nos adieux, sans oublier sa bonne mère.

Je quittai ce toit hospitalier, et je m'acheminai vers Clermont.

L'avenir était devant moi ; je ne retournai pas

la tête; j'aurais vu ce château maudit, dont le souvenir me faisait frissonner; car un retour de la pensée sur un danger passé fait plus d'impression que la présence du danger même. Excepté quelques inquiétudes vagues, dont je ne pus me défendre, je fis paisiblement la route; mais je réfléchis que mon père, n'étant pas préparé à ma première vue, je courais, indépendamment d'autres risques, celui de lui causer un saisissement dangereux, vu son grand âge, et j'aurais été inconsolable de ce malheur. Je crus prudent de m'arrêter chez un ami de ma famille, qui demeurait à deux lieues de P..... Le jour de mon arrivée au château d'A..... il y avait un monde fou. Mon aventure n'était connue de personne encore en Auvergne; assurément on ne m'attendait pas, et je tombai des nues; car on savait que j'étais à Pierre-en-Cize, et que mon pauvre père commençait de temps en temps à demander pourquoi.

Ce fut un vrai coup de théâtre; les domestiques, cette seconde famille chez nos parens et nos amis dans les provinces éloignées, m'entourèrent, et j'arrivai au milieu d'eux dans le salon. Il était rempli, je ne savais à qui répondre; hommes, femmes, jeunes et vieux; les uns riaient de mon accoutrement, quelques

voisines pleuraient à mon récit; tout le monde y prenait intérêt : cela faisait tableau; j'offrais le pendant de Télémaque racontant ses aventures dans la grotte de Calypso, avec cette différence qu'il n'y avait rien de fabuleux dans mon histoire. Les voisins, les voisines, les maîtres, les valets, avaient tous les larmes aux yeux : à cette époque les cœurs n'étaient pas encore endurcis par l'habitude de voir ou d'éprouver des malheurs; plus tard toute la France l'apprit à l'école de la révolution.

On m'approuva d'avoir eu la prévoyance de ne pas me présenter chez mon père sans qu'il fût prévenu : le maître de la maison se chargea de ce soin. La plus riante perspective s'ouvrit pour moi dans la même soirée. J'appris qu'il y avait guerre entre l'Angleterre et ses colonies continentales d'Amérique. J'appris que M. le marquis de la F...., qui était de notre province, faisait déjà parler de lui; on me dit que je ferais fort bien d'aller servir sous ses ordres. Je saisis cette idée avec enthousiasme, et mon plénipotentiaire partit pour aller négocier auprès de mon père.

M. d'Al..... se présenta, conduisit son récit par gradation, et amena son vieil ami à être

parfaitement au fait de mon aventure dans ses plus petits détails. Il y a souvent quelque chose de jovial dans les affaires les plus graves : c'est ainsi que le vieillard, auteur de mes jours, écouta avec beaucoup de flegme la relation de mon entreprise, et de son succès presque invraisemblable. Avec le plus beau sang-froid du monde, il ne fut sans doute frappé que de la différence de caractère et de tempérament qu'il y avait entre mon frère, *l'homme de mérite*, et moi, *le mauvais sujet ;* et se rappelant alors le temps où lui-même était mousquetaire, il dit, en souriant : « Ah ! le gaillard ! Eh bien, mon ami, voyez ce que c'est : je suppose que j'eusse fait enfermer l'aîné au lieu du cadet, le frère aîné y serait resté. »

La paix fut conclue, tous les articles furent accordés, sauf l'entrevue, à laquelle mon père se refusa ; mais ce fut par un tout autre motif que celui de la colère, qui était singulièrement calmée. Mon père était un vieux militaire qui connaissait les ordonnances ; il fit observer que j'avais tiré sur les troupes du roi, qu'il pourrait en résulter des poursuites, et qu'il ne voulait point avoir le désagrément de voir la Maré-

chaussée entrer dans son château pour faire des visites à mon sujet.

Il fut décidé que je partirais pour l'Amérique du nord, que mon père me payerait exactement une pension de cent louis, et que deux mille écus me seraient comptés au port où je m'embarquerais.

Je partis de suite pour La Rochelle, et j'y fus recommandé à M. Seigneur, commissaire d'artillerie.

Il avait semblé que je trouverais facilement un passage; je fus néanmoins obligé d'aller le chercher à Nantes. Cependant, deux jours après mon arrivée à La Rochelle, l'ordre de me faire arrêter fut reçu par l'officier général qui commandait: c'était alors M. le baron de M..... Que de remerciemens ne lui dois-je pas! Il eut l'extrême bonté de faire prévenir M. Seigneur; il voulut me voir, et me combla de marques d'intérêt.

Je partis donc pour Nantes avec une lettre de recommandation de M. Seigneur pour M. de la Ville-Hélio, commissaire-ordonnateur. Je me souviendrai toujours de l'accueil obligeant que je reçus de ce dernier. Il eut la bonté d'entrer dans tous les détails de ma position; me donna d'excellens conseils sur l'emploi de mes fonds,

sur le moyen de les augmenter par le choix de marchandises propres au pays où je me rendais ; enfin il me procura à très-bon marché le passage sur le vaisseau de l'Arc-en-Ciel, armé par MM. Minier et Struckman, et me recommanda au capitaine de ce navire. Me voilà embarqué pour le Nouveau-Monde.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

CHAPITRE III.

Naufrage dans la baie de Chezapeak. — Williamsbourg. — M. Jefferson. — Aspect du pays de Williamsbourg au camp de Walley-Forges. — Tableau de l'armée américaine. — Accueil que je reçois de M. le marquis de la F..... — Je suis fait aide-de-camp. — Ma mission auprès des sauvages Oneïdas. — Idées que les Américains avaient des Français. — Camp de Walley-Forges. — Le chien du général Howe. — Fausse sortie de l'armée anglaise de Philadelphie sur New-York. — Passage de la Skulkilt et retour. — Du chirurgien de notre ambulance. — Évacuation de Philadelphie. — Déroute de Rareton-Rivers. — Bataille et victoire de Montmouth. — Blocus de New-York. — Trahison d'Arnold. — Prise, jugement et mort du jeune major André. — Du comte de Carlisle et du marquis de la F.....— Le comte d'Estaing devant New-York. — Attaque de Newport en Rhode-Island, sous le général Sullivan. — Je suis chargé du ravitaillement de la station française. — Levée du siége de Newport. — Notre départ pour France sur la frégate l'*Alliance*. — Une tempête et ses remarquables circonstances. — Conspiration à bord. — Prise d'un corsaire anglais. — Arrivée à Brest.

Notre traversée fut de soixante-sept jours et très-pénible. Nous fûmes assaillis par une tempête à la hauteur des Bermudes ; et des corsaires anglais nous donnèrent fréquemment la chasse. Nous arrivâmes enfin à la vue des caps Charles et Henry, à l'entrée de la baie de Chezapeak.

Le jour était sur son déclin ; le bâtiment mit en travers pour entrer le lendemain : nous avions bon vent, vent arrière ; nous attendîmes vainement des pilotes. Dans la crainte d'être pris, le capitaine se détermina à entrer dans la baie qui est fort large : la destination du navire était pour Baltimore ; il nous fallait entrer dans la rivière James, et nous mîmes le cap sur ce point. Le ciel était couvert ; on ne voyait pas à cent toises. En peu d'instans le temps se lève, le soleil paraît, et nous nous trouvons à deux portées de canon de l'Isis, vaisseau de soixante-quatre, qui était mouillé à l'embouchure de la rivière. Nous pouvions nous sauver en échouant à la côte ; l'Isis ne pouvait venir à nous à cause du vent contraire : le capitaine perd la tête, ne donne aucun ordre, laisse arriver l'Arc-en-Ciel à portée du canon de l'Isis et vient s'échouer dans ses eaux assez près de la terre. L'Anglais ne doutant plus alors que nous étions ennemis, fait feu sur notre bâtiment.

Des pirates de la côte accourent sur des embarcations pour nous piller ; alors commence le désordre le plus affreux. Ces loups de mer presque tous nègres ou mulâtres, au nombre d'environ soixante, à ce qu'il m'a semblé, mon-

tent à bord sous prétexte de nous sauver. Ils ne s'occupent qu'à piller, ils enfoncent les tonneaux d'eau-de-vie et de vin; ils n'étaient pas encore entrés dans la chambre du capitaine, que la plupart de ces voleurs étaient déjà ivres. Je remarquai qu'ils avaient attaché leurs canots avec des cordages assez faibles; j'engageai un mousse et un de nos matelots à m'aider à porter sur le pont ma malle qui renfermait ma pacotille, hélas! toute ma fortune! et mes autres effets; nous les jetâmes dans un des canots de ces Lestrigons occupés à boire et à piller: nous coupâmes le faible cordage qui l'amarrait, et en peu de temps nous fûmes à terre.

Les boulets sifflaient, mais au-dessus de nos têtes, et nous étions sauvés: je croyais du moins l'être avec toutes mes ressources. Assis sur ma malle, les pieds sur la grève, sur la terre d'Amérique enfin, je fus spectateur de la destruction fatale de notre bâtiment, et en peu d'heures. Nous ne savions que faire, où aller; nous ignorions de quel côté étaient les habitations. Nous ne parlions pas la langue; nous n'apercevions pas un habitant. Nous voyons arriver plusieurs barques de pillards, chargés de butin pris sur le navire; quelques matelots des nôtres

24356

étaient avec eux. Leur chef envoie chercher ses charrettes à la ville voisine, à Hampton ; il y fait entasser tout ce qu'ils ont mis à terre, sans en excepter ma malle, et tout ce qui m'appartenait. J'entends seulement les mots de : *Public magazine*, ce qui me rassurait un peu ; et je crus comprendre que, quand tous les passagers seraient rassemblés, il serait permis à chacun de reconnaître et de prendre sa propriété.

Après trois jours d'attente, tous nos naufragés se réunirent, à l'exception de deux tués, de quelques noyés, et les portes du *public magazine* s'ouvrirent pour nous. Mes yeux pleins de joie, revoyaient avec le plus tendre intérêt ma malle qui renfermait toutes mes richesses, ma malle dont j'avais la clé dans ma poche. Je m'approche... , que vois-je hélas !... le cadenas enlevé !... la serrure forcée, et au lieu de ces belles pièces de toile de Hollande, sur lesquelles j'étais certain de faire tant de bénéfice, je trouve les pavois du bâtiment, des pierriers et des lambeaux de voiles !...

On peut se faire une idée de ma consternation. Me voilà à mille lieues de mon pays, sans autres effets que les vêtemens que j'avais sur le

corps, sans autres ressources que neuf à dix louis qui se trouvaient dans ma bourse.

Fatigué et affaibli par une aussi longue traversée et par de si rudes secousses, je pris du repos pendant un jour ou deux ; mais ne voulant pas consommer mon peu d'argent dans l'auberge d'Hampton, je me mis en route pour l'armée, et afin de prendre langue, je me dirigeai sur Williamsbourg, capitale de la Virginie, à huit ou dix lieues du point de départ.

Une fois à l'armée, j'étais bien assuré que ce ne serait pas de faim que je courrais risque de mourir ; mais il y avait loin d'ici au camp ; mais j'ignorais à cinquante lieues près où était le quartier général. Il devait y avoir des forêts à traverser ; je ne savais pas ce que je rencontrerais, si ce seraient des ours, des panthères, ou des serpens à sonnettes. J'avais cette perspective-là dans l'esprit, sur la foi des voyages que j'avais lus dans ma prison. Je prévoyais à vue de pays que je coucherais souvent à la belle étoile, ce qui, au mois de novembre, n'est ni sûr, ni agréable dans aucune partie du monde, aussi éloignée de l'équateur ; je m'attendais également à ne pas dîner tous les jours. Au milieu de toutes ces réflexions, j'a-

vançais sans aucune incommodité du côté de mes bagages, par ce qu'on appelle une route, c'est-à-dire un sentier frayé, et j'arrivai à Williamsbourg.

Là, je trouvai déjà quelques Français, car il y en a partout. On me communiqua des cartes du pays : je me fis un itinéraire. J'appris que la principale armée où se trouvait M. le marquis de la F.... , était campée à Walley-Forges, à trois lieues de Philadelphie : c'était loin pour un fantassin. Je racontai les circonstances de mon naufrage sur la côte, à la baie de Chezapeak; et comme les conseils ne coûtent rien, tout le monde m'en donna : on me conseilla de me plaindre du pillage de mes effets à M. Jefferson, alors gouverneur de la Virginie.

D'après mon début dans l'ancien monde, et tout récemment dans le nouveau, je n'avais pas de prisme devant les yeux en regardant les objets, et ce fut pour l'acquit de ma conscience que je me rendis chez M. le gouverneur accompagné d'un interprète. Je trouvai M. Jefferson informé de notre malheur; il me reçut fort bien, me plaignit beaucoup, me témoigna un véritable regret de ce que dans un temps de trouble, comme le moment où nous étions, il

lui était impossible de me faire rendre la justice qui m'était due. Il ordonna devant moi à son secrétaire de me donner un certificat. Cette pièce curieuse était en anglais : je ne savais ni le parler, ni le lire : je lus la pancarte depuis. M. le gouverneur terminait son passeport en me recommandant à la bienfaisance des passans !...

Quel jeu de la fortune ! A dix-neuf ans échappé de Pierre-en-Cize, deux mois après naufragé à 1000 lieues de ma patrie, dépouillé de tout sur une terre hospitalière par des gens que je viens aider à conquérir leur liberté ; je me rends à pied à leur grande armée, porteur d'un brevet de mendiant en cas de besoin sur ma route ! Heureusement le peu d'argent que j'avais me suffit, et je ne fus pas dans le cas de profiter de l'avantage du charitable verbe : *To assist*, glissé à mon insu au bas du passeport.

De Williamsbourg au camp de Walley-Forges près Philadelphie, il n'y a pas moins de 80 lieues, il ne faut pas croire que j'aie souffert au-delà de toutes forces humaines. Il y avait de la boue à recueillir ; je m'y attendais : le temps n'était pas toujours serein, il pleuvait souvent ; aux mois de novembre et décembre, il pleut même en

France. Au milieu de tous ces désagrémens dont j'entrevoyais le terme, l'idée d'être libre m'encourageait, me consolait par comparaison : joignez-y la force et la santé de l'âge que j'avais. On ne s'étonnera donc pas qu'un spectacle tout nouveau pour moi fît presqu'à chaque pas une heureuse diversion chez moi aux idées tristes.

Ma vue était égayée par la quantité d'oiseaux, inconnus en France, dont j'admirais la richesse et la variété de plumage; et dans les forêts presque continues à travers lesquelles le chemin passait, je ne pouvais pas me lasser de regarder en riant des milliers de petits écureuils qui sautaient de branche en branche, d'arbre en arbre, autour de moi. Ils avaient l'air d'accompagner la marche triomphale d'un jeune guerrier qui allait à la gloire. Je croyais voir une entrée de ballet à l'Opéra. Il est certain qu'avec leurs sauts, avec leurs jeux, ces innombrables petits danseurs, si lestes, si adroits, m'ont retardé malgré moi dans ma route; je m'amusais réellement à les regarder; je voyageais comme M. Muzard. Voilà comme on est à dix-huit ans, tout au moment présent.

Je cheminais ayant pour tout mobilier une

seule chemise; j'avais dans ma poche une bouteille clissée que je faisais remplir de *Gin*, quand j'en trouvais, et dans l'autre de mauvais pain de maïs, cinq louis dans ma bourse, et le passeport signé Jefferson.

Du sable et des forêts, des forêts et du sable, ce fut ce que je trouvai depuis Williamsbourg jusqu'au camp de Walley-Forges. Je ne me rappelle pas ce que je mis de journées à faire à pied ce pénible chemin. Mal nourri, marchant mal par conséquent, j'ai passé au moins six nuits sous des arbres, faute de rencontrer des habitations; et ne sachant pas la langue, j'ai dû faire plus d'une fois fausse route, ce qui était autant de temps et de pas perdus. Enfin j'arrivai au camp de Walley-Forges vers les premiers jours de novembre.

L'armée américaine était à trois ou quatre lieues de l'armée anglaise, qui occupait Philadelphie et vérifiait la prophétie du docteur Franklin.

Cet homme célèbre, cet ambassadeur, *qui s'amusait des sciences* *, puisqu'il les fit si adroi-

* On parlait devant Cazanova de Rubens qui avait été envoyé en ambassade: un représentant diplomatique

tement tourner au profit de son ambassade, dit, quand on vint lui faire à Passy des complimens de condoléance sur la prise de Philadelphie : « Vous » vous trompez ; l'armée anglaise n'a pas pris » Philadelphie ; c'est Philadelphie qui a pris » l'armée anglaise. » L'habile et madré vieillard avait raison. La capitale de la Pensylvanie était déjà pour les Anglais ce que Capoue fut en peu dē mois pour les soldats d'Annibal. Les Américains, les insurgens, ainsi qu'on les appelait, campaient à Walley-Forges : les officiers anglais se livraient dans la ville à tous les plaisirs; c'étaient des bals continuels ; leurs troupes s'amollirent, et leurs généraux n'entreprirent rien pendant tout l'hiver.

Dès que mes yeux aperçurent le camp, mon imagination me représenta une armée, des uni-

d'un petit prince d'Allemagne dit : « Ce Rubens était » donc un ambassadeur qui s'amusait de la peinture ? — » Non, Monsieur, reprit Cazanova, c'était un peintre » qui s'amusait de l'ambassade. » Ce qui prouve qu'en retournant la phrase d'un sot, un homme d'esprit en fait tout de suite quelque chose. Mon oncle, le président de S....., était élevé aux jésuites; le père Ferrier, préfet, disait à ses élèves : « Car voyez-vous, mes petits » amis, on ne reçoit dans notre compagnie que des gens

formes, tout l'appareil brillant des armes, des étendards, enfin la pompe militaire sous tous ses aspects. Au lieu de cet imposant spectacle auquel je m'attendais, je vis épars ou réunis des miliciens mal vêtus, la plupart sans souliers, un grand nombre mal armés, mais tous assez bien pourvus de vivres, et je remarquai que le thé et le sucre faisaient partie de leur ration; je ne savais pas que ce fût l'usage; mais je riais en pensant à nos raccoleurs du quai de la Ferraille, qui disaient à Paris aux blancs-becs qu'ils engageaient : « On est très-bien au régiment; » seulement quand il n'y aura pas de pain de » munition, il faudra vous résoudre à manger » de la brioche. » Ici le soldat avait donc du thé et du sucre. En traversant le camp, je vis, par un autre contraste, des militaires, le chapeau sur la tête et par-dessus un bonnet de coton, ayant, les uns pour manteaux, les autres pour surtouts, des couvertures de grosse laine absolument semblables à celles des malades dans nos hôpitaux en France. Je reconnus

» de qualité ou des hommes de génie. — Diable, dit mon » oncle, qui avait quatorze ans, mon révérend père, vous » êtes donc de bien bonne maison ! »

un peu plus tard que c'étaient des officiers et des généraux.

Tel était, dans l'exacte vérité, à l'époque où je fis mon apparition au milieu d'eux, tel était le costume et l'extérieur de cette population armée dont le chef était l'homme qui rendit sitôt illustre le nom de Washington : tels étaient ces colons de toutes les classes, guerriers sans le savoir, qui apprirent en peu d'années à vaincre les plus belles troupes de la monarchie britannique; tel était le dénuement de l'armée des insurgens; tel était enfin, dans ces faibles commencemens de la guerre de l'indépendance, le manque d'argent et les faibles ressources de ce gouvernement aujourd'hui si riche, si puissant, si prospère, que son papier, appelé *continental paper money*, était presque de nulle valeur, et comparable à nos assignats en 1795.

Ce fut l'esprit frappé de ces impressions qui répondaient mal aux illusions que je m'étais faites, ce fut au travers de cette singulière armée que j'arrivai au quartier-général de M. le marquis de la F.....

Ce jeune général n'avait, je crois, que vingt ou vingt-un ans. Je me présentai à lui, et lui

racontai avec franchise mon histoire toute entière : il m'écouta avec bienveillance, me reçut, sur ma demande, comme volontaire. Il écrivit en France; il ne tarda pas long-temps à recevoir la confirmation de tout ce que je lui avais dit, et m'admit au rang de ses aides de-camp, avec le brevet de major, et de ce moment il ne cessa de me combler de bontés et de marques de confiance.

Le marquis de la F..... me présenta comme aide-de-camp au général en chef. C'était un de ces beaux exemplaires de la nature qui imposent à la première vue confiance et respect, et réunissent tous les avantages extérieurs qui donnent la vocation du commandement : une haute stature, une figure superbe, de la douceur dans le regard, de l'aménité dans le langage, de la simplicité dans le geste et dans l'expression; une habitude calme et ferme qui mettait toutes ces conditions dans la plus parfaite harmonie. C'était Washington que je voyais et que j'entendais. Ce général, que ses talens et le succès rendirent depuis si célèbre, commençait le rôle historique qu'il a si glorieusement rempli d'années en années militairement, civilement, politiquement; mais je ne veux parler

ici que du général. Il était entouré de ses officiers qui, pour la plupart, faisaient comme moi leur première campagne, et dont plusieurs allaient recevoir d'un instinct guerrier et de l'amour de la liberté, la science infuse en même temps que de la gloire. Plusieurs d'entre eux étaient loin de se croire appelés à de belliqueuses destinées. Je vis autour du général en chef, Gates, le vainqueur de Saragota; c'était deux ans avant un bon et gros fermier, petit et d'une cinquantaine d'années : voilà l'homme simple qui, sans s'en douter, appartenait déjà à l'histoire; voilà le laboureur devenu soldat, qui, son bonnet de laine sur la tête surmonté d'un chapeau de fermier, venait de recevoir l'épée du brillant général Burgoyne en grande tenue et l'habit chamarré des ordres d'Angleterre. Près de lui était Arnold, aussi brave que traître, resté pour la vie boiteux d'un coup de feu qu'il avait reçu à Saragota en partageant les périls et la gloire du général Gates. Quelques mois avant d'être un capitaine en réputation dans l'armée, le général Arnold n'était pas autre chose qu'un maquignon. Le général Lée était militaire avant la guerre de l'indépendance. Le général Sullivan était homme de loi; à la paix il reprit, non pas

sa charrue, mais son cabinet. Le colonel Hamilton, l'ami de Washington, quand la guerre fut finie, se fit avocat et plaida à Philadelphie. Le général Stark était un propriétaire qui faisait valoir. Le brave général Knox, qui tenait une librairie avant l'insurrection, commandait l'artillerie. Sous lui, servait le jeune Duplessis-Mauduit, âgé d'environ vingt-six ans, brave officier dont je parlerai souvent, et qui périt à Saint-Domingue, indignement assassiné par ses propres soldats.

Je vis aussi arriver au quartier-général qui, par parenthèse, était dans un moulin, le colonel Armand commandant un corps de troupes légères. Ce jeune Français, ayant alors vingt-quatre ans, continuait sa vie, qui, comme la mienne, devait être si aventureuse, et qui avait été orageuse dès le début. Officier aux Gardes Françaises, neveu du marquis de la Belinaie, amant désespéré de mademoiselle Beaumesnil, de l'Opéra, il s'était d'abord jeté à la Trappe, et en était sorti pour aller chercher des dangers auprès du général Washington; il y avait déjà trouvé de la gloire sous le nom du colonel Armand : et c'est ainsi que le célèbre

marquis de la Rouarie se faisait déjà connaître*.

Enfin je vis là, pour la première fois, M. Du P..... qui commandait le génie, et qui depuis fut ministre de la guerre pour la monarchie et pour le roi Louis XVI, au commencement de la révolution.

Au milieu de tous ces officiers, de nations et d'habitudes si différentes, je demandais quel était le personnage imposant devant lequel tous s'inclinaient par sentiment et par devoir; je

* Armand, marquis de la Rouarie, organisa l'insurrection royaliste de toute la Bretagne. Assuré, après le 10 août, que *l'insurrection pouvait être le plus saint des devoirs*, lorsqu'elle se faisait pour les amis de Dieu et du roi, il avait donné l'ordre de prendre les armes au mois de mars 1793, six semaines après le 21 janvier. Dénoncé, signalé, poursuivi, objet unique des alarmes et des terreurs de la Convention et de ses agens, telle était l'activité et la hardiesse de ce célèbre chef de parti, qu'au milieu de tant d'ennemis, tout à l'exécution de son plan gigantesque, il demeura six mois à Rennes, toujours en action, jour et nuit sur pied, déguisé en mendiant estropié, et un emplâtre sur l'œil: aucun regard ennemi ne le sut découvrir. Malheureusement, épuisé de fatigues, consterné de l'assassinat du roi, il tomba malade et mourut d'une fièvre ardente, avant que sa conspiration éclatât, et bien avant l'époque du soulèvement général.

demandais qui était le général Washington lui-même. Il pouvait avoir quarante ans ; il avait servi dans les troupes anglaises; et c'était le même major Washington qui commandait en 175... le fort de la Nécessité, lorsque M. de Jumonville, officier français, parlementaire, fut assassiné par le plus déplorable accident. Il est plus que constant, dans la tradition du pays, que M. de Jumonville fut tué par la faute, par l'erreur, par le fait propre d'un soldat qui tira sur lui, soit qu'il le crût ou qu'il ne le crût point parlementaire ; mais je répète qu'il est constant, dans la tradition du pays, que le commandant du fort ne donna pas l'ordre de tirer ; et la garantie la plus irrécusable est le caractère de douceur, de magnanimité et de bonté du général Washington, qui ne s'est jamais démenti au milieu de toutes les chances de la guerre, au milieu de toutes les épreuves de la bonne ou de la mauvaise fortune. M. Thomas a trouvé plus poétique et plus national de présenter ce malheureux événement sous un jour odieux pour l'officier anglais. Le nom du major Washington serait resté obscurément dans l'histoire, taché d'un indigne soupçon : personne n'avait intérêt à le détruire ; mais toute preuve justificative serait

une injure faite à un des plus beaux et des plus nobles caractères connus, et tous les soupçons doivent tomber devant le nom, les vertus et la gloire du général Washington : l'assassin de Jumonville n'eût jamais été un grand homme.

George Washington, à l'époque de l'insurrection, était un riche propriétaire de la Virginie : aussi avait-il amené à l'armée un grand nombre de superbes chevaux. Vêtu de l'uniforme le plus simple, sans la moindre marque distinctive du commandement, il donnait beaucoup aux soldats, dont il était chéri ; mais il donnait aux dépens de son patrimoine, car il ne recevait, ni ne voulait recevoir aucun émolument du gouvernement.

Je dois dire, à la louange incontestable de M. le marquis de la F.....*, qu'à l'exemple du général en chef, il faisait de très-grandes dépenses, achetant de son argent tout ce qui se présentait de propre à l'habillement, l'équipement, l'armement des troupes : aussi cette guerre lui a coûté des sommes immenses ; et certes on ne le soupçonnera pas d'un autre intérêt que le noble mobile de la gloire ; car les chances du remboursement n'étaient pas probables. Assurément tout était pur dans ses généreux sacri-

fices, qu'on ne peut expliquer que par le prestige de la liberté ou l'esprit chevaleresque qui vivra toujours en France : l'enthousiasme et l'amour des périls, quelque gloire, étaient le seul dédommagement. Le plaisir de commander, de faire la guerre, de se distinguer, furent sans doute de quelque poids dans la balance : il est raisonnable de calculer, mais il y a honneur et mérite à calculer noblement. Enfin, à cette époque où la guerre d'Amérique n'offrait encore que dangers obscurs, privations, fatigues, difficultés de toute espèce, M. le marquis de la F..... est le seul de tous les jeunes seigneurs de la cour de France qui ait eu la pensée et le courage de quitter les plaisirs et les palais, pour aller à dix-huit cents lieues spéculer sur la gloire sans profit.

Encore, le général Washington n'offrait-il pas tous les jours des occasions d'en acquérir : il n'entrait pas dans ses combinaisons de succès de s'engager légèrement. Il attendait tout du temps et des fautes de l'ennemi qu'il avait à combattre, à miner, à détruire : c'était son étude journalière que la temporisation armée, et c'est à juste titre qu'il a été surnommé le Fabius de l'Amérique, surnom que l'événement a consacré.

Les Anglais, occupés de plaisirs à Philadel-

phie, nous laissèrent passer l'hiver assez tranquillement; ils ne parlaient qu'en plaisantant du camp de Walley-Forges; on n'aurait pas cru que nous étions presque en présence, si nous n'avions pas reçu une visite de bon voisinage. Nous étions à table au quartier-général, c'est-à-dire dans le moulin, d'ailleurs assez *confortable*, dont j'ai parlé, lorsqu'un superbe chien de chasse, égaré, vint nous demander à dîner; sur son collier étaient écrits ces mots : *The general Howe.* C'était le chien du commandant de l'armée anglaise. On le renvoya à son maître par un parlementaire : le général fut très-sensible à cette attention, et répondit une lettre fort aimable à notre général, son ennemi.

On se souvient dans quel piteux état j'étais arrivé au camp. M. le marquis de la F... eut l'extrême bonté de me procurer les moyens d'acheter des chevaux et un équipement convenables.

Vers le milieu du mois de janvier, dans le projet d'opérer une diversion en attaquant le Canada, où nous avions des intelligences et où se trouvaient peu de troupes contre nous, M. le marquis de la F..... partit pour prendre le commandement de celles qui étaient dans les environs d'Albany.

Nous fîmes ce voyage en traîneaux sur la rivière du Nord avec une grande célérité, mais par un froid impie. Un de nos compagnons de route était ce brave Duplessis-Mauduit, qui devait commander notre artillerie. Mais avant de tenter l'expédition, on crut prudent de s'assurer l'alliance des nations sauvages qui habitent entre le Canada et la Nouvelle-Angleterre.

Après quelques jours de repos dans la ville d'Albany, nous nous portâmes sur Monk-River et jusqu'à l'habitation du sieur Johnston, la plus rapprochée des huttes des diverses tribus connues sous les noms de Tuscaroros, Oneïdas, etc. Nous nous étions pourvus des présens d'usage, pour nous concilier leur amitié; c'est le cas de dire que les petits présens l'entretiennent. Nos dons, qu'on trouva magnifiques, consistaient en couvertures de laine, en petits miroirs, et surtout en couleurs, que les sauvages estiment beaucoup, parce qu'ils s'en servent pour se peindre le visage; c'était encore de la poudre à tirer, du plomb, des balles, quelques écus de six francs qu'ils recherchent parce qu'ils portent l'effigie du roi de France, que, par tradition, ces sauvages appellent encore leur grand-père.

Ils se rendirent au nombre de deux mille environ, hommes et femmes, au lieu du rendez-vous indiqué : par la vertu de nos présens et de l'*eau-de feu* qu'on leur distribua, le traité se conclut très-facilement. J'étais très- curieux d'observer les usages et la manière de vivre de ces peuplades dont la vue était toute nouvelle pour moi. J'en eus assez au bout de quelques jours : le mendiant de l'Europe me parut moins dégoûtant que le sauvage de l'Amérique. Au reste, n'importe par quelle cause, on a remarqué que leur population diminue sensiblement.

Nous rencontrâmes, parmi eux, un vieux soldat de l'armée du marquis de Montcalm. Cet homme s'était fait sauvage ; il avait presqu'oublié le français, il vivait comme eux; seulement il n'avait jamais voulu se laisser découper les oreilles, ce qui est le signe des guerriers. Nous quittâmes ces tribus également satisfaits les uns des autres. Le projet d'attaque sur le Canada fut ajourné par des motifs que j'ai ignorés, et nous retournâmes au camp de Walley-Forges.

J'ai cependant observé que, même en traitant avec les enfans de la nature, on avait réciproquement reconnu que la méfiance était la mère de la sûreté; car nous emmenâmes

cinquante jeunes guerriers pour répondre de l'exécution du traité en temps et lieu ; et l'un des nôtres resta en ôtage : ce ne fut pas moi.

Plus tard j'ai vu des sauvages venir au milieu de notre armée ; je remarquerai donc ici deux singulières occasions qu'ils m'ont fournies de les observer. Un jour nous étions à dîner au quartier-général : un sauvage entra dans la salle, fit le tour de la table, et, regardant une énorme pièce de roost-beef tremblante et bouillante, qui était au milieu, il allongea son grand bras tatoué, saisit le morceau tout brûlant en y enfonçant ses quatre doigts et le pouce, puis s'en alla le manger à la porte. Nous étions tous étonnés ; le général Washington ordonna qu'on le laissât sortir, disant en riant que c'était apparemment l'heure de manger pour ce Mucius Scévola du Nouveau-Monde.

Une autre fois, un chef s'avisa d'entrer pendant que nos généraux tenaient conseil. Washington, qui était grand et très-fort, se leva froidement et mit le sauvage à la porte par les épaules : l'homme des forêts ne s'en formalisa pas ; il en conclut seulement qu'on voulait lui dire par signe que ce n'était pas là sa place.

Dans une circonstance, on donna rendez-

vous sur une savanne à plusieurs chefs et à leurs guerriers qui habitaient à de grandes distances et de côtés différens. Ils avaient à traverser de vastes et épaisses forêts qui n'ont pas même de sentiers. Sans montres ni boussoles, ils se dirigent et trouvent leur route par des moyens à eux connus. Le fait est que le jour dit, à l'heure dite, nous entendîmes les chants, les cris qui annonçaient leur arrivée, et nous vîmes leurs différentes troupes, chacune de leur côté, déboucher presque simultanément.

Mais à notre retour, je fus bien étonné de l'idée que les Américains de la Nouvelle-Angleterre, de l'idée que nos hôtes enfin se faisaient des Français. Je descendais un jour de cheval chez un fermier dans la maison duquel mon logement était assigné; à peine suis-je auprès de ce brave homme, qu'il me dit: « Je suis bien aise d'avoir un Français chez moi. » Je lui demande agréablement la raison de cette préférence. « Oh! me dit-il, c'est que le barbier est loin de chez moi, et que vous me raserez. » Eh! lui dis-je, je ne sais pas moi-même me raser, mais j'ai un domestique qui me rase; il vous fera la barbe comme à moi. « C'est singulier, me dit cet homme, on nous avait assuré que tous les

Français étaient barbiers et joueurs de violon. » Je n'ai, je crois, jamais ri de si bon cœur. Peu de momens après, mon hôte, voyant arriver avec mes rations une forte pièce de bœuf: « Comme vous êtes heureux, me dit-il, de venir manger du bœuf en Amérique. » Je l'assurai qu'on en mangeait en France, et d'excellent. « C'est impossible, me dit-il, si cela était vous ne seriez pas si maigre. »

Telle était, à l'aurore de la liberté, la justesse et la hauteur des idées que possédaient, au sujet des Français, les habitans de la république des États-Unis; ce défaut de jugement venait de la rareté et de la difficulté de leurs relations avec les peuples de l'Europe; leurs communications se réduisaient, et encore pour Boston et Philadelphie, aux Anglais seulement: on était presque aussi arriéré sur les bords de la mer que dans l'intérieur du pays. Il y a eu plus d'un siècle de progrès faits en moins de vingt années. Aujourd'hui, à peine me croira-t-on, quand j'affirmerai qu'un des nôtres ayant oublié, vers ce temps, dans le pays une paire de bottes fortes, elles frappèrent les Américains d'un tel étonnement, qu'ils les déposèrent, comme une merveille, au Musée de New-York:

celui qui les a oubliées les retrouverait avec cette étiquette : *French bootz.*

Nous étions de retour au camp de Walley-Forges, vers le 15 mars : l'ennemi était fort tranquille à Philadelphie, dansant et buvant à l'anglaise en pleine sécurité. Nous n'avions pas de forces suffisantes pour tenter de le déloger; il nous fallait attendre le 15 avril, moment annoncé pour l'arrivée de nos recrues et de nos renforts. Nous restâmes donc dans l'inaction jusqu'à cette époque : la saison était encore très-rigoureuse. Tel est le climat de ce pays, que souvent il n'y a pas de printemps : l'absence de la plus belle saison de l'année fait qu'on passe d'un hiver long et rude à des chaleurs insupportables, qui succèdent quelquefois sans gradations à un froid glacial. Les automnes, au contraire se prolongent et sont fort beaux.

Le 15 mars, nos renforts étaient arrivés, et nos préparatifs faits pour ouvrir la campagne, lorsque nous apprîmes avec autant d'étonnement que de plaisir, que l'armée anglaise avait reçu l'ordre d'évacuer Philadelphie, et de se porter sur New-York. Cependant elle était composée de troupes disciplinées; elle nous était supérieure en nombre, et couverte par des re-

tranchemens. Nous conjecturâmes que le cabinet de Londres avait probablement connaissance de l'armement de l'escadre du comte d'Estaing. Quelle qu'en fût la cause, l'évacuation de Philadelphie commençait à s'opérer sur New-York, dont les Anglais étaient maîtres. Ils avaient une marche de trente lieues à faire, deux rivières à passer, la Delaware à Philadelphie; et avant d'arriver à New-York, la rivière du Nord: les mesures furent prises pour attaquer, et inquiéter leur arrière-garde.

Le général Washington disposé par bienveillance et par politique à offrir au marquis de la F.... toutes les occasions de se distinguer, lui donna ordre de se porter, avec un fort détachement, au-delà de la Skuilkitt sur la gauche de l'armée anglaise, afin que le premier, il attaquât, et entamât leur arrière-garde, si l'occasion se présentait. M. de la F.... s'était déjà montré d'une manière brillante, et à la bataille de Brandgwine il avait reçu un coup de feu à une jambe. Nous partîmes vers minuit, nous passâmes dans le plus grand silence la Skuilkitt, et nous prîmes position dans un bois très-rapproché de Philadelphie, afin de reconnaître l'ennemi au point du jour, et de l'attaquer s'il

se pouvait. Le gros de notre armée se tenait prêt à venir nous soutenir en moins de deux heures, à des signaux convenus.

Les Anglais qui avaient des espions parmi nous, et dont la majeure partie des forces était encore dans la ville, furent avertis de notre projet; ils sortirent de leur côté, enlevèrent le poste assez faible, que nous avions laissé au passage de la Skuilkitt, pour assurer notre retour, et marchèrent, espérant nous mettre ainsi entre deux feux. Notre petite armée et nous-mêmes nous ignorions le danger de notre position, et nous allions être pris dans un filet.

Il en arriva tout autrement. Nous prenions quelque repos, sommeillant au bivouac en attendant le jour. Heureusement un chirurgien avait appris, je ne sais comment, la contremarche nocturne des troupes sorties de Philadelphie, pour nous couper la retraite et nous prendre à dos. Cet homme peut-être dans l'intérêt de sa propre sûreté, avait couru les bords de la rivière, et avait trouvé un gué de trois à quatre peids d'eau seulement. J'étais couché par terre, auprès de mon général qui dormait, lorsque l'Esculape, notre dieu sauveur, me réveilla, et chuchota à mon oreille cet aver-

lissement si intéressant par la connaissance de ce gué dont nous ne nous doutions pas. M. de la F.... se réveille au bruit de notre dialogue, demande et se fait répéter l'avis que le chirurgien venait de me donner, et il me fournit en ce moment la preuve du sang-froid le plus admirable, et de cette présence d'esprit si utile à la guerre dans un chef. Il dit tranquillement au chirurgien de retourner à son poste; mais dès qu'il fut parti, il me donna l'ordre de monter à cheval et d'aller voir par moi-même. Je n'allai pas très-loin sans être assuré qu'Esculape disait vrai; j'avais vu une tête de colonne, et je revins à course de cheval. A la même minute la retraite est ordonnée aussi tranquillement que promptement, elle s'exécute de même, notre petite armée passe, dans le meilleur ordre, la Skuilkitt au gué révélé par le chirurgien. Nous nous trouvons en bataille sur la rive droite; nous avions fait les signaux convenus; tous nos soldats crurent que cette marche en avant, et cette marche rétrograde appartenaient à un mouvement combiné d'avance. L'ennemi lui-même n'osa pas se présenter, craignant d'avoir été attiré dans un piége.

Ainsi notre expédition, qui ne parut à l'en-

nemi qu'un stratagême, et notre retraite qui fut fort belle, valurent à mon général les plus grands éloges, et de fait il les méritait, sans préjudice des remercîmens que nous devions tous au chirurgien *moniteur*, qui trouvait si bien les gués au besoin ; mais on ne parla pas de lui.

Peu de jours après, l'armée anglaise évacua sérieusement Philadelphie ; nous la suivîmes presqu'à vue, et au passage de Ratoton-Rivers, le général Lée attaqua dans la matinée l'arrière-garde ennemie. Elle était forte de sept mille hommes; l'élite de l'armée, le régiment des gardes anglaises s'y trouvait. Je fus présent à cette affaire où M. de la F.... était sous les ordres de Lée. Nous fûmes battus complètement; nos soldats prirent la fuite dans le plus beau désordre; nous ne pûmes jamais venir à bout de les rallier, ni de déterminer trente hommes à tenir; et, comme cela se pratique, le général qui commandait, fut accusé de trahison. Voilà ma première bataille.

Cependant les fuyards se reformèrent derrière le gros de notre armée qu'ils rencontrèrent, tandis que les Anglais se tenaient fiers de leur succès qui se bornait à une déroute partielle qu'ils nous avaient fait éprouver, et ils

eurent l'imprudence de nous poursuivre avec les renforts qu'ils avaient tirés de leur avant-garde. Le général Washington les attendait, occupant une forte position, avec toutes nos troupes rangées en bataille.

Les Anglais avaient un ravin profond à franchir avant d'arriver jusqu'à nous : leur brave infanterie n'hésita pas, et marcha sur nous à la baïonnette; elle fut écrasée par notre artillerie; le superbe régiment des gardes perdit la moitié de ses hommes : son colonel fut blessé à mort.

Cette bataille, dite de Montmouth, du nom du village voisin, commença à dix heures du matin; la chaleur était si excessive que nous avons trouvé des soldats morts sans blessures. Je n'avais pas très-bien vu le premier champ de bataille, parce qu'il s'en faut que nous en fussions restés maîtres; mais celui de Montmouth, au milieu de l'orgueil et du plaisir de la victoire, frappa mon esprit de pénibles pensées, et je ne me reproche pas de n'avoir jamais compris l'insensibilité de l'homme qui disait à Eylau, au milieu de quatre-vingt mille cadavres de vainqueurs et de vaincus : « Quelle belle consommation d'hommes? » Nous couchâmes sur le champ de bataille, au milieu des morts

qu'on n'avait pas eu le temps d'enterrer. La journée avait été si chaude de toute manière, que chacun avait besoin de repos.

L'armée anglaise fit sa retraite, vers minuit, dans le plus profond silence. Nous entrâmes dans le village vers les six heures du matin. L'ennemi avait abandonné quelques bagages et tous ses blessés ; ils étaient dans l'église et presque dans chaque maison : tous les secours possibles leur furent prodigués. Je ne pus voir, sans être ému de compassion, de jeunes officiers du régiment des gardes anglaises qui venaient d'être amputés ; leur colonel, un des plus beaux hommes que j'aie vus de ma vie, âgé de soixante ans, de la figure la plus noble et la plus respectable, mourut de ses blessures, après vingt-quatre heures de souffrances.

Il n'y eut pas d'autres combats jusqu'à l'entrée des Anglais à New-York. Nous arrivâmes devant cette place presque en même temps qu'ils s'y renfermèrent, et nous prîmes position.

Le siége offrait les plus grandes difficultés : une escadre anglaise était mouillée dans le port ; la ville était défendue, d'un côté, par la rivière du nord, de l'autre, par la rivière de l'est : toutes deux bien autrement larges que la Seine ou

même la Loire. Il aurait fallu cent mille hommes pour entreprendre la moindre chose sur le point attaquable, et nous n'en avions pas plus de quinze mille. L'armée américaine resta donc en observation, se bornant à empêcher l'ennemi de faire des excursions dans le pays et d'enlever des vivres.

Pendant qu'on s'observait ainsi de part et d'autre, il s'ourdissait une trahison, dont le succès, qui n'a tenu presque à rien, pouvait avoir la plus désastreuse influence sur le salut de notre armée, et peut-être sur les destinées de la république naissante, dont les fondemens sortaient de terre. Je veux parler du général Arnold, qui devait livrer aux Anglais le fort de Westpoint.

Westpoint, à une vingtaine de lieues de New-York, sur la rive droite de la rivière du nord, était la place d'armes du gouvernement Américain. C'était là que se gardait en réserve la grosse artillerie, et celle qui fut prise à la capitulation de Saratoga. Par la prévoyance du Congrès, les soins de M. Duportail et de M. de Gouvion, officiers envoyés de France, cette position avait été hérissée de fortifications propres à fermer le passage ; les éminences étaient couvertes de batteries, de redoutes formidables, dont les

feux se croisaient sur plusieurs points de la rivière qui était fermée, comme le port de Constantinople sous les empereurs grecs, par une chaîne, dont chaque chaînon pesait plus de quatre cents livres.

Parmi les causes qui ont assuré la liberté et l'indépendance des États-Unis, peut-être ces fortifications inexpugnables doivent-elles être comptées pour beaucoup.

Les Anglais ne pouvaient pas espérer de s'emparer de vive force de Westpoint, puisque leurs vaisseaux n'auraient jamais pu en approcher sans s'exposer pendant plus de deux milles au feu foudroyant et croisé des rivages et des hauteurs voisines. Ils essayèrent d'y faire entrer le mulet chargé d'or du roi Philippe. L'occupation du fort de Westpoint permettait à l'ennemi de couper toutes nos communications avec les provinces du nord, d'où nous tirions beaucoup de vivres, et notamment des bœufs. La perte de cette place eût été pour nous le plus grand des malheurs, et aurait eu des suites incalculables : le général Arnold y commandait.

Un jeune officier, Français d'origine, adjudant de l'armée anglaise, le major André avait eu plusieurs occasions de venir au camp américain

pour traiter d'échanges de prisonniers. Par hasard ou par calcul, il avait fait connaissance avec Arnold : ce général, d'une intrépidité rare, avait rendu de grands services, mais ne se trouvait apparemment pas récompensé au gré de ses désirs. Le major André le jugea mécontent et le trouva disposé à se laisser gagner; l'accord fut conclu : on promit à Arnold beaucoup d'argent, et son même grade dans l'armée anglaise, avec les émolumens qui y étaient attachés : de son côté, il s'engagea à livrer le fort. L'ennemi devait arriver de nuit par la rivière, et il fut convenu qu'Arnold se laisserait surprendre.

Il restait sans doute quelques articles à régler entre eux, qui demandaient la présence du major, puisqu'il alla conférer avec le général. Il s'en retournait déguisé, et fut rencontré par trois de nos miliciens qui faisaient une patrouille hors de nos lignes : ils l'arrêtèrent et lui firent les questions d'usage. Le major, vêtu comme les gens du pays, fort mal monté, se donna pour cultivateur, et répondit d'abord froidement et avec simplicité; ces trois hommes, assez mal armés, puisqu'un d'eux n'avait pas de chien à son fusil, allaient se déterminer à le laisser

passer, lorsqu'il eut l'imprudence de se plaindre de ce qu'on le retardait dans son voyage, et il y joignit la maladresse d'offrir de l'argent: il éveilla les soupçons. Il proposa alors qu'on le conduisît à Westpoint, déclarant qu'il ne demandait pas mieux; mais, pour son malheur, un des miliciens fit observer qu'il y avait deux lieues à faire, tandis qu'à telle heure le général Washington devait repasser la rivière du Nord en revenant d'une conférence à Hartford, et qu'il n'y avait qu'une demi-lieue. Ce fut donc là, à Kingsferry, que les trois miliciens conduisirent leur prisonnier, sans savoir qui c'était, et ils attendirent à l'auberge le général en chef qui devait arriver.

Cependant Arnold, en homme prévoyant, avait fait suivre à distance le major par un propriétaire du pays, afin de s'assurer du succès de son voyage. Averti de l'événement par son émissaire, il se jeta sur une embarcation qu'il tenait prête au bas du fort; elle était montée par des matelots anglais déguisés, et il arriva bientôt à bord du *Vautour*, corvette anglaise, qui stationnait à deux portées de canon. Ainsi le malheureux major fut la seule victime de la trahison d'Arnold.

Tout ceci se passait à peu de distance de notre camp ; la curiosité m'avait fait aller voir arriver nos généraux : je me trouvai sur le lieu de la scène et témoin par hasard de ce terrible drame. Le maître de l'auberge me dit que trois miliciens avaient arrêté un homme fort suspect, puisqu'il leur avait offert de l'argent pour le laisser aller ; il me montra le lieu où on gardait l'inconnu : j'allai le voir et causer avec lui. Comme je n'avais jamais vu le major André, je supposai que l'homme à qui je parlais était peut-être un espion de l'ennemi : je ne fus pas le seul étonné un quart d'heure après.

Le général Washington arrive et son état-major avec lui : d'après ce qu'il entend, il donne ordre au colonel Hamilton d'aller interroger ce particulier, et de venir lui rendre compte. Je suivis le colonel ; la salle basse était fort sombre; il commençait à faire brun ; on apporte une lumière. Le colonel recule d'étonnement et d'émotion en reconnaissant du premier regard le malheureux major André. Il ne voit sous le vêtement aucun signe militaire : une veste d'uniforme sous son habit d'homme du pays aurait pu le sauver. Pénétré de douleur, il donne ordre aux miliciens de garder à vue le prison-

nier; il court au général : « *C'est le major André!* » crie-t-il avec l'accent du désespoir. Le premier mot de Washington fut : « *Prenez cinquante chevaux; amenez-moi Arnold mort ou vif.* » Et sur-le-champ il donne l'ordre que toute l'armée prenne les armes. Ce ne fut que le second de ses soins de faire fouiller le prisonnier : on trouva sur lui tout le plan arrêté; la surprise du fort de Westpoint, l'attaque simultanée de notre armée. Dieu sait ce que devenait la cause des Américains si le complot avait réussi.

Le major fut conduit au camp sous une forte escorte; il fallut le juger et le condamner : la moindre indulgence à son égard, dans les circonstances où on se trouvait, aurait causé un soulèvement dans l'armée.

Peu de coupables, dans l'histoire moderne, ont inspiré et mérité un intérêt plus général que cet infortuné jeune homme : officier distingué, plein de valeur et d'activité, d'une figure et d'un caractère aimables, âgé de vingt-six ans. Nous reçûmes une procession de parlementaires pour négocier sa délivrance, les généraux anglais vinrent en personne; on offrit tout pour le sauver; une seule condition pou-

vait être acceptée : c'était de nous livrer Arnold. Les Anglais s'y refusèrent avec douleur ; ils n'y pouvaient pas consentir.

Le major André fut jugé et condamné à être pendu ; il n'obtint pas même d'être fusillé. Je puis attester qu'au sortir du conseil de guerre, tous nos généraux portaient sur leur visage les signes de la douleur la plus profonde ; le marquis de la F..... avait les larmes aux yeux. Ce malheureux jeune homme marcha au supplice avec beaucoup de courage ; il disait hautement qu'il ne croyait pas avoir manqué à l'honneur pour s'être conduit comme il l'avait fait *contre des rebelles* *.

* Le major André appartenait à une famille de banquiers de Paris, dont plusieurs, je crois, s'étaient établis en Angleterre, MM. Cottin. Il paraît qu'on lui avait promis la main d'une jeune et belle personne s'il avançait dans la carrière militaire. Cette réunion de circonstances avait rendu universel l'intérêt qu'on lui portait jusqu'en France. A mon arrivée, pour renouveler la compassion que j'avais éprouvée de son sort, dont j'avais été le témoin, je n'entendis chanter partout que cette romance historique, moins remarquable par le talent que par l'intérêt dont elle était le témoignage : elle est très-connue ; je ne la place pas dans mes sou-

Le sort inévitable du major André augmenta le mépris et la haine que méritait le nom d'Ar-

venirs comme étant de moi, mais comme faisant époque; car je n'aurais pas eu le cœur de la composer.

Ciel! ô ciel! quel supplice infâme!
Ciel! ô ciel! relève mon âme.
O vous, guerriers, amans, vrais juges de l'honneur,
J'ai voulu servir ma patrie,
Et j'aspirais par ma valeur
A mériter ma Sophie :
Donnez des pleurs à mon malheur,
Rendez l'éclat à ma vie.

Hélas! un jour me dit son père :
On t'aime et ta flamme m'est chère;
Mais mon sang est illustre, et tu n'as pas d'aïeux :
Fends les mers, vole à la victoire;
Reviens chargé d'un nom fameux;
J'accorde tout à la gloire.
Sophie ajoute : Sois heureux,
Et fidèle à ma mémoire.

Plein d'amour, brûlant de courage,
Imprudent, on l'est à mon âge,
J'apprends que dans le camp on demande un guerrier
Que la mort, que rien n'intimide.
. . . . . .
. . . . . .

nold. Le traître reçut de la politique anglaise la récompense promise ; mais ils évitèrent de l'employer comme major-général, vu l'animadversion des militaires contre lui, officiers ou soldats. Sa femme et ses enfans étaient en notre

Devant moi, ma chère Sophie,
Marchait ton image chérie :
Du fantôme brillant j'avançais entouré ;
L'amour, la gloire, la patrie,
Me guidaient à l'autel sacré
Où tu m'allais être unie.
Dieux ! quel voile affreux s'est tiré
Sur une aussi belle vie.

Un gibet ! tout mon sang se glace :
Je tremble ; il n'est plus là d'audace ;
Mon cœur à cette horreur n'était pas préparé.
Cruels ! sauvez-moi l'infamie.
Ah ! je meurs assez déchiré ;
Je meurs de Sophie adoré,
C'est perdre trois fois la vie.

Osez-moi pleurer, ma Sophie ;
Non, je ne crains pas l'infamie ;
En signant mon arrêt, généreux Washington,
Des pleurs ont baigné ton visage ;
La Fayette à sa nation
Fera plaindre mon courage.
Américains, Français.....
J'aurai vos pleurs pour hommage.

pouvoir et habitaient le pays. Il eut la bassesse de supposer qu'on voudrait rendre sa famille responsable de son crime. Il eut l'insolence d'écrire au général Washington, et de le menacer de mettre le pays à feu et à sang, et surtout de faire incendier ses belles propriétés en Virginie, si l'on osait se venger de lui sur aucun des siens. Pour toute réponse le général en chef envoya prendre madame Arnold et ses enfans qui étaient sur leur habitation, et les fit conduire à Arnold avec tous les égards possibles; ce fut même, je crois, le colonel Hamilton qu'il chargea de cette commission, pour leur épargner, sous cette sauve-garde, jusqu'au moindre désagrément sur la route.

Aucun événement ne se passa pendant plusieurs semaines; nous apprîmes seulement que le gouvernement anglais avait envoyé des commissaires à New-York pour traiter de la paix. Lord Carlisle, quoiqu'il fût fort jeune, se trouvait du nombre; il donna lieu à un scandale qui ne compromit que lui, et dont le ridicule lui resta. Milord se permit de faire insérer dans les journaux qu'on recevait à New-York la nouvelle que le marquis de la F..... avait été fort bien reçu à la cour de Saint-James peu de temps avant

de passer en Amérique, et qu'il n'y avait que de l'ingratitude à lui d'être venu faire le Don Quichotte dans cette guerre d'insurgés contre leur souverain. Le marquis de la F.... se trouva personnellement offensé, et crut devoir demander raison de l'insulte. Le cartel fut envoyé par un parlementaire; le noble lord ne craignait probablement pas de déroger en se mesurant, mais il se contenta de répondre que cette querelle là allait se vider entre l'amiral Howe et le comte d'Estaing. Comme milord jouissait à Londres d'une haute réputation de fashionable (en français, de fat), à notre tour nous fîmes insérer dans nos journaux qu'il était tout simple qu'un jeune gentilhomme qui mettait du rouge et des mouches refusât de se battre, et les rieurs furent de notre côté.

Bientôt après M. le comte d'Estaing arriva devant New-York avec une flotte de douze vaisseaux de ligne et plusieurs frégates.

L'armée américaine, encouragée par la présence de l'amiral français, serra la place de plus près.

M. d'Estaing s'était flatté de pouvoir attaquer, dans le port même, la flotte anglaise, se présentant devant elle avec des forces supérieures.

L'escadre de l'amiral Howe ne se composait que de sept ou huit vaisseaux de cinquante canons; mais les vaisseaux français, beaucoup plus forts, tiraient trop d'eau, et auraient couru risque de s'échouer; le *Languedoc*, sur lequel M. d'Estaing avait son pavillon, était armé de cent dix pièces de canon. Il fallut renoncer à cette opération, et changer le plan de campagne.

M. le marquis de la F..... me chargea de lettres pour le comte d'Estaing, et j'allai avec un caractère entretenir un personnage tel que je me figurais être le commandant en chef d'une armée navale française. Il me reçut à merveille, me fit force questions, auxquelles je ne fus pas embarrassé de répondre; je restai bien deux heures avec lui. Je fis, à bord du vaisseau amiral, le dîner le plus recherché; fort étonné d'entendre le comte d'Estaing trouver cependant qu'il manquait de beaucoup de choses nécessaires; il n'y paraissait pas du tout. J'annonçai l'arrivée prochaine de cinquante bœufs bien gras; je causai un plaisir universel, et je n'avais pas achevé de parler que déjà tous les porte-voix et les signaux transmettaient cette grande nouvelle à toute la flotte.

Tous les officiers m'entouraient et m'acca-

blaient de questions sur notre position, sur nos forces; j'étais un homme très-important, très-choyé et très-interrogé. M. le bailly de Suffren, qui ne commandait alors qu'un vaisseau de cinquante, me fit prier de venir à son bord; il me fallut, pour lui être agréable, boire une si belle quantité de punch, que je craignais, en quittant son vaisseau, de toucher à la mer.

Mais une rencontre qui me rendit bien heureux, ce fut celle de mon cousin le chevalier de F...., aujourd'hui le comte de F...., grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, et vice-amiral: il était alors enseigne de marine sur le vaisseau *la Provence*. Il avait connaissance de ma sortie de Pierre-en-Cize, et nous nous trouvions à dix-huit cents lieues, en pleine guerre, dans l'atmosphère faite pour nous deux : ce furent des tendresses dont je lui sus un gré infini, d'autant qu'il joignit à toutes ses bonnes marques d'amitié une petite provision de linge, dont les officiers de marine sont toujours abondamment pourvus, et qui me faisait grandement faute; aussi je me gardai bien de refuser.

Enfin j'allai prendre congé de M. le comte d'Estaing, qui me remit ses dépêches. Je me souviens qu'il me donna, pour le général Wa-

shington et pour M. le marquis de la F....., des barils de citrons et d'ananas, venant d'une prise qu'il avait faite. J'avais huit lieues à faire en chaloupe pour rejoindre le camp; j'éprouvai dans la nuit un tel besoin de manger, que je dévorai plusieurs ananas; je faillis en mourir.

Le plan de la campagne de 1778 fut donc changé; et par un mouvement combiné, la flotte française alla bloquer New-Port, dans Rhode-Island, entre New-York et Boston, tandis qu'une partie de l'armée, sous les ordres du général Sullivan, auquel se joignit la division du marquis de la F....., marcha pour former le siége de la place.

Notre descente dans cette belle île s'effectua dans le plus grand ordre et sans obstacle, sous la protection de trois frégates que nous donna M. le comte d'Estaing.

A peine les troupes de ligne furent-elles débarquées, que les milices arrivèrent au nombre, je crois, de dix mille hommes, tant à pied qu'à cheval. Je n'ai guère vu de spectacle plus bouffon; il fallait que tous les tailleurs et les apothicaires eussent répondu à l'appel; on les reconnaissait à leurs perruques rondes,

presque tous sur de mauvaises montures, une canardière en bandoulière : l'infanterie était à l'avenant des cavaliers, et paraissait taillée sur le même patron. Je jugeai que ces guerriers-là ne venaient pas pour voir l'ennemi de trop près, mais pour nous aider à manger nos vivres: je ne me trompai pas, ils disparurent avec l'abondance.

Peu de jours après le débarquement, nous ouvrîmes la tranchée devant la place, et les travaux se poussaient avec beaucoup d'activité, lorsque l'escadre anglaise parut devant New-Port.

Le comte d'Estaing donna sur-le-champ l'ordre d'appareiller; il faisait peu de vent, mais il était favorable. Nous vîmes défiler majestueusement toute cette flotte devant les batteries de terre des redoutes de l'ennemi; chaque vaisseau saluait en passant de toute sa bordée; c'était des pièces de 36 et de 24 auxquelles le feu des redoutes répondait par de petites pièces de 10 et de 12 livres de balles. Notre escadre donna la chasse aux Anglais qui fuyaient toutes voiles dehors. Nous perdîmes bientôt les deux flottes de vue, restant dans l'espérance d'une grande victoire. Une tempête horrible survint

avant que l'on pût se joindre; notre escadre fut dispersée; le vaisseau amiral, *le Languedoc*, démâté et rencontré par un vaisseau ennemi de 50 canons, fut au moment d'être pris; *le César*, commandé par M. de Raimondis, vaisseau de 74, séparé de l'escadre, fut attaqué par des forces supérieures et essuya un combat : le capitaine perdit le bras droit dans l'action; on croyait *le César* perdu : il rallia. Ce fut au milieu de cette tempête que l'amiral Byron arriva et joignit l'amiral Howe : l'ennemi était alors en forces supérieures.

Le siége continuait toujours. M. d'Estaing reparut devant New-Port; il nous avait laissé les trois frégates pour favoriser notre retraite en cas de besoin; mais il nous signifia qu'il lui était devenu impossible de protéger le siége : il nous fallut songer à la retraite. M. le comte d'Estaing ramena la flotte jusqu'à Boston pour la réparer.

Le général Sullivan, furieux de ne plus être appuyé par la flotte française, se permit, dans un ordre du jour, d'injurier notre nation et d'appeler les Français des traîtres : j'ai vu le moment où nos deux généraux allaient se battre en duel. M. le marquis de la F..... se plaignit amèrement et avec raison au général Wa-

shington. La retraite s'effectua en bon ordre et nous rejoignîmes la grande armée.

Dans cette expédition, les commandans de terre et de mer se retirèrent, comme on voit, mécontens les uns des autres et d'eux-mêmes ; pour moi, j'y trouvai de l'agrément, et je reçus même dans une occasion des complimens aussi nombreux que sincères : voici le fait. Le chevalier de Préville, qui commandait les trois frégates françaises destinées à protéger nos communications avec la terre-ferme, m'écrivit pour savoir s'il ne pourrait pas obtenir des rafraîchissemens pour ses matelots : je communiquai la lettre au marquis de la F....., et le général Sullivan m'autorisa à prendre un détachement de troupes et à faire un fourrage entre les deux camps.

Me voilà pour vingt-quatre heures chef de corps ; en cette qualité, je fais mes dispositions militaires et gastronomiques : l'intervalle du camp à la place était rempli par des jardins et des habitations que les propriétaires avaient abandonnés pour n'être pas entre deux feux. Ma mission devait s'exécuter à la barbe de l'ennemi ; je crus qu'il y aurait des coups de canon à recevoir, et je mis en réquisition tout ce que je trou-

vai de charrettes ; elles furent remplies de fruits et de légumes; et, tant le ciel protége les bonnes œuvres, on ne tira pas un coup de fusil sur nous. Les frégates, averties de mon heureux succès, mirent à la mer une foule d'embarcations; je protégeai le convoi jusqu'aux chaloupes. Il fallait voir avec quelle ardeur tous ces matelots dévoraient les pommes et débarrassaient mes charrettes pleines de patates, de carottes, et de légumes de toute espèce. Ils nous remerciaient tous avec une reconnaissance proportionnée à leurs privations. Je fus reçu à bord comme le père nourricier de l'escadre, et on me proclama tout d'une voix le restaurateur de la marine.

Le gouvernement français se décida alors à reconnaître l'indépendance des États-Unis, et à envoyer M. Gérard pour ministre auprès du congrès. Il était temps, car on était très-peu satisfait des secours que la France faisait parvenir par l'intermédiaire du sieur Caron de Beaumarchais. La correspondance de cet homme choquait universellement par son ton de légéreté qui ressemblait à l'insolence. J'ai conservé la copie d'une de ses lettres.

« Messieurs, je crois devoir vous annoncer que le vaisseau *l'Amphitrite*, du port de 400

tonneaux, partira au premier bon vent pour le premier port des États-Unis qu'il pourra atteindre. La cargaison de ce vaisseau qui vous est destiné consiste en 4,000 fusils, 80 barils de poudre, 8,000 paires de souliers, 3,000 couvertures de laine; plus, quelques officiers de génie et d'artillerie; item un baron allemand, jadis aide-de-camp du prince Henri de Prusse; je crois que vous pourrez en faire un général, et suis votre serviteur.

» C. DE BEAUMARCHAIS. »

Le congrès fut indigné de cette manière d'écrire, et nous eûmes tous connaissance de cette impertinente lettre, moins impertinente encore que ne le fut toute la vie de l'homme qui l'écrivit.

L'officier allemand dont il parlait si cavalièrement était le baron de Steuben, grand tacticien, qui arriva accompagné du chevalier de Ternan, officier très-distingué; il y avait peu de Français encore à cette époque. J'ai nommé M. Duportail, M. Duplessis-Mauduit, M. de la Rouairie. Ce dernier s'étant présenté au congrès avec son domestique, un nommé Lefèvre, très-bel homme et de plus fort brave,

M. de la Rouairie reçut de suite un brevet de colonel, et telle était la simplicité de la commission gouvernante, qu'elle allait expédier un brevet pareil à celui du maître à son valet-de-chambre sur sa bonne mine, si celui-ci n'eût pas été le premier à remercier et à refuser MM. du congrès. Ces hommes d'habitudes si différentes des nôtres, formaient une assemblée de treize personnes, nombre égal aux provinces de l'Union; ils entraient en séance, au congrès, comme on entre à Paris dans un cabinet de lecture, et la sagesse de leurs magnanimes résolutions surpassait encore la simplicité de leurs mœurs.

Après la levée du siége de New-Port et notre retour au camp, le congrès et le général Washington décidèrent qu'on enverrait M. de la F..... en France pour réclamer des secours, un corps de troupes françaises et de l'argent, le papier-monnaie étant dans un discrédit total.

On se hâta d'achever la construction de la frégate *l'Alliance*, qui devait être une excellente voilière, et être armée de trente-six pièces de douze. On en donna le commandement à un Français, le capitaine Landais de Saint-Mâlo; le bâtiment fut mis aux ordres de

M. de la F..... : le capitaine devait le débarquer où il lui conviendrait. Malheureusement on prit pour compléter l'équipage 70 matelots anglais prisonniers, d'ailleurs excellens marins; on s'en crut assuré parce qu'on leur fit faire un serment de fidélité.

L'hiver fut fort rude; l'armement ne fut prêt qu'à la fin de janvier; le port de Boston était gelé, et nous fûmes obligés de tracer une route au vaisseau en brisant la glace pour son passage. Nous appareillâmes par un vent favorable, mais d'une violence extrême. Nous n'avions dehors que notre grande voile qui, à elle seule, nous faisait faire quatre lieues à l'heure. A bord étaient plusieurs officiers français, entre autres M. de Raimondis, le commandant du *César*, lequel avait perdu le bras droit dans le dernier combat.

Nous fûmes assaillis par une tempête terrible sur le banc de Terre-Neuve. Elle dura si longtemps, et avec des circonstances tellement aggravantes, que l'inquiétude, l'alarme, enfin la consternation finirent par gagner graduellement tout le monde.

M. de la F..... était habituellement malade en mer : il était couché sur son cadre, et m'en-

voyait fréquemment interroger notre vieux capitaine Raimondis qui souffrait beaucoup de son amputation, état auquel le roulis continuel du vaisseau ajoutait encore. Le vieux marin ne me rassurait pas sur notre situation ; il me disait même que dans aucune de ses campagnes il n'avait essuyé une aussi affreuse tempête. J'allais rendre ces observations à M. de la F..... en lui disant pourtant, pour le consoler et moi aussi, que l'état du capitaine Raimondis devait nécessairement influer sur sa manière de juger notre position, lui faire voir les choses en noir, en un mot mettre tout au pire. M. de la F..... étendu en supin, réduisait alors à leur plus simple expression les fumées de la gloire. « Diable, disait-il philosophiquement, j'avais bien à faire à vingt ans, avec mon nom, mon rang, ma fortune, après avoir épousé mademoiselle de Noailles, de quitter tout cela pour arriver ici servir de déjeuner aux morues. » Quant à moi, j'étais plus heureux ; je n'avais rien à perdre, je n'avais rien à regretter, et je retournais au vieux marin : il logeait au-dessous de M. de la F.... qui occupait la chambre du conseil, de sorte que pour aller de l'un à l'autre, je tombais souvent, et mes messages me valurent une quan-

tité de notables meurtrissures. Il était impossible de se soutenir avec les coups de mer qui se succédaient dans tous les sens avec une rapidité effrayante ; on parlait de couper la mâture. Un des nôtres, M. de N...., était si affecté, que je le vis charger ses pistolets pour se tuer plutôt que de se noyer : j'en aurais donné le choix pour une épingle, mais le dernier mot n'était pas dit. Le pauvre camarade avait la bosse du suicide, car en 1792, après le 10 août, officier dans la garde constitutionnelle, à la vue des patriotes bourreaux qui allaient le traîner à l'Abbaye, il leur échappa en se passant son épée au travers du corps.

Au bout de trois jours fort longs, il faut en convenir, la tempête cessa, et le reste de la traversée nous eûmes un temps favorable.

Mais la volonté du ciel nous réservait une autre épreuve. Pendant que nous étions à dîner, ne pensant plus aux mauvais jours, ni au mauvais temps, mais à la France, dont nous n'étions plus qu'à 200 lieues, un homme de l'équipage vint demander à parler à M. le marquis de la F.....; il le tira à part pour lui dire beaucoup de choses en peu de mots. Il lui confia dans le tuyau de l'oreille que les matelots an-

glais avaient formé le complot de nous égorger, de s'emparer du vaisseau, et de le conduire en Angleterre : ce qui devait s'exécuter à cinq heures du soir, quand nos hommes les relèveraient de quart. Du reste, la plupart d'entre eux, et surtout les chefs, seraient trouvés tout armés dans leurs hamacs. Il ajouta qu'il ne s'était mis du complot que pour nous sauver.

Il n'y avait pas un moment à perdre ; nous étions réunis quatorze officiers ; nous commençâmes par nous assurer de l'homme qui était venu avertir : Duplessis Mauduit, le pistolet à la main, le garda à vue. Plusieurs des nôtres allèrent chercher nos plus braves et nos plus sûrs matelots, qui accoururent armés. Nous descendîmes trente dans l'entrepont ; à mesure que le hamac d'un des chefs du complot nous était montré par celui qui les avait trahis, d'un coup de hache les cordes qui suspendaient le hamac étaient coupées, et l'homme renversé encore tout endormi était saisi et garotté. Tous ces scélérats furent si surpris, qu'ils ne firent aucune résistance. D'abord ils nièrent tous ; mais interrogés séparément, la crainte d'être pendus à l'heure même les décida à avouer leur crime : il paraît qu'un de leurs motifs, c'est qu'ils avaient

remarqué dans les bagages de M. de la F..... des caisses très-pesantes, et ils s'étaient persuadés qu'elles renfermaient des trésors. Le matelot révélateur fut récompensé comme il le méritait.

Depuis cette alerte, aucun de nous ne se coucha; nous avions à surveiller soixante hommes garottés dans l'entrepont. On ne voyait dans la chambre du conseil que des armes chargées et des sabres nuds.

Il arriva qu'un vaisseau marchand suédois se trouva dans nos eaux à la pointe du jour. Le capitaine Landais fit monter le commandant à bord. On ne peut pas se faire d'idée de la terreur qui saisit le pauvre homme à la vue de l'ameublement de notre chambre du conseil; en voyant tous ces instrumens de mort, il se crut à sa dernière heure. Il ne savait pas un mot de français; nous tâchions de le rassurer par signes; pendant près de deux jours il ne voulut ni boire ni manger; il se décida pourtant, et finit par trouver notre dîner bon et notre vin excellent. Le capitaine Landais soutenait que le Suédois était de bonne prise; arrivé en France, il n'en fut pas moins obligé de le relâcher.

Cependant nous étions pressés de voir la

terre ; nous étions excédés de fatigue, tourmentés de la crainte de rencontrer quelque vaisseau ennemi plus fort que nous, et nous avions en outre la certitude que les hommes que nous gardions l'auraient secondé. La tempête nous avait fait perdre nos mâts de hune ; cependant nous savions que nous étions à une petite distance de la terre, quoique nous ne l'aperçussions pas, lorsqu'un corsaire anglais de seize canons s'avisa de nous chasser. Comme nos sabords étaient fermés hermétiquement, le corsaire ne douta pas que nous ne fussions un vaisseau de la compagnie des Indes, et une riche capture à faire. Il en était si convaincu, qu'une partie de son équipage était monté sur les vergues, et au moment de crier, *hourra*, à demi-portée il tire un coup de canon pour connaître nos couleurs ; nous hissâmes sur-le-champ le pavillon américain, et pour l'assurer, nous saluâmes le corsaire d'une demi-douzaine de boulets. Il revint bientôt de son erreur et amena son pavillon. Il était désespéré de la rencontre ; nous nous bornâmes à envoyer à son bord, jeter à la mer ses canons et ses poudres ; nous prîmes tout son vin de Madère, et le laissâmes aller dans ce piteux état ; dans

notre situation, nous ne pouvions pas nous en permettre davantage à son égard.

Nous nous aperçûmes, à la vue des côtes de France, que notre capitaine se dirigeait dans la Manche ; il était sans doute bien aise de se faire voir à Saint-Malo, sa ville natale ; j'avertis M. de la F... qui lui défendit de prendre cette route, et nous débarquâmes à Brest.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

CHAPITRE IV.

Visite à mon père. — Je rentre en grâce. — Arrivée à Paris. — Accueil que je reçois de tous mes parens. — Il me tombe du ciel un brevet de capitaine de remplacement. — Ordre de me rendre à Lorient. — De Paul Jones et du capitaine Landais. — Contre ordre. — Rembarquement sur la frégate l'*Alliance*. — Nous retournons à l'armée de Washington. — Le commandement de la frégate est rendu à Landais, au détriment de Paul Jones absent. — Landais devient fou dans la traversée. — Les passagers le déposent. — Campagne de 1781. — Attaque d'York-town. — Capitulation du marquis de Cornwallis. — Fin de la guerre d'Amérique sur le continent. — Je repars pour la France sur l'*Ariel*, commandé par le chevalier de Capellis. — Attaque et prise du vaisseau anglais *le Dublin*. — Entrée triomphale à la Corogne. — Fêtes, bals, querelle imprévue avec la chrétienté de la ville qui accompagnait le viatique à dix heures du soir. — Nous frisons la chance de figurer dans un *auto-dafé*. — L'*Ariel* lève l'ancre. — Arrivée à Lorient.

Notre premier soin fut de déposer dans les prisons de la ville nos coquins de matelots anglais, qui nous avaient donné tant de mal à garder. Toutes les mesures furent prises pour qu'ils fussent transportés en Amérique, et là jugés selon les lois du pays.

Messieurs les officiers de la marine nous re-

çurent à merveille ; mais nous ne pûmes pas faire un plus long séjour à Brest. Chacun se dirigea sur ses foyers domestiques, c'est-à-dire M. le marquis de la F....., qui ne pensait plus à philosopher depuis que nous étions à terre, était déjà descendu à l'hôtel de Noailles ; son arrivée était la nouvelle du jour à Paris et à Versailles. La reine de France lui faisait la faveur de lui amener elle-même, dans sa voiture, madame de la F..... qui, n'étant pas prévenue, ne s'était pas trouvée à l'arrivée de son mari, et n'avait appris l'événement que comme tout le monde.

Quant à moi, je montai dans la diligence, je pris la direction de Clermont, et puis celle du château de P....., toit paternel. La nature n'eut pourtant pas mon premier hommage ; je l'offris à la reconnaissance : les stations se trouvaient sur ma route. Je remerciai en passant à Nantes M. de la Ville-Hélio : je remerciai à la Rochelle M. Seigneur, et comme je n'avais rien à gagner aux surprises et à arriver sans être attendu, j'eus très-grand soin de donner avis à monsieur mon père de mon retour, et je corroborai ma lettre très-respectueuse, de l'envoi simultané d'une lettre fort aimable de M. le

marquis de la F....., adressée à mon père lui-même.

Malgré toutes ces précautions, je ne pus pas me défendre d'une sorte de crainte en entrant dans sa chambre, et en paraissant pour la première fois devant lui; nous étions à peu près aussi embarrassés l'un que l'autre. Son front nébuleux annonçait quelqu'orage, non pas de ces orages qui vont commencer, mais de ceux qui finissent et grondent dans le lointain; car les reproches qu'il m'adressa, par bienséance, portèrent sur la grande dépense que lui avait occasionée mon voyage de Paris à Pierre-en-Cize et sur les frais de mon arrestation.

Je lui fis observer tout naturellement que s'il m'avait donné tout cet argent-là, il n'en aurait peut-être pas plus mal fait; le sérieux paternel ne put pas tenir devant une si judicieuse réflexion que l'événement appuyait; mon père se dérida tout-à-fait, et ce fut avec peine qu'il contint un éclat de rire.

Au bout de deux heures, ce ne fut plus le même homme: la curiosité l'emporta; et c'est lui qui voulut m'entendre raconter mon Odyssée toute entière : évasion, traversée, naufrage, campagnes de guerre, il voulut tout savoir. Il

se fit relire plusieurs fois la lettre de M. de la F....., dont mes récits n'étaient que les pièces à l'appui; je dis qu'il se fit lire, parce que de ses deux yeux, il y avait long-temps qu'il en avait laissé un à la bataille de Dettingen, et que l'autre était singulièrement affaibli par l'âge. Je passai quinze jours auprès de lui : tous les nuages furent dissipés, le ciel devint bleu, et mon père m'avait si bien rendu toute son affection, qu'au moment où je le quittai pour retourner à Paris demander du service, il me donna deux cents louis, porta ma pension à mille écus, et m'indiqua un banquier qu'il chargeait de payer toutes les avances que M. le marquis de la F..... avait bien voulu faire pour moi; il offrit même de fournir le prix d'une compagnie de cavalerie, si je pouvais en obtenir une. Il me remit de plus une lettre de remerciemens pour mon général; enfin, dans ses bontés pour moi, il n'oublia rien. Je le quittai plein de reconnaissance et je partis pour Paris.

Les neuf béatitudes m'y attendaient. Il y a certainement une communication entre la terre et le ciel : je ne fus pas plutôt rentré en grâce auprès de mon respectable père, que tous les bonheurs me suivirent.

Je descendis, à Paris, dans un hôtel garni, ne sachant où je trouverais un seul de mes nombreux parens, que d'ailleurs, dans cette saison, je croyais tous dans leurs terres. Le président de S....., mon oncle, vint m'enlever et m'établir dans sa propre maison, qui devint la mienne. Cet excellent homme, ce qui n'empêche pas, non, ce qui est cause qu'il a péri assassiné révolutionnairement, me combla d'amitiés qui venaient de son cœur, avec la même sûreté de conscience que, beau-frère de mon père, il m'avait, dans les mauvais jours, accablé de toutes ses sévérités, qui venaient de ses préventions fondées sur des intrigues qu'il eût connues avec indignation. En m'embrassant, mon bon oncle, le plus aimable, le plus vif et le meilleur des hommes, me remit une lettre de mon père, datée de P..... le 19 avril 1779; je ne puis jamais oublier le jour et la date : *Albo dies notanda lapillo.* Je pressai contre mon cœur cette lettre adressée à mon oncle, et où je fus si heureux de lire ces mots, qui me prouvèrent que la bonté de mon père, entièrement détrompé, était désormais une justice.

« Monsieur le comte, écrivait son secrétaire, car le noble vieillard ne pouvait plus que

dicter, veut que monsieur le chevalier ne manque de rien, n'ayant d'autre intention que celle de le dédommager amplement de tous les maux qu'il a éprouvés par l'injustice qui lui a été faite; il a été victime d'une cupidité trop tard découverte.

Hélas! qu'aux cœurs heureux les vertus sont faciles!

(*Blanche et Guiscard.*)

Je ne pensais plus au mal qu'on m'avait causé que comme souvenirs assez flatteurs, à commencer par la journée de mon évasion; c'était un fait d'armes, au bout du compte.

J'étais loin de savoir toutes les faveurs que me réservait la fortune. Au bout de trois semaines de séjour à Paris, M. le marquis de la F..... m'apprit tout à la fois que le roi venait de lui donner un régiment de dragons, et que Sa Majesté m'accordait une commission de capitaine de remplacement, ce qui s'appelait une réforme. Le ministre accompagna cette faveur d'une lettre fort honorable; et par les soins d'un protecteur qui ne se nommait pas, mais que je devinai, on me dispensa de payer le brevet, c'est-à-dire alors 7000 fr. Je ne pouvais rien

désirer de plus, ni de plus heureux; car, depuis la guerre de sept ans, la France était en paix, et la carrière militaire fourmillait de jeunes officiers portant les plus beaux noms, et il était plus difficile d'être capitaine de cavalerie en 1779, que d'être colonel vingt ans avant ou trente ans après. Il ne s'agissait plus pour moi que de trouver de l'emploi.

Le gouvernement français méditait alors une descente en Angleterre. Une armée considérable était rassemblée en Bretagne et en Normandie, sous les ordres du comte de Vaux; une grande quantité de bâtimens de transports attendaient au Hâvre et à Saint-Malo. M. de la F.... m'envoie chercher, et m'annonce que je vais partir pour Lorient avec le chevalier de Gimat, un de ses aides-de-camp dans la guerre d'Amérique, et que là nous attendrons les ordres; il s'agissait d'une expédition secrète. Mon cœur palpita de joie. Le colonel, mon camarade, beaucoup plus âgé que moi, officier très-expérimenté, était dans le secret; mais j'eus beau faire, il ne se laissa pas deviner, et se bornait à me répéter que j'étais fort heureux, et que l'attachement de M. le marquis de la F..... me mènerait loin; en cela il ne m'apprenait rien.

Plusieurs bâtimens armés en guerre nous attendaient dans le port de Lorient : *le Bon-Homme-Richard*, vaisseau de la Compagnie des Indes, de cinquante-quatre pièces de divers calibres ; la frégate *l'Alliance*, qui nous avait amenés en France ; *la Pallas*, de trente-deux canons, commandée par le capitaine Cottineau, de Nantes, excellent officier de la marine marchande ; étaient mis sous les ordres du célèbre commodore américain Paul-Jones, qui montait *le Bon-Homme-Richard :* plusieurs bricks et corvettes complétèrent cette petite escadre.

Nous devions recevoir à bord de ces bâtimens, et de quelques transports, environ trois mille hommes détachés de différens régimens français, et le marquis de la F..... devait en avoir le commandement. J'ai su depuis ce que j'ignorais alors, et ce que j'avais tant envie de savoir : c'est que l'expédition avait pour objet une descente en Irlande, tandis que l'armée du comte de Vaux, protégée par la flotte du comte d'Orvilliers et celle d'Espagne combinées, en opéreraient une en Angleterre. Des raisons qui me sont inconnues retardèrent ce plan de campagne, auquel le gouvernement français finit par renoncer totalement.

Pendant six semaines d'oisiveté que je passai à Lorient, je me trouvai témoin direct et oculaire de l'incident le plus ridicule, le plus incroyable et le plus curieux. Un militaire monte précipitamment mon escalier, entre brusquement dans ma chambre, me demandant protection et asile; il avait l'air effaré et la figure défaite. Ce n'était rien moins que l'intrépide et très-intrépide commodore qu'il suffit de nommer, le fameux Paul-Jones.

« Fermons la porte, mon cher ami, me crie-t-il; ce malheureux capitaine Landais m'a rencontré dans la ville; le spadassin veut me faire battre; il me poursuit de rue en rue l'épée à la main; je ne sais pas faire des armes, et ne veux pas me faire tuer par ce coquin-là. »

Je fermai la porte en dedans, et à double tour; mais le capitaine ne vint pas, et certes Paul-Jones était très-sensé: la partie n'était pas égale, et le capitaine Landais, flamberge au vent, n'en aurait fait ni une ni deux; il n'y avait pour Paul-Jones que des coups à gagner. Cette aventure n'attaque en rien sa réputation; son combat récent avec *la Séraphis*, qu'il venait de prendre à l'abordage, le mettait au-dessus de tout soupçon, et l'élevait au niveau des marins anciens et

modernes les plus audacieux, les plus heureux et les plus braves *. Sa querelle avec le capitaine Landais venait de ce combat pour lequel ils s'accusaient mutuellement. Dans ce moment-là, ils ne se disputaient pas la possession d'une Hélène, mais le commandement d'une frégate, de la frégate *l'Alliance*, sur laquelle je me trouvais appelé, par de nouveaux ordres, à repasser sur-le-champ en Amérique; car tout était changé par une suite des variations de notre boussole politique et militaire.

Six mille Français, commandés par le comte

* Le combat de la Belle-Poule illustra le nom de M. de la Clocheterie, et fut le premier engagement de cette guerre maritime; celui de M. du Couëdic contre le capitaine Farnier fit l'admiration des Anglais eux-mêmes; mais la prise à l'abordage de *la Séraphis* par *le Bon-Homme-Richard*, rendit le nom de Paul Jones célèbre dans les deux mondes : ni les Flibustiers, ni Jean-Bart, n'ont jamais rien tenté de plus hardi et de plus heureux. *Una salus victis nullam sperare salutem :* après quatre heures du combat le plus acharné, le feu prit au *Bon-Homme-Richard*. Paul Jones ayant le double de monde de *la Séraphis* sauta à l'abordage avec tous les siens, qui avaient ce qui s'appelle *le feu au derrière*, et prit d'assaut le vaisseau ennemi : à peine en était-il le maître, que *le Bon-Homme-Richard* sombra.

de Rochambeau, sous les ordres duquel une foule de jeunes seigneurs de la cour avaient obtenu l'honneur de servir, même comme volontaires, étaient envoyés au secours des Américains, et s'embarquaient sur la flotte du chevalier de Ternan qui allait partir de Brest. M. de la F....., après avoir donné sa démission de colonel de dragons, avait pris congé du roi en habit de major-général américain, et se trouvait déjà sur la frégate française *l'Aigle*, commandée par M. de la Touche-Tréville, allant prendre, en Amérique, le commandement d'une division de l'armée de Washington, campée alors dans la province de Jersey, près New-York, et nous recevions l'ordre de le rejoindre, embarqués sur la frégate *l'Alliance*, qui devait appareiller sans délai : et le capitaine Landais en avait ainsi obtenu le commandement sans coup férir.

A peine sorti de mon toit protecteur, le conquérant de *la Séraphis* alla se montrer à Paris. Tout le monde se mit aux fenêtres ou on courut à l'Opéra pour le voir; le maréchal de Biron, qui faisait les honneurs de la capitale à tous les grands personnages, accueillit Paul-Jones avec coquetterie, et fit mettre le régiment des Gardes-Françaises sous les armes.

pour le montrer au commandant du *Bon-Homme-Richard;* mais pendant ce temps le capitaine Landais resta à Lorient, et le ministre américain que nous devions emmener, pressé de partir, prit sur lui de ne pas attendre Paul-Jones, et de nommer Landais à sa place.

Il y avait huit jours que nous avions mis à la voile lorsque Paul-Jones revint de Paris, et se trouva sans commandement. Nous avions à bord deux commissaires du congrès, et nous nous dirigions sur Boston. Il était apparemment écrit, que dans mes traversées je verrais toujours des choses qui ne sont pas ordinaires : dans celle-ci, par exemple, notre capitaine devint fou. Nous nous apercevions bien qu'il y avait quelque dérangement dans sa tête; mais nous ne tardâmes pas à en acquérir la certitude.

Sa folie éclata un jour à dîner, à l'occasion d'un dindon; le capitaine Landais le découpa lui-même. M. Lée, un des commissaires, qui était à côté de lui, prend le foie et se dispose à le manger; Landais se lève comme un furieux, et le menace de le tuer avec son couteau : tout le monde se lève; deux neveux du commissaire américain courent appeler tout l'équipage au secours de leur oncle;

Landais hurlait, criant que le meilleur morceau appartenait de droit au capitaine ; il disait et faisait folies sur folies. Je m'étais emparé de mon couteau de table pour ma défense personnelle, parce qu'il avait l'air de vouloir venir à moi pour se venger de ce que je riais aux éclats ; c'était un véritable fou furieux. Nos matelots accoururent en nombre ; les commissaires du congrès leur ordonnèrent de garotter notre capitaine, ce qui fut fait. Nous dressâmes procès-verbal de l'événement, et le commandement du vaisseau fut donné au premier lieutenant.

Le nouveau capitaine fit bonne route, et nous débarquâmes au bout de dix ou douze jours ; notre *jugement fut* ratifié par le gouvernement à Boston. Ainsi finit le capitaine Landais, le rival de Paul-Jones, quant à mes rapports avec lui, car depuis onc je n'ai rien appris qui le concernât.

Je me hâtai de rejoindre l'armée américaine, qui, trois semaines après mon arrivée, se mit en marche pour la Virginie.

Nous étions en 1780. La petite armée du comte de Rochambeau bloquée à Rhode-Island, où elle était débarquée vers le milieu de l'année, ne pouvait rien entreprendre ou favoriser

de décisif avant l'arrivée des grandes forces navales françaises.

Ce ne fut qu'en 1781, au bout d'un an à peu près, que la flotte du comte de Grasse entra dans la baie de Chezapeak. Ce long intervalle ne fut rempli, pour le corps d'armée américain auquel j'étais attaché, par aucun événement qui ne soit connu; j'ai eu ma part, comme les autres, aux dangers et aux succès balancés de cette campagne qui se passa en marches, en contre-marches, en affaires de postes; enfin ce fut une guerre d'observation.

L'approche de la flotte française favorisant un plan combiné qui devait se dénouer par un engagement général et décisif, le comte de Rochambeau sortit de Rhode-Island. L'armée de Washington s'embarqua, fit sa jonction avec l'armée française, et nous allâmes cerner la principale armée anglaise qui occupait la Virginie et la position d'York-Town. Le marquis de Cornwallis, commandant en chef, y fut attaqué par nous le 6 octobre; l'une de ses deux principales redoutes fut emportée par le marquis de la F..... et les Américains; nous y entrâmes quinze minutes avant que les Français, dont le premier rang était formé par les

grenadiers du régiment de Deux-Ponts, se fussent rendus maîtres de l'autre : c'était, entre les troupes françaises et américaines, un courage, une opiniâtreté, une émulation admirables; car les Anglais ne s'y prêtaient pas du tout, et se battaient comme des diables. L'orgueil britannique fut forcé de s'avouer vaincu; le marquis de Cornwallis se vit réduit à demander une capitulation.

Les deux généraux lui envoyèrent le brillant et jeune duc de Lauzun pour en dresser les articles. Il se présenta seul en parlementaire, agitant son mouchoir blanc dans sa main, car le chevaleresque duc de Lauzun ne faisait alors rien comme un autre. L'armée anglaise ne défila point tambour battant, enseignes déployées et avec tous les honneurs de la guerre, mais entre une double haie de Français et d'Américains, et déposant ses armes, à la noble confusion de ses braves et malheureux soldats. Le marquis de Cornwallis aurait bien voulu rendre son épée au comte de Rochambeau; mais le général français lui montra de la main que l'honneur de la recevoir appartenait à Washington, le général en chef.

Les Anglais, resserrés dans la province de

New-York, n'étaient plus en état de tenir la campagne ; une espèce de trève tacite devança de dix-huit mois la paix générale. L'armée combinée de Washington et du comte de Rochambeau était destinée à rester oisive : la capitulation d'York-Town ayant décidé la question de l'indépendance américaine, les Français et les Anglais n'eurent plus à se battre que quelques mois encore sur mer. Étranger à cette diplomatie qui allait se conduire à coups de canon et de flotte à flotte, ne voyant plus un seul coup de fusil à tirer sur le continent américain, dont la cause de l'indépendance était de ce moment gagnée, M. de la F..... repartit pour la France, et moi j'en fis autant ; car nous n'avions rien de commun avec la petite armée française qui resta jusqu'à nouvel ordre.

Les officiers du comte de Rochambeau n'eurent rien de mieux à faire, je crois, que de parcourir le pays. Quand on pense aux fausses idées de gouvernement et de philantropie dont toute cette jeunesse prit le virus en Amérique pour le propager avec enthousiasme en France et avec un si déplorable succès, puisque cette manie imitative a puissamment aidé à la révolution, quoiqu'elle n'en ait pas été l'unique cause ; on

conviendra que tous ces jeunes philosophes à talons rouges auraient beaucoup mieux fait pour eux et pour nous de rester à la cour.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, qui ne sont là que pour mémoire et comme souvenirs, je profitai, dans l'automne de 1781, du départ de mon ami le chevalier de Capellis, commandant la frégate *l'Ariel;* il me prit à son bord. *L'Ariel* était une prise faite par l'escadre du comte d'Estaing; elle était fort bonne voilière, mais n'avait que dix-huit canons de neuf livres de balles.

Nous partîmes par un vent favorable : nous fûmes, peu de jours après, accueillis d'une tempête; elles sont fréquentes dans ces parages-là. Mon ami me jura, comme font tous les marins, que ce serait son dernier voyage; qu'il était riche, et que très-certainement il ne s'exposerait plus aux dangers de ce maudit métier : je n'en crus pas un mot, et j'eus raison. Il me raconta l'histoire de son frère, qui avait péri en pleine mer; ce souvenir-là lui revenait toujours dans les gros temps. Cependant cette tempête là n'était pas comparable à celle que j'avais éprouvée sur la frégate *l'Alliance* à mon premier retour.

Après cinquante-cinq jours de traversée, nous aperçûmes les côtes d'Espagne. Je ne dois pas oublier qu'à environ cinquante lieues de la terre nous eûmes le plaisir de rencontrer le vaisseau *le Dublin*, armé de douze pièces de canon de neuf livres de balles. Il nous jugea, avec raison, anglais par notre construction ; mais il ne tarda pas à revenir de son erreur, à notre satisfaction et non pas à la sienne. Ayant, de part et d'autre, assuré notre pavillon, il s'engagea une canonnade : par l'effet de la nôtre, *le Dublin* amena au bout de trois-quarts d'heure; notre équipage était double du sien. Ce bâtiment était encombré de marchandises.

Le vaisseau et la cargaison appartenaient donc à *l'Ariel;* aussi y eut-il de quoi rire de la comédie que me donna mon ami Capellis : pendant le combat, il se trouvait partout, animant ses canonniers, jurant, criant que les pièces ne tiraient pas assez souvent ni assez vite : lorsque *le Dublin* eut amené, les canonniers dans l'entrepont, occupés à servir les batteries au milieu de la fumée et d'un bruit infernal, tiraient toujours ; Capellis, dont le vaisseau ennemi devenait la propriété, et pour qui chaque boulet qui portait était alors un crève-cœur,

avait beau s'égosiller sur un autre ton, et crier : » cessez le feu, cessez donc le feu, » on ne l'entendait pas. Il vit un canonnier qui, dans son enthousiasme, ne voulant pas perdre un coup bien chargé, fit feu en criant : « Oh ! ma foi, encore celui-là. » Je crois que, dans sa colère vraiment comique, le bon Capellis aurait tué le naïf et brave artilleur, s'il l'avait tenu.

Nous entrâmes triomphalement avec notre prise dans le port de la Corogne, où nous mouillâmes auprès de *l'Argonaute*, vaisseau français de 74, commandé par M. de Caqueray. Il donnait justement ce jour-là une belle fête à son bord, et nous reçûmes une invitation.

Avant même de toucher terre, je jouissais d'avance de l'honneur et du plaisir de voir tout le beau sexe espagnol de la Corogne et les dames nobles du pays invitées, pour ainsi dire, exprès pour nous; mais bien avant le bal nous fûme régalés d'un spectacle tout-à-fait imprévu, et qui commença par nous étonner étrangement.

Pendant que nous étions occupés à jeter l'ancre, parut une multitude de petits bateaux chargés de femmes, portant des fruits et grimpant comme des mousses; beaucoup d'entre elles,

qui étaient jeunes et jolies, ne portaient que leurs gentils corps; malgré les ordres, elles prirent notre vaisseau à l'abordage : comme les matelots les favorisaient, nous en fûmes bientôt assaillis; excepté dans la sainte-barbe, je crois qu'il y avait des femmes partout, de sorte que nous finîmes par en rire nous-mêmes.

La fête de M. de Caqueray fut fort belle : les femmes me parurent charmantes; il y avait si long-temps que j'en avais les yeux deshabitués !

Je ne fus pas tout-à-fait aussi enthousiasmé de la ville de la Corogne que des belles dames ou demoiselles qui l'habitaient. Je quittais les États-Unis, pays tout neuf, villes toutes neuves, où la plus grande propreté vivifie l'habitation du plus mince propriétaire, où rien de dégoûtant ne s'offre à la vue; on ne voit ni haillons, ni mendians. A la Corogne, je trouvais de vieilles maisons, la mendicité à chaque borne, une atmosphère infectée par la fumée, par l'odeur de la cuisine à l'huile, enfin par la saleté baptismale des habitans, qui vivent dans la malpropreté comme dans leur élément. Joignez-y le bruit fatigant des voitures dont les roues, n'étant pas ferrées, résonnent sur le pavé

le plus inégal de la terre. Jean-Jacques serait sorti de la Corogne au bout d'une heure de séjour, lui qui prétend avoir quitté son logement à Paris uniquement parce qu'ayant vue sur la rue, il entendait son porteur d'eau crier : *à l'eau !* d'un ton faux.

Arrivant d'Amérique, je vous laisse à penser si j'ai eu à répondre à mille qustions. Le duc de Médina-Céli, colonel d'un régiment alors à la Corogne, m'en accabla comme l'interrogant bailli de l'*Ingénu* : c'était d'ailleurs un très-aimable jeune homme. Espagnols et Français, nous vivions fraternellement ensemble : les deux cours étant alliées, avaient uni leurs forces contre l'Angleterre ; les deux armées portaient la cocarde blanche mi-partie des couleurs espagnoles rouge et noir.

Nous fûmes retenus par un vent contraire, et nous profitâmes de ce contre-temps pour aller voir le port et l'arsenal maritime du Ferrol.

On nous disait que c'était Brest en petit : j'ai vu qu'on y entrait par un goulet comme dans ce premier de nos établissemens militaires maritimes ; mon projet n'est pas de les comparer. Je ne puis que dire : j'ai vu Brest, et j'ai vu le Ferrol.

A notre retour à la Corogne, nous profitâmes des invitations de bal qui nous avaient été faites à la fête de M. Caqueray. L'intendante, madame Tenorio avait un pharaon chez elle tous les soirs. Je me souviens que je m'avisai d'y jouer et d'y perdre une centaine de louis, à peu près tout ce que je rapportais de plus clair de ma campagne d'outre-mer. Je voyais défiler mes pièces d'or, sans proférer une seule parole d'impatience; mais le diable n'y perdait rien. J'étais outré de dépit en dedans : mon front était serein, et je n'en étais pas moins au moment de renverser cette maudite table de jeu, lorsque je fus retenu magiquement par la galerie; j'entendis très-distinctement dire autour de moi : « Comme ce jeune officier est beau joueur ! il perd et ne dit mot. » Mes idées s'élevèrent sur-le-champ jusqu'à l'héroïsme. Je sentis que j'avais à soutenir l'honneur de mon habit. Je remis mon poing sur la table; mais si j'avais ouvert ma veste, on aurait vu mon autre main dont les ongles s'étaient enfoncés jusqu'entre cuir et chair. Je n'en laissai pas moins à la Corogne et mon argent et une réputation établie d'un très-beau joueur. Cette épreuve ne me servit que sous un rapport : c'est que *onc* depuis je n'ai joué.

Il nous arriva à la Corogne un incident d'une toute autre nature, et qui pouvait avoir des suites fort graves, quoiqu'il n'y eût aucun tort de notre part.

Nous passions nos soirées dans les principales maisons de la ville, et sur les dix heures nous retournions à bord : nos chaloupes étaient toujours prêtes à nous ramener. Une nuit, et par un temps épouvantable, il nous arriva de rencontrer une cérémonie religieuse dans une rue étroite : on portait le viatique à un personnage considérable, à en juger par l'affluence du peuple qui suivait le dais : il y avait beaucoup de femmes dans la foule. Nous étions trois officiers; rangés respectueusement, chapeau bas, nou reçûmes l'eau des gouttières qui nous tomba sur la tête par une pluie battante, et nous mouilla jusqu'à la peau. Lorsque la procession fut éloignée d'environ trente pas, nous crûmes que nous pouvions décemment remettre nos chapeaux; mais le peuple nous les arracha en poussant des vociférations dont nous n'entendions pas les termes, ne sachant pas l'espagnol. Dans cette extrémité, nous mîmes tous les trois l'épée à la main; alors ces trop excellens chrétiens se bousculèrent les uns sur les autres,

et nous laissèrent le chemin libre : nous pressâmes le pas et enfilâmes la première rue de traverse qui s'offrit assez près de nous pour notre bonheur. Le peuple, préférant ne rien perdre de la pieuse cérémonie, ne nous poursuivit pas. Nous connaissions mal la ville et nous ne prîmes pas probablement le chemin le plus direct pour rejoindre nos chaloupes ; mais nous y arrivâmes, et nous nous y plaçâmes à notre grande satisfaction.

Je récapitulais mentalement tout ce qui m'était arrivé depuis Pierre-en-Cize, et je ne pouvais m'empêcher de me dire : Il ne me manquait plus que de me voir dans cette vilaine ville fessé en cadence, figurer dans un auto-da-fé, coiffé d'un san benito. Mais c'eût été par trop de malveillance de la part de la fortune, que de réunir tant de mésaventures sur un simple individu tel que moi. La Providence veilla donc sur nous tous. Cependant notre aventure fit événement dans la ville : le général commandant nous fit prier de lui donner les vrais détails de cette affaire : après en avoir été instruit, il nous engagea à ne pas descendre en ville de quelques jours, et nous promit de venir dîner à notre bord le lendemain. C'était un Irlandais,

homme de beaucoup d'esprit et fort aimable ; nous nous entendîmes parfaitement ; mais nous étions désenchantés du séjour de la Corogne, et peu de jours après, le vent étant devenu favorable, nous appareillâmes, et nous débarquâmes à Lorient, après quelques jours d'une navigation assez paisible.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

CHAPITRE V.

Expédition projetée au Sénégal. — Une visite à Pierre-en-Cize. — Réception que j'y reçois. — Célébrité que mon nom avait laissée. — Institution de l'ordre de Cincinnatus, où je suis reçu des premiers. — Loisirs de paix, mathématiques, musique, talent d'amateur sur le violon. — Expédition en Cochinchine. — Du petit prince prétendant qu'il s'agissait de rétablir. — Présens indiens, cornes de bouc. — Année 1789. — Présages physiques et politiques d'une irruption révolutionnaire. — Esprit de vertige à Versailles et à Paris. — De Lille. — Nostradamus. — Cazotte. — M. de la F..... et mes amis Cincinnati français prennent parti pour la révolution. — J'émigre avec mon frère. — Campagne de Champagne. — Retraite. — Notre arrivée en Suisse. — Établissement à Lauzanne. — Dénombrement de la famille qui s'y réunit. — Fondation imperceptible d'une maison de commerce devenue européenne. — Première pierre posée. — Nouvelle inespérée. — Cinquante mille francs de solde arriérée, capital et intérêts, m'appellent aux États-Unis. — Je m'embarque à Hambourg et cours recueillir ma nouvelle fortune.

Nous nous mîmes en route pour Paris, sur-le-champ, mon ami le chevalier de Capellis et moi.

Nous allâmes ensemble à Versailles, chez M. le maréchal de Castries, alors ministre de la marine; je fus très-questionné par lui sur tous les

détails de la glorieuse affaire d'York-Town, si historique par ses résultats. Je remarquai qu'en nous retirant, le ministre prit à part mon ami Capellis, et j'entendis, parce que j'écoutais, qu'il lui disait de venir tel jour et à telle heure, et qu'il en résulterait de la satisfaction pour lui. Je ne me croyais pas intéressé dans l'affaire; mais deux jours après, Capellis vint me trouver, me dit que le maréchal s'était décidé à envoyer attaquer les comptoirs anglais du Sénégal, qu'on savait en mauvais état de défense, puisqu'on jugeait qu'avec cent cinquante hommes de troupes de débarquement on devait s'en emparer. Il me dit qu'ayant le commandement de l'expédition, composée d'une frégate et d'une corvette, il avait alors demandé et obtenu pour moi le commandement en chef du détachement qui concourait à ce coup de main.

Cette expectative d'être mis sur la liste des conquérans, me charma au dernier point; c'était en petit d'abord, j'en conviens, mais il faut commencer par quelque chose; le projet me souriait, et occupait mes rêveries : je voyais déjà le clergé du pays, les Marabous, venir saluer les vainqueurs; je touchais dans la main du roi de Dahomé, et la petite reine de

Cayor* me prenait en remplacement de Robert D.....; tout cela sans préjudice des dents d'élé-

* Tout le monde connaît la situation du royaume de Cayor, dans le Sénégal. En 1778, le roi de France y envoya une première expédition explorative, sous le nom d'ambassade, à la tête de laquelle était ou le chevalier de Boufflers ou le duc de Lauzun, je ne sais lequel des deux. Le comte R.....t D.....n était aide-de-camp du général ambassadeur. La jeune reine, femme du roi, aussi belle que la plus belle négresse, avait été élevée à l'île de Gorée, parlait anglais, et lisait Clarisse. R..... lui paraissant plus aimable que le roi de Cayor, elle lui donna rendez-vous dans sa tente intérieure, par l'entremise de sa confidente Minetta.

Faracaba, le premier ministre, amoureux de la reine, qui ne pouvait le souffrir, à cause de son air farouche et de son mauvais œil, devina sur-le-champ que R..... était plus heureux que lui. Il se mit à l'observer, et comprit tout lorsque son rival, se levant pour demander à son général : « Trouvez-vous quelque inconvénient à ce que j'aille aimer la reine de Cayor? » le général répondit : « Allez, et soutenez l'honneur du » nom français. » Faracaba se promit bien alors de troubler leur entretien; mais l'exposé des demandes du roi de France au conseil, où il fallait que ce ministre assistât, donna le temps à R..... de satisfaire la curiosité de la reine. Tout à coup Minetta, la confidente, entre tout effarée, avertissant de l'arrivée de Faracaba; il y va de la vie de l'étranger, de la reine peut-être :

phans et de la poudre d'or, qui ne pouvaient pas me manquer, étant maître des comptoirs anglais.

Tout en faisant ces beaux châteaux en Afrique, je me hâtai d'en écrire à mon père, ne doutant pas un instant, dans l'excès de ma joie, qu'il ne la partageât avec plaisir : je lui écrivis donc que j'étais le plus heureux des hommes, devant être employé sous peu, avoir une occasion de me distinguer, et rencontrer à la fois *gloire et profit*. Mon père, vieillard à idées positives, c'est-à-dire élevées et chevale-

Minetta les sauva tous deux par sa présence d'esprit. R..... aurait été rôti ou bouilli, la jeune reine enterrée vivante jusqu'à la ceinture et lapidée; tel est l'usage du pays. La dame d'honneur se saisit des pistolets de R....., et quand Faracaba entra dans la tente, où ne doit pénétrer aucun homme impunément, elle lui fit avouer qu'il voulait attenter à la personne de la princesse, et qu'il s'introduisait dans cette intention : au prix de cet aveu seulement Minetta lui accorde la vie.

R....., plus heureux que sage, s'éloigne alors sain et sauf, et va rejoindre la flotte qui l'attendait pour mettre à la voile. (*Article communiqué.*)

Voilà certes un sujet intéressant, bon pour une nouvelle historique, une romance ou un mélodrame. Celui-là aurait le mérite du respect pour l'unité d'action, l'unité de lieu et la règle des vingt-quatre heures.

resques, ne fut frappé que de ces deux mots : *gloire et profit*. Réduisant les choses au simple, à ma grande surprise, je l'avoue, il m'écrivit très-laconiquement et très-sèchement, courrier par courrier, qu'il avait pris lecture de ma lettre, et qu'il l'avait jetée au feu, pour ne pas laisser de traces des sentimens peu honorables que j'exprimais ; que chez un officier français les mots *gloire et profit* n'étaient faits pour se réunir ni dans sa bouche ni sous sa plume, et qu'enfin je prisse garde désormais à ne lui écrire rien de semblable. Cette mercuriale paternelle, où il y avait quelque chose de vrai, fut tout ce que je recueillis de l'expédition projetée, qui n'eut pas lieu.

Comme j'avais un congé qui me dispensait de rejoindre mon régiment, en garnison à Auch, je me rendis en Auvergne, chez mon père, qui, ses observations faites, ne m'en voulait pas autrement. Me retrouvant, au bout de trois ans, à quarante lieues de mon ancien domicile politique, du château qui ne me faisait plus peur, de Pierre-en-Cize enfin, je dis un jour à notre bon voisin, M. d'Al....., dont la protection m'avait été si utile, que nous devrions faire une course jusqu'à Lyon, et que je lui

ferais voir par ses yeux les lieux mêmes des événemens que je n'avais fait que lui raconter, voulant être cru autrement que sur parole.

Nous arrivâmes à Lyon ; l'usage était de donner à la porte son nom et celui de l'hôtel où l'on devait descendre. Le caporal interrogateur me regarde, et quoique j'eusse une redingotte d'officier de dragons : — « Oh ! monsieur, me dit-il en riant, je n'ai pas besoin de vous demander votre nom ; nous ne pouvons pas l'oublier : vous nous l'avez donnée bonne. » Le caporal avait précisément été de garde au château le jour du combat. Il me demanda, avec autant de joie que d'empressement, où nous allions loger, et une heure après notre arrivée nous reçûmes de M. de Bellecize, le commandant du château, l'invitation la plus pressante de venir dîner le lendemain.

Nous acceptâmes, et nous fûmes reçus à merveille. Dans le court intervalle de trois ans, il n'y avait rien d'étonnant à ce que parmi les quarante hommes de garnison sédentaire à Pierre-en-Cize, il en restât plusieurs qui m'eussent connu et vu de près comme le bon caporal. Au dessert, ne voilà-t-il pas une députation de la compagnie qui vient me saluer, et me régaler en sus d'une

pièce de vers qu'ils avaient faite eux-mêmes en mon honneur. Elle était parfaite d'intention, je l'ai payée comme telle et de bien bon cœur à ces braves gens, qui reçurent mes pièces d'or de même.

Après le dîner, M. de Bellecize donna des ordres pour que le geolier nous menât voir la chambre que j'avais habitée; il recommanda seulement qu'on évitât que je ne fusse aperçu d'un prisonnier qui s'appelait de Livry. Mon nom ne sortait pas de la tête de ce malheureux jeune homme ; il avait déjà fait plusieurs tentatives d'évasion, citant toujours mon exemple, et se plaignant au ciel de ce qu'un homme ne pouvait pas venir à bout de faire ce qu'un autre avait fait. Le bon commandant pensait que son prisonnier deviendrait fou s'il voyait en personne celui dont on lui avait tant parlé, et dont il parlait toujours : nous ne nous sommes pas rencontrés.

Cependant le 20 janvier 1783, l'Angleterre par un traité de paix solennel, et en termes clairs et précis, avait reconnu l'indépendance des États-Unis.

Un des premiers actes de cette nouvelle république, fut de fonder l'ordre de Cincinnatus,

et de le fonder héréditaire. C'était un ruban bleu de ciel moiré, bordé d'un liséré blanc, au bas duquel on voyait un aigle d'or émaillé, les ailes éployées. Nous ne savions pas en France ce qui se passait outre-mer, lorsqu'il arriva à M. le marquis de la F...., une pacotille de douze aigles pour distribuer à lui et aux Français, ses compagnons d'armes. Je fus un des douze qu'il honora de cette marque de distinction. Pour juger combien elle était flatteuse, il faut se transporter à l'époque. Je crois me rappeler que le comte de Rochambeau reçut aussi trente-six aigles de Cincinnatus pour lui et les principaux officiers de son corps d'armée.

Les réclamations en droits ou en prétentions ne tardèrent pas à arriver, ainsi qu'il en est de ces sortes de signes dans tous les temps, en France, depuis Louis XIV. La marine française en demanda avec juste raison, de sorte qu'au bout d'un an je ne voudrais pas jurer que Beaumarchais lui-même n'en ait pas été gratifié : le plus petit point de contact avec les Américains avait fini par devenir un titre.

Je reçus donc des premiers l'ordre de Cincinnatus, et avec un sensible plaisir.

Je crus sincèrement que ce serait là tout ce que nous vaudraient jamais nos campagnes dans le Nouveau-Monde. Je déclare que je n'avais pas mis sur mes tablettes, même pour mémoire, l'arriéré de mes appointemens d'officier au service du congrès. Je me trompais, et on verra plus tard qu'il n'y a rien à perdre avec d'honnêtes gens.

Quoi qu'il en soit, après plusieurs années d'une vie aussi active, l'état de paix me paraissait monotone : j'allais de Paris à ma garnison, de ma garnison à Paris; j'imaginai de me remettre aux mathématiques, et je pris un maître. Je me suis toujours rappelé avec plaisir et intérêt que mon professeur de mathématiques était cet homme simple et modeste appelé M. Pinel. Il avait, sans que je m'en doutasse, pendu au croc son bonnet de docteur en médecine qu'il venait d'obtenir à Montpellier, il n'avait ni perruque ni canne à bec à corbin, et allait donner ses leçons coiffé en cheveux à boucles et avec une queue. J'ai été aussi aise que surpris d'apprendre peu d'années après que le célèbre docteur Pinel et mon ancien maître de mathématiques n'étaient qu'un seul et même homme.

Ne voulant pas en faire mon état, je ne pouvais pas toujours apprendre les mathématiques; or, la journée est longue, surtout pour quelqu'un qui, comme je l'ai dit, s'était promis de n'être pas joueur : je résolus d'apprendre le violon, et comme, dans mon caractère, les goûts devenaient des passions et que je n'en avais jamais qu'une à la fois, après la gloire, je me mis à aimer les mathématiques, et après les mathématiques la musique. Je me donnai au violon tout entier : je pris, avec une ardeur que je ne conçois plus aujourd'hui, des leçons des virtuoses de ce temps-là : je me fis l'écolier de Capron, de Jarnowick, de Traversa, de Viotti. J'étais arrivé à exécuter les concertos les plus difficiles; mais je crois que je n'aurais pas joué une contredanse aussi rondement que tel ménétrier de village.

C'est ainsi que je passais mes hivers à Paris, chez mon bon oncle, le président de S.....', entre les arts et l'amitié; les six autres mois à mes garnisons, allant de l'écurie et du pansement à la parade et aux manœuvres. J'avais bien par occasion quelques regrets de ma vie aventureuse dont le fil devenait d'une soie bien douce, bien égale, bien uniforme : je crus un moment que j'allais être réveillé de cette espèce

de sommeil, et que ma destinée m'enverrait guerroyer dans les Indes.

Un père des missions étrangères conduisit à Paris ce qu'il appelait le prétendant au trône de la Cochinchine. Le jeune prince cochinchinois, dont la légitimité ne me parut pas un instant douteuse, avait à sa suite plusieurs mandarins de sa cour tous de la plus petite stature; la taille du monarque ne promettait pas d'être plus élevée. Au total il était difficile de les regarder sans rire. Sur le rapport du révérend père et dans les intérêts de notre commerce, le gouvernement parut disposé à aider le petit souverain à remonter sur son trône : on ne demandait pour cette opération que deux frégates et cinq cents hommes de troupes. On m'avait dit que le comte de Béhague, qui commandait à Belle-Isle, devait être chargé de l'expédition. Je le connaissais beaucoup; je m'empressai d'aller le prier de solliciter le ministre de m'employer dans cette affaire-là sous les ordres du comte. J'avais été induit en erreur; il n'avait pas été question de M. de Béhague, et je ne sais plus qui fut chargé de cette expédition.

Je fis encore là un joli rêve de plus; mais j'y gagnai toujours de voir le royal présent

que le petit prince avait apporté par je ne sais quelle préférence à la comtesse de La Marck. Elle logeait alors aux Tuileries, dans les appartemens qu'occupe aujourd'hui madame la Dauphine. Je vis sur la cheminée une paire de cornes d'un bouc de la Cochinchine; ce singulier présent fit grandement gloser. Quant à moi je sortis frappé de la beauté des boucs cochinchinois, plus encore que de l'importance d'un royaume dont on pouvait changer le souverain avec cinq cents hommes et deux frégates; mais, entre nous, je n'ai dit cela qu'après avoir su que je ne serais pas de l'expédition.

Cette impatience du repos, cette inquiétude guerroyante, ou plutôt ce besoin vague d'activité et cet amour du changement qui tient au caractère français, ne me tourmentèrent pas seul; c'était une fièvre qui agitait diversement la société entière à cette époque.

Louvois fit, dit-on, faire la guerre du Palatinat, pour occuper Louis XIV d'autre chose que d'une fenêtre de Trianon, au sujet de laquelle il avait contredit son maître, qui avait raison. Depuis la guerre d'Amérique, toutes les têtes de la jeunesse fermentaient à la cour et à la ville. L'esprit d'imitation était à la mode; les Anglais

et les Américains, les deux peuples les plus réfléchis, les plus positifs, les plus lourds, étaient célébrés comme des modèles par le peuple le plus spirituel et le plus léger. Ajoutez à cet engouement l'esprit frondeur particulier à la nation française, il n'y avait pas à balancer : dans sa disposition morale, il fallait que le gouvernement sût lui présenter une forte et brillante distraction, que les Français saisiraient avec fureur; enfin un aliment quel qu'il fût. Ne se battaient-ils pas en duel comme Gluckistes ou Piccinistes, faute d'autres motifs? Il fallait saisir le prétexte de la querelle du Stathouder et de la Hollande, et défendre les Provinces-Unies contre les Prussiens. Une guerre avec la Prusse eût occupé l'humeur guerrière de notre ardente et trop nombreuse jeunesse; avec ce palliatif, la représentation de cet épouvantable drame, appelé révolution française, eût été du moins retardée de dix ans. Il fallait faire mieux encore : à l'époque où la lutte entre l'Angleterre et ses colonies révoltées donnait à cette puissance précaire les plus justes sujets d'alarmes, la France devait se porter médiatrice, et non pas auxiliaire hostile. Nous aurions recouvré le Canada, l'Espagne, Gibraltar;

et y avait-il tant d'obstacles, puisque dans le Congrès des treize provinces, pour former l'union, six avaient voté contre la rupture, à commencer par Washington lui-même : mais cela n'était pas écrit ainsi là-haut.

Il est certain que dans ce temps-là, vers 1785 ou 1786, j'ai lu dans un *Mercure* du mois de ..... cette prophétique citation ou annonce :

INSCRIPTION TROUVÉE A LISKA, EN HONGRIE, DANS LE TOMBEAU DE REGIO MONTANUS *.

Post mille expletos à partu Virginis annos,
Et septingenos rursùs abindè datos;
Octogesimus octavus mirabilis annus
Ingruet et secum tristia fata feret.
Si non hoc anno totus malus occidet orbis,
Si non in nihilum terra fretumque ruent,
Cuncta tamen mundi rursum ibunt atque deorsùm
Imperia et luctùs undique grandis erit.

* Mille ans après la nativité de Notre-Seigneur, et sept cents ans en sus, l'année quatre-vingt-huitième commencera et présentera de tristes événemens. Si cette année ce monde pervers n'est pas détruit tout entier, si la terre et la mer ne sont pas rendues au néant, tous les trônes seront mis une seconde fois sens dessus dessous, et il y aura un deuil universel.

Je sais que Regio Montanus, ou Muller, est mort à Rome, et qu'il a été enterré au Panthéon, en 1476. Je crois que Regio Montanus n'était pas plus prophète que Nostradamus; mais qu'il y ait erreur ou non dans le lieu de la sépulture, que les vers prophétiques, bons ou mauvais, lui soient ou non faussement attribués, la question n'est pas là. Je les ai vus et lus dans un *Mercure*, en 1785, 86 ou 87; et en 1788 nous avons eu en France et en Europe de si violens orages dans l'atmosphère politique, que les vers ont été rappelés dans tous les journaux français et étrangers. Je n'établis que l'observation et me borne à consigner ce souvenir. A cette année 1788 succéda l'année 1789, c'est-à-dire l'explosion révolutionnaire, dont personne n'a calculé la portée, dont beaucoup ont craint les ravages, et dont tous ont payé chèrement les résultats. Parmi les enthousiastes, se sont fait remarquer tous ceux qui s'étaient engoués des idées nouvelles dont l'Amérique fut la terre classique; à eux se joignaient les jeunes seigneurs de la cour qui s'étaient laissés approcher par les gens de lettres, et qui se croyaient beaux esprits, parce qu'ils fréquentaient le spirituel et impertinent Champfort. Il se moquait d'eux avec raison,

celui qui disait impunément à M. le comte de Narbonne et à M. le comte de Choiseul, dans un yacht sur le Moërdick : « Mes amis, connaissez-vous rien de plus plat qu'un gentilhomme français! »

A eux se joignaient les disciples de l'école de l'hôtel de La Rochefoucauld, rue de Seine, présidée par madame d'A...., où figurait parmi les philosophes, les philantropes, les économistes, tous de la secte des frondeurs, le vicomte de B....., qui n'était qu'un très-joli danseur. A eux se joignaient encore les factieux en robes rouges, qui croyaient renouveler le cardinal de Retz, et qui ne valaient seulement pas le conseiller Broussel; puis un petit singe d'abbé Le C...., qui, taillé comme Scarron, s'était fait assez remarquer par sa turbulence, pour que la reine l'appelât dérisoirement le général Jaco; un Héraut-de-Séchelles! l'un des beaux de la société, et qui n'avait qu'à ne rien dire et ne rien faire pour arriver aux plus hautes dignités de la magistrature, sous les auspices les plus favorables; il réunissait l'intérêt et la bienveillance générale à l'esprit, et, disait-on, au talent; il était parent de madame de Polignac,

et honoré de la protection publique de la reine de France : voilà pour la ville.

Quant à la cour, on se demande quel esprit de vertige avait donc saisi tous ces admirateurs, et sectateurs des systèmes constitutionnels, des idées révolutionnaires, si désireux d'un autre ordre de choses, si affamés de changemens de condition, enfin tous ces réformateurs à talons rouges. Les uns étaient égarés par une fausse ambition, et chacun croyait sans doute être appelé à jouer le rôle de Washington, président des provinces. Je suppose que ce rêve appartenait aux L....., neveux du maréchal de B....., élevés, dotés par la reine elle-même, ayant chacun un régiment, ce qui était une insigne faveur. Ces révolutionnaires de cour se présentaient à l'opinion publique, le front marqué du sceau de la plus noire ingratitude, et avec leur charlatanisme de popularité et de philantropie, ils ne faisaient que singer le chien qui lâchait sa proie pour l'ombre.

D'ailleurs ils avaient la bonhomie de croire qu'une révolution s'arrêtait là où l'intérêt de ceux qui l'appelaient se trouverait satisfait.

Le duc d'O... et ses amis ont pensé que la révolution amènerait à leur profit un changement

de dynastie, et voilà tout; ils se gardaient bien de prévoir qu'ils monteraient sur l'échafaud avant lui, avec lui, ou après lui.

Les parlemens ne s'attendaient pas au même sort pour avoir refusé d'enregistrer l'impôt du timbre, l'impôt territorial, et pour avoir demandé les États-généraux.

Les rentiers de Paris trouvèrent la révolution admirable, dès que M. Vernier leur a dit que la nation prenait la dette publique sous sa sauvè-garde; ils ne furent déniaisés que quand le même homme déclara deux ans après qu'on faisait banqueroute des deux tiers.

Les seuls qui ne se seraient pas trompés dans leurs calculs, sont ceux qui n'ayant rien à perdre, avaient tout à gagner, et la plupart de ceux-là même ne se sont élevés que pour tomber.

Or, quiconque alors a voulu oser, n'a point craint d'oser; la monarchie elle-même avait déclaré qu'on le pourrait impunément. Le Roi Louis XVI, le meilleur et le plus honnête homme de son royaume, avait dit à son lecteur, M. de Septchênes, qui lui lisait l'histoire de la révolution d'Angleterre de 1641 : « Pour moi, à la place de Charles Ier, je n'aurais jamais tiré l'épée contre mon peuple. »

Cet excellent prince ne devait ni dire cela ni le penser. Aussi le 23 juin 1789, le roi dit-il en vain aux États-généraux dans la séance royale : « Messieurs, je vous ordonne de vous séparer à l'instant. » Le roi partit ; Bailly, le président, resta ; Mirabeau répondit à M. de Brezé, qui vint donner itérativement l'ordre de se retirer : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des bayonnettes. » Dès-lors la révolution fut proclamée.

Tous les événemens, les crimes, les malheurs, les excès qui se succédèrent, ne furent que la conséquence irrésistible et inévitable des premiers événemens ; aussi ne m'appesantirai-je pas sur le 14 juillet et sur les scènes atroces de cette affreuse journée.

Animus meminisse horret luctuque refugit.

L'établissement de la garde nationale à Paris régularisa l'insurrection, proclamée le plus saint des devoirs. Le pouvoir royal fut suspendu par le fait : de ce jour la France eut douze cents législateurs, auxquels personne, comme le dit l'impératrice Catherine II, excepté le roi, ne voulut obéir. Aussi le 16 juillet

ce ne fut pas le roi, ce ne fut pas l'assemblée dite nationale, ce fut le peuple qui nomma M. Bailly maire de Paris, et M. de la F.... commandant-général de la garde nationale.

Le même jour 16, M. le comte d'Artois, la maison de Condé, le prince de Conti sortirent de France, et l'émigration commença.

Depuis le funeste jour du 14 juillet, où Paris renouvela les scènes de Naples du temps de Mazaniello, jusqu'au 21 janvier, l'histoire de France m'a paru écrite dans ce que je consens à appeler les rêveries de Nostradamus.

Il est au moins bizarre et curieux de se rappeler à la fois les faits historiques et les extraits de centuries, où sont les prophéties suivantes :

. . . . . Fuis les deux prochains tarase détroits :
Car Mars fera le plus horrible trône,
De coq et d'aigle en France frères trois.

(Centurie 8, quatrain 67.)

La part *solus* mari sera mitré, *
Retour conflict passera sous la tuile, **

* Le bonnet rouge mis le 20 juillet 1792 sur la tête du roi.

** Retour de Varennes aux Tuileries.

Par cinq cent un trahir sera titré,
Narb.... et Saulce par quarteaux aurons d'huile. *

(Centurie 9, quatrain 34.)

Le trop bon temps, trop de bonté royale,
Faits et défaits, prompt, subit, négligence :
Léger croira faux d'épouse loyale,
Lui mis à mort par la bénévolence.

(Centurie 10, quatrain 43, édit. de 1567.)

Et la chanson de Delille en 1776 :

Vivent tous nos beaux esprits
Encyclopédistes,
Du bonheur Français épris,
Grands économistes, etc.

Et ce couplet prophétique des crimes législatifs et des farandoles de 1792, 93 et 94 :

Plus de moines langoureux,
De plaintives nonnes;
On verra les malheureux
Danser, abjurant leurs vœux,
Galante chaconne !!!...

* Narbonne..., Saulce était procureur de la commune de Varennes, et marchand épicier.

Que dire enfin de la conversation des Jonas Cazotte, rapportée par Laharpe, à moins qu'on ne l'explique par la clairvoyance intuitive, qu'il faudrait ensuite expliquer elle-même, ce qui mènerait fort loin, mais où? La seule chose certaine, c'est qu'il n'y a dans ce monde de hasard nulle part, en rien, et qu'il n'y a pas d'effets sans cause.

Le principe moteur des causes et des effets, se trouve dans Balzac, qui tirait, sous Louis XIII, l'horoscope du passé, du présent et de l'avenir de l'ordre social en France comme ailleurs, quand il a dit : « Il faut toujours en venir là; il » est très-vrai qu'il y a quelque chose de divin ; » disons davantage : il n'y a rien que de divin » dans les maladies qui travaillent les États. Ces » dispositions, cette humeur, cette fièvre chaude » de rebellion, cette léthargie de servitude, » viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu » est le poëte, et les hommes ne sont que les » acteurs. Ces grandes pièces qui se jouent sur » la terre ont été composées dans le ciel, et » c'est souvent un faquin qui doit en être l'Atrée » ou l'Agamemnon. » (*Socrate chrétien*).

Le 16 juillet, M. de la F..... était donc le commandant-général de la milice parisienne, le Fairfax de la révolution française. Beaucoup

de personnes me proposèrent de me joindre à mes anciens frères d'armes d'outre-mer, et de servir sous les ordres de ce général. Mon attachement pour lui n'alla pas jusqu'à suivre la route qu'il crut sans doute pouvoir prendre, et je refusai. On a dit avec raison qu'en révolution, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître. J'ai fait le mien, parce que je le connaissais; j'aurais agi de même, eussé-je prévu les événemens. De toutes les positions à choisir, la pire, c'est d'être entre le marteau et l'enclume; or, en France, c'était d'être entre la révolution et la monarchie; il fallait opter. Je crus me mettre du côté de la monarchie en émigrant; un plus grand nombre peut-être encore de personnes, que je ne condamne pas, ont cru se mettre du côté de la monarchie en restant en France; beaucoup d'autres encore n'ont pas pu faire autrement. Je ne traite nullement cette question; des milliers de pages ne suffiraient pas, et l'éclairciraient encore moins: je ne veux recueillir dans les événemens que les circonstances qui me sont personnelles, et qui peuvent me fournir des souvenirs féconds en observations utiles aux autres encore plus qu'à moi.

Nous émigrâmes donc, mon frère et moi, aussi persuadés l'un que l'autre, ainsi que tous les émigrés qui formaient l'armée des princes, que nous pouvions mettre sur nos drapeaux : *Veni, vidi, vici*, et nous entrâmes en Champagne, en 1792, avec le roi de Prusse.

Verdun fut pris le 3 septembre; le lendemain l'armée devait et pouvait assurément arriver à Chalons, à trente lieues de la capitale, où le roi Louis XVI et sa famille étaient alors prisonniers au Temple. L'armée française, en nombre inégal, occupait une ligne immense, et n'aurait pas empêché quatre-vingt mille hommes, commandés par le duc de Brunswick, d'arriver à Paris; mais il ne fallait pas perdre un jour, et l'on perdit des semaines.

La guerre de 1792 ne fut qu'une guerre d'intrigues de cabinet, de négociations fallacieuses, de faux calculs, où chacune des puissances fut trompée, où la cause des princes français, de la monarchie des Bourbons et celle de l'infortuné Louis XVI et de sa famille, fut comptée pour rien; les révolutionnaires seuls ne se trompèrent point, aussi triomphèrent-ils sans combat.

Dans la fameuse campagne de 1792, dirigée

par le premier général de l'Europe, le célèbre *prince héréditaire*, ayant sous ses ordres soixante mille Prussiens et le roi de Prusse, et vingt mille Français avec les frères du roi; les deux armées purent dire qu'elles ne virent pas l'ennemi. Quelques affaires de postes et d'avant-garde furent décorées par les révolutionnaires du nom de batailles et de victoires. Ils eurent raison, puisqu'en tout c'est le résultat qu'il faut voir; et en définitive, tout cet *invincible armement* se borna à la prise de Verdun: les magistrats apportèrent à Frédéric les clefs de la ville, de jeunes confiseuses, leurs amis; hommages que les féroces jacobins firent plus tard expier à ces inoffensives créatures en les envoyant à l'échafaud. Le duc de Brunswick capitula, rétrograda, repassa la frontière avec l'indignation des princes français et des vingt mille serviteurs armés qui les avaient suivis; avec l'indignation des vrais soldats à l'âme généreuse, tels que le général Clairfait; à l'étonnement de toute la France et des révolutionnaires eux-mêmes; car la multitude ne croit jamais cette éternelle vérité, que les plus grands événemens tiennent souvent aux plus petites causes, et même aux plus basses et aux plus absurdes inspirations.

Proh! pudor! La retraite se fit par capitulation, et cependant les hussards français pillaient les bagages de l'arrière-garde. Un ciel nébuleux, des pluies continuelles, des boues où les chevaux s'enfonçaient jusqu'au ventre, et les charriots et les caissons jusqu'aux moyeux, accompagnaient de leurs sinistres présages notre marche rétrograde. Joignez-y les plaintes, la consternation des habitans, dont les vœux indiscrets avaient salué notre entrée triomphante, et qui craignaient, avec juste raison, de rester exposés à la vengeance du parti sanguinaire, dont les fureurs n'allaient plus connaître de frein.

Des familles entières d'Alsaciens suivirent l'armée; un plus grand nombre encore resta sous le couteau; et depuis ce jour fatal, qui termina la campagne de 1792 par une honteuse et inconcevable retraite, au-dehors comme au-dedans de la France, c'est une question de savoir où furent les Français les plus malheureux. Sur le sol français, la mort plana sur toutes les familles, sur toutes les têtes, sur tous les âges.

Depuis le 10 août 1792 jusqu'au 9 thermidor 1794, aucun citoyen, fût-il de la faction qui dominait alternativement, n'était sûr de coucher dans son lit, et de ne pas aller de la prison à l'échafaud.

Au dehors, depuis la retraite de Champagne, tous les Français émigrés en famille n'ont fait, généralement parlant, que se débattre dans un vaste naufrage. Heureux ceux qui ont trouvé une planche de salut, et une pierre où reposer leur tête. L'Europe n'a pas suffi à telle célébrité éphémère que j'ai retrouvée plus tard au-delà de l'Océan, dans cette Amérique du nord, où ma bonne fortune cette fois me rappela au bout de dix années : ce ne sera pas le moins curieux de mes souvenirs ; mais n'anticipons pas sur les événemens.

Les hommes les plus froids, les plus prévoyans, les plus sages de notre armée entrée en France, avaient cru que la campagne ne durerait que quinze jours. Chacun avait émigré avec les gentilshommes de sa province, ou les officiers de son régiment. Excepté les officiers du génie, une grande partie des officiers d'artillerie, presque toute la marine royale et la grande majorité des officiers d'infanterie et de cavalerie avaient répondu à l'appel des frères du roi, du prince de Condé, et des maréchaux de Broglie et de Castries.

Le signal de la retraite, qui ressemblait presque à une déroute, avait désenchanté les

hommes les plus confians. En France, une loi de mort proscrivait tous les émigrés; chacun de ceux qui avaient une famille à protéger, à soutenir, chercha un port, un lieu de salut et de repos. Mon frère et moi nous gagnâmes la Suisse, et nous nous arrêtâmes successivement sur les bords du lac de Genève, à Lauzanne et dans le pays de Vaud.

Mon frère, l'homme du monde le plus réfléchi, le plus calme, le moins aventureux par caractère, avait si complètement partagé l'erreur générale et la sécurité où nous étions tous sur le succès, que son avoir disponible, qui s'élevait peut-être à quarante mille francs, avait été réuni aux sommes que la compagnie de notre province offrit à Coblentz pour les besoins de l'armée. Il entra en campagne avec cinquante pièces d'or dans sa poche, et un cheval de quatre-vingts louis entre ses jambes. Nous n'étions pas arrivés à Bâle, que le premier signe de détresse se manifesta. Sans domestique, le porte-manteau en trousse, nous pouvions redire le mot de Bias : mon frère vendit son cheval pour ne pas être obligé de le nourrir. Le Bucéphale de quatre-vingts louis fut vendu vingt-cinq. Je ne le remarquerais même pas s'il ne me

rappelait encore un souvenir. Long-temps après, mon frère racontait cette particularité de ses adversités à de bons et de braves suisses devenus ses amis de cœur, et qui prêtaient autant d'intérêt que d'attention au récit de ses tribulations politiques et pécuniaires : quand il parla de la vente de son beau cheval à si bas prix, un bon suisse qui ne voyait que le fait, lui dit avec une simplicité territoriale : « Vous auriez bien dû nous garder ce bon marché-là. » C'était un excellent homme, et il n'y avait qu'un excellent homme qui fût capable d'être aussi naïf.

Cependant l'orage révolutionnaire s'étendait sur la France entière, couvrait tout son horizon ; mais on croyait que ce ne serait qu'un orage, et qu'il s'agissait de souffrir ce qu'on n'avait pas pu empêcher : pendant la durée des mauvais jours, chacun s'occupait d'appeler à lui sa famille pour la mettre en sûreté sous l'abri que l'on trouvait aux terres hospitalières.

Les prévoyances et les craintes n'allaient pas jusqu'à penser que les révolutionnaires confisqueraient et vendraient les propriétés des absens sans distinction d'état, d'âge, et de sexe ; ma belle-sœur et ses deux fils nous rejoignirent donc.

Elle quitta le château de P..., qu'habitait mon frère depuis la mort assez récente de notre père, mort antérieure de quelques mois à la révolution, qu'il n'eut pas du moins la douleur de voir. Ma belle-sœur avait laissé tout son mobilier dans le manoir, les clés pour ainsi dire à toutes les portes ; cette belle dame-là ne croyait faire qu'une absence. Le maximum des alarmes s'étendait jusqu'à l'idée du séquestre et n'allait pas plus loin. Elle arriva donc avec peu de bagages pour éprouver moins de difficultés en passant la frontière, mais avec son écrin : cet accessoire, d'une grande fortune, se trouva la ressource essentielle, la ressource du salut commun, à cette heure où le malheur sonnait pour tous.

La famille se composait de mon frère, de sa femme, de leurs deux fils, l'un adolescent, l'autre en bas âge, d'une femme de chambre qui avait voulu suivre sa maîtresse, et d'un musicien nommé monsieur Leriche, homme de talent, et qui valait plus encore par les qualités de son cœur.

Dans cette situation, la famille naufragée tint dès le moment conseil pour l'avenir, et le plan une fois arrêté, fut suivi. L'adversité est la pierre

de touche des âmes fortes, et les âmes ainsi trempées manquent rarement de la combattre victorieusement. Mon frère et ma belle-sœur offrirent l'exemple instructif et encourageant de ce que peuvent un père et une mère bien unis, ayant confiance en Dieu et en eux-mêmes: ils mirent en commun, pour vaincre la mauvaise fortune, la résignation, le courage, l'activité, la persévérance, et ils y joignirent de la prévoyance, de l'économie et de l'aptitude naturelle ou acquise.

C'est avec un souvenir toujours mêlé d'admiration et de respect que je pense au travail de jour et de nuit, aux progrès lents, successifs, annuels de ce ménage, et que je me rappelle les essais plus ou moins heureux, qui ont caractérisé la reconstruction, la réédification de la fortune de mon frère. Riche en terres et en maisons à Paris, il avait tout perdu, et ses ressources en pays étranger ne s'élevaient pas à dix mille francs.

Ils eurent, lui et sa femme, la patience et le courage des castors dont les débordemens du fleuve ont emporté l'habitation; ils commencèrent à travailler ce qui s'appelle pour vivre et pour faire vivre la famille qui les entourait.

Mon frère, qui dans l'opulence avait cultivé pour son plaisir et par goût les arts et les sciences, utilisa comme ressources, comme auxiliaires du commerce qu'il voulait fonder, les diverses connaissances qu'il avait acquises pour intéresser ses loisirs. Le dessin, la mécanique, la chimie, l'agriculture, la minéralogie, le calcul lui étaient familiers ; il trouva ou sut faire naître les occasions successives d'employer toutes ces connaissances.

Je ne puis, sans être ému d'attendrissement, sans avoir foi à la providence qui a dit : « Aide-toi et je t'aiderai, » penser à ce faible filet d'eau, à cette source imperceptible qui devint un pactole par les soins, les veilles, l'industrie de dix années au plus. Il faut dire aussi à la louange de l'humanité que, dès le commencement de son plan industriel et commercial, toujours et partout son courage, sa persévérance, son calme imperturbable, sa probité, son exactitude à remplir tous ses engagemens, enfin ses essais continus, aussi prudens qu'ingénieux, furent récompensés, favorisés par l'intérêt et la bienveillance qu'inspira universellement l'homme qui possédait ces qualités.

Ma belle-sœur, à l'époque dont je parle,

accoutumée la veille encore à toutes les jouissances du luxe, à toutes les douceurs de la vie, ou plutôt à l'honorable usage de l'opulence, devint en vingt-quatre heures femme de ménage et travailla de ses mains. Elle brodait, et sa fidèle femme-de-chambre avançait le même ouvrage sur le même métier. Le mari, devenu artiste, inventait des dessins de broderie qu'il vendait un écu le modèle ou que les femmes exécutaient. Redevenu millionnaire, j'ai vu à Paris mon excellent frère toujours aussi calme, aussi simple dans la prospérité qu'il l'avait été dans la mauvaise fortune, aller voir souvent le comte de Ch....., qui est de notre province et notre voisin et ami, et ne manquer jamais de demander N....., son vieux valet-de-chambre. N..... était, à L....., le petit négociant en broderies qui commandait alors les modèles à mon frère, et qui les lui payait un écu, à leur satisfaction réciproque : ainsi va le monde. Pendant que les femmes et mon frère travaillaient, M. le Riche, notre commensal, le musicien, allait donner des concerts dans les villes de la Suisse : à la suite de sa tournée musicale, il revenait au bercail commun rapporter sa collecte, les sons harmonieux de son stradivarius que notre am-

phion avait changés en ducats; et il exigeait que ce fruit de son talent servît à payer le quartier de pension de mon jeune neveu chez son instituteur : « Monsieur le comte, avait dit ce brave M. le Riche à mon frère en venant se réunir à lui, ne me faisiez-vous pas une pension chez vous quand vous étiez riche ; c'est bien assez que vous ayez perdu la fortune, il ne faut pas que vous perdiez l'ami ; il n'y a que la pension de moins ; vous me la rendrez quand nous serons rentrés en France. » Mon autre neveu, étant plus âgé, servait à l'armée de Condé.

Cependant la manufacture prospérait, aidée de quelques ouvriers nouveaux ; c'étaient des naufragés, officiers du régiment que mon frère avait commandé, et qu'il avait appelés auprès de lui, en les avertissant qu'ils pourraient vivre honorablement du travail de leurs mains. Les malheurs de Lyon amenèrent à L..... beaucoup de négocians qui avaient sauvé une grande quantité de marchandises. Ils partagèrent bientôt l'intérêt qu'on portait à notre famille et la haute opinion de confiance dont jouissait mon frère.

On lui proposa d'aller courir les foires de Leipsick et de Francfort avec des marchandises et un droit de commission. Très-intelligent, et

d'une probité scrupuleuse, il fut heureux dans toutes ses ventes, dans tous ses voyages. On lui ouvrit des crédits, à l'aide desquels il put commencer un commerce pour lui-même : il expédiait des broderies même en Italie; il en portait à Francfort et à Leipsick de ses ateliers propres; il y fit même des affaires de diamans. l'étude de ses loisirs lui avait appris à s'y connaître. Il recueillit encore là ce qu'il avait semé, le fruit de l'instruction variée acquise dans sa jeunesse.

Pour moi, il m'arriva un jour d'apprendre que les Américains, s'élevant d'année en année à une prospérité toujours croissante, faisaient un état et un rappel de toutes leurs dettes arriérées; ils avaient décidé que la solde des officiers qui servirent dans la guerre de l'indépendance serait liquidée avec les intérêts à tous ceux qui se présenteraient. C'était bien pour moi le véritable *peculium adventilium* : j'avais fait mon deuil de cette créance-là. Je fus charmé d'apprendre qu'elle pouvait produire pour moi un actif, et je ne perdis pas un moment pour aller m'embarquer à Hambourg sur le premier vaisseau qui partirait pour l'Amérique du Nord.

Je trouvai un vaisseau américain à trois mâts,

de bonne apparence, et leurs constructions avaient justement la réputation d'être parfaites; cependant comme à cette époque il n'y avait pas encore d'Amirauté aux États-Unis, beaucoup de vaisseaux se perdaient à la mer par la témérité et l'imprévoyance de leurs marins. Je me trompai dans mon choix : le navire était nouvellement repeint, et la peinture cachait les défauts, comme sur les vieilles voitures : je ne m'aperçus qu'il ne valait rien qu'au premier gros temps. J'en fis l'observation au capitaine ; et ce qui ne me rassura pas, c'est qu'il en convint, en me disant froidement qu'il croyait néanmoins que nous arriverions; mais que ce serait le dernier voyage du bâtiment : néanmoins, j'entrai sans accident dans la Delaware, et, favorisé par la marée, je débarquai à Philadelphie.

CHAPITRE VI.

Troisième voyage aux États-Unis. — Philadelphie transformée en nouvelle Salente. — Même simplicité de mœurs. — M. Mac-Henri ministre de la guerre. — Je revois mes anciens amis. — De M. Duportail. — De Moreau de Saint-Méry. — Triple alliance, sous la raison Sénateur Morris. — Prophétie de Burke. — Propositions qui me sont faites. — Vicomte de N... — Évêque d'A... — Députation au directoire en réclamation d'indemnités. — Le pâtissier Marino et M. de Volney. — Les princes d'O..... — Rencontre d'un éléphant et du français son cornac. — Course à New-York. — Du colonel Hamilton. — Passé, présent et avenir des États-Unis. — Rencontre du chevalier de la C..... — Nos souvenirs de M. de la F..... — De son évasion de la citadelle d'Olmutz. — Du docteur Bollmann. — Mon retour en Europe et mon arrivée à Hambourg.

Je supposais bien que six années de paix et de stabilité avaient réparé les ravages d'une longue guerre et relevé les maisons qui menaçaient de tomber en ruines; car, pendant la guerre, le défaut de ressources empêcha l'état de rien entretenir, puisque les besoins de l'armée absorbèrent tout l'argent; mais j'étais loin de m'attendre au spectacle magique que les premiers rayons du soleil développèrent à mes regards dans toute sa magnificence.

Ce n'était pas Philadelphie récrépie, relevée, restaurée, que je vis; c'était à la fois une nouvelle Thèbes, une nouvelle Sidon. Dans le port je n'apperçus que bâtimens de guerre et de commerce tout équipés ou en construction; partout une activité prodigieuse; sur les quais, mille habitations nouvelles; enfin des monumens publics qui ressemblaient à des palais: c'était une Bourse toute en marbre, la Banque des États-Unis, la salle du Congrès: tout m'annonçait que Philadelphie était devenue en six ans aussi populeuse, aussi commerçante, aussi industrieuse que riche et puissante.

Si je ne reconnaissais plus la ville, je reconnus les habitans, ceux du pays, je m'entends. Quant aux étrangers, population flottante, je ne manquai pas de sourire à certaines figures que j'avais vues autre part: je parlerai d'elles plus tard: je leur dois un chapitre tout entier.

Mon premier soin fut de m'occuper de l'objet essentiel de mon voyage, le recouvrement de mes appointemens et des intérêts arriérés; car l'admiration ne pouvait pas me faire perdre de vue mon affaire. Tous comptes faits, il me revenait environ cinquante mille francs; mais

j'avais laissé à Paris le titre qui établissait mon droit à réclamer : au défaut de ce titre il me fallait deux propriétaires pour témoins ; je retrouvai bien d'anciens officiers, mais ils ne possédaient pas de propriétés suffisantes pour me servir de cautions politiques. Le président des États-Unis, le général Washington lui-même eut l'extrême bonté de me reconnaître, et de me tirer d'embarras ; mes cinquante mille francs me furent comptés et remis de suite d'après ses ordres.

De ce moment, mon objet rempli, le séjour que je fis à Philadelphie jusqu'à mon retour en Europe fut employé à des observations de voyageur oisif, et que je fis en amateur avec la plus grande liberté d'esprit et un très-philosophique amusement.

Les membres du gouvernement n'avaient rien changé à la simplicité de leurs mœurs. J'eus occasion de visiter M. Mac-Henri, ministre de la guerre. J'y allai à onze heures du matin ; je ne vis pas de sentinelle à sa porte, tous les appartemens étaient ouverts, et les murs tapissés de cartes de géographie : au milieu de cette solitude, deux commis, chacun à leur table, étaient occupés à écrire. Enfin je rencontrai un

domestique, le seul qu'il eût à son service; et, lui ayant demandé le ministre, il me répondit que son maître était absent pour le moment, parce qu'il se faisait raser chez le barbier. M. Mac-Henri était compris sur le budget de l'État pour deux mille piastres (dix mille cinq cents francs), traitement suffisant dans un pays, où un ministre de la guerre va le matin se faire faire la barbe chez son voisin, le perruquier du coin.

Je ne fus pas plus surpris de voir les bureaux du ministère de la guerre menés par deux commis, que de savoir le ministre aller chez son barbier; et le bureau de la guerre et le ministre étaient en harmonie avec cette nation, qui savait payer ses dettes. Cette scène me rappela la singulière récompense que le Congrès américain décerna au général Starck, le vainqueur de Burgoyne.

Le brillant général anglais, doré comme un calice, vêtu d'un magnifique uniforme, portant un chapeau à plumes, avait remis son épée au général Starck, qui, de son côté, enveloppé d'une mauvaise couverture, ayant un bonnet de coton sur l'oreille, de gros souliers aux pieds, m'avait bien représenté alors un peuple pauvre et opprimé, triomphant d'une insolente et riche

monarchie ; le Congrès, dans un accès de munificence, ordonna qu'il serait fait présent au vainqueur de deux aunes de drap bleu et d'un tiers de drap jaune pour un habit, et de six chemises de toile de Hollande.

Je me souviens très-bien d'avoir entendu le général Starck se plaindre vivement devant moi, à l'occasion de cette récompense nationale, de ce que le Congrès avait oublié de lui donner de la batiste pour les manchettes.

Ce fait, qui aujourd'hui semblerait incroyable, devint la matière d'intarissables plaisanteries que les journaux anglais du temps se permirent sur leurs vainqueurs.

Quelles réflexions cette simplicité vraiment antique ne suggère-t-elle pas? surtout si l'on vient à penser qu'aujourd'hui même, trente-cinq ans après, ce gouvernement là ne s'est pas démenti. Que deviendra la vieille Europe avec ses budgets d'un milliard, en présence de ces républiques, gouvernées à si bon marché qu'il semble que l'administration s'y fasse à l'entreprise, où enfin le président ne reçoit que cent vingt-cinq mille francs de traitement, avec lequel il est obligé de représenter son pays;

et où il est le seul à la porte duquel il y ait *un factionnaire.*

M. Mac-Henri, le ministre de la guerre américain, me rappelle tout naturellement le nom d'un ex-ministre de la guerre français, notre ancien camarade, M. Duportail. J'appris, en causant, que mon vieil ami était aux États-Unis, et qu'il avait acheté une petite ferme près de la ville; je courus le voir et l'embrasser. Je le rencontrai à peu de distance de sa maison : quel fut mon étonnement, ou plutôt quelle ne fut pas mon envie de rire en le voyant bien coiffé, le chapeau sous le bras, en habit habillé à la française, à dix-huit cent lieues de Paris! Quoique la révolution eût dix années de date, il avait l'air d'attendre sous les armes la nouvelle que le portefeuille de la guerre lui était rendu. C'était pour lui tellement l'idée journalière, le *dada* de mon oncle Tobie, qu'après les premiers compliments sur le plaisir de nous revoir, il me parla et me reparla uniquement de l'ingratitude de la nation française, et des admirables projets qu'il voulait faire exécuter pour l'armée.

—Ah! me dit-il, que de peines me fait votre émigration! Quelles belles chances d'avancement vous aviez en restant avec nous. Vous

aviez fait la guerre d'Amérique ! Quand j'étais ministre, je vous aurais donné tout ce que vous auriez voulu. » Il est certain que cela lui eût été facile ; mais, toute autre considération à part, son exemple n'était pas fait pour me donner le plus petit regret ; car il me semble que de toutes ses grandeurs il ne restait à son Excellence, dont le règne avait duré six mois, qu'une petite ferme dans le Nouveau-Monde, à deux lieues des forêts anti-diluviennes, et à trois journées de ce qu'on appelle les sauvages.

Mais cette chute qui lui paraissait si impossible, ce mécompte politique, que mon ami Duportail trouvait si inconcevable quant à lui, n'était qu'une circonstance, un accident de fortune qui tenait à son élévation même, à laquelle il n'aurait jamais dû s'attendre.

Hélas ! mon Dieu ! je ne rencontrai dans les rues de Philadelphie que des grands devenus petits, des ambitieux trompés, des niais punis et des hommes d'hier, qui n'étaient plus rien aujourd'hui ; que des parvenus étonnés de ce que la roue de fortune ne fût pas restée stationnaire pour eux, quand leur étoile était montée jusqu'à son zénith.

Mon ami Duportail me nomma, pour mon

instruction particulière, les réfugiés français marquans que Philadelphie renfermait, comme l'arche de Noé. Le vaisseau de la monarchie française ayant sauté par suite de leurs faux systèmes et de leurs folies, l'explosion avait jeté un bon nombre d'entre eux jusqu'aux États-Unis. Aucun d'eux n'était corrigé, désabusé, n'était revenu à des idées plus saines; ainsi constituans, conventionnels, thermidoriens, fructidoriseurs, tous ne voyaient dans leur défaite politique qu'une opération à laquelle il n'avait manqué presque rien pour réussir. Ils jetaient toujours les yeux sur la France, comme sur une terre d'expériences, qu'ils regagneraient tôt ou tard, pour y recommencer ce que chacun d'eux appelait le *grand œuvre :* car il existait autant de plans et de systèmes politiques qu'il y avait parmi eux de fugitifs notables. Aux États-Unis, on pouvait se croire aux Champs-Élisées décrits au sixième livre de l'Énéide, où chaque défunt se nourrissait dans l'autre monde de l'idée qu'il avait caressée de son vivant.

Mais comme avant tout il fallait vivre, chaque Français déchu de sa grandeur exerçait une industrie : c'était là le curieux du spectacle.

J'entrai un jour dans une boutique pour

acheter du papier et des plumes ; j'y aperçus Moreau de Saint-Méry, un des fameux électeurs de 1789, à l'hôtel de ville de Paris. Quand j'eus fait mon emplette, — « vous ne soupçonnez pas, me dit-il avec emphase, qui je suis, et ce que j'ai été? — Ma foi, non, lui répondis-je. — Eh! bien, me dit-il, tel que vous me voyez, j'ai été roi de Paris pendant trois jours, et aujourd'hui pour vivre je suis obligé de vendre de l'encre, des plumes et du papier, à Philadelphie. » Je ne fus pas si surpris de ce grand exemple de l'instabilité des choses humaines, que de voir ce petit bourgeois croire réellement devoir étonner la postérité. Je ne fus même pas plus étonné d'apprendre quelques mois après qu'il faisait faillite : tout ce que je remarquai, c'est qu'elle fut de vingt-cinq mille francs, et je n'aurais pas donné mille écus du fonds de boutique de M. Moreau de Saint-Méry. Chose remarquable! il n'y a pas de pays où les banqueroutes soient plus multipliées, on voit chaque matin des ventes publiques par autorité de justice dans toutes les rues.

Bien des personnages, autres que cet électeur de 1789, et qui avaient fait en France

une toute autre figure, s'agitaient et allaient à pied dans les rues de Philadelphie.

Le vicomte de No....., le duc de Li....., M. Ta....., Volney, M. l'évêque d'A....., et *tutti quanti*.

Les uns agiotaient, jouaient sur les fonds publics, et presque tous avec succès; d'autres ne spéculaient pas toujours aussi heureusement; mais souvent leurs spéculations cachaient de grands dangers, dont ne se garantissaient pas toujours les nouveaux débarqués qui donnaient dans leurs panneaux.

Le sénateur Morris avait conçu une vaste et aventureuse entreprise : le célèbre Burke avait écrit que l'Europe continentale allant immanquablement tomber en lambeaux, l'Amérique du nord serait destinée à recevoir les naufragés, corps et biens; or le sénateur, auquel se réunirent M. T..... et le vicomte de N....., établirent une spéculation sur cette prédiction-là. L'entreprise consista dans l'acquisition de plus d'un million d'acres de terres situées sur les bords de la Susquehannah; et ces territoires, divisés en lots plus ou moins considérables, figuraient dans les journaux, à l'article : *Belles terres à vendre*. On ne parlait pas d'habitation

de maître ; l'acquéreur devait la bâtir à son gré. Pour faciliter leur spéculation, ils construisirent dans la ville un immense bâtiment destiné à loger convenablement tous les grands personnages qu'ils attendaient sur la foi d'Edmond Burke : le pape, le sacré collége, même les souverains détrônés, encore étourdis du bateau à leur arrivée, devaient y occuper des appartemens et acheter le territoire américain.

Ces premières dispositions établies, il est littéralement vrai d'affirmer que cette société de commerce rural avait des agens placés en vigies qui attendaient comme à l'affût les passagers venant d'Europe. Le factionnaire factotum de ces messieurs tendait, aux naufragés qui avaient l'air d'avoir sauvé quelques bagages, une main protectrice, et leur offrait, avec l'empressement de la compassion, les moyens de réparer leurs pertes, en achetant, sur une terre hospitalière, une seconde patrie d'une dimension proportionnée aux moyens de chaque nouveau venu. Six francs l'acre, c'était pour rien ; mais on ne disait pas que l'acre revenait à quinze sous à la compagnie spéculatrice.

Je sais bien que j'ai vu une marchande de modes qui, avec le prix de ses marchandises,

avait acquis des terres à Asylum, soi-disant capitale de cette colonie imaginaire; la pauvre dupe fut obligée d'abandonner sa propriété, après avoir contemplé la place où on lui avait vendu le droit de bâtir, de cultiver, et de vivre. La malheureuse fut réduite à revenir à Philadelphie pour y gagner sa vie avec ses dix doigts, comme devant.

Un de ces agens, qui n'avait pas plus d'esprit que le diable de Papefiguière, s'avisa, pour son malheur, de venir chez moi, trompé par ma qualité d'émigré français, mais plus encore par des notions trop vagues : il avait peut-être appris que je possédais quelqu'argent; et là-dessus, sans s'informer d'où il me venait et à quel titre, cet entremetteur, après un long préambule sur les principes d'humanité qui animaient sa philantropique entreprise, me vanta la beauté des sites, la fertilité du terroir, et la richesse des prairies qu'on ne suffirait pas à faucher. « Il y a, disait-il, tous les matériaux possibles, et un maître-maçon payé par la compagnie; tout est prévu : nous avons même un restaurateur, pour épargner jusqu'aux premiers embarras d'un établissement aux colons. » Enfin il m'engagea fortement à acquérir cinq

cents acres de cette nouvelle terre promise ; le tout, pour la modique somme de mille écus.

Me gardant bien de l'interrompre, je le laissai se persuader qu'il m'avait convaincu, et que je le croyais sur parole; mais quand il eut fini, je lui répondis qu'il n'y avait pas de pierres dans le pays; que deux cents acres ne pourraient pas y suffire à nourrir une vache; que pour manger de la viande il fallait tuer un cerf; qu'ayant fait toute la guerre de l'indépendance, je connaissais dans tous les sens le pays dont il avait la bonté de me parler; et que, pour tout dire en peu de mots, la spéculation philantropique qu'il venait me vanter, n'était qu'une déception, une perfidie. Je terminai en lui disant que c'était le dernier coup porté par leurs propres compatriotes aux malheureux émigrés français, assez crédules pour acheter des terrains de sable couverts de sapins, qu'on avait la barbarie de leur présenter comme un nouvel *Eldorado*. Je n'ai jamais vu un homme plus déconcerté que ce négociateur; mais j'aurais voulu être témoin de l'accueil que le triumvirat spéculateur, dont j'avais l'honneur d'être connu, dût faire à cet agent maladroit quand il lui rendit compte de la visite.

Au reste, la providence a permis qu'une pareille entreprise ne réussît pas. Les trois spéculateurs ont même fait une mauvaise fin.

Le sénateur Morris, criblé de dettes, est mort en prison; monsieur T.... est mort fou; le vicomte de N...., après avoir gagné quatre ou cinq cent mille francs à la bourse de Philadelphie, se rendait à Saint-Domingue, quand il fut tué à bord d'un corsaire. Celui-ci, du moins, mourut en brave, comme il avait vécu : c'est un éloge qu'on ne peut refuser à sa mémoire; ce qui ne m'empêche pas d'avoir, à son sujet, une réminiscence que je consigne comme une preuve de plus des inconséquences de l'esprit humain chez nos plus illustres *faiseurs* pendant la révolution. La chose s'est passée sous mes yeux : j'en ai ri avec tout le public.

Ce ci-devant vicomte fit faire à Philadelphie un acte chez un notaire de la ville, et s'apercevant à la lecture qu'on ne le désignait que sous le nom de M. de N....., il se récria, se fâcha, exigea que l'acte fût refait, et qu'aucun de ses titres ne fût oublié : Vicomte, chevalier de Saint-Louis, chevalier de Malte, etc. Dès le lendemain les papiers publics, qui ont l'impertinence de répéter tout haut ce qu'on a dit tout

bas, *con licenza superiori*, apprirent à tout Philadelphie le débat de M. le vicomte avec son notaire, le tout accompagné de cette réflexion : « *Il* » *est singulier qu'un membre de l'assemblée cons-* » *tituante qui a inventé la législation des ci-de-* » *vants, qu'un grand seigneur français qui, dans* » *la fameuse nuit du quatre août, a fait un holo-* » *causte des titres, des qualités, et des armoiries de* » *la noblesse, en commençant par les siens, vienne* » *ici exiger qu'on les lui restitue par un acte pu-* » *blic, dans un pays d'égalité politique où toutes* » *les distinctions sont inconnues.* »

* Il paraît que c'était ce qu'on appelle une idée fixe chez monsieur le Vicomte. « Vous allez nous rendre nos » titres, nos armes, vous autres! » disait-il en 1792 à J..... de J....., membre de l'assemblée législative, qui me l'a raconté. « Comment, lui dit le député de l'an- » cienne Austrasie, je n'ai pas d'avis à émettre à cet » égard : il n'en est pas question ; mais comment » tenez-vous ce langage, vous qui avez fait la nuit du » 4 août?

— Vous n'êtes pas au fait, reprit monsieur le Vi- » comte; la nuit du 4 août, nous avions une arrière- » pensée : c'est à vous de l'achever; nous n'en avons pas » eu le temps. Nous voulions avoir deux Chambres : il y » a un tas de nobles aujourd'hui; on ne s'y reconnaît

Passons à un autre. M. l'évêque d'A....., qu'on avait prié en Angleterre d'*entrer dehors*, était établi en Amérique, déclarée terre franche. Monseigneur avait une queue, et aurait volontiers dit comme l'abbé Raynal : « *Quand j'étais prêtre.* » Nullement embarrassé du présent, de l'avenir encore moins, il agiotait, en se moquant de tout et de tout le monde : il n'en était pas moins recherché, grâce à l'amusement qu'il procurait à tous; car on ne lui a jamais refusé plus d'esprit qu'à qui que ce soit; on lui a même souvent prêté l'esprit des autres.

Malgré toute son amabilité monseigneur n'obtint pas dans la société de Philadelphie autant de succès qu'en méritait la légèreté de son ton et de ses manières. En effet, les Anglo-Améri-

» plus depuis long-temps. Nous nous serions mis dans » la Chambre haute; la petite noblesse, la noblesse de » province, aurait occupé la Chambre basse : elle aurait » formé le bas-chœur. — Je comprends à présent, mon- » sieur le Vicomte, dit le bon J..... de J..... en souriant; » il n'y a point d'inconséquence de votre part : c'est moi » qui ai tort, et je vous remercie très-humblement de » vos intentions au nom de la petite noblesse de pro- » vince, la seule dont j'aie l'honneur de faire partie. »

(*Historique.*)

cains ont des mœurs simples et positives, et le mépris cynique de leur hôte pour le respect humain d'Amérique les scandalisa très-fortement. M. de T..... devait déjà beaucoup d'égards au souvenir de l'habit qu'il eut alors le droit de *jeter aux orties ;* mais à cette époque il en devait encore plus à sa position d'émigré français ; car, en abdiquant pour lui les droits acquis partout au malheur, il diminuait indirectement ceux des autres. Les Américains avaient-ils raison de se fâcher? Chacun va pouvoir en juger.

Si le cardinal de Richelieu n'a pas échappé au ridicule, bien qu'il eût le soin de n'aller qu'à la nuit chez Marion de Lorme, vêtu en cavalier et chaussé en bottines à éperons, que pensera-t-on de la singulière interprétation que l'évêque A.... donnait aux droits de l'homme et à la liberté illimitée du Nouveau-Monde? Chacun, à Philadelphie, pouvait le voir, ayant à son bras, dans les rues et en plein jour, une femme de couleur!... Injure gratuite faite aux convenances, aux habitudes, et aux usages reçus, à tort ou à raison, dans un pays où les préjugés à cet égard ont un tel empire, qu'un sous-lieutenant de hussards n'oserait s'y soustraire.

Les Américains étaient certes accoutumés à voir des quakers qui n'ôtent jamais leurs chapeaux, des sauvages sans chemises; mais depuis le membre du Congrès jusqu'à l'artisan, tous lisaient un journal parmi les milliers qui paraissaient; et aucun d'eux n'ignorait la responsabilité d'honneur et d'illustration dont était chargé M. de T..... ; tous connaissaient même sa vie, dont le premier acte sacerdotal commença par l'évêché d'A..., et le dernier fut commis sur l'autel de la patrie, dans le milieu du Champ-de-Mai, au jour fameux de la fédération de 1790. Un émigré aussi célèbre ne pouvait donc pas tout se permettre dans sa vie privée.

Mais ce n'est pas tout dans cette anecdote ecclésiastique dont la scène était hors du giron de l'Europe catholique, apostolique et romaine : M. de T..... avait avec lui un chien sauvage qui tenait de son éducation ou de son instinct un esprit de conduite très-remarquable. Avant d'entrer chez monseigneur il avait soin de sonner; et quand on ne lui ouvrait pas, par un raisonnement d'homme, il allait chez la maîtresse et se couchait sur le lit jusqu'au retour des deux amans, au lieu d'attendre : c'était un chien vraiment diplomate.

Mais au lieu de me souvenir d'une partie de ce que M. l'évêque faisait, je préférerais, sans nulle comparaison, pouvoir me rappeler tout ce qu'il nous disait.

Il nous raconta entr'autres choses, mais d'une manière qui n'appartient qu'à lui, son aventure ou sa conversation à Londres avec un émigré gascon. De grand matin il entend frapper à sa porte et demande : « *Qui est là?*

— *C'est le chevalier de:....*, dit une voix insinuante accusant le sol natal de la Garonne.

M. l'évêque d'A..... ouvrit, et le chevalier gascon reprit après force révérences : *M. de T..... on m'a toujours dit que vous étiez l'homme qui aviez le plus d'esprit de tout le monde connu;* et M. de T..... de croire que le quidam venait lui emprunter de l'argent; et lui de se tenir prêt à lui répondre : *j'allais vous en demander.*

Point du tout; l'objet de la visite était une consultation, et le gascon ne venait chercher qu'un bon avis. — *Au fait, Monsieur*, dit alors l'évêque d'A...

— *Le fait est, Monsieur de T.....*, *que tel que vous me voyez j'ai quitté le manoir pour aller à Coblentz, que je suis donc ce qu'on appelle un émigré, et maintenant je voudrais savoir le meil-*

leur moyen de rentrer : vous qui avez tant d'esprit ayez la complaisance de me donner un bon conseil.

— Quelle figure faisiez-vous dans votre province?

— Petite figure.

— Quelle existence, quelle fortune avait votre famille?

— Nous sommes quatre frères, et il y a dans la maison cinq mille livres de rente qui sont au papa.

— Allons, cela n'offusque personne... Il vous reste sûrement quelques écus; allez jusqu'à Huningue, Neufchâtel ou Saint-Claude; vous trouverez quelque guide, quelque bonne âme, qui vous fera passer la frontière : vous éviterez les villages, vous n'irez que de nuit; et ignoré, comme vous avez le bonheur de l'être, vous arriverez inaperçu jusque chez le papa. Là, vous vous tiendrez coi, sage, discret; vous ne parlerez ni d'émigration, ni de Coblentz, et vous attendrez les événemens.

— Oui, M. de T.....; que de reconnaissance! On m'avait bien dit que vous aviez plus d'esprit que tout le monde ensemble. Je m'en vais retourner chez le papa; mais s'il arrive une seconde ré-

volution, je vous réponds que je prendrai le parti du peuple.

— *Gardez-vous-en bien!* s'écria monseigneur, *Gardez-vous-en bien! monsieur ; cette fois-là vous pourriez manquer votre coup.* »

Ce dernier mot contient le trait caractéristique et tout le piquant de l'anecdote.

En effet, ce diable d'homme, je parle de l'évêque d'A...., sourit en voyant arriver le Directoire à la puissance : un Génie diaboliquement incarné dans sa personne l'avertit de retourner en France.

Il nous en manifesta le dessein, et alors le colonel Hamilton lui fit observer que le pays était très-agité, tandis qu'aux États-Unis monseigneur vivait bien tranquille. « Oui, dit-il, » mais je sais que penser de la France et des » Français : n'êtes-vous jamais entré dans une » écurie quand les cochers ont négligé de don- » ner l'avoine aux chevaux : les chevaux hen- » nissent et frappent du pied. »

Pour nous, nous lui représentâmes les dangers qu'il courrait à son arrivée comme prêtre, comme émigré, enfin comme étant *lui;* et il y avait bien assez d'une seule de ces conditions pour arrêter l'homme le moins timide : « Non,

» nous dit-il en riant, quand il mit le pied sur le » vaisseau qui devait le ramener, je n'ai rien à » craindre là-bas; je connais tous les jeux des » révolutions. »

Enfin ce ne fut pas même sans peine qu'il trouva le vaisseau à bord duquel il montait. Aucun capitaine américain ne voulut lui accorder passage, soit à cause de son importance politique, soit à cause de la haine que l'on conçut pour lui.

En effet, outre les causes que j'ai déjà signalées, le bruit avait couru que dans une conversation relative à la perte de Saint-Domingue, et au milieu de laquelle on vint à parler et de la difficulté de la reconquérir, et de celle de se procurer des noirs, il aurait dit : « Pourquoi ne pas faire » la traite ici? Ces bonnes gens-là sont plus près » des îles que l'Afrique. »

Ce mot et la dame de couleur ne devaient pas le mettre en odeur de sainteté à Philadelphie. Une tempête avait jeté dans la Delaware un vaisseau portant pavillon prussien; le capitaine alors consentit à se charger de notre ex-évêque, mais l'équipage ne nous parut pas très-enchanté de cette cargaison; et à la place du passager j'aurais furieusement appréhendé qu'une tem-

pête arrivant, les matelots ne se souvinssent de ce joli conte de Bacon, où il dépeint la joie des matelots anglais, qui croient apaiser le ciel en courroux, en jetant à la mer un capucin qui les avait tous confessés.

Nous vîmes ainsi partir le diable boiteux qui depuis... qui depuis, sous le nom de prince de B....., décida au congrès de Vienne les rois de l'Europe à marcher de nouveau contre Bonaparte, à remettre une seconde fois les Bourbons sur le trône de France. *Suum cuique.*

Tant il y a que, parmi les pentarques qui demeuraient au Luxembourg à cette époque, figurait le citoyen Rewbel, ami du citoyen T..... : et à son débotté, notre ex-constituant reçut par les soins du conventionnel jacobin, son ami, sa radiation dans un porte-feuille : c'était celui des relations extérieures.

Les bons Anglo-Américains n'eurent pas plutôt appris que leur *hôte* était devenu ministre qu'ils eurent la simplicité de croire l'occasion et le moment favorables pour réclamer et obtenir justice. Oubliant la dame de couleur et le projet de faire chez eux la traite, ils députèrent trois membres du congrès que j'ai vu partir et revenir : il s'agissait d'une indemnité au

profit des États-Unis pour deux cents vaisseaux marchands à pavillon américain que la République française avait pris *per fas et nefas*, pendant les trois années que le bonnet rouge orna sa tête.

Il fallait voir au retour le désappointement et la surprise de ces hommes simples lorsqu'ils racontèrent la marche que suivirent leurs négociations, l'espèce de diplomate qui vint l'entamer avec eux, et ce qu'ils eurent la bonhomie d'appeler par le vrai nom, c'est-à-dire l'impudence des propositions qu'on ne craignit pas de leur faire.

Le premier ambassadeur était du sexe féminin : une madame de..... se présenta chez les envoyés du Congrès à titre d'amie de la cause de l'indépendance des Etats-Unis, et de tous les Anglo-Américains qu'elle avait toujours portés dans son cœur : les premières voies préparées, elle annonça la visite du très-fameux M. R..... de St.-F..... qui viendrait traiter l'affaire à fond. Ce second envoyé laissa entendre qu'il serait indispensable, pour le succès de la réclamation, qu'on fît un sacrifice d'argent. L'ambassadrice alors reparut, et finit par articuler, que l'affaire pourrait s'arranger, moyen-

nant cinquante mille livres sterling, dont elle donna le bordereau en ces termes : tant à Son Excellence, sous le titre de *douceurs*, *sweltness*, (c'est le mot propre dont les envoyés se servirent dans leur rapport public au congrès); tant pour le négociateur M. R..... de St.-F....., et tant pour les *faux frais;* là, probablement, se trouvait la part de madame l'ambassadrice.

Bref, les députés revinrent avec tous leurs états, des volumes d'écritures et point d'argent: j'étais à la séance mémorable où l'un d'eux lut leur rapport : il eut un mouvement oratoire superbe, et qui fut mentionné dans tous les journaux américains où le citoyen T..... a pu les lire lui-même dans le temps.

« *Cet homme*, dit l'orateur, *envers qui nous avons exercé la plus bienveillante hospitalité, est le même ministre du gouvernement français devant qui nous ne nous présentions que pour demander justice. Et cet hôte sans reconnaissance, cet évêque qui a renié son Dieu, n'a pas craint de nous taxer à cinquante mille livres sterling de douceurs*, sweltness... *cinquante mille livres sterling! pour alimenter ses vices!!!!* » *

* Je ne doute pas que tous ces intrigans des deux

Et moi je disais : Les braves gens ! ils sont bien de leur pays ! un Anglais qui aurait eu la même affaire à traiter à Paris, aurait trouvé cela tout simple.

Mais quels sont ceux de nos illustres que je n'ai pas vus à Philadelphie dans ce troisième voyage d'Amérique, si différent de ceux que j'y fis précédemment ! Voici une parade d'un autre genre sur le même théâtre, c'est-à-dire dans la même ville.

Marino, l'ancien cuisinier de mon ancien ami le chevalier de Capellis, par suite des événemens publics et privés, se trouvait établi traiteur dans la ville, et avait la réputation d'excellent pâtissier. Nous nous connaissions de vieille date. J'étais donc chez Marino occupé à lui commander quelque article de son métier. (c'était outre son habileté un très-honnête et brave homme) ; lorsque je vis entrer un particulier que je ne connaissais pas plus que lui, et c'était cependant un Français très-connu, vous allez en juger. Ce monsieur commande un pâté bien soigné et composé de ce qu'il y a de

sexes qui avaient abusé ainsi du nom de M. de T..... à son insu, n'aient été recherchés et punis sévèrement.

plus recherché et de plus délicat: il a prié, dit-il, vingt personnes à dîner; je crois même que le duc d'O..... et ses frères étaient invités : le pâté, le prix du pâté, tout est convenu, il ne s'agit plus que de savoir le nom de l'inconnu et son adresse... « Volney, dit l'autre..— Volney! s'écria avec une sainte colère l'ex-cuisinier de Capellis, demeuré aussi royaliste que son ancien maître, Volney!..... Volney! »

Il était superbe à voir, on aurait pu le peindre: son bonnet de coton sur la tête, son tablier blanc retroussé et le grand couteau de l'état à la ceinture. Quittant tout-à-coup sa casserole et ses fourneaux en activité, il se mit à crier d'une voix de tonnerre, que l'indignation rendait tremblante : « Sors d'ici, misérable, sors de ma cuisine, maudit athée!... Révolutionnaire maudit, tu m'as fait banqueroute des deux tiers de ma rente sur l'état!.... Je ne travaille pas pour des gens (je pallie l'expression) de ton espèce, et ce n'est pas pour toi que mon four chauffe. »

C'est ainsi que je vis entrer et sortir de chez le pâtissier le plus fameux de Philadelphie, le très-fameux et trop fameux monsieur Chasse-bœuf de Volney.

J'ai dit que les princes d'O..... devaient être

du dîner où ne figura pas le pâté de l'ami Marino ; ils étaient venus en effet depuis quelque temps dans le pays ; ils y passèrent six mois. Il arriva même qu'allant tous trois chez un colon à une certaine distance de la ville, les princes perdirent un de leurs frères en traversant une forêt ; ce fut un sauvage qui le retrouva, en le quêtant comme un chien de chasse. Au bout d'un certain temps, les princes d'O..... prirent la route du sud, et se rendirent dans la Louisiane, alors encore sous la domination du roi d'Espagne. Le chevalier de Carondelet qui commandait au nom du roi, les reçut à la Nouvelle-Orléans avec tous les honneurs dûs à leur rang ; mais pendant leur séjour aux Etats-Unis, excepté tous les Français qui, quelles que fussent leurs opinions, ne pouvaient pas prendre des princes du sang de France pour des hommes comme d'autres, tout le monde ne les connaissait, ne les saluait ou ne les désignait que sous le nom d'Egalité ; cela paraissait aux Américains la chose du monde la plus simple. On lisait dans la feuille du jour : Hier, les frères Egalité ont couché à tel endroit ; ou : L'on mande de telle ville que les frères Egalité viennent d'y arriver.

Les trois princes rendant un jour visite au général Washington à Mont-Vernon, un nègre accourut lui dire : « Excellence, Excellence, il y a trois Egalité à la porte. » Telle est la différence des pays et des habitudes.

Le général Washington reçut les princes d'O.....; mais il ferma constamment sa porte au vicomte de N....., à l'évêque d'A....., et même à mon ami Duportail *. L'homme si justement célébré comme le libérateur de son pays portait Louis XVI dans son cœur : il avait dans son salon le portrait du roi, il le regardait souvent, et toujours les larmes aux yeux.

A ce sujet-là, je me rappelle que pendant mon séjour à Philadelphie, un chef de sauvages se trouvant dans une maison où était le tableau

* Ce pauvre Duportail était primitivement un officier de génie très-distingué. Aussi M. de Gribeauval l'envoya-t-il à Naples, d'où l'on avait demandé à Louis XVI des officiers pour instruire l'armée napolitaine. Duportail revint et fut ministre de la guerre en 1790. Je voudrais ne pas me souvenir qu'il compléta la révolution dans l'armée en permettant aux soldats de hanter les clubs. Poursuivi, proscrit, il revint en Amérique chercher son refuge, comme on l'a vu; il avait obtenu son rappel en France sous Bonaparte, mais il mourut dans la traversée en 1802.

du roi Louis XVI, d'après Muller de Stutgard. et assistant à un repas où l'on portait des toasts, se leva, et, se mettant debout devant le tableau, dit, au grand étonnement de tous les convives : « Je bois à la mémoire de ce monarque infortuné, égorgé par ses sujets. »

Un grand nombre de Français de tout sexe, de tout rang, de toutes opinions, se trouvaient ainsi rassemblés depuis Philadelphie jusques à New-York. Hors de ces deux villes, et dans un intervalle de trente lieues, beaucoup de colons échappés aux massacres de Saint-Domingue, étaient venus chercher un asile. Suivis de quelques nègres qui leur étaient restés fidèles, ils avaient loué des fermes entre New-York et Philadelphie; et après avoir ainsi sauvé leurs têtes, chacun d'eux s'ingéniait pour trouver des moyens d'existence, dans ce pays où la vie est très-chère. Madame la comtesse de La Tour-du-Pin avait été jusqu'à Albany s'établir dans une petite ferme; elle allait elle-même vendre son lait, son beurre et ses volailles au marché; et tous les gens du pays avaient beaucoup de considération pour elle.

Je me souviens que je rencontrai un ancien garde-du-corps, échappé aux journées des 5 et

6 octobre ; il avait vendu une petite ferme dans le pays, pour avoir les moyens d'acheter, avec le prix, un éléphant, qu'il eut la précaution de faire assurer ; car aux Etats-Unis, il y a des compagnies d'assurances pour tout. Je m'amusai beaucoup en voyant ce nouveau genre d'industrie. Ce garde-du-roi, parti de Versailles pour devenir cornac dans l'Amérique du Nord, avait déjà eu l'esprit de gagner quatorze mille francs à montrer son noble animal, qui descendait peut-être de l'éléphant du roi Porus.

Me trouvant ainsi à trente lieues seulement de New-York, j'eus la curiosité d'aller revoir ce théâtre de nos combats, et de connaître cette ville que je n'avais vue qu'en dehors, pendant que notre armée la bloquait. C'est avec intérêt et émotion que je me retrouvai sur les bords de la rivière d'Akensie, à Topanah, lieu de l'exécution du malheureux major André ; enfin je reconnus avec plus ou moins de plaisir, selon nos succès ou nos revers passés, les différentes positions que notre armée avait successivement occupées.

J'entrai dans New-York avec une surprise qui égala ma curiosité. J'admirai, en dedans cette fois, et cette jolie ville où il n'y avait encore

que 25,000 habitans (elle en compte aujourd'hui 120,000), et cette délicieuse île de Long-Island qui l'avoisine. J'étais enchanté de tout ce que je voyais : l'élégance et la propreté des habitations sont jointes dans tout ce pays aux beautés d'une nature encore vierge : puis, la largeur et la masse des cours d'eau, qui ne sont presque tous que des fleuves; les colosses végétaux qui forment les forêts primitives du nouveau monde; enfin tout ce qu'on n'admire pas comme ouvrage des hommes, étonne tellement par des proportions imposantes et gigantesques, qu'en revoyant l'Europe, il me sembla voir un autre monde, un immense tableau réduit au pantographe; à mon retour, le continent ne me parut plus qu'une jolie miniature.

Je retrouvai avec autant de plaisir que d'intérêt, d'anciens frères d'armes, américains et français; entr'autres, le brave et sage colonel Hamilton, l'ami de Washington, et qui depuis fut si malheureusement tué en duel par le colonel Burgh. Hamilton, rentré alors dans la vie civile, exerçait la profession d'avocat, il plaidait et donnait des consultations. Je me souviens que nous causâmes beaucoup ensemble et avec profit pour moi, des causes de la guerre, de

l'état actuel des Etats-Unis, et de leur destinée probable. Qui nous eût entendus causer ainsi, sur des événemens alors devenus l'histoire du pays, nous aurait pris pour deux interlocuteurs des dialogues des morts de Lucien ou de Fénélon.

« La guerre d'Amérique, lui disais-je, a singulièrement commencé, et a été menée, dans » le principe, plus singulièrement encore : il me » semble, en résumant toutes mes observations, que les Anglais ont fait une faute en » envoyant des troupes contre vous, au lieu de » retirer celles qui étaient dans le pays. N'étant » pas soumis sur-le-champ, vous deviez finir » par les vaincre au bout de plus ou moins de » temps. Vous ne pouviez manquer de vous » aguerrir par des combats partiels qui ne déci- » daient rien, et les écoliers devaient finir par » en savoir autant que leurs maîtres. Voyez les » Suédois de Charles XII, et les Russes de » Pierre Ier.

— » Sans doute, me répondit-il, mais leur » seconde faute a été de donner le commande- » ment aux deux frères Howe : le général n'a- » gissait que faiblement sur terre, pour donner » le temps à son frère l'amiral de faire sa fortune

» par des prises en mer. Il fallait que les Anglais » se bornassent à bloquer nos ports avec vingt-» cinq frégates et dix vaisseaux de ligne. Dieu » soit loué, ils n'en ont rien fait!...

— » Dieu soit loué, lui répliquais-je, je crois » que l'Amérique aurait transigé avec la mère » patrie, d'autant plus que j'ai pu remarquer un » très-grand nombre de torys dans votre pays; » et je vois les familles les plus riches tenir » encore au gouvernement du roi.

— » C'est là ce qui fait, me dit-il en souriant, » que, tout en comptant dix années d'existence, » notre république a deux tendances assez dis-» tinctes, l'une démocratique, l'autre aristocra-» tique. On dit toujours en Europe la révolution » d'Amérique; mais notre séparation de la mère » patrie ne peut pas s'appeler une révolution : » nous n'avons pas eu de changemens dans nos » lois, aucun intérêt n'a été froissé, chacun est » resté à sa place ici, et il n'y a que le siége du » gouvernement qui ait été changé. La véritable » égalité subsiste chez nous jusqu'à présent; mais » il y a une différence remarquable de mœurs » entre les habitans du nord et les provinces » du sud : le nègre, libre à Philadelphie, est » esclave dans la Virginie et dans la Caroline.

» Dans les provinces du sud il se fait de grandes » fortunes, parce qu'il y existe de riches pro- » ductions; et il n'en est pas de même dans les » provinces du nord.

— » Oui, lui dis-je, pour ceux qui voient » de très-loin, votre nation a, comme vous le » dites, deux tendances divergentes, l'une mar- » che à la démocratie, l'autre à l'aristocratie; » mais dût un jour la séparation se faire sans » secousse, comment vos peuples pourraient-ils » être plus heureux? Sans doute, dans votre » pays, on ne tient pas à la propriété foncière, » cela vient d'abord de ce qu'Anglais ou Anglo- » Américains aujourd'hui, Penn et sa colonie ne » datent que d'un siècle. Une propriété reste » rarement dix ou douze ans dans les mêmes » mains.

— » Cela tient aussi, me répondit-il, à la » facilité de changer de place, au prix des terres » assez chères près des grandes villes, à bas » prix plus loin : nous sommes essentiellement » commerçans; chez nous l'agriculture est peu, » le commerce est tout.

— » Oui, repris-je, une foule de gens croient » qu'il suffit d'aborder aux États-Unis pour y faire » fortune; et la première question qu'on vous

» fait à votre arrivée, c'est : *Venez-vous vendre* » *ou acheter ?* »

Tel fut à-peu-près cet entretien, entre le colonel avocat et moi ; mais je ne puis oublier la singulière et sage réflexion qu'il me fit un jour, au sujet de la puissante intervention de la France dans la guerre d'Amérique.

— « A considérer la chose en elle-même, lui » disais-je, on reprocherait au cabinet de Ver- » sailles, comme faute politique, d'avoir soutenu » ouvertement les Américains dans la guerre de » l'indépendance, et surtout d'avoir envoyé toute » cette jeune noblesse de la cour, qui nous est » revenue imbue des principes républicains. On » a soutenu que l'intérêt bien entendu de la » France était de rester neutre et de profiter de » l'embarras de l'Angleterre pour se faire resti- » tuer ou reprendre le Canada, qui, plein de » souvenirs français, nous appelait de tous ses » vœux. Enfin, cette double chance de guerre » ou de réoccupation aurait fourni un débouché » à notre population surabondante, qui a dé- » bordé révolutionnairement sur la monarchie » et va inonder l'Europe même. »

En pensant alors à cette jeunesse de la cour, qui avait afflué en Amérique comme les mou-

tons de Panurge, sans débarrasser le sol français de son trop plein, le colonel Hamilton ne put s'empêcher de me répondre en riant : « Vous » avez raison, je parle contre nous-mêmes, » puisque c'est aux armes françaises que nous » devons notre indépendance; votre gouverne- » ment a peut-être fait la faute d'évacuer par » en-haut au lieu d'évacuer par en-bas. »

Je retrouvai à Philadelphie mon ami de la Colombe, comme moi, ancien aide-de-camp de M. de la F....., dans la guerre d'Amérique, avec cette différence, qu'à l'époque de nos troubles civils il était toujours resté auprès de lui. « Mon ami, me dit-il, vous avez eu tort, » non pas de vous réunir à nous, mais de » vous éloigner de nous tous, dès le principe : » j'aurais pu vous ôter quelques illusions qui » vous auraient donné à penser : vous auriez » fait ensuite ce que vous auriez voulu. »

Entre autres choses, qui m'étonnèrent, même après tant d'événemens, c'est qu'il m'apprit et m'affirma qu'à l'époque où nous croyions que toute l'Europe jusqu'à la Russie, se préparait à venger la querelle des rois par un armement général, la Prusse avait fait proposer une alliance offensive et défensive avec

la France, par le juif Éphraïm de Berlin, sous la seule condition que le roi Louis XVI renverrait la reine à Vienne : je ne me suis pas refusé à croire que la proposition en ait été faite ! mais, sans s'en douter, ou en s'en doutant, les ennemis de cette auguste et malheureuse princesse lui auraient épargné l'échafaud !

Mon ancien camarade de la guerre de l'indépendance, qui s'était jeté avec notre général dans la tourmente révolutionnaire, était alors retiré aux États-Unis, où, comme le sage, il consultait l'écho loin des troubles.

Nous portions au malheureux M. de la F.... les sentimens que nous lui devions; M. de la Colombe, pour l'avoir toujours suivi; moi, par reconnaissance des temps passés; et c'était bien le moins; aussi, nous parlâmes assez souvent de notre général, à l'aspect du théâtre où nous avions été acteurs sous ses ordres. Au milieu d'une conversation, M. de la Colombe me raconta, au sujet de notre général, une aventure que mon troisième départ pour l'Amérique m'avait sans doute empêché d'apprendre.

« Vous avez su, me dit-il, comment M. de » la F..... quitta l'armée qu'il commandait en » 1792, et vint à Paris; comment, après avoir

» échoué dans ses bonnes intentions, il re-
» tourna au camp de Maubeuge, avec la triste cer-
» titude de ne pouvoir ni faire le bien, ni même
» empêcher le mal, soit à Paris, soit à l'armée.
» Vous savez que dans cette perplexité il aban-
» donna la partie et se présenta avec quelques
» officiers aux avant-postes autrichiens en de-
» mandant passage. On pouvait le refuser; mais
» vous conviendrez qu'il était contre le droit des
» gens de l'arrêter lui et les siens, qui ne voulaient
» que gagner Ostende et s'embarquer pour ve-
» nir ici. Ce fut donc à la honte du prince de
» Cobourg, ou plutôt de la cour de Vienne, que
» M. de la F..... et les officiers qui l'accompa-
» gnaient furent retenus prisonniers et étroi-
» tement renfermés dans la citadelle d'Olmutz.
» Vous savez que j'étais un de ses compagnons
» d'infortune; mais ce que vous ignorez et ce
» qu'on ignore en Europe, c'est le plan, les prépa-
» ratifs, et l'exécution de l'évasion qui n'a été
» manquée que par sa faute; car il fut sauvé
» et fit naufrage au port. Écoutez, voici le fait:

» Le général Washington étant encore alors
» président du Congrès, fit toutes les démarches
» possibles auprès du cabinet de Vienne pour
» obtenir la liberté de son ami ; il éprouva

» un refus formel. On combina alors ici un plan » d'évasion, à l'exécution duquel le Congrès » consacra quatre cent mille francs. On imagina » d'en charger un homme que vous voyez tous » les jours à Philadelphie : c'est un médecin al- » lemand, le docteur Bollmann, homme à carac- » tère, ayant assez d'esprit pour n'avoir pas be- » soin qu'on lui fît sa leçon. Il fallait du temps » et cacher beaucoup d'audace sous beaucoup » d'adresse et de prudence.

» Muni de force lettres de crédit, le docteur » arriva à Hambourg comme pour exercer sa » profession en Allemagne. Il vivait honorable- » ment, avec une voiture, visitait les malades » gratis, faisait beaucoup de charités et sans » affectation ; il marchait sur les traces de Ca- » gliostro et du fameux comte de Saint-Germain. » Ce fut à pas de tortue qu'il se dirigea vers son » but : il s'arrêta dans les principales villes d'Al- » lemagne, avançant toujours mais lentement ; » c'est ainsi qu'il arriva jusqu'à Olmutz précédé » d'une réputation toute faite de science, de bien- » faisance et de philantropie. Il ne tarda pas à » avoir la visite du commandant de la forteresse, » et fit bientôt connaissance avec ce bon Allemand » qui vint le voir souvent et qu'il eut soin d'inviter

» à dîner. Le vin de Champagne n'était pas mé-
» nagé : un jour enfin, dans un de ces épan-
» chemens que le bon vin provoque, le docteur
» insinua au commandant qu'il avait appris par
» la ville qu'un prisonnier de grande importance
» commis à sa garde était dans un très-fâcheux
» état de santé: il lui fit observer par intérêt pour
» lui-même, que si, par malheur, ce prisonnier
» venait à mourir on ne manquerait pas de l'at-
» tribuer à de mauvais traitemens, et que le
» déshonneur en rejaillirait jusques sur le sou-
» verain. Le brave commandant fut amené à
» concevoir des craintes et à implorer l'art du
» docteur, qui protesta de son dévouement, ne
» demanda pas mieux, et désira même, comme
» ayant l'honneur d'être Allemand, d'administrer
» à ce prisonnier tous les remèdes nécessaires.
» Le bon commandant, abondant tout-à-fait dans
» le sens du docteur Bollmann, le conduisit lui-
» même dans la forteresse et dans la chambre du
» prisonnier. Le médecin saisit l'occasion, et tout
» en tâtant le pouls à M. de la F....., il lui
» glissa adroitement dans la main un billet qui,
» l'instruisant du complot, dut le remplir d'es-
» pérance. Bollmann affirma au commandant,
» avec beaucoup de gravité, que le prisonnier

» mourrait infailliblement, et même en très-peu
» de temps, si on ne lui laissait pas respirer l'air
» extérieur, enfin l'air de la campagne; que,
» dans l'état de faiblesse où était le malade, on
» devait le lui confier sans le plus petit incon-
» vénient; il le promènerait lui-même dans son
» carrosse qu'on escorterait aux portières et qui
» marcherait toujours au pas. Le commandant
» y consentit, ne pouvant pas se défier d'un doc-
» teur qui lui donnait de si bon vin de Cham-
» pagne. De son côté, M. de la F..... affectant
» une grande faiblesse, déclarant même être
» dans l'impossibilité de marcher, était porté
» dans le carrosse, qui ne s'éloignait jamais à
» plus d'une lieue d'Olmutz: on le ramenait à
» point nommé après la promenade. Ce manége
» dura le temps convenable; le commandant, ac-
» quérant une pleine sécurité, diminua de lui-
» même l'escorte et finit par la réduire à un seul
» soldat. Pendant ce temps, l'adroit médecin
» fit acheter deux excellens chevaux de selle,
» qui les attendirent, M. de la F..... et lui, à
» un jour et une heure convenus, dans un en-
» droit indiqué. Tous deux étaient armés de bons
» pistolets, et pourvus, par les soins de Bollmann,
» de tout l'argent nécessaire. Arrivés au rendez-

» vous, ils descendent de voiture, présentent » au soldat ébahi d'une main un pistolet, de » l'autre une bourse ; les chevaux paraissent, les » fugitifs sautent en selle, laissent là la voiture, » et se sauvent. Ils se séparèrent à quelque dis- » tance : M. de la F..... fit quinze lieues d'une » traite avec le même cheval, qui finit par tomber » mort de fatigue ; mais il eut l'imprudence de » s'arrêter pour en acheter un autre : l'usage en » Allemagne étant de tirer le canon quand il y » a une désertion, les paysans, ainsi avertis, ar- » rêtent tous ceux qui leur paraissent suspects, » pour gagner la récompense. M. de la F..... » fut donc repris et reconduit à Olmutz : le doc- » teur, qui ne s'était pas trompé, revint en » Amérique tout seul. »

Tel est le récit de mon ami la Colombe. Quand je revis depuis à Paris M. de la F....., il me dit en riant : « Eh bien ! et moi aussi j'ai » été mis dans un château fort, et j'ai essayé de » me sauver.

— » Je le sais bien, lui répondis-je, mais je » m'en suis tiré mieux que vous, général. »

Peu de temps après, je quittai les États-Unis et cette fois, je pense, pour toujours ; je débarquai à Hambourg.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

CHAPITRE VII.

Arrivée à Hambourg. — Départ pour la France. — Scène de contrebandier à Anvers. — État de la France. — Mon séjour en France. — Départ pour Trieste. — Du banquier Joseph la Brosse. — Des gouverneurs J....., B....., F....., duc d'O..... — Du roi de Suède Gustawson. — De Jérôme Bonaparte.

Je ne crois pas exagérer en disant que cette ville et celle d'Altona, qui n'en est séparée que par une belle allée d'arbres, contenait alors sept à huit mille émigrés français.

Hambourg, ville neutre, faisait un commerce immense : elle offrait encore plus de ressources que les États-Unis à l'activité industrieuse de nos émigrés français stimulés par la nécessité de vivre. Les uns y faisaient des livres ; les autres en vendaient.

J'ai vu un M. de P...., parent de l'aumônier du *Dieu Mars*, qui faisait travailler une petite somme de cent louis ; c'était tout son capital. Il spéculait sur le change des monnaies ; il demeurait à l'enseigne du *Gagne-Petit ;* et à force de trotter à pied comme un messager, et de convertir plusieurs fois dans la journée,

selon les besoins de ceux qu'il rencontrait, les ducats, les piastres, les sequins et les écus, il avait le talent de gagner dix francs tous les jours.

J'ai vu un jeune Français qui ne savait pas les mathématiques, imaginer de les enseigner à un Allemand : parlant parfaitement cette langue, il allait tous les matins prendre sa leçon chez un officier de marine, son ami, et allait là répéter aux bons Allemands pour un marc ou trente-deux sous. Si l'écolier faisait ou demandait quelque observation, il se refusait à toute explication, le tout, disait-il, pour ne pas brouiller ses idées; le cours de mathématiques allait ainsi, et il faisait remise de dix sous à l'officier de marine.

Enfin l'industrie des émigrés s'étendait si généralement à tout, que les juifs furent au moment de déserter et de leur abandonner le champ de bataille. Pour se venger, un juif, qui était peintre, saisit un jour au spectacle la ressemblance exacte du Français auquel ils en voulaient le plus, je crois que c'était un la R.... F..... Il le représenta tout seul dans le bassin d'une balance, tandis que vingt juifs assis dans l'autre ne pouvaient pas le soulever: cette caricature fut exposée chez les marchands d'estampes.

J'avais laissé mon frère et sa famille établis à Lausanne et fondant une maison de commerce qui promettait de s'étendre et de prospérer. J'appris singulièrement que le succès avait surpassé toutes leurs espérances. J'entendis parler à Hambourg d'un banquier, d'un second *philosophe sans le savoir*, d'un autre M. Vanderk enfin, qui, sous le nom de Joseph la Brosse, avait à Trieste la maison la plus brillante et la plus solide. Cent mille florins tirés sur lui étaient acquittés par lui à la minute. Je ne tardai pas à reconnaître que ce millionnaire était mon frère. L'invasion de la Suisse par les Français lui ayant fait quitter Lausanne, il avait transporté ses pénates à Trieste. Depuis quelques années, cette ville était devenue le point central, le siége de ses opérations commerciales, montées dès lors sur une bien plus grande échelle, et obtenant toujours le plus heureux succès. Je projetai de mettre le cap sur Trieste.... Mais *la folle de la maison*, qui va trop vite chez moi, me ferait taire, dans son esprit *prime sautier*, comme dit Montaigne, l'impasse de deux ans de ma vie; car le désir que j'eus alors d'aller à Trieste, et que je réalisai plus tard, ainsi qu'on va le voir, s'éteignit

en moi par la facilité que m'offrit le hasard de faire un voyage à Paris. Je ne réparerais même pas cette omission de ma mémoire, si ma rentrée n'était caractérisée par des circonstances qui me paraissent, je ne dirai que gaies : à Dieu ne plaise que je veuille ajouter instructives, car il n'est pas probable que l'émigration se renouvelle jamais en France : et puis, si elle se renouvelait, ce serait les citoyens qui n'ont rien qui prendraient aux citoyens qui ont quelque chose, c'est de principe. Nous ne serions plus les patiens ; car Dieu sait si les beaux châteaux, les beaux hôtels, les belles fortunes sont, à quelques exceptions près, à leurs ci-devant maîtres : mais à tout événement, si le soi-disant libéralisme, bien différent du vieux jacobinisme, puisqu'il a le bonnet rouge dans la poche au lieu de l'avoir sur la tête, si le libéralisme force les riches du jour à sortir en masse de France, il est toujours bon que je leur apprenne comment on rentre. Ce n'était pas que je me promisse beaucoup d'agrément de mon séjour en France : du côté des affections, la moitié de ma famille était décimée ou absente ; mais d'abord il y avait du danger à rentrer :

Nitimur in vetitum semper cupimusque negata.

Je comptais bien garder l'incognito, et que mes amis, si j'en retrouvais, me le garderaient de leur côté. Cette vie mystérieuse, pleine d'alertes, me promettait des jours sans monotonie qui mettraient du piquant dans mon existence; et puis... la curiosité ! Je voulais voir la France en dedans : je me figurais que c'était le Carnaval en action. Les mœurs du jour devaient s'y ressentir de la métamorphose de l'almanach : les décades, les sans-culottides, les légumes et les instrumens aratoires avaient remplacé les saints et les saintes du calendrier. Je voyais déjà en idée les carmagnoles qui finissaient, mêlées aux habits qui recommençaient ; les *cavaliers*, les *round-heads*, les femmes à la grecque, les *bals des victimes*, et les spectacles où l'on applaudissait, comme je l'entendis, ces vers de Rhadam iste

L'Arménie occupée à pleurer sa misère,
Ne demande qu'un roi qui lui serve de père,

et encore ceux-ci d'Adelaïde Duguesclin :

Je vois que de l'Anglais la race est peu chérie,
Que son joug est pesant, qu'on aime la patrie;

Que le sang de Clovis est toujours adoré :
Tôt ou tard il faudra que de ce tronc sacré
Les rameaux divisés et courbés par l'orage,
Plus unis et plus beaux soient notre unique ombrage.

Et cependant le Directoire demeurait au Luxembourg ! et, sur les murs, sur les monnaies, en tête des décrets, on lisait : *République française*, on voyait des faisceaux et le bonnet de la liberté ! tout cela, que je ne connaissais que par récits, dont je ne croyais que la moitié, me paraissait mériter d'être vu, et je trouvais que cela valait bien la peine de risquer quelque chose. J'eus donc l'idée de rentrer en France ; la cause en fut l'occasion,

..... Et je pense
Quelque diable aussi me poussant.

Un matin je reçois à Hambourg une lettre à mon adresse, venant des départemens réunis à la France, et contenant, sans autres explications, la radiation de mon ami le chevalier de la Colombe. Je tourne et retourne cette pièce, et je me dis : « mais ceci est un billet au por-» teur. Mon ami la Colombe ne peut pas man-» quer, un peu plus tôt, un peu plus tard,

» d'apprendre aux États-Unis sa radiation par » les journaux; je m'en vais demander aux au- » torités françaises un passeport à Altona, sous » son nom, comme émigré rayé; on ne me le » refusera pas; je le demanderai pour Paris. »

Je me présente chez le Résident de la république une et indivisible, M. Diétrick. J'arrivai chez lui assez à temps et assez à propos, pour lui voir expédier le passeport d'un garde-du-corps gascon qui se donnait pour Suisse. Le brave émigré n'avait contre lui que son accent: « Oui, monsou le résident, dit le solliciteur méridional, c'est un passéport pour France qué jé démande. — Et vous êtes Suisse, dit le résident. — Suisse de Neufchâtel, monsou le résident, reprit le Gascon. » *Monsou le résident* ne put s'empêcher de lui dire en souriant : « Depuis quand la Garonne passe-t-elle à Neufchâtel? » L'imperturbable Gascon ne se démonta pas et répondit sur-le-champ : « Monsou le résident, c'est depuis la révolution. » Il n'y avait pas le plus petit mot à dire, et le passeport fut délivré. Le mien était une conséquence naturelle de la radiation officielle dont j'étais porteur, et il ne souffrit pas la moindre difficulté. Si le nom était d'emprunt, le signa-

lement était bien le mien, et je me mis en route dans une sécurité parfaite.

Au moment de partir, je considérai l'état de mes finances ; et comme je savais que ce qui n'augmente pas diminue, je changeai une quantité raisonnable de ducats contre une bonne provision de marchandises anglaises qui me promettaient un notable bénéfice si je parvenais à les introduire sur le territoire français ; et en temps et lieu je me réservais de voir comment, plus décidé à saisir l'à propos qu'à le prévoir. Les circonstances font tout, on se prépare au moment, il ne faut que vouloir : *audentes fortuna juvat.* J'arrivai aux portes d'A....; j'avais dans ma voiture, ou plutôt il y avait dans notre voiture, car elle était à lui comme à moi, ou plutôt elle n'était ni à l'un ni à l'autre ; elle appartenait au conducteur : il y avait avec moi dans la voiture, ou bien encore j'avais pour compagnon de voyage, car voilà que j'écris comme M. L..... improvise (M. de la T..... sait bien où, *voyez le Mercure du 28 janv.;*) j'avais pour compagnon de voyage un émigré rayé, rentrant, vraiment en règle lui : c'était le bon M. de Pr...., homme de tête, homme de bien, véritable prudhomme, et bien mieux

encore aux yeux de ceux qui ont connu et qui connaissent sa fille : c'était le père de la bonne, de la belle Madame de M...., de cette jolie femme, si jolie à vingt ans, et à qui Abdeker a donné son secret de conserver la beauté ; car, foi d'amateur, foi d'homme d'honneur, vingt ans après elle n'en est encore que plus belle. M. de Pr...., le père de Madame de M....! Oh ! j'étais capitaine des gardes de mon compagnon ; je ne lui aurais pas laissé ôter un cheveu de dessus la tête ; et il en avait des cheveux, car c'était un homme entre deux âges, parfaitement bien conservé : c'est dans le sang. Mais M. de Pr.... n'avait rien à craindre lui : mais je n'étais pas tout-à-fait aussi tranquille à la barrière d'A....

Mes marchandises, mes papiers, mon nom, ma personne, tout était de contrebande : la voiture s'arrête, la portière s'ouvre devant le poste des douaniers ; c'était le soir : un employé se présente seul et nous fait la question d'usage : il tenait à la main une chandelle qui allait éclairer cette scène de nuit. Je saisis le bras de mon compagnon de voyage et je lui dis : « Laissez-moi faire, ne dites rien, et ne riez pas ; » et sur le champ j'improvise une re-

connaissance de comédie, et j'entre en scène.

— « Eh ! bonjour, mon cher Durand, m'écriai-je en tendant la main la plus amicale à l'employé que je n'avais jamais vu, te voilà donc ici à présent ? »

Le douanier me répond comme je m'y attendais : « Citoyen, je ne vous connais pas. »

Aussitôt je descends rapidement de la voiture, je jette mes bras au cou de mon ami d'hasard ; la chandelle tombe, le douanier jure et me repousse ; le chef du poste sort et demande ce que c'est.

— « Mon lieutenant, lui dis-je, je vous en fais juge : c'est Durand, mon ancien, qui ne veut pas reconnaître son ami Bernard, lui qui m'a fait entrer dans la partie ! »

Pendant que je parle, que le chef m'écoute, le poste sort avec des flambeaux ; le théâtre s'éclaire, et le mal entendu s'éclaircit avec tout l'agrément possible pour moi. Le chef du poste que j'avais eu soin d'appeler mon lieutenant, tandis qu'il n'était que brigadier, se trouvait déjà disposé en ma faveur.

Il fut reconnu que le douanier n'était pas mon ami Durand, et le premier je déclarai qu'il n'en avait qu'un faux air ; mais le chef et

ses préposés, celui même que j'avais baptisé Durand, me remercièrent, en attribuant la méprise à la préoccupation de l'amitié et de la reconnaissance. La conversation devint générale, chacun dit son mot; la ligne des douanes était immense, un mouvement perpétuel, des déplacemens journaliers, et à des distances! On ne se connaissait plus entre soi; il fut surtout bien reconnu que l'administration avait tort.

— « Mais, citoyens, leur dis-je alors avec solennité, il n'en faut pas moins que le service se fasse; ce n'est pas un douanier qui refuse d'obéir aux lois de la république : mon lieutenant, voulez-vous bien faire visiter ma malle, voilà la clé. »

Mon lieutenant sourit, le poste se récria universellement : « Allons donc, un confrère! » Je pris congé, je remis la clé dans ma poche, je remontai dans ma voiture, on me souhaita un bon voyage et un court séjour dans ma nouvelle destination; car je crois que j'avais indiqué Soubise ou Marennes pour mieux disposer à la compassion.

Le bon M. de Pr..., resté dans la voiture, tremblait encore pour moi. Quand la barrière

fut passée, je lui dis en riant : « Voilà comme on fait la contrebande ! » Ma foi, je ne pouvais pas m'en tirer comme le maréchal de Saxe, mais convenez que c'est aussi bien ? » Et là-dessus, je lui contai l'histoire arrivée, dans le temps, au vainqueur de Fontenoi, à la barrière de Flandre *.

Un succès donne de la confiance, et la confiance ajoute des succès aux succès. C'est ainsi qu'on arrive aux places, aux honneurs, à la fortune ; moi je ne voulais qu'arriver à Paris. Je n'avais plus qu'une formalité à remplir, celle de faire viser mon passeport d'Hambourg par l'autorité supérieure à A..... Depuis quelques mois cette autorité s'appelait un préfet : c'était une institution de fraîche date créée de la volonté

* Le maréchal de Saxe rentrait en France après la campagne de 1745. A la barrière de la ville de ..... un préposé ouvre la portière et lui dit : « Monsieur le Maréchal n'a rien contre les ordres du roi ? — Non, Monsieur. — Mais cela, dit le douanier en montrant un énorme baril de tabac qui était sur le devant de la voiture, sous les pieds du Maréchal. — Cela, Monsieur, c'est ma tabatière. — Ah ! dit le commis, il est bien juste qu'un aussi grand général ait une aussi grande tabatière, » et il referma la portière respectueusement.

du nouveau pouvoir qui, sous le nom de premier consul, n'était déjà plus qu'un seul maître, soi-disant en trois personnes, dans la soi-disant république d'alors; car la France en avait encore le nom, et les particuliers qui devaient bientôt se faire appeler sire, monseigneur, monsieur le duc, monsieur le baron, excellences, s'intitulaient encore citoyens. Je me rendis donc à l'hôtel de la préfecture d'A....., et je me présentai à l'audience du premier magistrat de ce département. On m'annonça sous le nom de M. de la Colombe. — Oui, citoyen préfet, c'est M. de la Colombe, émigré rayé, arrivant d'Hambourg, qui vous prie de vouloir bien viser son passeport pour rentrer en France. — M. *de la Colombe*, dit le préfet d'A..... en me regardant d'un air équivoque, et me parlant d'un ton que j'aurais dû trouver significatif. — M. *de la Colombe*, donnez-vous la peine de vous asseoir. — C'est à M. *de la Colombe* que j'ai l'honneur de parler. — Il n'y a pas longtemps que M. *de la Colombe* est à Hambourg. — Il n'y a pas long-temps que vous avez reçu votre radiation, M. *de la Colombe*. — Nous sommes enchantés, M. *de la Colombe*, de fournir aux Français émigrés les occasions de rentrer

dans le giron de leur mère-patrie. — M. *de la Colombe* désire que son passeport soit visé pour Paris. — Je souhaite que M. *de la Colombe* n'éprouve aucun désagrément de son séjour dans la capitale. — M. *de la Colombe*, je suis charmé d'avoir eu l'honneur de faire connaissance avec vous. — J'ai l'honneur de vous souhaiter un bon et heureux voyage, M. *de la Colombe*. Et toujours M. de la Colombe ! ! ! je ne pouvais pas m'empêcher de dire : voilà un préfet qui est singulièrement poli ; mais est-ce qu'il a peur que les gens oublient leur nom ? Mes réflexions n'allèrent pas plus loin dans le moment; mais quelque temps après, j'appris que le préfet d'A.... était l'inconnu qui m'avait adressé à Hambourg par un tiers la radiation de la Colombe avec lequel il avait été très-lié autrefois. Alors j'eus le mot de l'énigme, et je m'expliquai la généreuse discrétion, l'innocent persiflage et l'obligeance réelle à mon égard de M. le préfet, qui au lieu de signer mon visa aurait pu me dire mon fait sans que j'eusse aucun droit de me plaindre.

Je dois dire, par probité historique, que depuis le temps, je ne me souviens pas si c'est au préfet d'A.... ou au secrétaire-général que j'ai

eu affaire; mais il est certain qu'à cette époque bien d'autres exemples que le mien sont là pour attester que plus d'un fonctionnaire adoucit les rigueurs du code Osselin. Un grand personnage, que je ne veux pas nommer, peut se le rappeler en honorable souvenir : un émigré se présente à lui sous le nom..de Bouchard à Ams.... Je ne puis rien, lui dit-il, pour le citoyen Bouchard ; mais je ferai tout pour M. de Montmorenci.

Quoi qu'il en soit, me voilà en France, et débarquant à Paris, où je me trouvai aussi légalement abrité que tel régnicole qui n'en fût jamais sorti et qui ne se fût jamais mêlé de rien.

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!
Qu'avec ravissement je revois ce séjour.

C'est à peu près là ce que chacun sent, ce que chacun dit en rentrant au pays, depuis Tancrède jusqu'à Potavéri, depuis le Français jusqu'au Hottentot : moi, je n'ai pas dit un mot de tout cela.

L'impression dominante chez moi, mon péché mignon depuis l'âge de vingt ans, toujours et partout, est une tendance à l'hilarité con-

templative qui fait que j'admire peu, que je ne blâme guère, que je ne ris jamais aux éclats, mais souvent dans ma barbe, parce que j'ai tant vu de choses que je les estime à leur valeur, et tant vu de personnes, que pour louer les célébrités j'attends leur mort : j'ai éprouvé trop de mécomptes en leur payant mon tribut d'admiration de leur vivant. Croyez donc qu'avec cette disposition de mon esprit, la France nouvelle me parut à son aurore une ridicule lanterne magique : au bout de quarante-huit heures de séjour à Paris, parmi les figures que j'ai reconnues, j'ai trouvé presque toutes les jolies femmes vieillies et les hommes changés. Moi qui ai toujours fait belle jambe et qui n'ai jamais entendu raillerie sur les bas et les culottes courtes, en voyant tous les élégans en pantalons, je me disais : « Est-ce que la » révolution a rendu les jeunes gens cagneux? » Ce fut bien autre chose quand je vis des conserves sur des nez de vingt ans, ou de jeunes yeux lorgnant avec un monocule; je me dis : « Cette malheureuse révolution les a rendus myopes! » Je savais bien qu'en général le public ne voyait pas plus loin que son nez; mais quand j'eus observé que c'était un ton, une mode,

une grace, et que toutes ces jeunes têtes étaient coiffées à l'Antinoüs, je ne doutai pas un seul instant que ce ne fût pour mieux ressembler au favori d'Adrien, et je m'en pris à l'histoire qui m'avait donné les lunettes pour une découverte moderne.

Je vois passer sur les boulevards deux jeunes gens sur des chevaux charmans, équipés avec la dernière élégance ; ils allaient au pas pour se faire voir. Un homme d'un certain âge, appuyé sur sa canne, s'était arrêté aussi pour regarder ; et quand ils furent à sa hauteur, il leur cria du ton d'un père ou d'un oncle : « C'est joli ; mais les dettes !! » Ils se mirent à rire et moi aussi. Je les connaissais, et le donneur de leçons avait raison, du moins pour un. c'était Aug... de L. P. et le général Ch...

Une autre fois, je vis dans une belle voiture, et il y en avait encore très-peu à Paris, une figure que je reconnus à sa niaiserie. C'était un virtuose que j'avais vu débuter imberbe au concert spirituel avec le plus grand succès. Je n'ai jamais oublié qu'il me dit en sortant : « N'est-ce pas que j'ai joué comme un ange ? » Je conviens qu'il avait tout son esprit au bout de ses doigts ; car je ne tardai pas à apprendre que

ce sot-là était devenu en six mois millionnaire, et il l'est toujours resté depuis; aussi sot que lui n'est pas bête: mais ce n'est pas la peine de dire son nom.

Quant à moi, aux innocens les mains pleines: j'avais d'abord, par mesure de précaution, choisi le quartier le plus paisible et le moins orageux pour me loger : c'est dire que je m'étais établi près de la rue Saint-Louis, au Marais. Il n'y avait pas huit jours que je marchais dans Paris, posant un pied l'un après l'autre pour m'assurer de la solidité du terrain, lorsque je fis la rencontre la plus inattendue, d'abord la plus inquiétante en apparence, mais, dès les premiers mots, la plus heureuse et la plus utile pour moi. Je m'en souviens avec d'autant plus de reconnaissance et de plaisir, que mon premier sentiment dans cette rencontre fut la peur. C'est exactement pour les détails historiques la scène d'Almaviva et du Barbier de Séville. Ce brave homme, que je prenais pour toute autre chose, me mit dans le cas en me rangeant, et le voyant me toiser, de me dire: J'ai vu cette figure là quelque part. — Je ne me trompe pas, dit-il, c'est vous, M. le Chevalier. — C'est vous, d'O..., lui dis-je avec un peu plus

de confiance, et que faites-vous à Paris? Je vous avais laissé en 91 maître d'un café au Petit-Carreau?

D'O... avait été élevé chez ma grand'mère et chez mon oncle le président. C'était un grand et bel homme, d'une figure ouverte, que j'avais connu très-leste, très-fort, et d'une hardiesse vraiment rare : il avait pour arme offensive et défensive une petite baguette d'un pied et demi, grosse comme une houssine. Je le retrouvais plus âgé; mais à l'extérieur, à peu près tel que je l'avais jamais connu. Cependant, d'après son caractère, il n'avait pas dû rester neutre dans la tourmente révolutionnaire; et je ne savais que penser au premier abord d'un homme que j'avais perdu de vue depuis dix ans. Toute la différence qui existait entre nous et les personnages de Beaumarchais, c'est que je n'étais pas un grand d'Espagne, que nous étions sur le pavé de Paris, que le brave d'O.... était, a toujours été, et est encore le plus honnête et le meilleur des hommes; car, du reste, son récit ressemblait fort à celui de Figaro.

— « Oui, me dit-il, j'étais, quand vous avez quitté la France, à la tête d'un café. Je devins ce qu'ils appelaient officier de paix; j'avais la

surveillance des Tuileries. Vous pouvez penser qu'il n'y a pas de marques de dévouement que je n'aie données à notre malheureux roi et à son auguste famille, pas d'avis utile que je ne leur aie fait transmettre au château pour leur repos, leur sûreté, leur salut. On me faisait l'honneur de me recevoir et de m'écouter comme un serviteur sur lequel on pouvait compter. Après la fameuse journée du 10 août, je fus arrêté et mis en jugement. Je plaidai ma cause moi-même, je défendis ma tête avec courage et éloquence; comme *j'avais l'avantage* de n'être pas noble, et d'appartenir au peuple, on fut forcé de me pardonner d'avoir fait mon devoir, et je fus acquitté. Je pris la livrée révolutionnaire et je n'en portais pas moins dans mon cœur les Bourbons et tous les honnêtes gens. J'en ai sauvé tant que j'ai pu; beaucoup qui le savent, bien plus encore qui ne s'en doutent pas, parce que je ne leur ai jamais dit, de peur que leur indiscrète reconnaissance ne me compromît et ne m'empêchât d'en servir d'autres. Adroit, ne craignant rien, jamais d'autre arme que le petit bâton de Jacob, que vous voyez; tout au plus, de fois à autre, une paire de pistolets dans mes poches, dont je

n'ai jamais été dans le cas de faire usage; probe, quoiqu'ayant carte blanche pour mes dépenses, qui étaient toujours payées sans examen. Le comité de sûreté générale m'a souvent envoyé en mission avec des pouvoirs supérieurs aux Représentans du peuple eux-mêmes. C'est ainsi que j'ai pu rendre de grands services en faisant disparaître les pièces qui pouvaient perdre des familles entières. J'emportais les dossiers quand je m'étais assuré qu'on ne s'était pas encore occupé de l'affaire aux comités. C'est ainsi que M. le comte et madame la comtesse de T...., les parens de vos parens, me doivent leur salut. Ah! que n'ai-je pu sauver votre malheureux oncle! mais je n'ai pas su ses dangers; les scélérats ont été si vite! Enfin j'ai été mis en prison moi-même, j'en suis ressorti, j'y suis rentré selon que les partis de la même faction qui se disputaient le pouvoir, le perdaient ou le regagnaient de trois mois en trois mois : enfin le 9 thermidor est arrivé. Les complices de Robespierre se sont donné les gants de la vengeance du ciel, dont ils n'ont été que les instrumens. Ainsi accueilli dans un temps, emprisonné dans l'autre, et partout supérieur aux événemens, loué par ceux-ci, blâmé par ceux-

là, aidant au bon temps, supportant le mauvais, bravant les méchans, vous voyez enfin un homme de mon activité et de mon caractère, commissaire dans un quartier où l'on se couche à neuf heures du soir, mais prêt à vous servir en tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner. »

« J'ai fini par être déporté dans la meilleure compagnie du monde. Cet épisode là est une espièglerie de Fouché qui me la revaudra, ou je ne pourrai. Tant il y a que j'ai fait le voyage avec..... et Pichegru donc? C'est qu'ils avaient perdu la carte! ce que c'est que de grands personnages, des hommes d'état, des guerriers fameux, quand ils ne sont plus sur le terrain de leurs habitudes!....

— « C'est moi qui là bas ai trouvé un bateau, préparé notre fuite, et qui les ai fait arriver six avec moi sains et saufs à Surinam. J'ai bien pensé à vous, M. le chevalier; savez-vous qu'il n'est pas plus aisé de se sauver de Cayenne que de Pierre-en-Cize, quoique ce soit de plein pied; il y a des difficultés partout. Enfin je suis revenu de Cayenne comme le beau Léandre, j'ai eu pendant un temps le vent de bout; de nouveau, je l'ai en poupe, *et prêt à vous ser-*

vir en tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner, comme dit le héros de Beaumarchais, qui n'en a pas tant vu que moi. Je suis connu comme Barrabas à la Passion; ici, je les connais tous, bons ou mauvais. Parlez, vous n'avez qu'à dire.»

La rencontre fut aussi bouffonne pour moi que salutaire. Par les soins de mon ami d'O....., j'acquis d'abord la certitude que je n'étais pas sur la liste des émigrés. On avait bien eu l'intention de m'y mettre; mais les prénoms n'étaient pas exacts, l'un d'eux étant oublié; il n'y avait pas identité. Telle était la bizarre législation établie, la lettre tuait ou sauvait; mais, quand elle y était, quand les noms et prénoms étaient bien mis, vous étiez réputé émigré, eussiez-vous même présenté pour certificat de résidence, depuis 1792, les écrous de vos prisons sans interruption.

Quand je vis que je n'étais pas sur la liste, je ne restai pas en si beau chemin, je fus assez effronté pour demander mon compte et ma liquidation. Mais je suis resté en instance, parce qu'il arriva un moment où je jugeai à propos de prendre pour procureur un homme de bon conseil : *Jacques Déloges*. J'avais vu le 3 nivose assez tranquillement : je n'avais en-

tendu que le bruit de l'explosion de la rue Saint-Nicaise, et je n'étais pas dans le secret : mon ami d'O..... m'avait assuré que Fouché tournait contre les bonnets rouges la colère du Jupiter, premier consul. Mais je vis, quelques jours après, mettre au Temple des personnages d'une couleur tout-à-fait blanche; je me persuadai que l'air de Paris ne valait rien pour ma santé, que je pouvais en aller respirer un plus pur. La maladie du pays me prit en sens inverse; j'éprouvai le besoin d'en sortir plus vivement encore que la curiosité d'y rentrer n'était venue me saisir à Hambourg. Je savais bien qu'à moins d'aller en Angleterre, hors de France je serais toujours sous la même domination, visible ou invisible; mais le Temple, mais Vincennes, mais la plaine de Grenelle, ôtaient pour moi tous les charmes du paysage de Paris : je voyais bien que le locataire des Tuileries avait juré que le soleil ne se coucherait pas sur ses terres, et on le laissait faire; je devais penser et je pensai que les rayons de l'astre malfaisant me brûleraient moins quand j'en serais plus loin. Je dis : *Italiam! Italiam!* Je pensai qu'au fond du golfe de Venise, dans la mer Adriatique, j'avais un se-

cond foyer domestique, une maison fraternelle où mon aîné, le chef de la famille, avait réassis nos dieux lares. Je m'écriai donc : *Italiam! Italiam!*

D'O..... m'avait procuré, en cas d'événement, des passeports sous un nom faux et un signalement vrai : bien m'en prit d'en profiter en temps utile. Le jour de mon départ, le pauvre d'O....., mon baromètre politique, reçut, par une suite de la bienveillance de Fouché, l'invitation d'aller en exil à M.... jusqu'à nouvel ordre. Je ne m'en acheminai que plus vite vers Trieste et le plus directement que je pus. Je ne regardai derrière moi qu'après avoir passé la frontière de mon pays natal, où, sous le bénin Bonaparte, personne n'était ce qui s'appelle assuré de coucher dans son lit.

Le mot de prison m'a toujours fait dresser les oreilles comme à un lièvre, et j'étais singulièrement ferré sur la topographie de la France, article châteaux-forts. J'aurais voulu que des anges pussent emporter la diligence de Paris à Turin, comme ils ont fait de la maison de la Sainte-Vierge, de Capharnaüm à Notre-Dame-de-Lorette; car j'ai vraiment eu le cauchemar et le frémissement de Bléton, quand

il sentait un cours d'eau souterrain, dès que je me suis trouvé au degré de latitude où je laissais sur ma gauche le château de Joux où était M. de Suzannet, quand j'ai vu, en longeant le Doubs, la citadelle de Besançon au-dessus de ma tête à gauche; j'ai respiré plus librement en entrant à Lyon par le faubourg de Vaise, et en reconnaissant, sur ma droite, que Pierre-en-Cize était par terre, et qu'on n'y mettrait plus personne, à moins de le rebâtir, et je me dis : « Ah! me voilà sûr que ce pauvre M. de L..., qui voulait si bien en sortir, n'y est plus à présent. »

Non ignarus mali miseris succurrere disco.

C'est ainsi que, le cœur plein de si charitables pensées, je passai le jour même ou le lendemain le pont Beauvoisin; et de clochers en clochers, de messes en messes, de bons catholiques en bons catholiques, je traversai le royaume d'Italie, la ci-devant république de Venise, où je ne vis plus le lion de Saint-Marc, puisque je l'avais laissé à Paris devant les Invalides; je ne cherchai pas le *Bucentaure*, mais une petite felouque que je trouvai, par une suite de mon bonheur accoutumé, toute

prête à appareiller pour Trieste. La felouque me reçut mon bagage et moi; la mer, qui se laissait tous les ans épouser par le doge de Venise, ne me parut pas s'apercevoir du poids léger dont je vins charger son dos, et je débarquai à bon port dans la capitale de ce qu'on devait appeler quelque temps les provinces Illyriennes; et sans prévention, je trouvai l'air meilleur.

Je vis tout de suite que je ne m'étais pas trompé dans mes espérances de sécurité : c'étaient des pays fraîchement acquis, un peuple nouvellement soumis; le bât était marqué à une autre lettre, les mulets à deux pieds n'en portaient toujours qu'un, cela ne pouvait donc faire qu'au sentiment, vu surtout que la politique conseillait de ne pas rendre le nouveau plus lourd que l'ancien. Je me voyais là au dernier poste avancé de l'extrême frontière de la république française; il était difficile de s'y croire assis de confiance et à long bail. L'aventurier qui commandait en France jouait tous les ans *à la bataille*, et risquait à chaque coup le tout pour le tout. Placé ainsi au fond du golfe, j'avais en face la mer Adriatique qui s'étendait comme une longue rue entre la ci-

devant république de Venise, les ci-devant états du Pape, et le ci-devant royaume des Deux-Siciles, pour le moment. Derrière moi, au nord, j'avais le pays des Pandours de Trenk, les Croates du fameux comte de Serin de la forteresse de Zigeth, demi-sauvages, n'appartenant à la civilisation que par la fidélité à leur *Rumische Kaiser*, et à la paternelle maison d'Autriche leur souveraine ; tous voisins dont l'attitude de paix tenait aux circonstances. Sur la gauche, l'Épire et l'Albanie n'offraient que des sujets équivoques jusqu'à Ragnse inclusivement, et derrière ces étranges citoyens français, les pachas de Trawnik, de Nicopolis, de Widin, de Janina, dont l'habitude est d'avoir tout leur mobilier, depuis leurs pelisses jusqu'à leurs sequins, dans des coffres de cyprès qui ne sont jamais scellés à la muraille. Cette incertitude du lendemain, condition de ces puissans de Turquie, qui fumaient aussi près de nous au jour le jour, m'offrait un objet de comparaison, avec l'existence précaire de la France sur le sol où j'étais venu chercher une pierre pour reposer ma tête.

Je voyais des drapeaux français, les trois couleurs de la république une et indivisible, au

lieu des couleurs jaunes et noires, et de l'aigle autrichienne ; mais l'emménagement était de bien fraîche date ; notre puissance me paraissait là un château de cartes que je ne sais quel mauvais vent suffirait pour renverser ; soufflerait-il du nord ou du midi, c'est ce que je ne devinais point.

Trieste, situé au fond du golfe qui porte son nom, s'élève en amphithéâtre sur la croupe d'une montagne dont le pied est mouillé par la mer. Une citadelle a été construite au sommet de cette montagne, et, par sa position, commande ainsi toute la cité divisée en haute et basse ville. La maison de mon frère était dans cette dernière partie de Trieste, auprès du port. L'impératrice Marie-Thérèse fit de Trieste, autrefois une simple rade, un port commercial, le premier, le seul établissement maritime de la puissance autrichienne.

Depuis 1750, Trieste s'accrut d'année en année jusqu'en 1767 qu'il s'y forma une compagnie d'assurance riche de plus de trois cent mille florins ; en 1770 on y comptait déjà plus de trente maisons capitales de haut commerce ; et à l'époque dont je parle, la prospérité de Trieste arrivait à son plus haut point de splendeur.

Là, était donc la maison, je puis dire européenne, que mon frère avait établie, et qu'il conduisait avec autant d'honneur que de succès. Il avait appelé successivement auprès de lui des émigrés, anciens officiers de son régiment de Dauphiné, pour les associer à son entreprise.

J'arrivai à temps pour être témoin d'un fait qui prouve la considération que mon frère s'était attirée et la loyauté de sa conduite.

Il n'y avait pas long-temps qu'une armée française s'était présentée devant Trieste qui, ne pouvant pas se défendre, se rendit.

Le général taxa la ville et par conséquent toute la classe des commerçans. Ils s'exécutèrent, et Joseph la Brosse se porta lui-même en tête pour une forte somme ; mais l'existence de cet émigré français, le rétablissement de sa fortune, le noble usage qu'il en faisait, sa réputation étaient connus d'avance des vainqueurs; aussi le général voulant protéger et servir un compatriote qui avait si courageusement triomphé de l'adversité, déclara à Joseph la Brosse qu'il serait exempté de la taxe, et ne payerait rien. Mon frère ayant demandé si cette somme serait défalquée de la somme exigée, il lui répondit

qu'il serait exempté personnellement, mais que la taxe resterait intégrale, et que sa part serait répartie sur les autres commerçans de Trieste. Mon frère eut la noblesse et le désintéressement de répondre qu'ayant reçu l'hospitalité à Trieste, tous les commerçans étaient ses confrères et ses amis, et qu'après avoir couru avec eux les chances de la bonne fortune, il devait faire cause commune dans un malheur commun.

« Mais, dit-il au général Serr...., puisque » vous avez tant de bonne volonté, voulez-» vous faire quelque chose pour moi? dimi-» nuez un peu le nombre des soldats qui sont » logés dans nos magasins; j'ai remarqué que » les ballots de marchandises paraissent se dé-» plaire à la vue des sabres et des moustaches. » Le général se mit à rire, et lui ôta un bon nombre de soldats logés chez lui.

Mon frère se récupéra facilement de cette contribution dans l'occupation de Trieste par la division de l'armée française : il proposa en effet au général, qui l'accepta, de se charger utilement, pour les deux parties contractantes, de la fourniture générale de.... Il offrit de montrer les factures, sur lesquelles il ne se réservait

qu'un droit de commission convenu, mais qu'on s'engagerait à payer exactement; ce traité fut exécuté de part et d'autre, à leur satisfaction réciproque.

– Au demeurant, mon frère avait à Trieste pignon sur rue, ainsi maison de ville pour le banquier, le commerçant; mais il avait aussi maison des champs, et sa propriété pouvait bien partout s'appeler une belle terre : l'habitation y répondait. Embrassant ainsi l'agriculture et le commerce, il était toujours occupé, et chaque heure de la journée avait son utile et louable emploi. La régence du gouvernement intérieur appartenait à ma belle-sœur; elle n'était point étrangère pour cela aux relations extérieures, elle dirigeait la correspondance en l'absence de son mari, et donnait souvent dans le conseil de très-bons avis sur les affaires à entreprendre par la maison Joseph la Brosse et compagnie.

Le blocus continental fut très-utile aux spéculations de mon frère : les cotons du Levant ne pouvant plus être embarqués, il fallut les transporter par terre, et ce fut lui qui en eut le transit. Aussi de ce moment-là on peut dire qu'il jeta un joli coton en Europe. Il se trouva

bientôt en rapport avec les premiers banquiers de Paris, ce qui me rendit témoin de la rencontre la plus comique par son contraste.

J'étais chez mon frère, arrivé momentanément dans la capitale pour sonder le terrain et s'assurer de sa solidité; il venait voir enfin si les eaux du déluge politique étaient vraiment retirées en France, et s'il rapporterait, comme la colombe, un rameau vert à sa famille restée là bas, dans l'arche de Trieste, terre de paix, port de salut. Un confrère, une des supériorités commerciales de Paris, M. B. de L. qui lui portait estime et amitié, et réciproquement, vint le féliciter sur son arrivée; puis tout plein de sa dignité industrielle, il lui dit, dans la conversation : « Convenez, Monsieur, » que vous avez une bien autre existence depuis » que vous avez embrassé notre état, depuis que » votre signature vaut cent mille écus, d'un bout » de l'Europe à l'autre, enfin depuis que vous » vous appelez Joseph la Brosse; allons, convenez-en? vous avez une autre existence que » quand vous vous appeliez le comte de P.....; » au bout du compte, vous étiez comme deux » mille autres, au lieu qu'aujourd'hui!.... »

La porte s'ouvre, et l'archevêque de Rouen,

M. de B...., arrive, embrasse mon frère, et lui dit : « Enfin, mon cher P..... vous voilà de re-» tour : eh bien ! vous allez nous rester, vous » allez laisser là bas votre comptoir et votre nom » de Joseph la Brosse : et nous allons revoir » enfin notre ami le comte de P..... » Je vous demande s'il y avait de quoi rire à ce débat, et surtout pour mon frère, qui ne se prononça pas :

Non licet inter vos tantas componere lites.

Il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque du blocus continental et années suivantes, mon frère, déjà millionnaire, jouissait d'une fortune plus grande que celle qu'il avait, ou même qu'il aurait jamais dû avoir en France. Il était négociant, banquier, et grand propriétaire : car il possédait, près de Trieste, une belle habitation et beaucoup de terres, de champs et de prairies. L'habile commerçant de la ville était, à la campagne, un agriculteur fort entendu; car, toute sa vie, il avait été agronome par goût, et par caractère; mais réunissant la théorie à la pratique, il ne donnait pas comme les agronomes de cabinet dans de vains systèmes ; il hasardait

au contraire des essais qui lui réussissaient toujours.

Naturellement observateur, chacun de ses pas avait un but à toutes les heures et par tous les temps quand il était dans sa propriété. Pleuvait-il à verse, nous rentrions bien vite à la maison, tandis qu'il en sortait au plus fort de la pluie, pour étudier les pentes, les niveaux, et se régler d'après la direction que prenaient les eaux, soit pour ses irrigations, soit pour ses desséchemens projetés. Il fallait bien que, sous toutes les formes, la fortune vînt à celui qui allait si bien au-devant d'elle par tous les chemins.

Ainsi, les innombrables relations de mon frère comme notabilité commerciale, et surtout, depuis quelque temps, comme banquier, avaient rendu son nom européen. Moi personnellement, d'acteur je devins spectateur : mon bon frère, le plus sensé, le plus réfléchi comme un des plus vertueux des hommes, eût été heureux de faire pour moi ce qu'il faisait pour beaucoup d'autres, si j'eusse été dans le cas d'avoir recours à lui! Ce que j'appellerais volontiers son génie, ne pouvait se comparer qu'à son caractère, l'un des plus nobles que j'aie connus. Pour tout dire enfin, son intelligence et sa sagesse

étaient égales à sa bonté, à sa probité, à son humanité, à son obligeance; et c'était bien lui qui pouvait dire :

Homo sum, humani nihil à me alienum puto.

Mais il est vrai de dire aussi que les services qu'il a rendus, lui ont entièrement profité, sans qu'il y eût le moindre calcul de sa part. Les accidens même concouraient à augmenter, non-seulement sa fortune et sa réputation, mais encore l'estime, la bienveillance et la reconnaissance générales. La justice qu'on lui a rendue, la confiance qu'on lui a offerte, la protection que beaucoup, comme on va le voir, sont venus lui demander, consoleront ceux qui croyent que l'espèce humaine n'est divisée qu'en loups et en agneaux, en bourreaux et en victimes, en tyrans et en opprimés : l'exemple contraire s'est offert chaque jour à Trieste sous mes propres yeux dans les vivans tableaux de cette lanterne magique, où sont venus figurer, l'un après l'autre, les personnages les plus dramatiques de l'Europe continentale.

Trieste devint l'hospice où tous les blessés politiques, de quelque rang qu'ils fussent, de-

puis les têtes découronnées jusqu'à leurs ministres, venaient chercher un asile, et où ils le trouvaient : mon frère les a tous reçus sous son toit hospitalier.

Cette succession de réfugiés historiques fut pendant plusieurs années presque journalière, et finit par offrir tous les contrastes. Mon frère fut tout à tous, et l'on reconnut véritablement en lui l'ami des hommes : son existence semblait avoir eu pour but, la mission du capitaine Cook, dont le vaisseau fut salué par deux flottes ennemies, prêtes à se combattre, quand il passa au milieu d'elles. La conduite de mon noble frère, à Trieste, me rappelait la vie de ce riche et pieux citoyen d'Agrigente qui, assis à la porte de la ville, attendait les voyageurs pour leur offrir le premier l'hospitalité. La recherche et la délicatesse des soins qu'il apportait à suivre, sans s'en douter, l'exemple de Gellias, étaient tellement connues, que tous les étrangers de marque lui étaient adressés ou s'adressaient à lui. Enfin, Joseph la Brosse, de Trieste, ressemblait exactement à ce saint Christophe sculpté colossalement à la porte des églises, afin qu'on le vît de plus loin, et pour rendre

hommage à cette croyance populaire exprimée par ce dicton latin : « *Christophorum videas, posteà tutus eas.* » Mais, c'est une question de savoir si mon frère, dit Joseph la Brosse, n'a pas rendu plus de services que le grand saint Christophe, ce qu'il faut démontrer : C. Q. F. D.

Nous vîmes bientôt venir le général J.... nommé capitaine-général et gouverneur des provinces illyriennes. Il traita mon frère avec beaucoup de confiance, de considération et d'égards ; mais le soleil de Portugal avait donné sur la tête de ce sabreur qui n'était ni sobre ni sage. Placé dans un poste aussi éminent, le général J..... se compromit par des preuves journalières d'une extravagance évidente. Conduisant un jour en grandes guides une calèche à quatre chevaux, il passa devant des soldats en bataille qu'il doubla avec son fouet, en leur criant : *alignement*. Il en fit tant, qu'une lettre du vice-roi arriva à Trieste, ordonnant de s'emparer de sa personne. On fut à la lettre obligé de l'enlever. Il fallut lui jeter sur la tête un sac à bled, dans lequel on l'enveloppa ; on l'y ficela comme une carotte de tabac, on le mit dans sa propre voiture, et ce gouverneur-général des provinces illyriennes fut ex-

pédié pour Paris... Alors ses créanciers et ses fournisseurs assaillirent sa maison et s'opposèrent à l'embarquement de ses bagages. Mon frère voyant sur le port un grand mouvement occasioné par les caisses pleines d'effets que ces gens ne voulaient pas laisser partir, s'informa de la cause de ce tumulte, et apprenant qu'on voulait retenir les bagages du général pour une somme de deux mille écus, mon frère paya sur-le-champ la somme réclamée, sans même attendre d'autorisation, fit lever l'embargo, et les caisses arrivèrent à Paris. Elles contenaient une quantité d'effets précieux, et jusqu'aux ordres en diamans qui couvraient les habits du général. Madame la duchesse d'A..... écrivit à mon frère une lettre de remercîmens, ajoutant que son premier soin serait de faire honneur à cette dette. En effet, la liquidation de la fortune de son mari était à peine achevée, que les deux mille écus arrivèrent à Trieste à l'adresse de celui qui les avait si galamment avancés.

Le général B..... succéda au général J..... dans le gouvernement général de l'Illyrie et provinces adjacentes. C'était un homme loyal, juste et libéral autant que désintéressé. Il vou-

lait faire aimer à des sujets nouveaux le gouvernement de son maître, auquel il était lui-même sincèrement attaché. Il rendait le joug impérial léger, ce qui était difficile en le comparant à celui de l'administration si paternelle de la maison d'Autriche ; mais enfin le général B..... était équitable et généreux. Pour ne pas se tromper dans sa bienfaisance, il chargea mon frère, sur sa réputation d'honnête homme, de la distribution des secours et de l'examen bienveillant de toutes les réclamations : ainsi Joseph la Brosse, émigré français, se trouvait par circonstance ministre de l'empereur au nom duquel on disait : « *Notre maître veut qu'on* » *tonde ses brebis, et non pas qu'on les écorche.* »

Ce noble général, appelé sur un autre théâtre, eut pour successeur, plus ou moins immédiat, un homme d'une trempe toute différente, le fameux F....., duc d'O....., autre personnage que Joseph la Brosse eut encore à sauver du naufrage.

Bonaparte reperdit tout le terrain qu'il avait gagné ; et, à la suite de ses armées refoulées vers la France, toutes ses chancelleries, bien ou mal emballées dans des fourgons, se repliaient sur Paris : les Autrichiens revenant à leur tour sur

leurs vainqueurs, les voyaient se retirer devant eux. Les Français occupaient encore Trieste, que le port était bloqué, toutes les hauteurs qui commandent la ville étaient couronnées par les drapeaux des troupes allemandes, et les bouches à feu en batterie, prêtes à la foudroyer si elle résistait. Le fameux duc d'O....., renfermé comme le loup dans la bergerie, était dans le plus grand embarras; son nom l'effrayait.

Je le vis entrer dans la chambre de mon frère, et le conjurer de le sauver lui et ses enfans. On conviendra bien que Joseph la Brosse était alors le véritable *refugium peccatorum*; car il ne voulut pas que F..... lui-même l'eût invoqué en vain. Il le calma, l'encouragea, se chargea de lui sauver et de lui faire parvenir tout ce qu'il ne songeait qu'à abandonner; et il lui traça même un plan de sortie et son itinéraire. Le ci-devant père oratorien fut transformé en un homme de guerre, comme le père Canaye : on le mit à cheval, non pas sur la barbe de M. d'Hocquincourt, mais au milieu de cinquante gendarmes, et il passa intrépidement en longeant les postes autrichiens, qui ne l'aperçurent pas.

C'est ainsi que M. le duc d'Ot..... fut transporté par les soins de Joseph la Brosse loin du danger, vie et bagues sauves : cette fois là le dauphin octroya le salut, si ce n'est au singe de la fable, du moins à l'un des plus mauvais garnemens de l'Histoire.

Mon frère, en ce moment de crise politique, allait de Trieste, encore occupé par les Français, au camp autrichien, et du camp autrichien à Trieste, comme un parlementaire chargé de la confiance des deux nations ; sa maison de campagne, ses propriétés furent respectées constamment et regardées comme un territoire neutre.

F..... à peine parti, arriva le comte de Gottorp, sa majesté le roi de Suède, qui vint descendre ou plutôt monter chez Joseph la Brosse, car le prince demeurait au second dans notre maison.

On ne peut pas dire que celui-là n'avait pas d'aïeux et n'eût pas été élevé dans la pourpre de Tyr et dans l'hermine des rois ; ce n'était pas là un gentilhomme lithuanien devenu roi de Pologne par la grâce d'une grande duchesse moscovite. J'avais vu face à face une espèce de souverain, un président des États-Unis ; mais il

fallait que chaque pays eût sa révolution pour me trouver ainsi côte à côte d'un oint légitime du Seigneur au foyer d'une cuisine bourgeoise. Que les trônes étaient donc glissans au commencement du dix-neuvième siècle! mais c'est qu'ils l'étaient pour les rois héréditaires comme pour les rois de hasard; enfin il suffisait à cette époque de vivre pour voir.

Tant il y a que le royal descendant de Gustave-Adolphe et de Charles XII, le fils et le successeur de Gustave III, que nous avions vu en France et qui demandait à conduire la croisade européenne contre le jacobinisme français, au moment où il fut traîtreusement assassiné par un de ses officiers, un de ses propres sujets!...; tant il y a que le prince qui avait si noblement protesté contre l'assassinat du duc d'Enghien, ce jeune héros, son ami, et qui avait ainsi tant de droits au respect de tout serviteur des Bourbons; ce roi, qui venait d'être détrôné par le crime de ses généraux parjures, le comte de Gottorp enfin!.. était à Trieste notre hôte, notre convive, et demeurait au second sous le même toit que nous.

Il descendait fréquemment chez ses voisins,

et venait causer sans cérémonie : il m'a toujours semblé s'entretenir avec plaisir avec mon frère et ma sœur, qui n'oubliaient jamais ce qu'était le roi de Suède, précisément parce qu'il avait toujours l'air de l'oublier et de vouloir qu'on l'oubliât; mon imperturbable belle-sœur, tout en se mêlant de la conversation avec beaucoup de bon sens et de réserve, ne s'en dérangeait en rien, n'en vaquait pas moins à heure et à point aux soins domestiques et aux affaires de commerce de la maison. Le prince parlait volontiers sur toutes choses; il montrait beaucoup d'instruction, beaucoup de demi-connaissances; mais c'était un volcan dans un état calme.

Ses opinions offraient, sur les personnes, une différence absolue entre la croyance générale et ce qui devait être le fait, à en juger par lui : il disait de M. de Fersen : *Son zèle m'a nui beaucoup :* et du duc de Sudermanie, son oncle, devenu Charles XIII : *Je lui ai les plus grandes obligations.*

Parmi les singularités, qui rendaient sa vie privée si bizarre, j'ai remarqué celles-ci : il se faisait servir trois plats à son dîner, mais il en renfermait toujours un dans son secrétaire pour son souper.

Les pauvres, d'après l'usage de Trieste, s'annoncent en frappant aux portes. Dès que le roi, qui avait une poche pleine de monnaie pour eux, entendait un mendiant frapper, il ne manquait jamais de descendre de son second étage pour lui porter son aumône. Enfin, il faisait faire l'exercice au peu de domestiques qu'il avait chez lui, dans sa chambre même, comme Charles XII à Bender.

Cependant ses idées étaient, en général, positives et saines sur toutes les affaires *fors ugne*. C'était *son dada* : quand malheureusement la conversation lui rappelait les violences dont ses généraux Klingsporr et Adelscreutz et son maréchal de la cour, Silvespare, avaient usé à son égard dans son propre palais, ou son emprisonnement avec sa famille dans la forteresse de Drottningholm, et son abdication forcée et sa déclaration arrachée en juin 1809, le dada se mettait en campagne et l'emportait... mais c'est une tête.... une tête couronnée ! alte là, mes souvenirs ne vont pas jusqu'à l'oubli.

Je me rappelle qu'il voulut faire aussi son *Itinéraire à Jérusalem*. Le sachant à bord du bâtiment qu'il fréta pour aller à la Terre-Sainte, mon frère lui envoya par son fils, mon neveu,

des caisses de liqueurs, de thé, de chocolat, comme adieux d'hospitalité, comme hommage : le prince fit au jeune homme l'honneur de le retenir à déjeûner ; mais on leva l'ancre par ses ordres ; et l'on perdait déjà Trieste de vue, quand mon neveu s'apercevant que le vaisseau marchait et que le roi de Suède trouvait plaisant de le faire pélerin malgré lui, protesta contre ce rapt, et eut de la peine à obtenir d'être remis à terre. L'idée de l'emmener avait pris au roi, parce qu'il pensait apparemment que les voyages forment la jeunesse. Une circonstance peu importante fit, à je ne sais quelle hauteur, revenir le prince peu de temps après son départ.

Il était écrit que toutes les majestés de bon aloi ou de racroc se rencontreraient chez Joseph la Brosse, et certes sans se donner le mot. Pendant que nous logions le roi de Suède, arriva Jérôme, dit le roi de Westphalie. J'ai cru que le carnaval de Venise était transporté à Trieste, à l'apparition de ce second roi Théodore, plus Corse encore que son devancier.

L'extérieur de mon frère était si simple, sa figure calme et son maintien s'étaient si bien mis en harmonie avec les chiffres, avec les états

à parties doubles, qu'en le voyant à son bureau, on aurait juré qu'il n'avait pas fait d'autre métier toute sa vie. Il travaillait ainsi modestement un matin, quand un jeune homme en redingotte boutonnée jusqu'au menton, entra demandant si cette maison était la demeure du banquier Joseph la Brosse : mon frère salua froidement de la tête l'inconnu en le regardant avec le flegme d'un Allemand. Le jeune homme sortit de son portefeuille une très-forte traite à son ordre tirée sur Joseph la Brosse.

Mon frère ne tarda pas à voir que l'inconnu avait des traites plein ses poches, car ce dernier qui pour lui ne tenait pas à l'incognito, déboutonna son enveloppe, et, déclarant être le roi de Westphalie, manifesta sur un uniforme bleu une traînée de plaques, signes indubitables des provenances forcées qu'avaient eues les monarques de l'Europe pour tous ceux qui portaient le nom de Bonaparte. Joseph la Brosse n'en alla ni plus ni moins vite, n'en dit pas une parole de plus, malgré l'aspect éclatant de cet assortiment complet d'étoiles, d'aigles, de lions, d'éléphans alignés sur le pectoral du ci-devant roi Jérôme ; mais il fit avertir sa majesté le roi de Suède que sa majesté le roi de Westphalie se trouvait dans la maison,

lui demandant en même temps ses intentions. « Le roi du second étage, répondit le prince, » ne se soucie pas du tout d'envisager le roi du » rez-de-chaussée, mais la reine est ma cousine, » et si elle habite Trieste, je serai fort aise de » la voir. »

Après des souvenirs aussi augustes, je veux parler du roi de Suède et de la princesse de Wirtemberg, reine de Westphalie, je ne puis plus me souvenir de personne, je ne veux plus me souvenir de rien....

L'année 1814 arriva : « car il devait périr » cet homme fatal (Napoléon Bonaparte appa- » remment), il devait périr dès le premier jour » de sa conduite par une telle entreprise ; mais » Dieu voulut se servir de lui pour punir le genre » humain et tourmenter le monde. La justice » de Dieu voulait se venger, et avait choisi cet » homme pour être le ministre de ses vengean- » ces. Cet homme a duré pour travailler aux » desseins de la Providence. Il pensait exercer » sa passion et il exécutait les arrêts du ciel. » Avant que de se perdre il a eu le loisir de per- » dre les peuples et les états, de mettre le feu » aux quatre coins de la terre, de gâter le pré-

» sent et l'avenir par les maux qu'il a faits, par » les exemples qu'il a laissés. »

Balzac, mort en 1655, pouvait-il écrire cela de Cromwell? Il a certes deviné Napoléon-le-Grand; et sans excepter Bonaparte lui-même, on peut dire qu'il a été le seul en Europe et en France qui ait eu cette clairvoyance intuitive : mais ma citation n'est là que pour faire observer une singularité historique peu connue, car quant au géant politique du dix-neuvième siècle : *nec beneficio, nec injuria cognitus.*

L'année 1814 arriva, et la restauration de la monarchie légitime avec elle. Je l'ai appelée cette restauration miraculeuse, et je la bénis de tout mon cœur, de tout mon esprit et de toutes mes forces : mais hélas ! depuis 1814, sans un grand effort de mémoire, je me souviens que j'en ai déjà vu deux, et..... j'en reste là.

FIN

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

TABLE.

Pages.

LETTRE première à l'auteur. 1
LETTRE seconde. 4
LETTRE troisième. 14
LETTRE quatrième. 29
LETTRE cinquième. 40

CHAPITRE PREMIER. — Ma naissance. — Mon berceau. — Première éducation. — Apparition dans le monde. — Ordre royal qui me fait entrer à Pierre-en-Cize. 57

CHAP. II. — Séjour de dix-huit mois. — Projet d'évasion. — Exécution. — Sortie en plein jour et à main armée. — Hospitalité d'un négociant de Lyon. — Arrivée en Auvergne. — Pacte de famille. — Terme moyen. — Départ pour l'armée dite des insurgens d'Amérique. . . . 73

CHAP. III. — Naufrage dans la baie de Chezapeak. — Williamsbourg. — M. Jefferson. — Aspect du

Pages

pays de Williamsbourg au camp de Walley-Forges. — Tableau de l'armée américaine. — Accueil que je reçois de M. le marquis de la F.... — Je suis fait aide-de-camp. — Ma mission auprès des sauvages Oneïdas. — Idées que les Américains avaient des Français. — Camp de Walley-Forges. — Le chien du général Howe. — Fausse sortie de l'armée anglaise de Philadelphie sur New-York. — Passage de la Skulkilt et retour. — Du chirurgien de notre ambulance. — Évacuation de Philadelphie. — déroute de Rareton-Rivers. — Bataille et victoire de Montmouth. — Blocus de New-York. — Trahison d'Arnold. — Prise, jugement et mort du jeune major André. — Du comte de Carlisle et du marquis de la F.... — Le comte d'Estaing devant New-York. — Attaque de Newport en Rhode-Island, sous le général Sullivan. — Je suis chargé du ravitaillement de la station française. — Levée du siège de Newport. — Notre départ pour la France sur la frégate l'*Alliance*. — Une tempête et ses remarquables circonstances. — Conspiration à bord. — Prise d'un corsaire anglais. — Arrivée à Brest. . . . 99

Chap. IV. — Visite à mon père. — Je rentre en grâce. — Arrivée à Paris. — Accueil que je reçois de tous mes parens. — Il me tombe du ciel un brevet de capitaine de remplace-

Pages.

ment. — Ordre de me rendre à Lorient. — De Paul Jones et du capitaine Landais. — Contre-ordre. — Réembarquement sur la frégate l'*Alliance*. — Nous retournons à l'armée de Washington. — Le commandement de la frégate est rendu à Landais, au détriment de Paul Jones absent. — Landais devient fou dans la traversée. — Les passagers le déposent. — Campagne de 1781. — Attaque d'York-Town. — Capitulation du marquis de Cornwallis. — Fin de la guerre d'Amérique sur le continent. — Je repars pour la France sur l'*Ariel*, commandé par le chevalier de Capellis. — Attaque et prise du vaisseau anglais *le Dublin*. — Entrée triomphale à la Corogne. — Fêtes, bals, querelle imprévue avec la chrétienté de la ville qui accompagnait le viatique à dix heures du soir. — Nous frisons la chance de figurer dans un *auto-da-fé*. — — L'*Ariel* lève l'ancre. — Arrivée à Lorient. 159

Chap. V. — Expédition projetée au Sénégal. — Une visite à Pierre-en-Cize. — Réception que j'y reçois. — Célébrité que mon nom avait laissée. — Institution de l'ordre de Cincinnatus, où je suis reçu des premiers. — Loisirs de paix, mathématiques, musique, talent d'amateur sur le violon. — Expédition en Cochinchine. — Du petit prince prétendant qu'il s'agissait de rétablir. — Présens indiens, cornes de bouc. —

Pages.

Année 1789. — Présages physiques et politiques d'une irruption révolutionnaire. — Esprit de vertige à Versailles et à Paris. — De Lille. — Nostradamus. — Cazotte. — M. de la F..... et mes amis Cincinnati français prennent parti pour la révolution. — J'émigre avec mon frère. — Campagne de Champagne. — Retraite. — Notre arrivée en Suisse. — Établissement à Lausanne. — Dénombrement de la famille qui s'y réunit. — Fondation imperceptible d'une maison de commerce devenue européenne. — Première pierre posée. — Nouvelle inespérée. — Cinquante mille francs de solde arriérée, capital et intérêts, m'appellent aux États-Unis. — Je m'embarque à Hambourg et cours recueillir ma nouvelle fortune. 185

Chap. VI. — Troisième voyage aux États-Unis. — Philadelphie transformée en nouvelle Salente. — Même simplicité de mœurs. — M. Mac-Henri ministre de la guerre. — Je revois mes anciens amis. — De M. Duportail. — De Moreau de Saint-Méry. — Triple alliance, sous la raison Sénateur Morris. — Prophétie de Burke. — Propositions qui me sont faites. — Vicomte de N..... — Evêque d'A..... — Députation au directoire en réclamation d'indemnités. — Le pâtissier Marino et M. de Volney. — Les princes d'O..... — Rencontre d'un éléphant et du fran-

Pages.

çais son cornac. — Course à New-York. — Du colonel Hamilton. — Passé, présent et avenir des États-Unis. — Rencontre du chevalier de la C..... — Nos souvenirs de M. de la F..... — De son évasion de la citadelle d'Olmutz. — Du docteur Bollmann. — Mon retour en Europe et mon arrivée à Hambourg. 221

Chap. VII. — Arrivée à Hambourg. — Départ pour la France. — Scène de contrebandier à Anvers. — État de la France. — Mon séjour en France. — Départ pour Trieste. — Du banquier Joseph la Brosse. — Des gouverneurs J....., B....., F....., duc d'O..... — Du roi de Suède Gustawson. — De Jérôme Bonaparte. . . . 265

FIN DE LA TABLE.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

MÉMOIRES

HISTORIQUES

DE B. F. MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

Imp lith de H. Gaugain

B. F. Mahé de la Bourdonnais

MÉMOIRES

HISTORIQUES

DE B. F. MAHÉ DE LA BOURDONNAIS,

GOUVERNEUR DES ÎLES DE FRANCE ET DE BOURBON;

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR SON PETIT-FILS;

ORNÉS DU PORTRAIT DE L'AUTEUR.

PARIS,

PÉLICIER ET CHATET, LIBRAIRES,

PLACE DU PALAIS-ROYAL.

1827.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

Bertrand François Mahé de la Bourdonnais, dont j'offre aujourd'hui les Mémoires au public, est peut-être plus connu dans l'Indé que dans sa patrie. Après avoir fait triompher la France aux extrémités du globe, il n'y rentra que pour recevoir des fers et perdre dans les douleurs une vie à peine arrachée au dernier supplice.

Pendant les premières années de sa détention à la Bastille, privé de toute communication avec sa famille et de tout ce qui était nécessaire pour écrire, il trouva pourtant dans son esprit inventif les moyens de tracer sa justification.

Il composa ces Mémoires, où toutes les actions de sa vie sont exposées avec la franchise d'un marin. Il y joignit une carte (1),

(1) L'opinion générale d'alors était que Dupleix gouvernait toute l'Inde, et que la Bourdonnais se trouvait sous sa dépendance. Il lui importait principalement de détruire cette

afin de donner à ses juges une idée juste de la localité de son gouvernement, de celle de Pondichéry et de l'indépendance réciproque de ces deux gouvernemens.

Des mouchoirs gommés avec de l'eau de riz lui servirent de papier; son encre fut composée avec de la suie et du marc de café; un sou marqué, recourbé et assujetti sur un morceau de bois, devint une plume entre ses mains : le reste fut l'ouvrage de ses souvenirs.

Lorsqu'il lui fut enfin permis de communiquer avec un conseil, ses défenseurs jugèrent convenable de joindre aux autres pièces de la cause une partie de l'ouvrage de leur client, et ils le firent paraître en 1751 dans trois volumes in-4°, portant le titre : *Mémoire pour le sieur de la Bourdonnais;* mais il se trouve là enfoui dans un amas de faits et de détails relatifs à un procès qui présente aujourd'hui peu d'intérêt.

Dans un moment où les études historiques deviennent si générales, j'ai cru devoir

---

erreur. Cette carte, monument précieux de l'industrie et de la patience de l'auteur, est déposée chez MM. Pélicier et Chatet, libraires, place du Palais-Royal.

rétablir les Mémoires de B. F. Mahé de la Bourdonnais, mon aïeul, tels qu'il les composa lui-même, me contentant de compléter, sur les titres originaux que j'ai entre les mains, des rapports et des lettres dont souvent il ne donnait qu'un extrait, et d'ajouter quelques notes et pièces justificatives.

Cette publication, j'ose le croire, ne sera pas sans quelque utilité. Elle fera mieux apprécier un homme que son siècle semble avoir méconnu; elle jettera un grand jour sur une partie de l'histoire du règne de Louis XV, et rectifiera les erreurs graves dans lesquelles la plupart de nos écrivains sont tombés. Enfin, elle expliquera d'une manière satisfaisante les motifs qui ont amené la désastreuse division qui régna entre Dupleix et la Bourdonnais, et qui fut une des principales causes de notre ruine dans l'Inde.

Pour satisfaire la curiosité du public sur le physique de cet homme célèbre, j'ai donné son portrait très-ressemblant en tête de l'ouvrage. La lettre de madame la marquise de Montlezun, sa fille, à l'auteur de *Paul et Virginie* servira encore à le faire connaître davantage.

« Mon père, dit cette dame, avait de « beaux yeux noirs, ainsi que les sourcils. « Son nez était long, et sa bouche un peu « grande. Il avait peu d'embonpoint; il « était de taille médiocre, n'ayant que cinq « pieds et quelques lignes de hauteur : d'ail- « leurs se tenant très-bien. Son air était vif, « spirituel et très-gai. Sa principale vertu « était l'humanité : les monumens qu'il a « établis à l'île de France sont garans de « cette vérité. »

« En effet, j'ai vu dans cette île, où j'ai « servi comme ingénieur du roi, ajoute Ber- « nardin de Saint-Pierre, non seulement des « batteries et des redoutes qu'il avait placées « aux lieux les plus commodes, mais des « magasins et des hôpitaux très-bien distri- « bués. On lui doit surtout un aqueduc de « plus de trois quarts de lieue, par lequel il « a amené les eaux de la petite rivière jus- « qu'au port Louis, où avant lui il n'y en « avait pas de potable. Tout ce que j'ai vu « dans cette île de plus utile et de mieux « exécuté était son ouvrage.

L. C. Mahé de la Bourdonnais.

MÉMOIRES

DE

B. F. MAHÉ DE LA BOURDONNAIS,

GOUVERNEUR DES ÎLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

J'ai long-temps commandé dans des colonies éloignées de la France. J'ai été chargé de missions délicates et difficiles, et je me suis trouvé souvent dans l'obligation de froisser bien des intérêts particuliers : il me fallait ou transiger avec mon devoir, ou m'attirer des ennemis; je n'ai point balancé et n'ai point voulu trahir la confiance dont m'avait honoré mon souverain. La calomnie a noirci mes actions, elle a surpris la religion du ministre, et je suis dans les fers.

Ce ne fut point l'ambition des honneurs et des richesses qui me jeta dans la carrière épineuse des emplois. Ma fortune était faite lorsque j'entrai au service de sa majesté. J'étais animé par le seul désir d'être utile à mon pays et d'acquérir un peu de gloire.

J'expie bien cruellement cette noble ambition. Privé de toute communication avec ma famille et

mes amis, ignorant le moment où j'aurai des juges, je traîne une existence insupportable. Un seul espoir me reste et vient parfois calmer les ennuis d'une longue détention. Grace à mon industrie, j'ai pu me procurer les moyens de tracer ces mémoires. Je veux, en y exposant avec franchise ma conduite à toutes les époques de ma vie et les motifs qui m'ont dirigé dans chaque circonstance, livrer au mépris public les hommes qui m'ont lâchement calomnié.

Je suis né à Saint-Malo (1), le 11 février 1699. Ma famille était généralement considérée, et jouissait d'une modeste aisance. Dès mon enfance j'eus un goût décidé pour le métier de la mer, et je me suis trouvé à portée de l'apprendre sous les meilleurs

(1) La ville de Saint-Malo s'est toujours distinguée par son commerce, et particuliérement par celui de la mer du Sud; les Malouins peuvent être comptés parmi les premiers navigateurs qui doublèrent le cap Horn et qui allèrent partager avec les Espagnols les richesses du Pérou. Ses habitans, aussi habiles commerçans qu'intrépides marins, ont procuré par leur industrie et par leur valeur, au commencement du dix-huitième siècle et à la fin du précédent, des richesses considérables à la France. Ce furent eux qui, dans les désastres du règne de Louis XIV, donnèrent 30 millions à ce prince. Saint-Malo est le berceau de la compagnie des Indes, et la découverte du Canada est due à l'un de ses habitans, Jacques Cartier. Cette ville est la patrie du célèbre Duguay-Trouin, de Mahé de La Bourdonnais, de Maupertuis, de R. Surcouf, de Lametrie, de l'abbé Trublet, du vicomte de Châteaubriand, du contre-amiral Bouvet, etc., etc.

maîtres. Je n'avais que dix ans lorsque je fis mon premier voyage aux mers du Sud. Cet essai, loin de me décourager, ne fit que m'affermir dans mes premières inclinations, et, en 1713, je m'embarquai de nouveau, en qualité d'enseigne, sur un vaisseau faisant route pour les Indes orientales et les îles Philippines. Ce fut dans ce voyage que je me liai avec un savant jésuite qu'un heureux hasard avait placé sur le même vaisseau. Il me prit en amitié, et je profitai de ses bontés pour apprendre les mathématiques. Mes progrès furent rapides, et je les dus autant à ses soins qu'à un travail opiniâtre. Je commençai dès lors à prendre l'habitude de commander au sommeil. Depuis j'ai trouvé le secret de m'y livrer quand je voulais, et de m'éveiller précisément à l'instant que je m'étais proposé ; aujourd'hui je ne crains pas d'assurer que, pendant nombre d'années, je ne me suis jamais permis un sommeil consécutif de plus de deux ou trois heures.

Après mes deux premiers voyages, j'en fis, durant les années 1716 et 1717, un troisième dans les mers du Nord, et en 1718, un quatrième dans les mers du Levant.

Vers cette époque, un nouvel établissement vint ouvrir un champ plus vaste à la marine française. La Compagnie des Indes créée dans les beaux jours du siècle de Louis XIV était rentrée dans le néant en 1712, et par une bizarrerie de la fortune, on la vit sortir des ruines de ce fameux système qui avait bouleversé toute la France. Les compagnies de

Londres et d'Amsterdam offraient un spectacle d'opulence qui excita en France autant d'ardeur pour ce commerce étranger qu'on en avait montré pour le jeu des actions.

Les Hollandais avaient renversé la puissance des Portugais dans l'Inde, et fondé un nouvel empire depuis les îles de la Sonde jusqu'aux côtes de Malabar. Les Anglais, attirés par leurs exemples, avaient formé de riches établissemens sur les deux côtes de la presqu'île de l'Inde et jusque dans le Bengale. Les Français, long-temps spectateurs oisifs des prospérités de leurs voisins, songèrent un peu tard à partager leur commerce. Mais dès que le projet en eut été conçu, il fut bientôt exécuté.

Ce fut en 1719 que je m'embarquai pour la première fois au service de la compagnie des Indes, en qualité de lieutenant. Nous fîmes voile pour Surate, et, dès 1723, je retournai dans l'Inde comme premier lieutenant. Un petit traité sur la mâture des vaisseaux, que je composai pendant la traversée, m'a paru depuis avoir mérité l'attention des gens du métier. Ce fut aussi dans ce voyage que je trouvai l'occasion de rendre à la Compagnie un service assez signalé. Le vaisseau le *Bourbon* coulait bas, manquait de tout, et il n'y en avait point d'autre pour le secourir. Je risquai le passage de l'île Bourbon à l'île de France sur une simple chaloupe, j'en ramenai un vaisseau qui vint au secours du *Bourbon* et le mit en état de faire son retour en France.

A peine y étais-je moi-même, que la Compagnie m'éleva au grade de second capitaine, et ce fut en cette qualité, que je me rembarquai pour les Indes, en 1724. Dans ce voyage, M. Didier, ingénieur du roi, voulut bien m'enseigner la fortification et la tactique.

En entrant dans la rade de Pondichéry, nous trouvâmes les vaisseaux de la Compagnie prêts à partir pour le siège de Mahé. Il s'agissait d'enlever cette place importante aux naturels du pays. L'escadre qui devait l'attaquer était commandée par M. de Pardaillan. Quoique je ne fusse que second capitaine, je me vis, dans cette occasion, chargé du détail d'une grande partie des opérations de guerre et de régie.

Les Français, arrivés devant Mahé, rencontrèrent des obstacles qu'ils n'avaient pas prévus. La côte était d'un difficile accès, et l'ennemi pouvait facilement inquiéter notre débarquement. J'imaginai alors, pour le faciliter, une nouvelle construction de rats ou radeaux. Chacun d'eux portait trois cents hommes et une pièce de canon; ils étaient bastingués (1) avec des balles de coton, et avaient une espèce de pont qui couvrait les troupes et leur donnait le moyen de mettre pied à terre en bon

(1) *Bastingue*, nom qu'on donne sur les vaisseaux à des toiles matelassées pour cacher à l'ennemi ce qui se passe sur le pont et pour parer les balles.

ordre. Cette invention réussit et la descente se fit sans perdre un seul homme.

Le siège traînait en longueur. Je proposai d'inquiéter les ennemis en faisant mine de vouloir brûler les habitations qu'ils avaient le long de la côte, persuadé que les Indiens aimeraient mieux livrer leur ville, que de voir leurs habitations réduites en cendres. Ce projet fut approuvé et je fus chargé de son exécution. Mais effrayés de nos préparatifs, les Indiens se décidèrent à entrer en arrangement, et nous livrèrent Mahé.

Cette guerre terminée, je tournai toutes mes vues du côté du commerce, et je résolus de rester dans l'Inde pour y armer à mon compte. Mes facultés étaient trop bornées pour rien entreprendre seul; M. Le Noir, gouverneur de Pondichéry, qui m'honorait de son amitié, vint à mon aide. Nous armâmes le vaisseau le *Pondichéry* dont je fus nommé capitaine et subrécargue, et nous fîmes voile pour le Bengale. Les bénéfices de cette première entreprise furent considérables. Je n'eus pas moins de succès dans les différens voyages que je fis dans presque toutes les parties de l'Inde, et en peu d'années, il ne me resta rien à désirer du côté de la fortune. J'étais alors le premier Français qui eût fait des armemens particuliers dans ces mers; mon exemple a depuis été suivi et a enrichi beaucoup de monde.

Comme j'avais la connaissance de l'Inde et la confiance des diverses nations avec lesquelles je

commerçais, je me trouvai à portée de rendre quelques services aux Portugais. Faisant route pour l'Arabie, je rencontrai deux de leurs vaisseaux prêts à périr. J'allai à leur secours, et je parvins à les conduire dans la rade de Moka. Ces deux vaisseaux venaient demander le tribut que l'iman de l'Yémen s'était engagé à payer au roi de Portugal. Leur commission donna lieu à de vives contestations. Les Arabes et les Portugais étaient sur le point d'en venir aux mains, lorsque j'eus la satisfaction de pouvoir les concilier.

Ces actions fixèrent sur moi l'attention du vice-roi de Goa. Il me proposa d'entrer au service du roi de Portugal, en qualité de capitaine de vaisseau; il y joignait l'ordre du Christ, des lettres de fildague (1) et le titre d'agent de sa majesté portugaise à la côte de Coromandel. J'acceptai dans l'intention de connaître plus à fond les forces et l'étendue du commerce des Indes; mais ce qui m'avait le plus tenté dans les propositions du vice-roi était la confidence qu'il m'avait faite d'un projet sur Monbaze (2). Je devais être chargé sous ses ordres du siège de cette place, que les Portugais avaient envie de reprendre, et j'espérais me faire honneur par cette expédition.

(1) C'est-à-dire noble, les Espagnols disent *hidalgo*.

(2) Monbaze, ville de la côte orientale d'Afrique, dans l'île de même nom, avec un bon château et un fort au sud de Mélinde. F. Almeida la prit et la saccagea en 1505. Les Arabes en chassèrent les Portugais en 1631.

Pendant qu'on en faisait les préparatifs à Goa, je fis quelques courses pour détruire les pirates Angrias.

La côte de Malabar, depuis le cap Comorin jusqu'à Surate, possède un grand nombre de rivières, de havres, de baies. Les Marattes, qui, depuis un temps très-reculé, infestaient les mers de l'Inde de leurs pirateries, y avaient établi d'excellens points de retraites pour leurs vaisseaux.

Il y a environ cent ans, le Mogol, voulant réprimer leurs brigandages et protéger le commerce de ses sujets, arma une flotte et leur fit la guerre. Dans ces conjonctures, le Maratte Conagy Angria déploya tant de talens, qu'il fut placé à la tête des forces navales de sa nation. Après la défaite de la flotte du Mogol, Conagy se révolta contre le roi des Marattes, séduisit une grande partie des vaisseaux qui lui avaient été confiés, s'empara des forts construits sur la côte, et se rendit indépendant. L'attrait du pillage amena auprès de lui un grand nombre d'aventuriers; et bientôt ce nouvel état fut très-puissant. Les successeurs de Conagy Angria, qui tous prirent le nom d'Angria, continuèrent à exercer leurs pirateries sur les vaisseaux de toutes les nations qui n'achetaient point d'eux leurs passeports, et ils ne craignaient pas d'attaquer jusqu'aux vaisseaux européens.

Leur marine se compose de *grabs* et de *gallivats*, sortes de bâtimens particuliers à la côte de Malabar. Les grabs n'ont ordinairement que deux mâts, et

sont du port de cent cinquante à trois cents tonneaux ; ils sont construits de façon à tirer peu d'eau, et ont, outre leurs canons de bordées, deux pièces de 12 à la proue. Les gallivats sont de grandes barques ayant quarante ou cinquante rames, et du port de soixante à soixante-dix tonneaux ; ils n'ont qu'une petite misaine et un mât qui porte une seule voile triangulaire fort large ; ils sont armés de quelques pierriers.

C'est avec ces deux espèces de bâtimens que les Angrias attaquent les vaisseaux qui s'approchent de la côte de Malabar ; et, comme les vents de mer et de terre y soufflent régulièrement dans les vingt-quatre heures et partagent le jour, les vaisseaux qui font voile le long de cette côte ne peuvent s'en écarter, parce que les vents de terre ne s'étendent qu'à environ douze à quinze lieues en mer. Aussitôt qu'un navire paraît en vue du port ou de la baie où se trouve leur flotte, ils filent leurs câbles et se mettent en mer. Si le vent souffle, leur construction légère leur permet de voguer avec la vitesse du vent même : si le temps est calme, les gallivats touent (1) les grabs. Quand ils sont à la portée du canon de chasse, ils se réunissent ordinairement à l'arrière du vaisseau. Les grabs l'attaquent avec leurs canons de proue, qu'ils tirent seulement dans les mâts, en ayant soin de ne faire

(1) *Touer*, terme de marine, traîner sur l'eau à l'aide de cordages.

feu que quand les trois mâts se trouvent en ligne et à leur vue. Dès que le vaisseau qu'ils attaquent est démâté, ils s'en approchent de plus près et le battent de toutes parts, jusqu'à ce qu'il soit hors de combat. Quand la défense est opiniâtre, ils envoient plusieurs gallivats montés chacun par deux ou trois cents hommes qui s'élancent à l'abordage de toutes parts.

J'eus avec ces audacieux pirates deux combats dont le résultat fut sans importance, n'ayant pas avec moi les forces nécessaires pour les poursuivre jusque dans leurs retraites.

Quelque temps après, me trouvant devant Calicut (1), quoique je n'eusse qu'un seul vaisseau, j'exigeai du Samorin l'exécution d'un ancien traité qui l'obligeait à payer un droit au passage de chaque navire portugais. Sur le refus que j'essuyai, je me mis en position d'attaquer la ville ; et, grace à deux bâtimens maures que j'avais pris et fait armer, mon entreprise eût été couronnée de succès, si le Samorin ne s'était soumis.

Dans ces entrefaites, le dessein de reprendre Monbaze ayant échoué, par un changement de vue dans le gouvernement, je quittai le service du Portugal, après y être resté deux ans. Je me trouvais à la tête d'une belle fortune ; je ne songeai plus

(1) Calicut, grande ville sur la côte Malabar, capitale du royaume du même nom. Le souverain porte le nom de Samorin qui correspond à celui de roi des rois.

qu'à venir en jouir dans ma patrie. Je quittai l'Inde, j'arrivai à Saint-Malo au milieu de l'année 1733, et je m'y mariai.

L'année suivante je me rendis à Paris. J'eus occasion d'y voir M. Orry, contrôleur-général des finances, et M. de Fulvy son frère, commissaire du roi près la compagnie des Indes; je fus à même de leur faire part de mes réflexions et de mes vues sur l'état de nos colonies, et sur les moyens d'assurer notre commerce dans l'Inde. Dans les différentes conférences que j'eus avec ces messieurs, ils me jugèrent assez avantageusement pour me croire capable de rendre quelques services à l'état. Sur leur rapport, sa majesté me fit l'honneur de me nommer gouverneur-général des îles de France et de Bourbon.

Muni des pouvoirs nécessaires, je quittai Paris au commencement de 1735, et j'arrivai dans mon gouvernement au mois de juin. L'objet du ministre, en me confiant cette place importante, était le rétablissement de l'ordre dans un pays où régnaient la licence et l'anarchie.

Les îles de France et de Bourbon, situées entre le 19e et le 20e degré de latitude sud, furent découvertes par les Portugais au temps de leurs premières navigations aux Indes. Ils les trouvèrent inhabitées, et ne songèrent point à y former d'établissement. En 1640, les Hollandais occupèrent un moment l'île de France, qu'ils abandonnèrent peu de temps après. Ces deux îles étaient encore désertes, lorsque la France en prit possession; leur ter-

ritoire fut concédé à la compagnie des Indes.

L'île de Bourbon ayant le désavantage de n'avoir aucun port, ni même une rade sûre, on la destina seulement à la culture du café. Quant à l'île de France, elle possède deux ports, ce qui la rend très-importante pour notre commerce; car elle présente un excellent point de relâche aux vaisseaux qui vont dans l'Inde et en Chine; et en temps de guerre on peut y concentrer les forces nécessaires, soit pour défendre nos établissemens, soit pour attaquer ceux des ennemis.

Les deux ports de l'île de France sont le port du *Sud-Est* ou *Bourbon*, et le port du *Nord-Ouest* ou *Louis*. Les vents de sud-est, qui règnent dans la latitude de ces deux îles une partie de l'année, donnent une facilité extrême pour entrer dans le port sud-est; mais comme ces mêmes vents s'opposent presque constamment à la sortie et la rendent très-difficile, on a été obligé d'abandonner ce premier port pour ne songer qu'au second.

Ce dernier est situé à peu près au milieu du côté septentrional de l'île. On y pénètre par un canal étroit entre deux bas-fonds qui s'avancent en mer. Lorsqu'un navire arrive vis-à-vis ce canal, on est obligé de le touer ou de le remorquer avec des barques, parce que les vents du sud-est l'empêchent d'entrer sous voiles; mais, par la même raison, ils rendent la sortie très-facile. Du reste l'embarras des opérations nécessaires pour l'entrée de ce port, joint au peu de largeur du canal, qui ne permet pas d'y faire

entrer deux vaisseaux de front, rendent sa situation très-forte et peu susceptible d'être attaquée avec succès.

Pour donner une idée de l'état où je trouvai ces îles à mon arrivée, il faut observer qu'elles furent d'abord habitées par des Français échappés au massacre du fort Dauphin lors de la ruine de nos établissemens à Madagascar, et par des matelots et des ouvriers des vaisseaux de la Compagnie qui s'y établirent. A ces premiers habitans se sont joints quelques familles de France et des Européens de toute espèce. Leur race n'a point dégénéré; elle est au contraire aussi remarquable par sa stature et ses proportions que par sa force et sa santé; et, sous ces rapports, elle est égale au moins, si elle n'est point supérieure, aux nations de l'Europe les plus renommées. Quant à l'esprit de ces premiers colons, la subordination et la discipline leur étaient si peu connues, et les révoltes si communes, qu'on a vu à l'île de France des soldats pousser l'insolence jusqu'à arborer le pavillon hollandais, et réduire leur commandant à une capitulation par laquelle il leur accordait, au nom du roi, une amnistie de leur rébellion; et ce qui doit encore mieux faire sentir jusqu'à quel point régnait l'esprit d'indépendance, c'est que les officiers eux-mêmes trempaient dans ces révoltes. Il fallait autant d'adresse que de sévérité pour manier des esprits aussi fougueux et les contenir dans les bornes du devoir et de l'obéissance.

Le terrain de l'île Bourbon s'étant trouvé propre aux plantations de café, elles y avaient réussi et y avaient attiré un assez grand nombre d'habitans. L'île de France n'ayant pas le même avantage, il fallut trouver des expédiens pour y fonder une colonie en état de fournir aux vaisseaux les rafraîchissemens nécessaires. Le moyen le plus efficace qu'on put imaginer fut d'avancer des vivres, des ustensiles et des noirs aux colons, pour les mettre en état de faire quelques entreprises. Ces avances furent faites par la Compagnie, qui n'en a pas tiré à beaucoup près tout le fruit qu'elle en espérait, parce que ses préposés les firent sans discernement à toute sorte de gens, dont la plupart n'avaient ni l'industrie ni les talens nécessaires pour réussir. Aussi, bien loin de trouver dans le travail de ces insulaires les secours qu'on attendait de leur activité pour ravitailler les vaisseaux qui abordaient chez eux, la Compagnie s'est presque toujours trouvée dans la nécessité de les nourrir eux-mêmes, avec des vivres qu'on leur envoyait de France à grands frais : et je puis assurer que jusqu'à mon arrivée, l'île de France avait été plus onéreuse que profitable à la Compagnie. C'est pourquoi, épuisée par des fournitures continuelles qui ne lui produisaient presque rien, elle m'avait donné en partant l'ordre précis, non-seulement de ne plus faire aucune avance aux habitans, mais encore d'exiger d'eux le remboursement de toutes celles qui avaient été faites jusqu'alors. Il est aisé de concevoir com-

bien la nouvelle de ces ordres indisposa tous les esprits, et ce ne fut pas la seule difficulté de ma commission.

L'administration de la justice, la police, les affaires du commerce me donnèrent bien d'autres occupations plus pénibles encore.

Je trouvai la justice administrée par deux conseils, dont l'un dépendait de l'autre. Le conseil supérieur était dans l'île Bourbon. Depuis mon arrivée, sa majesté donna des lettres patentes qui attribuèrent également l'indépendance au conseil de l'île de France, du moins en tout ce qui concernait la justice. A l'égard de l'administration, le conseil de l'île où résidait le gouverneur fut toujours reconnu comme supérieur à l'autre. Grace à ce changement, les affaires allèrent beaucoup mieux, et pendant les onze années que j'ai gouverné, il n'y a eu qu'un seul procès dans l'île de France. Je terminais ordinairement toutes les affaires à l'amiable. Ce fut aussi depuis mon arrivée qu'il n'y eut plus entre les conseils des deux îles aucune des discussions qui jusqu'alors les avaient si souvent divisés.

La police était un objet qui n'était pas moins intéressant. Il y avait à l'île de France un assez grand nombre de noirs marrons qui vivaient en sauvages dans les bois, et tombaient en troupe sur les habitations, où ils commettaient les plus grands excès. Je trouvai le secret de les détruire en armant noirs contre noirs, et en formant une maréchaussée des nègres de Madagascar, qui parvinrent

enfin à purger l'île de la plupart de ces brigands.

Je ne dirai rien du commerce, dont il n'était nullement question quand j'arrivai aux îles. C'est moi qui le premier ai fait des plantations de cannes à sucre ; et la sucrerie que j'ai formée à l'île de France produit aujourd'hui, quitte de tous frais et déboursés, plus de soixante mille livres de rente à la Compagnie. J'établis aussi les fabriques du coton et de l'indigo. L'un a son débouché du côté de Surate, de Moka et de la Perse, l'autre du côté de l'Europe : et il est hors de doute que ce commerce est le plus sûr moyen de conserver et d'enrichir nos colonies, si l'on a soin de soutenir les établissemens que j'y ai commencés.

L'agriculture n'était pas moins négligée dans les îles, la paresse des habitans les empêchait de profiter d'aucun des avantages du terrain. Je les tirai de cet état d'indolence, et leur fis cultiver tous les grains nécessaires pour leur subsistance, afin de prévenir les disettes, qui étaient si fréquentes, qu'il n'y avait presque pas d'année où ils ne fussent réduits à se disperser dans les bois pour y chercher à vivre de chasse et de mauvaises racines. Aujourd'hui les îles ont amplement de quoi fournir à la nourriture de leurs habitans, surtout depuis que j'y ai introduit la culture du manioc (1).

---

(1) Le manioc est un arbrisseau d'Amérique dont les racines sont fort grosses ; on les râpe, on en exprime le

Pendant mon séjour au Brésil, j'avais remarqué que cette plante s'élevait sans beaucoup de soin, qu'elle demandait peu de culture, qu'on en pouvait recueillir, par le travail de dix noirs, de quoi fournir abondamment à la nourriture de cent hommes au moins, et qu'après une légère préparation elle devenait fort saine malgré son suc empoisonné, et suffisait dans tout le Brésil à la nourriture des esclaves. J'en voulus faire l'expérience aux îles; j'y transportai le manioc, il y réussit à merveille, avec cet avantage, que nos noirs pouvaient, sans aucune préparation, se servir en sûreté de celui qu'ils récoltaient, tandis qu'au Brésil il ne peut être employé sans avoir été préparé. En naturalisant aux îles cette précieuse racine, je crois avoir rendu un service essentiel à ces colonies: mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine; car le peuple étant là comme partout ailleurs plein de préjugés, je fus obligé d'employer l'autorité pour le forcer à cultiver le manioc, qui, dans un temps de disette, devait lui procurer une ressource infaillible. Il fallut des ordonnances pour assujettir l'habitant à en planter cinq cents pieds par tête d'esclave; encore la plupart, ridiculement attachés à leurs anciennes coutumes, et roidis contre l'autorité, firent leur possible pour décréditer cette

---

suc, qui est un poison mortel; l'on fait sécher le marc au soleil, et l'on s'en sert pour faire une galette qui tient lieu de pain. Cet arbrisseau utile se multiplie de bouture.

mesure ; quelques-uns même détruisirent des plantations en les arrosant clandestinement avec de l'eau bouillante. Aujourd'hui les colons, devenus plus sages et plus éclairés, reconnaissent et éprouvent toute l'utilité du manioc, qui les met pour toujours à l'abri de la famine lorsque les ouragans ont détruit les moissons, ou lorsqu'elles ont été ravagées par les sauterelles.

Mais ce n'était point assez de pourvoir à la nourriture des habitans par la culture des terres, il fallait encore veiller à la sûreté des îles, qui n'avaient ni magasins, ni fortifications, ni hôpitaux, ni ouvriers, ni troupes, ni marine : tous ces objets me donnèrent des peines et des dégoûts tels, que je pensai vingt fois renoncer à l'entreprise, ce que l'on n'aura pas de peine à concevoir quand on considérera que je trouvai partout, soit dans l'état des choses, soit dans le caractère des habitans, une égale résistance à tout ce que je voulais exécuter.

Lorsque j'étais parti de France, on m'avait assuré que je trouverais aux îles quatre ou cinq ingénieurs; quand j'y fus arrivé, je n'en trouvai aucun : il est vrai qu'on en avait envoyé; mais il s'était bientôt élevé entre eux et les conseils des discussions et des querelles qui les avaient tous dispersés. Les uns étaient allés en France porter leurs plaintes, les autres s'étaient retirés dans des habitations particulières. Ainsi tout le corps du génie était réduit à un métis indien, qui dirigeait la construction d'un petit moulin à vent, que

je trouvai, en arrivant, porté à l'élévation de huit pieds de terre. J'y vis aussi un magasin commencé depuis quatre ans, qui n'était encore élevé qu'à hauteur d'appui. J'ajouterai, pour ne rien omettre, qu'on avait bâti une petite maison pour l'ingénieur en chef. Voilà toutes les constructions qui existaient à l'île de France. Cela pouvait monter à environ trois cents toises courantes d'ouvrages, et il y en avait à peu près autant dans l'île Bourbon. Ainsi, en quatre ou cinq ans on était parvenu à faire environ six cents toises de maçonnerie. J'en fis faire en moins de temps plus de onze mille. Manquant d'ingénieur et d'architecte, il me fallut devenir l'un et l'autre; mais comme heureusement j'avais appris les mathématiques et la fortification, je vins à bout de dresser des plans qui furent approuvés par la Compagnie. Pour leur exécution, je formai des ouvriers de toute espèce, en rassemblant la plus grande quantité de nègres que je pus, et les mettant en apprentissage sous les maîtres ouvriers que j'avais en fort petit nombre. On ne peut imaginer quelle peine j'eus à obliger les uns à instruire, et les autres à se laisser instruire. J'y parvins cependant, et j'eus en peu de temps à peu près la quantité d'ouvriers dont j'avais besoin.

L'assemblage des matériaux ne fut pas une opération moins difficile. Il fallait couper du bois, tirer des pierres, et les transporter, et nous n'avions ni chemins, ni chevaux, ni voitures. Je fus donc obligé de faire pratiquer des chemins, de

faire dompter des taureaux, et de faire construire des voitures par des gens que tous ces travaux rebutaient d'autant plus, qu'ils étaient naturellement aussi paresseux qu'insensibles au bien général. Combien de fois, pour assujettir des hommes de cette espèce à leurs ateliers, pour les guider et les contenir, ne m'a-t-il pas fallu employer, suivant les circonstances, et les ressources de la douceur et celles de la sévérité ; et c'est avec eux pourtant que je suis parvenu à faire des ouvrages considérables, dont l'utilité est aujourd'hui généralement reconnue.

La Compagnie n'a pas seule profité du fruit de ces travaux ; la colonie y a trouvé des avantages infinis, puisque par l'établissement des chemins, l'usage des voitures, et surtout par l'émulation que je fis naître enfin parmi les colons, je réduisis le prix de la plupart des matériaux nécessaires à la construction au cinquième de ce qu'ils coûtaient auparavant.

L'île de France n'avait point d'autre hôpital qu'une cabane construite de pieux en forme de palissade, qui pouvait à peine contenir trente ou trente-cinq lits. J'en fis construire un fort commode où l'on put en placer quatre à cinq cents.

L'administration de ces hôpitaux m'a donné des peines incroyables ; je me suis vu forcé d'en changer la régie cinq ou six fois. Je me suis même assujetti pendant une année à y faire journellement une visite, et malgré mes soins assidus je

n'ai jamais pu éviter les inconvéniens de l'insouciance, de l'incapacité et de la friponnerie. Je n'ai même pu me mettre à couvert des plaintes et des murmures de quelques malades déraisonnables auxquels j'étais parfois obligé de retrancher une partie de leurs vivres ordinaires pour me proportionner à la médiocrité de nos provisions ; car malgré tous mes efforts pour augmenter les troupeaux, il n'y avait pas assez de bœufs pour entretenir une boucherie journalière, et j'étais souvent dans l'obligation de nourrir les malades de tortues et de gibier, les îles même n'en fournissant pas en assez grande quantité ; j'avais placé à l'île Rodrigue un poste chargé de nous en procurer. On se plaignait de ces économies forcées, comme s'il avait été en mon pouvoir de mieux faire. Mais, c'est un mal commun partout, chacun ne pense qu'à soi et ne s'occupe que du présent.

Je n'entrerai point ici dans le détail de toutes les constructions que j'ai fait faire aux îles, tant en magasins, arsenaux, batteries et fortifications, qu'en logemens pour les officiers, bureaux, moulins, quais, ponts, canaux et aqueducs. Le seul canal de l'île de France (1), qui conduit des eaux douces au port et aux hôpitaux, est de trois mille six cents toises de longueur ; au moyen de cet aqueduc, non-seulement l'habitant et les ma-

(1) Ce canal amène les eaux de la petite rivière jusqu'au port Louis où auparavant il n'y en avait pas de potable.

lades ont actuellement à leur porte l'eau qu'on était auparavant obligé d'aller chercher à plus d'une lieue, mais encore les équipages des vaisseaux la trouvent au bord de leurs chaloupes, et l'on n'est plus forcé, pour en avoir, d'essuyer des peines et des fatigues inexprimables, et même d'exposer sa vie dans les mauvais temps, comme on l'était autrefois.

L'utilité du pont suspendu (1) que je fis construire au quartier Saint-Denis, à l'île Bourbon, est généralement reconnue. Lorsque la mer brise avec force, il est impossible aux bâtimens de décharger sur la côte. Ce pont, soutenu par quatre mâts ou fourches de hunes de soixante pieds de longueur, a cent trente pieds de portée sur la mer; vers son extrémité est placé un escalier qui s'élève et s'abaisse à volonté et auprès duquel viennent aborder les chaloupes, qu'on charge et décharge ainsi sans difficulté. Une rampe est d'ailleurs pratiquée sur le rivage, et au moyen de palans fixés aux fourches principales on peut tirer à terre les fardeaux les plus lourds, et même les chaloupes qui ont besoin de radoub.

Personne n'ignore non plus quel soin j'ai pris pour tout ce qui concerne la marine au port de l'île de France. Avant mon arrivée, on ne savait ce que c'était de radouber ou de carenner un vais-

(1) Ce pont, d'une construction très-curieuse, n'existe plus aujourd'hui.

seau. Les habitans qui avaient de petites embarcations pour la pêche étaient incapables d'y faire eux-mêmes la moindre réparation, et se trouvaient obligés d'attendre les secours des ouvriers des vaisseaux qui relâchaient dans leur port. Je fus étrangement surpris de voir régner une paresse et une ignorance si profonde dans une île qui, par sa situation, me paraissait propre à devenir une autre *Batavia*, c'est-à-dire l'entrepôt le plus commode et le plus sûr pour les vaisseaux de la Compagnie. Mais je résolus de profiter autant qu'il était en moi de cet avantage, j'encourageai les habitans qui n'étaient point employés ailleurs, à me seconder. Je fis chercher, couper, voiturer, façonner tous les bois propres à la marine; et, en moins de deux ans de travail, nous eûmes tous les matériaux préparés.

On commença par faire des pontons pour carenner, d'autres pour décharger les vaisseaux; on fit encore des gabarres et des chalans pour les fournitures de l'eau et pour le transport des matériaux, enfin des canots et des chaloupes pour le service journalier. On se mit ensuite à radouber nos navires de côtes, et à doubler et radouber ceux d'Europe. En 1737 j'entrepris un brigantin qui se trouva fort bien fait. En 1738 je fis construire deux bâtimens, et mis même sur le chantier un vaisseau de cinq cents tonneaux, qui depuis fut armé en guerre pour le compte de la Compagnie. En un mot, j'ai conduit cette entreprise de façon qu'aujourd'hui l'on construit et l'on radoube les vais-

seaux au port de l'île de France aussi bien qu'au port de Lorient. Tous les marins conviennent même qu'il y a certains ouvrages qui s'exécutent encore plus commodément à l'île de France, grace à une machine de mon invention avec laquelle les gabarres et les pontons sont élevés, suspendus, et mis en état d'être promptement raccommodés. J'ai même fait, à la vue de toute l'île, l'expérience d'un ponton de cent tonneaux, qui, étant venu à faire eau dans un moment où l'on en avait un pressant besoin, fut conduit à la machine, suspendu, la voie d'eau reprise, et le ponton remis à la mer en moins d'une heure.

La Compagnie doit se rappeler quel fut le fruit que je recueillis de tous ces travaux. Tout le monde portait plainte contre moi; les habitans que j'avais occupés aux chemins publics se plaignaient des corvées auxquelles je les avais assujettis; j'étais selon eux le plus dur des hommes. Quelques ingénieurs se plaignaient de leur côté, que j'envahissais leurs fonctions, comme si mon devoir avait été de rester oisif parce qu'ils ne savaient ou ne voulaient rien faire. La Compagnie, faute de connaître ce qui se passait, ayant écouté les murmures de ces messieurs, je ne m'en vengeai qu'en les laissant faire, et j'eus le chagrin de les voir occupés pendant trois ans à la construction d'un magasin dont le pareil, avec les mêmes ouvriers, avait été achevé par mes soins en trois ou quatre mois. Ce fait est si notoire, que l'ouvrage de ces ingénieurs a mérité et conservé

encore aujourd'hui le nom du *Magasin éternel*.

La Compagnie elle-même fut assez injuste pour blâmer plusieurs de mes constructions. Dans les premières années de mon gouvernement, j'avais fait faire à l'île de France des fortifications pour la mettre à couvert contre toute invasion, entre autres choses des découvertes du haut desquelles on peut apercevoir les vaisseaux en mer à plus de quinze lieues. En 1739 la Compagnie, qui, dans un temps de paix, ne pensait pas que ces précautions pussent être de quelque utilité, se répandit à ce sujet en plaintes des plus amères; mais on reconnut bientôt l'importance de ces différens ouvrages, quand l'escadre de l'amiral Boscawen vint se présenter, le 3 juin 1748, devant l'île de France.

Ce n'était point assez de me voir en butte aux récriminations des habitans, des ingénieurs et de la Compagnie, il me fallut encore supporter celles des capitaines des vaisseaux.

Avant mon arrivée, ils ne faisaient dans les îles que leurs volontés. Ils étaient accoutumés à une indépendance qui ne s'accordait nullement avec l'ordre et le bien du service; et ils se croyaient d'autant plus en droit de s'y maintenir, qu'ils trouvaient singulier et souffraient impatiemment de se voir commandés par un homme qui peu auparavant était leur égal. La croix de Saint-Louis, dont sa majesté m'avait honoré en 1737, inspira même à quelques-uns d'entre eux de la jalousie. Le service en souffrait, et il me fallut beaucoup de dou-

ceur et de fermeté pour remettre les choses sur le pied où elles devaient être. Mais quelques tempéramens que j'aie pris, de quelque modération que j'aie usé, je n'ai pu parvenir à ce point sans faire beaucoup de mécontens. Personne à la vérité n'avait rien à me reprocher à cet égard. On connaissait les ordres que j'avais; et l'on n'osait m'accuser de ce que je faisais pour maintenir une subordination dont on ne pouvait se dissimuler la justice et la nécessité. Mais pour satisfaire à son ressentiment on prétextait d'autres sujets de plaintes.

On alléguait, par exemple, que les équipages des vaisseaux de la Compagnie mouraient de faim aux îles, et que je ne leur fournissais pas assez de vivres et de rafraîchissemens. Il est bien certain pourtant que jamais personne n'a manqué du nécessaire, si ce n'est dans les premières années, où la mortalité des bestiaux me mettait dans l'impossibilité de faire trouver aux équipages toute la viande dont ils pouvaient avoir besoin. Mais c'était du malheur des temps et non pas de moi qu'il fallait se plaindre. Et ce que j'ai trouvé de plus injuste dans le procédé de quelques capitaines, c'est que pas un ne me parlait à moi de ce prétendu défaut de vivres; en sorte que je croyais les renvoyer tous fort satisfaits quand j'apprenais ensuite qu'ils se plaignaient beaucoup à leur retour en France.

Voici d'autres sujets de murmures qui retombaient encore sur moi, quoique je n'en fusse nullement la cause.

J'avais ordre du ministre de renvoyer des îles les équipages anciens, et de les remplacer par des hommes nouveaux que je prenais sur les vaisseaux de la Compagnie. Ces sortes d'échanges ne manquaient jamais de mettre les capitaines de fort mauvaise humeur. Ils trouvaient toujours les hommes qu'ils me laissaient fort supérieurs à ceux que je leur donnais ; et ce qui prouve qu'il y avait de leur part plus de mauvaise volonté que de raison, c'est que souvent je remettais à un capitaine les mêmes hommes qu'il m'avait fournis le voyage précédent.

Il y avait aussi, lors du départ de ces messieurs, une autre opération qui ne leur déplaisait pas moins. Je devais fournir aux vaisseaux qui partaient des îles pour la France cinq mois de vivres et deux barriques d'eau par homme ; il m'était enjoint en outre de retenir tout le superflu des agrès et apparaux des vaisseaux qui n'avaient essuyé aucun accident. Quand il fallait en venir à l'exécution de ces ordres, les capitaines trouvaient toujours qu'on ne leur donnait pas assez et qu'on leur ôtait trop. Aussi ils partaient presque tous assez mécontens, à l'exception de quelques-uns plus justes et plus raisonnables que les autres, et auxquels je me plais à rendre toute la justice qui leur est due.

Je laisse à penser comment ces messieurs me traitaient dans leurs discours lorsqu'ils arrivaient en France. J'étais sûr d'avoir une grande part dans la relation des maux qu'ils avaient eu à souffrir dans leur traversée, et, comme il n'y avait là

personne pour les contredire, il ne leur en coûtait guère pour me faire une fort mauvaise réputation.

Je sus en effet que leurs propos, joints à beaucoup d'autres, n'y avaient pas mal réussi; et je ne fus pas long-temps à m'en apercevoir, lorsque la mort de ma première femme m'obligea en 1740 de repasser en France. J'y remarquai une prévention étonnante dans tous les esprits. Les ministres, la Compagnie, le public, en un mot tout le monde parut me regarder d'un mauvais œil.

Quand je demandais des explications, on me répondait, sèchement et d'un air de mystère, que beaucoup de gens se plaignaient de moi: si je demandais le nom des personnes qui se plaignaient, on s'excusait sur la nécessité du secret qu'on devait, disait-on, leur garder; si j'insistais, en demandant qu'on m'instruisît au moins des faits qu'on m'imputait: Vous êtes, me disait-on, un peu dur, et vous traitez trop rudement l'habitant et même l'officier. Mais en quoi, répondais-je? On ne me citait aucun fait; on ajoutait seulement, sans aucune autre explication, que la Compagnie n'avait pas à se louer de mon administration. J'avais beau demander de quoi elle m'accusait, en quoi j'avais trahi ou négligé ses intérêts; toutes ces questions restaient sans réponse.

Désespéré de ce laconisme et de cet air de mystère, j'allai trouver M. le cardinal de Fleury, et lui dis: « Monseigneur, j'ai fait pour le bien de l'état « et pour le service de la Compagnie tout ce qu'on

« pouvait attendre d'un bon serviteur du roi. Je « vois qu'avec cela je ne me suis fait que des enne- « mis. La grace que je demande à Votre Éminence « est de me les faire connaître; et, en attendant, je « suis prêt à rendre le centuple à quiconque pourra « justifier que je lui aie fait tort, de quelque ma- « nière que ce soit. » Je dis à peu près la même chose à M. le comte de Maurepas, ministre de la marine, et à M. Orry, contrôleur-général. Tout ce que ces messieurs me répondirent, fut qu'on examinerait scrupuleusement ce dont il s'agissait; et on me remit au retour de M. de Fulvy, qui était alors en Bretagne.

J'en étais là, lorsqu'il parut un libelle qui, enfin, présentait un détail des plaintes portées contre moi. Elles étaient fort graves, et d'ailleurs assaisonnées de beaucoup d'injures. Il ne fallut pas grand effort pour laisser les injures sans réponse. Dignes de mépris par elles-mêmes, elles le devenaient encore plus en partant de la main d'un homme dont les écrits et la personne avaient déjà été flétris deux fois par la justice. A l'égard des faits allégués contre moi, voici en deux mots quels ils étaient, et ce que je répondis dans ma lettre à M. le cardinal de Fleury.

On m'accusait d'abord d'avoir excédé les habitans de l'île Bourbon, en exigeant d'eux quantité de journées de leurs esclaves, sous prétexte de travaux publics, mais pour les employer en effet à mon profit particulier. Si ce fait eût été vrai, j'aurais été

le plus punissable des hommes ; mais il n'était ni vrai, ni vraisemblable. Ce fut pour faire des ouvrages très-pressans et ordonnés par le ministère, que, par une délibération du conseil du 16 août 1736, il fut arrêté que les habitans qui avaient des noirs en fourniraient un sur vingt. Cela fut exécuté, et ces noirs furent en effet employés à la construction de la batterie *Saint-Paul* et de la loge *Saint-Denis*. La délibération et son exécution ont été approuvées par la Compagnie. J'observerai même que je fis tenir registre des journées de ces noirs, afin que la Compagnie pût les payer, et elle l'a fait. D'ailleurs comment aurais-je pu employer ces noirs à mon profit particulier, moi qui n'ai jamais eu un pouce de terrain dans l'île Bourbon, et qui jamais, par conséquent, n'y ai fait faire le moindre ouvrage pour mon compte? On voit par là combien la calomnie était grossière. En voici encore une autre qui ne l'était pas moins.

On m'accusait de m'emparer, de concert avec quelques autres chefs, de toutes les marchandises que la Compagnie envoyait tous les ans à la colonie, et de les faire vendre par des personnes interposées, à 200, 300 et quelquefois 400 pour cent de bénéfice au-dessus du prix fixé. La fausseté de cette accusation se trouvait démontrée par deux preuves écrites auxquelles il n'y avait point de réplique : l'une était l'état de distribution des marchandises, envoyé à la Compagnie par le conseil ; l'autre se tirait des livres mêmes de la

Compagnie, où la quantité des marchandises qu'elle avait envoyées chaque année se trouvait marquée avec le nom de ceux à qui ces marchandises avaient été distribuées au prix fixé.

Il en était de même d'un article d'accusation concernant les nègres. On osait assurer que je m'étais emparé de tous les nègres que la Compagnie envoyait aux îles pour être vendus sur le pied de trois cents livres chacun, et que je les revendais à deux ou trois cents pour cent de bénéfice. L'accusateur fut encore ici convaincu d'imposture, par le relevé de mon compte fait par la Compagnie elle-même. Il était bien avéré que, pendant le temps de mon gouvernement, je n'avais acheté qu'environ trente nègres pour me servir de domestiques, et non pour les revendre. Loin d'en avoir jamais vendu aucun, je les avais donnés à différentes personnes lorsque je quittai les îles.

On prétendait enfin que la Compagnie ayant envoyé à l'île Bourbon des sols marqués pour y avoir cours comme en France sur le pied de deux sols, je leur avais, de mon autorité privée, donné cours sur le pied de trois sols; en sorte que je profitais, disait-on, d'un tiers sur la valeur de ces espèces. Voici ce qui avait fait naître cette extravagante accusation.

En 1737 la Compagnie envoya à l'île Bourbon pour 20,000 livres de sols marqués; le conseil, sachant par expérience qu'on n'avait pu jusqu'alors conserver aucune monnaie dans les îles, parce

qu'elle était toujours enlevée par les équipages qui retournaient en France, imagina, pour prévenir cet inconvénient, de donner cours aux sols nouvellement arrivés sur le pied de trois sols pièce. Grace à ce moyen les équipages ne pouvaient plus être tentés de les emporter, puisque, hors des îles, il y aurait eu à perdre pour eux sur cette monnaie. Cela fut donc ainsi arrêté par une délibération du 2 août 1737, et cela fut exécuté jusqu'en 1739. Alors la Compagnie ayant envoyé de nouvelles pièces, on retira les premières sur le pied de trois sols, et on les renvoya à la Compagnie. A l'égard des nouvelles, on les laissa courir dans les îles sur le pied de deux sols, conformément à ses ordres; et ce que le conseil avait prévu sur la foi de l'expérience ne manqua pas d'arriver, il n'en resta bientôt pas une.

On peut juger par ces faits, qui sont de notoriété publique, si dans cette conjoncture j'avais agi de mon autorité privée, et s'il était possible que j'eusse bénéficié en rien sur l'augmentation de cette monnaie. Je rapportai sur cet article les délibérations du conseil et mes ordres.

En un mot, comme la Compagnie était plus en état que personne de connaître le vrai ou le faux de ces différens chefs d'accusation, le ministre donna ordre aux directeurs de les vérifier et de lui faire un rapport. Ce rapport fut fait, et par un écrit signé des directeurs et remis aux ministres, la Compagnie, après des recherches exactes et un sérieux examen,

reconnut et attesta que toutes ces imputations étaient fausses.

Voilà cependant ce qui avait soulevé tout le monde contre moi. Personne, sur des faits de cette nature, n'ayant assez de données pour discerner le vrai d'avec le faux, et les hommes étant naturellement portés à croire le mal, j'étais victime de la prévention; mais lorsque, dans une lettre imprimée, j'eus rendu ma justification publique, je fis revenir les esprits sur mon compte. Les ministres et son éminence le cardinal de Fleury, qui avaient examiné les faits de plus près que personne, me firent le même accueil et me témoignèrent la même bienveillance qu'auparavant; satisfait de ce côté, je découvris d'ailleurs de nouveaux sujets de mécontentement.

Je sus, de manière à n'en pouvoir douter, que j'avais dans la Compagnie des ennemis d'autant plus dangereux, qu'ils étaient cachés, et qu'au fond ils ne me haïssaient que par des motifs secrets de passion et d'intérêt. Je ne saurais exprimer combien cette découverte me fut sensible et combien elle me fit faire de réflexions. Je considérai quels desagrémens pouvaient me donner sans cesse, dans le poste que j'occupais, des ennemis de cette espèce, des ennemis dont j'avais perpétuellement des ordres à recevoir, et envers lesquels j'étais comptable de l'exécution de ces ordres et d'une foule d'autres détails, qu'on pouvait aisément semer de mille difficultés. Je savais que quelques-uns d'entre eux, fort

zélés pour l'avancement d'un homme auquel ils s'intéressaient, avaient grande envie de me le donner pour successeur dans les îles. Ils s'étaient même avancés jusqu'au point de lui promettre mon gouvernement. Il est vrai qu'ils n'avaient pris cet arrangement secret que dans le temps où l'indisposition générale des esprits semblait leur garantir ma disgrace et leur faciliter les moyens de réussir : les choses ayant changé de face, ils ne pouvaient qu'avoir perdu l'espoir de me déplacer sans perdre l'envie de me nuire ; il était même naturel que l'espèce de démenti qu'ils avaient reçu eût encore aigri leurs dispositions. Je me déterminai moi-même à remettre mon gouvernement. Mais les ministres, à qui je fis part de ma résolution, ne voulurent point me permettre de l'exécuter.

J'étais cependant encore fort occupé de ce projet de retraite, lorsque j'appris que M. le marquis d'Antin était sorti avec une escadre. Ce départ, et les armemens qu'on préparait dans tous nos ports, semblaient annoncer une rupture prochaine entre la France, l'Angleterre et la Hollande. La considération de tous ces mouvemens, jointe à l'envie que j'avais conservée de renoncer à mon gouvernement, me firent naître différentes idées que je communiquai à quelques amis sensés. Je leur fis voir quel parti on pourrait tirer des circonstances, si l'on se trouvait armé dans les premiers momens de la guerre, et si l'on savait profiter de cet avantage. Mes raisonnemens à ce sujet parurent porter la con-

viction dans leurs esprits, et quelques jours après ils vinrent me proposer d'armer suivant mes projets, et, pour faciliter l'entreprise, ils m'offrirent cinq millions, à condition que j'entrerais pour un dixième dans l'intérêt de l'armement. Mais au reste je devais être maître absolu de l'exécution. Ils me pressèrent sur cet objet avec tant de vivacité, que j'allai le lendemain à Fontainebleau communiquer mes idées à M. le comte de Maurepas et lui demander son agrément.

« Si vous agréez mon projet, lui dis-je, j'armerai « en guerre six vaisseaux et deux frégates, et je « partirai pour l'Inde. Voici mon plan : si la guerre « se déclare, j'irai en course; et dans les premiers « momens je suis en état de ruiner le commerce « des Anglais, et même d'entreprendre sur leurs « colonies. Je remettrai à la Compagnie, pour des « lettres de change, tous les fonds dont je m'em- « parerai. Par-là elle se trouvera dispensée de faire « sortir de l'argent du royaume. A l'égard des « marchandises que je prendrai sur l'ennemi, j'en « chargerai mes vaisseaux; et pour ne point blesser « les privilèges de la Compagnie, je transporterai « mes cargaisons aux mers du Sud. Après la vente, « je reviendrai par la Chine, et j'y changerai mon « argent en or; je passerai par les îles de France et « de Bourbon : là je remettrai à la Compagnie tous « les fonds qu'elle voudra, et j'apporterai le reste « en France. Si la guerre ne se déclare pas, lorsque « je serai dans l'Inde, je chargerai à fret pour la

« Compagnie. Ainsi, quels que soient les événemens, « mon armement ne fera aucun tort à ses privi- « lèges. Mais il est évident que si la guerre se dé- « clare, je ferai le plus grand coup qu'on ait jamais « fait sur mer. »

Le ministre sentit bien toute l'importance de ce projet, et il parut le goûter. Mais en même temps il me fit entendre que, dans l'opinion de la Compagnie, la guerre ne devait pas s'étendre au-delà du cap de Bonne-Espérance, parce que les compagnies anglaises et françaises avaient intérêt, et étaient, disait-on, dans l'usage d'observer entre elles la neutralité dans l'Inde. Je lui fis voir combien cet espoir était mal fondé, et qu'on ne devait compter sur aucune neutralité, à moins que les puissances belligérantes n'en convinssent elles-mêmes, parce que les vaisseaux du roi qui passaient dans l'Inde respectaient fort peu les traités particuliers de compagnie à compagnie. Je l'en convainquis par des exemples frappans. Je lui rappelai qu'en 1672, M. de La Haye avait porté la guerre dans l'Inde contre les Hollandais, et que ceux-ci le chassèrent de Saint-Thomé et s'emparèrent de Pondichéry. Je lui rapportai des exemples récens des *Malouins*, qui avaient la Compagnie sur la fin de la dernière guerre, et qui s'étaient emparés dans l'Inde, depuis 1708 jusqu'en 1712, de sept à huit vaisseaux hollandais et anglais: la neutralité dont la Compagnie se flattait était donc une chimère, comme l'expérience ne l'a fait que trop voir depuis.

Quelques jours après cette entrevue, M. le comte de Maurepas me dit de faire un mémoire qui contînt le détail de toutes mes idées. Je le fis. Le ministre le lut, et m'ordonna de le remettre à M. le contrôleur-général et de me rendre quelques jours après, à une heure marquée, chez M. le cardinal de Fleury. Tout cela fut exécuté. Le mémoire fut examiné par les ministres, et au sortir du conseil son éminence me dit qu'il était fort bon, et elle me renvoya à M. le contrôleur-général, pour en savoir davantage.

Je me rendis donc le même jour auprès de M. Orry, contrôleur-général, qui me fit part des ordres du roi. « Sa majesté, me dit-il, veut armer « une escadre pour l'Inde. Elle fournira deux de « ses vaisseaux, le *Mars* et le *Griffon* : la Compa- « gnie en fournira quatre, le *Fleury*, le *Brillant*, « l'*Aimable*, la *Renommée*, et deux découvertes ; « sa majesté vous choisit pour commander cette « escadre. Il faut que vous exécutiez dans l'Inde, « pour la Compagnie, le projet que vous aviez formé « pour votre compte particulier. Qu'il ne soit point « ici question de vos mécontentemens. Obéissez, et « continuez à bien servir, le roi aura soin de vous « et de votre fortune. »

Je n'ai pas besoin de dire combien je fus sensible à ces marques de confiance ; mais je ne dois pas taire non plus une observation que je crus devoir faire au ministre. Je lui exposai que, tout ceci se passant dans le plus grand secret et à l'insu de la

Compagnie, elle trouverait sans doute très-mauvais que je ne lui eusse fait aucune part du projet. Je lui laissai même entrevoir la crainte où j'étais que ce mécontentement ne fît traîner en longueur les opérations de l'armement. Mais le ministre ne parut pas faire grand cas de mes inquiétudes sur ce point, et il persista à me recommander le plus profond silence. Il ajouta même que je ne devais rien craindre de la Compagnie, et que, pour la mettre hors d'état de me nuire, l'intention de son éminence était de me donner un grade honorable dans la marine de France. Je ne pus donc qu'obéir, mais l'événement me fit bientôt connaître que mes conjectures n'étaient que trop bien fondées.

Le mystère fait à la Compagnie, et la dépense d'un armement en guerre dont on me jugeait l'auteur, indisposèrent contre moi beaucoup de personnes. D'un côté, leur amour-propre était blessé, d'un autre côté, leur intérêt personnel était compromis. Ils trouvaient intolérable qu'un pareil projet d'armement eût été résolu sans avoir été concerté avec eux. D'ailleurs il leur paraissait inutile, parce qu'ils étaient sûrs, disaient-ils, que la neutralité serait observée dans l'Inde; et ils annonçaient partout cet armement comme propre à ruiner la Compagnie, parce qu'il devait inutilement occuper ses vaisseaux, lui coûter beaucoup, et ne lui rien produire. Tous ces propos me désolaient, j'en prévoyais les suites; je sentais que le succès des entreprises ne dépendrait pas de moi seul, et que j'aurais besoin

d'être secondé ; que si j'étais mal servi, les affaires tourneraient fort mal, et que d'une entreprise qui devait naturellement me faire beaucoup d'honneur et procurer un grand bien à l'état, il pouvait ne résulter, par le défaut de concert, qu'un désastre effroyable pour la nation, et pour moi la plus vive douleur.

Toutes ces réflexions m'agitaient si fort que je tentai de cent façons différentes de me dégager. Je priai le ministre de me rendre ma parole, et de jeter les yeux sur quelque autre qui fût plus propre à se concilier la confiance d'une compagnie qui était vivement indisposée contre moi, et sans laquelle il était impossible de réussir. Mais les choses étaient trop avancées ; M. Orry ne voulut écouter aucune de mes remontrances ; il fallut obéir. Tout ce que le ministre put faire pour dissiper mes alarmes, fut de me faire promettre, en sa présence, par MM. les directeurs de la Compagnie, qu'ils m'aideraient en tout. Cette promesse fut faite dans le cabinet de M. le contrôleur-général, où s'étaient rendus MM. les directeurs. Je remis alors, tant à eux qu'au ministre, la lettre ou le mémoire qui suit :

A MM. les directeurs de la compagnie des Indes.

« MESSIEURS,

« Comme il me convient de prendre acte avec « la Compagnie de ma façon de penser, je vais « avoir l'honneur de vous l'expliquer aujourd'hui « par écrit.

« Vous croyez avoir lieu de vous plaindre de « mon administration passée : il n'est pas temps « présentement de vous prouver le contraire ; tout « ce que je puis vous dire, c'est que de mon côté « je crois avoir de bonnes raisons pour être mé- « content de la Compagnie. Mais il me suffit que « M. le contrôleur-général m'ait imposé silence ; « pour que je ne parle plus du passé.

« A l'égard du présent, vous êtes encore dans « l'opinion que j'ai sollicité pour retourner aux « Indes : vous vous trompez. M. le contrôleur « général, qui est ici présent, M. de Maurepas et « M. de Fulvy, vous diront que je leur ai demandé « dix fois de ne me plus engager dans une carrière « qui, par la situation des esprits, devient trop « épineuse ; mais, malgré mes justes représenta- « tions, le ministre m'a ordonné de repartir. J'o- « béis, et je compte quitter Paris du 15 au 18 de « ce mois. Avant ce temps, je crois devoir vous « parler de l'avenir.

« J'ignore les ordres que vous donnez ; et, quoi- « que gouverneur, je partirai, dit-on, sans en

« avoir aucun ; on dit que vous les adressez à vos « conseils. En ce cas, trouvez bon que je vous « prévienne que je ne me charge de l'événement « qu'autant qu'un membre des conseils peut en « être responsable ; tout ce que je puis vous assu- « rer, c'est que je ferai exécuter vos ordres sans y « rien ajouter ni retrancher.

« Mais le caractère d'honnête homme, les con- « naissances que j'ai du local, et plus que tout cela « l'amour du vrai bien, me font vous prévenir « d'avance qu'il ne se fera presque rien, et même « que le peu que l'on fera sera peut-être de tra- « vers et d'une longueur infinie. Vous l'avez « éprouvé dans les précédens gouvernemens. Un « pouvoir partagé fait que l'affaire de tout le « monde n'est l'affaire de personne. Avant moi on « vous donnait pour toute besogne un amas d'écri- « tures contradictoires. Si cela arrive, vous blâ- « merez notre conduite ; mais je vous préviens, « Messieurs, que la première chose que je dirai « pour ma défense, c'est que c'est de vos premiers « ordres que la source du mal est partie, et je le « prévois de façon à ne pouvoir m'empêcher de « vous en avertir aujourd'hui.

« Ne croyez pas, Messieurs, que mon principal « but soit de me mettre en règle. Non : je ne pense « au mal que pour y chercher un remède.

« Puisqu'il est décidé que je retourne aux Indes, « que le bien général nous fasse oublier un instant « toute animosité particulière, et puisqu'il faut

« obéir, obéissons d'une façon à persuader que « nous préférons notre devoir à tout. Ce que j'ai « à vous proposer est bien simple.

« Premièrement, convenons de ce qu'il y a à « faire dans les colonies, et je me charge de faire « réussir tous les articles dont je conviendrai.

« Secondement, s'il se présente quelque affaire « ou mes connaissances ne cadrent pas avec vos « spéculations, donnez pouvoir à vos conseils de « prendre le parti qui conviendra le mieux au lo- « cal ; en ce cas, je me charge encore de l'exécu- « tion.

« Ce plan est si simple, qu'il porte avec lui le « caractère du vrai ; de façon que ceux qui ne s'y « rendront pas feront penser qu'il y a chez eux « ou entêtement inconsidéré, ou peu d'envie que « je fasse le bien. Pour moi qui n'ai que cette fin, « si l'on s'y oppose par des ordres, je dirai un « jour pour ma justification que j'ai prévu le mal, « que j'ai donné le remède, et qu'ainsi, si je n'ai « pas autant travaillé que par le passé, ce n'est pas « à moi qu'il faut s'en prendre.

« Voilà, messieurs, les vérités que je voulais « vous dire par écrit, afin d'en laisser copie au mi- « nistre pour qu'un jour il juge de ma façon de « penser.

« *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. »

Cette lettre fait assez connaître la vérité des faits dont je viens de rendre compte, mais malheureusement elle ne put pas prévenir les désastreuses entraves qu'elle semblait annoncer : et comment l'eût-elle pu ? J'étais en opposition presque directe avec une société que tout semblait indisposer contre moi jusqu'au succès de mes armemens, et qui me voyait avec jalousie faire de bonnes affaires dans l'Inde, tandis qu'elle ne pouvait présenter à ses actionnaires que des résultats peu avantageux.

Lorsque M. Orry avait été mis à la tête des finances du royaume, il avait jugé convenable aux intérêts de l'état de relever la Compagnie des Indes, qui, au moment de son entrée au ministère, était dans la plus fâcheuse position. M. de Fulvy, son frère, fut placé à sa tête. Le gouvernement du roi lui accorda les privilèges et les avances nécessaires. Mais malgré tous ces avantages, malgré les soins de ces deux administrateurs éclairés, la Compagnie, ayant dans son sein quelques directeurs peu capables, commit souvent de grandes fautes et fit de fort mauvaises spéculations. Je trouvai un jour un de ces directeurs assez injuste pour vouloir rejeter sur moi le mauvais succès de leurs opérations commerciales. M'ayant demandé avec aigreur comment j'avais si bien fait mes affaires et si mal celles de la Compagnie, « *j'ai fait mes affaires selon mes lumières, et celles de la Compagnie d'après vos instructions*, lui répondis-je. »

Je partis de Paris, dans le courant de février

1741, avec la commission de capitaine de frégate dans la marine royale, et une commission particulière pour commander le *Mars*, vaisseau du roi. J'étais porteur, tant de la part du gouvernement de sa majesté que de la Compagnie, des ordres les plus précis pour commander toutes nos forces navales dans l'Inde.

A mon arrivée à Lorient, on y armait le *Fleury*, de cinquante-six canons; le *Brillant* et l'*Aimable*, de cinquante chacun; la *Renommée*, de vingt-huit; et la *Parfaite*, de seize. Tous leurs équipages pouvaient monter à douze cents hommes de mer et environ cinq cents soldats. En même temps on armait à Brest le *Mars*, de soixante canons, et le *Griffon*, de cinquante. Mais, pendant qu'on travaillait à l'armement de ces deux vaisseaux, le ministre eut apparemment des raisons pour changer leur destination : en sorte que je fus réduit aux cinq vaisseaux de la Compagnie, avec lesquels je quittai la France le 5 avril.

Les vents favorables nous poussèrent d'abord rapidement; mais, lorsque l'escadre fut avancée en mer, je fus curieux d'examiner les équipages pour savoir ce que je pourrais en tirer dans l'occasion. Je trouvai que les trois quarts des matelots n'avaient jamais navigué, et que presque tous, jusqu'aux soldats, ignoraient ce que c'était qu'un canon et un fusil. Je pris mon parti, et résolus de suppléer à tout et de vaincre les difficultés autant qu'il serait en moi. Je commençai d'abord à exercer

ces hommes neufs du mieux qu'il me fut possible ; et, afin qu'ils pussent arriver en santé, je choisis la relâche de l'Ile-Grande, située à la côte du Brésil, par 23° 15' de latitude S., parce que je trouvais qu'elle faisait à peu près la moitié du chemin : (depuis, les vaisseaux de la Compagnie ont suivi mon exemple :) nous y arrivâmes le 28 mai. J'y passai vingt-deux jours à exercer et rafraîchir les équipages. Ma conduite en cela ne fut pas approuvée de tout le monde : je trouvai beaucoup de gens, même parmi les officiers, qui tournaient en ridicule tout ce que je faisais pour instruire et former les équipages ; et l'indiscrétion de leurs plaisanteries ne pouvait inspirer au soldat que du dégoût et de l'indocilité. Ces messieurs se plaignaient même hautement, qu'ayant un tempérament capable de résister aux plus grandes fatigues, je mesurais les forces des autres sur les miennes. Je ne fis pas semblant d'être instruit de leurs murmures, et, attentif à ne rien exiger que ce qui était nécessaire pour le service, je continuai de donner des ordres : on obéit ; mais il y a encore, je n'en doute pas, certains officiers qui se souviennent d'avoir obéi malgré eux.

Obligé de laisser à l'Ile-Grande la *Renommée*, pour y attendre la *Parfaite*, qui ne paraissait pas encore, je partis avec les trois gros vaisseaux ; et, après cinquante jours de traversée, je mouillai dans le port de l'île de France le 14 août 1741.

A mon arrivée, j'appris que les Marattes mena-

çaient Pondichéry, et que, pour soutenir ou prévenir le siège qu'on craignait, les îles de France et de Bourbon y avaient envoyé déjà leurs garnisons (1). Cette nouvelle me donna de l'inquiétude, et je crus qu'il était de la dernière importance de marcher diligemment au secours de cette place, après avoir mis les îles en sûreté. Pour remplir ce double objet, je commençai par donner des ordres pour la construction d'un fort sur la presqu'île qui défend le port de l'île de France; j'ordonnai ensuite qu'on eût soin d'exercer tous les diman-

(1) Les Marattes habitent un pays situé entre Bombaye et Golconde. Ce sont les soldats les plus entreprenans de l'Indoustan. La force de leur armée consiste en une nombreuse cavalerie, qui résiste aux plus grandes fatigues; dans leurs guerres, ils évitent ordinairement les affaires générales, et paraissent n'avoir d'autre but que de faire le plus de tort possible au territoire ennemi. La rapidité de leur marche ne permet pas non plus de les frapper d'un coup décisif, et souvent on entretient une armée contre eux sans pouvoir les combattre: aussi presque toujours les gouvernemens qu'ils attaquent se décident-ils à acheter leur retraite à prix d'argent. Quelquefois les Marattes fournissent des troupes aux princes indiens. Mais c'est une ressource fort dangereuse, car la plupart du temps ils changent de parti, suivant qu'on leur offre des conditions plus avantageuses, et ils pillent ordinairement amis comme ennemis. Vers le mois de mai 1740, ils avaient porté la guerre dans la province de Carnate; le Nabab avait été vaincu et tué. Sa veuve et ses enfans vinrent se mettre sous la protection des Français établis à Pondichéry. Ils furent reçus avec tous les égards

ches les habitans et les Européens au maniement des armes ; je leur marquai leurs postes et leurs quartiers d'assemblée, avec ordre de s'y rendre à la première alarme : enfin, j'ordonnai qu'on expédiât le premier vaisseau qui paraîtrait, pour aller chercher des vivres à Goa. Après avoir pris ces mesures pour l'île de France, j'allai donner des ordres convenables à Bourbon ; j'y restai deux jours ; j'en partis le 22 août avec l'escadre, et j'arrivai à Pondichéry le 30 septembre.

Je ne fus pas médiocrement satisfait quand je vis que tout était tranquille dans cette ville, et que la

---

dus à l'infortune. Le général maratte ayant demandé qu'on lui livrât les fugitifs et ayant réclamé en même temps une somme de 500,000 roupies en vertu d'un tribut auquel il prétendait que les Français étaient soumis, M. Dumas lui répondit que les Français n'étaient pas venus dans l'Inde pour donner des exemples d'inhumanité ; que tant que le Nabab avait été maître de ces contrées, il avait protégé les Français, et que ceux-ci, à leur tour, se faisaient gloire de protéger la famille de leur bienfaiteur ; qu'ils étaient tous disposés à défendre leur place jusqu'à la dernière extrémité plutôt que de se soumettre à une redevance ; et que si la fortune leur était contraire, ils s'en retourneraient en Europe avec leurs vaisseaux ; que c'était aux Marattes à juger s'il leur convenait d'exposer à une destruction entière leur armée, dont le plus grand bonheur devait être de s'emparer d'un monceau de ruines.

Cette noble réponse avait intimidé les Marattes et les avait empêché de rien entreprendre. De nos jours, les Anglais ont presque entièrement ruiné la puissance des Marattes.

bonne conduite de M. Dumas, qui en était alors gouverneur, avait empêché les Marattes d'entreprendre le siège. Mais M. Dumas m'annonça que l'escadre pouvait être fort utilement employée ailleurs, et que notre comptoir de Mahé était en très-grand danger. En effet, il était bloqué, depuis dix-huit mois, par les gens du pays. Le gouverneur et le conseil supérieur de Pondichéry me proposèrent en conséquence d'y porter du secours : je ne balançai pas, et je mis à la voile le 22 octobre.

Pendant la route, je m'occupai plus que jamais à exercer les équipages, qui en avaient grand besoin; mais ce qui m'inquiétait le plus, était la nécessité de faire combattre en débarquant des troupes qui ne connaissaient guère encore les évolutions militaires : je ne pouvais d'ailleurs les leur enseigner à bord des vaisseaux, faute d'espace : heureusement, la connaissance que j'avais du terrain où nous allions agir me fit imaginer de leur apprendre à combattre par pelotons et à se rallier toujours derrière leurs chefs. J'eus besoin de simplifier les leçons et les manœuvres; sans quoi je ne serais jamais venu à bout de rien, n'ayant à moi ni le temps ni la commodité de leur montrer en détail tous les mouvemens qu'une troupe doit savoir.

Les ennemis à qui nous avions affaire habitent un terrain montagneux, coupé partout de fossés de quinze à dix-huit pieds de profondeur, et qu'on peut regarder comme autant de coupe-gorges pour les Européens qui auraient l'imprudence de s'y en-

gager. Ce sont de grands hommes, basannés, légers et vigoureux. On les nomme *Naïres* : ils n'ont point d'autre profession que celle des armes, et seraient fort bons soldats s'ils étaient disciplinés ; mais, comme ils combattent sans ordre, ils prennent la fuite dès qu'on les serre de près avec quelque supériorité : pourtant, s'ils se voient poussés avec vigueur et qu'ils se croient en danger, ils reviennent à la charge, se battent en furieux, et ne se rendent jamais.

Ces Naïres, campés devant Mahé, devaient le lendemain faire une attaque générale, lorsque j'arrivai avec deux des vaisseaux de l'escadre : le débarquement de nos troupes les arrêta. Comme il n'y avait nulle sorte de proportion entre le nombre des ennemis et la poignée d'hommes que j'avais sous mes ordres, je n'eus garde de risquer d'abord une affaire générale. Je crus que je ne pouvais réussir qu'en opposant beaucoup d'ordre et de prudence à des gens qui n'étaient point habitués à se conduire par règles, et qui ne connaissaient que leur impétuosité naturelle. Dans cette vue, je commençai par ouvrir une tranchée vis-à-vis d'une batterie ennemie qui incommodait beaucoup la ville. L'ouvrage fut conduit avec tant de promptitude, que, le troisième jour, nous parvînmes jusqu'à trente toises du fortin où cette batterie était établie. Là, je rencontrai un terrain marécageux qui m'empêcha de pénétrer plus avant. Je me réduisis donc à faire une parallèle pour loger une quantité de troupes

capable de soutenir la tête de l'ouvrage. Mon dessein était de batailler dans ce poste jusqu'à l'arrivée de nos derniers vaisseaux, que j'attendais à chaque instant. Dès qu'il en arrivait un, j'envoyais à la tranchée toutes les troupes qui débarquaient afin de les accoutumer au feu. L'école était bonne ; car les ennemis faisaient un feu continuel ; et je remarquai avec plaisir tous les bons effets que j'avais attendus de l'habitude. Le soldat qui, le premier jour, ne se présentait qu'en tremblant et ventre à terre, faisait bonne contenance trois ou quatre jours après et marquait de la bonne volonté. Résolu d'en profiter, dès que tous nos vaisseaux furent arrivés, je disposai tout pour une action générale, et la fixai au 5 décembre.

La nuit du 3 au 4, je formai une batterie qui fut attaquée le matin. Comme j'avais prévu cette attaque, j'avais eu la précaution de m'y transporter à la tête de huit cents hommes, qui repoussèrent l'ennemi avec vigueur. L'ardeur des Français fut même telle, que, quoiqu'ils eussent travaillé toute la nuit et qu'ils fussent encore à jeun, ils me demandèrent avec empressement la liberté de poursuivre l'ennemi. Je ne manquai pas ce premier mouvement : je rangeai promptement mes troupes sur deux colonnes, et je marchai droit aux Naïres, qui étaient retranchés sous deux forts peu distans l'un de l'autre. L'attaque de ces deux forts fut faite en même temps : le premier fut emporté d'emblée ; mais, nos troupes ayant été vivement repoussées à

l'attaque de l'autre, j'y courus ; et, après avoir vainement essayé de les ramener à la charge, je fis avancer en diligence la compagnie d'artillerie qui gardait la nouvelle batterie que nous avions faite pendant la nuit. Cette compagnie, toute fraîche, et commandée par de bons officiers, fit des merveilles ; la colonne repoussée la suivit, et le fort fut emporté tout d'un coup : les Naïres furent même chargés et poursuivis de si bonne grace, que la peur les saisit, et qu'ils abandonnèrent tous leurs postes, nous laissant maîtres de quatre fortins, de tous leurs retranchemens, et de huit pièces de canon. L'action dura cinq heures ; nous y perdîmes cinquante-six hommes, et nous eûmes cent vingt blessés. La perte de l'ennemi fut d'environ cinq cents hommes.

Quelques jours après cette expédition, j'appris que le *Jupiter*, qui nous apportait des vivres de Goa, avait été pris par les Angrias. J'avais grande envie d'aller attaquer ces pirates ; mais il me fallait avant négocier la paix avec les Naïres. Elle ne fut conclue qu'en février, et il n'était plus temps alors d'aller chercher les Angrias : ma présence d'ailleurs devenait nécessaire aux îles de France et de Bourbon : je devais m'y trouver prêt à agir au moment où je recevrais d'Europe la nouvelle de la déclaration de guerre que j'attendais.

Dès que j'y fus arrivé, mon premier soin fut de rendre compte aux ministres et à la Compagnie du succès des armes de sa majesté. Monseigneur le

cardinal de Fleury me fit l'honneur de m'écrire la lettre suivante.

A Issy, le 1er octobre 1742.

« Votre lettre, monsieur, du 20 mars dernier, « m'a confirmé toutes les bonnes nouvelles que « nous avions déjà reçues de vos entreprises, dont « le succès nous a causé beaucoup de joie. Vous « n'exécutez pas moins heureusement tout ce que « vous méditez pour l'avantage de nos colonies. « Vous ne vous contentez pas de préparer tout ; « vous marchez à la tête avec tout le courage d'un « bon militaire. Le roi a lu votre relation avec « plaisir, et a fort loué votre activité et votre va- « leur. Je vous exhorte présentement à donner la « meilleure forme qu'il vous sera possible dans vos « îles, et à tâcher surtout d'y entretenir l'union « avec impartialité en faisant tous vos efforts pour « concilier les esprits des principaux habitans. Je « n'en attends pas moins de votre zèle et de vos « talens. Je vous prie, monsieur, d'être bien per- « suadé de tous les sentimens que j'ai pour vous.

« *Signé*, le cardinal DE FLEURY. »

En même temps que son éminence m'écrivait en des termes si flatteurs, elle donnait l'ordre de m'expédier des lettres de noblesse. Mais un de mes parens en empêcha l'expédition, en disant au

ministre qu'elles m'étaient inutiles, parce que j'étais né gentilhomme. Je n'ai jamais beaucoup consulté les titres de ma famille, et j'avoue de bonne foi que j'ignore absolument si ce parent avait tort ou raison. Quoi qu'il en soit, je manquai par-là l'unique récompense que la cour me destinait. A l'égard de la Compagnie, j'ai lieu de croire qu'elle a regardé cette expédition de Mahé comme un événement qui lui était fort indifférent, puisqu'elle ne m'en a jamais dit un mot, quoiqu'elle ait récompensé tous les officiers, sur mes rapports et à ma sollicitation.

Mais rien ne me fit oublier le but que je m'étais proposé. A mesure que les vaisseaux arrivaient aux îles, on les mettait en radoub; en sorte que l'escadre était prête au mois de mai, et beaucoup mieux armée qu'elle ne l'était en sortant de France; aussi fondais-je sur elle les plus hautes espérances. On attendait alors, à chaque instant, les nouvelles d'une déclaration de guerre contre l'Angleterre et la Hollande, et je me regardais comme étant, tous les jours, à la veille d'exécuter heureusement les projets que j'avais conçus et qui avaient été l'objet de mon armement. L'expédition de Mahé terminée; les îles de France et de Bourbon cultivées, fortifiées et mises hors d'insulte; je n'enviageais qu'un avenir favorable, et j'appelais la guerre comme un moyen sûr de ruiner dans l'Inde les ennemis de la France.

En l'attendant, je comptais envoyer les vais-

seaux à Pondichéry, à Mahé et au Bengale, pour apporter les marchandises de la Compagnie à l'île de France; là, elles auraient été chargées sur les vaisseaux venant d'Europe, qui, par ce moyen, n'auraient été que dix ou douze mois dans leur voyage. Je remplissais ainsi l'objet de la Compagnie, en lui faisant des envois; et je conservais aux îles l'escadre prête à agir, à la première occasion. Il est impossible de ne pas sentir tout l'avantage de ce projet, s'il eût reçu son exécution; mais il en avait été ordonné autrement.

En effet, dans le temps même que je me repaissais d'un espoir qui promettait tant de bien à la nation, je reçus de la Compagnie des ordres précis de désarmer; et, pour prévenir toutes sortes de représentations de ma part, on m'ordonnait très-expressément de renvoyer plutôt les vaisseaux à vide, que d'en garder un seul. Que faire dans de pareilles conjonctures? Il n'y avait pas d'autre parti à prendre que d'obéir. Je fus pénétré de la plus vive douleur lorsque je vis partir cette escadre, qui devait infailliblement ruiner nos ennemis, assurer à jamais l'état de nos colonies, enrichir la Compagnie, et peut-être me couvrir d'honneur. C'était là tout ce que je m'étais proposé; mon armement n'avait point d'autre but; mais tous ces projets si intéressans pour l'État et si flatteurs pour moi s'évanouirent comme un songe.

On ne fut pas long-temps à se repentir, en France, des ordres qu'on m'avait donnés pour le

renvoi des vaisseaux. On peut en juger par cette lettre que m'écrivit le ministre :

« Vous avez vu, Monsieur, par l'apostille mise « sur ma lettre, du 16 de ce mois, qu'il s'en faut « bien que la sécurité dans laquelle on était lors- « que la Compagnie vous a écrit par mon ordre, « au mois de novembre dernier, subsiste. Cela « m'a déterminé à me faire représenter en détail les « ordres qui vous ont été adressés, au sujet du « renvoi des vaisseaux de l'escadre ; et *j'ai senti* « *qu'il était à désirer que vous n'ayez pu les exé-* « *cuter en entier*, puisqu'il peut être intéressant « pour la Compagnie, et particulièrement pour la « conservation de l'île de France, que vous puis- « siez rester en force et conserver au moins deux « des vaisseaux qui vous ont été confiés, etc.....

« *Signé* ORRY. »

Pour moi, après le départ de l'escadre, me voyant dans l'impossibilité de rien entreprendre, je demandai au ministre la permission de retourner en France, afin de ne pas être témoin des malheurs que je prévoyais. Voici ce qu'il me répondit à ce sujet : « Je sens que, dénué du principal mobile « qui vous a déterminé à repasser dans les Indes « (qui était de diriger des forces, tant pour défendre « les établissemens de la Compagnie que pour faire « des entreprises, si l'occasion s'en présentait), vous « demanderez pourquoi l'on ne vous permet pas

« votre retour ; mais je vous répondrai que c'est « parce que je n'envoie pas de nouvelles forces dans « l'Inde, que je sens que s'il arrivait quelque « chose, on y aurait d'autant plus besoin d'un « homme de ressource, qui sût se retourner et « faire un usage avantageux du peu qu'il a. Ainsi « maintenant vous verrez que je ne vous exhorte à « rester dans l'Inde, que par une nouvelle preuve « de confiance que je vous donne. D'ailleurs la « bonne opinion que j'ai de vous, m'ayant déter- « miné à vous destiner le premier poste de l'Inde, « s'il arrivait quelque chose à M. Dupleix, m'en- « gage à vous considérer comme un homme, non- « seulement utile, mais nécessaire, etc.. .

Signé ORRY.

On demandera sans doute quel était le fondement de cette sécurité dont parle la première lettre du ministre, et comment il se peut faire que la Compagnie, en retirant son escadre, ait empêché l'exécution de projets qui paraissaient si sûrs et si avantageux pour elle. Il n'y a qu'un seul mot à répondre : la Compagnie, malgré tout ce que j'avais pu lui dire, et malgré les exemples du passé, persista à croire fermement qu'on observerait dans l'Inde une parfaite neutralité. Dans cette persuasion, elle jugea que ses vaisseaux y étaient inutiles, et même que le séjour qu'ils pourraient y faire serait capable d'empêcher la neutralité dont elle se flattait : cette

malheureuse prévention, vainement combattue par tous mes raisonnemens, a sauvé bien des millions aux ennemis de la France, et nous en a bien fait perdre.

Au reste, lorsque je réfléchissais sur les raisons solides que j'avais employées, pendant mon séjour à Paris, pour détromper les esprits sur ce point important, je ne pouvais me persuader que ce fût là le véritable motif des ordres que j'avais reçus pour le renvoi de l'escadre. Me voyant donc obligé de rester aux îles; je perdis de vue toutes idées militaires, et je ne m'occupai plus que d'arrangemens économiques.

Je travaillai à perfectionner l'établissement des sucreries, des indigoteries et des cotonneries, que j'y avais commencé à mes dépens et par des crédits immenses. Mes soins eurent le succès que je m'en étais promis; et le ministre, en recevant les essais de coton et d'indigo que je lui avais envoyés, m'en marqua toute sa satisfaction.

J'étais dans le fort de ces occupations, lorsque la frégate la *Vière*, arrivant d'Europe, m'annonça, le 1er septembre 1744, la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre.

Cette nouvelle fit renaître toutes mes douleurs, surtout lorsque, consultant mes instructions, je vis dans une lettre du 14 avril 1741 des ordres précis de la Compagnie, qui, sur le fondement de cette prétendue neutralité, me défendaient tout acte d'hostilité contre les Anglais. Il est vrai que, par

cette même lettre, la Compagnie me permettait de me défendre, dans le cas où les Anglais commenceraient les actes d'hostilité; et qu'elle m'autorisait même à garder un ou deux vaisseaux pour faire la course. Mais que pouvais-je faire avec un ou deux vaisseaux marchands contre quatre vaisseaux de guerre qui étaient partis d'Angleterre pour l'Inde, comme les gazettes l'annonçaient? D'ailleurs, dès que la Compagnie, en retirant l'escadre qui était partie avec moi, avait une fois perdu le précieux avantage de se trouver la première armée dans l'Inde, mes projets étaient renversés, la supériorité des ennemis décidée; et l'on ne pouvait plus s'attendre qu'à être battu et pris de toutes parts, comme je l'avais prévu, et comme cela est arrivé.

Dans ces tristes conjonctures, tout ce que je pus faire fut d'expédier sur-le-champ un bateau, pour porter à M. Dupleix, gouverneur de Pondichéry, la nouvelle de la déclaration de guerre, et de renvoyer la *Fière* en France, avec des lettres où je faisais de nouveaux efforts pour désabuser la Compagnie des espérances de neutralité qu'elle avait conçues. Mais, en attendant de nouveaux ordres, je fus obligé de laisser faire aux ennemis tout ce qu'ils voulurent. Je ne laissai sortir aucun navire du port: je redoublai de soins pour hâter la construction d'un vaisseau de cinq cents tonneaux, que j'avais commencée; je fis aussi radouber le *Bourbon*, qui arrivait des Indes, et qui était propre à être armé en guerre.

Pendant ce temps, M. Dupleix, suivant les ordres de la Compagnie, négociait, de la meilleure foi du monde, avec les gouverneurs des établissemens anglais, pour conclure un traité de neutralité. Mais j'ai su de lui-même que le conseil de Madras ne promettait la neutralité qu'autant qu'il était en lui, et qu'il déclarait ne vouloir point se rendre responsable du fait des vaisseaux que sa majesté britannique avait déjà envoyés ou pourrait envoyer dans l'Inde. C'était précisément ce que j'avais prévu, et ce qui démontrait que les Français seraient les dupes de ces demi-traités. Car enfin était-il à présumer que les capitaines des vaisseaux du roi d'Angleterre, trouvant l'occasion d'une prise, respectassent de pareilles conventions, faites de compagnie à compagnie sans l'aveu des souverains, et contraires aux dispositions générales des déclarations de guerre, qui, en ordonnant de courir sus, ne faisaient aucune exception en faveur des vaisseaux armés par les compagnies marchandes?

Pour se convaincre que les Français risquaient tout, et que les Anglais ne risquaient rien dans ces traités, il suffit d'observer que les Anglais avaient ou devaient avoir dans l'Inde des vaisseaux de guerre et des vaisseaux marchands; tandis que les Français n'y avaient et n'y devaient naturellement avoir que des vaisseaux marchands de la Compagnie, et pas un seul vaisseau de guerre.

Ainsi, en faisant un traité où la neutralité n'était promise par les Anglais qu'entre les vaisseaux mar-

chands, il est évident que tous les vaisseaux français étaient exposés à être pris par les vaisseaux de guerre anglais, qui n'entraient point dans le traité de neutralité ; pendant que tous les vaisseaux marchands anglais étaient en sûreté, puisque la neutralité les garantissait de la part des vaisseaux de notre Compagnie, qui étaient les seuls que nous eussions dans l'Inde, et que nous pussions armer en guerre. Aussi tous les vaisseaux de la compagnie d'Angleterre se sont sauvés à la faveur de ce traité, tandis que les nôtres ont été pris par les vaisseaux de guerre anglais : il était impossible que cela fût autrement.

On reconnut enfin en France la faute insigne qu'on avait faite, et j'ai lieu de croire qu'on eut tout sujet de se repentir d'avoir méprisé mes représentations réitérées.

J'appris, le 5 avril 1745, par le *Fleury*, qui arrivait des Indes, la prise du *Favori*. Ce dernier vaisseau était dans la rade d'Achem (1), où il avait trouvé un vaisseau anglais, qu'il n'avait pas voulu prendre parce qu'il avait des ordres contraires. Le lendemain, les Anglais n'eurent pas les mêmes égards pour lui : il fut amariné par le capitaine Peyton, qui savait trop bien son métier pour ne pas profiter des droits de la guerre. Ce même vaisseau, le *Fleury*, armé en guerre contre les pirates

(1) Achem, capitale du royaume de même nom, dans la partie septentrionale de l'île de Sumatra.

Angrias, avait aussi trouvé en rade de Cochin quatre navires anglais, chargés pour Moka et Gedda; et, quoiqu'il eût pu les prendre tous les quatre, il s'en était tenu à ses ordres, et les avait laissés passer tranquillement. La même chose arriva à plusieurs autres de nos vaisseaux : tous furent pris, à l'exception de celui que montait Mahé de la Villebague, mon frère, qui, sur les soupçons qu'il eut d'une déclaration de guerre, en revenant de Manille, s'écarta de la route ordinaire, et arriva heureusement à Pondichéry. Mais je n'entreprendrai point ici de donner le détail des prises qu'on nous a faites, et que nous aurions pu éviter, ni de celles que nous aurions pu faire, et que nous avons manquées. Je me contenterai de rapporter un fait qui est connu de tout le monde : c'est que le commodore anglais, Barnett, disait aux vaisseaux français, à mesure qu'il en prenait quelqu'un : Messieurs, nous exécutons contre vous ce que M. de la Bourdonnais avait projeté contre nous.

Lorsque la guerre entre la France et l'Angleterre fut déclarée, le commodore Barnett et le capitaine Peyton partirent pour l'Inde avec quatre vaisseaux de guerre. Ces deux officiers avaient précisément formé le même projet que moi; avec cette seule différence qu'en arrivant dans l'Inde ils devaient se partager. Le capitaine Peyton, avec deux vaisseaux, devait rester au détroit de Malacca, pendant que le commodore Barnett, avec les deux autres vaisseaux, devait garder le détroit de la Sonde : voilà quel

était le plan qu'ils ont en effet suivi de point en point.

Que l'on compare à présent ce plan des Anglais avec le mien, et que l'on considère ce qui en serait résulté si j'avais conservé mon escadre.

J'étais aux îles avec cinq vaisseaux bien armés, et prêts à faire voile aux premiers bruits de guerre. J'aurais alors gagné le détroit de la Sonde, par où débouchent les vaisseaux marchands qui viennent de la Chine. En gardant ce passage, je sauvais nos vaisseaux, et je m'emparais des vaisseaux de la compagnie anglaise, sans aucune difficulté. Lorsque le commodore Barnett se serait présenté au détroit avec ses deux vaisseaux, je n'aurais pas eu grande peine à le prendre, avec les forces bien supérieures que j'avais. Le capitaine Peyton, qui commandait les deux autres vaisseaux, ayant rendez-vous au même endroit, ne pouvait guère manquer d'être pris, et de perdre toutes les prises françaises qu'il aurait pu faire dans le détroit de Malacca. C'est ainsi que, si on m'eût laissé l'escadre, je sauvais nos vaisseaux, prenais ceux des ennemis; et, restant maître de la mer, je me voyais en état de m'emparer des établissemens anglais, de ruiner dans l'Inde leur commerce et leurs colonies. Voilà quels avantages immenses l'état et la Compagnie ont perdus, en retirant une escadre qui n'avait été envoyée que pour l'exécution de ces mêmes projets, dont l'importance et l'utilité avaient été d'abord si bien reconnues dans le conseil de sa majesté.

Quoique je fusse pénétré de douleur en voyant qu'on m'avait fait manquer le coup décisif que je méditais depuis si long-temps de porter aux ennemis de la France, je ne me rebutai point, et je fis, au contraire, autant d'efforts pour réparer les malheurs de la nation, que si j'en avais été moi-même la cause.

Les mêmes lettres qui m'annonçaient, par le *Fleury*, l'arrivée des vaisseaux anglais, m'apportaient aussi des nouvelles de Pondichéry. J'appris que l'alarme était répandue dans cette ville : messieurs les membres du conseil supérieur et M. le gouverneur Dupleix me peignaient le danger auquel ils voyaient leur commerce exposé dans les mers de l'Inde ; ils m'appelaient à leur secours, en me prévenant que tout ce qu'ils pouvaient faire de leur côté se réduisait à m'envoyer l'équipage du *Favori*, par le premier vaisseau qui leur arriverait du Bengale ; en un mot ils me priaient instamment de faire au plus vite tout ce qui dépendait de moi pour arrêter les entreprises de l'ennemi. « Vous voyez, « monsieur, m'écrivaient-ils, que le temps presse ; « nous espérons que vous ferez d'autant plus de di- « ligence, que nous savons que vous ne cherchez « rien avec plus d'empressement que d'être utile à « l'état. Voilà la situation fâcheuse des affaires dans « l'Inde, et ce qu'il nous est possible de faire de « notre côté ; c'est à vous, monsieur, à achever d'y « remédier ; nous ne doutons point de la réussite, « dès que vous y donnerez vos soins, etc. »

La nécessité de secourir Pondichéry me détermina à garder le *Neptune*, qui était prêt à partir pour l'Europe; je fis embarquer sa cargaison sur la *Charmante*, qui mit à la voile pour la France. Je me trouvais ainsi avoir, à l'île de France, le *Bourbon*, de quarante-quatre canons, le *Neptune*, de quarante, l'*Insulaire*, qui sortait de nos chantiers, et qui pouvait être armé de trente-six canons, la *Renommée*, de vingt-six, et l'*Élisabeth*, petit vaisseau de Surate, qui m'appartenait, bon voilier et propre à servir de découverte.

Il était question d'armer tous ces vaisseaux, et je manquais de presque tout. Une sécheresse extraordinaire avait occasioné une disette affreuse, dès l'année précédente; la récolte de l'année courante avait été ravagée par les sauterelles; le vaisseau le *Saint-Géran* (1), qui apportait des provisions aux îles, venait de faire naufrage; un autre vaisseau, qui devait rapporter du riz de l'Inde, en était revenu sans avoir exécuté sa commission. D'un autre côté, il s'en fallait beaucoup que je pusse compter sur les secours de tous ceux que leurs emplois engageaient le plus à me seconder, et à bien servir la Compagnie dans des circonstances si critiques. Je peux même dire que le zèle des uns put à peine suppléer au défaut de bonne volonté que je trouvai dans les autres. Malgré

(1) C'est le naufrage de ce vaisseau que Bernardin de Saint-Pierre a si bien décrit dans *Paul et Virginie*.

tous ces obstacles, je résolus de travailler de toutes mes forces à un armement, qui me paraissait d'autant plus indispensable, que c'était l'unique moyen de conserver les vaisseaux que la Compagnie devait envoyer en France, pour son commerce annuel.

J'épuisai toutes les ressources imaginables pour rassembler des hommes, former des équipages et ramasser des vivres; mais tout semblait s'opposer à mes desseins. Le naufrage du vaisseau le *Saint-Géran*, qui venait de se perdre sur l'île d'Ambre, à la vue de l'île de France, avait tellement effrayé les habitans de Bourbon, que ceux qui, auparavant, étaient les plus empressés à demander de l'emploi sur les vaisseaux armés en guerre, ne voulaient plus s'exposer à la mer. D'un autre côté, je savais que cette île alors était dans une extrême disette; elle me demandait continuellement du secours. Enfin, j'étais obligé de fournir des vivres aux vaisseaux le *Triton* et le *Héron*, que j'envoyais en Europe, chargés des marchandises de la Compagnie; et il me fallait encore faire subsister les équipages jusqu'au départ, aussi bien que l'état-major, les matelots du port, les troupes, les ouvriers, et généralement tous ceux qui n'avaient point d'habitations.

Je fis, sur tous ces objets, mes représentations au conseil de l'île de France; je lui peignis la situation fâcheuse dans laquelle nous nous trouvions, et je lui proposai de faire un recensement général.

des vivres qui se trouvaient alors chez l'habitant ; de lui en laisser pour sa subsistance, et de l'obliger à fournir le reste pour le besoin commun, en lui payant le prix de tout ce qu'il fournirait. Enfin, je demandai que les rations fussent fixées sur le pied d'une livre de pain ou de riz et d'une livre de viande, pour chaque blanc ou homme libre ; et d'une livre et demie de riz, pour chaque noir ; et que, toutes les semaines, on distribuât au public seulement trois mille livres de bœuf salé. Ces arrangemens économiques, mais de toute nécessité, soulevèrent beaucoup de monde contre moi : ils furent cependant approuvés unanimement, par une délibération du conseil, en date du 8 janvier 1745.

A l'égard des hommes qui me manquaient, comme les habitans de l'île de Bourbon n'en voulaient fournir aucun, je proposai de leur demander au moins un noir sur vingt, à la charge d'en payer le loyer au propriétaire, à raison de 18 liv. par mois, et de lui rendre 200 piastres pour chaque noir qui mourrait au service de la Compagnie. J'ajoutai même que, si l'habitant refusait ces conditions, mon avis était qu'il fallait employer l'autorité pour l'y contraindre. Cela fut encore approuvé par le conseil, et l'on conçoit bien que cet expédient, indispensable dans ces conjonctures, me fit encore une foule d'ennemis ; mais, heureusement, je fus dispensé d'exécuter en cela la délibération du conseil en entier, parce qu'il arriva aux îles

un vaisseau frété par des armateurs de France; comme j'étais, sous le bon plaisir de la Compagnie, intéressé dans ce vaisseau, et que j'avais tout pouvoir de mes associés pour gérer les affaires de la société, je proposai au conseil de céder à la Compagnie deux ou trois cents des noirs qui se trouvaient sur son bord, à raison de 200 piastres chacun. Ce parti me paraissait doublement avantageux; je soulageais par là les habitans de Bourbon, en leur laissant leurs noirs, et je faisais un meilleur marché pour la compagnie. Ma proposition fut acceptée par le conseil.

A force de soins, de mouvemens et d'industrie, je fus assez heureux pour voir, en mai 1746, mon armement complet, et l'escadre prête à recevoir des ordres. Le point délicat était de décider à quoi je devais préférablement l'employer. Je ne pouvais choisir qu'entre deux partis; il fallait, de toute nécessité, ou la conduire de suite dans l'Inde, pour y faire des prises (ce qui me paraissait d'autant plus facile, que l'escadre anglaise était encore dans les détroits), ou bien la retenir aux îles, en attendant l'arrivée des vaisseaux d'Europe, qu'elle pouvait conduire aux Indes; et voici comme je raisonnais. La Compagnie, étant persuadée d'une neutralité dans l'Inde, ne manquera pas d'y envoyer, cette année, ses vaisseaux chargés, comme à l'ordinaire. Cependant, dans l'incertitude où je dois nécessairement la supposer sur ce chapitre, elle ne peut se dispenser de faire relâcher tous ses

vaisseaux aux îles, même ceux de Chine, afin qu'ils prennent langue, et sachent au moins ce qui se passe dans cette partie du monde. Comme les choses ont changé de face, et que les Anglais se sont déclarés dans l'Inde pour une rupture ouverte, j'arrêterai ici tous les navires de la Compagnie; je renforcerai leurs équipages; au mois de juin, je mettrai à la voile avec mon escadre, et je leur servirai de convoi jusqu'à Pondichéry, d'où il sera encore temps d'expédier ceux destinés pour la Chine; je conviendrai avec ces derniers du temps et du détroit par lequel ils doivent débouquer; et, après avoir assuré le retour de nos vaisseaux de l'Inde destinés pour l'Europe, j'irai chercher les navires de Chine au rendez-vous. Le conseil ayant trouvé comme moi que ce dernier parti était le plus raisonnable, et l'ayant adopté par une délibération, je m'en tins là et je résolus de commencer par assurer le commerce de la Compagnie, avant de penser à nuire à celui des ennemis. Ainsi, ce plan de conduite une fois arrêté, je ne pensai plus qu'à le suivre; et, comme les équipages de notre escadre consommaient toutes les provisions de l'île de France, je pris le parti d'envoyer nos vaisseaux m'attendre à l'île de Madagascar, et y faire des vivres: je ne gardai que le *Bourbon*, sur lequel je comptais m'embarquer, et l'*Élisabeth*, destiné à porter mes ordres.

Le mois de juillet commençait à s'écouler sans qu'il parût encore aucun navire; et, plus la saison

s'avançait, plus je sentais la nécessité d'aller aux Indes. J'avais enfin fixé mon départ au 1er août pour rejoindre le reste de l'escadre et passer dans l'Inde, en cas que les vaisseaux de France n'arrivassent pas. Je n'avais plus rien à embarquer et j'étais prêt à partir, lorsque, le 28 juillet, parut la frégate l'*Expédition*, qui m'annonça que les vaisseaux l'*Achille*, le *Saint-Louis*, le *Phénix*, le *Lis*, le *Duc-d'Orléans*, devaient arriver aux îles. Cette frégate m'apportait en même temps des ordres du roi pour commander tous les vaisseaux de la Compagnie (1).

Le ministre m'ordonnait d'armer ces vaisseaux en guerre, d'y joindre les forces et les vaisseaux qui pouvaient être dans les îles ; il me marquait que le but de cet armement était de porter d'abord cent mille marcs de piastres à Pondichéry ; d'aller ensuite soutenir l'honneur de la nation dans l'Inde et détruire nos ennemis par toutes les voies que je croirais les meilleures et les plus avantageuses à l'État et à la Compagnie. A cet effet, il m'indiquait plusieurs croisières ; mais, en même temps, il m'autorisait positivement à changer à ce plan ce que je jugerais de plus convenable, et même à prendre tout autre parti, quel qu'il fût. Le ministre me recommandait ensuite de donner avis à M. Dupleix du parti auquel je m'arrêterais, et d'avoir pour lui les égards convenables. Je lui

(1) *Voy.* les pièces justificatives.

donne, m'écrivait-il encore, les ordres les plus précis de vous seconder.

On navigue dans les mers de l'Inde par moussons et par vents alisés. On appelle vents alisés ou réglés, des vents fixes qui, pendant toute l'année, sont toujours les mêmes dans certains cantons. On appelle moussons, des vents qui soufflent six mois d'un côté et six mois de l'autre. Le changement des moussons se fait un mois avant ou un mois après l'équinoxe. Il s'annonce ordinairement, soit par des variations remarquables, soit par un grand calme; souvent il se déclare subitement par un violent coup de vent. On sent de là que tous les temps et toutes les saisons ne sont pas également propres à naviguer dans les diverses parties de l'Inde, et qu'une navigation n'est praticable que pendant un certain temps, et devient impossible dans un autre. Aussi est-on dans l'obligation de régler sa marche sur ces vents et ces moussons.

D'après les lettres d'Europe qui m'annonçaient le départ des vaisseaux que le ministre m'adressait, je devais naturellement les attendre aux îles en août ou, au plus tard, en septembre. Comme la mousson alors ne me permettait plus d'aller à Pondichéry en passant par Madagascar, où j'avais d'abord résolu d'aller joindre les vaisseaux que j'avais envoyés y faire des vivres, et que j'étais obligé de prendre la grande route pour aller dans l'Inde, j'expédiai l'*Élisabeth* porter l'ordre aux vaisseaux qui étaient en relâche à Madagascar, de faire leur

retour à l'île de France. Ils y arrivèrent en septembre; je leur donnai ce qui leur manquait, et les renvoyai prendre des vivres à Bourbon, avec ordre d'en sortir, le 10 octobre, et d'aller m'attendre à Achem, où ils trouveraient des rafraîchissemens. Ces dispositions faites, le 7 octobre, le vaisseau le *Neptune de l'Inde*, chargé de café moka, vint se mettre en sûreté dans notre port, et nous annonça que l'escadre anglaise en entier, renforcée de notre vaisseau le *Favori*, avait établi sa croisière depuis le fort Saint-David jusqu'à Pondichéry. Jugeant cette escadre infiniment supérieure à celle que nous avions armée à l'île de France, j'envoyai l'ordre aux vaisseaux de rester à Bourbon, en attendant des nouvelles d'Europe. Mais le retardement de l'escadre qui m'était envoyée de France me faisait appréhender qu'il ne lui fût arrivé quelque accident; je voyais avec un regret infini que les vivres destinés pour notre voyage de l'Inde se consommaient dans une désolante inaction; que, s'il ne nous arrivait pas quelque secours, nous allions être bientôt réduits à la fâcheuse impossibilité de mettre dehors aucun vaisseau : j'assemblai le conseil, et il fut délibéré d'envoyer à Pondichéry le navire le *Pondichéry* y chercher des vivres et du brai, et d'expédier pour la France la frégate la *Favorite*, à l'effet d'informer la Compagnie de notre situation. Le mois de décembre étant le commencement de la saison critique pour les vaisseaux à l'île de Bourbon, j'envoyai l'ordre à ceux qui y

étaient relâchés de revenir à l'île de France : ils y arrivèrent en décembre, n'ayant plus que très-peu de vivres et peu d'espérance d'en avoir, car nous ne comptions que faiblement sur le navire le *Saint-Pierre*, que nous avions envoyé en traiter à Madagascar, et qui n'avait point encore paru. Enfin, tout réuni, il ne nous était possible de fournir des vivres à tout le monde que jusqu'en mars. Nous étions dans cette triste position lorsque, le 28 janvier, le premier vaisseau de l'escadre parut; ils étaient tous mouillés dans notre port, le 1er février. La première chose à laquelle je réfléchis fut l'usage que je pouvais en faire, conformément aux moussons et aux ordres qui m'étaient donnés.

J'avais deux partis à prendre; celui de quitter les îles au 1er mars, et de passer par la grande route, afin d'être sur l'île de Ceylan à la fin d'avril ou au commencement de mai, là j'aurais sans doute rencontré les vaisseaux marchands anglais venants de Surate (mais j'envisageais comme impossible de décharger, dans l'espace d'un mois, ces vaisseaux, et de les armer en guerre : d'ailleurs, je craignais avec raison de tenir à la mer pendant trois mois des équipages qui venaient de faire une traversée de neuf mois et demi); l'autre parti était de passer par la petite route (la mousson changeant en mars, l'on peut partir des îles à la mi-avril, passer par la tête de l'île de Madagascar, et la traversée est presque de moitié plus courte que par l'autre côté; ajoutez l'avantage de pouvoir prendre; en

passant devant cette île, du riz et des bœufs, pour entretenir les équipages en bon état pendant la traversée). Toutes ces raisons me déterminèrent à ce dernier parti, et je le trouvai indispensable dès que je vins à jeter les yeux sur le peu de vivres que nous apportaient les vaisseaux d'Europe. Ils étaient armés pour quatorze ou quinze mois; ils en avaient été de neuf à dix en mer : par conséquent, il ne leur en restait que pour trois ou quatre mois.

Je me vis donc dans la nécessité d'ordonner, à bord de tous les vaisseaux, de ne plus toucher aux vivres de l'armement. Je m'arrangeai, le moins mal qu'il me fut possible, pour fournir aux équipages des provisions de terre. Mais, afin de leur faire entendre raison à cet égard, j'envoyai chercher les capitaines et les autres officiers. Après leur avoir donné lecture des ordres du roi et du ministre, je leur exposai notre disette, et leur fis sentir que, quand même nous n'aurions pas ordre d'armer en guerre, notre situation présente nous y forcerait, pour pouvoir aller en sûreté chercher des vivres aux Indes, tant pour notre consommation actuelle que pour notre retour en France. Je leur peignis avec les plus vives couleurs la nécessité de faire tous les efforts possibles pour réparer les pertes que nous avions faites : j'employai, pour les déterminer à prendre leur parti avec zèle et affection, les motifs les plus pressans, devoir, obéissance, honneur. Beaucoup de ces messieurs se laissèrent convaincre; mais, autant je trouvai de bonne vo-

lonté dans les uns, autant j'eus à me plaindre des autres. Le sacrifice de leur intérêt personnel était la principale cause de leur mécontentement. Pour armer les vaisseaux en guerre, il fallait, de toute nécessité, débarquer et laisser à terre toutes les pacotilles d'officier; ils couraient alors risque de perdre le bénéfice qu'ils avaient espéré faire sur la vente de leurs marchandises. Cette perte leur était sensible; ils accusaient hautement la Compagnie de les avoir trompés. Nous sommes-nous engagés, disaient-ils, pour armer en guerre? Obligés seulement de défendre nos vaisseaux, nous ne sommes pas faits pour attaquer. Qui nous répondra, ajoutaient-ils, de nos ports-permis, de nos appointemens et de nos dépenses de table? Fatigué de ces murmures, et me trouvant obligé de faire usage de tous les hommes que j'avais, je prévins les plus turbulens qu'ils s'embarqueraient de gré ou de force.

Toutes ces choses décourageaient les équipages, d'autant plus faciles à rebuter, qu'ils étaient réduits à une demi-ration et chargés d'un travail pénible et continuel; car les vaisseaux que la Compagnie m'avait envoyés n'étaient pas dans un fort bon état et demandaient beaucoup de réparations.

Il n'y avait que l'*Achille* qui fût armé en guerre: tous les autres n'étaient que de grands vaisseaux marchands, mauvais voiliers, et hors d'état de porter une batterie d'en bas. Cela me força à leur donner du canon de 12 sur le pont, et c'était encore peu de chose pour aller combattre.

D'un autre côté, je manquais de constructeurs; une maladie épidémique qui régnait alors aux îles m'avait enlevé la plus grande partie des ouvriers de marine dont j'avais besoin. Je fus donc obligé de me mettre moi-même à la tête de toutes les différentes espèces d'ateliers; et ce qui paraîtra sans doute bien singulier, c'est que chaque atelier était composé d'ouvriers qui, pour la plupart, n'avaient jamais travaillé aux ouvrages de marine auxquels j'étais forcé de les employer. Je me servais, par exemple, de menuisiers pour raccommoder les pièces qui manquaient aux vaisseaux; des serruriers pour faire du clou, fabriquer les affûts de marine, et ajuster le bastingage des navires; des tailleurs pour faire les voiles, etc.

On conçoit que chacun de ces artisans, employé à des ouvrages qui leur étaient étrangers, travaillait à contre-cœur, et qu'ils n'auraient jamais fait que de fort mauvaise besogne si je n'avais pas eu une connaissance particulière de tous les arts qui concourent à la construction des vaisseaux, et si je ne les avais pas conduits journellement en leur fournissant des modèles, en leur donnant la figure et les mesures de toutes les pièces que je leur demandais, en un mot, en travaillant moi-même avec eux.

Les équipages des vaisseaux qu'on m'avait envoyés étaient composés d'hommes qui n'avaient point l'instruction nécessaire pour monter des vaisseaux de guerre; mais, me trouvant dans la né-

cessité de m'en servir, il fallut entreprendre d'en faire quelque chose. Je crus d'abord devoir les faire habiller, afin de leur donner un air plus supportable. Je divisai chaque équipage par compagnies, dans lesquelles j'incorporai des noirs et des ouvriers. Je leur fis apprendre le maniement des armes et les évolutions militaires. Je leur enseignai, moi-même, la manière d'escalader un mur et d'appliquer un pétard. Je les exerçai à tirer au blanc, et je mis les plus adroits d'entre eux en état de se servir d'une machine de mon invention pour jeter des grapins d'abordage à trente toises, avec des mortiers. En un mot, je sus former des soldats dont je pouvais tirer parti dans l'occasion. J'aurais sans doute beaucoup mieux réussi dans toutes ces différentes choses, si tous les officiers eussent bien voulu me seconder. J'employai tous les moyens possibles pour les y engager. J'invitais ces messieurs à me faire l'honneur de venir dîner, tous les dimanches, chez moi : mon dessein était de raisonner avec eux sur des objets également importans, c'est-à-dire sur les signaux et les évolutions navales. Comme j'avais composé un ouvrage sur cette matière dont les bons marins connaissent toute l'importance, mon dessein était de leur faire part de mes réflexions, et de profiter de celles qu'ils pourraient faire, afin que le service en allât mieux lorsqu'il s'agirait de manœuvrer. Plusieurs se prêtèrent à mes vues : d'autres dédaignèrent de venir chez moi, en disant qu'ils étaient trop vieux pour aller à l'école. Je dissimulai tous

mes sujets de mécontentement, et je ne m'occupai que du soin de donner les ordres nécessaires à l'exécution de mes projets.

A mesure que quelques-uns des vaisseaux se trouvaient prêts, je les envoyais à Madagascar pour y subsister et y amasser des vivres, en attendant que je pusse aller les joindre moi-même avec le reste de l'escadre. D'un autre côté, prévoyant qu'en mon absence il arriverait des vaisseaux d'Europe, j'ordonnai à M. Saint-Martin, qui restait aux îles pour commander en ma place, de garder une partie de ces vaisseaux dans le port, et de se servir de leurs équipages pour armer les autres en guerre. Je destinais ceux-ci à croiser sur Bombay, pour prendre les navires anglais, à leur retour de Gedda, de Moka et de la Perse. Je leur laissais l'ordre de se trouver, après leur croisière, à Mahé, vers le commencement de septembre, pour exécuter ce que je leur prescrirais alors. Enfin, après avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour le bien du service, je me préparai à gagner la côte de Malabar, où je comptais rencontrer en mai les vaisseaux anglais venant de Surate. Mais auparavant je rendis compte à la Compagnie de ma situation et de mes desseins. Je finissais la lettre que je lui écrivais, en l'assurant que, malgré les murmures et la mauvaise volonté d'une partie des équipages, malgré le besoin que j'avais de rester à terre pour me rétablir du scorbut que les soins et le travail de l'armement m'avaient fait gagner, enfin malgré l'ani-

mosité avec laquelle on étudiait mon administration pour me faire des crimes de tout, j'allais tâcher de répondre à la confiance que le gouvernement de sa majesté et la Compagnie avaient en moi, et chercher à me venger par quelque grand service.

Tout étant prêt pour le départ, je mis à la voile, le 24 mars 1746. Je laissais les îles bien dégarnies : mais il est vrai que la force des ennemis que nous allions combattre m'obligeait à agir ainsi; et c'est ce qu'on n'aura pas de peine à croire lorsque l'on saura que j'y laissais ma femme, mes enfans et une grande partie de ma fortune. Je passai par Madagascar, pour joindre les vaisseaux que j'avais envoyés y prendre les rafraîchissemens nécessaires. Je mouillai, le 4 avril, à Foule-Pointe. J'y trouvai la *Parfaite*, qui avait traité pour quatre-vingts milliers de riz. La *Renommée* en avait aussi de quatre-vingt-dix à cent milliers sur son bord. Cette bonne nouvelle fut mêlée de beaucoup d'amertume, puisque l'on m'annonça en même temps que le *Saint-Pierre*, vaisseau qui m'appartenait en partie, s'était perdu à la côte, et qu'il n'y avait que le capitaine et quelques hommes de sauvés. Ce vaisseau était chargé de cinq cents milliers de riz et de quatre-vingts noirs.

Ce malheur fut bientôt suivi d'un autre plus funeste à mes projets. Nous avions mouillé à Foule-Pointe, d'un temps assez critique. J'ordonnai en conséquence aux vaisseaux de l'escadre d'appareiller à deux heures après-midi ; et, comme on ne faisait pas la diligence nécessaire en pareille occa-

sion, je fis couper les câbles, et nous mîmes tout dehors. Le vent ayant renforcé, la mer devint très-mauvaise; et, à huit heures du soir, nous étions sur nos basses voiles et dans le doute de doubler l'île Sainte-Marie. Bientôt le *Lys* fit signe d'incommodité : son mât de misaine s'était cassé sans tomber, ainsi que son beaupré. Peu de temps après, à un tangage (1), le nôtre vint bas tout à coup, à vingt pieds au-dessus du gaillard; ensuite le grand mât de hune tomba; et, un instant après, notre mât d'artimon eut son tour, et celui de beaupré fut cassé. Le vent renforçant et la mer devenant plus mâle, notre vaisseau était trop pris par le pied, et, n'ayant plus de mâts pour le soutenir, roulait avec beaucoup de violence, et prenait une si grande quantité d'eau que nous remplissions par les écoutilles (2), et surtout par les caillebotis (3) du pont. A dix heures du soir, nous nous trouvâmes avec sept pieds d'eau dans la cale et près de trois dans l'entre-pont; ce qui mettait à flots les ballots et autres effets, et les portait de tribord à babord d'une façon si effrayante, que, malgré mes ordres réitérés,

(1) *Tangage*, terme de marine, balancement d'un vaisseau de l'avant à l'arrière et de l'arrière à l'avant alternativement.

(2) *Écoutilles*, ouverture en forme de trape pour descendre sous le pont.

(3) *Caillebotis*, terme de marine, espèces de treillis servant à donner de l'air à l'entre-deux des ponts, et à faire exhaler la fumée du canon qui tire sous les tillacs.

personne de l'équipage ne voulut y descendre; la crainte d'être écrasé arrêtant les plus hardis. Cependant il n'y avait plus de salut à espérer, si l'on ne vidait pas promptement l'eau qui gagnait toujours. Ne pouvant me faire obéir, je me jetai dans l'entre-pont; j'eus le bonheur d'arriver sans accident jusqu'aux écoutilles, que j'ouvris. L'eau étant tombée dans la cale, je fis gréer (1) quatre pompes avec lesquelles nous fûmes long-temps sans pouvoir franchir. Tous nos efforts ne paraissaient pas procurer grand soulagement au vaisseau, quoique nous eussions pris le parti de jeter à la mer six canons de 8 du gaillard d'arrière. Enfin, à onze heures, la chose devint tellement sérieuse, que moi et bien d'autres crûmes qu'il n'y avait plus de ressources, et que c'était fait de nous. L'équipage fit un vœu; la peur et le désespoir, qui suivent ordinairement ces sortes de prières, s'emparèrent de tous les esprits; les matelots et les soldats devinrent incapables d'aucun service; et chacun, voulant alléger le vaisseau, jeta à la mer ce qui se trouva sous sa main : coffres, armes, munitions, etc., rien ne fut épargné. En un mot, pendant toute la nuit, nous nous regardâmes comme voués à une mort certaine, lorsqu'au point du jour la mer commença à se calmer peu à peu; et au bout de quelques heures nous étions hors de danger.

(1) *Gréer*, terme de marine, préparer, employer, mettre en place.

Dans le déplorable état où nous nous trouvions, je ne pensai qu'à gagner la terre la plus proche. Je fis mettre quelques petites voiles sur les tronçons de nos mâts; et je me dirigeai vers la baie d'Antongil; accompagné du *Lys*, qui était aussi fort maltraité, mais qui cependant nous avait toujours conservés. Le reste de l'escadre avait été dispersé. Nous eûmes sur l'*Achille* huit hommes tués ou noyés pendant la tempête, et plusieurs autres blessés. Enfin, le 8, ces deux vaisseaux mouillèrent à l'île Marosse (1), pays désert où l'on ne pouvait espérer aucune sorte de secours.

Je commençai par envoyer à la découverte quelques canots et pirogues du pays, pour apprendre des nouvelles des autres vaisseaux de l'escadre, leur donnant ordre de venir me joindre à l'île Marosse. Ils y arrivèrent tous heureusement, plus ou moins maltraités par la tempête, à l'exception du *Neptune de l'Inde*. Ce vaisseau avait eu beaucoup à souffrir: il s'était trouvé jusqu'à neuf pieds d'eau dans la cale; et, malgré tous les efforts des hommes de l'équipage, il n'avait pas été possible de franchir avec les pompes et les puits. Dans cette fâcheuse position, ils avaient cherché à gagner terre; à l'entrée de la baie d'Antongil, ils trouvèrent une pirogue dont le chef leur promit de les conduire dans un bon mouillage. Ce noir les ayant pilotés dans

(1) Marosse, petite île au fond de la baie d'Antongil, île Madagascar.

une petite anse nommée Manahar, ils eurent le malheur de toucher sur un des récifs qui sont à l'entrée, et furent abattus sur la côte. La mer étant encore très-agitée, les secousses continuelles qu'ils recevaient firent sauter quelques doublages ; de sorte qu'après que le navire fut relevé, l'eau commença à gagner l'entrepont et ne laissa d'autre ressource aux gens de l'équipage, pour sauver leur vie, que d'échouer le bâtiment : ce qu'ils firent heureusement sur un fond de vase. On espérait qu'il n'y aurait que la coque de perdue.

On sent combien nos marins, excédés de fatigue, avaient besoin de repos : je le sentais aussi bien qu'un autre ; mais nous devions faire un effort pour nous tirer de ce malheureux pays, où tout manquait : le peu de vivres que nous avions sur l'escadre ne nous permettait pas d'y séjourner long-temps : il fallut donc travailler vivement à réparer les vaisseaux, et il se présentait de tous côtés des difficultés presque insurmontables.

Les bords de l'île Marosse sont partout escarpés et couverts de mauvais bois. Je choisis l'endroit le moins incommode pour y pratiquer un quai ; j'y établis des ateliers assez vastes pour qu'on y pût travailler aux mâtures ; j'y fis faire des forges, pour façonner des cercles de mât et autres ferremens nécessaires ; des corderies, pour fournir les cordages dont les vaisseaux avaient besoin. J'envoyai trois officiers à l'île de Madagascar, y chercher des bois, et examiner s'ils en trouveraient d'assez gros et

d'assez grands pour remâter et faire des vergues. Ils revinrent le soir, et me rapportèrent qu'ils n'avaient trouvé que des pièces de quarante à cinquante pieds, mais que les naturels leur avaient assuré qu'ils en trouveraient de quatre-vingt à quatre-vingt-dix pieds, en avançant davantage dans les terres. Sur ces espérances, ils y retournèrent le lendemain, avec des charpentiers et des noirs, pour chercher ces arbres; ils en trouvèrent effectivement, et mirent hache en bois. J'allai bientôt les rejoindre, et voir par moi-même les pièces que nous pourrions tirer. Je trouvai réellement d'assez beaux arbres; mais je désespérai d'abord d'en pouvoir faire usage, parce qu'ils étaient au-delà d'un marais impraticable et large d'une lieue. En supposant, d'ailleurs, qu'il fût possible de transporter ces bois au travers du marais, il fallait encore les faire descendre, l'espace de sept à huit lieues, sur une rivière qui n'avait pas assez de profondeur pour qu'ils y pussent flotter; et de l'embouchure de cette rivière à l'île Marosse il y avait encore une lieue de mer à traverser. La nécessité rend ingénieux: à force d'y réfléchir, je conçus la possibilité de pratiquer dans ce marais un chemin avec des arbres abattus, des branchages et des roseaux; je jugeai que le peu d'eau de la rivière, quoique insuffisant pour mettre à flot les grosses pièces, aiderait du moins à les tirer à force de bras; et qu'enfin, en suspendant ces arbres sur des pirogues et des chaloupes, attachées l'une à l'autre, on parviendrait à leur faire traverser

la lieue de mer. Je devais aussi trouver des ressources dans le *Neptune de l'Inde*, malgré son naufrage : si l'on pouvait en sauver la mâture, on prendrait pour l'*Achille* celle du *Bourbon*, qui serait remplacée par celle du *Lys*, et l'on donnerait à ce dernier celle du *Neptune de l'Inde*. Tout cela fut exécuté avec tant de diligence et un travail si opiniâtre, que, malgré les pluies continuelles, malgré les maladies qui se mirent dans les équipages, dont il périt quatre-vingt-quinze hommes, presque tous charpentiers, ou de ceux qui avaient été dans les bois, en quarante-huit jours l'escadre fut remâtée, réparée, et en état de reprendre la mer.

Ce qui me coûta le plus de peine fut de trouver sans cesse des obstacles dans le peu de vigilance et de zèle de plusieurs capitaines. Il me fallut bien des allées et venues pour tirer des vaisseaux qui avaient le moins souffert ce qui était nécessaire aux autres : chacun se plaignait, à qui mieux mieux.

Pendant tout le temps de mon séjour à l'île Marosse, je n'eus pas un instant de repos. J'étais, nuit et jour, à tous les différens ateliers, ayant sans cesse la pluie sur le corps. J'eus besoin de toutes les forces de mon tempérament pour résister à tant de fatigues. J'eus aussi les craintes les plus vives de voir déserter les noirs qui étaient dans nos troupes ; mais comme ils étaient fort bien traités à bord, nous n'en perdîmes qu'environ une trentaine. A notre départ de la baie d'Antongil, le 1er juin 1746, il me restait neuf vaisseaux, et trois mille trois cent

quarante-deux hommes, en y comprenant sept cent vingt noirs et trois ou quatre cents malades. Le malheur que je venais d'éprouver me faisait perdre l'avantage de rencontrer les vaisseaux anglais venant de Surate ; mais j'espérais être encore à temps pour rencontrer leurs vaisseaux de guerre : il y avait moins de profit à y faire, mais aussi plus d'honneur à y acquérir.

En passant devant notre comptoir de Mahé, j'envoyai le vaisseau l'*Insulaire* pour savoir des nouvelles, et je lui donnai rendez-vous sous l'île de Ceylan. Il revint bientôt m'y rejoindre, et m'apprendre que l'escadre anglaise, forte de six voiles, m'attendait. Je n'ai lieu de taire ici l'effet que produisit cette nouvelle. Je remarquai dans les équipages une ardeur générale, ce qui me fit un grand plaisir ; et lorsque je fis mes dispositions avec messieurs les capitaines pour le combat, je les trouvai tous de la meilleure volonté du monde ; je les fis venir à mon bord, et là il fut résolu que, si nous avions vent à l'ennemi, sans autre combat, nous irions à l'abordage. Le 6 juillet, nous rencontrâmes les Anglais à la vue de la côte de Coromandel : ils vinrent à nous aussitôt, nous apportant vent de terre : nous nous mîmes en ligne pour les attendre, et fîmes tous nos préparatifs pour les recevoir de notre mieux. A midi, ils étaient à deux lieues de distance. Après nous avoir bien examinés, leur ardeur parut se ralentir : ils approchèrent ensuite à petites voiles, et, à quatre heures et demie, ils

commencèrent le combat. Leur escadre se composait d'un vaisseau de soixante-quatre canons ; deux de cinquante-six, un de cinquante, un de quarante et une frégate de vingt. Ces forces étaient commandées par le capitaine Peyton (1). La mienne se composait d'un vaisseau de soixante canons, un de trente-six, trois de trente-quatre, un de trente, deux de vingt-huit, et un de vingt-six. Les vaisseaux anglais avaient tous du vingt-quatre : de notre côté, l'*Achille* seul avait du dix-huit, haut et bas ; les autres n'avaient que du douze et du huit. Personne n'ignore que, dans un combat de mer, l'artillerie décide presque toujours de tout.

D'abord trois de nos vaisseaux furent mis hors de combat ; et les Anglais, qui avaient forcé de voiles, auraient écrasé le *Neptune*, resté seul à l'avant-garde, si je ne les eusse devancés. Dans ce moment, le combat devint plus sérieux que jamais. Mon vaisseau essuya pendant un quart d'heure tout le feu des ennemis. Enfin, rebutés de notre résistance, à sept heures et demie ils se retirèrent. Je passai la nuit à tout préparer pour une nouvelle action. Le lendemain, le vent n'ayant pas changé, je fus contraint de les attendre tout le jour ; mais ils ne jugèrent pas à propos de recommencer le combat ; et, profitant du vent et de la marée, nous les vîmes s'éloigner. J'avais le plus grand désir de les poursuivre ; mais,

(1) Le commodore Barnett venait de mourir au fort Saint-David.

d'un côté, leurs vaisseaux marchaient mieux que les nôtres ; d'une autre part, ayant fait demander aux capitaines par quelle latitude ils se faisaient, la plupart s'estimant par onze et trente, la crainte de manquer Pondichéry, où j'avais de gros fonds à remettre, la disette des vivres, dont plusieurs vaisseaux n'avaient que pour vingt-quatre heures ; enfin le grand nombre de malades et de blessés que nous avions à bord, me firent envisager la situation fâcheuse où je me trouverais, si, me livrant au désir que j'avais de poursuivre les Anglais, je tombais malheureusement sous le vent du port. Ce fut avec un extrême regret que je vis l'ennemi m'échapper : il avait, à la vérité, une artillerie supérieure ; mais nos équipages étaient plus forts, et j'avais tout lieu de croire que nous aurions obtenu un avantage décisif s'il nous eût été possible d'en venir à l'abordage. Il était essentiel de commencer par la destruction de l'escadre anglaise, pour assurer le succès des entreprises que je méditais ; j'avais résolu d'attendre, aussi long-temps qu'il me serait possible, un moment favorable pour faire un coup si important ; je l'avais, en quelque sorte, trouvé, et je le voyais m'échapper.

Contraint de faire route pour Pondichéry, comme il fallait, suivant notre estime, tenir vent pour y arriver, et que l'*Insulaire*, qui avait été démâté pendant le combat, me faisait appréhender qu'il ne pût nous joindre, je pris le parti de l'expédier pour le Bengale, et je fis route avec les huit autres vais-

seaux. Nous mouillâmes devant Pondichéry le 9 juillet au soir; j'y remis les fonds de la Compagnie.

A peine fus-je débarqué dans cette ville, que M. Dupleix, gouverneur-général de tous les établissemens français dans l'Inde, oubliant que nous étions égaux, et chacun à la tête de gouvernemens indépendans l'un de l'autre, me fit connaître, par des hauteurs déplacées, le fond de son caractère vain et jaloux. Je n'entrerai point ici dans des détails sur la manière peu décente dont il me reçut, ni sur les airs de supériorité qu'il affecta toujours de conserver avec moi jusque dans les moindres minuties, quoique M. Dumas, son prédécesseur, lui eût donné des exemples bien opposés, dans la conduite qu'il tint avec moi lorsque je fus à son secours, en 1741. Il suffira d'observer que les procédés de M. Dupleix indisposèrent les officiers de l'escadre que je commandais, et leur mécontentement fut porté au point de faire craindre qu'il n'arrivât quelque scène fâcheuse entre les troupes des îles et la garnison de Pondichéry. Mais je sus mépriser toutes les petitesses qui, dans cette occasion, échappèrent à M. Dupleix; et l'insensibilité que je fis paraître amortit la chaleur qui commençait à s'emparer des esprits. Occupé d'objets plus importants que ceux des rangs et des prérogatives, je m'appliquai à dresser un plan de campagne, dont je fis part à M. Dupleix.

Après avoir mûrement réfléchi sur notre position dans l'Inde et sur la force des ennemis, je reconnus

que toutes les croisières seraient infructueuses; car, d'un côté, presque tous les navires marchands anglais étaient rentrés dans les ports; et, de l'autre, il fallait croiser l'escadre rassemblée, pour ne point s'exposer à être battu en détail. Je résolus donc de tenter le siège de Madras. Depuis l'année 1741, j'avais un projet sur cette ville; j'en avais même communiqué l'avantage et la possibilité à M. Dumas, prédécesseur de M. Dupleix, et à M. Dupleix lui-même, lorsqu'il était venu prendre possession de son gouvernement. Ce dernier l'avait approuvé, et avait même fait des préparatifs que la continuation de la paix avait rendus inutiles. Je lui communiquai de nouveau mes idées sur cette entreprise; je lui développai tout ce qu'il pouvait y avoir pour et contre : il convint qu'elle était susceptible d'être mise à exécution; mais seulement lorsqu'on aurait ruiné ou chassé l'escadre anglaise. « Ce préliminaire, « disait-il, est absolument nécessaire; ou, tout au « moins, il faut être assuré que cette escadre ne « viendra pas secourir la place. » Cette vérité une fois reconnue, il fallait aller chercher les Anglais pour les combattre. N'eût-il pas été, d'ailleurs, déshonorant pour moi de rester oisif à Pondichéry, pendant les deux ou trois mois nécessaires aux préparatifs de l'expédition, lorsque j'avais sous mes ordres trois mille hommes en état d'exécuter de très-bonnes choses?

Mais il se présentait quelques difficultés. Les vaisseaux ennemis marchaient mieux que les nôtres,

et la plupart d'entre eux, montés par des équipages de la marine militaire anglaise, nous surpassaient en bonnes manœuvres ; ce qui, joint à leur position, leur donnait l'avantage du vent, qu'ils sauraient toujours sans doute conserver, ou même gagner sur nous, à moins d'un de ces coups de hasard sur lesquels la prudence ne permet pas de compter. Je ne pouvais donc guère espérer d'en venir avec eux à l'abordage, et il ne me restait alors d'autre ressource que de les combattre au canon ; mais malheureusement ils avaient une artillerie supérieure à la nôtre. Je me vis ainsi dans la nécessité de demander à M. Dupleix soixante canons pour combattre l'escadre ennemie avec égalité. Cette augmentation étant très-importante pour le succès de nos armes, je la demandais au nom du roi et de la Compagnie, me fondant sur les ordres du ministre, qui enjoignaient à M. Dupleix de me seconder en tout ; et je lui exposais qu'il ne risquait rien de me prêter cette artillerie, que je m'engageais d'ailleurs à lui rendre après le combat ; la place de Pondichéry n'ayant à craindre aucune attaque de la part des Anglais, tant que nous serions à la côte.

Cependant M. Dupleix ne trouva pas convenable d'accéder à ma demande, et il me fit la réponse suivante : « Les forces des ennemis pouvant aug-« menter, soit du côté de l'Europe, soit du côté de « Bombay, ainsi que l'annonce le bruit général, « pour peu qu'il leur parvienne des vaisseaux de

« guerre d'Europe, des pales et des galis (1) de « Bombay, ils seront certainement en état de vous « tenir tête, de vous délabrer quelques vaisseaux « et de vous obliger peut-être à vous réfugier sous « notre place. Quel secours pourra-t-elle vous don- « ner si elle est dégarnie de ses gros canons ? »

Éconduit par cette réponse, je mis à la voile, le 4 août, sans avoir l'artillerie dont j'avais besoin ; mais ce qui me fâcha encore davantage, ce fut de voir qu'on ne m'avait pas donné la moitié des munitions nécessaires pour soutenir un combat opiniâtre auquel il fallait s'attendre, et que l'eau qu'on m'avait fournie était si mauvaise, qu'elle donna des flux de sang à une grande partie des hommes des équipages.

A peine étions-nous en mer, que toutes les fatigues que j'avais essuyées, jointes au scorbut dont je n'étais pas bien guéri, me firent tomber malade ; et, quoique tourmenté par une forte fièvre, je n'en continuai pas moins ma course, résolu à faire tout ce qui dépendrait de moi pour achever dans un combat décisif la ruine de l'escadre anglaise. Les vents me furent si peu favorables, que j'employai treize jours à gagner Négapatan (2), où je comptais avoir quelques nouvelles des ennemis. Je mouillai dans cette rade, le 17 août.

---

(1) *Pales et galis*, espèce d'embarcations du pays.

(2) *Négapatan*, comptoir hollandais sur la côte de Coromandel.

J'exigeai qu'on rendît le salut à notre escadre, coup pour coup : les Hollandais, fort puissans dans l'Inde, s'étaient mis sur le pied de rendre deux coups de moins dans leurs saluts à tous les vaisseaux des autres nations. Je trouvai à Négapatan deux navires français, le *Charles* et le *More* : l'un avait été pris par les forbans, l'autre par les Anglais. Comme les Hollandais s'étaient engagés, dans leurs traités avec la Compagnie, à ne point acheter de prises françaises, je demandai la restitution de ces deux navires ; annonçant l'intention que j'avais de les emmener de force, et de regarder comme infracteur de la paix et ennemi de la France quiconque s'y opposerait. Le gouverneur de Négapatan consentit à me donner deux obligations, l'une de 10,000 pagodes à l'étoile (1), et l'autre de 10,000 roupies (2), comme nantissement de la valeur des deux vaisseaux ; en attendant que nos gouvernemens respectifs eussent décidé cette affaire.

Je fis aussi quelques reproches au gouverneur hollandais sur les facilités qu'il avait accordées aux Anglais ; ce qui seul les avait sauvés : car, après le combat du 6 juillet, si les Hollandais n'avaient point reçu dans leur port les vaisseaux ennemis, ils auraient été obligés d'aller se réparer à Madras, où il était impossible qu'ils nous échappassent, parce

(1) *Pagode à l'étoile*, monnaie de l'Inde équivalente à environ neuf de nos livres.

(2) *Roupie*, monnaie équivalente à deux livres dix sous.

que nous aurions eu le vent sur eux ; et je m'étais vu ainsi, grace au gouverneur hollandais, arracher des mains une victoire aussi sûre que décisive.

"J'achevais de terminer les négociations dont j'ai parlé plus haut, lorsque je fus averti qu'il paraissait six voiles au vent Négapatan. Je montai aussitôt sur une découverte, et je reconnus l'escadre ennemie. Je courus à mon vaisseau, et, ayant trouvé toute notre escadre prête à lever l'ancre, je fis appareiller. Pour attirer l'ennemi, je donnai ordre qu'on arborât pavillon hollandais. Tous nos vaisseaux furent bientôt sous voiles et en ligne : nous fîmes route pour joindre les Anglais ; mais ceux-ci ne furent pas dupes de notre changement de pavillon ; ils virèrent de bord, et s'enfuirent à toutes voiles. Je leur donnai la chasse, jusqu'à la nuit. Alors, dans l'intention de nous tromper l'un l'autre, nous virâmes de bord, chacun de notre côté, afin de serrer la terre de plus près et d'en avoir les vents. Au point du jour, je pensai surprendre les vaisseaux ennemis à l'ancre ; mais ils coupèrent leurs câbles et s'éloignèrent. Je les poursuivis et, avec mon vaisseau, je les attrapais à vue d'œil, lorsqu'au moment de les joindre, me trouvant fort éloigné des miens, la brise du dehors leur donna le vent. Ils parurent vouloir en profiter, et arrivèrent sur nous. Ils s'approchèrent en ordre de combat, à la grande portée du canon ; après nous avoir bien considérés, ils recommencèrent à fuir : nous les poursuivîmes jusqu'à

la nuit. Le 19, nous leur donnâmes encore la chasse, sans pouvoir les atteindre ; enfin, vers le milieu de la journée, nous les perdîmes de vue. Je revins à Négapatan, voir s'ils y retourneraient. J'y restai le 21. Le 22, au matin, comme j'appareillais, j'eus connaissance d'un vaisseau au large, et je le reconnus pour hollandais. Il venait de la Pointe de Pèdre, et il m'assura que le 19, à 9 heures du soir, il avait vu sept vaisseaux de guerre qui remontaient à l'île de Ceylan. Ce ne pouvait être que les Anglais. En passant devant notre comptoir de Karikal, les capitaines de deux vaisseaux marchands m'avaient appris qu'ayant rencontré l'escadre anglaise, le 10, par la latitude de 8 degrés 11 minutes, elle les avait envoyé visiter par un officier qui leur avait dit que le grand nombre des vaisseaux français les forçait, pour le moment, à la retraite; mais qu'ils s'attendaient à recevoir bientôt deux vaisseaux d'Europe et deux de Bombay, et que pour lors ils reviendraient à la charge.

Ces nouvelles me firent penser que les ennemis avaient, pour le moment, abandonné la côte de Coromandel : le temps était trop précieux pour le consommer en une poursuite dont je ne pouvais rien espérer : j'avais tout lieu de penser que l'escadre ennemie s'était retirée dans la baie de Trinquemalé, à Ceylan : d'après les données que j'avais sur les localités, il me paraissait bien difficile d'aller l'y forcer : ainsi, pour ne pas perdre en poursuites inutiles le reste de la mousson, je résolus de me

diriger du côté de Madras, soit pour y attirer les ennemis et me procurer par là l'avantage du vent sur eux; soit pour me dédommager par un coup-de-main sur la place, si j'en trouvais l'occasion. Mais auparavant, pour tromper les gens de la côte et leur donner le change sur mes projets, je fis semblant d'aller chercher les Anglais; et, à la nuit, je fis voile pour Pondichéry, où je mouillai le 23.

Ma maladie avait fait alors tant de progrès, que je ne pus me faire descendre à terre que le lendemain. Cependant, dès le jour de mon arrivée, j'écrivis à M. Dupleix une lettre dans laquelle je lui faisais un récit des événemens de notre course. Je le consultais, en même temps, sur ce qu'il restait à faire: je lui proposais, entre autres choses, de tenter le siège de Madras par terre; mais, dans la conférence que nous eûmes ensemble le lendemain, nous vîmes tant de difficultés et d'inconvéniens à ce projet, que l'exécution nous en parut impossible dans les circonstances où nous nous trouvions.

D'un autre côté, je ne pouvais pas me dissimuler qu'en conduisant l'escadre à Madras, on risquait de tout perdre, parce que les Anglais pouvaient tomber dessus, pendant qu'une partie des troupes serait occupée à faire le siège par terre. En un mot, les mêmes raisons qui avaient fait reconnaître à M. Dupleix lui-même la nécessité de détruire l'escadre ennemie, avant que de penser au siège de Madras, subsistaient encore: non-seulement l'es-

cadre des Anglais n'était point détruite, mais elle devait même être renforcée de deux vaisseaux d'Europe et de deux vaisseaux de Bombay, et devenir ainsi plus formidable que jamais.

On sera peut-être tenté de me reprocher ici trop de prudence; mais je répondrai qu'il y a bien de la différence entre commander les vaisseaux du roi et commander ceux d'une compagnie marchande : au service du roi, on hasarde tout pour la gloire; au service d'une compagnie, tout doit d'abord tendre à son intérêt.

Ainsi, quoi qu'il en fût, et quelque envie que j'eusse de faire le siège de Madras, je ne voulus pas en prendre sur moi tous les risques. Je me rappelais que le ministre, lors de mon départ de Paris, m'avait expressément recommandé de ne rien entreprendre sur les établissemens des ennemis qu'avec une espèce de certitude du succès. Quels reproches n'aurais-je pas mérités, si, avec de tels ordres, j'eusse mis à exécution un projet dans lequel je ne pouvais échouer sans entraîner la perte de l'escadre qui m'était confiée, la ruine de nos établissemens dans l'Inde, et par conséquent celle de la Compagnie? Car, si les Anglais se conduisaient suivant la prudence, ils devaient régler leurs mouvemens sur ceux de l'escadre française, et diriger sans cesse leur marche du côté où nous nous porterions. Par là ils pouvaient me tenir dans une perplexité continuelle et m'empêcher de rien entreprendre : ils pouvaient même attaquer, battre et

détruire mon escadre, s'ils se trouvaient renforcés des quatre vaisseaux qu'ils attendaient. Il était possible, à la vérité, qu'aucun de ces événemens n'arrivât, mais je ne voulais ni ne devais en courir les risques. Ce fut donc pour ne point porter seul toute la responsabilité d'une pareille entreprise, que j'envoyai, le 26 août, une lettre à M. Dupléix, le priant d'en donner communication à MM. les membres du conseil de Pondichéry, afin qu'ils décidassent du parti qu'il y avait à prendre. « Si je « n'avais pas l'escadre, disais-je dans cette lettre, il « n'y aurait point à délibérer; mais nos vaisseaux « devant se trouver dégarnis de la moitié de leur « monde, ceux des Anglais, au contraire, pouvant « devenir plus forts, nous courrions les risques « d'être battus, et de voir Madras secouru. Je puis « laisser à bord 1,300 blancs et 400 noirs et Cy- « payes : il s'agit de juger si mes vaisseaux, en cet « état, sauront résister aux Anglais, renforcés des « navires qu'ils attendent. Occupé à faire le siége, « je ne peux être de presque aucune utilité à mon « escadre. N'allez pas croire, Messieurs, que mes « objections servent de prétexte à un refus, ni que « l'exécution m'arrête. Quand, après une mûre dé- « libération, vous aurez résolu qu'il est avantageux « à la Compagnie de marcher sur Madras, je suis « prêt, et la maladie qui m'affaiblit depuis un mois « n'est pas capable de m'arrêter, tant que je pourrai « suffire; mais cette affaire est trop délicate, pour « me charger seul de l'événement : c'est bien assez

« que je fasse tout ce qui dépendra de moi. J'attends « donc, Messieurs, une délibération du conseil, « qui dise qu'il est important, pour l'honneur du « pavillon et les intérêts de la Compagnie, de faire « le siège de cette place; sans quoi je ne partirai « point. »

Je ne crois pas que, dans les circonstances où je me trouvais, il fût possible de tenir une conduite plus circonspecte et plus prudente : elle ne parut cependant pas telle à MM. les membres du conseil, comme leur réponse le fait assez voir.

Ces Messieurs commençaient par se formaliser de ce que je ne leur avais point parlé jusqu'alors de mon projet sur Madras ; ils paraissaient offensés de mon silence à cet égard; quoique ma lettre portât expressément que, pour faciliter la réussite de mes opérations, le ministre m'avait recommandé d'une manière positive le plus grand secret, et que, par conséquent, ce n'était que par devoir et nécessité que je leur avais fait jusqu'alors un mystère de la destination de l'escadre. Ils me déclaraient ensuite que, n'ayant reçu, ni du ministre, ni de la Compagnie, aucune instruction sur ce qui concernait cette escadre, ils ne pouvaient prendre sur eux de décider de ses opérations, ni de donner aucun avis, sans aller peut-être, me disaient-ils, contre la volonté du ministre qui vous a chargé de ses ordres. Ce début annonçait des hommes piqués de me voir hors de leur dépendance, et qui ne voulaient se mêler de rien ! mais ils finissaient leur

lettre en me proposant de faire le siège de Madras, ou d'aller battre l'escadre ennemie; et ils ajoutaient qu'il serait honteux pour la nation, et désavantageux aux intérêts de la Compagnie, de ne pas faire l'une de ces deux choses.

Il est aisé de sentir que, par cette alternative, MM. les membres du conseil éludaient en quelque sorte la difficulté; mais ce qui paraîtra bien plus singulier, c'est que le lendemain, 27 août, ils me firent, dans les formes, une sommation de prendre l'un des deux partis qu'ils m'avaient proposés dans leur lettre, sous peine, disaient-ils, de répondre, en mon propre et privé nom, de tout ce qui pourrait arriver par la suite. MM. les membres du conseil n'auraient pu employer un moyen plus violent ni plus insultant, vis-à-vis d'un commandant qui aurait été assez lâche pour ne pas vouloir rendre utile à l'État un armement aussi considérable. Je crois n'avoir pas besoin de me laver d'un pareil reproche. Que demandais-je à ces Messieurs? une délibération qui prouvât que leur avis avait été de faire le siège de Madras, ou de ne pas le faire.

Ma surprise fut extrême à la vue d'une pièce aussi déraisonnable et aussi injurieuse, après toutes les peines que je m'étais données pour armer des forces respectables; après la protestation que j'avais faite la veille, que la maladie qui m'accablait n'était pas capable de m'arrêter, et que j'étais prêt à marcher sur Madras, si le conseil décidait que cela

fût avantageux à la Compagnie. Le procédé de ces Messieurs ne pouvait exciter en moi que l'indignation, et l'on ne doit pas être étonné du mécontentement qui parut dans ma réponse.

A MM. les membres du conseil de Pondichéry.

MESSIEURS,

« J'ai reçu la sommation et son contenu. Je n'ai « consulté le conseil que sur l'affaire de Madras : « il dépendait de lui d'opiner décisivement pour « ou contre. Quant à la destination de mon esca- « dre, ce n'est pas à lui d'en prendre connaissance : « je sais ce que j'en dois faire; et mes ordres sont « donnés pour qu'elle parte ce soir. »

A Pondichéry, le 27 août 1746.

Signé, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

Quoique aussi rebuté par ces procédés qu'accablé par la maladie, je pris mon parti; et, en attendant qu'il me fût possible de me rembarquer, je résolus d'envoyer les vaisseaux que je commandais croiser devant la rade de Madras. Mon but, dans cette course, était, non-seulement de prendre les bâtimens qui étaient sans doute alors occupés à charger les effets précieux que les Anglais chercheraient à sauver, mais, encore plus, de m'assurer des des-

soins de l'ennemi, et de savoir si leur escadre réglait sa marche sur la nôtre. Mais ce qu'on aura probablement peine à croire, c'est qu'au moment où M. Dupleix fut instruit de ce dessein, il me redemanda les troupes de la garnison de Pondichéry, que j'avais embarquées lorsque j'étais allé à la recherche des vaisseaux ennemis. Le prétexte d'une demande si déplacée était qu'il ne pouvait dégarnir sa place sans la mettre en danger. Je vis avec peine que cette prétendue crainte n'était qu'un nouveau trait d'humeur; et pour éviter une rupture qui pouvait arrêter toutes les entreprises, j'étouffai mon ressentiment, et j'essayai de ramener M. Dupleix à la raison. Je lui représentai, dans une lettre du même jour, 27 août, la nécessité de rendre les vaisseaux le plus forts en hommes qu'il serait possible, et la sécurité dans laquelle on pouvait être pour Pondichéry, puisque les deux cents hommes de la garnison étaient remplacés par deux cent quarante soldats et dix officiers de mon escadre, que j'y laissais pour s'y rétablir, et qui étaient fort en état de faire le service d'une place. Je lui demandais encore pourquoi, ayant renforcé mes vaisseaux de ces deux cents hommes à mon premier départ de Pondichéry, il ne voulait pas me laisser les mêmes forces pour aller croiser devant Madras. Etait-il plus à portée de rappeler ces forces lorsque l'escadre était sous Ceylan, que lorsqu'elle serait à la côte de Coromandel, où l'on pouvait également rencontrer l'ennemi? Je finissais ma lettre en lui

disant : Au nom de la nation, monsieur, ne nous aigrissons pas ; pour ne pas être d'accord sur un point, faut-il nous contredire en tout? Quand ce ne serait que par bienséance, paraissons unis.

Mais, au lieu de se rendre à mes représentations, M. Dupleix crut son honneur intéressé à ne pas céder ; et il exigea absolument que ces troupes descendissent de suite à terre.

Lorsque je vis que la passion seule le conduisait, je lui renvoyai ses troupes, en lui disant qu'il fallait se prêter autant que je le faisais, pour pouvoir, en moins d'un jour, résister à quinze heures de fièvre, donner des ordres à toute une escadre, répondre à trois lettres comme les siennes, à une sommation ; et, pour comble, sacrifier au bien de l'Etat le mouvement vif que devait nécessairement faire naître la façon dont on agissait avec moi. Le même jour, l'escadre partit, et me laissa dans un état qui faisait douter que je la revisse jamais. Cependant je supportai assez bien le moment de la crise, et même au bout de quelques jours ma santé commença à se rétablir. Je me trouvais en pleine convalescence lorsque nos vaisseaux revinrent à Pondichéry, le 5 septembre : ils amenaient deux petites prises, estimées environ 200,000 livres.

Je me consolai de leur mauvaise manœuvre et du peu de succès de cette course, par l'assurance que l'on me donna que les ennemis n'avaient point paru à la côte de Coromandel. Je jugeai dès lors

que les Anglais n'avaient pas, jusque-là, réglé leur marche sur la mienne ; et cette découverte me faisant entrevoir quelque apparence de succès, je ne pensai plus qu'à tout disposer pour le siège de Madras. Quelques jours se passèrent à faire aux vaisseaux plusieurs réparations nécessaires. J'y fis travailler avec toute la diligence possible ; mais pendant ce temps même, MM. les membres du conseil de Pondichéry me donnèrent de nouvelles marques de la haine qui les animait contre moi. En effet, ils avaient fait courir le bruit que je ne refusais de faire le siège de Madras que parce que j'étais d'intelligence avec les Anglais, qui, pour se garantir du siège dont ils étaient menacés, m'avaient, disait-on, donné 200,000 pagodes. On répandit dans Pondichéry des lettres anonymes, où l'on circonstanciait toutes les clauses et toutes les particularités de ce traité imaginaire. Mais cette calomnie n'eut pas un long crédit : on reconnut bientôt la fausseté de ces injurieuses rumeurs, lorsque l'on vit embarquer sur les vaisseaux de l'escadre ce qui était nécessaire pour le siège.

Tous ces traits ne m'avaient que trop fait connaître les gens à qui j'avais affaire. Je pris, en conséquence, les précautions que je crus nécessaires pour prévenir tout ce qui pouvait donner matière à soupçon. Quoique j'eusse nommé un commissaire sur l'escadre, je priai M. Dupleix d'en nommer encore un autre, pour veiller conjointement avec le premier aux intérêts de la Compagnie. Il me donna,

en effet, pour second commissaire, M. Desprémesnil son gendre. Je ne m'en tins pas là ; je voulus savoir l'opinion de M. Dupleix sur les conditions que je pourrais imposer aux Anglais, si Madras voulait capituler. Je lui disais que, pour moi, mon sentiment était d'en tirer toutes les marchandises que nous y trouverions, pour les embarquer sur nos vaisseaux, et de rançonner la ville et les objets que nous ne pourrions emporter. Voici ce que me répondit M. Dupleix, par une lettre en date du 6 septembre : « Si les Anglais veulent, à prix d'argent, « éviter les suites fâcheuses d'un bombardement et « d'une attaque par terre, je crois que vous devez « réclamer, au nom du Grand-Mogol, le vaisseau « le *Mahmet-Schah*, appartenant à Iman-Saheb, « pris dans le détroit de Malacca par Peyton, quoi- « qu'il fût sous pavillon maure ; les deux vaisseaux « français et les bots, pris dans la rade neutre de « Balassor ; le vaisseau le *Favori*, pris en rade « d'Achem ; le vaisseau le *Pondichéry*, attaqué et « forcé de s'échouer sous le canon de la forteresse « de Tranquebar ; et un million de pagodes, pour « les frais de l'armement : exiger en outre, qu'en « deçà du cap de Bonne-Espérance jusqu'à l'est des « Philippines, il ne se commette aucune hostilité « entre les deux nations, et que la tranquillité y « subsiste comme en temps de paix. » On voit que M. Dupleix n'était pas encore guéri des traités de neutralité avec les comptoirs anglais, après l'épreuve qu'il avait faite de l'insuffisance de ces traités.

M. Dupleix me donna une note qui contenait une estimation de la valeur des prises, qu'il faisait monter à 332,125 pagodes. La restitution de la plupart de ces vaisseaux était indifférente à la Compagnie, à qui il n'en revenait rien ; mais il n'en était pas de même à l'égard de M. Dupleix, qui avait de gros intérêts sur plusieurs d'entre eux. Je devais donc, suivant son jugement, tirer de Madras 1,332,125 pagodes, à répartir entre la Compagnie et les propriétaires des vaisseaux réclamés : on verra dans la suite que j'en ai tiré bien davantage.

Je ferai seulement observer que, dans cette même lettre, M. Dupleix s'exprimait ainsi : « Au « reste, je ne vous représente pas mes sentimens « comme devant faire la règle de votre conduite ni « de vos opérations : vous me demandez mon avis, « j'ai l'honneur de vous dire ce que je crois hono- « rable à la nation et avantageux à la Compagnie. « Je sais que le ministre vous laisse entièrement le « maître de vos opérations, et qu'il me charge sim- « plement de vous seconder en tout ce qui dépendra « de moi. Du reste, je dois m'en tenir exactement « à ce qui m'est prescrit, et aux représentations « que les circonstances m'obligent de vous faire. »

On voit d'après cela, qu'avant mon départ pour Madras, de l'aveu même de M. Dupleix et du conseil de Pondichéry, je devais me regarder comme entièrement maître de mes opérations, ainsi que le portaient les ordres et les instructions du ministre, et qu'alors ces messieurs ne prétendaient me dis-

puter ni l'étendue de mes pouvoirs ni le droit de traiter avec l'ennemi : plus tard, la passion et des vues particulières les firent penser différemment.

Ce ne fut qu'après avoir pris toutes ces précautions, que je partis de Pondichéry, la nuit du 12 au 13 septembre 1746, avec neuf vaisseaux et deux galiottes à bombes. J'allais combattre, et soutenir l'honneur français, dans les mêmes lieux où M. de la Haye l'avait si bien établi en 1672.

J'ordonnai au *Saint-Louis* et au *Brillant* de prendre le large et de pousser au-delà de Madras, afin de couper le passage aux embarcations qui pourraient se sauver de cette ville ; pendant que le *Neptune* et le *Bourbon* avaient ordre de donner droit dans la rade : les autres vaisseaux suivaient, avec les troupes de débarquement. Nous eûmes, toute la nuit du 12, un temps très-variable : le lendemain, petit frais jusqu'à midi, qu'il nous survint un grain du nord assez considérable pour empêcher les vaisseaux destinés pour Madras d'y donner de nuit. Pendant qu'ils se faisaient voir ; je mis à terre six cents hommes avec deux petites pièces de campagne, près Coublon, situé à environ cinq lieues de Madras ; dans la crainte que les ennemis ne me disputassent la descente, qui sur cette côte est très-difficile, et ne peut guère se faire que dans des chelingues (1), bateaux du pays, conduits par

(1) *Chelingues*, bateaux plats, sans membrure, dont les planches sont cousues, et non cloués, ce qui leur donne

les naturels, hommes les plus poltrons du monde. Je les connaissais assez pour savoir que, si quelqu'un d'entre eux eût été blessé, tous les autres auraient pris la fuite, et que par conséquent notre entreprise eût manqué.

Le 15, je fis route le long de la côte, à mesure que les troupes avançaient par terre. Le même jour, à midi, nous étions à une grande portée de canon de la ville; et les troupes du premier débarquement étaient déjà sur le terrain ennemi. Je les joignis et fis un second débarquement sous Saint-Thomé avec le reste des soldats destinés à faire le siège. Le tout consistait en 1,100 Européens, 400 Cypayes, et 400 Cafres des îles: il restait à bord de tous les vaisseaux environ 17 à 1800 hommes.

Comme les troupes du premier débarquement se trouvaient fatiguées, je fis faire halte, et campai auprès d'une pagode, sur une place environnée de maisons. Dès que j'eus donné mes ordres pour la sûreté de notre camp, j'envoyai M. de Rostaing, capitaine d'artillerie, et un ingénieur, avec un détachement de 100 hommes, pour faire une recon-

---

plus d'élasticité, les fait céder sous les coups de la lame dont elles sont frappées, et les empêche de se briser aussi facilement que d'autres bateaux. Les chelingues sont si plates, que six pouces d'eau suffisent pour les faire flotter chargées. Les bords en sont très-hauts, de sorte que, lorsque la lame les atteint, elle ne passe point par-dessus et risque moins de les remplir.

naissance. Pendant ce temps, je fis construire un petit camp palissadé, pour déposer toutes les munitions de guerre et de bouche dont on aurait besoin pendant le siège. Enfin, sur le rapport des deux officiers qui avaient examiné les environs de la place, je me transportai sur une hauteur avancée en mer, qui me parut d'autant plus propre à monter une batterie de mortiers, qu'elle pouvait en même temps battre la ville et protéger nos vaisseaux. Cette batterie fut faite par le secours des noirs, soutenus de 150 hommes.

Madras est le principal établissement des Anglais à la côte de Coromandel, et le centre de leur commerce. Cette ville est bâtie dans un territoire donné par le Grand-Mogol à la compagnie des Indes d'Angleterre.

Elle est partagée en trois divisions. Celle du midi s'étend du nord au sud, de la longueur d'environ 500 toises sur près de 50 en largeur. Il n'y a que les Anglais et les autres Européens sous leur protection qui demeurent dans cette division, où l'on trouve environ cinquante bonnes maisons, une église anglicane, une catholique, le gouvernement, le comptoir et les magasins de la Compagnie. Elle est entourée d'une muraille et d'un fossé, et est défendue par plusieurs bastions et batteries, et par une garnison d'à peu près 500 soldats. La rivière de Montaron baigne l'extrémité de ses glacis.

On nomme cette partie de Madras fort Saint-Georges, ou Ville Blanche, pour la distinguer d'une

autre division contiguë, située au nord, et qu'on nomme Ville Noire, beaucoup plus grande, mais dont les fortifications ne consistent qu'en une mauvaise muraille et un fossé capables tout au plus de mettre à couvert contre un coup-de-main.

Cette deuxième division renferme plusieurs bonnes habitations, aux Juifs, aux Arméniens, et aux plus riches des marchands indiens qui résident dans le territoire de la Compagnie.

Au-delà de cette même division, du côté du nord, est un faubourg habité par les Indiens de toute caste.

Ces trois divisions composent Madras, dont la population pouvait s'élever à environ 100,000 ames.

Cette ville a le défaut, comme celles de toute la côte, depuis Balassour, de n'avoir point de port, ni même une rade sûre. Les navires sont obligés de rester le long de la plage, comme en pleine mer. La côte est d'ailleurs garnie de hauts et dangereux brisants qui, au moindre coup de vent un peu continu, deviennent si terribles, que les canots seuls peuvent fréquenter la rade.

Les vaisseaux courent les plus grands dangers d'échouer par les tempêtes de l'est; et, quand la mousson tourne, il est aussi très-dangereux de rester mouillé en rade.

Les environs de Madras sont fort agréables, et couverts de maisons de campagne et d'aldées ou villages maures, dans lesquels on fabrique ces toiles et ces mouchoirs si renommés.

A peine avais-je commencé à faire les préparatifs du siège, que nous vîmes, le 15, au soir, arriver dans le camp un Anglais, nommé M. Barnaval. Quoiqu'il n'eût point de passeport, comme il était gendre de M. Dupleix, je ne voulus point le faire prisonnier. J'ignore quel était le véritable but de sa démarche; mais il me dit qu'il venait de la part du gouverneur de Madras me prier de laisser sortir les femmes de la ville. Je lui accordai cette permission pour sa femme et celle du gouverneur seulement; et je la lui refusai constamment pour toute autre personne. Ces deux dames ne jugèrent point à propos d'en profiter, et je n'en fus pas fâché.

Le 16, nous approchâmes de la ville, et je fis transporter le camp dans un village qui n'en était éloigné que d'une demi-portée de canon. Toute cette journée fut employée à transporter l'artillerie et à former des batteries. Le 17, des soldats du pays, à la solde des Anglais, vinrent tirailler sur notre dernier camp; mais ils furent si vivement repoussés, qu'au lieu de rentrer dans la ville, ils s'enfuirent presque tous dans les terres, où ils se croyaient plus en sûreté. Le même jour, nous nous emparâmes d'un faubourg et de la maison de campagne du gouverneur, à une demi-portée de carabine des murs de la Ville Noire; nous nous y fortifiâmes, et établîmes deux batteries de mortiers. Le soir, j'allai reconnaître de plus près qu'il me fut possible la Ville Noire, que les Anglais semblaient avoir abandonnée. Il n'y parut, en effet, que

quelques tirailleurs dispersés; et dès lors je conçus la possibilité de brusquer l'affaire, en escaladant les murailles et en faisant pétarder les portes pendant la nuit.

Le 18, je fis battre la ville par les batteries du côté de la terre; et, dès que la nuit fut venue, les trois plus forts vaisseaux de l'escadre commencèrent à la canonner.

Pendant cette nuit, je reçus des lettres qui me mirent dans la plus grande perplexité. M. Dupleix me mandait qu'il avait paru des vaisseaux à la côte, et qu'il en avait vu lui-même. Quoique ces lettres ne s'accordassent pas sur les circonstances et sur le nombre des vaisseaux qu'on avait pu apercevoir dans l'éloignement, il était naturel de penser que c'était l'escadre anglaise qui venait au secours de la place. Au reste, que ce fût elle ou non, il n'y avait qu'un parti à prendre, qui était de pousser le siège avec la dernière vigueur; parce que, Madras pris, tous les dangers s'évanouissaient. Je ne pensai donc qu'à faire au plus vite toutes mes dispositions, pour accélérer la reddition ou la prise de la place.

Le 19, quelques heures avant le jour, après avoir jeté beaucoup de bombes et fait un feu continuel, je fis encore avancer six pièces de canon de 18, pour battre un bastion qui séparait la Ville Noire et la Ville Blanche, afin de nous faciliter la prise de l'une et de l'autre. Toutes nos batteries étant en état, le feu fut si vif toute la journée du 19, que les Anglais jugèrent à propos d'entrer en com-

position ; et sur les 8 heures du soir, je reçus une lettre de madame Barnaval, fille de M. Dupleix, qui me demandait de la part du gouverneur, si je voulais entrer en accommodement.

J'étais devant une place garnie de plus de deux cents pièces de canon : si je ne m'en rendais pas maître, je pouvais être bientôt dans le plus grand péril, ayant à craindre l'arrivée de l'escadre ennemie : je laisse à penser si je saisis avec empressement l'occasion que l'on me présentait, de mettre la mienne en sûreté. Je fis sur-le-champ réponse à madame Barnaval que, si l'on voulait m'envoyer des députés le lendemain, ma lettre leur servirait de passeport, et que le feu cesserait depuis six heures du matin jusqu'à huit, pour leur donner le temps de venir me trouver.

Le 20, au matin, MM. Monson et Hally-Burton, députés de Madras, se rendirent dans mon camp, et nous entrâmes en conférence. Ces messieurs voulurent d'abord me persuader qu'étant sur les terres du Grand-Mogol, leur ville devait être en sûreté ; mais je leur représentai que je ne faisais que repousser les hostilités : c'est ce que je leur prouvai par des exemples très-récens, en leur rappelant, entre autres, qu'ils avaient pris le *Favori* en rade neutre ; qu'ils avaient brûlé le vaisseau le *Pondichéry*, sous la forteresse de Tranquebar, et qu'ils avaient envoyé des détachemens jusqu'à vingt lieues dans les terres du Mogol, pour courir après des Français qui se sauvaient. Les députés ne purent

rien répliquer à des faits si précis ; ils se contentèrent de rejeter tous ces torts sur les vaisseaux de sa majesté britannique. Je leur répondis que c'était à ces vaisseaux que je m'étais d'abord adressé ; mais, puisqu'ils avaient trouvé, à la faveur du vent, le secret de m'échapper, leur ville répondrait de tout. Ils comprirent à ce discours qu'il fallait entrer en négociation d'une manière un peu plus sérieuse ; et, après un moment de réflexion, ils me demandèrent quelle contribution je voulais exiger pour me retirer de devant leur ville. Indigné de cette proposition, je leur répondis : « Je ne vends point « l'honneur, messieurs ; le pavillon de mon roi sera « arboré sur Madras, ou je mourrai au pied de ses « murs. »

Ces paroles parurent d'abord révolter les députés, qui me répliquèrent qu'ils étaient venus pour racheter leur ville ; que, s'ils en perdaient l'espérance, ils se défendraient jusqu'à la dernière extrémité, et qu'enfin il était moins déshonorant pour eux de subir par force les lois que le vainqueur voudrait leur imposer, que de se rendre honteusement à sa discrétion. Pour lors, je leur dis : « Messieurs, vous rendrez votre ville et tout ce qu'elle renferme ; je vous promets, sur mon honneur, de vous la remettre moyennant une rançon : fiez-vous à ma parole. Quant à ce qui concerne l'intérêt, vous me trouverez toujours raisonnable. — Mais, reprirent les députés, qu'appelez-vous raisonnable ? » Pour leur faire comprendre ma pensée, je pris le cha-

peau de l'un d'eux, et dis : « Supposons que ce chapeau vaille six roupies, vous m'en donnerez trois à quatre, et ainsi du reste. » Comme les députés n'entendaient pas assez le français pour comprendre cette comparaison, qui devait décider du sort de leur ville, je fis appeler M. de Schonamille, gendre de M. Dupleix et officier de la garnison de Pondichéry, qui servit d'interprète en cette occasion.

Les députés voulurent alors exiger que tous les articles du rachat fussent arrêtés, et que le prix en fût fixé avant que nous entrassions dans la ville. L'artifice était grossier ; un pareil traité ne pouvait être réglé dans tous ces points, qu'après bien des contestations et des conférences : l'escadre ennemie pouvait arriver, et changer entièrement la face des affaires : d'un autre côté, le bruit commençait à se répandre que les assiégés sollicitaient le nabab d'Arcate de venir à leur secours : ce prince, ami des Anglais, survenant avec quinze ou vingt mille hommes, pouvait, quoique ces troupes ne fussent point excellentes, harceler la poignée de Français qui était devant Madras, et nous forcer peut-être à regagner nos vaisseaux, pour ne pas être assaillis de toutes parts. Enfin, tous les hasards étaient pour les Anglais et contre nous.

Aussi, je ne donnai pas le temps aux députés d'insister sur une proposition si peu recevable dans de telles circonstances. Je leur signifiai qu'il fallait rendre la ville, ou se résoudre aux plus affreuses extrémités. Ils répliquèrent que, s'ils n'étaient pas

certains d'être bien traités, ils se défendraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Bien persuadé de leur résolution, je leur dis qu'ils pouvaient choisir entre les deux partis que je leur avais proposés; et que, dans l'un et l'autre cas, ils pouvaient être assurés que je leur tiendrais exactement ma parole.

Les députés, voyant que j'étais inébranlable, retournèrent à Madras pour conférer avec le gouverneur sur les propositions que je leur faisais. Je les chargeai de la lettre suivant.

A M. Morse, gouverneur de Madras.

Du camp français, devant Madras, le 20 septembre 1746.

MONSIEUR,

« Le roi, mon maître, m'a ordonné de quitter « mon gouvernement, et de venir dans l'Inde assu- « rer le commerce de ses sujets, faire respecter son « pavillon, et surtout faire observer le droit des « gens. Votre escadre l'a violé en plusieurs occasions. « J'ai fait mon possible pour la combattre; sa mar- « che l'a sauvée de ma juste vengeance : ne pouvant « l'avoir de ce côté, je me suis déterminé à venir « assiéger Madras. Si jusqu'ici je ne vous ai point « pressé de céder à la force, c'est que je sais que le « galant homme attend toujours le dernier moment; « mais présentement, que je suis aux portes de votre

« ville, qu'il n'y a plus qu'une faible muraille qui « nous sépare, je vous exhorte à considérer que vous « devez être content de votre défense. Une plus « longue résistance deviendrait une obstination, et « serait contre toutes les règles de la guerre, puisque « nous sommes dix contre un, et que nous n'avons « rien à perdre et tout à gagner. Songez, monsieur, « qu'en nous contraignant à vous emporter de vive « force, vos vies, celles de vos femmes, de vos en- « fans et vos biens, seront à la disposition d'une « soldatesque qui outre toujours les droits de la « guerre. J'ai dans mes troupes des Cipayes, gens « pillards, et des Cafres féroces : ils se croiront « tout permis dans une ville prise d'assaut, je ne « pourrai les arrêter. Épargnez-moi, monsieur, « l'horreur d'un pareil spectacle; rendez-vous à la « nécessité : sinon, je vous charge seul devant Dieu « et les hommes des horreurs que je prévois. Au « contraire, si vous écoutez la raison, il n'y a rien « que je ne fasse pour vous prouver la considération « avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. »

En même temps, je donnai avis de tout ce qui se passait à M. Dupleix.

Dès que les députés furent rentrés, le feu recommença jusqu'à trois heures : il cessa alors, comme j'en étais convenu, afin de laisser aux députés la liberté du retour. Je profitai de cet instant,

pour m'assurer moi-même de la hauteur des murs de la Ville Noire ; pour faire couper des échelles, et marquer les endroits où les chefs d'attaque devaient escalader. Je fis en même temps demander à bord des vaisseaux des hommes de bonne volonté pour monter à l'assaut, si l'on était obligé d'en venir à cette extrémité ; et j'achevai de donner partout des ordres pour cette action, qui devait s'exécuter la nuit du 21 au 22. Quatre cents hommes descendirent à terre, ayant à leur tête des officiers de marine. C'est avec le plus grand plaisir que je rends ici justice au zèle et à la bonne volonté que ces braves marins montrèrent dans cette occasion. Ce fut ainsi qu'ils répondirent à certaines gens qui ne craignaient point de dire hautement qu'ils n'étaient pas faits pour se faire tuer dans une affaire de terre.

Vers les six heures du soir, nous vîmes arriver dans le camp le nommé Francisco Perreiro. Cet homme était Italien, et avait été long-temps chirurgien du nabab d'Arcate, dont il était infiniment aimé et pour qui, de son côté, il avait toujours marqué un attachement inviolable. En effet, ce nabab ayant eu à soutenir, en 1739 et 1740, une guerre très-cruelle contre les Marattes, qui le battirent, prirent Arcate, et le chassèrent de ses états, il se trouva réduit aux plus grandes extrémités. F. Perreiro, qui était alors fort riche, sacrifia tout son bien pour procurer des secours à son bienfaiteur : mais le sort des armes ayant toujours été con-

traire à ce prince, et l'ayant enfin réduit à se dérober par la fuite à la fureur de ses ennemis, F. Perreiro, qui de son côté se trouvait ruiné, se réfugia à Pondichéry, où il fut considéré par tout le monde comme un illustre malheureux qui ne devait son infortune qu'à la noblesse de ses sentimens. C'est dans cette dernière ville que j'avais eu occasion de le connaître, en 1741.

Pendant le siège, je fus très-étonné de voir arriver cet homme dans mon camp. Je sus qu'il avait quitté Pondichéry, et qu'il habitait une petite maison de campagne, située aux portes de Madras. Comme il connaissait parfaitement l'état de la place, je crus devoir profiter de ses connaissances à cet égard. Ce fut par lui que j'appris que les Anglais avaient démonté les canons de la Ville-Noire. Sachant, d'un autre côté, qu'il était fort lié avec les habitans de Madras, je crus aussi devoir accepter la proposition qu'il me fit, d'entrer dans la place, pour l'engager à capituler. Du reste, il n'était porteur d'aucun ordre ni d'aucun pouvoir.

Cependant Perreiro vint me dire que le gouverneur l'avait chargé de me faire savoir que, rien n'ayant encore été décidé, les députés n'avaient pu revenir ; et qu'il me priait de prolonger la trêve pendant toute la nuit, pour donner aux assiégés le temps de se déterminer. Perreiro ajouta qu'il les avait assurés que cette grace ne leur serait pas refusée. Aussi surpris de ce message que du choix qu'on avait fait d'une personne sans titre et sans ca-

ractère, je le réprimandai fortement, et le renvoyai sur-le-champ, avec une lettre qui annonçait au gouverneur que le feu ne cesserait que le lendemain matin, depuis six jusqu'à huit heures, et l'assurait que, si les députés n'apportaient pas alors une parole décisive, je n'écouterais plus aucune proposition.

En effet, à huit heures du soir, le feu recommença avec plus de violence que jamais; et il fut continuel toute la nuit, tant sur les vaisseaux que dans les batteries. Nous tirâmes 600 bombes et 1,200 coups de canon.

Le lendemain, 21, les députés revinrent pour la seconde fois, et convinrent enfin de se rendre aux conditions qui leur avaient été proposées la veille; c'est-à-dire moyennant la faculté de racheter leur ville. Sur-le-champ, je convoquai un conseil de guerre, auquel je communiquai les ordres dont j'étais porteur, et je soumis aux officiers qui le composaient la question de savoir si je devais me croire, d'après ces ordres, suffisamment autorisé à entrer en négociation, et à traiter pour la capitulation. Ces messieurs répondirent unanimement que j'avais ce pouvoir. Nous dressâmes en conséquence les articles de la capitulation. M. Hally-Burton les porta au gouverneur de Madras, qui, les ayant examinés, les renvoya avec ordre de me représenter que le conseil et lui ne devaient point être prisonniers de guerre, dans le temps où il serait question de traiter des conditions du rachat. Sur cette représentation, comme je voulais que le

gouverneur et le conseil restassent prisonniers de guerre jusqu'au moment où ces conditions seraient convenues, je me contentai d'assurer les députés que je donnerais acte de liberté au conseil et au gouverneur, dès que nous serions d'accord pour la rançon. Les députés ayant demandé alors que cette proposition fût insérée dans la capitulation, j'y consentis, et l'on fit un article exprès. Les députés reportèrent la capitulation au gouverneur, qui la signa. En voici la teneur :

Capitulation du fort Saint-Georges et de la ville de Madras.

« Le fort Saint-Georges et la ville de Madras, avec leurs dépendances, seront remis aujourd'hui, 21 septembre, à deux heures après midi, à M. Mahé de la Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, et commandant les troupes françaises.

« Toute la garnison, officiers et soldats, le conseil, et généralement tous les Anglais qui sont dans le fort et la ville, demeureront prisonniers de guerre. Tous les conseillers, employés de la Compagnie, officiers des troupes et de l'état-major, seront libres, sur leur parole, d'aller et venir où bon leur semblera, même en Europe, à condition qu'ils ne porteront point les armes contre la France, offensivement ni défensivement, qu'ils n'aient été échangés, aux termes prescrits par le capitaine Barnet aux Français.

« Pour faciliter à MM. les Anglais le rachat de leur place, et rendre valides les actes qui seront passés en conséquence, M. le gouverneur et son conseil cesseront d'être prisonniers de guerre, au moment qu'ils entreront en négociation ; et M. Mahé de la Bourdonnais s'oblige de leur en donner un acte authentique, vingt-quatre heures avant la première séance.

« Les articles de la capitulation signés, ceux du rachat de la place seront réglés à l'amiable par M. Mahé de la Bourdonnais et M. Morse, gouverneur de Madras, ou ses députés, qui s'engageront à livrer de bonne foi aux Français tous les effets, marchandises reçues des marchands ou à recevoir; livres de comptes ; les magasins ; les arsenaux ; vaisseaux ; provisions de guerre et de bouche, et tous les biens appartenans à la Compagnie des Indes d'Angleterre, sans qu'il leur soit permis de rien réserver : en outre, les matières d'or et d'argent, marchandises, meubles et autres effets quelconques renfermés dans la ville, le fort et les faubourgs, à quelques personnes qu'ils appartiennent, sans en rien excepter, ainsi qu'il est du droit de la guerre.

« La garnison sera conduite au fort Saint-David, prisonnière de guerre; et si, par rachat, on rend la ville de Madras, messieurs les Anglais seront les maîtres de reprendre leur garnison pour se défendre contre les gens du pays : pour cet effet, il sera remis aux Français par messieurs les Anglais une quantité égale de prisonniers ; et, s'ils n'en ont pas

à présent, les premiers Français qui seront faits prisonniers depuis la capitulation seront libres jusqu'au nombre de leur garnison complété.

« Les matelots seront envoyés à Goudelour: l'échange en commencera par ceux qui sont actuellement à Pondichéry, et le reste passera sur leurs vaisseaux en Angleterre; mais ils ne pourront point porter les armes contre la France, que l'échange n'ait été fait d'un pareil nombre de matelots, soit aux Indes, soit en Europe, et surtout aux Indes, par préférence.

« A ces conditions, la porte de Water-Gate sera livrée à M. Mahé de la Bourdonnais à deux heures après midi: les postes de la place seront relevés par ses troupes: on fera à M. Mahé de la Bourdonnais la déclaration des mines, contre-mines et autres souterrains chargés de poudre.

« Fait et arrêté, au camp français devant Madras, le 21 septembre 1746. — Signé, N. Morse, gouverneur; Williams Monson, J. Hally-Burton, députés. Reçu la copie. Signé, Desprémesnil, Mahé de la Villebague, G. Desjardins. »

En me rapportant cette capitulation, messieurs les députés me demandèrent encore ma parole pour surcroît de la promesse du rachat. « Oui, messieurs, leur répondis-je, je vous renouvelle la promesse que je vous ai faite hier, de vous rendre votre ville, moyennant une rançon dont on conviendra à l'amiable, et d'être raisonnable sur les conditions. — Vous en donnez donc votre parole d'honneur, ré-

pondirent les députés. — Oui, leur dis-je, je vous la donne, et vous pouvez compter qu'elle est inviolable. — Hé bien, reprirent les Anglais, voici la capitulation signée par M. le gouverneur : vous êtes le maître d'entrer dans la ville quand il vous plaira. — Tout à l'heure, leur dis-je ; » et sur-le-champ j'ordonnai de battre la générale. Les troupes étant rassemblées, je fis battre un ban pour défendre, sous peine de vie, de rien piller dans la place ; et je marchai pour en prendre possession.

Lorsque je fus arrivé à dix pas du pont-levis de la porte de Water-Gate, le gouverneur avança à l'extrémité, et me présenta son épée. Je la lui rendis aussitôt, et j'entrai dans Madras à la tête de quinze cents Français. Dans le moment, le pavillon d'Angleterre fut amené ; celui du roi de France fut arboré, et salué de vingt-un coups de canon. Les vaisseaux de notre escadre amarinèrent en même temps, et halèrent au large la *Princesse-Marie*, navire anglais, qui se trouvait dans la rade et qui n'avait que du lest.

Je ne dois pas oublier ici que le gouverneur Morse eut l'attention de m'avertir du désordre qui régnait dans la ville, et me pria d'être persuadé que les honnêtes gens n'avaient aucune part à la mutinerie des soldats qui, étant ivres, couraient comme des furieux, en disant qu'il fallait plutôt périr que de se rendre : quelques-uns disaient même qu'ils ne se souciaient pas de mourir, pourvu qu'ils tuassent le général français. Je remerciai le gouverneur de

son avis, et, ces propos ayant frappé tous ceux qui s'intéressaient à moi, il se présenta sur-le-champ une douzaine d'officiers de marine qui m'offrirent de ne me point quitter, et qui, en effet, voulurent absolument m'accompagner tout le jour.

Mon premier soin fut d'assurer ma conquête, en posant moi-même des gardes autour de la place, pour être en état de donner des consignes convenables à chaque poste, avec connaissance du local. Je donnai, en même temps, l'ordre général de ne rien laisser sortir.

Ces précautions prises, je me rendis à l'église des Capucins, où toutes les dames s'étaient refugiées. C'était-là qu'elles attendaient leur sort avec des frayeurs inexprimables. Elles s'imaginaient que, semblables aux gens du pays, les Français allaient les emprisonner : elles tremblaient surtout au seul nom des Cafres qui se trouvaient dans mes troupes. Ces peuples ont en effet une réputation de férocité bien établie, et encore mieux méritée. On ne saurait concevoir quel fut l'étonnement des Anglaises, lorsqu'en les abordant, je les priai, le plus poliment qu'il me fut possible, de retourner chacune dans leurs maisons, et d'y vivre à leur ordinaire ; en les assurant qu'elles n'avaient aucune sorte d'insulte à craindre. Je leur tins parole, et pour leur ôter tout sujet d'inquiétude, aussi-bien que pour contenir partout le soldat, je distribuai les officiers de manière qu'il y en eût un de logé dans chaque maison de la Ville-Blanche.

De-là, je vins prendre possession du gouvernement, où l'on m'apporta toutes les clefs. Je les fis remettre entre les mains de MM. Desprémesnil et Bonneau, commissaires. J'annonçai, en même temps, à M. Dupleix la prise de la ville. Nous allâmes ensuite à l'église des Capucins, rendre graces à Dieu de nos succès. Un *Te Deum* fut chanté au bruit de tout le canon de la ville et des vaisseaux.

J'écrivis, le soir, à M. Dupleix une seconde lettre, dans laquelle je lui mandais que, l'affaire de la capitulation ayant été traitée avec tant de précipitation, j'avais oublié d'en demander un double. Je lui donnais aussi avis de la fuite de 50 soldats anglais qui avaient déserté avec armes et bagages, lors de la reddition de la place.

Enfin, comme je n'avais pas eu le temps de faire arrêter tous les prisonniers, j'ordonnai que l'on fît des patrouilles toute la nuit; et, pour être plus sûr de l'exécution de mes ordres, je fis moi-même, dans la nuit, plusieurs rondes.

Il me restait à rétablir dans Madras la sûreté, l'ordre et l'abondance. Je dirai, sans crainte d'être contredit, que, dès le lendemain de mon entrée, la police y fut aussi-bien observée que dans aucune ville d'Europe. Les habitans furent désarmés; les soldats et les matelots anglais furent envoyés prisonniers à bord des vaisseaux; et j'en fis passer la liste à M. Dupleix qui, étant sédentaire à la côte, était plus à portée que moi de veiller aux échanges qui devaient être faits.

Débarrassé de ces premiers soins, voici le plan de conduite que je formai pour tirer un parti avantageux de ma conquête, et pour profiter de la supériorité que mon escadre me donnait dans l'Inde.

Comme la mousson m'obligeait de quitter la côte à la mi-octobre, et que, par conséquent, je ne pouvais plus guère rester qu'environ vingt à vingt-cinq jours à Madras, je considérai que dans ce court espace de temps il m'était physiquement impossible d'enlever toutes les marchandises et tous les effets que renfermait cette ville. Je crus donc qu'il suffisait d'emporter en nature ce qui appartenait à la Compagnie d'Angleterre : j'espérais trouver de quoi charger deux ou trois vaisseaux, et je comptais comprendre tout le reste dans le rançonnement. Je me proposais, en conséquence, d'envoyer aux îles le *Neptune* et la *Princesse Marie* chargés des effets de Madras, le *Saint-Louis* et le *Lys* chargés de marchandises pour l'Europe, avec la *Renommée* et le *Sumatra* destinés à porter des vivres. Ces six vaisseaux rendus aux îles devaient attendre mon arrivée, et leurs équipages auraient servi à les défendre en cas d'attaque. Pendant ce temps j'avais le projet de rester dans l'Inde avec sept gros vaisseaux, savoir : l'*Achille*, le *Phénix*, le *Duc d'Orléans* et le *Bourbon*, auxquels devaient se joindre le *Centaure*, le *Mars* et le *Brillant*, que M. Saint-Martin avait armés en guerre suivant mes ordres, et qui ne pouvaient pas tarder d'arriver à *Pondichéry*. Je me serais trouvé à la tête d'une escadre for-

midable avec laquelle je comptais quitter la côte à la mi-octobre au plus tard, pour aller chercher les vaisseaux anglais. L'événement a fait connaître que j'aurais trouvé en effet à Achem le capitaine Griffin avec deux vaisseaux qu'il n'eût pas été difficile de prendre. De là, je serais venu en janvier à la côte de Coromandel, et je serais tombé sur l'établissement anglais de Goudelour. Profitant alors de la mousson, je pouvais en huit jours me rendre à la côte de Malabar, où, les Anglais n'ayant aucunes forces capables de me résister, je mettais à contribution tous leurs comptoirs. Je revenais ensuite prendre à Pondichéry les cargaisons chargées pour l'Europe, et j'en partais en octobre 1747, pour aller chercher aux îles les six vaisseaux qui m'y attendaient.

C'est ainsi qu'à la fin de 1748 je serais arrivé en France avec quatorze ou quinze vaisseaux richement chargés des dépouilles des Anglais, et tout au moins de trente millions de rançon. Je ne crois pas qu'on pût concevoir un projet de campagne meilleur et dont le succès fût moins douteux. Je m'en rapporte au jugement de tous les marins.

Plein de ces idées dont la réussite dépendait de la célérité avec laquelle l'affaire de Madras serait terminée, je travaillai à mettre au plus vite les vaisseaux en état, et à régler le prix de la rançon avec les Anglais conformément au traité que j'avais fait avec eux. Voici comme je m'y pris pour remplir ce double objet.

Ce qui appartenait à la Compagnie d'Angleterre consistait en matières d'or et d'argent, en munitions et en marchandises. Les matières d'or et d'argent étaient déposées dans la caisse et dans le trésor, dont les commissaires avaient les clés.

Les marchandises aussi-bien que les munitions de bouche, de guerre et de marine étaient renfermées dans des magasins dont MM. Desjardins et de la Villebague, commissaires adjoints, avaient aussi les clés entre leurs mains. C'étaient eux qui avaient soin de l'embarquement des effets et marchandises, et qui fournissaient les vivres, les ustensiles, agrès et apparaux, suivant les ordres que je leur donnais, et il se tenait à la douane un état fort exact de ces fournitures jour par jour.

A l'égard des marchandises, voici l'ordre que je prescrivis. Pour en faire des inventaires dans les formes usitées, il aurait fallu d'abord vider les magasins, faire la description des effets, et les remettre en place à mesure qu'ils auraient été inventoriés, pour ensuite les faire transporter à bord des vaisseaux. Toutes ces opérations étaient trop longues pour le peu de temps que j'y pouvais donner. J'imaginai donc un autre expédient qui pourvut également à la sûreté des effets, et qui coûta moins de temps, le voici :

Les commissaires faisaient sortir des magasins les balles de marchandises destinées pour le chargement des vaisseaux; à mesure qu'elles sortaient, ils les enregistraient, avec mention sur leurs registres de la

qualité et de la quantité des marchandises. Ces balles en sortant des magasins étaient transportées au bord de la mer, où était établie la douane. Là, les douaniers et les Brames leurs commis, tous gens de Pondichéry, tenaient un compte des marchandises qui leur arrivaient des magasins, et qu'ils faisaient en même temps passer sur les vaisseaux. Au fur et mesure qu'elles étaient embarquées, l'écrivain de chaque vaisseau en donnait son reçu aux douaniers qui l'enregistraient, et c'est sur ce reçu que se formait le connaissement de chaque vaisseau, en sorte que l'enregistrement fait d'abord par les commissaires dans les magasins, le compte tenu à la douane, le reçu des vaisseaux et leurs connaissemens formaient une suite d'actes qui se contrôlaient les uns sur les autres, et qui, rassemblés, composaient un inventaire général très-sûr de tout ce qui était sorti des magasins et embarqué. Enfin, dans l'intention où j'étais d'évacuer Madras du 10 au 15 octobre, je comptais laisser dans la ville des commissaires pour inventorier ce qui resterait en nature.

Ainsi quatre articles auraient formé le compte général, de tout ce qui s'était trouvé à Madras. Ces quatre articles étaient, 1° le compte de la caisse et du trésor; 2° le compte de la douane contenant l'état de tout ce qui avait été porté à bord; 3° l'inventaire de tout ce qui serait resté en nature; 4° les billets et les lettres de change fournis pour la rançon. On aurait vu ainsi d'un coup d'œil en quoi consistait tout le produit de la prise de la ville.

Malheureusement mes projets ne s'accordaient pas avec ceux de M. Dupleix. Madras rançonné et promptement évacué, je me proposais de conduire mes vaisseaux partout où les moussons auraient pu les favoriser. M. Dupleix, au contraire, ne voulait pas qu'on évacuât Madras, ni que les vaisseaux s'éloignassent de Pondichéry. Son objet était de ne tenir aucune capitulation, et de garder la place, soit pour l'ajouter à son gouvernement, soit pour en disposer à son gré. Il se mettait fort peu en peine des conquêtes éloignées qu'on pouvait faire à la côte de Malabar ou ailleurs; pourvu qu'il tînt les vaisseaux aux environs de Pondichéry, et toujours à portée de défendre et de favoriser le commerce de cette ville, il s'embarrassait peu du reste. C'est ainsi qu'il préférait au bien général de l'Etat et de la Compagnie son intérêt personnel et l'intérêt particulier de Pondichéry. On verra tous les malheurs qu'a produits cette opposition de vues et de sentimens.

Dès que j'eus commencé les opérations de l'inventaire et de l'embarquement, je ne pensai plus qu'à entrer en négociation avec les Anglais pour régler les articles de la rançon. Mais je reçus alors une lettre de M. Dupleix qui ne paraissait guère s'accorder avec tous ces arrangemens. En effet, par cette lettre, qui était datée du 21 septembre, et qui arriva à Madras dans la nuit du 23 au 24, il me marquait positivement qu'il avait promis au nabab d'Arcate de lui remettre Madras, dès que les Français

en seraient les maîtres. Et, comme au moment où il écrivait cette lettre, il ignorait la prise de la ville, il ajoutait : « Ce motif doit vous engager à presser « vivement la place, et à ne point écouter les pro- « positions qu'on pourrait vous faire pour la ran- « çonner après sa prise ; car ce serait tromper le « nabab, et l'engager à se joindre à nos ennemis. »

J'avouerai que cette lettre me parut incompréhensible. Je ne pouvais pas concevoir comment M. Dupleix tranchait ainsi du souverain, en promettant à une nation des places conquises sur une autre. Je ne comprenais pas mieux comment il avait eu l'imprudence de s'engager à livrer au nabab une place dont il ignorait le sort, et à laquelle je pouvais déjà avoir accordé une capitulation incompatible avec sa promesse, comme cela était arrivé réellement. D'ailleurs, ce projet était si évidemment contraire aux intérêts de l'État, et si fort au-dessus des pouvoirs dont M. Dupleix et moi nous étions chargés, qu'il n'était pas croyable qu'il pût proposer sérieusement une pareille idée. Aussi n'était-ce qu'un artifice assez grossièrement imaginé pour me tromper aussi-bien que le nabab. Voici en effet quel était l'objet de M. Dupleix.

Il est d'abord certain qu'il avait effectivement promis Madras au nabab. Mais, si l'on juge de la sincérité de cette promesse par l'événement, il est également certain qu'il la lui avait faite, sans avoir envie de l'effectuer, puisqu'il ne lui a pas remis cette place lorsqu'il en a été le maître. Ainsi, il

se jouait du nabab, qui dans la suite s'en est vengé par une guerre qui a coûté beaucoup d'hommes à l'Etat et beaucoup d'argent à la Compagnie.

Mais il ne trompait le nabab que pour mieux me tromper moi-même. Car, si j'avais été forcé de renoncer au projet de rançonner Madras comme la mousson m'obligeait à quitter la côte en octobre, il me fallait le laisser maître de cette ville, pour qu'il en pût enlever les marchandises, et pour cela lui abandonner encore quelques-uns des vaisseaux. C'est là précisément ce que M. Dupleix désirait, et le point où il voulait m'amener, comme on ne le verra que trop dans la suite. Quoi qu'il en soit, pendant qu'il me faisait part de ces arrangemens politiques, je reçus du nabab d'Arcate la lettre suivante :

Au grand commandant français, que Dieu garde de tout mal et lui donne prospérité.

« Je sais que tu es un grand guerrier, que les « villes ne sauraient tenir devant toi ; mais ce qui « m'a paru plus étonnant, c'est que tu aies abordé « sur mes terres, sans m'envoyer un homme comme « il faut pour me faire part de tes desseins. J'excuse « ta conduite ; mais à la réception de cette lettre, « aussitôt embarque-toi avec tout ton monde, et « cesse d'assiéger Madras, sinon je pars avec mon « armée royale, pour te faire exécuter ce que je te « commande. Au surplus, je souhaite que tes ar-

« mes prospèrent, et que ton bonheur soit aussi « grand que ton nom. »

Voici la réponse que je lui fis :

SEIGNEUR NABAB MAFOUZ-KAM,

« Comme la ville de Madras appartient en sou- « veraineté aux Anglais, ennemis de ma nation, « j'ai cru que, sans blesser aucun pouvoir souve- « rain, il m'était permis de chercher mes ennemis « jusque chez eux, pour tirer vengeance de tout ce « qu'ils nous ont fait depuis cette guerre. Ils ont « arrêté sous vos yeux et dans vos terres des Fran- « çais pour en faire des prisonniers. Ce sont donc « eux qui ont blessé le respect qui vous est dû. Pour « moi, quoique je sois marin et que je ne sache pas « vos coutumes, depuis que mes soldats sont à terre, « j'ai conservé avec vos sujets une politesse si atten- « tive que qui que ce soit ne peut s'en plaindre. Il « est vrai que j'ai poursuivi nos ennemis et pris « leur ville; mais c'est un droit de la guerre que « vous ne pouvez pas trouver mauvais, puisque « j'ai respecté tout ce qui vous appartient. Quant « à l'ordre que vous me donnez de me rem- « barquer, je n'en reçois que de mon roi. Si cela « m'attire votre visite, j'aurai soin de vous rece- « voir, sans oublier que je suis Français, et sans « manquer au respect avec lequel je suis, etc.

Signé, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. »

Les menaces du nabab et les projets singuliers de M. Dupleix me fournissaient de nouvelles raisons pour accélérer la conclusion du traité du rachat. Ce fut le sujet de plusieurs conférences que j'eus avec M. le gouverneur Morse et son conseil. Après m'être convaincu qu'il était impossible aux Anglais de me donner de l'argent comptant, et après avoir long-temps discuté le prix de la rançon, nous la fixâmes, le 26 septembre au matin, à 1,100,000 pagodes d'or à l'étoile (neuf millions environ de nos livres), tant pour la Ville-Blanche que pour la Ville-Noire (1).

Moyennant cette somme que M. Morse et le conseil supérieur de Madras s'engageaient à payer à la Compagnie de France, et pour sûreté de laquelle ils donnaient des lettres-de-change et des otages, je m'engageai moi-même à remettre aux Anglais la place, du 10 au 15 octobre, et à leur laisser une partie de leur garnison, de leur artillerie et de leurs munitions. Chose indispensable, et sans laquelle la remise de la ville eût été plus nuisible qu'avantageuse, puisqu'ils n'auraient pas eu les moyens de se mettre à l'abri des incursions des Maures et des Marattes leurs voisins.

En joignant à la rançon de 1,100,000 pagodes les valeurs prises en nature à Madras, et chargées sur nos vaisseaux ou remises à nos comptoirs, valeurs estimées au plus bas prix, à 509,920 pagodes,

(1) *Voyez* les pièces justificatives, N. III.

la prise de la ville donnait à la Compagnie un bénéfice de 1,609,920 pagodes (treize millions et demi environ), sans aucunes autres dépenses que celles de l'escadre.

Avant d'entrer dans la narration des faits qui suivirent la prise de cette ville, et de parler des divisions qu'elle occasiona entre le conseil, M. Dupleix et moi, je crois devoir exposer ici les raisons qui me déterminèrent à prendre le parti de la rançonner.

Les ordres dont j'étais porteur étaient de deux sortes. Les uns avaient rapport au commandement de nos forces dans l'Inde, les autres aux opérations de la guerre (1).

Les premiers m'autorisaient à commander tous les vaisseaux de la Compagnie; sa majesté enjoignait aux capitaines, officiers et marins de m'obéir en tout ce que je jugerais convenable de leur ordonner sous peine de désobéissance. Dans le cas où je me trouverais à une action de terre, je devais également commander toutes les forces de la Compagnie, à moins que l'action ne se passât dans quelque gouvernement français autre que celui des îles de France et de Bourbon. Dans ce cas seul je devais être préalablement autorisé par les conseils à donner des ordres à terre.

La Compagnie avait formé de ses établissemens dans l'Inde deux gouvernemens indépendans l'un

(1) *Voyez* les pièces justificatives, N. I.

de l'autre, savoir : le gouvernement de Pondichéry, et celui des îles de France et de Bourbon. Le gouvernement de Pondichéry a sous sa dépendance la ville de Pondichéry, où réside un conseil supérieur dont le gouverneur est le président, et trois comptoirs particuliers qui sont : le comptoir de Mahé sur la côte de Malabar, le comptoir de Karikal sur la côte de Coromandel, et le comptoir de Chandernagor sur le fleuve du Bengale. Tels sont les établissemens français dans l'Inde qui composent le gouvernement de Pondichéry. A l'égard du gouvernement des îles, il comprend l'île de France et l'île de Bourbon. Chacune de ces îles a ainsi que Pondichéry un conseil supérieur dont, comme gouverneur, j'étais président. Mais ces deux gouvernemens, ainsi que leurs conseils, étaient absolument indépendans l'un de l'autre. Ainsi, d'après les ordres dont j'étais porteur, si j'avais été faire la guerre à Pondichéry, Mahé, Karikal ou Chandernagor, me trouvant alors dans l'étendue du gouvernement de M. Dupleix, je n'aurais pu commander à terre sans y être autorisé par lui ou par le conseil supérieur ; mais, dans mon expédition de Madras, me trouvant sur le territoire ennemi, je n'étais pas dans le cas prévu par mes ordres, et je n'avais nullement besoin d'autorisation pour commander à terre.

Quant aux opérations de la guerre, le ministre, dans les instructions qu'il m'avait données, m'avait indiqué des croisières et des courses, mais il ne

m'avait rien prescrit positivement à cet égard, m'annonçant qu'il m'autorisait à faire à son plan les changemens que je jugerais convenables au bien général, et même à prendre tout autre parti contraire. Il m'avait cependant engagé à ne rien entreprendre sur les établissemens anglais, sans une espèce de certitude, et il m'avait remis un ordre secret auquel il m'était enjoint de me conformer avec exactitude. Cet ordre était ainsi conçu :

« Il est expressément défendu à M. de la Bour-
« donnais de s'emparer d'aucun établissement ou
« comptoir des ennemis pour le conserver. »

D'après mes instructions et de tels ordres, je devais nécessairement croire que je n'avais pas besoin d'autorisation de M. Dupleix ou de son conseil pour commander à terre puisque j'étais dans un établissement ennemi qui n'était point sous leur dépendance. D'un autre côté, comme j'avais, dans le cas où je me serais emparé de la ville, l'ordre de ne point la garder, il ne se présentait que deux partis à prendre; l'un était de refuser toute capitulation à la ville, et, après m'en être emparé, de la piller et de la détruire; l'autre était d'accorder une capitulation en la rançonnant comme je le faisais.

Le premier parti était aussi contraire aux lois de la prudence et de l'humanité qu'aux vrais intérêts de la Compagnie; car, dans la position où j'étais quand je vins assiéger Madras, j'avais tout lieu de craindre tant par mer que par terre. D'un moment à l'autre l'escadre anglaise ou les Maures pou-

vaient paraître, et ma situation était d'autant plus critique alors, qu'un échec, dans cette conjoncture, entraînait infailliblement la perte de tous nos établissemens dans l'Inde. N'aurais-je pas été coupable de la plus grande imprudence et d'une témérité bien coupable, si j'avais refusé des propositions qui, en me délivrant de tous les risques que je courais, m'assuraient tous les avantages que mes ordres me permettaient de tirer d'une ville ennemie? Supposons que je n'eusse point voulu entendre les députés de Madras, et que cette ville, se voyant sans espérance de se racheter et de s'exempter du pillage, eût été réduite à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et que les Maures ou l'escadre anglaise fussent venus seconder le désespoir des assiégés et me forcer à lever le siège avec la perte d'une partie de mes troupes et de mes vaisseaux; qu'aurais-je pu opposer pour ma justification? Vous assiégez, aurait-on pu me dire, avec les plus grands risques une ville qu'il vous est défendu de garder; cette ville veut capituler et vous ouvrir ses portes moyennant une rançon; et vous rejetez des conditions aussi avantageuses! Que prétendiez-vous donc faire, et que pouviez-vous donc espérer de mieux? Vous n'avez pû, aurait-on ajouté, refuser des conditions si convenables au bien des affaires, et si utiles à la Compagnie, qui vous confiait ses intérêts, et si conformes aux ordres secrets dont vous étiez porteur, sans avoir en vue la destruction et le pillage de cette ville, où vous comptiez sans doute vous enrichir

aisément au milieu du trouble et de la confusion : il est donc manifeste, aurait-on conclu, que vous avez sacrifié les intérêts de l'Etat à vos intérêts particuliers, et que, dans votre conduite, la cupidité l'a emporté sur le devoir. Voilà ce qu'on aurait été en droit de me reprocher, si, dans ces circonstances, j'avais eu l'indiscrétion de ne pas accorder à la ville de Madras la capitulation qu'elle demandait.

Le pillage et la destruction de Madras étaient donc contraires à la prudence, mais ils ne l'étaient pas moins à la politique, à l'humanité et aux vrais intérêts de la Compagnie. Qu'on se représente en effet les grandes villes que les Européens ont dans l'Inde, telles que Pondichéry, Madras, Négapatan ; chacune de ces villes contient environ cent mille ames ; et il est certain que, dans cette multitude d'habitans, plus des trois quarts sont des naturels du pays ; ils s'y fixent selon qu'ils y trouvent plus de facilité pour le commerce et plus de douceur dans le gouvernement ; le surplus de la population est composé de Juifs, d'Arméniens, qui font le négoce, et qui souvent ont en même temps des magasins chez les Français, chez les Hollandais, chez les Anglais et chez les Portugais. On regarde dans les établissemens européens ces nations, aussi-bien que les naturels du pays, comme des peuples neutres, qui ne prennent aucune part dans les guerres que les nations d'Europe peuvent avoir entre elles dans l'Inde, et qui trafiquent partout avec liberté, tant qu'ils se conforment aux lois, et qu'ils ne bles-

sent point les priviléges de chaque Compagnie. On n'exerce donc jamais contre eux aucun acte d'hostilité; souvent même dans les temps de guerre entre les puissances d'Europe, on fait le commerce sous leur nom, et c'est un avantage qui oblige à les ménager, et à les favoriser autant qu'il est possible. Enfin, il est constant que, dans les grandes villes dont je viens de parler, il y a à peine six à sept cents hommes qui soient de la nation dont elle porte le pavillon, et ces six à sept cents hommes sont composés de cinq à six cents soldats, trente ou quarante employés et vingt ou trente marchands particuliers. Voilà, au vrai, l'état actuel des plus florissantes villes de l'Inde, à l'exception de Goa et de Batavia, qui sont beaucoup plus considérables.

La partie de Madras appelée Ville-Noire était peuplée de toutes sortes de nations ou neutres ou amies de la France. Dans cette multitude d'habitans il y en avait plus des trois quarts qui n'avaient pas porté les armes contre nous, et qu'il aurait été également inique et dangereux de comprendre dans le pillage. Tels étaient les Malabars, les Mogols, les Maures, les Lascars et autres peuples que la France avait grand intérêt à ménager pour son commerce. Or, comment aurais-je pu, dans le désordre qu'entraîne le pillage d'une ville, surtout avec les troupes barbares que j'avais dans mon armée, avec des Cipayes et des Cafres, distinguer et épargner cette partie de la population, et répondre de ne pas voir ensanglanter notre conquête. Nous

aurions peut-être offert dans l'Inde un exemple funeste de cruauté, qui eût été aussi douloureux pour moi que déshonorant pour la France.

Ce parti n'était pas moins contraire à mon plan de campagne, qui ne me permettait pas de rester à Madras trop long-temps; il m'eût fallu laisser des troupes et des vaisseaux pour procéder à la démolition des fortifications et au transport des effets; et j'avais besoin de toutes mes forces pour tenter de nouvelles entreprises. Enfin, quel aurait été le produit du pillage? c'est ce que je ne puis dire; mais j'ai la conviction qu'un pillage dont tout le monde eût profité, n'aurait pas donné grand bénéfice à la Compagnie.

Après mon départ, M. Dupleix, au lieu de tenir la capitulation, a pillé et ruiné la Ville-Noire; les frais de démolition, d'embarquement, de transport, joints aux frais des fortifications faites à la Ville-Blanche, ont absorbé la valeur de la prise. Il est donc évident que j'aurais rendu un fort mauvais service à la Compagnie, et fait abhorrer le nom français dans l'Inde. Il ne me restait donc qu'un parti, c'était de rançonner la ville, ainsi que cela se pratique tous les jours en mer à l'égard des vaisseaux qu'on ne peut amariner, et dont MM. de La Roche et Duguay-Trouin ont donné l'exemple, l'un en 1702, lors de la prise du fort Saint-James, l'autre en 1711, lors de son attaque contre Rio-Janeiro.

Mais, à peine les conditions du rachat étaient-

elles arrêtées, que je reçus six lettres de Pondichéry; il en avait trois du conseil et trois de M. Dupleix (1). Ces lettres m'annonçaient une députation que me faisait le conseil, sous prétexte de me féliciter de la conquête que je venais de faire. On me priait en même temps de m'expliquer sur la manière dont je prétendais traiter avec le conseil supérieur de Pondichéry, et l'on ne manquait pas de me faire observer que Madras, depuis que le pavillon du roi y avait été arboré, était devenu un établissement français; que par conséquent il se trouvait être sous la dépendance du gouvernement et du conseil de Pondichéry, et que moi-même, quoique chargé par le roi du commandement général des vaisseaux, je n'en étais pas moins soumis à l'autorité de M. Dupleix et du conseil. On y ajoutait que, si je doutais du droit de ces messieurs, je ne devais pas trouver mauvais qu'ils n'entrassent pour rien dans tout ce qui concernait la ville de Madras; enfin, on m'annonçait nettement qu'il ne fallait pas penser à rançonner Madras, qu'il fallait au contraire employer l'hiver à ruiner la place et à la démolir, sauf à la remettre ensuite aux Maures, qui ne la rendraient aux Anglais qu'à beaux deniers comptans.

Ces lettres ne me permirent plus de douter des

(1) *Voyez*, pour les discussions relatives à la prise de Madras, la Correspondance entre Dupleix et La Bourdonnais. (*Pièces justificatives*, N. II.)

vues de M. Dupleix. Je vis clairement que son but était de rester maître de Madras et des vaisseaux, et de disposer du tout à son gré. Je savais trop combien le conseil de Pondichéry était servilement livré à M. Dupleix, pour m'étonner de voir d'aussi ridicules prétentions appuyées par ses membres. Je répondis à M. Dupleix que j'étais très-sensible à la députation dont MM. les membres du conseil m'honoraient. J'ajoutais que j'aurais désiré que MM. les députés que l'on m'envoyait fussent arrivés plus tôt; il eût été temps de les instruire des arrangemens que je prenais avec le gouverneur et le conseil de Madras.

Quant au conseil supérieur de Pondichéry, voici en quels termes je crus devoir lui répondre :

MESSIEURS,

« Je sais que tous les établissemens français dans « l'Inde sont sous la dépendance de M. le gouver- « neur-général et du conseil supérieur. Je sais aussi « que le roi et le ministre, en me donnant le com- « mandement sur toute la marine, m'ont laissé le « maître de mes opérations. Madras n'est certaine- « ment pas une colonie française, mais une con- « quête que je viens de faire; ainsi personne n'a le « droit d'y commander que moi. Je sais tout le cas « que je dois faire de vos avis; voilà pourquoi j'ai eu « l'honneur de vous les demander. J'aurais pensé « que, pour le bien du service, vous n'auriez pas

« dû me les refuser ; mais, puisque vous ne pouvez « conseiller sans ordonner, il est tout naturel que « j'aille chercher ailleurs des avis qui me conser- « vent l'indépendance dont le roi et la Compagnie « m'honorent depuis douze ans. Comme la saison « presse, je vais consommer le mieux que je pourrai « l'affaire de Madras. Si je manque dans le fond ou « dans la forme, ce ne sera pas faute de vous avoir « demandé conseil. J'espère que sa majesté et le « ministre m'excuseront.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. »

Les députés qu'on m'envoyait étaient MM. Du Laurent et Barthélemy. Ces messieurs, s'étant joints à M. Desprémesnil, me répétèrent tout ce que contenaient les lettres de Pondichéry dont je viens de parler, et m'ajoutèrent que l'objet de leur mission était de former à Madras un conseil provincial qui serait subordonné au conseil supérieur de Pondichéry, en sorte que, suivant ce plan, toutes les affaires de Madras devaient se régler sur les ordres et par les décisions de MM. de Pondichéry. Au surplus, ils m'assurèrent de nouveau que l'intention du conseil était de ne se mêler en rien des affaires de Madras, si je refusais de reconnaître son autorité, et au moment où ils m'annonçaient cette résolution, ils me déclarèrent qu'ils protestaient, au nom du Roi et de la Compagnie, contre toute ca-

pitulation que je pourrais faire ou avoir faite, et qu'ils s'opposaient formellement, auxdits noms, que la ville de Madras fût rendue aux Anglais.

Ces députés ne s'en tinrent pas là. Ils travaillèrent sourdement à entraîner dans leur parti les principaux officiers des troupes que je commandais. Ils s'adressaient fort mal, et durent voir que je jouissais de l'estime et de la confiance du soldat et de l'officier. Je fus averti de leurs menées, et ne pus cacher mon indignation tant au conseil de Pondichéry qu'à ces députés; car enfin étaient-ce là des moyens permis?

Depuis ce jour, 27 septembre, jusqu'au 30 du même mois, le temps se passa en disputes et en protestations, tant de la part de MM. de Pondichéry, que de leurs députés. J'écrivis à M. Dupleix et à son conseil, pour leur représenter les avantages et la nécessité de tenir la capitulation. Ces messieurs, de leur côté, m'en écrivirent plusieurs, où ils s'efforçaient de prouver la thèse contraire, et surtout de faire voir qu'ils avaient droit de commander dans Madras, et de décider souverainement du sort de cette place.

On peut juger jusqu'à quel point la passion aveuglait ces messieurs, puisque, après la prise de la ville, ils me refusaient jusqu'au droit de pouvoir accorder une capitulation aux Anglais, tandis qu'avant mon départ pour cette expédition ils avaient reconnu positivement que j'étais maître à cet égard, conformément aux ordres et aux instructions des

ministres de sa majesté, qui me donnaient droit de disposer du sort des conquêtes que je pouvais faire. Sur quoi fondaient-ils donc de si injustes prétentions?

Madras, disaient-ils, était devenu un établissement français dès que j'y étais entré, et que le pavillon du roi y avait été arboré. La fausseté de cette allégation se démontre bien facilement. Comme il m'était expressément défendu de m'emparer d'un établissement ennemi pour le conserver, je ne pouvais, en entrant dans Madras, songer à le conserver, et, conséquemment, en faire un établissement français. Je ne pouvais, ainsi que je l'ai exposé précédemment, que rançonner ou raser la ville. Ayant pris le premier parti, et la ville ne s'étant rendue à moi que sur la condition de pouvoir se racheter; si j'y restais quelque temps, c'était pour y pouvoir régler convenablement les conditions de la rançon. Il est donc incontestable que Madras, d'après la capitulation que je lui avais accordée, et d'après les ordres de sa majesté, ne pouvait jamais être considéré comme un établissement français.

Cependant le temps s'écoulait, et les travaux n'avançaient point. M. Desprémesnil, sans m'avertir, abandonna le commissariat dont il était chargé. M. Bonneau, autre commissaire, quitta aussi ses fonctions, et refusa le service de manière à m'obliger à le mettre aux arrêts; mais il les força, et se retira à Pondichéry, où sa désobéissance reçut les plus grands éloges. M. Dupleix crut même devoir

la récompenser par une place de conseiller au conseil supérieur de Pondichéry. On conçoit qu'à l'exemple de leur chef, les autres employés n'obéissaient point ou obéissaient mollement; la crainte de déplaire à M. Dupleix les arrêtait tous. En vain fis-je des plaintes à cet égard à M. Dupleix; en vain lui représentai-je la nécessité d'évacuer promptement Madras, et le priai-je de me faire aider; ce fut inutilement.

Voyant alors, d'un côté, qu'il m'était impossible d'évacuer Madras sans secours; d'un autre, qu'il n'y avait rien à espérer de M. Dupleix, qui paraissait décidé à rompre le traité, je voulus sonder les Anglais sur cette rupture. Comme ils n'avaient consenti qu'avec une peine extrême à la fixation du prix de la rançon à 1,100,000 pagodes, que ce prix leur avait paru excessif, et qu'ils avaient répété souvent que cette somme excédait de beaucoup la valeur de la ville et de ce qu'elle renfermait, je crus pouvoir les amener à cette rupture. Je leur proposai; mais ils refusèrent de me rendre ma parole, et au contraire ils me sommèrent, au nom de sa majesté très-chrétienne et britannique, de la tenir; ils dressèrent même une sommation dans les formes, qu'ils n'auraient pas manqué de me faire signifier, si j'avais paru insister sur ma proposition. Je vis à regret qu'il m'était impossible d'annuler des engagemens contractés de bonne foi et à la face des nations. Mais le désir effréné de commander dans Madras, et de disposer à son gré

du sort et des richesses de cette place, aveuglait tellement M. Dupleix, qu'il n'écouta plus que les conseils de sa vanité et de son ambition. On en jugera aisément par la violence des moyens qu'il employa pour établir, à quelque prix que ce fût, son autorité dans Madras.

Pendant que, le 29 septembre, il m'écrivait *en ami, en frère, en homme qui ne cherchait*, disait-il, qu'à me *procurer de la gloire* (1), et qu'à tant de titres affectueux il me priait et me pressait de me laisser persuader par ses remontrances, le même jour il employait, à Pondichéry, les plus bas artifices pour me rendre odieux à toute la colonie, et pour m'enlever de force le commandement qu'il me disputait. En effet, ce même jour, il composa et envoya signer, de maison en maison, par quelques habitans de Pondichéry, par quelques moines, et par les membres du conseil, une espèce de libelle, que quelques-uns avaient déjà signé chez lui, dans lequel, après beaucoup d'injures contre moi, et de grands éloges de M. Dupleix, la prétendue colonie de Pondichéry lui traçait ainsi la conduite violente qu'il avait à tenir.

Cette pièce est trop curieuse pour ne pas tenir place ici.

---

(1) Pièces justificatives, n° II.

Remontrance faite par la colonie de Pondichéry à M. Dupleix.

« MONSIEUR,

« Le conseil de la colonie assemblé, et représenté par les révérends pères supérieurs des ordres religieux, par les officiers des troupes, employés de plume, bourgeois et habitans de cette ville, informés du mépris manifeste que M. Mahé de la Bourdonnais affecte en toute occasion pour les ordres sacrés de sa majesté, notre glorieux souverain, et spécialement au sujet du traité qu'il est sur le point de conclure ou qu'il a conclu avec la nation anglaise, au sujet de la reddition de Madras, qui s'est soumis aux armes du roi le 21 de ce mois, vous supplie d'interposer votre autorité pour arrêter les injustes entreprises de ce commandant de l'escadre.

« Chacun de nous, Monsieur, sait la part immédiate que vous avez à la conquête de Madras. Personne n'ignore que c'est à votre activité à préparer toutes les choses nécessaires pour un semblable siège, que c'est aux connaissances exactes du lieu dont vous avez su vous prémunir, enfin que c'est à votre vigueur et à votre persévérance à pousser M. de la Bourdonnais à tenter cette glorieuse expédition, et aux grands secours que vous avez donnés, tant en hommes qu'en munitions,

qu'il doit la prise de cette place opulente, et depuis long-temps rivale de la nôtre.

« Dieu bénissant les armes du roi et de la Compagnie dans cette entreprise, aucun dans Pondichéry n'aurait osé douter qu'on en tirât tout le fruit qu'on peut et doit attendre d'une si belle conquête. Notre espérance se trouvait fondée sur ce que nous pouvions penser que M. de la Bourdonnais, commandant des vaisseaux de la Compagnie, serait assez téméraire, après la prise de la place, pour refuser de se soumettre non-seulement aux ordres que vous et le conseil étiez en droit de lui donner, mais qu'il rejetterait même vos avis.

« Sera-t-il dit, Monsieur, que ce sujet, au détriment de la nation, méprisera les ordres positifs et non équivoques de sa majesté, énoncés en la commission qui vous décore du commandement général des établissemens français en cette partie du monde!

« Cet attentat n'est pas son premier. Vous n'avez qu'à jeter les yeux sur le monstrueux traité qu'il a fait avec les Anglais pour la reddition de leur place; vous y verrez, Monsieur, un particulier s'arroger pour ainsi dire les droits souverains.

« Le nom de sa majesté intervient-il une seule fois dans tout le cours de cette pièce? C'est M. Mahé qui prend la place; c'est lui qui la reçoit en son propre et privé nom. Aussi veut-il la rendre par son bon plaisir pour une rançon imaginaire, que lui promettent des gens non-libres, et par conséquent

incapables de s'engager pour eux-mêmes, et à plus fortes raisons pour des supérieurs qui les désavoueront.

« C'est ce même particulier qui, sous vos yeux et sous ceux d'un conseil qui, en cette partie du monde, a l'honneur de représenter la personne du roi, veut rendre aux Anglais une place comme Madras sans la démanteler, sans en tirer préalablement les munitions dont elle abonde, puisqu'il prétend leur en laisser la moitié, et cela pour une rançon en papier qui ne sera jamais payée.

« Vous avez beau, Monsieur, écrire les raisons les plus solides à cet insubordonné : le conseil en vain lui prescrit-il des arrangemens des mieux réfléchis, et lui députe-t-il des membres de son corps pour diriger, comme il convient, cette grande affaire, et le remettre dans la voie convenable ; rien de tout cela ne peut l'y faire rentrer, et Madras, plein de munitions d'artillerie et d'armes, va être rendu, et l'est peut-être actuellement à nos plus cruels ennemis, et cela pour rien.

« Valait-il donc la peine de faire tant de frais, et d'exposer tant d'hommes, pour devenir la fable des nations? Non, Monsieur, il n'en sera pas ainsi. Vous prendrez le parti qui convient dans une occasion de cette conséquence. Nous espérons même que vous le prendrez vivement. Voici celui qui se présente à notre imagination. Songez que le péril est dans le retard.

« Ce parti, Monsieur, est d'envoyer des personnes

d'honneur, prêtes à exécuter vos ordres et ceux du conseil supérieur, à la lettre, et munis de votre commission de commandant-général, laquelle ils exhiberont et liront ou feront lire à M. de La Bourdonnais, en présence de tous les notables français actuellement à Madras, à la tête desquels sont MM. les députés du conseil : ces personnes, en vertu de ladite commission et des ordres particuliers, et *ad hoc*, lui déclareront qu'il s'est mal-à-propos arrogé le commandement et l'indépendance dans Madras, n'ayant pas même fait la moindre politesse à vous, Monsieur, ni au conseil supérieur qui aviez seuls droit d'y gouverner; qu'ainsi il ait à se réduire à son commandement de l'escadre, afin que le gouvernement légitime de Madras puisse procéder tranquillement aux arrangemens qui lui pourront convenir.

« Ils lui déclareront de plus, qu'il peut faire rembarquer ses troupes des îles seules, et aucun homme de celles détachées de cette garnison, qui dès ce moment cessent d'être à ses ordres.

« Notifieront pareillement au gouverneur anglais et autres, que tout traité et capitulation qu'ils peuvent avoir fait avec M. de la Bourdonnais sont nuls, ayant été faits sans autorité.

« Toutes ces considérations faites publiquement, les personnes chargées de les faire appuyer de MM. les députés sévironi à toute rigueur contre les particuliers qui voudront faire mine de s'y soustraire.

« Voilà, Monsieur, ce que la nation entière, voilà ce que l'honneur du roi et les intérêts de la Compagnie vous demandent aujourd'hui par nous. Nous espérons obtenir de vous une chose aussi légitime qu'indispensable.

« A Pondichéry, ce 30 septembre 1746.

« Signé. *F. Dominique*, capucin, missionnaire apostolique, supérieur et curé; *F. François de Saumur*, capucin, missionnaire apostolique; *L. Mathon*, P. missionnaire. Puis motivé, comme il suit, le sentiment des RR. PP. jésuites. *Mon sentiment est que M. Dupleix et MM. du conseil supérieur ont actuellement seuls toute l'autorité du roi qu'ils représentent, et qu'il n'y peut être fait aucun traité valable soit avec les Anglais, soit avec quelque autre que ce soit que par eux.* Signé, *M. Gargan*, *G. L. Cœur-Doux*, de la compagnie de Jésus.(1), *Le Goux*, *Miran*, *Guillard*, *Lemaire*, *Bruyères*, *Paradis*, *de Bury*, *Coquet*, *Deshaies*, *de Floissac*, *de Plaisance*, *de Ruvière*, *de Brain*, *Maurice*, *Pilavoine*, *de Solminiac*, *du Bausset*, *N. Auger*, *R. Drouet*, *Dubois*, *L'Hostis*, *Duquesne*, *Escapat Saint-Martin*, *Mirant*, *Cornet*, *Le Bon*, *Bouteville*, *de La Rousselière*, *S. Puel*, *de La Haie*, *Desmarets*, *Porcher de Soulches*, *Duplan de Laval*, *Carfourg*, *de Saint-Sauveur*, *F. Nicolas*, *Robert* et *Minos*. Pour copie, signé, *Desmarest*, greffier.»

(1) Les six premiers noms suivans sont du conseil supérieur.

Comme cette pièce n'était qu'un précis de toutes les lettres écrites à Madras par le sieur Dupleix, et qu'on y remarquait non-seulement ses raisonnemens et ses expressions, mais ses phrases entières, il ne fallait pas être bien pénétrant pour en reconnaître l'auteur; aussi personne n'y fut-il trompé. Tout le monde sut, tant à Madras qu'à Pondichéry, que cette requête était de l'invention de M. Dupleix; et ses vues, en fabriquant cette bizarre remontrance, n'étaient pas difficiles à pénétrer.

Résolu de pousser les choses aux dernières extrémités, et d'employer jusqu'aux voies de fait pour se rendre maître de Madras, il voulait que ce parti violent parût autorisé par le vœu général de toute la colonie, ou plutôt que la colonie elle-même parût lui prescrire la conduite furieuse qu'il voulait tenir; comme si un gouverneur pouvait jamais se flatter d'excuser ses fautes en paraissant ne les commettre que par l'avis du peuple. Cet artifice de M. Dupleix n'était donc qu'une ruse grossière, qui marquait évidemment la fausseté de son caractère.

A peine cette requête fut-elle signée, qu'il fit dresser en conséquence une nouvelle protestation contre le traité, avec des lettres d'établissement d'un conseil provincial à Madras, et une commission de commandant et de directeur dans cette ville pour M. Desprémesnil. Il donna en même temps à M. de Bury, major des troupes de l'Inde, et à ceux qui l'accompagnaient, l'ordre précis *de sévir à toute*

rigueur contre tous ceux qui oseraient soutenir le sieur de la Bourdonnais; et, pour engager les troupes qui étaient à Madras à appuyer de tout leur pouvoir l'exécution de ces ordres, il écrivit aux principaux officiers une lettre circulaire dans laquelle il excitait chacun d'eux à la révolte en ces termes :

« Pressé, sollicité par la colonie entière, je n'ai « pu me dispenser d'arrêter promptement tout le « mal et le déshonneur qui allaient résulter d'un « traité mal conçu et encore plus mal dirigé. Sa lec- « ture vous surprendra autant qu'elle a révolté la « colonie... Toutes ces considérations me persuadent « que vous serez le premier à donner l'exemple à « tous les bons Français qui, comme vous verrez, « sont toujours disposés à se ranger où la raison et « l'ordre de nos maîtres nous souhaitent. »

Cette lettre n'a pas besoin de longs commentaires. Dire aux officiers des troupes sous mon commandement que, par le traité fait avec les Anglais, leur commandant trahissait et déshonorait la nation; leur annoncer qu'on ne pouvait pas se dispenser d'arrêter tout le mal et le déshonneur qui était prêt à résulter de ce traité; enfin les exhorter à donner les premiers l'exemple à tous les bons Français, c'était assez clairement leur donner ordre de se soulever et de se révolter contre moi.

Comme cet étrange projet était vraisemblablement concerté avec les députés de Pondichéry qui étaient alors à Madras, ceux-ci se retirèrent à

Saint-Thomé, ville maure, distante de Madras d'une lieue, pour y attendre MM. de Bury, Paradis, Bruyères, et les autres envoyés de Pondichéry, chargés de l'exécution des ordres de M. Dupleix. Là, ces messieurs tinrent conseil entre eux, et, après être convenus de la manière dont ils se conduiraient, ils partirent de Saint-Thomé, et arrivèrent ensemble à Madras, le 2 octobre, sur les huit heures du matin. A leur entrée dans la ville, pour mettre les troupes dans leur parti, ils dirent en adressant la parole aux soldats qui étaient assemblés pour monter la garde : « Enfans, on veut « donner Madras pour du papier; nous allons l'em- « pêcher, et vous donner 100 roupies; ne serez- « vous pas contens? » La proposition étonna tellement les soldats, qu'aucun d'eux ne répondit, et que tous parurent également interdits. Ce silence ayant paru causer quelque surprise à ces messieurs, qui s'attendaient qu'une proposition si propre à se concilier le soldat serait reçue avec plus de chaleur, ils ne s'arrêtèrent pas plus long-temps sur la place, et passèrent au gouvernement.

Etant entrés dans la salle, ils me remirent une lettre du conseil qui portait : *Notre réponse à votre lettre du 27 vous sera donnée par M. de Bury, major-général de l'Inde.* Le reste était un composé d'éloges que ces messieurs se donnaient.

A peine avais-je achevé la lecture de cette lettre, que le greffier, que ces messieurs avaient amené, ouvrit la scène en s'écriant en ma présence : « Nous

« venons annoncer les ordres de M. le comman-
« dant-général et du conseil supérieur de Pondi-
« chéry. » Je ne pus entendre ce début sans émotion, et je pénétrai dans le moment toutes les intentions de ces messieurs. Cependant je dissimulai mon ressentiment; et, pour éviter autant qu'il serait en moi un éclat qui pouvait avoir des suites fâcheuses dans un lieu rempli d'Anglais et d'autres étrangers, j'invitai poliment les députés à passer dans une chambre voisine, sous prétexte qu'étant là sans témoins incommodes ils pourraient s'expliquer avec plus de liberté. Mais M. Paradis répondit du ton le plus violent: « Non, monsieur, il faut que « ceci soit public. » Frappé de cette réponse téméraire, j'avouerai que mon premier mouvement fut de les faire tous arrêter. Mais, après réflexion, je crus devoir attendre.

Aussitôt le greffier commença par donner lecture de la remontrance faite à M. Dupleix par les habitans de Pondichéry; après laquelle il lut,

1° Une protestation du conseil de Pondichéry, signifiée à M. de la Bourdonnais et au conseil anglais, qui casse et annule le traité de rançon;

2° La commission de commandant des établissemens français dans l'Inde, pour M. Dupleix;

3° Les lettres d'établissement d'un conseil provincial à Madras, par le conseil supérieur;

4° La commission de commandant et directeur à Madras, donnée par le conseil supérieur à M. Desprémesnil;

5° La commission de major des troupes françaises dans l'Inde, pour M. de Bury ;

6° Les ordres de M. de Bury, tendant à faire exécuter les arrêtés du conseil supérieur de Pondichéry.

La lecture de ces pièces ayant excité un murmure universel dans la salle du gouvernement, où le monde accourait de toute part, je pus à peine me faire entendre lorsque je demandai aux députés ce qu'ils prétendaient faire à Madras. « Y mettre le bon ordre, dit M. Barthelemy. — Je saurai bien l'y mettre sans vous, lui répondis-je. — Nous nous y ferons hacher, répliqua M. Barthelemy. — Oui, ajouta M. Paradis d'un ton véhément et d'un air emporté, et nous aurons tous les bons Français pour nous. » En prononçant ces mots, il jeta sur l'assemblée le coup d'œil d'un chef de conjurés qui cherche des complices. Regardant avec pitié la fureur de ce petit nombre que d'un mot je pouvais faire arrêter, je leur dis avec ironie : « Vous venez donc exciter la guerre civile? Avertissez-nous, nous battrons la générale. » Voulant ensuite leur parler plus sérieusement, et leur faire voir par leurs propres yeux toute l'énormité de l'attentat qu'ils commettaient contre l'autorité du roi, je leur offris de leur faire voir les ordres de sa majesté, et ceux du ministre dont j'étais porteur, et qui me donnaient carte blanche et ne me soumettaient nullement aux ordres du conseil ; mais ces messieurs refusèrent d'en prendre lecture. Dans ce moment, plusieurs

des principaux officiers de troupes des îles, indignés de tant d'insolence, s'approchèrent de moi, et me dirent à l'oreille : « Monsieur, votre patience est « poussée trop loin. Vous devriez arrêter sur-le- « champ ces gens-là ; vous savez que nous sommes « à vos ordres ; dites un mot, et cela sera bientôt « fait. » J'eus assez de modération pour me contenter de représenter aux députés qu'ils déshonoraient la nation par cet éclat scandaleux ; et qu'au fond ils devaient sentir qu'il ne m'était pas possible de manquer à la capitulation et à la parole d'honneur donnée aux Anglais : mais ils me répondirent tout d'une voix « que j'y devais manquer, que c'était « le sentiment de tout Pondichéry. »

Ce fut alors que le conseil anglais, se sentant intéressé dans cette querelle, éleva la voix, et réclama le droit des gens, qu'on prétendait, disaient-ils, violer en leurs personnes ; et ils crurent que c'était là le moment de signifier la sommation dont j'ai déjà parlé. Ils me la signifièrent en effet (1). Sur-le-champ je fis assembler un conseil de guerre, et je proposai la question suivante aux officiers des troupes tant de mer que de terre, qui avaient fait le siège de Madras :

(1) *Voy.* les pièces justificatives. N. III.

MESSIEURS,

« Vous venez d'entendre les protestations du « conseil supérieur de Pondichéry, et la proposi- « tion qu'il me fait de manquer à la parole que j'ai « donnée à messieurs les Anglais. C'est pourquoi « j'ai l'honneur de vous faire assembler, pour savoir « de vous, Messieurs, si, ayant accordé une capi- « tulation et arrêté des conditions en conséquence, « je suis obligé de tenir ma parole d'honneur, soit « que j'aie bien ou mal fait.

« Arrêté au conseil de guerre tenu à Madras, le « 2 octobre 1746.

« *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. »

« Nous sommes tous d'avis que M. de la Bour- « donnais doit tenir la parole qu'il a donnée à mes- « sieurs les Anglais. » Fait en la chambre du conseil de guerre tenu ce jour, 2 octobre 1746. Signé, *Sicre de Fonbrune*, *Vitard de Passi*, *Rostaing*, *de Bouloc*, *de Launay*, *Sabadine*, *Vignol*, *Francey*, *Giblot du Cray*, *Gast*, *de Bailleul*, *Sicre*, *Gallard*, *Foubert*, *Astruc*, *le Prévôt de la Touche*, *Dancy*, *Barrat*, *La Gourgue*, *de Boulac*, *Paignon*, *Gargas*, *Sanson*, *du Marchais*, *Ligeac de Ruizeau*, *Montelon*, *Very Saint-Romain*, *Goupille* et *Theresein*.

Quoique plusieurs officiers, et principalement

ceux des troupes de Pondichéry, ne se fussent pas présentés au conseil, de peur de déplaire à M. Dupleix, les envoyés du conseil supérieur parurent extrêmement déconcertés quand ils virent cette unanimité des suffrages déclarés contre leurs prétentions. Ils étaient entrés dans la salle du gouvernement en corps et avec un air de triomphe; ils s'en échappèrent à la dérobée, les uns après les autres. La chaleur et l'animosité qui avaient éclaté dans la conduite de mes adversaires, et la connaissance que j'avais des brigues et des efforts qu'ils faisaient pour gagner les troupes et les entraîner dans leur parti, m'obligèrent à prendre des mesures convenables pour éviter la guerre civile dans Madras; mais, en même temps, comme je ne voulais pas leur laisser apercevoir l'objet de ces précautions, je pris le prétexte d'un bruit qui se répandait qu'on avait vu paraître des vaisseaux près des montagnes de Paliacatte, pour donner l'ordre d'embarquer les troupes de la garnison de Pondichéry qui se trouvaient à Madras. Cela fut exécuté sans aucune contradiction, si ce n'est de la part d'un simple lieutenant d'infanterie, qui courut l'épée à la main jusqu'au bord de la mer, pour empêcher les troupes de s'embarquer; il fut arrêté sur-le-champ, et tout fut tranquille.

Ce trait de prudence déconcerta étrangement mes adversaires, qui avaient compté être soutenus par les troupes de la garnison de Pondichéry, et ils se flattaient même qu'ils parviendraient à gagner

une partie des troupes des îles. Ils espéraient que par ce moyen ils auraient la supériorité dans Madras, ou que du moins ils s'y trouveraient avec des forces égales aux miennes; et que, par conséquent, ils seraient en état de soutenir leurs prétendus droits les armes à la main, si je refusais de les reconnaître de bonne grace. C'était sur la foi de ces espérances que M. Dupleix avait chargé M. de Bury de me mettre aux arrêts. Mais, quoique le succès n'eût pas répondu à leur attente, cet officier ne se crût pas dispensé de mettre à exécution les ordres de M. Dupleix. Le même jour, 4 octobre, il se présenta chez moi suivi de deux officiers, et m'ordonna les arrêts.

L'effet d'une demarche si déplacée fut moins d'exciter mon indignation que le juste mépris qu'elle méritait. Aussi, est-ce plutôt dans la crainte de voir renouveler quelques scènes semblables que par esprit de vengeance que je leur ordonnai moi-même les arrêts. « C'est moi, messieurs, leur dis-je, « qui vous arrête. Mettez là vos épées, et restez « tranquilles au gouvernement. Croyez-moi, je « vous conseille d'obéir. » Ils obéirent en effet; mais un instant après les députés, ayant appris ce qui se passait, détachèrent M. Paradis pour venir me demander raison de ma conduite. Il vint; mais à peine eut-il ouvert la bouche que je l'interrompis, en lui reprochant, dans les termes les plus vifs, toute l'indignité de sa conduite, et je l'envoyai rejoindre aux arrêts ceux dont il venait prendre la défense;

il obéit sans répliquer, et fit bien. Le soir je les fis sortir tous avec défense de quitter Madras sans ma permission.

Lorsque les députés de Pondichéry virent toutes leurs mesures rompues, ils formèrent un autre projet, qui était de m'enlever et de me conduire prisonnier à Pondichéry ; quarante Cipayes avaient ordre de me prendre mort ou vif, et étaient chargés de faire feu sur moi en cas de résistance : la cavalerie devait être employée à favoriser cet enlèvement ; mais, comme elle était commandée par M. d'Auteuil, mon beau-frère, M. Dupleix lui ordonna de laisser son commandement, et de revenir à Pondichéry (1).

Prévenu à temps de cette infame résolution, je pus en éviter les suites ; et, quoique la manière dont on agissait envers moi me dispensât d'avoir aucun ménagement pour mes adversaires, la crainte de nuire aux affaires générales, et le mépris que je faisais de tout ce qui m'était personnel dans ces démêlés, m'engagèrent à écrire le même jour à M. Dupleix avec toute la modération qui convient aux grandes affaires.

(1) Ces faits ont été attestés pendant le cours du procès par plusieurs témoins, et M. Desprémesnil lui-même, gendre de M. Dupleix, a été forcé d'en convenir.

MONSIEUR,

« La scène qui vient de se passer à Madras, tout « indécente qu'elle est, m'afflige beaucoup moins « par rapport à moi, qu'elle n'est humiliante pour « toute la nation. Depuis la prise de cette place, « j'ai tout mis en usage pour conserver chez les « Anglais la décence qui convient à la majesté des « armes de notre roi, et au caractère des officiers « que je commande. Il ne fallait rien moins que la « réputation de ce jour pour altérer, dans l'esprit « des peuples qui nous environnent, le nom que « nous nous sommes fait ici. Ma commission, mes « ordres, la volonté du ministre, le droit de la « guerre, en me mettant à la tête des Français « combattans, m'obligent de soutenir l'honneur de « leur pavillon victorieux. Je suis entré dans Ma- « dras, à condition de traiter de son rachat à l'a- « miable avec le gouverneur et son conseil. Esclave « de ma parole, j'ai satisfait tout à la fois au bien « de la Compagnie, dont les intérêts me sont con- « fiés, à l'honneur de la nation et à mes engagemens « avec nos ennemis vaincus... Que j'aie été en « droit ou non de capituler, c'est ce qui ne regarde « ni vous, ni votre conseil. Personne ici ne com- « mande que le roi dont je porte les ordres. J'irai « lui rendre compte de ma conduite, lui mener les « vaisseaux qu'il m'a confiés, et lui porter ma tête, « qui répondra pour moi du mal que j'aurai fait.

« Plus juste et moins partial que le public qu'on fait « parler, j'attends de sa majesté plutôt la récom- « pense de ma bonne volonté marquée, que le châ- « timent d'une faute involontaire, s'il y en a. Pour « vous, Monsieur, si ce que j'ai fait ne vous paraît « pas aussi avantageux que je l'ai cru, regardez ce qui « se passe ici comme un naufrage causé par l'igno- « rance du pilote; sauvez-en les débris, Monsieur, « ils vous touchent autant que moi : nous sommes « également intéressés à ramasser ces restes tou- « jours glorieux de notre victoire. Le chargement « des vaisseaux, pour lesquels je n'ai que deux « hommes de bonne volonté, la mauvaise saison « qui approche, tout vous crie que j'ai besoin « d'aide. Au nom du roi et de la Compagnie, don- « nez-moi ces secours qui dépendent de vous : « nommez des commissaires qui prennent soin de « ce qui revient à la compagnie de France, et lais- « sez au roi, mon maître et le vôtre, le soin de me « punir du prétendu crime qu'on m'impute. Vous « voyez, Monsieur, combien je réclame votre se- « cours. Je ferai part de mes lettres à ceux qui doi- « vent les lire; que puis-je faire de mieux après ce « que j'ai déjà fait? Vous vouliez qu'on prît toute « l'artillerie, sauvez-en la moitié qui est à vous, et « donnez-moi quelques nouvelles des vaisseaux que « j'ai envoyés charger vos marchandises : dites-moi « aussi si vous prendrez les balles de draps, l'ar- « gent, cette artillerie, les agrès, les billets, les « otages, etc. Que je sache à quoi m'en tenir; le

« temps presse ici bien fort. Je serai bientôt obligé « de partir ; si vous ne vous chargez point du soin « du bien de la Compagnie, sera-ce ma faute?

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. »

M. Dupleix ne répondit à ma lettre que par de nouveaux traits de fureur. Dès qu'il fut instruit du mauvais succès de la scène du 2 octobre, il écrivit à chacun des capitaines des vaisseaux une circulaire qui contenait ce qui suit :

« J'apprends que M. de la Bourdonnais continue « à persister dans son sentiment, et fait à ce sujet « des menaces, et prend des mesures avec les An- « glais, qui attaquent directement la majesté du « roi, l'honneur de la nation et l'intérêt de la Com- « pagnie. Je sais de plus qu'il avait dessein de rendre « libres les prisonniers anglais que vous avez à bord « de vos vaisseaux, et de les remettre au gouver- « neur anglais de Madras. Je suis bien aise de vous « avertir que vous ne devez point consentir à ce « débarquement, tandis que vous serez assuré qu'il « y aura des Français à Madras, à moins que vous « ne receviez l'ordre de celui qui commande au nom « du roi et de la Compagnie. J'aurai soin de les « prévenir de ce que j'ai fait à cet égard. C'est au « nom de notre souverain, que je vous prie d'exe- « cuter ce que je vous prescris. Je sais que vous « avez l'ordre du roi d'obéir à M. de la Bourdon-

« nais; mais il est certain cas où cet ordre ne peut « être observé à la rigueur, surtout lorsqu'il s'agit « du cas présent. Je prends sur mon compte tout « le blâme du refus que vous en ferez à M. de la « Bourdonnais. Ma lettre vous servira de décharge « auprès du ministre.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé*, DUPLEIX. »

Je me dispenserai de faire aucune réflexion sur l'inconcevable témérité de cette lettre, je me contenterai d'observer que M. Dupleix n'était point encore informé alors de la précaution que j'avais eue de faire embarquer les troupes, de Pondichéry. Il se flattait que ces troupes qui étaient nécessairement sous sa dépendance, jointes à celles des îles, qu'on pourrait gagner, parviendraient à faire exécuter les ordres sanglans qu'il avait donnés. Il y comptait si bien que, le 5 octobre, ignorant les mesures que j'avais prises, le 4, pour prévenir toutes ces horreurs, il m'écrivait : « Les troupes de « Pondichéry qui pourraient suivre vos ordres, si « vous le vouliez pendant votre séjour à Madras, « ne les suivront pas lorsqu'il faudra l'évacuer, et « vous répondrez, devant Dieu et les hommes, du « sang français que vous voulez répandre. » N'était-ce pas convenir des ordres qu'il avait donnés d'en répandre? C'est aussi ce que je lui fis remarquer dans ma réponse. « Il faut, lui disais-je, que

« vous ayez des moyens bien sûrs pour faire verser « du sang à Madras. Pour moi, qui l'ai pris sans « perdre un seul homme, je serais bien fâché de « gâter une si belle victoire, et je ferai tout ce que « pourrai pour faire échouer ce projet. »

Enfin, ce qui prouve jusqu'à quel point s'étendait le despotisme de M. Dupleix à Pondichéry, c'est que le conseil lui-même, esclave du gouverneur, seconda toutes ces violences, et m'annonça qu'il confirmait l'ordre aux troupes de Pondichéry de ne point s'embarquer à bord des vaisseaux, à moins que je ne les y forçasse les armes à la main.

Mais, si j'eus le bonheur de pouvoir contenir toutes les troupes dans le devoir, malgré les défenses faites à tous les officiers de m'obéir, et si je sus éviter les coups qu'on méditait de me porter à moi-même, et sauver les Français de la guerre civile qu'on voulait exciter entre eux, enfin si je réussis à maintenir l'ordre dans une ville où tout le monde s'empressait et avait intérêt d'augmenter le trouble et le désordre, il me restait la douleur de me voir dans l'impossibilité presque assurée de sortir de Madras assez tôt pour exécuter les projets que j'avais formés ; car les défenses de m'obéir qu'on avait tant de fois réitérées avaient fait impression sur une infinité de gens employés à Madras. Tous les travaux languissaient, et le temps de la mousson se passait. Les commissaires, les employés, les ouvriers, les bateliers et autres, qui devaient s'occuper des inventaires, des emballages et des embar-

quemens ; étaient retenus par les menaces des députés de Pondichéry, et craignaient de s'attirer la colère de M. Dupleix et du conseil. D'un autre côté, presque tous les habitans de la Ville-Noire s'étaient enfuis pendant ou avant le siége; il n'y était resté que quelques Arméniens, quelques Juifs, mais il n'y avait pas un seul Maure, ni un seul Lascar, pas un seul Mogol. Il ne s'y trouvait même qu'un Malabar qui, par cette raison qu'il avait osé rester dans une ville assiégée, passait pour un héros aux yeux des hommes de sa nation les plus poltrons du monde. Je ne pouvais tirer d'aide de Pondichéry. M. Dupleix, qui craignait fort de nous voir évacuer Madras, n'avait garde de m'en envoyer; au contraire, les choses étaient poussés au point que M. Desprémesnil, en sa prétendue qualité de commandant de la place, avait donné ordre à MM. Desjardins et de la Villebague, qui étaient alors les deux seuls commissaires qui conduisaient tous les travaux; de se retirer à Pondichéry.

Telle était ma situation, lorsque le hasard sembla me présenter un moyen de concilier les dues de Pondichéry et les engagemens pris avec les Anglais. Quelques officiers raisonnant avec moi sur les affaires de Madras, un d'entre eux dit qu'il imaginait un expédient qui pourrait peut-être mettre tout le monde d'accord. C'était, selon lui, de tenir la capitulation, mais en même temps de garder Madras jusqu'en janvier, afin que les Français eussent le temps d'en tirer sans contestation tous les effets

en nature qui devaient leur appartenir, suivant les conventions arrêtées entre les deux nations. J'étais trop impatient de quitter Madras pour ne pas saisir de suite cette idée. J'allai même jusqu'à dire que, pour faciliter la garde de cette place jusqu'en janvier, je laisserais volontiers cent cinquante hommes de mes troupes. Je désirais que ce parti convînt à ces messieurs de Pondichéry; je chargeai sur-le-champ M. Paradis d'en écrire à M. Dupleix, pendant que de mon côté j'en ferais la proposition aux Anglais. Je leur fis en effet, mais ils parurent d'abord peu disposés à y consentir. Quant à M. Dupleix, il n'avait garde de rejeter un parti qui enfin le rendait maître de Madras; aussi se hâta-t-il de me répondre que, puisque j'avais tant à cœur de tenir ma parole, il acceptait cet arrangement comme le seul moyen d'assurer à la Compagnie tout ce qui devait lui revenir dans le partage des munitions, et il me demandait d'y faire reconnaître le conseil provincial et M. Desprémesnil sur le pied où ils étaient établis, et me promettait à son tour que tout le reste serait observé de la manière que je l'avais arrêté avec les Anglais. Ce plan, disait-il, est le plus sage, et assure sans aucun doute le partage.

M. Dupleix chargea donc M. Desprémesnil de me presser de son côté sur cet objet, et de négocier au plus vite cet arrangement. Le conseil supérieur de Pondichéry m'écrivit aussi qu'il me voyait avec plaisir consentir à cette affaire qui conciliait tout; et ces messieurs m'assuraient que je pouvais, du reste,

régler tous les articles du traité de rançon comme je le jugerais convenable, et qu'ils s'engageaient à exécuter tout ce que j'aurais convenu et arrêté avec les Anglais.

Il était question alors de faire accepter ces nouvelles conditions aux Anglais. Par les articles arrêtés par le premier traité des 26 et 27 septembre, il avait été convenu que Madras serait évacué du 10 au 15 octobre, au lieu que, dans le nouveau projet, l'évacuation de la place ne devait se faire qu'en janvier. Il était sans doute difficile de leur faire agréer un changement si important. Mais ce n'était pas seulement ce qui m'embarrassait; en réfléchissant davantage sur l'exécution du nouveau projet, il me paraissait aussi inutile que dangereux.

En effet, toutes les lettres de Pondichéry m'assuraient que l'unique raison qui obligeait d'exiger que l'évacuation de Madras fût différée jusqu'en janvier, était l'envie de tirer de la place, sans difficulté, tout ce qui revenait à la compagnie en nature, et dont je ne pouvais pas charger mes vaisseaux. Mais on pouvait atteindre ce but tout aussi bien sans ce délai, en suivant les premiers arrangemens, qui étaient de laisser des commissaires dans la place, pour s'assurer par leurs yeux de l'égalité du partage, et qui, maîtres des magasins, et ayant l'inventaire des marchandises, auraient rempli tout aussi bien le double objet que ces messieurs de Pondichéry avaient tant à cœur. On ne pouvait pas objecter que les Anglais, devenus

maîtres de leur ville, chasseraient les commissaires français et garderaient leurs effets, puisque l'on consentait à se fier à eux pour une rançon de 1,100,000 pagodes. Du reste, on pouvait demander aux Anglais une caution valable de ne faire aucun tort dans tout ce qui devait s'exécuter après l'évacuation, et de nous délivrer exactement tout ce qui nous devait revenir, et cela à la satisfaction des commissaires, sous peine de payer 100,000 pagodes s'ils y manquaient.

Ces arrangemens me paraissaient remplir tout-à-fait le but que M. Dupleix et son conseil se proposaient, et étaient sans risque pour nous; tandis qu'en gardant Madras jusqu'en janvier, on s'exposait beaucoup; car enfin, dès que j'aurais quitté la côte de Coromandel avec l'escadre, et que je serais engagé dans de nouvelles entreprises, l'escadre du capitaine Peyton, renforcée peut-être, pouvait venir quarante ou cinquante jours après mon départ croiser devant Madras et Pondichéry, et faire des entreprises sur ces deux places, et nous n'avions pas assez de forces pour les défendre toutes deux. La garnison de Pondichéry se composait de quatre cent trente-six Européens. En y joignant cent cinquante soldats que je devais laisser à Madras, cela formait un corps de troupe de cinq cent quatre-vingt-six hommes, nombre insuffisant pour garder deux villes aussi grandes que Madras et Pondichéry. Les Anglais, maîtres de la mer, pouvaient mettre une partie de leurs troupes à terre, barrer

les vivres de tous côtés, et avoir à discrétion une ou même peut-être les deux places.

Je crus devoir faire toutes ces représentations à M. Dupleix et au conseil, leur exposant que les intérêts de la Compagnie pouvaient se trouver compromis : ce fut inutilement. Je me vis donc, avec un regret mortel, réduit à sacrifier des considérations si importantes à l'entêtement de ces messieurs; mais ne pouvant mieux faire, je pris mon parti, et résolus d'en terminer suivant leurs désirs. Comme je leur avais envoyé déjà le premier traité de rançon tel qu'il avait été fait originairement; je leur adressai de suite les articles que le nouvel arrangement obligeait d'y ajouter, leur annonçant que, dès qu'ils me les auraient renvoyés, signés par eux, je les présenterais aux Anglais comme indispensables, et que, lorsque je serais sûr de voir les conditions que j'avais arrêtées avec nos ennemis respectées, j'appareillerais et les laisserais maîtres dans Madras.

Après les engagemens pris par M. Dupleix et par le conseil de Pondichéry, de me laisser la liberté de régler les articles du traité de rançon, comme je le jugerais convenable; après leur parole donnée par écrit d'exécuter ce que j'aurais arrêté, il ne semblait pas qu'il y eût lieu de craindre que ces messieurs fissent de nouvelles difficultés sur ces articles, surtout dans un temps critique, où le moindre retardement exposait l'escadre aux plus grands dangers. En vain leur écrivais-je dans toutes

mes lettres que le temps et la saison me pressaient de partir..... « Répondez, leur disais-je; mais que « votre réponse n'entraîne aucune discussion ni « doute, je n'en ai pas le temps : il ne faut que le « oui ou le non..... Le temps s'écoule, la chose « presse..... Je veux partir..... Voilà déjà les vents « du nord qui se font sentir; il s'ensuit la nécessité « de quitter la côte, je vais être contraint d'évacuer « la place. » Les traverses et les mauvaises difficultés que me firent essuyer ces messieurs, furent la cause d'un des plus grands malheurs que la Compagnie ait jamais éprouvés. En effet, quoique le 13 octobre il fît le plus beau temps du monde, il s'éleva dans la nuit un ouragan furieux qui dispersa tous les vaisseaux de l'escadre, et en fracassa la plus grande partie. L'*Achille* était à une lieue de terre, démâté de tous mâts, et chargé en côte par un vent d'est qui le mettait à la veille de périr avec tout son équipage. Le *Bourbon* était encore plus maltraité et en plus grand danger; le *Phénix* ne paraissait plus; la *Marie Gertrude* était échouée, et il ne s'en était sauvé que quatorze hommes; le *Duc d'Orléans* avait entièrement péri, corps et biens, à six lieues au large; la prise anglaise nommée la *Princesse Marie*, et le *Néptune*, étaient démâtés de tous mâts; deux bots, un brigantin anglais qui avait été pris par les Français le jour précédent, un navire hollandais qui partait pour Batavia, deux navires anglais qui avaient paru au large, et vingt à vingt-cinq embarcations du pays étaient péris à la côte, corps

et biens; enfin presque toutes les chelingues qui étaient dans la rade étaient brisées.

Je fus pénétré de la plus vive douleur à l'aspect d'un spectacle si affligeant; mais, loin de me laisser abattre par l'adversité, je ne m'occupai que du soin de réparer tant de malheurs. Je ramassai toutes les chelingues échappées à la tempête, et je voulus essayer de leur faire reprendre la mer pour porter mes ordres aux capitaines des vaisseaux qui paraissaient, mais la mer était encore très-forte et je ne trouvai personne assez hardi pour s'y exposer; enfin, à force d'argent, j'engageai quelques bateliers à porter sur des catimarons (1) mes lettres aux capitaines. Je les exhortai de mon mieux à supporter toute l'horreur de leur situation, et leur promettais tous les secours qui dépendaient de moi. Mais c'était de M. Dupleix et du conseil de Pondichéry que j'attendais moi-même ces prompts secours que je promettais aux équipages. Je savais qu'il devait y avoir dans la rade de Pondichéry sept vaisseaux, le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant*, le *Saint-Louis*,

(1) Un *catimaron* est un assemblage de cinq ou six morceaux de bois de 15 à 20 pieds de long, liés ensemble. N'ayant point de capacité intérieure, il ne peut être submergé. Les Indiens s'asseoient sur cette espèce de radeau; les jambes pliées sous eux, la mer les baigne souvent jusqu'à la ceinture, ils n'ont de sec que la tête, sur laquelle ils portent les papiers qui leur sont confiés. On mâte le catimaron, et l'on y ajuste un balancier qui sert de contre-poids à la voile.

le *Lys*, la *Renommée* et le *Sumatra*; mais ce qui mettait le comble à ma douleur et à mes inquiétudes, c'est que j'ignorais si le coup de vent ne s'était pas étendu dans la rade de Pondichéry. J'en demandai des nouvelles à M. Dupleix avec la plus grande anxiété. « Au nom de Dieu, lui disais-je, « mandez-moi comment et où sont vos vaisseaux. « Quoique ma situation soit des plus affreuses, elle « ne me fait point perdre courage. Pour peu que « nous nous entendions, nous viendrons à bout de « nous relever de nos malheurs, aux dépens même « de nos ennemis. Sitôt que le vent du nord sera « bien établi, je partirai avec les débris que j'aurai « pu réunir, pour aller chercher remède à nos « maux. C'est dans de pareilles occasions qu'il faut « prouver qu'on est bon Français. Je souhaite que « tout le monde veuille me seconder, et je ferai « voir que les malheurs ne m'accablent point. »

Voici en effet le projet que j'avais conçu, dans le cas où les vaisseaux de Pondichéry se seraient trouvés dans le même état que ceux de Madras, comme il y avait lieu de le croire.

Mon plan était d'envoyer à Pondichéry, et d'y laisser tous les vaisseaux qui se seraient trouvés innavigables, et de conserver, soit à Madras, soit à Pondichéry, tous ceux qui auraient pu se réparer sous le canon de ces deux places. Pendant ce temps-là, je comptais mettre à terre toutes les troupes, et profiter de l'hiver pour assiéger Goudelour par terre. Alors, comme je ne craignais ni les vaisseaux

ennemis, parce que dans cette saison la côte devenait impraticable, ni les Maures par terre, parce que le nabab me redoutait assez pour n'oser m'attaquer. J'espérais pouvoir emporter Goudelour en peu de jours et la rançonner comme Madras. Maître tout à la fois de ces deux places, je ne les aurais évacuées qu'à une seule condition, savoir, que les Anglais m'auraient fourni pour mon retour six vaisseaux de leur compagnie, dont le prix aurait été déduit sur la valeur des deux rançons; et en cela je n'aurais fait que ce que fit M. de La Haye en 1674. Il s'était emparé de Saint-Thomé, où il fut assiégé par les gens du pays, aidés des Hollandais. Comme il n'avait plus de vaisseaux, il capitula; et le principal article de sa capitulation fut qu'on lui fournirait des vaisseaux pour le retour de ses troupes et de ses équipages en France, et cela fut exécuté. Toutes ces idées, qui ne présentaient qu'une ressource pour la dernière extrémité, s'évanouirent dès que j'eus appris que les vaisseaux de Pondichéry n'avaient reçu aucun coup de vent. Alors je m'en tins à mon projet sur la côte de Malabar, dans la confiance où j'étais que je serais promptement secouru par les vaisseaux qui se trouvaient à Pondichéry. J'écrivis à M. Dupleix de me les envoyer en toute diligence; en attendant, je m'occupai nuit et jour à faire porter au bord de la mer tout ce qui était nécessaire pour procurer à cette escadre, qui se trouvait dans une situation affreuse, tous les secours qui dépendaient de moi.

Pour tirer les vaisseaux de la position malheureuse où ils se trouvaient, il fallait surtout des chelingues, des câbles, des mâts, des vivres; presque toutes ces choses me manquaient. Je demandai avec les plus vives instances des secours à M. Dupleix; mais c'est en vain que je lui fis envisager quatre grands vaisseaux prêts à périr au moindre coup de vent avec tous leurs équipages, et exposés à être enlevés sous mes yeux par le moindre vaisseau ennemi qui se présenterait. Malgré mes prières, et mes protestations faites au nom du roi, je ne pus rien obtenir; M. Dupleix ne voulut m'envoyer aucun vaisseau. Il fit même plus, puisqu'il défendit, le 14, aux capitaines qui étaient dans la rade de Pondichéry de venir me joindre.

Ce fait, qui paraîtra incroyable, puisqu'il était évidemment contraire aux ordres du roi qui me donnaient le commandement général de tous les vaisseaux de la Compagnie, ordres que M. Dupleix et son conseil avaient jusqu'alors respectés, m'étonna on ne peut plus. J'écrivis de suite aux capitaines; je leur marquai mon étonnement sur leur refus d'obéir, et leur dis que ce n'était point à M. Dupleix, mais à moi qu'appartenait le droit de les commander. En conséquence, je leur réitérai mes ordres en ces termes : « Je vous ordonne, de « par le roi, d'appareiller sitôt la présente reçue, « de venir à Madras sauver quatre navires démâtés, « et les sujets du roi qui sont en perdition. » J'écrivis en même temps à messieurs du conseil de Pon-

dichéry : « Vous savez, Messieurs, que j'ai un ordre « du roi pour commander tous les vaisseaux de la « Compagnie dans l'Inde. Je l'ai signifié aux trois « capitaines nouvellement arrivés d'Europe : ils « m'ont répondu qu'ils étaient aux ordres du con- « seil de Pondichéry, qu'ainsi ils ne pouvaient « m'obéir. Je vous demande, Messieurs, au nom « du roi, si c'est votre intention de vous opposer « à ses ordres. En ce cas, je vais tout abandonner ; « je vous charge de tous les événemens présens et « à venir, et du défaut d'exécution des ordres du « roi et du ministre..... Si ce n'est pas vous qui em- « pêchez ces capitaines de m'obéir, ordonnez-leur « de partir sur-le-champ, pour sauver quatre vais- « seaux dont la perte n'est que trop évidente, etc. »

Ces messieurs fondaient le droit qu'ils s'arrogeaient de commander aux vaisseaux sur un passage d'une prétendue lettre de la Compagnie en date du 6 octobre 1745, et conçue en ces termes :

« La Compagnie juge qu'il est convenable et même « décent que le commandant des escadres assiste « dans les conseils supérieurs ; qu'il y soit appelé, « lorsqu'il s'y traitera des matières concernant quel- « ques expéditions militaires où ce commandant « doit avoir la plus grande part, et qu'il y ait voix « délibérative : mais elle entend aussi que tout ce « qu'on y aura délibéré soit exécuté sans difficulté, « de quelque nature d'affaires qu'il s'agisse, quand « même il serait question de disposer de tous les « vaisseaux de la Compagnie qu'il commanderait. »

En m'envoyant cet extrait, M. Dupleix ajoutait : « Je reçois ces ordres par les vaisseaux le « *Centaure*, le *Mars* et le *Brillant*, qui ont mouillé « en rade ce matin. Ils sont relatifs à la conduite « que le conseil et moi avons tenue, et approuvés « du nouveau contrôleur-général. »

C'est sur cette pièce que M. Dupleix et les membres du conseil de Pondichéry avaient fondé le droit qu'ils prétendaient avoir de s'emparer du commandement des vaisseaux. « Les ordres que « nous venons de recevoir, disaient-ils, nous con- « firment dans notre façon de penser et de faire. » On voit, par ces termes, que ces messieurs voulaient même donner un effet rétroactif à cette prétendue lettre de la Compagnie, pour justifier la conduite qu'ils avaient jusqu'alors tenue dans les affaires de Madras.

J'ignore totalement si cette lettre de la Compagnie est vraie ou fausse. Tout ce que je puis assurer, c'est qu'on ne m'en a jamais montré ni l'original, ni aucune copie en forme; en sorte qu'il est vrai de dire qu'elle n'a jamais pu faire pour moi un titre capable de m'en imposer. Au reste, en la supposant vraie, elle n'aurait pu balancer, ni encore moins révoquer les ordres du roi et du ministre dont j'étais porteur, puisqu'il est hors de doute que les ordres du roi ne peuvent être détruits que par d'autres ordres de sa majesté, ou des ministres dépositaires de sa confiance et de son autorité.

Il faut encore faire attention que, depuis la dé-

claration de la guerre, le ministre donnait souvent, à l'insu de la Compagnie, des ordres secrets qui devaient toujours être exécutés, quoiqu'elle pût en avoir donné de contraires : c'est ce que porte expressément la lettre du ministre en date du 7 mars 1744 (1).

« Je n'ai pas instruit la Compagnie, dit le mi-« nistre, de ce dont je suis convenu avec M. de « Maurepas : ainsi vous vous conformerez exacte-« ment à ce que je vous ai marqué ci-dessus, quoi-« que vous puissiez avoir d'autres ordres de la « Compagnie. »

La lettre de la Compagnie ne pouvait donc faire loi pour moi, qui étais porteur d'ordres contraires émanés des ministres de sa majesté, et qui, d'ailleurs, avais de bonnes raisons pour me défier de son authenticité.

Car, dans le même temps que M. Dupleix m'envoyait l'extrait en question, je reçus une lettre de M. Orry, en date du 25 novembre 1745, qui, loin de révoquer les premiers ordres qui m'assuraient le commandement de tous les vaisseaux de la Compagnie, m'en annonçait au contraire la confirmation en ces termes : « La Compagnie vous « expédiera cette année, Monsieur, six de ses vais-« seaux, dont cinq doivent partir dans le commen-« cement du mois prochain, et le sixième dans le « courant de février. Elle a pris le parti de vous les

(1) *Voyez* Pièces justificatives, N. I.

« adresser tous, et de vous laisser le maître d'en dis-« poser..... On ne vous gêne point sur la façon de « vous y prendre, etc. » Comment donc se pouvait-il faire, que la prétendue lettre de la Compagnie étant du 6 octobre 1745, elle ne fût pas venue à la connaissance de M. Orry, qui, au contraire, en m'écrivant le 25 novembre suivant, envoie tous les vaisseaux à mes ordres, sans qu'il soit question de la diminution de mes pouvoirs, ni de l'augmentation de ceux de ces messieurs de Pondichéry.

Il reste encore un autre point aussi difficile à expliquer : comment a-t-il pu se faire que, la Compagnie envoyant des ordres datés du 6 octobre 1745, ces ordres aient été, comme le suppose M. Dupleix, approuvés du nouveau ministre, puisqu'il est certain que, non-seulement alors, mais même deux mois après, il n'y avait point encore de nouveau ministre, et que M. Orry n'est sorti du ministère qu'en décembre suivant. M. Dupleix aurait bien dû prendre la peine d'éclaircir un peu cet anachronisme, qui rend sa lettre et son extrait infiniment suspects.

Quoi qu'il en soit, ces messieurs, se rendant absolument maîtres des vaisseaux qui étaient alors dans la rade, ne m'envoyèrent aucune sorte de secours. Demandais-je du cordage? on me répondait que je devais en avoir en abondance. Demandais-je des câbles? ces messieurs disaient qu'ils n'avaient point de câbles faits. Marquais-je qu'il n'y avait pas une livre de biscuit dans l'*Achille*, quoiqu'il y eût près

de 800 hommes? ces messieurs se contentaient de m'en promettre, en m'assurant qu'ils en avaient peu, et qu'ils étaient absolument sans blé. Si je les pressais de m'envoyer des vaisseaux au plus vite, on me répondait qu'aucun vaisseau n'était encore en état de prendre la mer.

Cependant les vaisseaux de Madras étaient dans un état si désespéré, que les plus hardis marins ne croyaient pas pouvoir y rester sans s'exposer à une mort presque certaine. Aussi les capitaines étaient-ils résolus d'abandonner leurs vaisseaux si l'on ne leur envoyait point de secours; et ils firent part de cette résolution à M. Dupleix, dans une lettre qu'ils signèrent conjointement avec M. Desprémesnil et moi. Il y eut même deux officiers qui refusèrent nettement de conduire la *Princesse Marie*, qui leur paraissait innavigable: et par pur zèle pour le bien du service, mon frère offrit de s'en charger, et de la conduire aux îles. A l'égard du *Neptune* et du *Bourbon*, l'effroi s'était tellement répandu dans tous les équipages, que personne n'y voulait demeurer. Je me vis donc obligé d'épuiser toutes les ressources, toutes les machines, et tous les expédiens imaginables, pour empêcher la perte de ces vaisseaux délabrés. Je fis passer la plus grande partie de leurs équipages dans l'*Achille*, qui était le moins endommagé, et qui cependant était démâté de tous mâts, et j'employai toutes les exhortations, toutes les prières, et toutes les instances possibles, pour engager le surplus des équipages à rester sur

ces deux vaisseaux que le moindre coup de vent pouvait faire périr d'un moment à l'autre ; et, grace au zèle et au courage de MM. de la Portebarré et de Selle, capitaines, je parvins à leur faire reprendre la mer. C'est dans cet état que j'écrivis, le 20 octobre, à messieurs de Pondichéry, la lettre suivante :

MESSIEURS,

« Je viens de recevoir votre lettre du 19, par « laquelle vous paraissez disposer des vaisseaux. Je « n'ai rien à ajouter à celles que j'ai eu l'honneur de « vous écrire le 18 et le 20 du courant. Je vous ai « dit qu'il n'était plus temps de disputer, mais d'agir.

« La prise anglaise reste ici. Le *Neptune* et le « *Bourbon* vont tâcher de regagner votre rade : ils « sont actuellement hors d'état d'aller aux îles, ni en « aucun autre endroit. Le *Phénix* ne paraît point, « et moi, je pars dans l'*Achille*, démâté de tous « mâts, avec 7 à 800 hommes abandonnés, par vos « ordres, de tous les vaisseaux de la Compagnie « qui doivent suivre les miens. Cat croyez-vous que « je n'entende pas bien ce que veulent dire ces ter- « mes de votre lettre : *Nous travaillons de toutes « nos forces à décharger tous les vaisseaux que « nous avons en rade, et à leur fournir le lest, les « vivres et l'eau; aussitôt qu'ils seront prêts, nous « les ferons appareiller pour se rendre, s'ils peu- « vent, à Madras, sinon ils iront où la Providence « les conduira.* » Et plus bas, vous ajoutez : « *On*

« *vous enverra la Renommée et le Sumatra, où* « *l'on embarquera votre biscuit.* Tout cela veut « dire : le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant*, le *Saint-* « *Louis* et le *Lys* feront semblant d'aller vous cher- « cher, et exprès ne vous trouveront point. Par ce « moyen, nous les aurons ici en janvier tous à « nos ordres, nous en enverrons deux chargés en « Europe, nous en garderons trois ou quatre dans « l'Inde; et on vous donnera la *Renommée* et le « *Sumatra* pour vous accompagner avec l'*Achille*. « Cela est-il clair? »

Tel était, en effet, le projet de messieurs de Pondichéry, ainsi que l'événement ne l'a que trop prouvé. C'est ce qu'on verra dans la suite, et il sera facile de reconnaître la politique de M. Dupleix, qui ne tendait qu'à deux fins : la première, de s'emparer de Madras, pour en disposer à son gré; et la seconde, de garder les vaisseaux, pour rester seul maître de toutes les forces de l'Inde. A l'égard de Madras, ses désirs furent bientôt satisfaits.

M. Dupleix et le conseil de Pondichéry s'étaient expressément engagés par leurs lettres d'exécuter les articles du traité, tels que je les aurais arrêtés, et de me laisser maître de les régler de la manière que je jugerais la plus convenable. J'ai dit déjà qu'en conséquence de ces engagemens j'avais dressé ces articles, et que j'en avais envoyé copie à messieurs de Pondichéry, en les avertissant que, s'ils y faisaient quelques changemens, je ne leur répondais pas qu'ils fussent acceptés. Mais ils oublié-

rent bientôt tous ces engagemens, et renvoyèrent ces articles avec des changemens qui détruisaient toute l'économie du traité, et qui le chargeaient de conditions absurdes et impraticables (1).

Par exemple, ils se rendaient, par l'article 5, maîtres de ne jamais évacuer la place, en stipulant, sans fixer de terme, qu'elle ne pourrait être évacuée que lorsque le partage serait entièrement fini. On sent bien qu'ils pouvaient le faire durer autant qu'ils voudraient, et, par là, détruire une de mes conditions qui portait que l'évacuation se ferait en janvier suivant, comme ces messieurs en étaient convenus.

Dans ce même article 5, ils inséraient une autre condition qui n'était pas moins inique; savoir, que la rade de Madras ne pourrait être fréquentée par les vaisseaux anglais qu'après l'évacuation. C'était ôter aux Anglais la liberté de leur commerce, qui pouvait seul les mettre en état de faire les fonds nécessaires pour payer la rançon.

L'article 7 n'était pas moins ridicule : ils y déclaraient qu'ils ne recevraient ni billets, ni otages, que je m'en chargerais sur mes vaisseaux. Mais cette proposition n'était-elle pas absurde, puisque les otages et les billets ne pouvaient être délivrés qu'au moment de l'évacuation, temps auquel je ne devais plus être à Madras pour les recevoir.

---

(1) *Voyez* Pièces justificatives, N° III.

L'article 8 et dernier fut celui qui me révolta le plus. Il portait que le conseil prétendait ne rien signer avec les Anglais, et ne s'engager qu'avec moi et non avec eux. Je sentis que ces messieurs de Pondichéry ne refusaient de signer aucun acte avec les Anglais que dans la persuasion que j'insisterais jusqu'au dernier moment pour que les articles du traité fussent signés par le conseil ; qu'il naîtrait de là de longues discussions, et que je serais forcé de quitter Madras sans avoir mis le sceau au traité. Alors, suivant le système de ces messieurs, ils se seraient crus en droit de rompre la capitulation après les protestations qu'ils avaient faites et qu'ils avaient notifiées aux Anglais. Par ce moyen, ils comptaient se ménager une espèce de liberté de traiter Madras à discrétion, lorsqu'ils en seraient en possession. Mais, pour rendre vaine leur ambitieuse adresse, je résolus de m'en tenir aux engagemens qu'ils prenaient avec moi, et qui devaient nécessairement les rendre garans de l'exécution du traité. C'était là le point capital que je me proposais, et il se trouvait pleinement rempli, soit par les engagemens écrits dans les lettres de M. Dupleix et du conseil, soit par le premier des articles qu'ils m'avaient adressé, et qui était conçu en ces termes : « Le conseil s'engage, et donne sa parole de tenir les « articles dont M. de la Bourdonnais lui a envoyé « copie, autant que messieurs les Anglais tien- « draient la leur. » Après des engagemens si précis, il était assez indifférent que messieurs de Pondi-

chéry signassent ou non le traité avec les Anglais.

Je ne pensai donc qu'à terminer au plus vite avec ces derniers. Comme je leur avais donné, dès le 9 octobre, l'acte de liberté qui avait été convenu par la capitulation, et que tous les principaux articles du traité avaient été arrêtés entre eux et moi dès le 26 septembre, il ne s'agissait plus que de leur faire adopter l'article important qui remettait l'évacuation de la place en janvier. Pour les déterminer à en passer par là, je profitai de la triste circonstance du malheur arrivé à nos vaisseaux. Je leur représentai l'impossibilité où se trouvaient les Français, depuis cet accident, d'évacuer la place en octobre, la nécessité où j'étais de suivre les débris de mon escadre, et d'aller chercher des moyens de la réparer. Enfin, je leur fis sentir que, s'ils refusaient de conclure à ces conditions, devenues indispensables par les circonstances, je serais contraint de les abandonner, sans traité, à la discrétion de messieurs de Pondichéry.

Ces considérations firent sur eux toute l'impression que je devais en attendre. Les Anglais sentirent bien que c'était un parti forcé; et après avoir mûrement examiné les cinq articles que ce changement obligeait d'ajouter au traité, ils les approuvèrent. Alors, après avoir assemblé les deux nations au Gouvernement, le 21 octobre, je fis à haute et intelligible voix la lecture du traité, tant en français qu'en anglais. J'exhortai ensuite le conseil et la colonie à réfléchir sur l'engagement qu'ils al-

laient contracter. « Messieurs, leur dis-je, vous êtes « libres d'accepter le traité, ou de le rejeter; mais « si vous êtes déterminés à le signer, jurez-« moi que vous en remplirez toutes les conditions, « autant qu'il sera en votre pouvoir, et que si vos « promesses ne sont pas acquittées par la Compagnie « d'Angleterre, vous remettrez vous-mêmes Ma-« dras aux Français. » Tous s'écrièrent qu'ils s'y soumettaient; et M. Straton, conseiller, m'adressant la parole, me dit : « Monsieur, je ne me suis « déterminé à me livrer en otage, avec ma femme « et mes enfans, que parce que je connais ma na-« tion. Il n'est aucun de nous qui ne vendît tout ce « qui lui appartient, pour dégager une parole si « solennelle: et nous serions indignes du nom an-« glais, si nous pensions autrement. » Ce discours fut approuvé d'une voix unanime; et le conseil, le corps de la justice, celui des officiers, et les principaux habitans, jurèrent d'observer inviolablement toutes les conditions du traité, qui fut signé aussitôt, de même que les lettres de change sur la Compagnie d'Angleterre, montant à 500,000 pagodes, et les billets de 600,000 pagodes, payables aux termes convenus, et à l'ordre du conseil de Pondichéry.

Le même jour j'envoyai le traité à messieurs de Pondichéry, en leur marquant qu'ils répondraient en leur propre et privé nom des contraventions commises contre ce traité par les Français.

Enfin, après avoir donné toutes les instructions

aux commissaires et aux capitaines, après avoir remis tous les comptes et tous les papiers de Madras à M. Desprémesnil, je fis ranger, le 23, les troupes en bataille, et le fis reconnaître pour commandant; et comme la crainte d'un nouvel ouragan avait obligé un vaisseau d'appareiller et de prendre le large, je me jetai dans une chelingue, et fus le joindre seul, à quatre lieues en mer, par un temps affreux, laissant à terre mes papiers, mes bagages, et mes domestiques, qu'on me renvoya le lendemain, et je fis route pour Pondichéry.

On a vu jusqu'ici que les ordres du roi les plus précis, et les intérêts les plus importans de la Compagnie, n'ont point été capables de contenir M. Dupleix dans les bornes du devoir. On a vu qu'après avoir lui-même reconnu toute l'étendue de mes pouvoirs, et l'autorité dont le roi et ses ministres m'avaient revêtu, soit pour décider du sort des conquêtes que je pouvais faire, soit pour commander les vaisseaux de la Compagnie, M. Dupleix a successivement employé l'artifice et la violence pour m'arracher le commandement de Madras et celui des vaisseaux. On va voir maintenant comment il a soutenu ces premières démarches, quelles ont été les suites d'une conduite si étonnante, et quel usage il a fait du pouvoir qu'il avait usurpé.

Lorsque M. Dupleix disposait des vaisseaux, il sentait mieux que personne qu'il agissait contre les ordres du roi, et qu'il s'attribuait une autorité que sa majesté elle-même avait cru ne devoir confier

qu'à moi. Les ruses dont il usa d'abord, pour s'assurer des vaisseaux, sans vouloir paraître les retenir, prouvent assez clairement qu'il ne se croyait pas en droit de les garder sous ses ordres. Il cherchait à m'amuser en me marquant positivement qu'il travaillait de toutes ses forces à décharger ces vaisseaux pour me les envoyer, pendant qu'au contraire il les retenait dans la rade de Pondichéry, et qu'il les empêchait de me venir joindre. Mais voici, sur la destination de ces mêmes vaisseaux, un autre trait qui n'est pas moins propre à faire connaître le caractère de messieurs de Pondichéry.

Après m'avoir expressément promis par plusieurs lettres, et particulièrement par une du 17 octobre, de m'envoyer cinq vaisseaux qui étaient à Pondichéry, pour secourir au plus vite ceux qui étaient en perdition devant Madras, ces messieurs me marquaient nettement, le 22, qu'ils ne tiendraient point parole, comme je ne l'avais que trop bien deviné, et qu'ils prenaient le parti d'envoyer ces mêmes vaisseaux hiverner à Merguy (1); et en cela ils se rendaient coupables d'une double infidélité, dont l'effet nécessaire était d'achever la ruine entière de l'escadre. Car non contens d'avoir refusé aux vaisseaux que j'avais à Madras les secours nécessaires pour les empêcher d'être peut-être engloutis, ou pris par les ennemis, ils me trompaient

(1) Merguy, ville du royaume de Siam.

cruellement en m'indiquant un faux rendez-vous à Merguy; pendant qu'alors, et dans le temps même qu'ils m'écrivaient cette lettre du 22, ils donnaient l'ordre à ces vaisseaux d'aller, non pas à Merguy, mais à Achem, qui en est éloigné de plus de deux cents lieues. Que serait devenu mon vaisseau démâté de tous mâts, que seraient devenus les 7 à 800 hommes qu'il portait, si, dans ce malheureux état, si, dans la confiance où je devais être d'y trouver le secours d'une escadre qui aurait été à plus de deux cents lieues de là, je me fusse rendu à Merguy? Je le demande, qu'aurait pu faire de pis à des Français le plus grand ennemi de la France? mais heureusement pour moi, j'eus encore le bonheur d'échapper à cette embûche.

Les capitaines des vaisseaux qui étaient à Pondichéry ne sachant à qui obéir, au conseil qui les retenait, ou à moi qui les implorais à mon secours, mes adversaires craignirent de les voir, dans cette incertitude, se décider en ma faveur, et que les ordres du roi ne l'emportassent sur leurs ordres particuliers : pour trancher toute difficulté, voici les expédiens qu'ils imaginèrent.

Le 22 octobre, ils firent venir au conseil les capitaines des vaisseaux le *Centaure*, le *Saint-Louis*, le *Mars*, le *Brillant* et le *Lys;* et là ils leur proposèrent neuf questions, toutes plus singulières les unes que les autres. L'objet de ces questions, sur lesquelles on demandait l'avis des capitaines, était de leur faire autoriser par leur suffrage la destination

des vaisseaux, telle que messsieurs de Pondichéry l'avaient réglée entre eux. Mais ce qui paraîtra sans doute fort extraordinaire, c'est que, dans les questions proposées aux capitaines, il n'est pas dit un seul mot de cette destination des vaisseaux, sur laquelle cependant on paraissait désirer leur avis ; c'est-à-dire que messieurs de Pondichéry trompaient les capitaines par un exposé captieux et une maligne réticence, comme ils me trompaient moi-même par de vaines promesses.

Après que les capitaines eurent souscrit leurs réponses, qui portaient en substance qu'il fallait prendre les moyens les plus.. convenables pour mettre les vaisseaux en sûreté, messieurs de Pondichéry, qui avaient déjà décidé dans un comité secret du choix de ces moyens, exécutèrent, comme on va le voir, ce qu'ils avaient projeté.

Ils commencèrent par retirer 400 hommes des équipages. Ensuite ils ordonnèrent aux capitaines d'apparciller, et leur remirent des ordres cachetés qu'ils ne devaient ouvrir que lorsqu'ils seraient au large. Ils comptaient bien par là s'assurer de ces cinq vaisseaux. En effet, en leur faisant prendre une route opposée à celle que je suivais, ils les empêchaient sûrement de me rencontrer.

Mais les capitaines, qui avaient déjà trouvé fort extraordinaire qu'on leur ôtât une partie de leurs équipages, et qui d'ailleurs se défiaient également et des lumières et de la bonne foi de messieurs de Pondichéry, n'attendirent pas qu'ils fussent positi-

vement au large pour décacheter leurs ordres. A peine furent-ils à deux lieues en mer, qu'ils les ouvrirent. Leur surprise ne fut pas médiocre, lorsqu'ils virent qu'on les envoyait à Achem sous les ordres de M. Dordelin, le plus ancien d'entre eux, et qu'on ne leur disait pas un mot de moi.

Ces ordres contenaient d'ailleurs des instructions fort propres à révolter les capitaines par l'injustice manifeste des exécutions tyranniques dont on les chargeait. On leur enjoignait, entre autres choses, d'exiger du roi d'Achem la restitution du *Favori*, vaisseau français, que les Anglais avaient pris dans sa rade, ou de demander un dédommagement de 100 *catis* (200,000 livres). Le roi d'Achem n'ayant point la force nécessaire pour faire respecter la neutralité dans sa rade, pouvait-il être responsable d'une violence qui n'était point de son fait, et qu'il n'avait pu prévenir ni empêcher? Ils avaient aussi l'ordre d'exiger du roi le paiement de sommes considérables qu'il devait à plusieurs maisons de Pondichéry, et à M. Dupleix en particulier, ce qui entrait pour quelque chose dans leur destination. Sans aller plus loin, les capitaines prirent unanimement le parti d'écrire à messieurs de Pondichéry que leur destination pour Achem leur paraissait absolument déraisonnable : qu'étant dégarnis de leurs équipages, et qu'ayant beaucoup de malades à bord, ils étaient dans l'impossibilité de faire tête à l'ennemi, dont l'escadre devait être encore incessamment augmentée de

deux vaisseaux de guerre, suivant les nouvelles qu'on avait reçues de Surate. Ils finissaient leur lettre en déclarant qu'il leur paraissait indispensable de me joindre le plus tôt qu'il se pourrait.

Quelque sensées que fussent ces représentations, elles ne firent aucune impression sur messieurs de Pondichéry, qui répondirent sur-le-champ aux capitaines qu'ils ne devaient faire aucun cas de mes ordres. « Si vous choisissez, leur disaient-ils, le « parti qu'il vous présente, » c'est-à-dire si vous vous déterminez à aller le joindre « nous vous re- « demandons toutes les troupes..... Nous avons « déjà eu l'honneur de vous dire, que nous pre- « nions sur nous de répondre, devant qui il « appartiendra, de l'inexécution des ordres que « vous recevrez de M. de la Bourdonnais. Nous « vous le répétons encore..... Vous n'ignorez « point les pouvoirs de M. le commandant-général « (M. Dupleix); vous connaissez ceux du conseil « dans des cas semblables. C'est donc en consé- « quence que nous vous ordonnons de nouveau, « au nom du roi, de la nation et de la Compagnie, « d'exécuter à la lettre les ordres dont vous êtes « porteurs, et d'appareiller sur-le-champ pour « Achem. »

Les capitaines, qui connaissaient les ordres du roi que j'avais moi-même, ne furent ni effrayés des menaces de ces messieurs, ni rassurés par la garantie qu'on leur promettait. Ils persistèrent donc à soutenir que leurs représentations étaient justes :

que leur escadre était bien inférieure en artillerie et en tout à celle du C. Peyton, raisons qui les engageaient à venir me trouver, s'il était possible, ou à revenir après l'hivernage, s'ils ne me rencontraient point.

Ce fut en effet le parti qu'ils prirent. Heureusement, je les rencontrai le 26 octobre. Ils me rendirent compte alors de tout ce qui s'était passé à Pondichéry, et me supplièrent de ne point les abandonner, ou du moins de leur donner des ordres qui les missent en sûreté. Voilà comment j'évitai, malgré toutes les mesures de ces messieurs de Pondichéry, les malheurs qui pouvaient m'arriver dans le faux rendez-vous de Merguy.

J'ordonnai aux vaisseaux que je venais de rencontrer de me suivre à Pondichéry, où nous mouillâmes le 27 octobre. Quoique je fusse bien en droit de leur reprocher la manière dont on agissait avec moi, je me contentai de leur faire connaître que la lettre adressée aux capitaines, et si injurieuse pour moi, m'avait été remise. « Je ne « vous dirai rien, ajoutai-je, de la façon dont j'y « suis traité ; je n'ai que le temps de vous parler du « service du roi et de la Compagnie..... Si l'envie « de commander me dévorait, ainsi qu'on cherche « à le faire penser, je prendrais le parti qui me « conviendrait, puisque les capitaines des vaisseaux « sont du sentiment de suivre mes ordres ; mais je « me fais honneur, dans cette occasion, de sacri- « fier tous mes droits et mon amour-propre au bien

« de l'état. Vous voulez commander jusqu'aux vais-
« seaux, j'y consens; et, pour montrer mon zèle
« pour le vrai bien, je vais suivre votre plan, en
« tâchant moi-même de gagner Achem, après que
« j'aurai joint la *Renommée*, qui nous apporte notre
« pain..... Si je peux me raccommoder à Achem,
« et me mettre en un état navigable, je reviens
« avec vos cinq vaisseaux, et je ferai tout ce que je
« pourrai pour l'honneur de la nation, en suivant
« même vos arrangemens. Si, au contraire, je ne puis
« attraper Achem, je ferai route pour les îles, et
« je vous renverrai votre escadre, pour laquelle je
« vous avoue que je crains beaucoup. Si cette doci-
« lité fait souffrir mon amour-propre, elle fera au
« moins honneur à ma façon de penser, en mon-
« trant que je préfère le bien de la nation à tout ce
« qui m'est particulier. »

Avant que de faire partir cette lettre, j'eus l'attention de la communiquer aux capitaines des cinq vaisseaux, qui me représentèrent que, suivant ma lettre, j'allais encore les laisser aux ordres de M. Dupleix et du conseil, s'il arrivait que le mauvais état de mon vaisseau m'empêchât de les accompagner jusqu'à Achem. Sur ces représentations, il fut tenu un conseil de guerre à bord de l'*Achille*, où il fut décidé, de l'avis de tous les officiers, que les cinq vaisseaux le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant*, le *Saint-Louis* et le *Lys*, armés comme ils étaient, n'étaient plus en état de résister à l'escadre anglaise, en quelque état qu'elle fût, par rapport à la diffé-

rence du canon et à la supériorité de la marche.

Conformément à cet avis des officiers de marine, je fis sentir à M. Dupleix le danger qu'il y avait d'exposer ces cinq vaisseaux, qui faisaient la seule ressource de nos colonies. Je lui détaillai tous les risques qu'ils couraient si l'incommodité de mon vaisseau me mettait dans l'impossibilité de les accompagner, et pour parer à ces inconvéniens je proposai d'augmenter les équipages de ces vaisseaux, et surtout de leur donner une partie du canon qu'il pouvait tirer du *Neptune* et du *Bourbon* qui, étant hors d'état de servir, restaient dans la rade de Pondichéry. J'insistai encore dans trois autres lettres des 27 et 28 octobre. « Plus je fais réflexion, lui « écrivais-je, sur les avantages que nous avions lieu « d'espérer pour la Compagnie, il y a trente ou « quarante jours, plus la perspective que j'envisage « à présent me fait de peine. *Le coup de vent du « 13 nous a affaiblis de moitié; mais notre mésin- « telligence, monsieur, achève notre perte dans « l'Inde, et celle de la Compagnie.* J'en suis si « touché, que si je savais que m'éloigner pût réta- « blir les affaires, et que je le pusse faire avec hon- « neur, j'abandonnerais tout; mais, monsieur, « tort ou raison, attendez la justice qui nous est « due, et que nous rendront nos maîtres. Au nom « de la nation, que l'animosité ne nous fasse pas « tomber dans de nouvelles fautes, puisque toutes « celles que nous ferons seront préjudiciables au « bien de la Compagnie..... Mais les raisons par

« écrit sont trop longues. Je ne puis aller à terre, « vu le temps critique, et je n'y serais pas en sû- « reté, à ce que l'on m'assure : vous n'êtes pas « homme à venir à bord ; mais, sur ma parole « d'honneur, envoyez-moi quelques députés, dites- « leur vos intentions, et attendez de moi tout ce « que vous pouvez espérer d'un homme sans fiel, « qui cherche en vérité le bien de l'Etat et de la « Compagnie sur toutes choses. Le temps presse, « j'attends votre réponse. Faut-il que l'aigreur ou « la haine particulière influe sur le bien général ?»

C'est dans l'impossibilité où je me trouvais de rien faire sans le secours de M. Dupleix que j'avais pris la résolution de tenter un dernier effort pour m'entendre avec lui, et relever, autant qu'il serait en mon pouvoir, nos affaires dans l'Inde. Mais de quelle utilité pouvaient être ces efforts, dont l'action se trouvait sans cesse arrêtée par des contradictions et des obstacles sans nombre, de la part de ceux mêmes qui devaient me seconder ? Si M. Dupleix, au lieu d'affaiblir les vaisseaux, comme il l'avait fait, avait voulu, au contraire, renforcer leurs équipages, et leur donner le canon de ceux qui étaient condamnés dans sa rade, comme je lui proposais, j'étais déterminé d'aller à Goa ; et pendant qu'une partie de l'escadre aurait travaillé dans cette rade neutre à se caréner, l'autre aurait fait la course à la côte de Malabar. J'aurais ensuite réuni tous ces vaisseaux ; et en y joignant quelques gros navires de Goa ou de Su-

rate que j'aurais achetés, et en les renforçant de sept à huit cents Caffres, j'eusse pu me former très-promptement des forces navales capables pour le moins de balancer celles des Anglais; c'est ce qui me faisait dire à M. Dupleix : « Aidez-moi avec le « même zèle que vous l'avez fait pour le siège de « Madras, et nous pourrons nous relever, et « même soutenir nos avantages. »

L'opiniâtreté de messieurs de Pondichéry était invincible. Ils rejetèrent durement tous les partis que je leur proposais; ils ne voulurent ni venir à bord pour conférer, ni m'envoyer aucuns députés. En un mot, ils me déclarèrent qu'ils ne me feraient plus de réponse, et qu'ils persistaient dans leur première résolution d'envoyer les vaisseaux à Achem, malgré mon opposition et mes représentations, malgré celles de tous les capitaines et tous les marins assemblés dans un conseil de guerre.

Lorsque j'eus inutilement épuisé tous les moyens imaginables de leur faire entendre raison, je n'eus plus qu'un parti à prendre : ce parti fut de céder; et ce qui contribua le plus à m'y déterminer, fut la disposition où paraissaient être ces messieurs, de profiter de ces vaisseaux en janvier 1747, pour envoyer, disaient-ils, en Europe quatre ou cinq belles cargaisons dont la Compagnie avait très-grand besoin. Je craignais beaucoup qu'on ne me reprochât d'avoir fait manquer un envoi que les circonstances rendaient si intéressant. D'un autre côté, je considérais que l'escadre n'ayant ni assez d'artil-

lerie, ni des équipages suffisans, ni des vivres convenables, il m'était impossible de faire aucune entreprise utile, surtout tant que M. Dupleix et son conseil viendraient me contrecarrer en tout. Ces réflexions me décidèrent. Je divisai donc mon escadre en deux. La première partie était composée de quatre bons vaisseaux, le *Centaure*, le *Mars*, le *Saint-Louis* et le *Brillant;* la seconde de trois vaisseaux maltraités, l'*Achille*, le *Sumatra* et le *Lys*. Ces sept vaisseaux devaient partir ensemble pour Achem, suivant l'intention de messieurs de Pondichéry. Les quatre premiers devaient s'y rendre seuls, en cas que les trois autres fussent dans l'impossibilité de gagner cette rade; et ceux-ci devaient, dans ce cas, tourner vers les îles.

Forcé de suivre ainsi le plan de M. Dupleix, dont je ne pouvais me dissimuler tous les risques, je tâchai de faire du moins tout ce qui dépendait de moi pour fortifier les quatre vaisseaux qui faisaient alors l'unique espoir de la Compagnie, et le reste précieux de toutes les forces qu'elle avait eues dans l'Inde. Dans cette vue, j'augmentai leurs équipages de cent cinquante hommes, que je tirai de mon propre navire. Les sept vaisseaux mirent à la voile le 29 octobre, et firent route pour Achem.

Dès que nous fûmes au large, je fis venir tous les capitaines à mon bord, et leur donnai mes dernières instructions.

Le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant* et le *Saint-Louis* m'eurent bientôt perdu de vue. Je fis avec

mes trois mauvais vaisseaux bien des efforts inutiles pour les suivre; mais je fus enfin obligé de céder au vent qui m'était contraire, et de prendre le parti de faire route pour les îles, où j'arrivai en fort mauvais état le 10 décembre.

Les quatre autres vaisseaux mouillèrent à Achem le 6 du même mois, et, heureusement pour eux, ils ne trouvèrent ni l'escadre du C. Peyton, qui était partie pour le Bengale, ni les deux vaisseaux de guerre commandés par le capitaine Griffin, qui étaient allés rejoindre cette escadre. A leur retour d'Achem à Pondichéry, ces vaisseaux devaient être chargés de marchandises pour les îles, d'où ils devaient passer en Europe, comme messieurs de Pondichéry me l'avaient assuré. Ce fut aussi ce que les capitaines demandèrent par plusieurs requêtes présentées au conseil; mais M. Dupleix aima mieux manquer les envois que la Compagnie attendait, que de se dessaisir des vaisseaux et de les envoyer aux îles sous mes ordres. Il craignait également que je ne trouvasse moyen de les armer encore en guerre, ou que je les conduisisse en France. Le projet qu'il proposa au conseil fut de les envoyer dans le Gange, pour prendre Calcutta: ce projet ne révolta pas moins le conseil que les marins. Ils savaient tous, et ils étaient fort étonnés que M. Dupleix ignorât seul que le Mogol faisait observer inviolablement la neutralité dans le fleuve de Bengale; et qu'ainsi l'on ne pouvait y faire aucun acte d'hostilité sans s'exposer à une guerre terrible

avec le Mogol, qui pouvait d'un instant à l'autre écraser toutes nos colonies, et nous chasser pour jamais de l'Indoustan. Cette leçon humiliante, donnée à M. Dupleix par des conseillers qui n'étaient pas dans l'habitude de le contredire, blessa si fort son amour-propre, qu'il les traita avec la dernière dureté, et qu'il alla même jusqu'à leur dire : « Sachez, Messieurs, que si je demande vos avis, « ce n'est que pour vous donner quelque relief dans « le pays, et non pour me décider sur le parti que « je veux prendre. »

Après avoir satisfait son ressentiment par cette aigre réprimande, il parut se calmer, et voulut bien par complaisance abandonner sa première idée. Il s'abaissa même jusqu'à demander au conseil quel usage il croyait qu'on dût faire de ces vaisseaux. Le conseil répondit qu'il ne voyait pas deux partis à choisir, et qu'il fallait de toute nécessité les envoyer aux îles. Mais M. Dupleix, qui avait ses secrètes raisons pour ne pas le faire, rejeta cette proposition ; et, dans la crainte de s'attirer de nouvelles invectives, ces messieurs du conseil consentirent humblement à les envoyer à la côte de Malabar, où l'on prétendait qu'ils seraient en sûreté : car tout leur objet alors était seulement de leur faire éviter les Anglais, comme le portaient les instructions des capitaines. Ils allèrent donc successivement à *Galle* dans l'île de Ceylan, à *Coleche*, à la côte de *Malabar*, à *Mahé*, à *Goa*. C'est ainsi qu'en se sauvant de rade en rade,

et en parcourant les mers sans vues et sans projet, ces vaisseaux se délabrèrent, ruinèrent leurs équipages, et consumèrent la Compagnie en frais inutiles; pendant que si on m'eût laissé réunir toutes nos forces navales, je pouvais balancer celles des ennemis, faire des diversions avantageuses, des entreprises utiles, ou du moins transporter en Europe les cargaisons nécessaires pour soutenir le crédit de la Compagnie. Mais quel a été le sort de la plupart de ces vaisseaux? Le *Saint-Louis* a été forcé de s'échouer; la *Princesse Marie* a péri faute de réparations; le *Neptune* a été brûlé sous le canon de Madras. A l'égard des autres, ils n'ont été sauvés que par la fermeté des capitaines qui, ayant tenu conseil entre eux, et après une délibération sur l'impossibilité où ils étaient de tenir la mer plus long-temps, se déterminèrent, malgré M. Dupleix, à faire route pour les îles, où ils se radoubèrent et rafraîchirent leurs équipages; et ils purent, grace à cette résolution qui les sauva, venir quelque temps après au secours de Pondichéry.

Pendant ce temps-là, mes prédictions s'accomplirent. Toutes les forces des Anglais se réunirent dans l'Inde. Huit vaisseaux établirent une croisière du fort Saint-David à Madras; et, par ce moyen, Pondichéry et Madras se virent bloqués du côté de la mer, pendant que les Maures les bloquaient par terre. Le hasard seul sauva ces deux places. C'est ici qu'en comparant mes projets avec les vues de M. Dupleix, il est facile de décider à qui la

Compagnie doit le salut de tous ses établissemens dans l'Inde.

Dans toutes mes lettres, j'avais fait valoir mille raisons pour dissuader M. Dupleix de l'opinion où il était qu'il ne fallait pas évacuer Madras ; j'avais tâché de lui montrer le danger de garder cette place, d'abord parce qu'il n'avait pas assez de monde pour défendre à la fois deux villes aussi considérables que Madras et Pondichéry, et qu'ensuite il n'était pas permis de douter que les Anglais ne vinssent bientôt en force pour les attaquer. Que répondirent alors ces messieurs du conseil, et M. Dupleix lui-même? « Vous pouvez, me dirent-« ils, remettre le commandement de Madras à « M. Desprémesnil, y laisser toutes les troupes de « Pondichéry, tant blanches que noires, et nous nous « chargeons de répondre de cette place à qui il ap-« partiendra. » Et pourtant ces messieurs n'avaient en tout, tant à Madras qu'à Pondichéry, que quatre cent trente-six hommes européens. C'est avec cette garnison partagée en deux qu'ils comptaient les défendre contre toutes les forces anglaises et contre les Maures. M. Dupleix, il est vrai, avait demandé que la garnison de Madras fût renforcée de cent cinquante hommes de mes troupes; mais est-ce avec un pareil renfort qu'il eût pu se mettre en sûreté? On n'a certainement pas besoin d'être grand militaire pour sentir toute l'imprudence d'une pareille entreprise ; car enfin il est hors de doute que

les Anglais, étant maîtres de la mer, pouvaient facilement mettre à terre sept à huit cents Européens, qui bien conduits, et bien fournis d'artillerie, se seraient emparés très-aisément des deux villes l'une après l'autre; et ces deux villes prises, toutes nos colonies étaient perdues sans ressource, et la Compagnie totalement anéantie. Voilà les hasards que courait M. Dupleix. Ces désastres étaient certains si nous n'en eussions été préservés par nos propres malheurs.

En-effet, c'est au coup de vent du 13 octobre, qui ruina l'escadre française devant Madras, que la Compagnie doit le salut de tous ses établissemens dans l'Inde. Comme j'avais perdu une partie de mon escadre, il me fut impossible d'emmener toutes les troupes que j'avais formées et conduites pour l'expédition de Madras. Je fus donc obligé d'y laisser neuf cents Européens et à peu près trois cents Caffres devenus d'excellens soldats, et qui, joints avec les équipages du *Neptune*, du *Bourbon* et du *Saint-Louis*, et beaucoup d'hommes tirés du *Centaure*, du *Mars* et du *Brillant*, ont servi à la garde de Madras et à la défense de Pondichéry. Voilà ce qui a donné pour ces deux places une garnison de trois mille Français, au lieu de cinq cent quatre-vingt-six à quoi elles auraient été réduites sans la ruine de notre escadre.

Je viens d'exposer l'usage que M. Dupleix a fait des vaisseaux dont il m'avait enlevé le commandement; je vais faire connaître maintenant comment

il s'est conduit à Madras, lorsqu'il s'en est vu maître (1).

Dès que j'eus quitté cette ville, les Maures prirent les armes, et commencèrent à la bloquer. M. Desprémesnil, qui y commandait, envoya sur-le-champ des députés au nabab, pour savoir les raisons qui le portaient à faire la guerre aux Français. Sa réponse fut que M. Dupleix lui avait promis Madras, et qu'il voulait l'avoir. Dès que M. Desprémesnil vit que la ville était menacée, il jugea que tous ces préparatifs de guerre exigeaient sa retraite, et il abandonna le commandement de la place dès qu'il fallut la défendre; il fut remplacé par M. Barthélemy, qui, en faisant faire quelques sorties sur les Maures, trouva le moyen de les écarter, et de rendre la liberté à la ville; il fut aidé en cela par un détachement qu'on lui envoya de Pondichéry sous les ordres de M. Paradis, qui était alors l'homme de confiance de M. Dupleix. Ce M. Paradis était un Suisse d'origine, qui était venu, comme tant d'autres, chercher fortune dans les Indes. Il végétait aux îles avec le modeste emploi d'arpenteur lorsque je le connus; lui trouvant des moyens et de l'ambition, je me fis un plaisir de l'employer, dans les troupes que je formais, en qualité d'officier. Dès son arrivée à Pondichéry, jugeant que la protection de M. Dupleix pourrait

(1) *Voyez* Pièces justificatives, N° IV.

lui être plus utile que la mienne, il fit tout pour la gagner; il y parvint, et M. Dupleix le nomma pour commander le détachement des troupes de Pondichéry que j'emmenais au siège de Madras. Mais, croyant que cette distinction ne pouvait lui être accordée sans faire injure à d'autres officiers plus anciens et plus avancés en grade, j'en fis mes représentations à M. Dupleix, qui les entendit; dès cet instant, M. Paradis, oubliant les égards qu'il me devait, et les anciens services que je lui avais rendus, devint mon plus mortel ennemi. D'abord il cacha son ressentiment, mais bientôt il le laissa éclater ouvertement, sachant que c'était un excellent moyen de gagner les bonnes graces de M. Dupleix. Il ne s'était pas trompé, il fut nommé au conseil de Pondichéry, et destiné ensuite à remplacer, dans le commandement de Madras, M. Barthélemy, homme qui avait trop d'honneur dans les sentimens pour être propre à l'exécution du projet inique qu'on méditait. Dès que M. Paradis se vit tout-puissant dans cette ville, il se hâta d'expulser mon frère et M. Desjardins, que j'y avais laissés comme commissaires, et qui ne pouvaient être que de dangereux témoins et d'incommodes contradicteurs de sa conduite; et l'on ne fut pas long-temps sans voir éclore ce frauduleux attentat aux droits des gens que M. Dupleix tramait depuis la prise de Madras. Voici en effet les ordres qui arrivèrent dans cette ville.

Extrait des registres des délibérations du conseil supérieur, du 7 novembre 1746.

« Le conseil assemblé, ayant mûrement réfléchi « sur l'avis donné hier par les principaux de la co- « lonie et des vaisseaux, a délibéré de faire déclarer « aux Anglais de Madras que le traité de rançon « qu'ils ont fait avec le sieur de la Bourdonnais « demeure nul, et que la nation française se trouve « envers eux dans le même état que le jour que la « ville de Madras s'est rendue aux armes de sa ma- « jesté. Fait en la chambre du conseil, le jour et an « que dessus. Signé, *Dupleix*, *Desprémesnil*, *du* « *Laurent*, *Miran*, *Gaillard*, *le Maire* et *Bon-* « *neau*. Plus bas, vu, signé, *Dupleix*. »

C'est encore ici l'avis prétendu de la colonie qui sert de prétexte à la rupture du traité; comme si l'opinion d'une multitude aveugle, dont le devoir est d'obéir, pouvait détruire ou changer des traités solennels, et imposer aux chefs qui la gouvernent la nécessité de manquer aux engagemens les plus inviolables et contractés au nom du souverain. Mais personne ne s'y trompera. On sent parfaitement que cette prétendue intervention des peuples n'est qu'un grossier artifice que M. Dupleix est dans l'habitude d'employer toutes les fois qu'il veut paraître ne consentir que par contrainte aux injustices qu'il veut faire. Quoi qu'il en soit, ces ordres furent signifiés aux Anglais le 10 novembre, et publiés dans Ma-

dras à la tête des troupes, avec un acte qui expliquait les nouvelles conditions qu'il plaisait à ces messieurs de Pondichéry d'imposer.

Cet acte portait en substance :

1° Que la ville de Madras se trouvait envers le roi et la Compagnie dans le même état que le jour où elle s'était rendue.

2° Que les Anglais seraient tenus de remettre toutes les clefs des magasins, pour que les Français pussent s'emparer de tous les effets qui y étaient renfermés.

3° Que les Anglais auraient la permission d'emporter leurs meubles et habits, avec les hardes et bijoux de leurs femmes, mais à l'égard des marchandises, argenterie, chevaux, etc., ils resteraient à Madras, comme appartenant à la Compagnie de France.

4° Que les Anglais se retireraient où bon leur semblerait, sous parole de ne pas servir contre la France jusqu'à l'échange.

5° Que ceux qui voudraient rester dans Madras prêteraient serment de fidélité au roi entre les mains du sieur Paradis.

6° Que le gouverneur et le conseil s'obligeraient de ne point servir contre la France ; et que, s'ils refusaient d'en donner leur parole, ils seraient conduits prisonniers à Pondichéry.

Il n'est pas possible d'exprimer l'indignation qu'excita la publication d'un pareil acte, ni le trouble et le désordre qu'entraîna son exécution.

La plupart des officiers anglais se sauvèrent de nuit avec leurs femmes et leurs familles, et abandonnèrent la plus grande partie de leurs effets. Ceux qui restèrent avec le gouverneur furent conduits avec lui en triomphe à Pondichéry, et donnés en spectacle à tout le peuple, à la tête duquel parut M. Dupleix, entouré de gardes à cheval, d'éléphans, et d'une musique militaire; enfin avec tout l'appareil d'un souverain et tout l'éclat d'un vainqueur. Les Juifs et les Arméniens eurent le choix, ou de voir piller leurs effets et leurs marchandises, ou d'aller s'établir à Pondichéry. A l'égard des naturels du pays, on les réduisit à la nécessité de se sauver, en rasant la Ville-Noire qu'ils habitaient, et qui était le centre du commerce. Enfin, ce qui doit encore paraître plus incompréhensible dans la politique de M. Dupleix, c'est qu'après avoir entièrement détruit la Ville-Noire, qui pouvait seule intéresser à cause du commerce, il fit des dépenses énormes pour fortifier la Ville-Blanche, qui n'était plus qu'une place inutile. On crut ainsi transporter tout le commerce de Madras à Pondichéry, mais Madras n'est point une place dont l'importance réside dans ses fortifications. Ce n'est pas le corps de la place, ni même l'intérieur de la ville, qui fait sa richesse; elle ne doit son opulence et sa réputation qu'au commerce des Anglais et à cette multitude d'habitations et de manufactures qui se trouvent répandues dans les terres, à vingt ou trente lieues aux environs, et sous la do-

mination du grand mogol, et l'on conçoit que ces manufactures n'auraient pas moins subsisté, quand Madras aurait été détruit. Pouvait-on se flatter que des ouvriers disséminés dans la plaine, sujets du grand mogol, accoutumés aux mœurs et aux usages des Anglais avec lesquels ils sont dans l'habitude de négocier, bien traités d'ailleurs par cette nation, et tranquilles dans des habitations commodes, où ils trouvent toutes les facilités de la vie et du commerce, abandonnassent des établissemens formés et avantageux, pour passer dans un pays comme Pondichéry, où la liberté du commerce est si bornée, qu'on peut en quelque sorte la regarder comme interdite aux particuliers. Cet espoir d'attirer à Pondichéry tout le commerce de Madras n'était qu'une chimère dont on a bercé le peuple, et dont on s'est servi pour me faire regarder comme un homme mal intentionné, qui refusait par obstination, ou par des vues encore plus criminelles, de ruiner une ville rivale, et d'enrichir nos colonies de la dépouille des Anglais. Mais l'expérience a bien prouvé que je ne m'étais pas trompé quand je pensais que la destruction de Madras n'était et ne pouvait pas être profitable au commerce de Pondichéry. D'un autre côté, quel avantage a-t-on retiré de la violation d'un traité sacré? les 1,100,000 pagodes, prix de la rançon, ont été perdues, et des sommes doubles du prix tiré des marchandises trouvées dans la ville, ont été dépensées à fortifier la Ville-Blanche,

et à détruire la Ville-Noire. A quoi aboutiront ces frais immenses, en quoi pourront-ils servir à la Compagnie? A la première paix, Madras sera rendu à l'Angleterre, et deviendra plus florissant que jamais (1).

En arrivant à l'île de France, je trouvai ma place occupée par M. David, que la Compagnie m'avait donné pour successeur. Il avait ordre de faire toutes les recherches et toutes les informations possibles sur mon administration; il lui était en même temps ordonné de ne point me remettre le commandement des vaisseaux qui devaient revenir en Europe, s'il me trouvait coupable de quelques malversations.

Avant mon arrivée à l'île de France, M. David s'était acquitté avec soin de sa commission, et s'était convaincu par lui-même que toutes les accusations portées contre moi n'étaient que l'ouvrage de la passion et de la mutinerie. J'en donnai de nouvelles preuves, en faisant publier dans les îles que si quelques personnes avaient à se plaindre, ou se trouvaient lésées dans quelque convention faite avec moi, j'étais prêt à leur rendre justice, à rompre tout marché, et à leur remettre tout ce que j'avais reçu d'eux, en reprenant ce que je leur avais donné. Personne ne se présenta, et cependant l'on peut dire que les mécontens ne pouvaient pas dési-

(1) L'événement a fait voir qu'il ne s'était pas trompé.

rer une occasion plus favorable pour faire entendre leurs plaintes, s'ils en avaient eu de justes sujets, puisque j'étais dépouillé de toute autorité, et réduit dans mon ancien gouvernement à l'état, non-seulement de simple particulier, mais encore de particulier en disgrace.

Comme je ne pouvais pas aller à l'île Bourbon, je chargeai M. de Saint-Martin, qui avait commandé aux îles pendant mon absence, et qui était pour lors commandant à Bourbon, de faire en mon nom la même déclaration aux habitans de cette île. Mais ils ne se plaignirent pas plus que ceux de l'île de France. En un mot, ma justification parut si claire et si complète à M. David, que, conformément aux ordres conditionnels de la Compagnie, il ne balança pas à me remettre l'ordre du roi pour commander les vaisseaux destinés pour l'Europe.

On imaginera sans peine avec quelle répugnance j'acceptai ce commandement. Mortifié jusqu'au vif des recherches injurieuses qu'on faisait sur ma conduite, ma justification ne me consolait point du chagrin de m'être vu soupçonné. Cependant, pour qu'on ne pût pas me reprocher d'avoir refusé le service dans une conjoncture si critique, je me chargeai de la conduite de l'escadre, composée de six vaisseaux si faibles, que plusieurs avaient à peine cent hommes d'équipages. Il s'agissait de faire passer ces six vaisseaux en France, au milieu des escadres anglaises qui tenaient la mer; et ce qui ne contribuait pas peu à accroître mes appréhensions,

c'est que j'étais obligé de faire partager le danger à ma femme et à mes enfans, que je ramenais en France.

Au passage du cap de Bonne-Espérance, j'essuyai une tempête qui dispersa mes six vaisseaux. Je me vis au moment de périr avec toute ma famille : le calme étant enfin revenu, je fus obligé de continuer seul ma route, parce que le surplus de mon escadre avait disparu. Trois de mes vaisseaux m'ayant rejoint en chemin, nous arrivâmes ensemble à Saint-Paul de Loango, établissement portugais à la côte d'Angola, où j'avais ordre de relâcher. Quant aux deux autres, je ne les revis plus, et j'appris depuis que l'un d'eux, ouvert de toutes parts, s'était réfugié à la baie de Tous-les-Saints, où il fut condamné, et que l'autre était retourné à l'île de France.

Pendant que j'étais à Saint-Paul, je fus averti qu'il paraissait deux navires anglais. J'envoyai les reconnaître, afin de savoir si c'étaient des vaisseaux marchands ou des vaisseaux de guerre. Je sus, par deux officiers qui avaient été à la découverte dans un canot, que c'étaient des vaisseaux de guerre. On en vit même peu après paraître un troisième, ce qui ne me confirmait que trop les nouvelles d'Europe, qui marquaient qu'un grand nombre de vaisseaux anglais attendaient de tous côtés mon escadre, dont on savait le retour.

Résolu de me défendre, avec mes quatre vaisseaux, jusqu'à la dernière extrémité, je ne me

sentis pas assez de courage, ou plutôt assez de dureté pour exposer ma femme et mes quatre enfans aux dangers dont je me voyais menacé. Je pris donc le parti de fréter à Saint-Paul un petit navire portugais, pour les transporter à la côte du Brésil, d'où ils furent conduits à Lisbonne sur un vaisseau du roi de Portugal : c'est par cette voie qu'ils sont heureusement arrivés en France. Pour moi, après avoir quitté ma femme et mes enfans, tranquille et préparé à tous les événemens, je fis voile pour la Martinique, où j'avais ordre de me rendre.

Dans la persuasion où j'étais que je rencontrerais des escadres fort supérieures en force, j'avais imaginé une manœuvre dont aucun marin n'a jamais fait usage, et que je ne tais ici que pour empêcher nos ennemis d'en profiter dans l'occasion. Tout ce que je puis dire, c'est que, dans l'extrémité que je prévoyais, elle me procurait un moyen de sauver le meilleur de mes vaisseaux, et généralement tous les équipages. Mais comme je fus assez heureux pour éviter les Anglais dans ma route, je ne fus point dans le cas de donner l'exemple de cette manœuvre, en sorte que j'arrivai à la Martinique sans aucun accident.

Mes vaisseaux étant en sûreté dans le port de cette île, je consultai M. de Caylus, gouverneur, et M. de Ranché, intendant, sur le parti que j'avais à prendre pour assurer le retour de l'escadre en Europe. J'avais ordre d'attendre à la Martinique, jusqu'à la fin d'octobre 1747, l'escorte des vais-

seaux du roi, et d'envoyer un officier instruit pour rendre compte à la cour et à la Compagnie de l'état des colonies de l'Inde. D'un autre côté, mon escadre ne pouvait reprendre la mer sans une augmentation de vivres et d'équipages, que la Martinique ne pouvait alors me fournir; enfin, j'avais conçu un projet qui pouvait dédommager la France de toutes ses pertes, et M. de Caylus, qui en regardait le succès comme assuré, s'était même associé, par un acte en bonne forme, avec moi, pour l'armement que je méditais. Il fallait donc instruire les ministres de ce projet, ce qu'un autre que moi ne pouvait faire. Ma présence, d'ailleurs, n'était pas nécessaire à mon escadre, dont le commandement devait passer à des officiers d'un grade supérieur au mien. Toutes ces considérations déterminèrent mon départ. De l'avis de M. de Caylus et de M. de Ranché, je laissai mes vaisseaux à la Martinique, et, muni de passe-ports et de lettres pour le gouverneur hollandais, j'allai chercher à l'île Saint-Eustache quelque navire sur lequel je pusse m'embarquer.

Pour passer de la Martinique à Saint-Eustache, je me mis, sous un nom déguisé, dans un petit bateau, avec M. Laurent, écrivain principal, et un seul domestique. Dans la traversée, ce petit bateau fut chassé par un vaisseau de guerre anglais, qui, heureusement, l'écarta de sa route. Sans cet événement, nous périssions indubitablement dans une tempête affreuse que j'essuyai en pleine

mer, dans une méchante barque, sans flèche, sans compas, sans carte et sans pilote. C'est ici un des plus grands dangers que j'aie courus dans ma vie ; mais si la poursuite des Anglais ne m'avait pas écarté de ma route, j'arrivais sur l'île Saint-Eustache au moment même de la tempête, et je ne pouvais manquer de me briser à la côte. L'ouragan fut si violent, que, de quarante vaisseaux qui étaient dans la rade de cette île, il ne s'en sauva pas un seul. Ce malheur m'obligea de rester quarante-cinq jours à Saint-Eustache, pour attendre qu'on eût remis un bâtiment en état de reprendre la mer. Je profitai de celui qui se trouva le plus tôt réparé : c'était un petit navire hollandais qui revenait à Flessingues.

En approchant d'Europe, nous trouvâmes un vaisseau anglais, qui nous assura que la guerre était déclarée entre la France et la Hollande. Cette nouvelle obligea le capitaine hollandais de passer dans un port d'Angleterre, pour chercher le convoi qui devait partir incessamment pour les *dunes*. Je me vis donc emmener en pays ennemi, et quoique j'eusse changé de nom, j'avais toujours lieu de craindre d'être reconnu. Mon appréhension était d'autant mieux fondée, que le long séjour que j'avais fait à l'île Saint-Eustache avait donné le temps aux nouvelles de la Martinique d'arriver en Angleterre. On y savait donc déjà que j'étais allé m'embarquer à *Saint-Eustache*, sur un navire hollandais. Ainsi, lorsque j'arrivai à *Falmouth*, on

fit une visite fort exacte sur mon vaisseau. Je fus reconnu, et conduit à Londres prisonnier de guerre. L'on me donna la ville pour prison, et, pendant mon séjour, j'y fus traité avec toutes sortes de distinctions. J'eus l'honneur d'y voir la famille royale, plusieurs seigneurs de la cour, les ministres et les directeurs de la Compagnie des Indes. Au reste, l'accueil que je reçus en Angleterre est celui que l'on fait à un ennemi auquel on ne peut refuser son estime; il honore également les deux nations. Le prince de Galles lui-même voulut bien m'accorder les marques les plus flatteuses de sa considération, le jour qu'il me présenta à la princesse son épouse. « Voilà, lui dit-il, Madame, cet homme qui nous « a fait tant de mal. » — « Ah! Monseigneur, m'é- « criai-je, en m'annonçant ainsi, vous allez me faire « regarder avec horreur. » — « Ne craignez rien, « répliqua le prince, on ne peut qu'estimer le sujet « qui sert bien son roi, et qui fait la guerre en en- « nemi humain et généreux. »

Pendant ce temps on tramait ma perte en France. J'en fus instruit; mais quoique j'eusse tout à redouter de la puissance et de la rage de mes ennemis, quoique M. Orry, mon protecteur, ne fût plus à la tête des affaires, je ne songeai pas un instant à me soustraire aux rigueurs d'une instruction judiciaire, que craint toujours le coupable, mais qui ne doit jamais effrayer l'homme dont la conscience est pure et tranquille. Je demandai mon retour en France, et ce qui acheva de donner une

idée de la façon dont on pense de moi en Angleterre, c'est que, lorsque je le demandai, un des directeurs de la Compagnie des Indes offrit de me cautionner corps pour corps, et d'y engager toute sa fortune. Le gouvernement de sa majesté britannique refusa ses offres, et ne voulut pas d'autres cautions que ma parole d'honneur.

En conséquence je partis de Londres le jeudi 22 février 1748; le dimanche suivant j'étais à Paris, d'où je me rendis à Versailles. J'eus l'honneur d'y voir les ministres.

Mais les mémoires de Pondichéry avaient prévenu tous les esprits. Ces mémoires, dont les uns paraissaient signés de tout le conseil supérieur, les autres d'une partie des habitans, ne pouvaient manquer d'en imposer. On ne pouvait soupçonner ni la fausseté ni la passion de tant de témoignages réunis; d'ailleurs les faits contenus dans ces libelles étaient graves; on m'accusait d'avoir vendu les intérêts de mon pays, et lâchement trahi la confiance de mon souverain.

On conçoit bien qu'il n'était pas possible au ministre d'entrer par lui-même dans l'examen d'une affaire si étendue et susceptible d'une si longue discussion; d'un autre côté on a cru qu'il serait dangereux sans doute de laisser la liberté à un homme chargé de tant d'accusations graves. En s'assurant de ma personne, on ne préjugeait rien contre mon innocence. Ainsi, victime de la nécessité des circonstances, j'étais à peine rendu aux pieds de la cour,

que je fus arrêté en vertu d'un ordre du roi, et conduit à la Bastille, la nuit du 1er au 2 mars 1748.

C'est là que j'attends depuis long-temps des juges; mais les douleurs et les infirmités, qui viennent m'accabler de toutes parts, me font craindre de ne pas voir arriver ce moment si ardemment désiré, et de ne pouvoir encore une fois serrer dans mes bras ma femme et mes enfans.

Je ne regretterai ni la longueur de ma captivité, ni la perte de mes plus précieuses années, ni le dérangement de ma santé, si je puis un jour être à même de convaincre mon roi et ma patrie que je les ai toujours bien servis, et que j'ai quelques titres à leur reconnaissance.

FIN DES MÉMOIRES.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

Le roi nomma, le 7 mars 1748, une commission pour l'examen et le jugement des accusations intentées à Mahé de la Bourdonnais. Cette commission était composée de MM. *Trudaine*, *Gilbert des Voisins*, *de la Grandville*, *de Courteille*, conseillers d'état; de MM. *Doublet de Persan*, *Bignon*, *Dufour de Villeneuve* (rapporteur), *Bertin*, *de Saint-Priest*, *de la Michodière*, maîtres des requêtes, commissaires, et de M. *Lambert*, conseiller au grand conseil, procureur général de la commission.

Il avait langui pendant vingt-six mois au secret, lorsqu'enfin la commission, par un jugement en date du 5 mai 1750, lui permit de communiquer avec un conseil. Ce jugement, si longtemps attendu, le mettait à portée de se montrer tel qu'il était, et de démentir tous ces portraits affreux dans lesquels il avait été si cruellement défiguré par la calomnie.

Mais c'était peu de pouvoir au moins concerter sa défense; il fallait encore qu'il se tirât de l'abîme où la haine et l'intrigue l'avaient plongé. Les faits dont on l'accusait étaient graves; il ne s'agissait de

rien moins que de contraventions aux ordres du roi, d'intelligence avec les ennemis de l'état, et de divertissement des fonds et effets de la Compagnie.

On a dû reconnaître dans le cours de ces Mémoires, jusqu'à quel point était plausible cette absurde accusation d'avoir contrevenu aux ordres du roi. Il semblerait que Dupleix n'ait voulu la faire naître que pour prendre les devans, et rejeter sur son rival un attentat dont lui seul devait paraître coupable. La communication des ordres et des instructions dont la Bourdonnais était porteur, fut, à cet égard, sa seule réponse; elle était concluante.

Les faits sur lesquels on faisait reposer la présomption de son intelligence avec les ennemis de l'Etat, étaient la capitulation de Madras et le traité de rachat fait avec les Anglais. On attaquait ces deux actes, 1° comme ayant lésé les intérêts de la Compagnie; 2° comme étant l'œuvre de la trahison. La série des événemens, dont la Bourdonnais lui-même rend compte, semble répondre victorieusement à la première partie de l'accusation; car la capitulation et le traité de rachat, qui en devenait la suite nécessaire, étaient, sans contredit, ce qu'il y avait de plus conforme aux ordres des ministres, et de plus avantageux dans les circonstances critiques où se trouvait la Bourdonnais. Quant à sa prétendue trahison, elle consistait en une somme de cent mille pagodes qui lui aurait été donnée par les Anglais,

pour obtenir des conditions avantageuses. C'était M. Savage, conseiller de Madras, qui aurait fait, sous le sceau du secret et de sa parole d'honneur, cette confidence à Dupleix et à son neveu. Ce neveu portait l'accusation. Mais, par un hasard bien singulier, M. Savage était précisément le seul conseiller de Madras qui n'existât plus lors du procès, et le seul, par conséquent, dont on ne pût recevoir de démenti. Cette accusation, d'ailleurs la plus grave de toutes, mais qui n'était appuyée que par les dépositions écrites de Dupleix et d'un membre de sa famille, était aussi fausse qu'invraisemblable. C'étaient les habitans de Madras, tant Juifs, Arméniens, Maures, que Portugais et Anglais, qui avaient complété, disait-on, cette somme pour obtenir de faciles conditions. Or, si cela eût été vrai, est-il probable que, pour prouver un fait qui devait être à la connaissance de tant de personnes, l'accusateur eût été réduit à violer sa parole, et que plus tard, le traité ayant été rompu et la Ville Noire détruite, personne ne se soit plaint d'avoir livré inutilement des fonds aussi considérables à la Bourdonnais?

Je n'entrerai point ici dans le détail ridicule des prétendus délits dont ses ennemis ne rougissaient point de le charger sous les vagues allégations d'incapacité, de divertissemens de marchandises et d'effets de la Compagnie. On voyait un officier d'infanterie, un employé de la Compagnie, avancer sérieusement qu'il avait mouillé imprudemment à

Foulepointe, le 4 avril 1746; et qu'ainsi il avait été cause des malheurs arrivés à son escadre. D'autres disaient que dans le combat du 6 juillet il aurait pu gagner le vent sur ses ennemis, et ne leur avait pas donné la chasse assez long-temps. Enfin, on ne craignait pas d'assurer qu'il aurait dû prévoir la tempête du 13 octobre. Ces accusations semblent passer les bornes de l'impudence et de la sottise; mais celles par lesquelles on lui reproche d'avoir dérobé des effets, de s'être approprié un palanquin d'ivoire, d'avoir pris des pagodes de bronze, etc., sont trop misérables et trop dégoûtantes pour mériter d'être rapportées.

Mais que peut-on penser de toutes ces accusations, quand on considère que de quatre cents témoins entendus sur des faits de la plus grande publicité, et dont nombre d'honnêtes gens et d'officiers d'honneur auraient dû avoir la plus parfaite connaissance, dix témoins seulement déposaient contre la Bourdonnais! or quels étaient ces témoins? un neveu et un gendre de Dupleix, c'est-à-dire les plus proches parens du dénonciateur, du plus cruel ennemi de la Bourdonnais, d'un homme placé dans l'alternative de se perdre lui-même s'il ne perdait son rival. Et, pour appuyer ces témoignages tirés du sein de sa famille, Dupleix fit paraître quelques employés de la Compagnie, quelques soldats, la plupart inconnus à l'accusé, dont un fut tiré de Bicêtre, l'autre envoyé à la Bastille comme faux témoin. Voilà pourtant les seuls hom-

mes que l'on parvint à produire après une instruction de plusieurs années, et encore tous furent-ils convaincus d'imposture, soit par des dépositions contraires, soit par des preuves écrites, soit enfin par leurs propres contradictions.

Pour achever de donner une idée de la passion qui animait les ennemis de la Bourdonnais, il suffira de citer deux faits. Sous prétexte de chercher une preuve de ses malversations dans l'examen de sa fortune, on ne craignit pas de forcer le notaire dépositaire de sa confiance de livrer son testament, déchirant ainsi le voile qui doit couvrir l'intérieur des familles. On y vit l'état de ses affaires et ses intentions les plus secrètes; mais on y reconnut aussi que pendant l'espace de dix ans, avec tous ses fonds dans le commerce maritime, ses connaissances peu communes, il n'était parvenu qu'à doubler sa fortune.

Ses ennemis eurent encore l'impudeur de lui reprocher, dans un mémoire pour la famille Dupleix, de n'avoir fait aucune construction utile aux îles de France et de Bourbon, et de s'y être fait détester.

Cette accusation, non moins ridicule que toutes les autres, et qu'on pourrait réfuter par les témoignages de Voltaire, de Raynal, de Bernardin de Saint-Pierre et de tous les écrivains qui ont parlé de la Bourdonnais, me donne ici l'occasion de payer aux colonies des îles de France et de Bourbon le juste tribut de reconnaissance que ma famille leur doit, et de citer

un acte aussi honorable pour mon aïeul que pour ces colonies.

Madame la marquise de Montlezun, fille de Mahé de la Bourdonnais, ayant, par suite de nos troubles politiques, perdu une partie de sa fortune, les îles de France et de Bourbon, gouvernées alors par des assemblées coloniales, qui se composaient des principaux habitans, voulurent s'acquitter avec la fille de la dette sacrée qu'elles avaient contractée envers le père. Voici la lettre du président, et l'arrêté de l'assemblée coloniale qui lui furent adressés.

Le Président de l'Assemblée coloniale à madame de Montlezun.

« MADAME,

« Le nom de la Bourdonnais, empreint sur tous les monumens de l'île de France, est encore plus profondément gravé dans le cœur de ses habitans. Tout ce qui nous rappelle sa mémoire a droit à notre reconnaissance.

« Veuillez agréer, avec les hommages de la colonie, la résolution qu'elle a prise aussitôt que votre position lui a été connue ; le seul malheur des temps la force à vous exprimer aussi faiblement l'intérêt et la sensibilité que nous inspire la position de la fille du bienfaiteur de notre colonie.

« Le Président de l'assemblée coloniale,

« LEFEVRE. »

Arrêté de l'Assemblée coloniale.

Séance du 6 fructidor an 7.

L'Assemblée coloniale de l'île de France, délibérant sur la pétition de madame veuve de Montlezun, née fille Mahé de la Bourdonnais, ladite pétition, en date du 12 prairial an 6, et remise à l'Assemblée le 2 fructidor de l'an 7;

Considérant les services éminens rendus à la patrie par Mahé de la Bourdonnais, et particulièrement à cette colonie, dont il est regardé comme le fondateur et le père;

Considérant que les colons de l'île de France ne font qu'acquitter une dette sacrée, en donnant à la fille de Mahé de la Bourdonnais un témoignage public de la reconnaissance et de la vénération qu'ils ont pour son nom;

A l'unanimité a arrêté et arrête ce qui suit :

A compter du 12 prairial an 6, madame de Montlezun, née fille Mahé de la Bourdonnais, jouira d'une pension annuelle de 3,000 livres argent de France, que la colonie lui fera passer par les voies les plus sûres (1).

Signé, LEFEVRE, Président.

Pour l'Assemblée coloniale,

SAULNIER, secrétaire.

(1) L'île de Bourbon a suivi l'exemple de l'île de France,

Enfin, après trois années de séjour dans la Bastille, un jugement solennel proclama l'innocence de la Bourdonnais, le vengea de ses accusateurs, et le rendit à sa famille, mais non à son pays. Il était désormais hors d'état de le servir, une cruelle paralysie, suite de sa longue détention, avait entièrement détruit sa santé. D'autres maux l'attendaient encore. Son frère, Mahé de la Villebaguë, pour lequel il avait l'amitié la plus tendre, venait d'expirer dans les fers, victime de la rage de ses ennemis, et sa fortune, fruit de quarante ans de travaux, était en grande partie perdue. On avait séquestré ses biens. La mauvaise foi de plusieurs de ses débiteurs, l'abandon et le désordre de ses affaires, tout avait été cause pour lui de torts irréparables; et la Compagnie elle-même, qui lui devait des sommes considérables, en contesta la plus grande partie; il voulut recourir aux tribunaux, cette voie lui fut interdite d'autorité. Accablé par cette force majeure, il fut obligé de renoncer au paiement de créances garanties par les signatures de tous les directeurs de la Compagnie et par le visa du contrôleur-général Orry. Le ministre exigea qu'il acceptât le compte tel qu'on le lui présentait, et il fut forcé de se soumettre (1).

---

et accordé une pension à madame de Montlezun, par l'arrêté de la commission intermédiaire, en date du 1er vendémiaire an 11.

(1) Il réclama aussi sa part des prises, tant pour les vais-

Voilà quelle fut la récompense des services mémorables qu'il avait rendus, et qu'il aurait voulu rendre à la patrie (1)! Si ses ennemis demandaient sa mort, ils furent bientôt satisfaits. Peu de temps après sa sortie de la Bastille, succombant sous le poids d'infirmités prématurées, il mourut le 9 septembre 1753. La France perdit en lui un de ses citoyens les plus illustres; la postérité a rendu justice à sa mémoire, et flétri ses accusateurs. Mais, pour bien juger ce grand homme, il faut se représenter ce qu'il aurait pu faire si l'on n'eût sans cesse entravé ses projets et ses actions.

Mahé de la Bourdonnais avait reçu de la nature l'organisation la plus heureuse; c'est à bord des vaisseaux qu'il avait seul achevé son éducation. Jeune encore, il avait su, grace à ses nombreuses connaissances dans la marine et le commerce, se faire promptement une brillante fortune, et bientôt il ne songea plus qu'à payer sa dette à la patrie.

---

seaux dont son escadre s'était emparée que pour la ville de Madras. C'était une chose aussi juste que d'usage. La Compagnie le réduisit à l'offre indécente de cent écus par mois pendant le temps qu'il avait été à la tête de ses forces navales. Il est inutile de dire que cette offre fut rejetée avec tout le mépris qu'elle méritait.

(1) Plus tard le gouvernement de Louis XV accorda une pension de cent louis à la veuve de Mahé de la Bourdonnais, mort, suivant les expressions du brevet, sans avoir reçu aucune récompense, ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et tant de services.

Ce ne fut point à l'intrigue ni à la faveur qu'il dut son entrée dans les affaires publiques ; son mérite seul le fit connaître et apprécier de deux ministres également éclairés (le cardinal de Fleury et le contrôleur des finances Orry), Appelé à gouverner deux colonies naissantes, son heureuse pénétration lui en révéla aussitôt toute l'importance, et son infatigable activité, son génie créateur, les éleva rapidement à la plus haute prospérité (1).

Nous l'avons vu, au moment où l'on commençait à prévoir une rupture prochaine entre la France et l'Angleterre, combiner tout à coup un plan aussi vaste que sagement conçu ; le gouvernement s'en empare ; des vaisseaux lui sont confiés ; il va ruiner la puissance anglaise dans l'Inde : l'ineptie et l'intrigue viennent l'en empêcher. L'ame généreuse de la Bourdonnais, qui ne connut jamais ni la haine ni la vengeance, oublie tout lorsqu'il s'agit du bien général ; il répare les fautes des autres comme si elles étaient les siennes ; et nous le voyons encore sans magasins, sans argent, sans troupes, à force de

(1) Un de ses successeurs dans le gouvernement des îles de France et de Bourbon, M. Desroches, chef d'escadre, écrivait à M. de Praslin, alors ministre de la marine : « On « ne peut opérer ici le bien qu'en suivant les routes tracées « par M. de la Bourdonnais. Cet homme extraordinaire dis- « tinguait mieux les objets à travers l'épaisseur des forêts, « que d'autres ne les distinguent depuis que le pays est dé- « couvert. »

travail, d'ardeur et d'industrie, armer une escadre formidable, disperser celle des Anglais, et s'emparer de la capitale de leurs établissemens; mais hélas, sa malheureuse division avec Dupleix fait perdre à l'État le fruit de ses travaux !

La Bourdonnais sentait tout le danger qu'il y avait pour lui à se brouiller avec un rival aussi puissant; mais il n'hésita pas, il fallait manquer à l'honneur. Il semblait prévoir le sort qui l'attendait, lorsqu'il écrivait ces paroles remarquables : « J'ai donné ma « parole aux Anglais de leur rendre leur ville; dus-« sé-je la payer de ma tête, je ne sais point me « dédire. »

Je ne terminerai pas ces réflexions sur la Bourdonnais sans faire connaître le jugement qu'en porte un auteur anglais justement estimé. (Orme, *Transactions militaires des Européens dans l'Inde.*)

« Si cet homme célèbre, dit-il, eût vécu lors des désastres en mer de sa nation, en 1757, il est vraisemblable que son habileté l'eût élevé aux premiers commandemens dans la marine de France. Ses connaissances en mécanique le mettaient en état de construire un vaisseau depuis la quille; par sa science dans la navigation, il pouvait le conduire dans toutes les parties du globe, et par son courage il l'aurait vaillamment défendu contre toutes forces égales. Dans la conduite d'une expédition, il dirigeait tous les détails sans que leur variété et leur nombre lui causassent aucun embarras. Ses plans étaient simples; ses ordres étaient précis, et les uns et les

autres étaient ceux qui convenaient le mieux au service. D'une application infatigable, les difficultés ne servaient qu'à exciter son activité naturelle; il anima toujours par son exemple le zèle de ceux qu'il commandait.

« La tempête à laquelle son escadre avait été exposée, et les entraves que lui fit éprouver Dupleix, préservèrent les établissemens anglais du danger le plus imminent. »

Dupleix, dans les mémoires qu'il publia pour repondre aux accusations de la Compagnie, s'excuse d'avoir entravé la Bourdonnais sur des ordres secrets, trop respectables, dit-il, pour être divulgués, même pour sa justification; et il ajoute encore que l'événement a bien prouvé qu'il en était ainsi, puisque, dans une lutte où l'un des deux devait succomber, lorsque son adversaire fut déclaré innocent, il n'essuya pas de disgrace, et qu'au contraire il fut accablé de nouveaux honneurs. Malheureusement la Compagnie n'a point répondu à cet article.

Ces ordres secrets, donnés par prévoyance, étaient sans doute ceux de la Compagnie, qui avait vu contre son gré la Bourdonnais placé par la protection d'un ministre intègre, le contrôleur-général Orry (1), à la tête de ses forces navales. Mais alors

(1) Ce ministre, dont l'intégrité et le désintéressement formaient le caractère, gâtait ses vertus par une rudesse qu'il justifiait d'une manière peu honorable pour sa nation. Comment cela pourrait-il être autrement, disait-il un jour

de quel nom qualifier la conduite de ces aveugles directeurs, qui, pour satisfaire à leurs animosités particulières, contrecarrèrent la Bourdonnais, paralysèrent ses entreprises, et amenèrent enfin la perte de leurs vaisseaux et de leur commerce, et la ruine prochaine de nos établissemens dans l'Inde.

Je suis loin de nier l'existence de ces ordres secrets; ce sont eux sans doute qui ont déterminé Dupleix à pousser les choses aussi loin qu'il l'a fait; mais ils ne pouvaient regarder particulièrement Madras; car il n'avait pu recevoir à six mille lieues des ordres concernant une conquête que la Bourdonnais venait de faire, et qu'on n'avait pu prévoir en France.

Mais outre ses ordres, il avait aussi un indomptable orgueil qui lui faisait souffrir avec peine un rival dans des contrées où il voulait régner en maître; et, ses prétentions mises à part, il avait encore des vues politiques toutes différentes de celles de la Bourdonnais et du contrôleur Orry..

Ce dernier, voyant les frais énormes qu'occasionaient nos comptoirs dans l'Inde, avait pensé, et dans d'autres temps le Portuguais Albuquerque l'avait pensé comme lui, qu'il ne fallait pas qu'une

---

à un de ses amis qui lui reprochait sa brutalité, sur cent personnes que je vois par jour, cinquante me prennent pour un sot, et cinquante pour un fripon.

(RAYNAL, *Histoire philosophique.*)

puissance européenne cherchât à trop étendre ses possessions de l'Inde. De là cet ordre secret qu'il donne à la Bourdonnais, ordre dont la Compagnie n'avait pas connaissance, et qui lui défendait de garder aucun établissement ennemi pour le conserver. La Bourdonnais, tout entier à ses instructions, ne devait donc songer qu'à ruiner ou rançonner les colonies anglaises. S'il permit à Madras de se racheter, c'est que la prudence et l'humanité l'y forçaient.

Quant à Dupleix, voici quelles étaient ses vues (1): Il avait remarqué que plusieurs causes empêchaient nos établissemens de l'Inde de nous être très-avantageux. Les Anglais et les Hollandais, établis longtemps avant nous, étaient, par leur intelligence dans le commerce et leurs nombreuses relations, de dangereux concurrens; d'un autre côté, les affaires de nos comptoirs éprouvaient presque autant de difficultés de la part du gouvernement du Mogol que de celle des naturels du pays, qui étaient assujettis à la domination la plus despotique. En effet, notre commerce pouvait être interrompu par tout officier dans le district duquel il se faisait. Dans le Bengale, par exemple, où Dupleix avait résidé long-temps, il ne se passait pas une année sans que le nabab n'extorquât de très-grosses sommes de chacun des établissemens européens. On entretenait des garni-

(1) *Voyez* ses Mémoires, et Orme, *Transactions milit.*

sons, et l'on faisait des dépenses militaires qui diminuaient considérablement les profits du commerce. Mais on avait une si haute opinion des forces des gouvernemens indiens, que les troupes européennes n'étaient jamais employées pour s'opposer à la volonté de leurs princes. D'un autre côté, toutes les marchandises qui étaient alors convenables pour l'Europe avaient tellement augmenté de prix et diminué de qualité à cause de la concurrence, qu'elles donnaient beaucoup moins de profits que dans les temps antérieurs. Le concours de tous ces désavantages persuada à Dupleix que le commerce de l'Indostan ne méritait pas exclusivement l'attention de la France. Il fit aussi des observations sur le peu de dispositions guerrières des Indiens, et sur les dissensions perpétuelles de leurs chefs; il en conclut qu'en se mêlant dans les partis, et en favorisant les troubles, on gagnerait beaucoup plus par les conquêtes qu'on ne l'avait fait par le commerce. Décidé à suivre ce système, il devait nécessairement chercher à entraver les opérations de la Bourdonnais, qui marchait vers un but totalement opposé. Il trouva des obstacles; il devait en trouver. De là leurs fâcheuses divisions. Mais si ses ordres, si ses malheurs viennent excuser la Bourdonnais, rien ne peut excuser Dupleix, et sa conduite dans l'affaire de Madras sera toujours pour lui une tache ineffaçable.

Plusieurs raisons empêchèrent Dupleix de succomber lorsque son rival fut déclaré innocent.

Orry, l'ami et le protecteur de la Bourdonnais, n'était plus aux affaires. Son successeur, prévenu contre la Bourdonnais, s'était ouvertement déclaré contre lui. Il n'eut jamais assez de grandeur d'ame pour reconnaître ses torts; Dupleix d'ailleurs était au comble de la puissance; et ses conquêtes, bien qu'elles ne fussent que de brillantes chimères, n'étaient pas propres à indisposer contre lui.

A la paix d'Aix-la-Chapelle, il fallut rendre cette ville de Madras sujet de tant de querelles, et dont on n'avait acheté la possession qu'en violant le droit des gens. On vit alors qu'on avait perdu non-seulement la rançon convenue, mais qu'on avait encore dépensé inutilement des sommes énormes. On sentit la faute grave qui avait été commise. L'illusion se dissipa, l'opinion publique accusa de toutes parts Dupleix. Mais en ne publiant pas ses instructions secrètes, il acquit de nouveaux titres à la bienveillance de la Compagnie et du nouveau ministère, et ce fut sans doute une des causes qui lui firent obtenir toutes les faveurs dont il fut comblé à cette époque.

Cette paix, qui devait mettre un terme à la guerre en Europe, semblait devoir aussi la terminer entre les comptoirs européens en Asie. Il n'en fut rien: sacrifiant tout à l'exécution de ses plans, Dupleix se mêla plus que jamais des intrigues des princes indiens. Ses troupes donnèrent la supériorité aux partis pour lesquels il se prononça, la victoire laissa concevoir à la Compagnie les plus brillantes espé-

rances, et les avantages les plus sûrs : les territoires concédés par les Nababs que la France avait protégés rapportaient plus de 30 millions : actionnaires et directeurs, tout fut dans une ivresse générale.

Mais les Anglais, justement alarmés de nos prospérités, soutinrent le parti vaincu. La France et l'Angleterre, quoiqu'en paix en Europe, se firent la guerre dans l'Inde. Malheureusement Dupleix, qui était doué de tant de talens extraordinaires, était peu propre au tumulte des armes sur le théâtre même de l'action. Ses troupes furent battues. Les bases d'un édifice appuyé sur la force croulèrent par la force. Les sommes immenses prodiguées pour la conquête furent perdues. Ce fut le fameux lord Clives (1) qui porta ce funeste coup à la France, et qui acquit et conserva à son pays les richesses que Dupleix n'avait fait qu'entrevoir.

Rappelé en France, Dupleix fut réduit à disputer les restes de sa fortune à la Compagnie, qui lui reprocha de l'avoir ruinée ; et celui qui avait disposé des royaumes et des richesses de l'Inde se vit obligé d'obtenir des arrêts de surséance pour ne pas être traîné en prison. Il mourut bientôt de chagrin.

---

(1) C'est ce lord Clives qui, durant les débats élevés dans le parlement anglais au sujet de la Compagnie des Indes, répondit à ceux qui lui demandaient compte des millions qu'il avait ajoutés à sa gloire : J'en ai donné un à mon secrétaire, deux à mes amis, et j'ai gardé le reste pour moi.

(VOLTAIRE, *Fragmens sur l'Inde.*)

Quant à cette Compagnie qui ne sut jamais faire ni la guerre, ni la paix, ni le commerce; qui était toujours divisée, et qui toujours persécuta ceux qui lui donnèrent quelque éclat; après la perte de ces deux hommes illustres, elle n'eut plus qu'une ombre d'existence qui bientôt s'évanouit.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

PIÈCES

JUSTIFICATIVES.

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I.

ORDRES ET INSTRUCTIONS DONNÉS A F. MAHÉ DE LA BOURDONNAIS, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DES ÎLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

N° 1.

Provision de gouverneur-général des îles de France et de Bourbon, pour M. Mahé de la Bourdonnais.

LOUIS, par la grace de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Les syndics et directeurs de la Compagnie des Indes nous ayant représenté que les charges de gouverneur de l'île de Bourbon, et de commandant de l'île de France, étaient vacantes par la nomination du sieur Dumas au gouvernement de Pondichéry, et par la retraite du sieur Maupin, et qu'elle aurait intérêt de réunir ces deux îles sous un même gouvernement; à quoi étant nécessaire de pourvoir, nous

avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix que de la personne du sieur Mahé de la Bourdonnais, qui nous a été présenté par les syndics et directeurs de ladite Compagnie; lequel nous a donné en plusieurs rencontres des marques de sa fidélité et de son affection à notre service, et de son expérience au fait de la marine et du commerce; et étant d'ailleurs informé qu'il fait profession de la religion catholique, apostolique et romaine. A ces causes, nous avons sur la nomination des syndics et directeurs de la compagnie des Indes ci-attachée, commis, ordonné et établi, commettons, ordonnons, et établissons le sieur Mahé de la Bourdonnais gouverneur-général des îles de France et de Bourbon, et de président aux conseils supérieurs y établi, pour en cette qualité y commander, tant aux habitans desdits lieux, commis de ladite Compagnie, employés et autres Français, et étrangers qui y sont établis, ou s'y établiront à l'avenir, de quelque qualité et condition qu'ils puissent être, qu'aux officiers, soldats et gens de guerre qui y sont ou pourront être en garnison, leur faire prêter le serment de fidélité qu'ils nous doivent, faire vivre les habitans en union et concorde les uns avec les autres, contenir les gens de guerre en bon ordre et police, suivant nos réglemens, et maintenir le commerce et trafic de la Compagnie dans lesdites îles, et en notre nom leur rendre, en ladite qualité de président des conseils supérieurs des îles de Bourbon et de France, la justice, tant civile que criminelle, conformément aux Édits d'établissement desdits conseils, des mois de no-

vembre 1723, et novembre 1734, et généralement faire tout ce qu'il jugera à propos pour la conservation desdits comptoirs et commerce, et la gloire de notre nom; et au surplus jouir de ladite charge aux honneurs, autorité, prééminence, et prérogatives accoutumés, et aux appointemens qui lui seront ordonnés par la Compagnie; de ce faire lui avons donné et donnons pouvoir par ces présentes. Mandons à tous nos sujets de quelque qualité et condition qu'ils soient, commandans de vaisseaux, officiers, soldats, habitans, commis de ladite Compagnie et autres employés, de reconnaître ledit sieur Mahé de la Bourdonnais en ladite qualité de gouverneur-général et président des conseils supérieurs desdites îles de France et de Bourbon, et lui obéir, sans y contrevenir en quelque sorte et manière que ce soit, à peine de désobéissance; *car telle est notre plaisir:* en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Fontainebleau, le dixième jour de novembre, l'an de grace 1734, et de notre règne le vingtième, *signé* Louis. *Et sur le replis est écrit*, Par le roi, *signé* Phelypeaux. *A côté, sur ledit replis est aussi écrit:* Aujourd'hui, deux décembre mil sept cent trente-quatre, les sieurs François Castanier et Louis Boivin d'Hardancourt, directeurs de la Compagnie des Indes, ont prêté entre les mains de Mr le garde des sceaux de France, pour et au lieu du sieur Mahé de La Bourdonnais, et conformément à l'article 10 de l'Édit du mois de novembre dernier, portant création d'un conseil supérieur à l'île de France, le serment que

ledit sieur Mahe de la Bourdonnais était tenu et obligé de faire à cause de la charge de gouverneur-général aux îles de Bourbon et de France, en cette qualité de premier président desdits conseils dont il a été pourvu, moi premier secrétaire de mondit seigneur le garde des sceaux de présent. *Signé* CALLET.

N° 2.

Extrait des ordres et instructions donnés au sieur de la Bourdonnais par la compagnie des Indes, le 11 décembre 1734, et visés par M. Orry, contrôleur-général.

Quoique les affaires d'administration doivent se traiter à la pluralité des voix, et que chaque conseiller soit tenu non-seulement de dire son avis, et de le signer, en cas d'avis différent, mais encore déduire les motifs sur lesquels son sentiment sera appuyé; dans tous les cas néanmoins, où il sera question de l'approvisionnement des îles, de l'avitaillement des vaisseaux et des traites de *Madagascar, le sentiment dudit sieur de la Bourdonnais présent, ou ses ordres par écrit en cas d'absence, prévaudront à celui du conseil*, d'où les vaisseaux seront expédiés, en observant par ledit sieur gouverneur, de motiver les raisons qui l'auront déterminé à prendre un parti contraire à la décision du conseil, dans lequel la matière aura été traitée.

Soit que le sieur de la Bourdonnais s'embarque pour passer d'une île à une autre, ou qu'il juge convenable d'aller à Madagascar, en Abyssinie, ou ail-

leurs, pour les intérêts de la Compagnie, son intention est *qu'il commande, non-seulement le vaisseau sur lequel il sera embarqué; mais encore tous ceux de la Compagnie qu'il pourrait rencontrer* dans ces mêmes endroits; sans qu'aucun capitaine, pour s'en dispenser, puisse se prévaloir d'aucune ancienneté au service, ni prétexter de défaut d'ordre de la Compagnie à ce sujet dans ses instructions, auxquelles il sera suppléé par ledit sieur de la Bourdonnais.

Quoique les soldats qui ont eu part dans la précédente révolte à l'île de France, aient été dispersés dans différentes garnisons de l'Indè, et qu'au moyen des ordres donnés au conseil de cette île, sur la conduite que les employés doivent tenir à l'égard des troupes, il n'y ait pas lieu de présumer que pareille chose arrive dans la suite, ledit sieur de la Bourdonnais, en donnant une singulière attention à ce qu'il ne soit fait aucune injustice au soldat, observera en même temps *de punir avec la dernière sévérité ceux qui s'écarteront de l'obéissance et du respect dû au gouvernement, et aux officiers qui les commandent*, et préviendra, avec une vigilance extrême, tout sujet et mouvement de sédition, en faisant des exemples de punition, des premiers auxquels on aura quelque chose à reprocher sur cet article, pour ne pas tomber dans la dure nécessité, *où a été M. de Maupin, de promettre grace au nom du roi à ceux qui se sont retirés armés dans le bois, il y a deux ans.*

A M. de la Bourdonnais.

N° 3.

A Versailles, ce 16 janvier 1741.

Je vous envoie, Monsieur, les instructions auxquelles vous devez vous conformer exactement dans les différentes circonstances où vous vous trouverez. Je vous recommande de joindre au zèle que je vous connais, toute l'attention nécessaire, pour la conservation du monde qui vous est confié, pour les intérêts de la Compagnie des Indes, et les avantages de ses colonies.

Je suis, etc. *Signé*, ORRY.

En cas que le sieur de la Bourdonnais se trouve à quelque action; tous les officiers de la Compagnie, tant à terre qu'à la mer, exécuteront ponctuellement les ordres que le sieur de la Bourdonnais leur donnera; bien entendu qu'au cas que l'action se passe dans quelque autre gouvernement (1) que celui des îles, les conseils l'auraient préalablement autorisé à donner des ordres à terre. Car, à l'égard des forces de mer, il doit dans tous les cas les commander.

A Paris, ce 16 janvier 1741.

Signé, ORRY.

---

(1) Il est incontestable que le mot *français* est sous-entendu ici.

INSTRUCTIONS SECRÈTES.

Paquet secret pour le sieur de la Bourdonnais, qui ne sera par lui ouvert, qu'au cas que la guerre soit déclarée entre la France et les nations maritimes de l'Europe, et qu'il en ait avis certain, ou qu'il essuyât quelque acte d'hostilité de leur part.

Si la paix subsiste, il rapportera ce paquet sans l'avoir ouvert. *Signé*, ORRY.

En tête est écrit :

Instruction pour le sieur de la Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, auquel il lui est enjoint de se conformer avec exactitude.

« Il est expressément défendu au sieur de la Bour-
« donnais de s'emparer d'aucun établissement ou
« comptoir des ennemis pour le conserver.

« *Signé*, ORRY. »

A M. de la Bourdonnais.

N° 4.

A Paris, le 20 mars 1742.

Vous aurez vu, Monsieur, par l'apostille mise sur ma lettre du 16 de ce mois, qu'il s'en faut bien que la sécurité dans laquelle l'on était, lorsque la Compagnie vous a écrit par mon ordre, au mois de novembre dernier, subsiste. Cela m'a déterminé à me

faire représenter, aujourd'hui, en détail, les ordres qui vous ont été adressés, au sujet du renvoi des vaisseaux de l'escadre, et *j'ai senti qu'il était à désirer que vous n'ayez pu les exécuter en leur entier; puisqu'il peut être très-intéressant pour la Compagnie, et particulièrement pour la conservation de l'île de France, que vous puissiez rester en force, et conserver au moins deux des vaisseaux qui vous ont été confiés.* Ainsi, j'ai ordonné ce matin aux directeurs de la Compagnie de changer les ordres qu'ils vous ont adressés au mois de novembre dernier, et de vous marquer de conserver deux vaisseaux, pour, et à tout événement, vous mettre en état de vous défendre, si vous étiez attaqué.

Je ne doute pas que les travaux les plus urgens, pour s'opposer à l'entrée des ports, n'aient été faits. Je vous exhorte à profiter du temps que vous pourriez encore avoir dans le courant de cette année-ci pour perfectionner, le plus qu'il vous sera possible, vos ouvrages; et je compte sur votre sagesse et votre prévoyance, pour, en cas d'événement, n'avoir aucune entreprise à craindre de la part de ses ennemis, si la guerre se déclare.

Je n'entre ici dans aucun détail, me référant à ce que la Compagnie vous marquera, *que je vous recommande d'exécuter avec toute la ponctualité que vous estimerez praticable et convenable à la situation où vous vous trouverez.*

Je suis, etc. *Signé*, ORRY.

A M. de la Bourdonnais.

N° 5.

A Bercy, le 5 décembre 1742.

Si vous appreniez, Monsieur, qu'il fût arrivé accident à M. Dupleix, soit mort, soit maladie, qui le mît hors d'état d'administrer les affaires de la Compagnie à Pondichéry, vous partirez aussitôt pour aller remplir cette place par *interim*, et en qualité de gouverneur-général de l'Inde, et dans le cas de cet accident, vous n'auriez pas besoin d'autres pouvoirs que de ce que contient cette lettre qui vous servira d'ordre pour remplir cette place, et au conseil de Pondichéry pour vous y recevoir.

Je suis, etc. *Signé*, ORRY.

A MM. les officier du conseil supérieur de Pondichéry.

N° 6.

A Versailles, le 18 février 1743.

Si, par quelque événement imprévu, Messieurs, le sieur Dupleix ne commandait pas à Pondichéry, le roi me charge de vous marquer que son intention est que, jusqu'à ce que la Compagnie ait pourvu à son remplacement, vous reconnaissiez le sieur Mahé de

la Bourdonnais pour gouverneur par *interim*. Vous vous conformerez à cet ordre, aussitôt qu'il vous remettra cette lettre. Je suis, Messieurs, très-parfaitement à vous. *Signé*, ORRY.

A M. de la Bourdonnais.

N° 7.

A Versailles, le 7 mars 1744.

Je sens que, dénué du principal mobile qui vous avait déterminé à repasser dans les Indes, qui était de diriger des forces, tant pour défendre les établissemens de la Compagnie, que pour faire des entreprises, si l'occasion s'en présentait, *vous demanderez pourquoi l'on ne vous permet pas votre retour ;* mais je vous répondrai que c'est parce que je n'envoie pas cette année de nouvelles forces dans l'Inde, et que je sens, que s'il arrivait quelque chose, on y aurait d'autant plus de besoin d'un homme de ressource, qui sût se retourner et faire un usage avantageux du peu qu'il a. Ainsi vous verrez que je ne vous exhorte à rester maintenant dans l'Inde, que par une nouvelle preuve de confiance que je vous donne. D'ailleurs la bonne opinion que j'ai de vous, m'ayant déterminé à vous destiner le premier poste de l'Inde, s'il arrivait quelque chose à M. Dupleix, elle m'engage à vous considérer comme un homme, non-seulement utile, mais même nécessaire. Je ne doute donc pas que sentant toute la distinction de ma façon de penser sur votre compte, vous ne remplissiez

avec satisfaction mes vues, qui se réduisent à deux points, quant à présent; le premier est votre résidence dans les îles, pendant une couple d'années, ou dans les Indes..... Si la rupture entre la France, la Hollande et l'Angleterre se déclare décisivement, je ferai sur-le-champ, en toute saison, expédier un *Aviso*, qui vous en portera la nouvelle. Il convient cependant, à tout événement, et quand même vous ne recevriez point de nouveaux avis, que vous défendiez bien expressément aux vaisseaux, qui feront leur retour l'année prochaine, la relâche de Sainte-Hélène, et de l'Ascension, et que vous les mettiez en état, par les vivres que vous leur donnerez, de venir directement relâcher à Louisbourg, où vous donnerez des ordres positifs à chacun des capitaines, de venir toucher, pour y recevoir les nouveaux ordres que la Compagnie y enverra, et profiter des escortes qui les y attendront, pour faire leur retour à l'Orient avec plus de sûreté. Comme il ne convient point que qui que ce soit puisse à l'avance être instruit de la route que prendront les vaisseaux l'année prochaine, et du point d'attérissement où ils se réuniront, *je n'ai point instruit la Compagnie de ce dont je suis convenu à cet égard avec M. de Maurepas :* ainsi vous vous conformerez exactement à ce que je vous en marque ci-dessus, *quoique vous puissiez avoir d'autres ordres de la Compagnie.* Si je fais quelques changemens à ceux-ci je vous le marquerai moi-même, ou vous le ferai mander par M. de Fulvy.

Je suis, etc. *Signé*, ORRY.

Ensuite est écrit : « Je dois vous dire, que l'appa-« rence de la rupture avec les nations maritimes doit « être regardée comme certaine : ainsi tenez-vous sur « vos gardes de tous côtés.

A M. de la Bourdonnais, à l'île de France.

N° 8.

A Paris, le 29 janvier 1745.

La Compagnie vous expédie, Monsieur, la frégate l'*Expédition*, qui sera suivie des vaisseaux ci-après :

L'*Achille*, de 70 pièces de canons montés, et 450 hommes d'équipage.

Le *Saint-Louis*, de 50 canons montés, et de 250 hommes d'équipage.

Le *Lys*, de 40 canons montés, et de 250 hommes d'équipage.

Le *Phénix*, de 44 canons montés, et de 250 hommes d'équipage.

Le *Duc d'Orléans*, de 36 canons montés, et 150 hommes d'équipage.

Ces cinq vaisseaux ne peuvent partir de l'Orient avant la fin de février, et doivent aller de conserve à Cadix, et de là à l'île de France, où on ne doit pas compter qu'ils arrivent avant la fin d'août.

L'intention du roi est, que vous preniez le commandement de ces vaisseaux, aussitôt qu'ils seront rendus à vos ordres.

L'armement de ces navires a deux objets :

Le premier, de remettre avec sûreté les fonds dont ils sont chargés, au comptoir de Pondichéry; et le second, de faire la course dans l'Inde sur les ennemis de l'État, dans les parages que vous estimerez convenir le mieux.

La Compagnie a destiné les cent mille marcs de piastres qu'elle a envoyés cette année aux Indes, à payer par préférence les dettes que les conseils de Pondichéry et de Bengale y ont contractées, n'ayant rien plus à cœur que de satisfaire à tous ses engagemens. D'ailleurs, les vaisseaux qui porteront ces cent mille marcs, ne pouvant sortir de Cadix qu'à la fin de mars, ou au commencement d'avril, ils n'arriveront à Pondichéry, quelque diligence qu'ils fassent, qu'en octobre (1), saison trop avancée pour pouvoir se flatter de tirer, avec ces mêmes fonds, de Bengale ou de Pondichéry, des marchandises qui puissent être envoyées en France, au commencement de 1746. Elle a donc abandonné toute idée d'avoir, pour l'année 1746, d'autres marchandises que celles que le conseil de Pondichéry aura pu rassembler depuis le départ des vaisseaux qu'il aura expédiés au commencement de cette année. Ceci établi comme certain, il a paru très-indifférent que les cent mille marcs, qu'elle envoie actuellement, arrivassent à Pondichéry en octobre ou en janvier, pourvu que M. Dupleix soit informé du temps auquel ils lui parviendront.

(1) Ils n'arrivèrent à l'île de France qu'au mois de janvier 1746.

J'estime, que pour employer utilement les vaisseaux que l'on laisse à votre disposition, vous devez, au reçu de la présente, faire tous vos préparatifs pour vous embarquer dessus, avec le nombre de soldats ou matelots dont vous pourrez renforcer leurs équipages; et s'il se trouvait à l'île de France quelque vaisseau de la Compagnie, convenable pour votre expédition, vous devez le joindre à votre escadre, sur laquelle vous pouvez encore faire embarquer le nombre d'habitans de bonne volonté que vous jugerez à propos.

Quelques personnes pensent, que le meilleur parti que vous ayez à prendre, est de partir des îles à la fin de septembre, de ne faire que paraître deux vaisseaux à la côte Malabare, qui mouilleront un pied d'ancre à Mahé, pour y apprendre des nouvelles de la côte Coromandel, et avoir les réponses des lettres que vous aurez écrites à M. Dupleix par la frégate l'*Expédition*. Ces deux vaisseaux ne doivent rester à Mahé que le moins de temps qu'il sera possible, et en partir pour continuer leur route pour Pondichéry; mais au lieu de cela, ils feront route pour vous aller joindre à Achem. Je pense même que vous pouvez prendre le parti de vous embarquer vous-même sur un des deux vaisseaux qui passeront à la côte Malabare, et de donner ordre aux autres de vous attendre à Achem.

Je ne crois pas convenable que vous paraissiez à la côte Malabare avec toute votre escadre, qui, répandant l'alarme dans toute l'Inde, ferait que vous ne rencontreriez aucun vaisseau à la mer.

Votre rendez-vous doit être à Achem (1), suivant le plan proposé ci-dessus : vous devez y être rendu dans la fin d'octobre ou au commencement de novembre, y prendre de l'eau, du bois et des rafraîchissemens; remonter ensuite la côte de l'est, pour vous trouver en croisière à l'embouchure du Gange, avant le 18 décembre. Vous pouvez y rester avec tous vos vaisseaux jusqu'au 15 janvier. Pour lors, vous détacherez deux de vos vaisseaux pour porter à Pondichéry les cent mille marcs de piastres que vous aurez à bord de tous les vaisseaux : ces deux navires chargeront en toute diligence ce qu'il pourra se trouver de marchandises, et feront route pour l'île de France, où ils achèveront de se bonder de café de l'île de Bourbon, afin d'en partir en saison convenable pour doubler le cap de Bonne-Espérance, de compagnie avec les trois vaisseaux de Chine, qui y seront, à ce que j'espère, arrivés avant eux. L'expédition de ces deux vaisseaux pour Pondichéry ne peut cependant avoir lieu, qu'autant que vous aurez des nouvelles qu'il n'y aura pas de vaisseaux de guerre anglais à la côte de Coromandel. Quant à vous, vous pourrez rester en croisière à l'entrée du Gange, jusqu'au temps que vous jugerez à propos de revenir à Pondichéry, en prolongeant la côte pour enlever les vaisseaux ennemis qui pourraient se trouver à Madras ou ailleurs.

(1) Si vous n'avez pas des gens pratiques pour cette navigation, marquez à M. Dupleix de vous envoyer deux ou trois pilotes de Pondichéry. (*Apostille de l'original.*)

Vous pourrez ensuite appareiller de Pondichéry pour aller croiser quelque temps, soit à l'entrée du détroit de Malaca, ou à celui de la Sonde; même par tout autre parage que vous jugerez plus convenable, prenant cependant vos mesures de façon que vous soyez de retour à l'île de France en juin, pour y caréner vos vaisseaux, et les mettre en état de revenir en France à la fin de 1746 ou 1747.

Au surplus, quoique ce plan m'ait paru bon, la confiance que j'ai que vous ferez tout pour le mieux, m'engage à vous autoriser à y changer ce que vous estimerez de plus convenable au bien général et aux intérêts de la Compagnie, et même à prendre tout autre parti, quel qu'il soit. Vous devez le plus tôt qu'il vous sera possible faire partir l'*Expédition* pour Mahé, en changeant ou ajoutant à ces instructions ce que vous jugerez à propos. *Vous donnerez avis à M. Dupleix du parti auquel vous vous arrêterez. Je lui donne les ordres les plus précis de vous seconder en tout ce qui pourrait dépendre de lui.* Je vous recommande aussi très-particulièrement d'en agir avec lui avec les égards qu'il convient d'avoir pour un homme qui commande dans toute l'Inde.

Si deux de vos vaisseaux passent à Mahé, vous y apprendrez des nouvelles de la côte Coromandel; mais si, prenant le parti d'aller gagner la pointe d'Achem, sans avoir voulu faire paraître aucun vaisseau à la côte Malabare, M. Dupleix peut envoyer l'*Expédition* à Achem vous porter de ses nouvelles et des avis sur ce que vous aurez projeté de faire, et sur le temps

qu'il conviendra que vous vous rendiez à Pondichéry.

Si, dans votre croisière à l'entrée du Gange, vous faites en janvier quelque prise chargée de marchandises propres pour l'Europe, vous devez les envoyer en droiture à l'île de France, et y donner les ordres que vous jugerez les plus convenables, soit pour envoyer ces mêmes prises en France, si elles sont capables de faire ce voyage, soit pour charger leurs marchandises les plus précieuses sur les vaisseaux qui seront revenus de Pondichéry, et qui partiront avec les navires de Chine, qu'on doit surtout avoir l'attention d'expédier de bonne heure, afin de ne les pas mettre en risque de manquer le passage du cap.

Vous serez instruit, par les prochains vaisseaux, du rendez-vous dont je conviendrai avec M. de Maurepas, pour que les vaisseaux qui partiront de l'île de France, en avril 1746, s'y rendent, et puissent revenir en France sous l'escorte des vaisseaux du roi qu'ils y trouveront.

Si, à votre retour de cette expédition, vous jugez que votre présence ne soit pas nécessaire aux îles, je vous autorise à vous embarquer sur les vaisseaux qui feront leur retour en France, au commencement de 1747, comme vous paraissez le souhaiter ardemment; et vous établirez par *interim* dans les îles de France et de Bourbon, pour gouverneur et commandant, ceux que vous estimerez les plus capables de rendre de bons services à la Compagnie.

Je suis, etc. *Signé*, ORRY.

A M. de la Bourdonnais.

N° 9.

A Bercy, le 15 mai 1745.

Comme je ne doute pas, Monsieur, que tout ce qui s'est fait et dit à la Compagnie des Indes ne vous soit rendu, je suis bien aise de profiter de l'occasion que me fournit le retardement du départ des vaisseaux, pour vous tranquilliser et vous exhorter à faire de votre mieux pour tout ce qui peut intéresser le bien du service de la Compagnie et l'amélioration des colonies. Vous pouvez compter sur la continuation de ma bienveillance, tant que vous ne ferez rien qui puisse vous être reproché, et on vous tiendra compte sûrement de tout ce que vous ferez d'avantageux.

Profitez, autant que vous le pourrez, des temps et des circonstances pour l'exécution des projets que je vous ai communiqués par ma précédente lettre, et ne précipitez point votre retour, jusqu'à ce que vous ayez mis les choses en état de ne point souffrir de votre absence. Je n'entends cependant point par là vous gêner, sentant bien que vous avez rempli et au-delà les engagemens que vous avez pris dans le temps de votre départ.

J'ai vu avec grand plaisir les essais de coton et d'indigo que vous m'avez envoyés : ils m'ont paru

beaux, et j'en ferai faire des épreuves, du succès desquelles vous serez instruit par les vaisseaux qui partiront en octobre et décembre.

Je suis, etc. *Signé*, ORRY.

A M. de la Bourdonnais.

N° 10.

A Paris, le 25 novembre 1745.

La Compagnie vous expédiera cette année, Monsieur, six de ses vaisseaux, dont cinq doivent partir dans le commencement du mois prochain, et le sixième dans le courant de février. *Elle a pris le parti de vous les adresser tous, et de vous laisser le maître d'en disposer, suivant les circonstances et les nouvelles que vous aurez reçues des Indes.* Votre principale attention doit être cependant de faire passer à Pondichéry, en saison convenable, le nombre de vaisseaux qui vous sera nécessaire pour y porter sûrement et le plus promptement que faire se pourra l'argent et les troupes, les munitions de guerre et de bouche, et les autres effets qui sont destinés pour ce comptoir.

On ne vous gêne point pour la façon dont vous devez vous y prendre pour réussir dans cette expédition, dont vous sentirez vous-même toute l'importance, persuadé que je suis que vous ferez tout pour le mieux. Votre point de vue principal doit être la conservation de la ville de Pondichéry, et des autres établissemens que la Compagnie possède au-delà du

cap de Bonne-Espérance et aux Indes. Cet objet doit être préféré à toute autre entreprise. Vous devez vous concilier à cet égard avec M. Dupleix, et lui faire passer les secours qu'il pourra vous demander, et qui dépendront de vous.

Le seul vaisseau le *Triton*, des trois que vous aviez expédiés de l'île de France au commencement de cette année, a échappé aux ennemis en relâchant à la Martinique, où l'on craint fort qu'il ne soit condamné; si, au contraire, on le renvoie en France, au moyen d'un radoub considérable, il ne pourra y être qu'au commencement de l'année prochaine. On n'a donc reçu jusqu'à présent aucune de vos lettres; ainsi j'ignore ce que vous vous proposiez de faire des vaisseaux le *Bourbon* et le *Neptune* que vous avez retenus, et de plusieurs autres vaisseaux que vous armiez en guerre, suivant le rapport de quelques matelots des vaisseaux la *Charmante* et le *Héron*, échappés des prisons de Louisbourg.

Voici les dispositions que j'ai cru les plus convenables pour les vaisseaux que vous pourrez renvoyer en France à la fin de mars, ou au commencement d'avril 1747. Ces vaisseaux, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, feront route pour Benguella à la côte d'Afrique, environ par les 11 degrés 32 minutes latitude sud, suivant le Flambeau anglais; et partant de l'île de France au 1er avril, ils doivent y être rendus à la fin de mai. Ils y trouveront un petit vaisseau que la Compagnie leur expédiera en février, qui leur portera des ordres sur la route qu'ils auront

à faire pour leur retour en France. Si ce navire d'avis n'était pas rendu à cette côte dans tout le courant du mois de juin, les navires de la Compagnie, après avoir pris de l'eau, du bois et les rafraîchissemens qui leur seront nécessaires, appareilleront pour se rendre à l'île de la Grenade, située par la latitude à 11 degrés $\frac{1}{2}$ du nord, où ils trouveront pareillement des ordres de la Compagnie pour leur retour en France. Si les navires ne trouvaient pas à Benguella tout ce qui leur serait nécessaire, ils pourraient toucher à Saint-Paul de Loango, établissement portugais à quinze ou vingt lieues plus nord que Benguella. Vous observerez de donner des ordres précis aux capitaines des vaisseaux de la Compagnie, de ne point laisser coucher à terre leurs équipages, les contenant dans la plus exacte discipline, et les empêchant de commettre aucune violence contre les nègres et gens du pays. Vous remettrez aux capitaines de quoi faire quelques petits présens pour les chefs et commandans des endroits d'où ils tireront les rafraîchissemens dont ils auront besoin.

Si ces vaisseaux venant des Indes, en quittant la côte d'Afrique, n'avaient eu aucunes nouvelles du navire que la Compagnie doit leur expédier dans le courant de février 1747, ils laisseront à Benguella et à Saint-Paul de Loango des lettres pour donner avis au capitaine du petit bâtiment de leur relâche en cet endroit, en observant de n'y rien insérer qui puisse leur devenir préjudiciable, si ces lettres tombaient entre les mains de l'ennemi; et, pour cet effet,

ils doivent tenir secrète la route qu'ils auront ordre de faire en sortant de la côte d'Afrique. Vous trouverez ci-joint les signaux de reconnaissance entre les vaisseaux des Indes, et le petit vaisseau qui doit les joindre à Benguella en 1747.

Je suis, etc. *Signé*, ORRY.

ORDRES DU ROI RELATIFS AU COMMANDEMENT.

De par le roi.

Il est ordonné à tous les capitaines et officiers des vaisseaux de la Compagnie des Indes de reconnaître pour commandant le sieur Mahé de la Bourdonnais, capitaine de frégate, gouverneur des îles de France et de Bourbon, et de lui obéir en ladite qualité en tout ce qu'il pourra leur ordonner, soit qu'il s'embarque à bord d'un desdits vaisseaux, ou qu'il juge à propos de les envoyer à quelque expédition particulière; et ce *sous peine de désobéissance*. Fait à Versailles, le 11 avril 1745. *Signé*, LOUIS. Et plus bas, PHELYPEAUX.

De par le roi.

Mande et ordonne sa majesté à tous les capitaines, officiers des vaisseaux de la Compagnie des Indes et autres qu'il appartiendra, qui pourront se trouver avec le sieur de la Bourdonnais, de le reconnaître en qualité de commandant, et de lui obéir en tout ce

qu'il leur ordonnera pour son service et celui de la Compagnie des Indes; et *ce à peine de désobéissance.* Fait à Versailles, le 5 mars 1746. *Signé*, LOUIS. Et plus bas, PHELYPEAUX.

N° II.

CORRESPONDANCE.

A M. Dupleix.

A Madras, le 23 septembre 1746.

MONSIEUR,

Enfin Madras est aux Français : les conditions auxquelles cette ville s'est rendue à moi la mettent, pour ainsi dire, à ma discrétion (1). Cependant il y a une

---

(1) On ne peut prendre à la lettre tous les mots que la Bourdonnais emploie ici, ni en conclure qu'il avait Madras à discrétion, et que la capitulation ne mettait point de bornes aux droits qu'il avait sur cette place. L'équité saura peser la valeur des termes d'une lettre *écrite au courant de la plume et dans un temps dérobé au sommeil*, par un homme qui, suivant son expression, *avait à peine le temps de faire une panse d'A.* Ces termes, *pour ainsi dire*, *à ma discrétion*, et ceux-ci, *une sorte de capitulation*, n'empêcheront pas les personnes raisonnables de convenir que

sorte de capitulation signée du gouverneur, dont ci-joint est copie. Elle ne fait, comme vous voyez, qu'autoriser les droits que j'ai sur le sort de cette place. Pour décider j'ai trois partis à prendre. Le premier, d'en faire une colonie française; le deuxième, de raser cette place; le troisième, de traiter de sa rançon. Voici mes réflexions sur les moyens de tirer parti de notre victoire.

1° Je ne crois ni convenable, ni avantageux pour notre Compagnie, d'avoir à la même côte, et voisins, deux établissemens aussi forts que le sont Pondichéry et Madras. *Par les premiers ordres que j'ai reçus du ministre, il m'était défendu de garder aucune place conquise* (1). *Il est sûr qu'à la paix, la reddition de cette place serait un des articles du traité. Le roi la rendrait, et la Compagnie n'en aurait rien. Les garnisons de Pondichéry, ni les miennes, ne suffisent pas pour fournir des troupes capables de*

---

cette capitulation et la parole donnée aux Anglais étaient deux engagemens indissolubles de leur nature, et que, quelles que soient les expressions négligées de la Bourdonnais, dans un temps dont il n'aurait pas sacrifié une minute à réparer cette négligence, il ne pouvait manquer à ces engagemens, sans manquer à tous ses devoirs.

(1) La Bourdonnais ne pouvait dire dans une lettre ostensible, que la défense de garder les conquêtes était absolue. Il méditait d'autres entreprises; si les ennemis avaient été instruits de cette ordre, ils n'auraient pas craint qu'il gardât leurs places, et cette crainte était le plus puissant motif qui pût les engager à payer des fortes rançons.

s'opposer aux entreprises qu'on pourrait faire sur cette acquisition (1). D'ailleurs il faut que j'aille au plus vite mettre mes îles en sûreté contre la représaille; par conséquent, garder Madras est une chimère à laquelle on ne doit point penser.

2°. Quand je détruirais Madras à n'y laisser pas pierre sur pierre, la destruction de cette place ôtera-t-elle aux Anglais les neuf ou dix belles aldées qui forment ici leur territoire? Détruirai-je en même temps un nombre infini de marchands et de tisserands qu'une longue habitude et l'amour de leur bien et de leur patrie retiendront toujours de ce côté, tant qu'ils trouveront une protection et un débouché aussi fort que celui que leur fournissent messieurs les Anglais? Le commerce qu'ils font est un moyen sûr pour eux de les retenir. Aurais-je fait labourer les rues de cette ville? y aurais-je fait semer du sel? nous verrions messieurs les Anglais tenter (2) dans la plaine, et y continuer leur commerce, ou bâtir une nouvelle forteresse, peut-être avec moins de dépense qu'il ne leur en coûtera pour racheter celle-ci, qui n'est pas bonne. Quel est donc l'avantage de cette résolution? La peine d'une démolition aussi infructueuse qu'elle serait épineuse, et dont même je n'ai pas le temps.

---

(1) Pondichéry avait alors 456 hommes blancs de garnison, Dupleix ne demandait depuis à la Bourdonnais que 150 hommes des îles, pour garder en même temps Pondichéry et Madras. C'était insuffisant.

(2) Camper sous des tentes.

La rançon de cette place est, à mon avis, ce qui convient le mieux à la situation présente de nos affaires. Ce parti pris demande de l'ordre. Voici mon projet d'exécution.

Premièrement, je compte embarquer sur mes vaisseaux tout ce qu'il y a ici de marchandises propres à notre commerce d'Europe. J'aurai la charge de deux ou trois navires.

Secondement, je voudrais tirer de cette colonie l'artillerie et les ustensiles dont Pondichéry et les îles ont besoin.

Je m'accorderais avec messieurs les Anglais pour le rachat de leur ville, et de ce que je leur laisserais.

Cette première contribution est le droit de la Compagnie. J'en ferais une seconde, pour le pillage de la Ville-Noire que j'ai empêché. Cette seconde serait distribuée aux équipages. Quelque facile que paraisse l'exécution de ce projet, j'y ai trouvé des difficultés dont je vais vous faire part, afin que vous m'aidiez de vos conseils.

Le gouverneur n'a point d'argent; ce fut sa réponse, quand je lui parlai de rançonner sa place, à quoi il ajouta : Quand vous aurez tout pris ce qui vous convient, si j'achète de vous la ville et ce que vous n'emporterez pas, je ne puis vous payer que par notre Compagnie comme rançon. Ce n'est pas là mon compte, il faut de l'argent à notre Compagnie dans l'Inde. Voici le moyen d'accommodement que je lui ai proposé. Le gouverneur me fera des billets payables à termes convenus, et me donnera huit à dix otages

à choix, que je mettrai à Pondichéry, et qu'on lui rendra, quand il aura acquitté la somme pour laquelle il s'est engagé. Il n'est pas tout-à-fait convenu de cet arrangement; mais je me flatte de l'y amener. Moyennant ces mesures, vous vous trouverez des fonds considérables; et, au lieu d'employer un grand temps et beaucoup de monde à embarquer les ustensiles dont vous avez besoin, je stipulerai dans le traité les canons et boulets dont vous aurez besoin, et que les Anglais seront tenus de vous remettre à terme fixe : après le mois de janvier passé, il ne me restera plus qu'à penser aux îles. Je ferai embarquer jusqu'au 15 ou 20 d'octobre (1) tout ce que je croirai nécessaire sur les vaisseaux que j'ai actuellement ici.

Aussitôt que vous aurez mis à terre les effets qui sont chargés pour votre comptoir, sur les vaisseaux le *Centaure*, le *Mars* et le *Brillant*, envoyez-les moi. Je vous dépêcherai sur-le-champ le *duc d'Orléans* et le *Lys*, pour prendre les marchandises que vous avez à Pondichéry. La *Renommée* et le *Sumatra* serviront à nous porter des vivres et du ris. *Il me restera des vaisseaux pour me montrer à la côte Malabare, en état d'y faire la loi* (2). Cette escadre serait composée

(1) On verra bientôt qu'il s'était arrangé peu de jours après pour être à Pondichéry le 10 ou le 12, et par conséquent qu'il évitait le coup de vent du 13.

(2) Voilà une preuve bien claire des projets de la Bourdonnais sur la côte Malabare. Il est fâcheux pour l'Etat que ses grands desseins aient échoué par l'ambition seule de celui qui devait les seconder.

de l'*Achille*, du *Centaure*, du *Bourbon* et du *Phénix*. *Faites en sorte de charger sur les vaisseaux des îles d'autre ris que celui que vous avez donné à ceux-ci. Il est tout pourri.* Si je ne suis pas mieux secouru de vivres, il me sera impossible de faire mon retour cette année. *Je compte cependant mener à la Compagnie huit à dix vaisseaux bien chargés.* Je crains beaucoup pour ceux que nous attendons du Bengale. *On a eu connaissance à Palliacate de l'escadre de M. Peyton* : il a descendu de la côte. J'ai tout lieu de penser qu'il a des vues sur nos vaisseaux. Quel malheur ne serait-ce pas pour la Compagnie, dans la situation présente de ses affaires, si je manquais de vivres pour m'en retourner. Pour prévenir cet accident, je ferai en sorte de me faire payer de Bengale partie de leur rançon. Si je savais même de quelle somme vous avez besoin en ce comptoir, je pourrais insérer dans le traité que le paiement en sera fait à Chandernagor. J'exigerai d'eux des passeports pour deux vaisseaux, qui viendront aux îles m'apporter des vivres en janvier. Avec ces précautions, vos soins, et les expédiens que je vais tâcher de trouver, je me flatte de pouvoir me mettre en état de m'en aller avec tous les vaisseaux chargés en Europe à la mousson prochaine.

Revenons à Madras. On m'a dit que chez les capucins il y a beaucoup d'argent caché. Je vous avouerai que je ne suis pas propre à faire cette recherche. Elle entraîne je ne sais quoi de flétrissant qui ne cadre

point, je ne dis pas avec mes scrupules, mais avec ma façon de penser (1).

Nous avons aussi beaucoup d'Arméniens, qui presque tous ont porté les armes contre nous. Ils disent que le gouverneur les y a forcés. Suis-je autorisé à confisquer leur bien entier, comme celui des Anglais? Dois-je prendre aussi sur les Malabars, qui n'ont point porté les armes, comme sur des ennemis?

Nos commissaires commencent à se saisir de différens effets. *Je vous prie de me marquer, et même de consulter le conseil, s'il est nécessaire, sur ce que vous croyez que je doive faire sur ces deux articles.*

Je compte tirer de l'artillerie d'ici, et le gouverneur m'a représenté, qu'en la lui tirant, je devais lui donner sûreté qu'il ne serait point attaqué jusqu'à certain temps. Cela me paraît juste.

Je serais bien aise que vous frétassiez un vaisseau, qui vînt ici avec un mémoire prendre le nécessaire de Pondichéry; ou bien je vais vous expédier la *Marie-Gertrude* et les *Bots*. Déchargez-les promptement, et renvoyez-les moi. Bientôt ils seront de retour chez vous, avec ce qui vous sera convenable. Vous sentez bien que tout ceci ne se peut faire sans calfats, sans emballeurs, sans coulis (porte-faix). A Madras, la guerre et les bombes ont mis tout en fuite, et si bien en fuite,

(1) Il se contenta d'envoyer chercher le supérieur et de lui faire jurer qu'il n'y avait rien de caché dans son couvent.

qu'il n'y a pas d'apparence qu'on revienne sitôt. Il me faudrait un grand détachement de ces castes différentes; il avancerait la besogne. *J'ai à peine le temps de faire une panse d'A;* les prisonniers et mille autres affaires m'en ôtent le temps. *Je vole sur mon sommeil, et je vous écris à plume courante.* En attendant votre réponse, les commissaires travaillent, et je vais mettre trois navires en chargement.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé,* MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

A M. de la Bourdonnais.

A Pondichéry, ce 23 sept. 1746, à huit heures du soir.

MONSIEUR,

Votre lettre du 21 (1) du courant, datée de Madras, me confirme ce que m'avait annoncé celle de M. Paradis. Je n'ai à tout cela que des louanges à donner au Seigneur, dont la protection sera manifeste à toute la terre. Je suis en vérité charmé que *le titre de commandant de terre vous accommode autant que celui de mer.* Il est d'autant plus flatteur pour vous que vous avez la satisfaction de commander dans un endroit fameux, qui n'est au roi que par la conquête

(1) Cette lettre annonçait seulement la reddition de Madras.

que vous en venez de faire. Il ne paraît point encore de vaisseaux d'aucun côté.

Voilà ma mission finie, suivant les ordres que j'en ai reçus du ministre : elle recommencera, si vous avez quelques nouvelles opérations. Je vous y seconderai autant qu'il sera en mon pouvoir; mais, quant à ce qui concerne Madras, à présent ce n'est plus à moi seul que vous devez vous adresser. Je ne puis plus agir que de concert avec le conseil supérieur. C'est à lui dorénavant que vous devez vous adresser. Je compte demain lui rendre un compte exact de ce que j'ai fait, et des ordres que j'ai donnés. Le secret à présent devient inutile. Je l'observerai cependant encore, s'il est nécessaire, et j'agirai avec le même empressement que vous m'avez connu.

Trois ou quatre cents hommes, joints à ceux que j'ai ici, auraient bientôt décidé du fort de Goudelour. J'apprends que l'épouvante y est si grande, qu'il n'y est pas resté un seul habitant, ni une seule dame. Tout a passé à Portenove. Deux vaisseaux, cinq cents hommes et Paradis feraient mon affaire ; et nous serions tout-à-fait délivrés des Anglais à cette côte.

J'attends le parti que vous comptez prendre sur le départ des vaisseaux. Je vous prierai, avant que de vous déterminer tout-à-fait, de vouloir bien faire quelque attention à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer par

ma lettre du 19 août (1). J'y pourrais ajouter d'autres réflexions qui sont la suite nécessaire de la conquête que vous venez de faire, et que je suis persuadé que vous ferez mieux que moi. Si vous jugez à propos que je vous les marque, la chose sera bientôt faite.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, DUPLEIX.

A M. Dupleix.

A Madras, le 26 sept. 1746, à 6 heures du matin.

MONSIEUR,

Je vous dois réponse à deux lettres du 23 septembre, l'une de dix heures du matin, l'autre de huit heures du soir. Par la première, vous avez la bonté de me féliciter de la prise de Madras. Vous devez ce compliment à vous-même, monsieur: vos soins et vos attentions ont trop contribué à la prise de cette place, pour que je ne rende pas le premier la justice due à votre vigilance. Si Madras appartient à présent à la nation française, c'est à vous, monsieur, qu'elle en est redevable. Je vous remercie cependant de tous les complimens que vous me faites à ce sujet.

Revenons à la lettre de huit heures du soir. Vous avez dû voir, dans la lettre que je vous ai écrite par M. Paradis, mes réflexions sur Madras, et le sort qui

(1) Cette lettre cherchait à faire sentir à la Bourdonnais la nécessité du séjour d'une partie de son escadre dans l'Inde.

l'attend. Je vous répète, monsieur, que je pars pour les îles; que je n'ai point de troupes à y laisser; que je ne puis par conséquent le garder; que s'il était question de l'abandonner, je ne pourrais tout au plus que le démanteler, mais que je ne prendrais jamais sur moi de le raser sans un ordre exprès du roi de le faire. Cette façon de faire la guerre n'est ni usitée ni, je crois, permise. Elle ne convient qu'à des conquérans qui ravagent. Ce ne sont point là mes ordres. Ainsi donc, monsieur, je reste tout aussi embarrassé que je l'étais avant que d'être maître de cette ville. *Les Anglais sont dans une indécision qui leur fait tantôt demander des navires, et tantôt de capituler.* Le parti de le garder n'ayant pas lieu, faute de troupes pour le garnir, et *pour les autres raisons que je vous ai données* (1), il faut donc ou le démanteler ou le rançonner. Si je ne fais que le démanteler, les maisons des particuliers subsistent, par conséquent Madras reste en son entier, aux fortifications près, qui sont bien peu de chose. Ce ne serait pas là travailler à notre profit. Ainsi donc il faut le rançonner; c'est le bien de la Compagnie, et le moyen sûr de la dédommager de ses pertes. Voici quelles ont été les conditions que je leur ai faites: je prends les marchandises, qui se montent à dix-sept ou dix-huit cents balles, cinq à six mille sacs de salpêtre, la moi-

(1) Les ordres du ministre qui défendent de garder aucune conquête.

tié des munitions, les agrès et apparaux, et douze cent mille pagodes. Je les crois disposés à m'en offrir huit, qu'ils s'obligent à payer entre vos mains; ils me donnent pour otages, que je vous remettrai aussi, deux conseillers et leurs femmes, et les deux enfans du gouverneur. J'avais demandé la gouvernante, mais, ma foi, elle m'a fait pitié. Voilà où nous sommes les Anglais et moi. *Ils tiennent tous les jours conseil, et ne décident rien;* j'appréhende bien qu'il ne me faille rester ici jusqu'en janvier, et je manquerai par là un bon coup, qui est de trouver les vaisseaux de la compagnie d'Angleterre que je crois tous dans un rendez-vous. Si je pouvais, voici ce que je voudrais faire :

Charger ici le Neptune, le Saint-Louis et la Princesse Marie; vous envoyer le Lys et le Duc d'Orléans, prendre nos marchandises; vous mettriez dans la Renommée et l'autre prise du riz, du kaire et de la braye, et les autres choses que je vous ai demandées, et les provisions qui viennent du Bengale. Vous me donneriez les vaisseaux pour les porter aux îles. Tous ces vaisseaux chargés partiraient d'ici du 15 au 20 octobre et *moi avec l'Achille, le Centaure, le Mars, le Brillant, le Bourbon et le Phénix, j'irais tâcher de trouver les vaisseaux de la compagnie anglaise, qui sont dans un rendez-vous avec deux vaisseaux de guerre;* ensuite de quoi j'enverrais une partie des vaisseaux de guerre à la côte Malabare, et je me rendrais chez moi pour faire partir les autres pour l'Europe. Si nous ne pouvons pas agir ainsi, et partir en octobre, il faudra nécessairement envoyer les vais-

scaux chargés aux îles, et ceux qui ne le seront pas, ensemble à Achem pour être ici au 20 décembre, pour tous ensemble nous en retourner aux îles, et faire partir les navires chargés pour l'Europe. Vous voyez, monsieur, que tous ces différens partis ont bien leur embarras, sur lesquels je vous consulterai volontiers, *et non votre conseil; car, de vous à moi, je n'ai aucun ordre qui me dise de m'adresser à lui. Cependant, quand il s'agira du bien du service, je prendrai leur sentiment comme un bon conseil, et non comme une loi.*

L'affaire de Goudelour serait bonne, d'autant que je crois qu'ils ont retiré la plupart de leurs pagodes; mais le temps est si court que je n'ose y penser, à moins que, par quelque événement, je ne sorte d'ici plus tôt que je ne pense.

Je ne saurais consulter votre lettre du 19 août; car j'ai laissé tous mes papiers, jusqu'au jour de mon départ, à Pondichéry; vous pourrez me marquer tout ce que vous croirez convenable sur Madras. Défaites-vous de toute prévention; il n'y a point d'autre parti à prendre que celui que je vous ai communiqué. C'est le sentiment de toute l'escadre.

J'ai l'honneur de vous saluer, etc. *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

A M. de la Bourdonnais.

A Pondichéry, le 25 septembre 1746.

MONSIEUR,

Vous allez voir l'empressement du conseil à vous répondre à votre lettre du 24 du courant (1). Il ne tient qu'à vous, monsieur, que tout ne se fasse ainsi que vous le souhaiterez. Il n'y a que façon de s'y prendre : nous ne sommes point difficiles, et nous nous prêtons volontiers à tout ce qui paraît être dans l'ordre, et suivant que l'ont voulu nos maîtres. Soyez persuadé qu'en mon particulier, je ne cherche point à vous chagriner en rien du tout. Il suffit qu'il s'agisse du bien de l'État, pour que vous me trouviez disposé à faire tout ce qui sera convenable.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, DUPLEIX.

A M. de la Bourdonnais.

A Pondichéry, le 25 sept. 1746, à 9 heures du soir.

MONSIEUR,

Nous répondons à la lettre que vous avez écrite à M. Dupleix, le 24 du courant. Nous serons toujours prêts à donner à la nation et à la Compagnie des marques de notre zèle et de notre promptitude à

(1) Dans cette lettre, la Bourdonnais demandait un plan suivi de la manière dont on devait traiter Madras, afin, disait-il, de prendre un dernier parti.

vous faire part de ce que nous croyons convenable à la situation présente des affaires. Il est certain, monsieur, que le coup le plus assommant que l'on pût porter à la Compagnie d'Angleterre, est celui qui vient d'être frappé; vous voyez par vous-même l'étendue de la perte que cette Compagnie vient de faire. Quels amas de munitions de guerre, de marchandises, etc., n'avez-vous pas trouvé dans cette ville? La quantité vous en a surpris. Combien d'années n'a-t-il pas fallu pour les rassembler? Nous pensons que vingt jours ne sont pas suffisans pour les enlever; mais nous croyons que dans l'espace de trois ou quatre mois on en pourra venir à bout; et voici, monsieur, le plan que nous croyons convenable pour y parvenir. Ce serait de charger actuellement quatre de vos vaisseaux des marchandises que vous jugerez convenir pour l'Europe; de les envoyer, avec la *Renommée*, le *Sumatra*, chargés de vivres pour vos îles, pour y suivre les ordres que vous jugerez à propos d'y donner, *de garder dans l'Inde l'Achille, le Phénix, le Bourbon, et les trois autres vaisseaux* dont nous avons nouvelle de l'arrivée à Mahé; de les envoyer tous ensemble hiverner (1) dans l'endroit que vous jugerez à propos de convenir avec

(1) En suivant ce conseil, la Bourdonnais restait oisif à Madras, envoyait son escadre sans chef, on l'ose dire, s'exposer à être battue par le partage de ses forces, dont il fallait laisser une partie pour garder la ville. Ce projet était ridicule; et si la Bourdonnais s'y fut prêté, il n'aurait ja-

M. Dupleix. Vous avez, de la garnison de Pondichéry, trois cent quatre-vingts blancs, y compris la cavalerie, cent vingt Topas, trois cent quarante Cipayes et cent Pions. Vous pouvez garder à Madras deux cents blancs de nos soldats, tous les Topas et la moitié des Cipayes et des Pions. En y joignant trois cents blancs de vos îles, et ceux qui pourront prendre parti comme Portugais et étrangers, vous aurez certainement une garnison suffisante pour vous garder pendant l'hivernage. Au moyen de cet arrangement, les deux places seront en état de se secourir et de se défendre pendant ce temps-là, d'autant plus facilement, que vous n'ignorez point que cette côte n'est point fréquenté pendant cette saison. Nous garderons la *Marie-Gertrude* et les deux bots, qui profiteront, autant qu'il leur sera possible, du temps pour aller et venir, et porter ici tout ce que vous jugerez devoir y être rendu. Nous vous ferons passer de même toutes les grandes embarcations du pays que nous pourrons rassembler, qui, ne faisant qu'un voyage, pourront cependant apporter bien des choses. Vous pouvez, pendant l'hivernage, vendre à des marchands solvables, qui donneront ici de bonnes cautions, les marchandises de débit de l'Inde; au moyen de cette vente et de ce transport, qui peut durer jusqu'à la fin d'octobre et même plus loin, suivant le temps, outre ce-

---

mais pu imaginer d'autres motifs de cette faute, sinon qu'il restait à Madras pour profiter de ses dépouilles.

lui, par chelingues que l'on peut faire toujours, vous vous débarrasserez d'une quantité d'effets et de munitions. Vous donnerez les ordres aux six vaisseaux restés en hivernage, de venir mouiller en votre rade du 20 au 25 décembre. Vous y chargeriez le restant de ce qui n'aurait pu être transporté, et ils viendraient prendre ici les cargaisons pour Europe; et, supposé que l'ennemi fît quelques tentatives ici ou à la côte Malabare, vous seriez en état d'y apporter un prompt secours. *M. Dupleix, par la lettre qu'il vous a écrite aujourd'hui, vous a fait voir l'inconvénient du rachat que vous aviez dessein de faire avec les Anglais.* Nous trouvons les raisons qu'il vous donne assez fortes pour ne point nous engager à y donner les mains. Nos ennemis seraient les premiers à rire de notre crédulité à cet égard. *Notre avis, monsieur, est qu'il n'y faut point penser*, et qu'il faut faire sentir à la Compagnie d'Angleterre le tort qu'elle a eu de chercher la ruine de celle de France. Nous n'en voyons pas, monsieur, de plus sûr moyen, que de *faire sauter les murs et fortifications, tous les magasins, maisons, etc. appartenant à la Compagnie.* L'on peut, pendant l'hiver, travailler à cette démolition, et tenir toutes les mines prêtes au moment que vous serez dans le dessein d'abandonner la ville; ce travail sera d'autant plus facile que je vous enverrai (1) cinquante bons

(1) Voici une distraction de Dupleix qui fait bien voir que les lettres signées des conseillers ne sont que ses lettres

maçons avec des personnes entendues, et au fait des mines et des sapes : cette ville démantelée, qui ne peut être rétablie en dix ans, sera bientôt abandonnée des marchands noirs. La mauvaise défense qu'ils ont vu faire aux Anglais avec leurs murs, ne les engagera pas à y rester lorsqu'elle sera ouverte ; et, sitôt qu'ils sauront que l'on a dessein de remettre cette ville aux Maures, ce sera encore pour eux un motif des plus forts pour l'abandonner plus tôt, ce qu'il n'est pas à propos de dire (cet article doit être des plus secrets) ; d'ailleurs nous avons un article dans les instructions de messieurs les députés, qui indique la façon dont il faut s'y prendre pour engager les riches marchands à passer ici ; ils vous le communiqueront. S'il arrive, comme on doit le croire, que les Maures rendent la ville aux Anglais, *ils ne le feront qu'à beaux deniers comptans*, et nous serons toujours les maîtres, pendant la guerre, de faire de cette ville ce que nous jugerons à propos. Voilà, monsieur, le seul moyen de rendre Pondichéry florissant, d'abattre l'orgueil des Anglais, de les faire repentir de n'avoir pas accepté la tranquillité qui leur a été offerte si généreusement. On achèverait de les ruiner entièrement à cette côte, en se rendant maître de Goudelour ; opération qui peut se faire en trois jours. Il est même de la bonne politique de se débarrasser d'un tel voi-

---

particulières. En écrivant celle-ci, il oublie qu'il écrit au nom du conseil, et parle au singulier.

sinage. Il y a long-temps que nous savons que les Anglais avaient le dessein d'y faire leur principal comptoir; il sera aisé de les en détourner, et de leur procurer une nouvelle dépense : nous espérons que vous voudrez bien faire attention à cet article important.

Quant à vos îles, les vaisseaux que vous y renverrez avec la plus grande partie de vos troupes les mettent absolument à l'abri de l'insulte; et d'ailleurs nous pouvons vous assurer que l'escadre anglaise n'est nullement en état de faire cette tentative.

Nous ne voyons pas pourquoi l'église des capucins serait exempte de cette visite. Il est certain qu'il y a bien des richesses. Nous connaissons le religieux qui en est supérieur, qui n'est nullement porté pour la la nation. Nous croyons que vous ne pouvez les en exempter.

Voilà, monsieur, ce que nous avons cru devoir vous marquer. Nous vous prions d'être persuadé que notre zèle seul nous fait agir, et que nous n'avons d'autre but que la gloire du roi, celle de la nation et l'augmentation du commerce de la Compagnie. Nous ne voyons point d'autres moyens d'y parvenir. La longue expérience que plusieurs de nous ont acquise dans l'Inde, nous fait espérer que vous voudrez bien y adhérer. Nous sommes, etc. Signé, *Dupleix*, *Legoux*, *Miran*, *Lemaire*, *Gaillard*, *Bruyere*, *Paradis*.

A Messieurs du conseil supérieur de Pondichéry.

A Madras, le 27 sept. 1745, à 6 heures du matin.

MESSIEURS,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du courant. Elle est pleine de bons conseils, dont je vous remercie, et encore plus de la façon dont ils sont donnés. Je me ferai toujours un vrai plaisir de les recevoir, et quoique je ne sois pas toujours de même avis que vous, je ne verrais pas sans peine se ralentir votre bonne volonté à ce sujet.

Nous pensons de même sur la nécessité de quitter Madras; la seule différence qu'il y ait entre vos avis et le mien, est que vous le voulez démanteler, et moi le rançonner. Votre but est d'engager par là les marchands à se retirer à Pondichéry. Cette espérance est-elle naturelle? Que font les murs de Madras aux marchands qui demeurent dans les aldées ou habitations à vingt lieues à la ronde? Pensez-vous qu'ils s'expatrient et quittent la source de leur commerce pour une muraille de jardin qu'on aura abattue autour de cette ville? Les Anglais eux-mêmes en prendront-ils occasion de l'abandonner? Vous venez de voir que cette muraille ne les met à l'abri de rien. N'est-il pas à présumer, qu'aussitôt après l'abandon, ils continueront leur commerce, et que, pour se garantir d'un coup de main, ils élèveront d'autres murs?

Dans deux ans d'ici je vous assure les Anglais plus forts qu'ils n'ont jamais été. Qui nous dédommagera donc de six à sept mille pagodes que nous aurons perdues de gaieté de cœur? Je compte que de toutes les marchandises qui sont actuellement dans la place, on ne tirera que quatre à cinq lacs. Dois-je sacrifier le surplus à une idée qui n'a rien de naturel? Depuis cent cinquante ans, le grand commerce des Anglais est le seul appât qui attire les marchands à Madras.

Quand ces mêmes marchands seraient tous à Pondichéry, serait-ce notre commerce qui les y retiendrait? A Dieu ne plaise donc que je sacrifie à cette idée cinq à six millions appartenant à la Compagnie et à nos équipages qui auraient grande raison de les réclamer. Mais, me direz-vous, qui en assurera le paiement? Les Anglais, leur parole. Pouvez-vous bien penser que ces messieurs manquent à un engagement aussi solennel, pour l'assurance duquel ils vous donnent en otage les deux enfans de leur gouverneur, deux de leurs conseillers et leurs femmes? Vous ne savez pas qu'en outre le conseil, le corps d'officiers et les principaux habitans s'engagent avec moi par serment de remettre la ville au gouverneur de Pondichéry si la Compagnie manque au paiement. Quand je n'aurais pas ces sûretés, le droit des gens n'exige-t-il pas à tenir les engagemens de ceux qu'on met en place, pour représenter une nation? Quand ils usent mal de leur pouvoir, on leur fait payer de la tête le mauvais emploi qu'ils en ont fait; mais la nation n'en est pas pour cela dispensée de faire honneur à tout ce

à quoi s'est engagé celui qui la représentait. Voilà, messieurs, mon opinion. Je crois fermement que les Anglais paieront. Je me détermine en conséquence, et voici les arrangemens que je prends pour les vaisseaux. J'ai mis en chargement le *Saint-Louis*, le *Neptune*, et la *Princesse Marie*. Je vous envoie le *Lys* charger chez vous. Si je puis combler les trois vaisseaux d'ici, je vous enverrai encore le *Duc d'Orléans*. Mais comme je ne compte pas que cela se puisse faire, ils iront achever de s'emplir à Pondichéry, et se joindre à la *Renommée* et au *Sumatra*, que vous chargerez de riz, de kaire et de braye. *Je resterai encore avec sept vaisseaux.* Si, au 20 octobre, il ne nous est point venu de vivres, nous enverrons un vaisseau à la côte Malabare, prendre ce qu'il lui sera possible. Avec les six autres, j'irai chercher les vaisseaux de la Compagnie d'Angleterre, qu'on dit être à Merguy ou à Achem, avec deux autres de force. Je reviendrai en décembre à Pondichéry, où je prendrai le parti convenable à notre situation.

Je suis de votre avis : il serait heureux de pouvoir raser Goudelour jusqu'aux fondemens. Si j'avais fait ici de bonne heure en octobre, je l'entreprendrais volontiers; *mais cette expédition peut se remettre en janvier.* Comme il peut arriver des événemens qui m'attirassent ailleurs en ce temps, j'ai demandé à messieurs les Anglais deux passe-ports pour deux vaisseaux qui vinssent prendre, en janvier, à Madras ce que je ne pourrais pas en emporter en octobre. Par ce moyen, je pourrais toujours envoyer sûrement deux

vaisseaux charger à Pondichéry. Je ferai en sorte aujourd'hui de les obtenir de quelque façon que ce soit. Vous voyez, messieurs, que je pourrai vous laisser un nombre de vaisseaux dans l'Inde, qui peut-être ne sera pas inférieur à l'escadre anglaise. Pour moi, mon parti est pris. *Si la fortune suit mes espérances, la côte de Coromandel ne sera pas la seule à sentir nos forces.* Je souhaite, messieurs, que vous vous rendiez à mes raisons, et que, d'accord les uns et les autres, nous puissions travailler au bien général. Je vais suivre ce plan ci-dessus.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

A M. de la Bourdonnais.

A Pondichéry, le 25 septembre 1746.

MONSIEUR,

Suivant que j'ai eu l'honneur de vous le marquer par ma lettre du 23 du courant, j'ai communiqué au conseil supérieur la vôtre de même date. Je vous prie de ne point le regarder comme mon conseil, mais comme celui qu'il a plu au roi et à la Compagnie d'établir dans les Indes. Il ne convient point à un mince sujet comme moi d'avoir un tel conseil; je me trouve extrêmement honoré d'y présider. Ce conseil, après avoir lu avec attention votre lettre, a cru qu'il ne pouvait entrer en matière avec vous, *avant que de savoir sur quel pied vous vouliez traiter avec lui.*

Il n'ignore point que vous faites peu de cas de ses décisions, et votre réponse, au bas de la sommation qu'il vous fit faire le 27 août dernier, l'arrête tout court. C'est donc à vous, monsieur, à voir la façon dont vous voulez traiter avec lui ; pour peu que vous vouliez vous prêter aux arrangemens et aux ordres prescrits par le roi et la Compagnie, vous pouvez compter qu'il sera le premier à vous seconder, dans tout ce qui pourra contribuer au bien de la Compagnie, à l'honneur du roi et de la nation, et de vous prévenir dans tout ce qui pourra vous faire plaisir. Il n'ignore point que vous avez eu l'année dernière un ordre du roi, pour que tous les capitaines des vaisseaux eussent à suivre ceux que vous leur donneriez. Cet ordre, dont il sent comme moi toute l'importance, était absolument nécessaire pour vous donner plus d'autorité sur messieurs les capitaines ; mais cet ordre ne change rien à celui prescrit de tout temps, qui veut que *tout commandant de vaisseaux de la Compagnie, de quelque qualité et condition qu'il soit, demeure sous l'autorité du commandant de l'Inde et du conseil supérieur.* Ni l'un ni l'autre ne vous ont fait sentir jusqu'à présent cette autorité. Aucun ordre n'a encore émané du conseil supérieur ni de moi, touchant votre escadre. Vous l'avez conduite et gouvernée comme vous l'avez jugé à propos. Notre discrétion, ou, si vous voulez, notre condescendance, est poussée si loin à ce sujet, que nous ne savons pas encore quand nous pourrons envoyer à Bengale et ailleurs les secours dont ces comptoirs peuvent avoir

besoin. Tous nos soins ont été donnés à votre escadre et à l'entreprise qui vient de se terminer si heureusement, et dont il faut tirer, autant qu'il sera possible, le meilleur parti : ce qui m'engage à vous dire, avant que le Conseil vous réponde, *que la rançon que vous avez dessein d'exiger pour la ville de Madras n'est qu'un avantage momentané et des plus incertains ; que tous les otages que vous pouvez avoir n'engagent pas la Compagnie d'accepter les billets que vous donnera le gouverneur*, qui, étant prisonnier actuellement, dira, lorsqu'il sera en liberté, qu'il a fait à ce sujet tout ce que vous aurez voulu pour se tirer des fers. La Compagnie en dira autant ; je ne le crois pas d'ailleurs autorisé, pour engager sa Compagnie ni l'état d'Angleterre. Ses billets sur le Bengale n'y seront point acquittés, c'est un comptoir absolument indépendant de Madras ; je n'ignore point qu'il est endetté de plus de 45 lacs de roupies. Celui de Bombaye est aussi indépendant, de sorte que le gouverneur de Madras, dont l'autorité a cessé du moment qu'il a été fait prisonnier, ne pourrait donner des billets que sur Goudelour et Visagapatan, les seuls de sa dépendance. Je suis trop bien informé de l'étroite situation de ces deux derniers comptoirs, pour vous conseiller d'accepter sur eux des billets d'un gouverneur, qui n'est plus rien pour eux, et qu'ils ne sont pas en état d'acquitter. Ces réflexions doivent vous faire sentir le peu de compte que l'on doit faire sur une rançon incertaine, et que c'est l'unique moyen dont vous ne devez point vous servir. Le mal passager qu'il

pourra faire à nos ennemis n'apportera aucun avantage à cette colonie, l'unique but que vous et moi devons avoir, et auquel je vous prie de faire attention, *ainsi qu'à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer touchant le Nabab.*

Je sens l'inutilité de toutes les représentations que j'ai l'honneur de vous faire, mon devoir m'y oblige; et ce n'est en vérité que dans cette vue que je vous les ai présentées dans mes précédentes. Je vois le peu d'impression qu'elles font sur vous. Cependant mon expérience dans l'Inde, le temps que j'ai l'honneur d'y conduire les principales affaires, la confiance que le roi, le ministre et la Compagnie veulent bien avoir en moi, devraient vous engager à y avoir plus d'égard que vous ne le marquez. Aussi, Monsieur, seront-ce les dernières que j'aurai l'honneur de vous présenter; je ne vous le ferai plus qu'avec le conseil, lorsque vous aurez décidé de la façon dont vous voulez traiter avec lui (1).

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, DUPLEIX.

A M. de la Bourdonnais.

A Pondichéry, le 28 septembre 1746.

MONSIEUR,

Pour réponse à la lettre que vous avez écrite à M. Dupleix le 26 du courant, nous vous dirons que la nôtre du 25; et celle du même jour de M. Dupleix, doivent vous avoir fait sentir l'inconvénient de la

(1) La réponse à cette lettre est dans les Mémoires, p. 143.

rançon. Nous n'avons rien à y changer, et nous persistons toujours dans le même sentiment. Nous vous prions de considérer que *M. le gouverneur de Madras ni le conseil n'a point le pouvoir d'engager sa Compagnie et l'état d'Angleterre;* que c'est avec des prisonniers que vous traitez, et non avec des gens libres, ni autorisés. Les rançons des villes se paient comptant, et non autrement; et l'on se moque de celles qui se font comme vous paraissez en avoir le dessein. Il est fâcheux que, le sort des armes ayant donné cette fameuse place à la nation, on ne veuille pas profiter de toutes les suites heureuses qu'elle peut procurer à la Compagnie et à cette colonie.

Vous paraissez n'avoir d'autre but que votre retour, et vous vous ennuyez à la mort à Madras. A cela nous vous dirons que vous pouvez en remettre le commandement à *M. Desprémesnil, second du conseil supérieur, y laisser toutes les troupes de Pondichéry, tant blanches que noires; et nous nous chargeons de répondre de cette place à qui il appartiendra.*

M. Dupleix ne vous a jamais proposé de raser la ville, mais bien de la démanteler (1), et prendre tout ce qui appartient à la Compagnie d'Angleterre.

---

(1) Pourquoi donc Dupleix a-t-il rasé Madras sitôt qu'il en a été le maître, et pourquoi, bien loin de le démanteler, y a-t-il ajouté de nouvelles fortifications? Sans doute les mêmes raisons qui l'ont fait manquer de parole au nabab, l'ont empêché de suivre le prétendu dessein qu'il annonce dans cette lettre.

Nous sommes de même sentiment, et de faire le possible pour attirer ici les marchands noirs.

L'honneur que vous avez de commander aux îles de France et de Bourbon doit vous faire sentir combien il vous serait dur si quelqu'un de nous, sans en excepter M. le commandant-général, vous y disait, et vous y écrivait ce que vous marquez dans votre lettre touchant le conseil supérieur. Nous aurions aussi-bien que vous la même délicatesse, si nous ne pensions que celles que nous vous prions de faire ramèneront les choses dans l'ordre que le roi et la Compagnie ont prescrit.

Il était inutile de vous donner l'ordre de vous adresser au conseil supérieur; puisque c'est une loi établie de tous temps dans l'Inde, que tout ce qui est sujet du roi ne peut s'adresser ailleurs, et que nous savons positivement que vous ne pouvez être porteur d'ordres au contraire. Nous savons que ceux que le ministre vous a donnés, bien loin d'apporter aucun dérangement à l'usage le plus ordinaire, vous enjoignent de vous y conformer, en vous disant que vous devez avoir pour M. Dupleix tous les égards qu'exige l'honneur qu'il a de commander dans l'Inde. Cette précaution du ministre, dont il pouvait se dispenser en laissant les choses sur le pied établi, vous engage encore plus à faire ce qu'il souhaite. Au reste, si vous ne jugez pas à propos de regarder les décisions du conseil supérieur comme une loi, au moins devez-vous les regarder comme étant les seules qui doivent vous servir de guide dans tout ce que vous faites. Nous ne voyons

pas dans l'Inde d'autorité mieux fondée que la sienne, et qui puisse mieux vous seconder dans tout ce qu'il sera à propos de traiter pour cette place.

Nous recevons dans l'instant votre lettre du 26 septembre à neuf heures du matin (1); nous n'avons d'autre réponse à y faire que ce que dessus, et nous vous disons positivement que *nous ne recevons ni otages ni billets sur l'Inde, ni sur l'Europe, et que nous protestons formellement, au nom du roi et de la Compagnie, contre tout ce que vous ferez sans l'avis du conseil supérieur*, vous rendant responsable en votre propre et privé nom, de tout ce qui pourra résulter de contraire à l'honneur du roi et et aux intérêts de la Compagnie.

Nous avons l'honneur d'être, etc. Signé, *Dupleix, Legoux, Miran, Bruyere, Lemaire, Gaillard.*

A Messieurs du conseil supérieur de Pondichéry.

A Madras, le 30 septembre 1746.

MESSIEURS,

Je vois avec chagrin nos discussions faire un tort infini à l'honneur de notre nation, et au bien de la Compagnie. J'ai beau retourner et chercher dans mes ordres, je ne vois rien qui me dise d'obéir, ni de prendre conseil de personne dans l'Inde, pour l'exécution de mes projets. Voici la copie de l'ordre du roi,

(1) Cette lettre annonçait seulement que l'affaire de la rançon était terminée.

en vertu duquel je suis venu dans l'Inde, et voici un extrait des ordres du ministre.

Je ne me vois point par-là obligé de suivre aucun ordre ni avis du conseil de Pondichéry dans mes entreprises; au contraire, je suis autorisé à faire tout ce que je croirai convenable. Cependant la crainte de me tromper m'a fait vous demander vos conseils. Il est bien vrai que je n'ai pas voulu les recevoir comme ordres; mais cherchant à bien faire, je vous ai demandé vos avis, comme à gens que la Compagnie établit pour en donner. Vous me les avez refusés, qu'y puis-je faire? Vous saviez tous que je partais pour Madras, et vous présumiez que je le prendrais. *Si vous vous êtes crus en droit d'y commander après sa prise, il fallait me le communiquer auparavant.* Je vous ai déjà dit que je me serais conduit comme il me serait convenu; mais je suis parti dans la ferme confiance que personne ne pouvait me disputer mon autorité. En conséquence j'ai capitulé avec le gouverneur et son conseil : *j'ai traité de la rançon de la place, et me suis engagé d'honneur* à la vue des nations. Si j'ai passé mes pouvoirs, ce que je ne crois pas, votre silence en est cause; mais mon honneur engagé, je ne balance plus sur ce que j'ai à faire. Par mes dernières, *je ne vous ai pas demandé conseil pour savoir si je pouvais capituler ou non; mais pour savoir si la forme de cette capitulation ne serait pas susceptible de quelques termes ou plus forts ou plus faibles.* Je ne comprends pas comment vous me dites par votre lettre, que je ne puis pas traiter avec des

prisonniers : il faut que vous n'ayez pas lu une des conditions auxquelles on m'a rendu la place, et par laquelle *je me suis obligé de donner au gouverneur et à son conseil un acte authentique, par lequel je le reconnais libre, lorsqu'il entrera en négociation avec moi.*

Les rançons, les rachats, les otages, ne sont-ils pas des usages de la guerre, de mer et de terre? Supposé encore que j'aie tort en tout, *où sont les risques que vous courez en recevant les billets, les otages et les effets qu'on vous remettra?* Vous protestez contre moi de tout ce que je ferai sans l'avis du conseil; moi, à mon tour, *je vous somme au nom du roi et de la Compagnie de recevoir les otages de la ville de Madras et les billets de six cent mille pagodes payables en trois ans, à raison de deux cent mille chaque, de recevoir tous les effets que je pourrai vous envoyer d'ici à mon départ, et de nommer des commissaires pour faire agir de concert avec ceux des îles, et de transporter chez vous tout ce qui n'y pourra parvenir jusqu'au mois de janvier prochain. Je proteste de tous les refus que vous en pourrez faire, comme de toute votre conduite à mon égard, et vous déclare que vous me mettrez dans la nécessité de faire venir toutes les munitions dans mes îles, ainsi que les otages de Madras;* que j'emporterai avec moi les billets de rançon, qui se paieront par ce moyen en Europe; qu'ainsi, si vous manquez d'envoyer des cargaisons, faute de deux cent mille pagodes par année, je proteste de tous défauts contre vous, et vous rends responsables des dommages et in-

térêts, *Je proteste encore contre vous du retardement du retour de mes vaisseaux en Europe*, si je manque de vivres, en ayant demandé à M. Dupleix, les provisions nécessaires pour le faire, et surtout du riz. Vos refus vont me faire partir sur-le-champ pour l'Europe, où je porterai au pied au pied du trône les témoins authentiques de votre mauvaise humeur à tous égards. Il me sera aisé de faire voir, surtout dans la capitulation de Madras, que, loin de me prêter la main à en tirer parti, vous avez fait tout ce qu'il a fallu pour me faire perdre des avantages auxquels je pouvais prétendre avec des ordres comme les miens, et une conduite comme celle dont je puis me parer auprès du roi et des ministres. Je ne sais qui de vous ou de moi deviendra responsable des événemens contraires aux intérêts de la Compagnie.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

A M. de la Bourdonnais.

A Pondichéry, ce 29 sept. 1746, à 9 heures du matin.

MONSIEUR,

Lisez en particulier.

La nouvelle que vous m'avez donnée, que vous aviez conclu le traité de rançon avec les Anglais, m'empêche absolument de reposer. Souffrez, Monsieur, malgré la résolution que j'avais prise de ne plus vous faire de représentations, que je vous en fasse encore une comme je la ferais à mon frère; d'autre que moi n'en aura connaissance, vous écrivant de ma

main la présente. Souffrez donc que je vous dise, que *je ne suis point du tout votre ennemi ; que je n'ai cherché qu'à vous procurer de la gloire ;* que j'y ai employé tout mon savoir, et vidé de façon ma bourse, que lorsque vous êtes arrivé elle était absolument vidé. Que n'ai-je pas employé pour vous seconder ? Vous l'avez vu vous-même, et vous n'avez pu vous empêcher de l'avouer : tout ce que vous avez souhaité vous a été donné, hommes, munitions, artillerie, mousqueterie ; j'ai dégarni la place, vous le savez, et je ne m'en repens pas, puisque l'affaire a réussi. Quelles difficultés n'ai-je pas trouvées, pour vous dissuader de certaines inquiétudes et indécisions où vous paraissiez être, et qui ne vous étaient occasionées que par des gens peu au fait et nullement portés pour votre gloire ? Vos marins m'ont donné seuls plus de peine que tout le reste. A quoi a-t-elle abouti ? A rien du tout, et vous avez vu vous-même combien ils ont eu de peine à se résoudre à tirer sur une place dont il semblait qu'ils craignissent la sédition. Tant de soins, tant d'embarras, tant de prévoyance, tant d'avances, dont je ne suis pas encore payé, tant de veilles ont abouti à la vérité à la prise d'une place, la plus fameuse de l'Inde, mais dont nous ne tirons pas, comme on l'aurait pu, tout l'avantage qu'elle devait procurer à vous, Monsieur, et à la Compagnie : et cela ; *parce qu'il ne s'est pas trouvé une personne auprès de vous qui pût vous faire sentir l'inutilité d'un traité de rançon fait avec des prisonniers, qui ne sont point autorisés pour la*

promettre, et dont tous les otages que vous en tirez deviendront par leur long séjour, dans quelque endroit qu'ils soient, à charge, et de vrais martyrs de l'inexécution d'un traité qui ne peut avoir lieu ni dans l'Inde ni en Europe. Au nom de Dieu, Monsieur, ne vous faites pas illusion à ce sujet. Vous êtes trompé, si vous pensez qu'il soit jamais exécuté. Les colonies éloignées se rançonnent à la vérité ; mais ce n'est jamais en billets, mais à beaux deniers comptans. Les souverains, les Compagnies sont en droit de désapprouver ceux qui les engagent sans ordre. Ils se moquent d'autant mieux de tous ces billets, qu'ils sont encore les maîtres des places rançonnées, et qu'il faudrait une nouvelle guerre pour les faire payer. François Ier traita dans sa prison, il signa tout ce que l'on voulut, ses enfans furent mis en otage, qu'en résulta-t-il ? Vous le savez. Le roi Jean, prisonnier en Angleterre, en fit autant ; le résultat fut le même. C'étaient pourtant des têtes couronnées qui traitaient, et sur la parole desquelles l'on devait compter. Elles furent inutiles. On déclara qu'étant prisonniers, ils ne pouvaient point s'engager ; qu'ils le pouvaient pour se tirer de presse, mais qu'ils n'étaient point obligés de tenir leur promesse et leurs sermens. Ces paroles royales, qui ne devraient jamais se rétracter, l'ont été cependant. Que ne devez-vous point attendre de particuliers qui ne datent de rien dans le monde, qui ne sont point autorisés, et qui ne peuvent exécuter ni faire exécuter leurs promesses ? Pour peu que vous voulicz faire quelques réflexions sur les inconvéniens

qui résulteront de votre traité, je suis persuadé que vous en reconnaîtrez le faux. Si elle était comptant, quoique l'on pût espérer des avantages plus considérables par la suite, je me rangerais plus facilement de votre avis : mais j'ai l'honneur de vous le dire en frère, en ami, il n'aura point d'exécution. Il est encore temps d'y apporter remède. Dites, Monsieur, je vous en supplie par tout ce que vous avez de plus cher au monde, *que les réflexions que vous avez faites, ou si vous voulez, qu'on vous a fait faire, vous arrêtent tout court. Vous pouvez vous disculper auprès des Anglais, rejeter toute la faute sur le conseil supérieur de Pondichéry,* qui ne veut ni se charger des otages, ni de la moindre chose qui aura rapport à ce traité? Vous pouvez faire cette déclaration, sans la moindre crainte que le conseil ni moi voulions diminuer rien de votre autorité. On vous la laissera, Monsieur, tout entière à Madras, tout le temps que vous voudrez y rester. *On n'y laissera que ceux que vous jugerez à propos, et je vous promets en homme d'honneur de faire supprimer toutes les lettres qui vous ont été écrites par le conseil depuis le* 25 *septembre.* Il est nécessaire que celles de ce jour subsistent, afin qu'elles puissent, si vous le voulez, servir à prouver quelle est la véritable raison qui vous a empêché d'exécuter le traité de rançon. Cet aveu, monsieur, vous attirera autant de gloire que la conquête de Madras. Vous savez prendre des places, mais vous n'êtes pas obligé de savoir les précautions nécessaires pour la validité d'un traité de rançon;

d'autant mieux qu'étant conclu sur la bonne foi et sur les promesses d'honnêtes gens en apparence, le guerrier, honnête homme, peut être facilement trompé. Que ne donnerais-je pas pour être auprès de vous? Oui, Monsieur, je suis persuadé que j'aurais le don de vous persuader, et de vous convaincre que *je vous parle en homme qui n'a d'autre but que votre gloire, et l'intérêt de ses maîtres.* Soyez, Monsieur, persuadé de cette vérité; soyez-le de l'envie que j'ai de faire cesser mille mauvais propos. *Au nom de Dieu, Monsieur, au nom de vos enfans, de votre épouse, laissez-vous persuader à ce que j'ai l'honneur de vous dire.* Finissez comme vous avez commencé, et ne ménagez pas un ennemi qui n'a eu d'autre but que celui de vous réduire à la plus dure extrémité. Tels sont les ordres que l'escadre ennemie met en œuvre autant qu'elle peut. Si elle n'a pu faire mieux, c'est qu'elle ne l'a pu. La Providence nous a mieux servis qu'eux. Profitons-en, Monsieur, pour la gloire de notre monarque, et pour l'intérêt général d'une nation qui vous regardera comme son restaurateur dans l'Inde. Fasse le ciel que je puisse parvenir à vous persuader et à vous convaincre de la nécessité d'annuler un traité qui dans un moment nous fait perdre des avantages dont toute l'étendue se connaîtra incessamment, pour peu que vous vouliez avoir égard à ce que j'ai l'honneur de vous représenter. Dépêchez-moi, s'il vous plaît, en toute diligence, pour savoir quelle sera votre résolution, afin qu'aussitôt que j'en serai informé *je vous renvoie vos dernières lettres, je sup-*

prime absolument les réponses, et qu'il n'en soit plus parlé. Encore une réflexion, Monsieur, c'est au sujet du Nabab. *Vous allez me compromettre furieusement avec lui, et je ne serais soint étonné de le voir joint avec les Anglais, pour nous faire donner au diable dans ce pays, faute de lui avoir gardé ma parole.* Joignez, Monsieur, cette réflexion à toutes les autres. Je vous écrirai par la suite, si vous le souhaitez, *que je me charge en Europe de l'événement;* et que ce n'est que sur mes représentations et celles du conseil que vous avez changé de sentiment. Vous pouvez de votre côté dire à ce sujet tout ce que vous jugerez à propos. N'allez point vous gendarmer contre le conseil. La réponse que vous avez faite à la sommation, dont peut-être vous ne vous souvenez pas, lui a paru un peu dure. *Laissez-moi faire, tout cela s'apaisera, et vous ferez pendant votre séjour à Madras tout ce qu'il vous plaira. On condescendra à tout ce que vous voudrez.* Vous ne sauriez croire avec quelle impatience j'attendrai votre réponse. Faites-la moi de votre main. Il est inutile que d'autres que vous la sachent. Dites-la le plus bas que vous pourrez à Desprémesnil, c'est-à-dire le parti que vous prendrez sur le traité. Si vous persistez à le soutenir, il est inutile que vous lui disiez rien. Fasse le ciel que j'aie pu venir à bout de vous persuader ! je regarderai cette réussite avec encore plus de complaisance que la prise de Madras. Elle me sera d'autant plus chère, que votre complaisance me sera une preuve bien sensible de

votre estime et de votre amitié pour moi. J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, DUPLEIX.

A M. de la Bourdonnais.

A Pondichéry, ce 29 sept. 1746, à 8 heures du matin.

MONSIEUR,

Encore une réflexion sur votre traité de rançon. Vous n'ignorez pas ce qui se passe en Angleterre. Le prétendant, soutenu de la France et de l'Espagne, y fait des progrès; il est peut-être même en possession du royaume. Si cette révolution a lieu, comme on peut le croire, votre traité fût-il le meilleur et le mieux cimenté, la France ne fera aucune poursuite pour le faire valoir; et certainement on ne chercherait qu'à s'en faire un mérite auprès du nouveau roi, et notre Compagnie serait entièrement frustrée. Je vous prie de joindre cette réflexion à toutes celles que j'ai eu l'honneur de vous faire; elle n'en est pas la moindre, et, sans m'étendre davantage, vous en devez connaître toutes les conséquences (1).

J'ai l'honneur d'être, avec autant de reconnaissance que de considération, etc. *Signé*, DUPLEIX.

---

(1) Il n'était point ici question d'intérêt à discuter entre deux couronnes: c'était la Compagnie d'Angleterre sur laquelle les lettres de change étaient tirées; c'était une affaire de compagnie à compagnie.

A M. Dupleix.

A Madras, le 30 septembre 1746.

MONSIEUR,

Je ne répondrai point à votre lettre article par article, ma réponse serait trop littérale. Je vous remercie autant que je le puis, et que je le dois, des conseils que vous me donnez. J'ai fait arrêter la lettre ci-incluse adressée au conseil de Pondichéry, qui partait lorsque la vôtre m'a été remise. Je vais rendre à votre cordialité tout ce qu'elle mérite de franchise et d'ouverture, mes deux réponses parleront ensemble.

Je voudrais pour un de mes bras n'avoir jamais pensé à Madras. J'ai mille raisons à déduire quand il le faudra, qui toutes autorisent ma façon de penser: *j'étais entièrement persuadé, je le suis encore, qu'en venant dans l'Inde je n'ai rien perdu de mes pouvoirs ni par terre ni par mer.* On l'a pensé aux îles. Si on eût soupçonné le contraire, on ne m'eût pas vu à la côte. *Tranquille de ce côté, j'ai mis le siège devant Madras.* Ma conduite ne m'a point démenti. *Je n'ai pas été de l'avis de démanteler cette place; j'ai préféré une bonne rançon.* La discussion de ces deux partis entraîne bien du pour et du contre. *J'avais peu ou point de temps à perdre. J'optai pour la rançon, et me guidai, pour l'exécution, sur les idées de M. Dumas, et sur la note que je tiens de vous,*

monsieur. J'ai plus obtenu qu'on ne demandait; c'est là, je crois, le caractère des bons marchés. J'ai, d'expérience maritime, l'exemple des vaisseaux qu'on rançonne. Ils donnent des ôtages, qu'ils ne sacrifient point à leur mauvaise foi, et paient bien. Cette pratique est de tous les jours; c'est une loi de mer, en connaissez-vous quelqu'une de terre qui la détruise? Elle n'a pas peu servi à me faire écouter les offres des Anglais. Si ces messieurs ne paient pas, j'ai fait une lourde faute au désavantage de la Compagnie. Si au contraire ils sont ponctuels aux échéances, où est le crime? En quoi la probité se trouve-t-elle intéressée? C'est pour vous un problème. Paieront-ils? ne paieront-ils pas? Je donne plus que vous aux connaissances que j'ai de ce que vaut cette nation, et je ne pense pas qu'elle veuille se déshonorer, après un acte aussi authentique que celui d'une capitulation.

Malgré cette façon de penser, à la réception de votre lettre, j'ai fait demander un moment au gouverneur. *Il est venu chez moi avec son conseil. Je leur ai redemandé ma parole; croiriez-vous leur réponse? Ils m'ont sommé, au nom du roi, de leur tenir parole, et ont si bien et si hautement protesté contre toute fausse démarche, et si affirmativement établi la sûreté des paiemens, qu'ils m'ont obligé de juger d'eux par moi-même. Ils paieront, monsieur: ainsi, dussé-je supporter toute leur mauvaise foi, je n'ai pu leur ôter ma parole.* L'affaire est conclue; le rachat aura son plein et entier effet.

La taxe ne vous paraît pas assez forte; peut-on m'en faire un crime? *Vos avis et ceux de M. Dumas ont été ma règle. Quand il serait prouvé qu'on eût pu en tirer plus, en suis-je moins autorisé à dire que les conseils qu'on m'a donnés sont les bornes de ma conduite en ce point?* Est-ce donc la première ville rançonnée au-dessous de sa valeur? Bien ou mal cette affaire est donc conclue; il ne dépend pas de moi d'y apporter de changement. C'est pour la dernière fois que je le répète. Sur les partis à prendre, consultez la raison et la sagesse, elles vous diront qu'il faut se conformer au temps et aux circonstances. Que vous reviendra-t-il de me barrer dans mes opérations? Madras donnera moins, la Compagnie perdra beaucoup, et vous ne changerez rien à mes dispositions : vous m'empêcherez, tout au plus, de penser à quelque autre chose.

Je vous prie, monsieur, par toute l'amitié que vous me laissez voir, secondez-moi de tout ce que vous pourrez. Nommez des commissaires et des employés; qu'ils se joignent aux commissaires nommés par moi pour les îles; qu'ils recueillent le produit de notre victoire; qu'ils fassent inventaire. Je veux partager avec vous, en bon frère, les munitions et les effets de marine.

J'ai trouvé ici les salaisons de l'escadre anglaise, un peu de blé, du riz, de l'araque. Joignez-y ce que vous pourrez nous donner; j'aurai les vivres nécessaires. Ayez la bonté de presser le chargement de la *Renommée* et du *Sumatra;* faites surtout embarquer

de la braye, de l'huile, du riz et du kaire. Je vous préviens que le riz qu'on a donné à nos vaisseaux est si mauvais qu'on a été contraint de le jeter à la mer. Chargez, je vous prie, le *Lys* au plus vite. Je ferai partir bientôt le *Saint-Louis;* il prendra sept à huit cents balles, et vous remettra six cents balles de draps provenant de la compagnie d'Angleterre. Je compte rencontrer tous nos vaisseaux prêts dans votre rade au 10 ou 12 d'octobre; je m'y rendrai moi-même avec le reste, chargé de tout ce que j'aurai pu trouver à Madras. Ce qui sera propre aux Indes, je vous le remettrai, et le reste repartira pour Europe. Nous conviendrons ensemble de ce qu'il y a de mieux à faire pour la mousson qui vient. Si vous refusez toute intelligence avec moi, je partirai tout de suite pour mes îles. J'y mènerai les otages que vous ne voulez pas prendre, et ferai de là mon retour en Europe. Le conseil de Madras m'a promis aujourd'hui qu'avant quatre mois il vous compterait deux cent mille pagodes. Je serais bien aise de savoir si vous serez disposé à les recevoir; si vous les refusiez, je prendrais d'autres arrangemens. Gardez mes lettres, monsieur, elles sont les dépositaires de mes sentimens réfléchis; elles peuvent aussi passer de vos mains dans d'autres; ma conduite en confirmera la teneur. Répondez même aux dernières, si vous en avez le temps et la volonté. Je profiterai avidement de ce qu'elles m'apprendront pouvoir servir à l'État et à la Compagnie.

Vous me paraissez aujourd'hui bien inquiet de ce

Nabab. C'est le même *poltron* que vous disiez, dans une de vos précédentes; n'être par fort redoutable. Il ne l'est guère pour moi, et ne doit point l'être du tout pour vous. Que peut-il réclamer? Une ville que vous lui avez promise, avant qu'elle fût à vous, et qu'il viendra vous demander quand vous l'aurez rendue. Je vous ai écrit, monsieur, ainsi qu'au conseil supérieur, tout ce que j'ai cru devoir vous écrire par rapport à vous, par rapport à lui, à Madras, à moi. Je suis avec vous et lui dans les termes prescrits par mes ordres et la bienséance. Je vous ai toujours fait connaître mon goût décidé pour la justice. Je ne veux de condescendance que ce que le devoir en permet. Je suis si accablé d'affaires, que je ne puis vous écrire de ma main. Celui dont j'emprunte la plume est un homme sûr. Ainsi, monsieur, je ne crains point de vous prier au nom de la nation et de la Compagnie, ne point lever le bouclier l'un contre l'autre; cela paraît trop. Pour moi, quelque raison que j'aie de n'être point content, je vous jure d'honneur que j'oublierai tout, pourvu que je puisse servir l'État. Faites-en autant; je vous le demande, comme de me croire, etc.

Signé, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

P. S. Je vous aurais envoyé quinze cent mille roupies, si vos conseillers les avaient voulu prendre.

Pour hâter l'embarquement des effets, et nous procurer des vivres, j'avais nommé M. Desjardins avec mon frère, les plus entendus qui soient ici en ce genre. L'un vient de recevoir de sa famille un avis secret de tout quitter, qu'il risque de vous dé-

plaire en demeurant. Je suis obligé de me servir de mon autorité avec tous les deux. Je les fais rester au nom du roi. Si vous ne leur ôtez pas cette crainte, et que vous ne les autorisiez pas à continuer, ils abandonneront tout, et moi aussi; en répondra qui pourra.

A M. Dupleix.

A Madras, le 1er octobre 1746.

MONSIEUR,

Je vous remercie sincèrement de vos bons avis. Le sort de Madras est jeté, toutes mes lettres vous le disent. Que j'aie tort, ou que j'aie raison, je me suis cru en droit d'accorder une capitulation au gouverneur de cette place. Je serais le premier militaire qui n'eût pas le pouvoir de faire des conditions à ceux qui ont défendu les murs dont il se rend maître. Je m'étais engagé d'honneur avec les députés anglais de traiter à l'amiable du rachat du fort et de la cité : c'est un des articles que je me suis obligé de leur tenir, et une des conditions auxquelles on m'a ouvert les portes. Si vous avez la première capitulation, qui n'est que préliminaire, vous y avez dû voir mes engagemens à cet égard. Pour leur faire entendre mes intentions, je leur dis que de six je voulais quatre en valeur et quantité. Ils se fièrent à ma parole, on me livra la ville. L'examen général de tout ce qu'elle renferme eût été une opération trop longue. Le temps me pres-

sait. J'ai pris en gros. Puis-je avoir mal fait si la somme que j'impose excède celle que vous espériez ? En conséquence j'ai donné ma parole : dussé-je la payer de ma tête, je ne sais point me dédire. Regardez cela, si vous le voulez, comme un malheur où vous n'êtes pour rien ; pourquoi refusez-vous d'en sauver les débris ?

Je vous prie au nom de ce que vous vous devez à vous-même, de ne me pas barrer davantage. Faites-moi aider jusqu'à mon départ. Sauvez ce qui sera possible. Comme je n'ai peur de rien, tous les yeux me conviennent, conseillers, employés, écrivains, Malabares ; tout servira. Je n'ai pas encore fait ouvrir le coffre où est l'argent : j'attends MM. les conseillers. Je pense que la caisse et le drap produiront 100,000 pagodes ; et je compte qu'en janvier on vous en paiera 200,000. Si vous ne voulez pas les recevoir, ayez la bonté de me le marquer : mais à quoi cela vous engage-t-il ? si vous persistez, que ferai-je de ces fonds ? Au nom de Dieu, monsieur, tirez de ceci le parti que vous pourrez ; c'est la grace que je vous demande, et de m'écrire votre dernière résolution sur toutes choses, afin que je m'arrange en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

A M. Dupleix.

Le 6 octobre 1746.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 du courant. Je vous remercie de tout mon cœur des bons avis que vous m'avez donnés, comme si j'eusse été votre frère. En un mot lui conseilleriez-vous de manquer à sa parole et de se déshonorer, lui et son nom pour jamais à la face de toute la terre? J'ai entendu, conçu et expliqué à merveille, et qui plus est, me suis fait expliquer par vingt personnes, ce que M. le contrôleur-général a voulu m'écrire par ces termes : « Vous donnerez avis à M. Dupleix du parti auquel vous vous arrêterez. Je lui donne les ordres les plus précis de vous seconder en tout ce qui dépendra de lui. Je vous recommande aussi très-particulièrement d'en agir avec lui avec tous les égards qu'il convient d'avoir pour un homme qui commande dans l'Inde. »

On vous ordonne, comme vous voyez, de me seconder. Est-ce ordonner? Non, au contraire. On me recommande à moi, et que me recommande-t-on? D'avoir des égards. Or avoir des égards, n'a jamais voulu dire obéir; c'est encore tout le contraire. Ces différences, dont vous pensez bien que je connais toute la valeur, m'ont fait trouver votre dernier procédé tout-à-fait hors de place. Vous auriez dû vous en tenir

à l'égalité. J'aurais à ce prix-là reçu vos avis en frère. Mais je vous l'ai dit, et je vous le répète, rien au monde ne m'aurait fait venir dans l'Inde pour y être subordonné, et certainement ce n'a pas été l'intention du roi, ni de celle du ministre. Jamais je ne le souffrirai. Par conséquent toutes vos démarches n'aboutiront à rien.

Vous vous êtes trompé, monsieur : c'est une note en forme de mémoire écrit de votre main que j'ai. Les évaluations de la prise y sont, ainsi que la taxe de chaque rançon : le tout se monte à douze lacs de pagodes ; j'en ai tiré quatorze à quinze de Madras.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

A Messieurs du conseil de Pondichéry.

A Madras, le 6 octobre 1746.

MESSIEURS,

J'ai reçu votre lettre du 4 du courant. Je vais répondre aux articles qui le demandent (1).

Personne n'est plus soumis que moi aux ordres de notre souverain. Ce que j'ai fait depuis deux ans est

(1) Par cette lettre et celle dont il est parlé plus haut, Dupleix et son conseil reproduisaient leur prétendu droit de commander à Madras, et protestaient de ce qui serait fait sans leur assentiment.

une preuve parlante de mon zèle pour la nation. Ce n'est pas par d'inutiles écritures que je cherche à le prouver; c'est par un abandon général de femme, d'enfans, biens et tranquillité; c'est en me roidissant contre la disette des moyens, contre les plus affreux malheurs, en altérant ma santé, en exposant ma vie; voilà, messieurs, la route que j'ai tenue pour arriver à Madras. Quelqu'un de vous peut-il nier que, si je n'eusse tout sacrifié à l'honneur de la nation, les Français seraient aujourd'hui dans un état pire que celui où je les ai trouvés? Il y a vingt jours que j'étais l'honneur et l'appui de ma nation; un sentiment contraire aux décisions de Pondichéry m'arrache en un moment le fruit de mes peines; bien plus, libelles diffamatoires (1), calomnies, termes outrageans, même une conduite très-peu mesurée, pour ne pas dire plus, sont l'unique récompense que ce comptoir accorde à mes travaux. Que n'a-t-on pas fait, et que n'aurait-on pas sacrifié pour m'engager à me couvrir moi-même de honte, en manquant à une parole donnée solennellement? Patience, messieurs : j'en appelle à toutes les nations et à nos ennemis même, qui, sans intérêt, diront la vérité.

Par votre lettre, vous me faites entendre que je ne vous ai donné copie que d'un fragment de la lettre de M. le contrôleur-général, qui pouvait m'être avanta-

(1) Pondichéry et Madras étaient semés de couplets, de satires et de libelles remplis d'injures les plus grossières.

geux. Si je croyais pouvoir rendre mes ordres publics, je vous en enverrais copie; mais d'honneur, l'extrait que j'ai donné est le seul endroit où il est question de M. Dupleix, et rien du tout ne me dit que j'aie des ordres à prendre de lui. Ce n'est pas l'intention du roi ni celle du ministre. Qu'aurais-je fait en venant dans l'Inde, qui me fît déchoir de mes droits? Il y a douze ans que je suis gouverneur-général comme lui, président de deux conseils supérieurs, où, en fait d'administration, je peux faire contre les avis du conseil tout ce que je juge nécessaire (1).

Par les mêmes ordres la Compagnie entend que, lorsque je m'embarque sur un vaisseau, je les commande tous (2). Cet article n'est-il pas suffisant? Le roi m'envoie une commission *ad hoc*. Le ministre par ses instructions me laisse maître de mes opérations, même de m'en retourner en France, si je le juge convenable, et de nommer à mes gouvernemens celui que j'en connaîtrai le plus capable. Aujourd'hui je reçois des lettres de la Compagnie, qui me confirment la même autorité. Tout cela mis en explication quelconque peut-il faire entendre que je sois aux ordres de M. Dupleix?

Revoyons encore la lettre du ministre. Il dit, en parlant de lui : « Je lui donne les ordres le plus précis de vous seconder en tout ce qui pourra dépendre de

(1) Instructions de la Compagnie.
(2) *Idem*.

lui; et à moi il me dit : Je vous recommande très-particulièrement d'agir avec lui, avec tous les égards qu'il convient d'avoir pour un homme qui commande dans l'Inde. » Vous savez, dites-vous, le français? Voyons. Un lieutenant seconde son capitaine, et jamais en notre langue on n'a dit, un capitaine seconde son lieutenant. On recommande à un supérieur d'avoir des égards pour un inférieur; mais jamais, du lieutenant au capitaine, ce terme n'a été admissible : c'est du respect qu'il faut et non des égards; il n'y a tout au plus que d'égal à égal qu'on puisse se servir de l'un et l'autre terme. Voilà je crois, messieurs, la vraie façon d'expliquer en français la lettre de M. le contrôleur-général, qui par elle-même est bien française. M. Dupleix a la commission de commandant-général de toutes les colonies françaises dans l'Inde : dès que le pavillon blanc a été viré sur Madras, voilà, dites-vous, son droit établi.

Avant que je vinsse assiéger cette ville, M. Dupleix devait me communiquer ce droit, je me serais conduit en conséquence, et si j'y fusse venu, je n'eusse donné aucune parole aux Anglais. A présent que je la leur ai donnée, de quelque façon que ce soit je la tiendrai; non que je pense que M. Dupleix soit en droit, il s'en faut bien, mais je voudrais bien vous faire entendre comment le mien est établi.

Je commande sans contredit mon escadre et ses troupes; c'est avec elles que j'ai pris Madras. Avant que de virer pavillon blanc, j'avais promis aux Anglais le rachat de leur place. Vous voyez bien qu'il ne s'agit

pas de ce que j'aurais pu faire de mieux, mais de savoir si, ayant accordé une capitulation et ma parole pour le rachat de la ville, je dois tenir cette parole donnée. Je ne suis entré dans Madras que par droit de conquête, et je n'y reste que pour y mener à sa fin la capitulation que j'ai accordée. Convenez donc à présent, messieurs, que, loin d'être une colonie française, comme vous le voulez faire entendre, cette ville n'est qu'une prise faite sur les Anglais. Par qui? Où est le droit de M. Dupleix? Il est donc fort inutile de réitérer ici vos ordres; vous n'avez aucun droit d'en donner. Personne à Madras ne commande que moi. Quand je ne commanderais pas selon les lois et l'autorité du prince qui m'est confiée, examinez, messieurs, votre conduite avec moi : elle m'autorise à prendre soin de cette place. Par une lettre du 25 septembre, vous m'écrivez que, si je ne veux pas reconnaître votre autorité, je ne dois pas trouver mauvais que vous ne vous mêliez en rien de ce qui regardera Madras. Cela est précis. Le 26, j'ai conclu, et à présent vous revenez, et ce même Madras que vous aviez abandonné, vous le prétendez de votre ressort; cela n'est guère suivi. M. de Bury et les autres peuvent retourner chez eux. J'ai pris la résolution de tenir ma parole. J'évacuerai la place du 12 au 15. Il n'y restera de Français autres que les commissaires que ceux qui voudront être prisonniers de guerre. Je laisse la *Marie-Gertrude*, et tous vos bateaux chargés après mon départ. Si vous ne voulez pas dire à Desjardins qu'il peut accepter mes ordres en cette partie, il se perdra bien

des choses; j'en serai fâché, mais je n'en répondrai pas.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

N° III.

TRAITÉ DE RANÇON.

Sommation du gouverneur de Madras à M. de la Bourdonnais.

MONSIEUR,

Pressé par vos forces, nous avons capitulé avec vous pour livrer notre ville. Après avoir réglé le sort des prisonniers, nous vous avons demandé le rachat de la place; il fut convenu qu'il serait réglé à l'amiable, nous vous demandâmes de plus une explication. Voici votre réponse :

Je ne vends point l'honneur, messieurs, le pavillon de mon roi sera arboré sur Madras, ou je mourrai au pied de ses murs. A l'égard du rachat de la ville, et surtout de ce qui est intérêt, vous serez content de moi; et prenant le chapeau d'un des députés, vous dites : voici à peu près comme nous réglerons toutes choses. Ce chapeau vaut six roupies, vous m'en donnerez trois ou quatre, ainsi du reste.

Comptant sur votre parole d'honneur, nous vous rendîmes la place. Le lendemain, nous entrâmes en pourparler sur le rachat, et depuis nous l'avons réglé. Quel est notre étonnement de vous voir aujourd'hui redemander votre parole? Nous vous sommons par le droit des gens, établi entre les royaumes de

France et de la Grande-Bretagne, et nous vous demandons, au nom de sa majesté très-chrétienne et britannique de tenir votre parole, et d'exécuter les engagemens contractés en conséquence.

Arrêté à Madras, le 16 sept. 1746.

Signé, N. MORSE, W. MOUSON, J. STRATON, T. EYRE, E. HARRIS, J. SAVAGE.

A M. Dupleix.

A Madras, 12 octobre 1746.

MONSIEUR,

Dès qu'il ne s'agit plus de manquer à ma parole (1), je me détermine aisément. M. Desprémesnil vient de me répondre que vous tiendriez les articles de la capitulation de Madras; à ces conditions, je ne vous aurai jamais assez tôt livré cette place, pour que vous en tiriez ce qui vous revient par le traité. Vous trouverez ci-joint les cinq articles que ce changement m'y a fait ajouter: je compte que vous les trouverez bien comme ils sont. Si vous y faites du changement, je ne vous réponds pas qu'ils soient acceptés. C'est donc, monsieur, aux conditions de n'y rien changer, que vous pourrez envoyer vos officiers et vos troupes dans le *Centaure*, et je vais vous remettre Madras. Je le quitterai avec grand plaisir, dès que vous et votre conseil aurez signé le traité et les derniers articles que je vous envoie par un exprès. Sitôt que je les aurai reçus, j'appareille et vous êtes le maître. Vous

(1) Il s'agit ici du nouvel arrangement indiqué aux Mémoires, page 169.

traiterez, monsieur, cette ville conformément à votre façon de penser. Il en est une de laquelle il ne vous est guère possible de vous écarter, sans vous rendre responsable, en votre privé nom, de tout ce qui se passera de contraire au traité et aux engagemens des Français.

Je ne vous demande pour moi qu'un partage égal de munitions de guerre entre Pondichéry et les îles. J'ai au reste si grande envie d'être quitte de tout ceci, que je brûle de recevoir votre réponse. Songez que le temps presse; la moindre difficulté m'arrête tout court, et me met dans la nécessité de signer le traité, tel qu'il était avant ces dernières conditions. Ainsi faites-moi une réponse claire.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

TRAITÉ DE RANÇON

Pour le fort Saint-Georges et la ville de Madras accordé au nom du roi très-chrétien par M. Mahé de la Bourdonnais, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine de frégate dans la marine de France, gouverneur pour sa majesté très-chrétienne des îles de France et de Bourbon, président des conseils supérieurs y établis, commandant-général pour le roi des vaisseaux français dans l'Inde, à M. Nicolas Morse, écuyer, gouverneur du fort Saint-George et ville de Madras, et au conseil supérieur desdits fort et ville.

ARTICLE I. On conservera aux catholiques romains, à leurs missionnaires, à leurs églises, les mêmes droits et privilèges qu'ils avaient ci-devant.

II. La moitié des munitions de guerre, des mortiers, bombes, canons, boulets, armes de quelque nature qu'elles soient, balles, poudre, grenades, appartiendra aux Français, et comme le temps d'ici en octobre est trop court pour l'embarquement des susdites munitions, il en sera fait un recensement juste par deux officiers d'artillerie, un français, un anglais; et en janvier prochain, le gouverneur de Madras et son conseil livreront de bonne foi la moitié desdites munitions, sans choix, ni partialité, de façon que, s'il y a à choisir entre deux pièces, le sort en décidera. Si, par quelque événement, au mois de janvier prochain, les canons des Français ne pouvaient point être envoyés à Pondichéry, messieurs les Anglais ne pourront s'en servir en aucun façon contre les Français, et seront regardés, lesdits canons avec les autres munitions, comme un bien en dépôt qu'on ne pourra prendre, ni mettre en usage sous quelque prétexte que ce soit.

III. Les agrès et apparaux, qui sont au roi, et à la Compagnie d'Angleterre et aux particuliers, appartiendront en entier aux Français; M. Morse ayant demandé qu'on lui en laissât un peu pour les vaisseaux marchands anglais qui passent ici (bien entendu qu'il engage sa parole d'honneur qu'il ne sera rien donné d'iceux aux vaisseaux de guerre), il a été convenu que M. de la Bourdonnais en ferait prendre pour son escadre tout ce qui lui plairait; et que, pour ce qui resterait après son départ, il serait partagé à l'amiable entre la Compagnie de France et le gouvernement

de Madras par égale moitié. Les instrumens et clous propres aux vaisseaux, les serrures et cadenas seront aussi regardés comme agrès et apparaux.

IV. Les blés, les farines, les biscuits, les vins, la raque, la bière, les salaisons et toutes les munitions de bouche seront à la disposition de M. de la Bourdonnais, qui en prendra tout ce qu'il voudra pour avitailler ses vaisseaux; ce qui restera après le départ des vaisseaux appartiendra tout à messieurs les Anglais, bien entendu encore qu'il ne sera fourni aucune des choses susdites aux vaisseaux de guerre anglais sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine de manquer à la parole d'honneur que messieurs les Anglais ont donnée sur cet article.

V. Toutes les marchandises de quelque nature et espèce qu'elles soient, appartenant à la Compagnie d'Angleterre, appartiendront à celle de France; les Français pourront les embarquer sur leurs vaisseaux, et, si à leur départ il en restait, messieurs les Anglais les leur remettront en janvier prochain, suivant l'inventaire qui en aura été fait; et le conseil s'engage d'honneur à découvrir aux Français ce qui est à la Compagnie d'Angleterre de marchandises, de munitions, d'or ou d'argent.

VI. Comme messieurs les Français ne peuvent embarquer avant leur départ ce qui leur appartient dans la place, après qu'il l'auront évacuée, s'il restait un vaisseau en rade de Madras, il ne pourra être attaqué par les vaisseaux anglais, et sera en sûreté jusqu'à ce qu'il ait joint l'escadre de M. de la Bourdonnais.

Comme il est de nécessité que M. de la Bourdonnais envoie en janvier deux vaisseaux charger les effets qui ne pourront l'être de cette mousson, le gouverneur et son conseil leur donneront des passeports pour venir en sûreté faire leurs chargemens et leur retour à Pondichéry, et de-là aux îles, sans être inquiétés sous quelque prétexte que ce soit; et ce n'est qu'à cette condition que les Français évacuent la place, qu'ils n'auraient évacuée qu'en janvier. Bien entendu que les vaisseaux français, portant passeport anglais, ne pourront prendre aucuns vaisseaux de cette nation, tant qu'ils jouiront de leurs passeports. La neutralité s'observera en rade après l'évacuation de la place, tant que M. de la Bourdonnais y sera mouillé, et les embarcations françaises qui y resteront après lui seront hors d'insulte jusqu'à ce qu'elles aient rejoint Pondichéry. Si par quelque événement les deux vaisseaux qui auront passeport manquaient de venir, ou qu'ils ne pussent pas tout emporter, M. Morse fournira, à la réquisition de M. Dupleix, des passeports aux embarcations de Pondichéry qui viendraient enlever le reste.

VII. Le recensement général des effets de la Compagnie à partager, et celui des autres effets appartenans aux Français, ne pouvant être fait avant leur départ, il restera à Madras trois commissaires nommés pour y travailler avec des employés, lesquels y seront traités avec toutes les sûretés et les égards convenables. On leur fournira une maison dans la Ville Blanche, les forces et les secours nécessaires aus-

sitôt qu'ils le requerront pour porter leur artillerie ou autres effets à bord des embarcations qui viendront les chercher. Les Français paieront les frais de la mer auxdites embarcations; on leur prêtera en outre un magasin suffisant au bord de la mer pour y mettre leurs effets prêts à embarquer et les vivres nécessaires, en payant pour eux et leur suite. Les commissaires pourront demander l'ouverture de tous les magasins pour y voir s'il n'y a point d'agrès et apparaux, et la communication des livres de la Compagnie toutes les fois qu'ils le requerront.

VIII. Le gouverneur du fort Saint-Georges et de la ville de Madras et son conseil supérieur s'engageront à faire payer pour rançon d'icelui, fort et ville, par la Compagnie marchande d'Angleterre des Indes orientales, à celle de France, la somme de onze cent mille pagodes de Madras à l'étoile, aux termes et conditions suivantes, savoir: cinq cent mille pagodes seront payées en Europe pour lesquelles il sera fourni à M. de la Bourdonnais un acte en bonne forme, où il sera dit que les cinq cent mille pagodes ont été payées à Madras en cinq lettres de change de cent mille pagodes chacune, tirées 1, 2, 3, 4 et 5 duplicata, sur la Compagnie d'Angleterre en faveur de celle de France; la première à quatre mois de vue; la seconde à cinq mois; la troisième à six mois de vue; la quatrième à sept mois, et la cinquième à huit mois de vue. Les autres six cent mille pagodes se paieront en six termes égaux, savoir: au mois de janvier de chaque année, à commencer en 1747, 1748 et 1749, cent

mille pagodes à chaque mois de janvier, et cent mille pagodes en septembre de chacune desdites années; ce qui fait par année deux cent mille pagodes, et pour les trois années six cent mille pagodes en pagodes à l'étoile, ou argent ou roupies au prix courant desdites pagodes. Mais si, par événement, messieurs les Anglais n'avaient pas de l'argent comptant pour faire le premier paiement, ils donneront à M. Dupleix des marchandises au prix courant de terre pour le montant desdites cent mille pagodes du paiement qu'ils doivent faire en janvier 1747. Après ce premier paiement fait, si par hasard il arrivait qu'il manquât une année à venir des fonds d'Europe, la Compagnie d'Angleterre paiera à six pour cent l'intérêt des termes qu'elle aura manqué de payer; mais aucun autre prétexte ne doit retarder lesdits paiemens. Le conseil de Madras s'engagera d'honneur et de bonne foi à ne pas envoyer une pièce de toile en Europe, ni expédier aucun vaisseau, avant d'avoir satisfait au paiement suivant ces termes; si messieurs les Anglais veulent avancer leur paiement, on leur donnera l'escompte de six pour cent sur l'avance. Le conseil, le gouverneur, les corps d'officiers d'épée et de plume et les habitans, donneront leur parole d'honneur que, si la Compagnie d'Angleterre manque auxdits paiemens, ils remettront aux Français le fort Saint-Georges et la ville de Madras, pour qu'ils puissent en tirer les sommes dues des différens effets qui y seront, soit à la Compagnie ou aux particuliers, ou en disposer comme bon leur semblera, étant juste de remettre la ville ou la valeur.

IX. Pour la sûreté desdits paiemens mentionnés en l'article ci-dessus, la ville de Madras donnera pour otages les deux enfans de M. Morse, gouverneur desdits fort et ville, l'un appelé Nicolas, et l'autre Élisabeth Morse; deux conseillers et leurs femmes, savoir: M. Straton, son épouse et sa fille; M. Harris et son épouse; deux sous marchands, savoir: messieurs Harke et Walsh, et deux Arméniens, l'un appelé Coja Joannes, et l'autre Coja Michaele. Si M. le gouverneur veut garder auprès de lui un de ses enfans, il le peut sur sa parole d'honneur de le représenter seulement en cas de défaut de paiement comme otage des Français. Si, par événement, il venait à mourir quelqu'un des otages, il sera remplacé par une personne de même condition. Si les otages restent à Pondichery, ils ne pourront pas être envoyés ailleurs; et, quand ils voudront venir à Madras, ils en seront les maîtres, pourvu que d'autres de même qualité viennent prendre leur place; s'ils ne restent pas à Pondichery, messieurs les otages viendront à l'île de France. Aussi, si par un événement les otages viennent à être pris par messieurs les Anglais, soit en guerre ou autrement, ils seront rendus, et les paiemens n'en seront pas moins dus aux termes marqués. Lesdits otages vivront aux dépens de la Compagnie d'Angleterre, qui les défraiera à Pondichery ou aux îles.

X. Moyennant les conditions ci-dessus, tous les prisonniers faits à Madras sont remis en liberté aux conditions suivantes, savoir: tous ceux qui voudront rester à Madras pourront servir défensive-

ment pour conserver et défendre la ville contre tous.

Tous ceux qui ne restent point à Madras resteront prisonniers de guerre aux termes et conditions acceptés le 24 septembre 1746.

Malgré la liberté donnée aux prisonniers de Madras, messieurs les Anglais seront obligés d'en rendre aux Français le même nombre et quantité, qualité pour qualité dans l'Inde par préférence, et ensuite en Europe.

XI. Le fort Saint-Georges et la ville de Madras, leurs dépendances, en un mot, tout ce qui était à messieurs les Anglais, avant la prise desdits fort et ville, leur sera remis, à l'exception des articles ci-dessus qui resteront dans toute leur valeur.

XII. Tous les effets (on entend par le mot effets, marchandises, et toutes autres choses appartenantes) appartenans à messieurs les Anglais et à ceux de la Ville Noire, leur seront rendus dans leur entier tels qu'ils sont; et une fois la place évacuée, on ne sera plus reçu à faire des plaintes de vols ou pillages, les Français ne s'engageant qu'à remettre les choses dans l'état où elles se trouveront au temps de la signature des présentes.

XIII. On n'entend point comprendre dans le rachat de la ville les meubles meublans, les effets, les maisons de messieurs les Anglais, les ayant exemptés de pillage, par pure politesse et générosité, excepté les agrès, apparaux et vivres qui appartiennent en entier à messieurs les Français, comme il est dit à l'art. IV.

XIV. Les forts et ville, et dépendances de Madras

ne seront point pris par les Français ni d'autres portant leur commission, sinon les engagemens présens de messieurs les Anglais deviendront nuls, selon les lois de la guerre.

XV. La place sera évacuée du 10 au 15 octobre, nouveau style, et livrée telle qu'elle sera; les otages seront livrés le jour d'avant.

XVI. Lorsque les Français sortiront de la place, le gouverneur et son conseil ratifieront encore la présente capitulation, et donneront leur parole d'honneur de maintenir les présens articles.

XVII. S'il a déserté quelques soldats, matelots et Caffres au service des Français, messieurs les Anglais feront leur possible pour les arrêter, et les remettront aux Français en janvier, aux conditions de leur accorder leur grace.

Le traité, ainsi qu'il est fait ci-dessus, allait être signé et mis en exécution dans tout son entier, lorsqu'il est arrivé de France trois vaisseaux qui ont apporté des ordres à M. de la Bourdonnais, ce qui l'a engagé à écrire à M. Dupleix pour prendre de lui quelques éclaircissemens. Pendant cet intervalle, les vaisseaux de guerre français ont essuyé à Madras un coup de vent affreux: deux d'entre eux se sont perdus, quatre ont été démâtés. Cet accident a mis M. de la Bourdonnais dans l'impossibilité d'exécuter en entier les conditions ci-dessus; voici le changement qui y fut fait.

M. de la Bourdonnais étant contraint de suivre les débris de son escadre, et ne pouvant rester ici pour

l'exécution de la capitulation, remettra le commandement de Madras à M. Desprémesnil, sous les ordres du conseil de Pondichéry. Ce conseil s'engage avec M. de la Bourdonnais, par les articles signés le 13 octobre et par sa lettre du 14 du même mois, à tenir la capitulation dans les termes suivans:

Art. Ier. Le conseil s'engage et donne sa parole de tenir les articles du traité dont M. de la Bourdonnais lui a envoyé copie, autant que messieurs les Anglais tiendront la leur.

II. L'on s'engage à évacuer les forts et ville de Madras, dès que tous les effets de la Compagnie de France en seront dehors, mais au plus tard à la fin de janvier. Les fortifications desdits fort et ville seront dans le même état où elles sont aujourd'hui. En attendant ce temps, les Anglais qui ne seront pas sur leur parole seront envoyés à Goudelour, selon les termes de la capitulation. La garnison française vivra à Madras, à ses dépens, et si quelque soldat vole quelque chose, le commandant français rendra justice.

III. Quoique la place soit gardée par les troupes françaises et leur pavillon arboré, M. Morse, gouverneur anglais, et tous les employés et habitans, y pourront faire leurs affaires et commerce, tant par terre que par mer, et la police anglaise sera exercée sur les Anglais natifs et les habitans, comme elle avait coutume de l'être ci-devant, sans préjudice à celle des Français.

IV. M. Dupleix et son conseil supérieur recevront les otages ainsi que le conseil s'y engage avec M. de la

Bourdonnais par sa lettre du 14 octobre, et ils seront livrés six jours ayant l'évacuation de la place, ainsi que les billets de six cent mille pagodes, payables à Pondichery par M. Morse et le conseil de Madras, et les lettres de change de cinq cent mille pagodes sur la Compagnie des Indes d'Angleterre; lesquels dits billets sont mis dans trois paquets, année par année, savoir: pour 1747, cinq lettres de change par 1, 2, 3, 4 et 5, de cent mille pagodes chaque, payables à 4, 5, 6, 7 et 8 mois de vue. Dans le même paquet sont deux billets de cent mille pagodes chaque, à l'ordre du conseil supérieur; savoir: le premier, payable en janvier 1747, en argent ou effets, et l'autre, en septembre de la même année; dans le second paquet sont deux billets de cent mille pagodes chaque, payables, un en janvier 1748 et l'autre en septembre de la même année en or, pagodes à l'étoile ou valeur; et dans le troisième paquet sont deux autres billets payables, un en janvier 1749, et l'autre en septembre de la même année en or, pagodes à l'étoile ou valeur. Lesdits trois paquets sont cachetés du cachet de la Compagnie et du cachet de M. de la Bourdonnais. L'inscription de chacun de la main de mondit sieur, et contresignée de lui. Ces trois paquets seront remis au conseil supérieur de Pondichery, ainsi qu'il a été dit, six jours avant l'évacuation de la place, de même que les otages: pour lors la garnison de Madras, qui sera à Goudelour, pourra revenir en sûreté à Madras.

V. La rade de Madras sera sûre, jusqu'à l'évacuation de la place, pour les Français comme pour les Anglais

marchands. La garnison de la ville ne pourra se servir de ses canons, que pour défendre les Français, s'ils étaient attaqués par les Anglais, à la charge et conditions que jamais il n'y aura à terre trente Anglais des vaisseaux, quelque quantité qu'il y en ait en rade; et que tous ceux qui seront pris à terre sans avoir nommément pour eux une permission par écrit du commandant français, seront mis sur-le-champ en prison et regardés comme prisonniers de guerre. Si les vaisseaux de guerre arrêtaient ou prenaient quelques vaisseaux français contre la capitulation, la Compagnie d'Angleterre paiera les dédommagemens à la Compagnie de France, et lesdites Compagnies seront juges des différends qui peuvent survenir. S'il restait quelques effets, pourvu que ce fût point de l'artillerie, à la fin de janvier, messieurs les Anglais seront obligés de les rendre en février à Pondichéry, et donneront caution valable.

Les 17 articles de la présente capitulation et les cinq autres ajoutés depuis ayant été communiqués à M. Morse et son conseil par M. de la Bourdonnais, et acceptés par eux, M. de la Bourdonnais, au nom et pour le roi de France, promet et donne sa parole à messieurs les Anglais, que ladite capitulation et les articles y ajoutés seront tenus et exécutés dans toute leur valeur, et comme il ne peut être présent à l'exécution des présentes, il donne à messieurs les Anglais pour gage de sa parole celle de M. Dupleix et de son conseil, qui se sont engagés, par un acte du 13 octobre dernier, de tenir et faire mettre à exécution les articles de la capitu-

lation accordée à messieurs les Anglais par M. de la Bourdonnais pour le rachat de leur ville, dont il leur donnera copie. Arrêté à Madras le 21 octobre 1746. *Signé*, MAHÉ DE LA BOURDONNAIS, N. MORSE, W. MONSON, JOHN STRATON, TH. EYRE, EDW. HARRIS, N. SAVAGE.

A M. de la Bourdonnais.

A Pondichéry, ce 23 octobre 1746.

MONSIEUR,

M. Dupleix nous a communiqué votre lettre du 11 du courant, et la copie du nouveau traité de rançon. Nous avons lu avec attention, et pesé tous les articles des nouvelles propositions que vous lui faites. Après un examen le plus sérieux du pour et du contre, nous envoyons nos propositions signées à M. Desprémesnil, qui vous les présentera. Si elles vous conviennent, vous en signerez le double, et le remettrez à M. Desprémesnil, et ce sera une affaire conclue : sinon nous vous prions de ne plus nous consulter sur toutes les affaires de Madras, et de laisser revenir M. Desprémesnil, qui est incommodé. Nous vous prions aussi de faire descendre nos troupes, et de leur permettre de s'en revenir par terre. Nous craignons, dans cette saison aussi dangereuse, que nos vaisseaux, obligés de fuir, ne nous privent de la seule ressource qui nous reste pour la conservation de cette place. Nous vous donnons notre parole d'honneur, que nous ne

donnons d'autres ordres aux officiers, que de les conduire paisiblement ici. Nous vous prions d'adhérer à notre demande. Nous avons l'honneur d'être, etc. *Signé*, DUPLEIX, DE GOUX, BONNEAU, MIRAN, BARTHELEMY, GUILLARD, BRUYERE, LEMAIRE et PARADIS.

Articles arrêtés entre le conseil supérieur et M. de la Bourdonnais.

1° Le conseil s'engage et donne sa parole, de tenir les articles du traité dont M. de la Bourdonnais lui a envoyé copie, autant que messieurs les Anglais tiendront la leur.

2° L'on ne demande à M. de la Bourdonnais que les 150 hommes, qu'il a proposés à M. Paradis, avec les troupes qu'il a de Pondichéry, soit noires ou blanches, lesquelles suffiront pour garder la place. Le gouverneur anglais y fera ses affaires comme marchand, et aura la police sur les Anglais seulement, qui seront tous réputés prisonniers sur leur parole, jusqu'à l'évacuation de la place.

3° M. Desprémesnil sera reconnu commandant. Le consentement des Anglais n'y fait rien; on ne doit pas même s'y arrêter. M. de la Bourdonnais nommera deux commissaires (1), et le conseil deux autres, qui

(1) Il nomma en effet messieurs de la Villebague et Desjardins, qu'on souffrit à peine douze jours en place après son départ.

formeront, avec M. Desprémesnil, le conseil d'administration, sous les ordres directs de M. Dupleix et du conseil supérieur.

4° Les prisonniers anglais qui ne peuvent être sur leur parole, savoir tout ce qui composait la garnison en sergens, caporaux, soldats, canonniers, et tout l'équipage du vaisseau anglais à Pondichéry, comme prisonniers de guerre jusqu'à l'échange et évacuation de la place.

5° La place ne pourra être évacuée que lorsque le partage sera entièrement fini, et la rade de Madras ne pourra être fréquentée par les vaisseaux anglais qu'après l'évacuation.

6° Le commandant ne sera engagé à l'exécution du traité fait par M. de la Bourdonnais que conformément au premier article.

7° M. de la Bourdonnais emmènera les otages avec lui, et emportera les billets, ou les laissera à un procureur pour agir, le conseil ne pouvant s'engager à faire exécuter l'article de la rançon, laissant à ce sujet toute liberté à M. de la Bourdonnais de faire ce qu'il croira pouvoir le mener à la réussite, le conseil n'ayant à présent d'autre dessein que de s'assurer du partage.

8° Cet accord sera signé du conseil supérieur et de M. de la Bourdonnais, le conseil ne prétendant rien signer avec les Anglais, ni s'engager qu'avec M. de la Bourdonnais, et non avec eux. Fait en la chambre du conseil le 13 octobre 1746. *Signé*, DUPLEIX, LECOUX, BONNEAU, MIRAN, BARTHELEMY, GUILLARD,

BRUYERE, LEMAIRE et PARADIS. Par le conseil, *Signé*, MINOS. Avec paraphe.

No. IV.

EXTRAIT DES LETTRES DE MAHÉ DE LA VILLEBAGUE A SON FRÈRE MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

MON CHER FRÈRE,

Comme je pense que vous ne serez pas fâché d'être instruit de ce qui s'est passé à Madras après votre départ, je vais essayer de le faire.

Après vous avoir vu partir, je restai sur le rivage jusqu'au soir; mon cœur était pénétré de chagrin, un cruel pressentiment semblait m'annoncer que d'autres malheurs vous attendaient encore.

Le lendemain au matin, je parvins à vous expédier deux chelingues chargées de votre bagage et de vos domestiques. Quant aux vivres et aux provisions que vous destiniez à votre table, les gens du nouveau gouverneur, M. Desprémesnil, s'en emparèrent, comme objets qui devaient appartenir à la Compagnie, et prétendant qu'elle faisait la table de votre vaisseau. Ainsi, à cet égard, vous avez tout perdu.

Vous m'aviez laissé à Madras occupant trois emplois différens. J'étais conseiller au conseil provincial de cette ville, commissaire pour soutenir les conditions de la capitulation et défendre les intérêts de l'île de France dans le partage des armes et de l'artil-

lerie, et enfin capitaine du vaisseau la *Princesse Marie*. Tous ces emplois avaient été approuvés par M. Dupleix; mais j'étais votre frère, et vous sentez bien que la haine et la jalousie qu'on avait contre vous ne pouvaient pas permettre que j'eusse gardé longtemps de pareils postes. Mais du moins je les ai quittés avec honneur, et sans que tous vos ennemis réunis aient rien pu me reprocher, même après une recherche exacte sur ma conduite, ce qui avait été fort recommandé par le conseil privé de M. Dupleix.

Dès que vous fûtes parti, les Maures, qui n'avaient pas osé broncher de votre temps, commencèrent à lever la tête; ils se rassemblèrent dans les environs de Madras, et investirent la ville de toutes parts.

M. Desprémesnil envoya sur-le-champ des députés au fils du Nabab, qui les commandait, pour savoir les raisons qui les portaient à se conduire ainsi.

Sa réponse fut que M. Dupleix lui avait promis Madras dès qu'il en serait maître, et qu'il voulait l'avoir de gré ou de force. Il ne s'en tint pas là, il garda comme prisonniers les deux députés qui lui ayaient été envoyés.

Il fallut aussitôt rendre compte à ces messieurs de Pondichéry des menaces des Maures, et de l'embarras dans lequel on se trouvait: ce fut le sujet d'une lettre que M. Desprémesnil écrivit.

Cette lettre devait être souscrite par tous les membres du conseil provincial de Madras, et conséquemment par M. Desjardins et moi. On en fit donc lecture en plein conseil, et tout le monde était disposé

à la signer ; mais M. Desprémesnil avait ses raisons pour en différer la signature : ce que nous reconnûmes lorsque le soir on nous apporta cette lettre. L'intervalle qui s'était écoulé entre la lecture de la lettre et le moment où elle était présentée, nous donna quelque défiance, et nous détermina à la relire avant que de la signer. Cette seconde lecture ne justifia que trop nos soupçons. Lorsque nous vîmes que M. Desprémesnil avait ajouté à ce qui avait été lu au conseil une infinité de faits injurieux sur votre compte, M. Desjardins et moi, indignés de ces calomnies et de la surprise qu'on avait voulu nous faire, refusâmes, comme vous devez le penser, de signer, et ne pûmes retenir notre indignation.....

M. Desprémesnil ne jugea pas convenable de garder son gouvernement ; et, après avoir fait reconnaître en sa place M. Barthelemy, il se rendit par mer à Pondichéry ; car les chemins de terre étaient interdits. Il se débarrassa ainsi de la guerre des Maures, du soin et de l'inquiétude d'un siège qui était bien apparent.

Dès que M. Barthelemy vit les Maures s'approcher de Madras, il pensa à la défense de la place. J'eus ordre d'interrompre les réparations que je faisais à la *Princesse Marie* ; et de mettre la Ville Noire en état de défense.

Les Maures avaient été instruits des dispositions que vous aviez prises pour attaquer Madras ; ils firent leurs efforts pour les copier. Ils vinrent établir leur camp général où nous avions eu le nôtre ; ils élevèrent,

dans l'endroit où était notre batterie de mortiers, un monceau de fagots et de terre, dans l'intention d'y placer quelques canons; mais leur artillerie était si vieille et en si mauvais état qu'on ne pouvait y mettre le feu sans exposer ceux qui en faisaient le service.

Cependant, comme les Maures étaient répandus dans les environs de la ville et nous tenaient bloqués, personne n'osait sortir de la place sans craindre d'être fait prisonnier.

Pour avoir de l'eau, il nous fallait envoyer des détachemens le long de la mer pour favoriser et couvrir les chelingues qui allaient en chercher à une demi-lieue.

Nous recevions tous les jours des ordres de Pondichéry de patienter, et de ne pas être les premiers à commencer la guerre. Cette inaction de notre part avait fait dire aux Maures que nous n'osions tirer sur eux, attendu qu'ils avaient à leur tête le fils du Nabab, seigneur de la côte, qui, si on lui refusait l'entrée de la ville, pouvait la faire escalader sans qu'on osât tirer sur ses troupes; en conséquence ils faisaient leurs préparatifs en sûreté et tranquillement. Le naynard, ou grand-prévôt des troupes asiatiques des Anglais, s'était joint à eux; il avait sous ses ordres tous les Cipayes, Péans et Topasses à la solde de la Compagnie anglaise (1).

(1) Les troupes au service des colonies européennes établies dans l'Indoustan sont composées d'un mélange de

Dans l'idée où les Maures étaient que nous ne devions pas les attaquer, ils se promenaient hardiment en dehors de la place, à une portée de fusil de nos bastions, et insultaient même nos sentinelles. Ces commencemens d'hostilités décidèrent M. Barthelemy à faire sortir, le 30 octobre, un officier à la tête d'un détachement, qui fut leur signifier de quitter le jardin du gouverneur et de se retirer plus loin, sinon que la

---

plusieurs nations. Les chrétiens métis portugais en forment une grande partie. En courage, ils ne surpassent que très-peu les plus basses castes des Indiens, et sont beaucoup inférieurs aux hautes castes, ainsi qu'aux Maures de la partie septentrionale de l'Indoustan; mais comme ils apprennent assez bien l'exercice et les devoirs de la parade, qu'ils sont habillés à l'européenne, et qu'ils portent des chapeaux, ils ont obtenu des naturels de l'Inde le nom de *topasses* dont les Européens se servent aussi pour les distinguer. Les Indiens et les Maures qui ont pris les usages militaires de l'Europe sont nommés *cipayes*; mais en prenant nos armes et notre exercice, ils n'ont quitté ni leur habillement, ni aucune de leurs coutumes. Les *cipayes* sont formés en compagnies et en bataillons commandés par des officiers de leur nation et de leur religion. Les troupes des naturels qui se servent de leurs propres armes, et suivent leurs anciens usages, conservent les noms qu'ils portent dans leurs différentes contrées. Sur la côte de Coromandel, les Européens donnent généralement le nom de *péans* ou *pions* à toutes les différentes espèces de milices indisciplinées, et comprennent sous le même nom les troupes armées de boucliers, d'arcs, de flèches, de piques, de lances, d'arquebuses et même de mousquets.

place allait tirer sur eux. Ils vinrent parlementer avec cet officier au milieu du pont qui les séparait de nous, et lui dirent avec hauteur qu'ils étaient les maîtres de camper où ils voulaient, que la terre leur appartenait, et que, s'il faisait avancer son détachement jusqu'au milieu du pont, ils allaient eux-mêmes tirer dessus. L'officier, qui avait ordre de ne faire feu qu'à la dernière extrémité, revint à la ville rapporter leur fière réponse.

Vous savez que la rivière de Montaron, située à peu de distance de la Ville Blanche, vers le couchant de Madras, est presque toujours retenue par une espèce de banc de sable que la marée y jette continuellement. Cet obstacle, resserrant les eaux de la rivière, la rend très-utile pour la défense de la pla e du côté par lequel elle passe.

Les Maures, qui avaient résolu, ainsi que vous, d'escalader les murs de la Ville Noire, employèrent un grand nombre d'hommes à former un canal au travers de ce monceau de sable. Ils savaient que les Anglais en faisaient de même lorsqu'ils voulaient mettre la rivière à sec. Ces mesures marquaient un degré d'intelligence peu ordinaire dans les opérations militaires des Maures, et nous firent penser que des Anglais leur enseignaient sous main les moyens de s'emparer de Madras.

M. Barthelemy envoya un sergent avec un peloton de soldats, pour les empêcher de continuer leur ouvrage. Les ouvriers qui travaillaient à faire cette saignée dans les sables et qui étaient soutenus par

quelques cavaliers s'enfuyaient à la vue de nos soldats, mais, aussitôt que ces derniers étaient retirés, ils recommençaient de nouveau leur travail : enfin ils parvinrent à donner cours aux eaux; et nous nous aperçûmes, le 31 au matin, que celles des fossés de la ville avaient diminué de moitié.

M. Barthelemy, qui, d'après ses instructions, ne pouvait point commencer les hostilités, donna l'ordre de tirer quelques coups de canon à poudre sur les ouvriers maures, et de tirer à boulet s'ils continuaient leur travail.

On exécuta ses ordres, et par ce moyen on mit bientôt en fuite les ouvriers et les cavaliers qui les soutenaient.

Mais ces coups de canon tirés à boulet furent la cause d'une guerre ouverte avec les Maures. Car sitôt que les officiers qui commandaient les autres bastions du côté de l'ouest eurent entendu siffler les deux premiers boulets, ils prirent ou voulurent bien prendre ces coups de canon pour signal, et ils firent feu de toutes les batteries, tant de la Ville Blanche que de la Ville Noire, dont les pièces étaient pointées sur les jardins du gouverneur. En moins d'un quart d'heure on n'y vit plus un seul homme. Les Maures se retirèrent en désordre, et furent camper à une lieue dans les terres, fort étonnés d'avoir vu la Ville Noire tirer sur eux, car on leur avait dit qu'elle n'avait plus d'artillerie, et ils ne voulaient faire écouler les eaux qu'à dessein de l'escalader sous peu de jours.

Le 1er novembre, tous les officiers en corps firent des représentations à M. Barthelemy : ils lui exposèrent qu'il convenait de faire une sortie sur l'ennemi, tant pour l'écarter de nos limites, que pour avoir facilement des vivres et de l'eau ; ils ajoutèrent, que les soldats, qui commençaient à manquer de l'un et de l'autre, murmuraient extrêmement dans leurs postes, qu'on avait de la peine à les contenir, et qu'ils ne demandaient qu'à se battre.

M. Barthelemy, qui sentait la nécessité de la demande des officiers, commanda M. de la Tour avec un détachement pour faire une sortie. Le 2 novembre, M. de la Tour sortit de la place à la tête de 400 hommes et deux pièces de campagne ; il parcourut le nord de la ville pour en chasser les Maures. Il n'y trouva que quelques fuyards. Il se replia du côté du nord-ouest, où il rencontra leur camp avec toutes leurs tentes. Il tomba dessus avec beaucoup de bravoure. A la première alarme, les Maures montèrent à cheval et s'avancèrent avec une espèce de résolution pour nous attaquer ; ils se réunirent même en escadrons, et cherchèrent à envelopper notre petite troupe.

Ils n'avaient jamais vu de pièce de campagne employés contre eux, et ils ne pouvaient concevoir qu'il fût possible de faire tirer à une même pièce cinq à six coups à la minute, d'autant que dans le service de leur artillerie ils pensent que tout est au mieux quand une pièce peut tirer un coup par quart d'heure.

M. de la Tour avait eu soin de tenir ses deux pièces de campagne cachées dernière ses lignes, jusqu'à ce

que la cavalerie des ennemis fût assez proche pour en recevoir pleinement l'effet; alors la ligne s'ouvrit à droite et à gauche, et les pièces commencèrent à tirer. Le feu était si bien dirigé et si bien nourri, que plusieurs chevaux ennemis furent abattus à la première décharge, ce qui mit la confusion dans tout le corps. Cependant ils conservèrent leur terrain quelque temps, comme s'ils eussent attendu la fin de ce feu, qu'ils trouvaient si nouveau et si extraordinaire: voyant qu'il continuait toujours avec la même activité, ils furent frappés d'une terreur panique, et prirent la fuite avec précipitation, nous laissant piller et brûler leurs tentes sans oser risquer une nouvelle attaque.

On trouva des lettres des Anglais écrites en persan, qui nous confirmèrent les intelligences que nous avions soupçonnées.

M. de la Tour, après avoir mis tous les Maures en fuite avec perte, de leur côté, de beaucoup de tués et de blessés, revint en bon ordre dans la ville, nous amenant une assez grande quantité de bœufs, de chevaux et de chameaux, qu'il avait enlevés à l'ennemi. Deux étendards étaient aussi tombés entre ses mains, ainsi que quelques mauvais canons, que l'on fit enclouer et jeter dans un puits, ne valant pas la peine d'être apportés en ville.

Les Maures pouvaient être au nombre de 10,000, tant cavaliers que piétons et gens de transport. Vous connaissez la manière de camper de ces gens, qui ne prennent aucune précaution militaire. Il est certain,

que si M. de la Tour eût marché à la pointe du jour, droit à leur camp, il les eût trouvés tous endormis et aurait pu en faire une terrible boucherie; mais quand le détachement sortit de la ville on ignorait où ils étaient campés, faute d'entretenir de bons espions.

Après que le détachement de M. de la Tour fut rentré dans la place, on en envoya plusieurs autres pour aller chercher des vivres et marauder; cela contenta extrêmement le soldat, qui se vit tout d'un coup dans l'abondance, car, grace à la fuite des Maures, nous pûmes nous emparer de beaucoup de bestiaux, et l'avantage que nous avions remporté sur eux nous donna la liberté de sortir de la ville. Les Anglais furent dans le plus grand étonnement, de voir qu'avec si peu de monde nous avions mis en fuite une réunion de tant de peuples.

Mafouskan, après cette défaite, rassembla toutes ses troupes et forma un seul camp, à trois quarts de lieue environ au couchant de la ville. Il fit meilleure garde qu'à l'ordinaire, comptant que nous serions revenus l'attaquer. Mais ayant eu avis qu'il devait arriver de Pondichéry un fort détachement de Français au secours de Madras, il décampa, et vint s'établir à Saint-Thomé.

Cette ville, autrefois si fameuse, n'est plus aujourd'hui que de très-peu d'importance, et elle n'a, comme vous savez, pour toute défense que quelques restes d'une muraille ruinée et une rivière qui vient du couchant et tombe dans la mer, à environ un quart de

lieue au midi de la ville. Mafouskan s'établit entre la rivière et la place avec toute son armée; il comptait disputer le passage au renfort qui nous venait de Pondichéry : à cet effet il fit monter son canon sur les bords de la rivière

Nous eûmes avis que c'était M. Paradis qui venait de Pondichéry à la tête d'un détachement de 400 hommes, et il nous écrivait même que, le 4 novembre, il serait sûrement, à la pointe du jour, au passage de la rivière de Saint-Thomé. M. Barthelemy commanda encore M. de la Tour pour aller à sa rencontre avec un détachement aussi de 400 hommes, afin de faciliter le passage des troupes de Pondichéry et de prendre les Maures entre deux feux. Le projet était bien conçu, mais il fut mal exécuté, car on fit partir trop tard le détachement de Madras, et il n'arriva à Saint-Thomé qu'à la fin de l'action. M. Paradis s'étant trouvé à la pointe du jour, comme il l'avait promis, au passage de la rivière, vit les Maures rangés en bataille pour lui en disputer le passage; et comme il comptait être soutenu par M. de la Tour, il les attaqua avec beaucoup de résolution. La rivière était guéable; sa troupe put la passer sans aucune perte, quoiqu'elle fût exposée au feu de l'artillerie des Maures, qui, comme à l'ordinaire, fut très mal servie. Aussitôt que nos soldats eurent gagné le rivage opposé, ils firent une décharge générale de leurs armes; et M. Paradis, s'étant aperçu que l'ennemi commençait à s'ébranler, le fit charger à la baïonnette. Les Maures, qui n'étaient pas accoutumés

à cette manière de combattre et à voir leurs adversaires d'aussi près, lâchèrent pied et se retirèrent dans la ville, où ils parurent vouloir faire encore quelque résistance derrière les palissades qu'ils avaient plantées en différens endroits. Nos troupes continuèrent à s'avancer contre eux en bon ordre, et une seconde décharge de trois ou quatre pelotons suffit pour les mettre de nouveau en fuite. La cavalerie et l'infanterie, se jetant pêle-mêle dans les rues étroites de la ville, la confusion devint si grande que les Maures demeurèrent quelque temps exposés au feu des Français sans faire aucune résistance et sans pouvoir se retirer. Il y en eut un grand nombre de tués avant que leur armée pût sortir de la ville et gagner la plaine du côté du couchant. Leur général Mafouskan, monté sur un élephant, qui portait aussi le grand étendard du Carnate déployé, fut un des premiers qui prirent la fuite. Les Maures étaient à peine chassés de la ville, quand le détachement de de Madras arriva, dans le temps qu'on pillait les bagages de l'ennemi; s'il fût venu deux heures plus tôt, les ennemis se seraient trouvés entre deux feux, et la retraite leur eût été coupée par la situation du terrain; mais dans l'Inde on ne fait pas toutes ces attentions, et, négligeant les connaissances géographiques, l'on fait la guerre comme l'on peut, et souvent au hasard. Cette défaite inspira une si grande terreur à Mafouskan et à l'armée du Nabab, qu'ils s'en retournèrent à Arcate.

M. Paradis laissa M. de la Tour dans Saint-Thomé,

et se rendit à Madras en triomphe, bien content de lui et d'avoir vaincu seul ; il amenait à la suite de son détachement un butin assez considérable.

M. de la Tour, restant à Saint-Thomé, se chargea de brûler tous les affûts de canon des Maures, et fit enclouer toutes les pièces qu'il trouva et qu'ils avaient apportées d'Arcate ; mais il eut beau donner des ordres à sa troupe de ne point s'écarter, il ne fut pas maître des soldats, qui pillèrent la ville de Saint-Thomé en entier, enfoncèrent les portes de toutes les maisons, tuèrent encore beaucoup de Maures qui s'y étaient réfugiés, et firent un ravage affreux dont, entre nous, les Portugais de cet endroit, Arméniens et autres, n'ont pas mal profité ; car, après la retraite de nos troupes, chacun s'appropriait ce qu'il trouvait à l'abandon.

M. de la Tour, s'étant aperçu trop tard de ce désordre, fit rassembler sa troupe, et ramena son détachement à Madras, où il conduisit encore beaucoup de chevaux et bestiaux pris sur les Maures ; ce qui fit bien du plaisir dans la place, où les vivres n'étaient pas en abondance.

Pendant votre séjour à Madras, mon cher frère, vous aviez ménagé avec beaucoup de politique cette nation qui, grace à la bonne intelligence qui régnait entre nous et elle, nous fournissait les vivres et les secours que nous en pouvions espérer. Cette nation, vous respectait, et vous craignait. Dès que vous avez été parti, ils ont pris de l'assurance, et ont déclaré qu'ils ne craignaient plus rien, attendu que le général français qui avait pris Madras s'était en allé. Vous

voyez que cette confiance de leur part leur a coûté cher, ainsi qu'à nous dans la suite, pour soutenir cette guerre et faire la paix avec eux. C'est ce que la Compagnie verra dans son compte.

En attendant, il y avait plus d'un siècle que les Européens n'avaient remporté en guerre un avantage décisif contre les officiers du Grand-Mogol. L'expérience de plusieurs entreprises exécutées sans succès, et l'ignorance dans l'art militaire qui s'était répandue dans toutes les colonies par le défaut d'usage, avaient persuadé aux Européens établis dans l'Indoustan, que les Maures étaient des ennemis aussi braves que formidables; mais les exemples de MM. de la Tour et Paradis ont détruit ce charme: on a vu deux fois de suite une de leurs armées défaite par un seul bataillon.

Dès que M. Paradis fut à Madras, on le reconnut par ordre de M. Dupleix second de la place, au grand mécontentement de beaucoup de personnes qui avaient plus de titres que lui à cette charge.

Il déclara à M. Barthelemy qu'il avait des ordres secrets et verbaux de M. Dupleix à lui communiquer; ils tendaient à m'expulser du conseil aussi-bien que M. Desjardins.

M. Barthelemy, ne voyant pas d'ordre par écrit, hésita; mais à la fin, vaincu par les raisons et les prétextes spécieux que M. Paradis mit en usage pour le persuader que c'était absolument la volonté de M. Dupleix, il céda, et l'on nous remercia de tous nos emplois.

Cependant M. Barthelemy, qui savait le dessous des

cartes, voyait que M. Dupleix avait envie de mettre M. Paradis à sa place; et comme d'un autre côté il ne voulait point consentir à se déshonorer en signant la cassation du traité de rançon que vous aviez fait avec les Anglais, ce qu'on était prêt à faire, et ce qu'il prévoyait, en bon politique, il demanda lui-même à retourner à Pondichéry, de peur d'y être rappelé. On lui envoya sur-le-champ cette permission, et il fut chargé de faire recevoir M. Paradis pour gouverneur de la place. Ce dernier se vit ainsi au comble de ses souhaits ambitieux.

Sitôt que M. Dupleix vit M. Paradis gouverneur de Madras, il fit assembler les notables de la colonie de Pondichéry, qui, par suffrages mendiés ou insinués plus que par connaissance de cause, furent d'avis qu'il fallait casser et annuler la capitulation de Madras. Sur ces opinions tumultueuses et, je crois, peu réfléchies, le conseil supérieur s'assembla, et par une délibération cassa et anéantit le traité de rançon et toutes les conditions faites par nous avec les Anglais, et déclara la ville de Madras au roi et à la Compagnie de France.

On fit partir pour Madras cette délibération, et en conséquence M. Paradis fit mettre sous les armes, le 10 novembre 1746, toutes les troupes; on assembla les habitans, et on lut publiquement un manifeste adressé aux Anglais, contenant la déclaration et les injonctions suivantes :

Le traité de rançon fait avec vous fut déclaré nul. On enjoignit aux Anglais de donner les clés de tous leurs magasins sans exception. Toutes les marchan-

dises, argenterie, provisions, munitions de guerre et chevaux, furent déclarés appartenir à la Compagnie française. Les Anglais eurent seulement la permission de disposer de leur mobilier, de leurs habits et des joyaux de leurs femmes. On exigea qu'ils donnassent leur parole d'honneur de ne point servir contre la France jusqu'à ce qu'ils fussent échangés; et il fut déclaré que ceux qui refuseraient d'obéir à cette injonction seraient arrêtés et envoyés à Pondichéry. Tous, excepté ceux qui consentiraient à prêter serment au roi de France, eurent ordre de sortir de la ville sous quatre jours; et il leur fut défendu de faire leur résidence dans les limites de Madras, ni dans aucune des maisons de campagne qui appartenaient aux Anglais hors de ces limites.

Je ne peux vous décrire l'étonnement et le désespoir des pauvres habitans à l'annonce de cette violation manifeste du droit des gens; une tristesse morne était peinte sur toutes les figures.

A peine la nuit du jour où l'on publia cet arrêté fut-elle venue, qu'une partie des Anglais s'enfuirent de la ville, emmenant avec eux leurs femmes déguisées, et assez hardies pour suivre leurs maris en cette occasion. Ils abandonnèrent aux officiers français qui logaient chez eux leur mobilier, et tout ce qu'ils ne pouvaient pas enlever, n'en demandant compte que suivant la générosité de leurs hôtes; ce qui ne leur servit à rien; car, dès le lendemain de leur fuite, M. Paradis eut grand soin de faire mettre les scellés sur toutes les maisons abandonnées.

Ces Anglais furent se jeter dans la place de Goudelour, prétendant être libres et dégagés de la parole qu'ils vous avaient donnée, puisqu'on avait cassé un traité sacré, fait à la face des nations et au nom de deux illustres rois.

Je ne finirais point, si je voulais vous rapporter toutes les avanies qu'on a fait subir à ces pauvres habitans, leur faisant apporter à chacun leur argenterie au gouvernement, et mettant en prison ceux qui voulaient en sauver quelque pièce. M. Paradis fit battre un ban qui défendait à tout Français, sous peine de punition corporelle, d'aider ou favoriser aucun Anglais à sauver la moindre chose de ses effets. Cette expression de punition corporelle ne plut guère au militaire, qui la trouva une peu germanique. Enfin les pauvres habitans, qui avaient tant loué notre humanité et notre générosité, changèrent bientôt de langage.

M. Morse, gouverneur, et son conseil, firent des protestations authentiques au nom de leur souverain, et ils refusèrent de donner les clés de leurs magasins particuliers. M. Paradis les fit enfoncer d'autorité; ces messieurs firent de nouvelles protestations. Enfin tout se passait, et on ne faisait plus rien dans la ville que par ordre du roi et par protestations; et cela a duré jusqu'à ce qu'on eût chassé entièrement tous les Anglais de la place. M. Barthélemy, qui n'était plus gouverneur, et qui, faute d'escorte, n'avait encore pu se rendre à Pondichéry, ne voulait se mêler de rien. M. Paradis le somma par écrit de signer l'acte de

cassation du traité de rançon; mais il le refusa constamment, disant qu'il n'avait quitté son gouvernement que pour ne pas prêter les mains à une injustice si criante.

Avant de finir cette lettre, je ne dois pas oublier de vous rapporter un fait qui vous donnera une idée de la capacité du gouverneur Paradis.

Le 16 novembre (1746) il parut un vaisseau en vue, il faisait route pour mouiller dans la rade de Madras. On était pour lors occupé à charger notre vaisseau, la *Princesse Marie*, qui se trouvait mouillé fort aü large à cause du mauvais temps. Au moyen de ma longue-vue, je ne tardai pas à reconnaître que le vaisseau qu'on apercevait dans l'éloignement était anglais. Je fus alors trouver M. Paradis, et lui représentai tous les risques que la *Princesse Marie* courait étant hors de la protection de la ville, toute dégréée, et ayant peu de monde à bord.

M. Paradis, à cette nouvelle, parut fort embarrassé, et crut n'avoir mieux à faire que de demander conseil à un homme qu'il avait si indignement traité. En cette occasion je sacrifiai, comme vous devez bien penser, mes ressentimens particuliers au bien général, et me hâtai d'indiquer ce qu'il y avait à faire. Je représentai à M. Paradis que non-seulement il était très-facile de mettre la *Princesse Marie* en sûreté, mais qu'on pourrait encore s'emparer du vaisseau ennemi, qui paraissait ignorer la prise de Madras. Pour mettre d'abord la *Princesse Marie* en sûreté, il ne s'agissait que de la rapprocher de la ville; pour

tromper ensuite le vaisseau ennemi, il ne fallait qu'arborer le pavillon anglais sur la *Princesse Marie* et sur le fort, et en même temps envoyer au capitaine une lettre en anglais pour lui demander, suivant l'usage, des nouvelles de son vaisseau et l'attirer ainsi sous le canon de Madras. Alors la *Princesse Marie*, soutenue de quelques chelingues armées, pouvait aisément s'en emparer. Le succès de cette ruse était infaillible ; et M. Paradis en parut d'abord convaincu : il ordonna au plus vite de faire les manœuvres que je venais de lui indiquer. La *Princesse Marie*, ayant pavillon anglais, fut rapprochée de la ville, et on envoya un Catimaron porter une lettre au capitaine anglais. Celui-ci, ne soupçonnant aucune surprise, et persuadé qu'il était dans une rade amie, fit aussitôt sa réponse; elle portait que son vaisseau se nommait le *Britannia*, qu'il venait de Londres, et qu'il était destiné pour le Bengale; qu'il avait des paquets secrets et beaucoup d'argent à remettre à Madras. Il ajoutait qu'il attendait que le gouverneur lui procurât une occasion de venir à terre ; que son équipage était en mauvais état, et qu'il avait beaucoup de malades et peu de vivres.

Jusque-là tout réussissait au mieux, et la prise du vaisseau anglais devenait indubitable, lorsque l'imprudence de M. Paradis fit tout échouer. Il s'imagina d'un côté que la *Princesse Marie* se trouverait en danger d'être prise, si l'ennemi venait à découvrir notre piège ; d'un autre côté, son inexpérience lui fit croire que le vaisseau était à portée de canon de la

ville, et qu'il pouvait le canonner. Plusieurs marins ainsi que moi eurent beau lui représenter qu'il se trompait sur l'un et l'autre point, il ne voulut écouter personne, et fit remettre sur-le-champ le pavillon français tant sur la *Princesse Marie* que sur le fort : à ce signal tous les bastions firent un feu terrible qui tira les ennemis de leur erreur. Le capitaine anglais, voyant les boulets tomber à moitié chemin de terre à lui, envoya d'un air de mépris trois coups de canon à la *Princesse Marie*, leva tranquillement son ancre, et fit voile pour Goudelour.

Si vous avez peine à concevoir qu'un homme à la tête du commandement d'une place ait pu faire une si lourde faute, vous serez encore plus étonné en apprenant que cette même conduite a mérité les éloges publics de M. Dupleix et du conseil de Pondichéry. L'amour-propre obligeait sans doute M. Dupleix d'approuver en tout la conduite d'un homme qu'il avait lui-même choisi pour commander de préférence à tous ceux que leurs grades et leurs mérites appelaient à ce poste; et le conseil n'avait garde de de ne pas louer ce que M. Dupleix voulait bien honorer de son suffrage.

Fatigué de voir toutes les sottises et toutes les exactions qui se commettaient à Madras, ne pouvant plus désormais espérer d'être utile à rien, je pris le parti de revenir à Pondichéry. Je profitai du détachement qui devait y conduire M. Barthélemy; le gouverneur de Madras, sa famille et quelques autres Anglais. Le commandement du détachement ne fut point donné à

M. Barthelemy, quoique cela lui fût dû, on était mécontent de la conduite qu'il avait tenue relativement à la violation du traité de rançon; il fut donné à MM. de Bury et de la Tour, qui avaient demandé leur rappel ne voulant pas servir sous les ordres de M. Paradis, moins ancien qu'eux, et d'un grade inférieur.

Nous fûmes quatre jours en chemin pour nous rendre à Pondichéry. A notre arrivée au bois de Calapette, à quatre lieues de la ville, nous trouvâmes les officiers de la garnison de Pondichéry avec un fort détachement; ils venaient, disaient-ils, recevoir et rendre honneur au gouverneur anglais. Mais celui-ci n'eut pas de peine à voir qu'on se préparait à le donner en spectacle à la ville de Pondichéry et le conduire en triomphe; comme en effet c'était l'intention de M. Dupleix.

Lorsque nous arrivâmes à la chauderie de Tirvangadon, à deux lieues de Pondichéry, nous y trouvâmes l'ordre de nous arrêter et de faire reposer notre détachement, qui était devenu une petite armée. On nous en fit partir à trois heures après midi, au fort de la chaleur, pour entrer de grand jour en ville. Les troupes de Pondichéry prirent le pas sur celles que vous aviez amenées des îles; mais ces dernières, pour se distinguer des premières, et rappeler leur conquête, ornèrent leurs chapeaux de palmes vertes.

On nous fit faire halte à l'étoile, à une portée de canon de la ville, et tous les palanquins des Anglais furent mis bas. On leur fit attendre en cet endroit

l'arrivée de M. Dupleix. L'air était obscurci de poussière ; tout le peuple de Pondichéry était sorti de la ville pour considérer les prisonniers. On vint nous annoncer l'arrivée de M. Dupleix, qui parut enfin devancé par les gardes à cheval et précédé du grand-prévôt avec tous ses pions armés. Les éléphans, les grosses timbales, en général tous les honneurs que le titre de Nabab et de gouverneur accordent et peuvent permettre, étaient de la partie.

Les flatteurs de M. Dupleix le comparèrent, en cette occasion à Alexandre recevant la famille infortunée de Darius ; il ne manquait qu'une chose à cette héroïque comparaison, comme l'observèrent les officiers des îles, c'est que M. Dupleix n'était pas le vainqueur de la famille désolée qu'il recevait avec tant d'éclat.

Nous entrâmes en ville par la porte de Madras ; les batteries firent un salut de vingt-un coups de canon. Il y avait une haie de troupes jusqu'au gouvernement, où M. Morse et sa suite furent conduits. M. Dupleix leur fit beaucoup de politesses, dont, je crois, ils se seraient bien passés. Ce fut là que la grandeur française parut avec plus d'éclat. Madame Morse fut présentée à madame Dupleix, qui était entourée de dames richement parées. Cette réception fut aussi flatteuse pour madame Dupleix qu'elle était humiliante pour l'étrangère, qui soutint avec un cœur de reine tout ce cérémonial, et qui eut assez de force d'esprit pour ne pas faire voir tout le chagrin dont son cœur était pénétré.

La plupart des Anglais, en arrivant, demandèrent à M. Dupleix la permission de se retirer à Goudelour (1), ce qui leur fut accordé, quoiqu'ils eussent été assez de temps à Pondichéry pour s'apercevoir des apprêts qu'on faisait pour le siège de cette place. Il est certain que les Anglais furent bientôt informés de nos desseins : aussi se préparèrent-ils de leur côté à nous bien recevoir. Ils engagèrent à force d'argent un fils du nabab d'Arcate, frère de ce Mafouskan que nous avions si bien battu à Saint-Thomé, à venir camper proche de Goudelour avec toutes ses troupes, dans le but de couvrir leur place, qu'ils fortifiaient de jour en jour.

Madras était pour lors tranquille, et le gouverneur Paradis avait eu le temps d'en expulser tous les Anglais et d'y agir en maître sur tout point; mais comme M. Dupleix lui destinait le commandement des troupes qui devaient assiéger Goudelour, on lui donna ordre de revenir, et M. Desprémesnil fut envoyé à sa place.

M. Paradis partit avec un détachement de trois cents Européens, et se servit de cette escorte pour emporter le butin qu'il avait fait dans son gouvernement, consistant en une soixantaine de caisses d'effets de valeur. Les Anglais, attentifs à nos démarches, en donnèrent avis à Mafouskan, qui avait envie de ré-

(1) Goudelour, ou le fort Saint-David, est situé à la côte de Coromandel, à environ quatre lieues de Pondichéry.

parer sa défaite, et qui avait juré de se faire plutôt faquir (1) que de ne pas se venger des Français. Le soin de son bagage avait obligé M. Paradis à partager son monde en deux corps, entre lesquels étaient placés les coulis qui voituraient les caisses. Mafouskan commença son attaque à environ trois lieues au nord de Sadras, établissement hollandais. M. Paradis, se voyant entouré de tous côtés par la cavalerie maure, battit en retraite, et tâcha de gagner Sadras avant la nuit. Il avait les plus vives inquiétudes pour la conservation de ses récoltes. Il les fit en conséquence placer à l'avant-garde, et marcha en tête, laissant à son arrière-garde le soin de soutenir le combat. M. de Mainville, qui la commandait, envoyait continuellement avertir M. Paradis de faire halte; mais ce fut inutilement. Il fit au contraire filer toutes les caisses devant lui, et parvint à gagner Sadras; il s'établit à la loge hollandaise. M. de Mainville eut beaucoup de peine à se tirer d'affaire; il y parvint cependant, et réussit à rejoindre le reste du détachement à la loge hollandaise. Nous eûmes dans cette occasion quelques blessés, et quatorze Européens faits prisonniers dans les diverses charges. M. de Mainville reprocha vivement à M. Paradis d'avoir abandonné une partie de ses troupes pour sauver le fruit de ses déprédations.

Mafouskan se vanta de nous avoir défaits, et montra ses prisonniers comme une preuve certaine de sa

(1) Espèce de moine mendiant de la religion mahométane.

victoire; et la conduite de M. Paradis, après son arrivée à Sadras, servit à confirmer les Maures dans l'opinion qu'ils avaient réparé leurs défaites précédentes; d'autant qu'il n'osa se hasarder à marcher jusqu'à ce qu'il eût été renforcé par un gros détachement envoyé de Pondichéry à son secours.

M. Paradis ne fut pas plus tôt à Pondichéry que M. Dupleix hâta tous les préparatifs de son expédition de Goudelour. Le vaisseau le *Bourbon*, qui était rasé, et qui avait conservé une bonne batterie de canons de 18, fut destiné à aller mouiller à un quart de lieue du fort Saint-David, et à porter tout ce qui était nécessaire pour le siège. En s'occupant de tous ces préparatifs, M. Dupleix disait : *On va voir si nous ne savons pas prendre des places aussi bien que ce gouverneur des îles, qui s'est tant fait valoir à la prise de Madras, et qu'il n'aurait jamais emporté sans mon assistance et celle que ma place lui a fournie.*

Quand tout fut prêt pour le siège, M. Dupleix voulut mettre à la tête des troupes M. Paradis; mais tout le militaire en corps s'y opposa, et refusa de marcher sous les ordres d'un homme qui n'avait pas le titre pour le commander. On proposa à M. Dupleix de commander lui-même; mais la prudence l'empêcha d'accepter ce parti. Il dit avec beaucoup de chaleur qu'il l'eût souhaité, mais que les règles du service ne lui permettaient pas de s'écarter aussi loin, comme si un gouverneur ne peut pas aller faire la guerre lui-même à quatre lieues de sa place. Mais il avait peur de ne pas réussir, et il se rappelait sans doute qu'il

n'était pas heureux en expéditions, témoin celle qu'il fit sur Portenove, étant conseiller sous le gouvernement de M. Lenoir. Il la manqua par excès de prudence, et s'en revint à Pondichéry avec sa troupe, sans avoir fait autre chose que d'avoir été se promener.

Après bien des contestations, M. Dupleix fut obligé de plier et de donner le commandement à M. de Bury, le plus ancien militaire et le plus avancé en grade. Il se contenta de faire la guerre de son cabinet, et de disposer toutes les marches et attaques qu'on devait faire.

La nuit du 8 décembre (1746), nos troupes partirent d'Ariancoupang (petit fort près de Pondichéry). Elles étaient au nombre de dix-sept cents hommes, dont la plus grande partie européens. Elles arrivèrent au point du jour sur les bords de la rivière Pouniar, qu'elles traversèrent, et elles entrèrent dans le territoire de la Compagnie anglaise, sans trouver d'autre opposition que le feu de quelques tirailleurs épars. On parvint jusqu'à une maison de campagne, résidence des gouverneurs de Goudelour, dont on s'empara sans peine. M. Dupleix avait assuré M. de Bury que les Anglais ne pouvaient engager le Nabab à envoyer plus de quinze hommes à leur secours. M. de Bury, n'ayant trouvé jusqu'alors aucune résistance, fut confirmé à croire ce qu'on lui avait dit. Sur cette confiance, on permit aux soldats, fatigués de la marche, de se débander, et l'on prit peu de précautions militaires. Notre petite armée était dans un désordre

général, lorsque l'on aperçut au couchant un gros corps de troupes qui s'approchait en bon ordre. C'étaient les Maures joints aux Anglais, et au nombre de neuf mille. Le désordre où l'on était augmenta la terreur occasionée par l'arrivée imprévue de forces aussi considérables. Le soldat perdit confiance dans ses officiers, dont la négligence l'avait exposé à un danger aussi imminent. Ils coururent aux armes avec précipitation, et leur crainte les empêcha de remarquer leur situation avantageuse dans un jardin où la cavalerie ne pouvait pénétrer. Ils s'imaginèrent que le seul moyen de se sauver était de repasser la rivière avant qu'ils fussent attaqués. Nos troupes arrivèrent au bord de la rivière en désordre, et la traversèrent sans savoir si dans l'endroit elle était guéable. C'était pourtant fait des Français de cette petite armée, si les ennemis, profitant de leurs avantages, eussent su, en cette circonstance, nous charger à propos; car il y avait quatre pieds d'eau dans la rivière par l'endroit où nos troupes la traversaient, et les bords en étaient escarpés. Heureusement notre artillerie, commandée par de bons officiers, n'avait point eu part à la confusion générale; elle se maintint toujours avec autant d'ordre que de courage. Nos pièces de campagne furent transportées à dos de chameau l'une après l'autre, et on les tourna contre l'ennemi à mesure qu'elles arrivèrent sur le rivage opposé. Le feu, soutenu et bien dirigé, empêcha les Maures de profiter de leur avantage, et permit à nos troupes de se remettre de

leur terreur. Elles se formèrent en si bon ordre, que les Anglais et les Maures ne jugèrent pas qu'il fût prudent de les attaquer. Elles continuèrent à marcher sur Ariancoupang, où elles arrivèrent bien fatiguées, n'ayant eu pas un moment de repos pendant toute la journée. Nous eûmes cent vingt blessés et douze morts dans cette belle expédition. Notre bagage fut entièrement perdu.

Cet échec ne découragea pas M. Dupleix, et il tenta encore trois fois de s'emparer de Goudelour; mais ce fut inutilement. La douleur de voir ses troupes battues et repoussées honteusement par les Anglais joints aux Maures, lui inspira une action de vengeance qui a coûté cher à la Compagnie. En effet, il fit partir de Madras un gros détachement pour aller ravager les terres des Maures. La dévastation fut portée au dernier excès. On brûla quinze aldées, avec une quantité prodigieuse d'effets et de grains qui y étaient renfermés. On tua tout ce qui se présenta. Enfin cette terrible excursion fut accompagnée de toutes les horreurs imaginables.

Une expédition si cruelle en elle-même et si dangereuse dans ses conséquences, révolta tout le monde; on accabla M. de Mainville, qui la commandait, de reproches : il ne put s'excuser qu'en présentant les ordres qu'il avait reçus. Les Maures se disposaient à une vengeance éclatante, lorsque M. Dupleix, voyant le danger de plus près, se tourna du côté des négociations et acheta la paix à force d'argent. En sorte

que cette guerre et cette paix ont été également déshonorantes pour la nation et ruineuses pour la Compagnie.

Ces mauvais succès n'ont pas laissé que de mortifier la vanité de M. Dupleix, et il ne s'aperçut que trop que l'on faisait tous les jours de fâcheuses comparaisons de sa conduite avec la vôtre; tous ceux qui s'expliquèrent sur ce parallèle éprouvèrent son ressentiment, et eurent place dans le libelle qu'il faisait fabriquer par M. Paradis contre vous. De ce nombre sont M. de Bury, major-général des troupes de l'Inde, et M. de la Tour, capitaine et chevalier de Saint-Louis, M. Barthelemy, et sans doute M. Desjardins et moi.

Pendant le temps que tout cela se passait, j'étais fort tranquille à l'île de France, et très content de ne plus être entouré de gens qui, pour plaire à M. Dupleix, débitaient les plus basses calomnies sur vous. Mais la rage de vos ennemis devait s'étendre jusqu'à moi; je fus arrêté, et conduit à Pondichéry comme un vil criminel. M. Desjardins a eu le même sort. On nous accuse de complicité dans tous les délits qu'on vous impute.

A peine étais-je arrivé dans cette ville, que l'escadre de l'amiral Boscawen, réunie à celle du C. Griffin, et forte de trente voiles et d'environ huit mille hommes, vinrent nous assiéger, le 30 août 1748. Les Anglais ouvrirent la tranchée, et nous incommodèrent beaucoup avec leurs bombes. Ils tentèrent aussi quelques attaques sur divers points de la ville, mais

ils furent toujours repoussés avec perte; nos troupes se sont conduites avec beaucoup de bravoure, et surtout celles des îles, que vous aviez laissées ici. Tout le monde s'accorde aussi à faire les plus grands éloges de la conduite de M. Dupleix pendant le siège. M. Paradis a été tué dans une sortie ; peu de personnes le regrettent. Le changement de mousson et les pertes que les Anglais ont faites, évaluées au moins à mille hommes, ont déterminé leur retraite, après quarante jours de siège, et nous en sommes pour le moment débarrassés...

M. Desjardins et moi sommes fort tranquilles dans notre prison, souhaitant que l'on finisse les informations, espérant qu'après qu'elles seront faites, ne trouvant rien capable de nous charger, on nous remettra en liberté; cela devrait être ainsi. Mais je ne sais ce qui en sera, surtout pour moi, qui porte ici le péché originel d'être votre frère, et sur qui la haine qu'on vous porte se manifeste tous les jours. Je l'ai éprouvé pendant le siège, où j'étais exposé dans ma prison aux bombes, qui m'ont visité d'assez près, sans qu'on ait voulu me changer d'endroit, malgré les représentations que nombre d'honnêtes gens ont faites pour moi à ce sujet. Enfin j'en ai réchappé, et j'en ai été quitte pour deux éclats de brique qui m'ont un peu meurtri le corps.

Comme vous devez bien le penser, vos ennemis emploient ici tous les moyens possibles pour vous perdre.

Qu'a-t-on fait dans la poursuite de votre affaire, lorsque l'on a vu que tous les officiers, employés de la

Compagnie, Arméniens, Juifs, Portugais, enfin, que tous ceux qui s'étaient trouvés à Madras de votre temps ne déclaraient rien contre vous? On s'est décidé à faire assigner des Malabares, gens que, pour la plupart, vous n'avez jamais vus. On les a questionnés, comme des Européens, sur les faits qui se trouvent détaillés dans la plainte que M. Dupleix a fait rendre par le procureur-général de son conseil; pas un n'a pu rien dire ni contre vous, ni contre nous. Mais, comme ce ne sont que des Indiens dont on ne craint point le ressentiment, et qui n'ont pas la voie de la plainte en Europe, ceux qui n'ont rien déclaré ont été mis en prison. On les y a gardés et resserrés avec rigueur, dans l'espoir que la peur et l'envie de sortir leur ferait dire ce qu'on désirait. Après cette épreuve, on leur a fait subir un second interrogatoire; mais ils ont été assez honnêtes gens, quoique *Malabares*, pour persister dans leurs premières déclarations.

Voilà une nouvelle façon d'arracher des dépositions aux témoins. Cela doit vous prouver combien certaines gens ici sont animés contre vous; ils souhaitent vous trouver coupable, pour faire voir en Europe qu'ils n'ont point agi et écrit contre vous mal à propos. Est-il permis en conscience de procéder de cette façon, et de voir les mêmes hommes juges et parties?

Vous vous rappelez sans doute ce pauvre Nayna, Malabare gentil (idolâtre), qui vous servait, il y a dix-sept ans, d'écrivain et de courtier, lorsque vous faisiez votre commerce dans l'Inde: il m'a aussi servi

dans mes armemens de Manille, et je lui laissais, comme vous, recevoir son courtage des marchands, et lui donnais, à votre exemple, de temps en temps, quelques gratifications, lorsque j'étais content de ses services. Eh bien, cet homme peureux, comme le sont tous les Malabares, n'avait pas voulu se trouver dans la ville de Pondichéry pendant le siège. Il s'était retiré à dix lieues dans les terres, où il faisait valoir quelques champs. Le siége fini, il ne revint point à Pondichéry, de crainte sans doute d'une nouvelle attaque dont les Anglais nous menaçaient après l'hiver. Qu'a fait M. Dupleix? il a confisqué sa maison sous prétexte qu'il avait abandonné la ville. Les amis de Nayna, à qui il sert dans l'occasion de courtier, comme à nous, ont été prier M. Dupleix de lui conserver sa maison; et pour toute réponse il leur a dit: C'est un coquin; il a été à Madras du temps de M. de la Bourdonnais. Ces mêmes amis, ne pouvant rien obtenir en sa faveur, ont racheté la maison à l'encan, pour la conserver à ce pauvre malheureux. Mais ceci n'est que le commencement de son infortune.

On l'a envoyé prendre secrètement dans les terres; il a été saisi de nuit, dans son lit, par cinquante pions, qui l'ont amené à Pondichéry, lié et garotté comme un criminel. On l'a mis de suite au cachot, avec défense expresse que personne ne communiquât avec lui. Quand ses gens lui apportaient à manger, ils étaient visités par des caporaux pour voir si on ne lui envoyait pas quelque avis secret. C'était assez

que des soldats eussent touché sa nourriture pour l'empêcher de la prendre, vu sa religion (1); c'est ce qui fait qu'il a été plus de deux jours sans rien manger, et, sans quelques officiers charitables qui ont défendu de toucher à ce que l'on apportait, à ce pauvre diable, je crois qu'il serait mort de faim.

Après l'avoir tenu un mois en prison, on l'a mené chez M. Guillard, commissaire, pour le questionner. Il y a été conduit par six fusilliers, la baïonnette au bout du fusil. Toutes ces rigueurs et cet appareil n'était que pour l'intimider, et le faire déposer contre vous et moi, dans l'espoir de sortir de peine et d'être libre. Tout le monde à Pondichëry s'est récrié contre de telles violences. Il s'est même trouvé chez le commissaire un religieux respectable, le père François de Seaumur, supérieur des capucins, qui a dit à M. Guillard, en voyant Nayna conduit par une telle escorte: « Monsieur, est-ce là un criminel que l'on vous amène? » — « Non, mon père, c'est un témoin pour les affaires de M. de la Bourdonnais et de messieurs Desjardins et de la Villebague. » — « Comment! a repliqué le religieux, des témoins conduits de force! que peut valoir leur déclaration arrachée ainsi? » Le commissaire, étonné d'un si juste reproche, s'est contenté de lui répondre: « Ma foi, mon

(1) Les gentils de l'Inde ne font point usage des alimens qui ont été touchés par des personnes d'une religion différente de la leur.

père, cela ne me regarde point, et je prends les témoins comme on me les amène. » Comme on n'a pas été content des dépositions de Nayna, on l'a reconduit dans son cachot avec les rigueurs ordinaires.

Quant à moi, l'on me fait ici tout le mal que l'on peut. J'avais demandé, il y a six mois, qu'il me fût accordé une subsistance; on donne à M. Desjardins deux pagodes par jour, on n'a pas seulement répondu à ma demande, et si MM. Dubois, mes anciens associés, n'avaient pas eu la générosité de m'avancer quelque argent, je crois que l'on aurait eu la dureté de me tenir en prison, à la merci de la charité publique. Vous voyez qu'il est impossible d'être traité d'une manière plus cruelle que je ne le suis.

C'est être bien malheureux. Après avoir passé vingt années de ma jeunesse dans l'Inde, après avoir fait un commerce honorable, en société avec trois gouverneurs différens (MM. le Noir, Dumas et Dupleix), y avoir toujours joui de l'estime de tous les honnêtes gens, il se rencontre une occasion d'être utile à mon pays; en bon Français, je la saisis avec joie, je marche de bonne volonté, et pour cela j'abandonne toutes mes affaires, je m'emploie pendant quatre mois à travailler sans relâche, sans prendre d'autre récompense que le plaisir et la satisfaction de vous avoir secondé et de vous avoir vu réussir; et, pour remerciement de mes services désintéressés, de ma bonne volonté, l'on me fait arrêter comme un vil criminel, l'on me transfère de prisons en prisons : et cela sur des exposés non approfondis ni vérifiés! Qui

me dédommagera jamais du dérangement général que mon absence cause à mes affaires, ainsi que des rigueurs et des chagrins que l'on me fait essuyer, et de la perte de ma santé, qui nécessairement s'altère dans de pareils revers?

Le long séjour que j'ai fait dans l'Inde m'a privé des connaissances que j'avais en Europe, et m'a empêché d'en cultiver d'autres. Je me vois ici abandonné à la haine et au ressentiment de vos ennemis; c'est à vous, mon cher frère, qui connaissez mon innocence, et qui avez toujours pu juger ma conduite; c'est à vous, toutefois si votre situation vous le permet, à employer vos amis et vos protections, enfin à faire votre possible pour me procurer mon juste élargissement, d'autant que je ne souffre que par rapport à vous. Ne croyez pas que je veuille ici, mon cher frère, vous faire des reproches, et que je me repente d'avoir employé mes services à vous seconder : au contraire, si j'avais encore à faire ce que j'ai fait, je n'hésiterais point, et toutes les peines qu'on me fait ressentir, comme étant votre frère, n'ont point altéré chez moi, ni diminué dans mon cœur, la sincère amitié que je vous porte...

Mahé de la Villebague fut envoyé prisonnier d'état en France. Il mourut dans la traversée, sans avoir pu revoir son frère ni sa patrie.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

ERRATA.

Page ij, de commuquer, *lisez :* de communiquer.
Page iij, que son siecle semblé, *lisez :* que son siècle semble.
Page 219, ce qui acheva, *lisez :* ce qui achèvera.
Page 235, le Portuguais, *lisez :* le Portugais.

ASIATIC SOCIETY OF BENGAL

00020856

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

ASIATIC SOCIETY MUMBAI

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 06 December, 2016

ASIATIC SOCIETY MUMBAI